

***Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)***

***Appel à proposition de recherche "Du Périurbain à l'urbain" -***

# **LIEUX ET HAUTS LIEUX DES DENSITES INTERMEDIAIRES**

**Janvier 2015**

**Sandrine Berroir, Xavier Desjardins, Antoine Fleury, Christophe Queva  
(coordination)**

**Antoine Brès, Anne Bretagnolle, Matthieu Delage, Nicolas Douay, Sylvie Fol,  
Marianne Guérois, Renaud Le Goix, Juliette Maulat, Nicolas Persyn, Lina  
Raad, Julie Vallée**



## Membres de l'équipe de recherche

	NOM	Organisme	Coordonnées
<b>Coordination des thèmes</b>	Xavier DESJARDINS	MCF Université Paris 1/Equipe CRIA	xavier.desjardins@univ-paris1.fr
	Sandrine BERROIR	MCF Université Paris- Diderot/Equipe PARIS	berroir@univ-paris-diderot.fr
<b>Membres de l'équipe</b>	Antoine FLEURY	Chercheur CNRS/Equipe PARIS	afleury@parisgeo.cnrs.fr
	Christophe QUEVA	MCF Université Paris 1/Equipe PARIS	christophe.queva@gmail.com
	Antoine BRES	PAST Université Paris 1/Equipe CRIA	antoinebres@bresmariolle.fr
	Anne BRETAGNOLLE	PR Université Paris 1/Equipe PARIS	anne.bretagnolle@parisgeo.cnrs.fr
	Matthieu DELAGE	MCF/Université de Marne-la-Vallée	matthieu.delage@parisgeo.cnrs.fr
	Nicolas DOUAY	MCF Université Paris- Diderot/Equipe CRIA	nicolas.douay@gmail.com
	Sylvie FOL	PR Université Paris 1/Equipe CRIA	Sylvie.Fol@univ-paris1.fr
	Marianne GUEROIS	MCF Université Paris Diderot/Equipe PARIS	mguerois@yahoo.fr
	Renaud LEGOIX	PR Université Paris Diderot – Paris 7/Équipe PARIS	rlegoix@gmail.com
	Juliette MAULAT	Doctorante/Équipe CRIA	juliettemaulat@gmail.com
Nicolas PERSYN	Doctorant/Équipe CRIA	nicolaspersyn@hotmail.fr	
Lina RAAD	Doctorante/Équipe CRIA	lina.raad@gmail.com	
Julie VALLEE	Chercheuse CNRS/équipe PARIS	julie.vallee@parisgeo.cnrs.fr	

L'ensemble de l'équipe tient à remercier les personnes qui ont contribué à ce projet de recherche :

- Delphine Callen, Matthieu Drevelle, Isabelle Généau et tous les chercheurs qui, à un moment ou à un autre, ont permis d'enrichir les réflexions menées au sein de l'équipe du projet.
- L'équipe des enquêteurs qui ont mené puis retranscrit les entretiens auprès des habitants, mais ont également enclenché leur analyse : Simon Labussière, ingénieur d'études sous contrat avec l'UMR Géographie-cités, ainsi que Marie Bocquet, Helin Karaman et Eugènia Viana dans le cadre de leur mémoire de master 1 ou 2.
- Hugo Crespy, Élise Sampoux, Frédéric Larose et Coralie Hyafil, étudiants en master 2 Aménagement à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui se sont beaucoup investis dans leur atelier professionnel portant sur les espaces publics du périurbain et qui ont bravé le froid du Val d'Oise pour collecter maintes informations passionnantes.
- Lewis Aupy, Farid Abderemane, Bénédicte Agbanglanon, Sophiane Ben Yaala, Déborah Boke, Adeline Chartier, Laurianne Hervé, Laureline Hilaire, Margaux léger, Julien Lebec, Justine Lebourg, Karen Lellouche, Ronan Lesergent, Abdelhaq Manssouri, Alixia Miaux, Roch Teissandier et Hugo Toussaint pour leur travail sur la gouvernance des espaces périurbains à l'université Paris-Diderot
- Lucie Foulon pour son implication dans l'analyse et la cartographie des données lors de son court contrat avec l'UMR.
- François Vienne et Eleonor Lopez qui ont réalisé des stages de fin d'études au sein de notre laboratoire : un grand merci pour leurs idées et leur dévouement !
- Et tous les autres étudiants qui ont réalisé des mémoires ou des stages dans le cadre de ce projet : Matthieu Bridonneau, Alexandre Cabo, Hugo Mussou, Gabrielle Miedzinski, Kevin Chrysostome, Faïd Abderemane. Espérons qu'ils ont pris autant d'intérêt à ce projet que nous en avons eu à marier ainsi nos missions de recherche et d'enseignement.

## **Sommaire général**

Introduction générale.....	4
Chapitre 1 - Penser les densités intermédiaires. Un regard comparatif sur les concepts mobilisés pour penser les périphéries urbaines (Europe, Amérique du Nord) .....	19
Chapitre 2 – Habiter les densités intermédiaires : lieux pratiqués, lieux d’ancrage et hauts lieux .....	49
Chapitre 3 - Acteurs et projets d’aménagement dans les espaces de densité intermédiaire .....	171
Conclusion générale .....	222
Annexe – Présentation d’articles scientifiques issus du projet de recherche.....	226

## Introduction générale

Les espaces périurbains sont souvent appréhendés comme des espaces inscrits dans une relation de dépendance avec la zone centrale : espaces résiduels ou interstitiels, ils seraient « *un strict produit de la dynamique urbaine, voire un de ses sous-produit* » (Vanier, 2003), en lien avec un processus d'étalement urbain considéré comme inexorable (Thomsin, 2001). Il n'en reste pas moins qu'un certain nombre de travaux analysent le développement périphérique des villes en termes de spécification et d'éclosion d'une culture propre (Charmes et Léger, 2009 ; Donadieu, 1998 ; Dubois-Taine et Chalas, 1999 ; Dumont et Hellier, 2011 ; Mirloup, 2002 ; Thomsin, 2001 ; Vanier, 2003), au-delà de la seule dimension *péri-urbaine*.

Dans la continuité des travaux réalisés par certains membres de l'équipe, la recherche mise en œuvre dans le cadre du projet « Lieux et hauts lieux des densités intermédiaires » s'intéresse à un « *territoire ville-campagne renommé et re-représenté par une géographie capable de ne plus penser les espaces en termes de zones bien délimitées, de frontières, de limites, en découpages et en grilles, mais par une géographie capable de saisir le multiple, l'espace ouvert, sans bornes et pluriel. Qu'on le dise réticulé, déconnecté, vide, plein, minéral, végétal, qu'importe. L'important est de ne pas le compartimenter, et le réduire à un modèle unique* » (Berroir, Cattan, 2005). C'est cette perspective qui nous a conduits à parler non pas d'espaces périurbains, mais d'**espaces de densités intermédiaires**. Cette expression fait référence au type d'approche que nous avons mobilisé dans cette recherche, dans la continuité des analyses de M. Vanier (2003) ou d'E. Bonerandi, P.-A. Landel et E. Roux (2003). Le périurbain y est appréhendé comme un « *espace intermédiaire* » entre la ville et la campagne, constituant ainsi une forme spatiale hybride, inscrite dans une double dynamique de relation avec les espaces urbains et ruraux, et de différenciation vis-à-vis de ces espaces. Nous parlons de « densités intermédiaires » (entre les fortes et les faibles densités) et non d'espaces intermédiaires afin, là encore, de ne pas considérer le périurbain en soi et pour soi comme une catégorie (celle d'un « espace intermédiaire », d'un entre-deux territorial), mais bien afin de nous focaliser sur le cadre spatial au sein duquel le périurbain serait susceptible de s'affirmer comme territoire.

En interrogeant la double logique de banalisation et de spécification dans les espaces de densités intermédiaires, notre recherche propose **une entrée par les lieux et hauts lieux**, et par leurs articulations et interdépendances. Il s'inscrit ainsi dans le sillage de la réflexion engagée par Chombart de Lauwe (1982) qui, dès le début des années 1980, interrogeait la périphérie des villes comme lieu de cultures originales doté d'un fort potentiel de transformation et de renouveau. Dans ce cadre, parmi les clichés attachés au périurbain, parfois repris dans la littérature scientifique, celui du « non lieu » (Augé, 1987) reste encore très prégnant. Dans les espaces de densité intermédiaire, nombre de lieux y seraient en fait des « non-lieux », ceux-ci étant définis comme des espaces monofonctionnels et cloisonnés, caractérisés par une circulation ininterrompue et *in fine* peu propices aux relations sociales. On a par ailleurs souvent tendance à considérer que le périurbain serait dépourvu de « hauts lieux », qui resteraient des figures emblématiques des zones denses. Le parti pris de notre recherche propose un changement radical de regard, qui vise à reconnaître aux lieux du périurbain un sens, une valeur, une capacité à créer des pratiques, du lien social, de l'ancrage pour les habitants, une contribution réelle à définir des territoires – et ce, à côté, en lien, et non concurrentement à celle de la ville compacte alliant densité et diversité dans la proximité.

### **Lieux et hauts lieux : une grille de lecture des densités intermédiaires**

En proposant une entrée par les lieux et hauts lieux, il s'agit de dépasser les catégories d'analyse habituellement utilisées pour appréhender l'espace périurbain, qui figent cet espace dans une approche aréolaire et continue, et le plus souvent très normative. Notre recherche propose une entrée par les lieux appréhendés selon différents angles (leur forme, leur production, leur fonction,

leur pratique) et par leurs articulations et interdépendances au sein d'un territoire plus large (dans les pratiques des individus, dans les politiques d'aménagement, dans les stratégies des acteurs comme les promoteurs, etc.). L'enjeu est de tenter d'aller au-delà des catégories d'analyse habituellement utilisées pour appréhender l'espace périurbain (zonages statistiques, découpages institutionnels, etc.) ou les lieux qui le structurent (centralité, polarité, nodalité, etc.), de « *ne plus penser les territoires et a fortiori les villes uniquement en termes de zonages et de répartitions mais en termes d'articulations et d'interdépendances* » (Berroir, Cattani, 2005). La démarche proposée vise donc à saisir les espaces périurbains – que certains désignent comme la ville-campagne (Donadieu, Fleury, 2003), d'autres comme le « tiers-espace » (Vanier, 2000, 2003) – en analysant ces espaces sans les définir *a priori*, sans omettre pour autant les relations qu'ils entretiennent avec les autres espaces (espaces centraux denses, espaces ruraux de faible densité). Quels sont les lieux et plus particulièrement les « hauts lieux » qui organisent et donnent du sens à ces espaces ? Comment contribuent-ils éventuellement à définir des territoires ?

### **Lieux et hauts lieux : quelles définitions ?**

Le **lieu** est une portion déterminée et singulière de l'espace à laquelle est associée un toponyme. C'est la plus petite unité spatiale complexe, « *au sein duquel le concept de distance n'est pas pertinent* » (Lévy, 1994). Le lieu peut être appréhendé de différentes manières. En termes d'analyse spatiale, le lieu est défini comme « *une unité spatiale élémentaire dont la position est à la fois, repérable dans un système de coordonnées et dépendante des relations avec d'autres lieux dans le cadre d'interactions(...). Les lieux sont l'endroit où se localisent les phénomènes géographiques, que ceux-ci soient des populations, des objets matériels ou des fonctions* » (Clerc, 2004). À partir des années 1970-80, la notion de lieu a acquis en géographie une dimension plus symbolique, dans une perspective parfois qualifiée d'« humaniste » (Clerc, 2004) : « *le lieu est l'endroit où la relation homme-terre est la plus étroite (...). Le lieu et l'homme se fondent mutuellement ; le lieu participe de l'identité de celui qui en est - chacun se définit, et définit son environnement, notamment par son appartenance spatiale - et les individus donnent une identité, et même plus fondamentalement une existence, au lieu* » (Clerc, 2004). Cette approche humaniste du lieu associe à celui-ci non plus seulement une logique de localisation mais une logique de signification : le lieu fait sens.

Cette perspective inscrit dès lors la notion de lieu dans le cadre d'un degré d'appropriation – matérielle ou symbolique – plus ou moins fort par les sociétés. Dans ce cadre, parmi les tentatives de typologies et de différenciation des lieux, celle de B. Debarbieux (1995) distingue :

- Le « *lieu attribut* » : caractérisé par sa dimension symbolique, le lieu attribut symbolise un territoire, comme la Tour Eiffel pour Paris, par exemple ;
- Le « *lieu générique* » : ce deuxième type de lieu est un construit territorial et non un donné géographique ; B. Debarbieux donne l'exemple du village de plaine, choisi pour incarner le territoire français lors de la campagne électorale de F. Mitterrand en 1981 ;
- Et enfin, le « *lieu de condensation sociale et territoriale* » : exprimant le système des valeurs d'une société, ce troisième type de lieu est construit par une société qui se donne à voir à travers lui, comme dans le cadre du Panthéon lors des cérémonies de transfert des cendres d'un « grand homme » de la Nation ; le lieu est alors envisagé à la fois comme un centre du territoire national et comme un lieu de rassemblement de la nation.

En d'autres termes, les lieux peuvent être inscrits dans un continuum qui va du lieu le plus banal au « **haut lieu** ». Le lieu banal renvoie à la quotidienneté, aux pratiques des habitants qui s'approprient l'espace (de Certeau, 1990). Il peut être un lieu d'attraction quotidienne (zones d'emploi, commerces, etc.) ou occasionnelle (parcs d'attraction, forêts, etc.). Le haut lieu est, quant à lui, l'objet d'une distinction, sociale et physique, il a une dimension symbolique (Gentelle, 1995). Comme le rappelle P. Clerc (2004), « *le haut lieu est à la fois reconnu par une communauté et souvent matérialisé par une superstructure ou une forme naturelle qui permet de le repérer facilement dans le paysage* ». Il est une entité spatiale nommée et appropriée par un groupe social. Ce qui fait sa

singularité est d'être un lieu élevé dans l'échelle des valeurs, une « hauteur qui relève d'une distinction sociale et physique, d'une appropriation collective et d'une forme de sacralisation » (Clerc, 2004). C'est « l'importance de la communauté concernée et l'intensité sacrale de la relation » qui permettent de hiérarchiser les hauts lieux (Clerc, 2004). Mais le haut lieu peut aussi renvoyer à une « relation superficielle, temporaire et limitée à un petit groupe » (Clerc, 2004). Aussi, certains lieux banals peuvent devenir un moment (ou pour un groupe social) des « hauts lieux ». Pour faire le lien avec la typologie proposée par B. Debarbieux (1995), et évoquée plus haut, le haut lieu relève d'une logique de « lieu de condensation » : « Si l'on voit dans le haut lieu un ancrage de la croyance et un outil servant à l'organisation sociale et spatiale de cette croyance, rien n'empêche l'application de la notion à d'autres croyances et à d'autres constructions territoriales, l'État-nation par exemple. Il ne s'agirait plus dès lors d'un glissement d'usage du terme d'une thématique sociale à une autre (...). Dans ces conditions, il est possible d'assimiler les hauts lieux en tant que construits socioterritoriaux aux lieux de condensation symbolique dont nous avons fait une de nos catégories d'analyse » (Debarbieux, 1995). Cette approche rejoint également celle proposée par J. Bonnemaison autour de la notion de « géosymbole », définie comme « un lieu, un itinéraire, une étendue qui, pour des raisons religieuses, politiques ou culturelles prend aux yeux de certains peuples et groupes ethniques, une dimension symbolique qui les conforte dans leur identité » (Bonnemaison, 1981). Lieu, ancrage, identité : ces différentes notions s'inscrivent dans le champ des recherches sur le territoire – une notion qui nous paraît également importante à mobiliser dans le cadre de notre recherche.

## Des lieux au territoire

« Le lieu, dans sa conception humaniste, se rapproche du concept de **territoire** » (Clerc, 2004) ; il est un « symbole et fragment du territoire » (Debarbieux, 1996), au sens d'espace approprié par une société, à la fois matériellement et dans les représentations (Di Méo, 1998a, 1998b). L'articulation entre lieu et territoire est d'autant plus forte que la structure-même des territoires repose sur une articulation de lieux, qu'il s'agisse de simples points localisés dans l'espace, de pôles structurants spatialement ou de hauts lieux signifiant socialement. De fait, « le territoire peut être en aire (le territoire correspond à un ensemble de points et d'aires contigus), archipélagique (le territoire regroupe un ensemble d'aires disjointes reliées par des éléments de réseaux non territorialisés) ou réticulaire (le territoire s'agence en un ensemble d'aires et de lieux disjoints reliés par des éléments de réseaux territorialisés) » (Debarbieux, 2003). En outre, la notion de territoire est à envisager non seulement dans une dimension statique et surfacique (au sens d'espace approprié), mais aussi et surtout dans une perspective dynamique, dans le cadre de logiques de territorialisations. Le territoire « témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité » (Di Méo, 1998a). Cette appropriation n'est en rien donnée ou acquise, mais se construit avec le temps. Certains parlent ainsi d'« écogénèse territoriale »<sup>1</sup> (Raffestin, 1986), d'autres de « systémogénèse territoriale » (Elissalde, 2002), pour insister sur l'aspect constructif de cette dynamique territoriale. Le territoire est ainsi intrinsèquement dynamique, marqué continuellement par un mouvement de territorialisation/déterritorialisation/reterritorialisation (Raffestin, 1986).

La notion de **territorialisation** désigne le fait de « construire et reconstruire sans cesse ce qui environne l'acteur social, matériellement et dans ses représentations : pour l'institution, c'est son aire de pouvoir ou d'influence ; pour l'individu, c'est une subite « alchimie » entre du personnel et du collectif » (Di Méo, 1996). Ces « reconfigurations permanentes des territoires et des territorialités » (Haesbert, 2003) font référence aux processus qui animent les territoires, que ce soit dans le cadre d'une construction territoriale (territorialisation) ou dans celui d'une déconstruction ou d'une

---

<sup>1</sup> Le territoire étant, selon C. Raffestin (1986), « de l'espace informé par la sémiosphère » (production de sens), l'écogénèse territoriale est « un processus de traduction et de transformation des formes spatiales à partir d'une sémiosphère ».

déstructuration territoriale (déterritorialisation). Ainsi, tout territoire « est toujours en voie de déterritorialisation, au moins potentielle, en voie de passage à d'autres agencements, quitte à ce que l'autre agencement opère une reterritorialisation » (Deleuze et Guattari, 1980). Dans cette perspective, les lieux et hauts lieux qui sont analysés dans notre recherche sont à envisager à la fois comme des éléments potentiellement structurants pour les espaces de densités intermédiaires, mais aussi comme des éléments dynamiques participant à des processus de territorialisation au sein de ces espaces, dans la continuité des analyses proposées par B. Debarbieux (1995) : « Si, à ce stade, on accepte l'idée que le lieu symbolique puisse « parler » du territoire en combinant des références aux temps, aux espaces et aux sociétés, il reste à montrer qu'il n'en est pas une simple illustration. En effet, à l'analyse, il apparaît même plutôt comme une condition du territoire, sa désignation et son usage social étant des modalités majeures du processus de territorialisation » (Debarbieux, 1995).

C'est tout le sens de l'analyse que nous proposons dans le cadre des espaces de densités intermédiaires. Notre recherche envisage, en effet, ces espaces entre ville et campagne comme de potentiels territoires en construction, à partir de l'identification de lieux et de hauts lieux qui donneraient un sens et une valeur aux espaces concernés, en dehors d'une relation de dépendance avec la ville, au-delà d'une vision trop urbano-centrée : « Le lieu est donc une condition de réalisation du territoire car il lui confère une image et des points d'ancrage de son enracinement mémoriel ; il l'est aussi parce qu'il permet au groupe qui territorialise d'avoir une existence collective et des sites de mise en scène » (Debarbieux, 1995). Ces mises en scènes territoriales peuvent s'exprimer de différentes manières, et notamment à travers les discours des populations et des acteurs locaux qui vivent, pratiquent et aménagent ces espaces de densités intermédiaires.

### **Analyser les densités intermédiaires au prisme des lieux et des hauts lieux**

Comme nous l'évoquions précédemment, les espaces de densités intermédiaires sont rarement associés à une logique de hauts lieux : « l'ordinaire des espaces » (de la Soudière, 2002) relève plutôt de lieux banals (centres commerciaux, échangeurs autoroutiers, lotissements, zones d'activités, etc.) qui, s'ils sont envisagés comme des lieux potentiellement polarisants et structurants pour les populations, ne relèvent pas pour autant de valeurs ou d'éléments identitaires à même de les inscrire dans une logique de hauts lieux. Au contraire, le plus souvent, ces lieux renvoient aux représentations dominantes, et largement négatives, du « péri-urbain » : il s'agit de lieux génériques qui se rapprochent du non lieu de M. Augé et qui sont perçus négativement. Notre recherche s'inscrit à rebours de ces représentations et vise à identifier les lieux pratiqués, perçus et aménagés comme des hauts lieux dans les espaces de densités intermédiaires, afin d'y déceler de potentielles logiques de territorialisation. Nous nous inscrivons ainsi dans la continuité des recherches récentes sur le périurbain, qui insistent sur une certaine maturation de ces espaces, associée à des logiques d'appropriation croissante. Citons notamment les travaux de M. Poulot (2013) sur les espaces ouverts dans le périurbain. Comme le note l'auteur, « ces espaces non bâtis, longtemps considérés comme du rural en déshérence en attente d'être conquis et informés par l'urbanisation, n'ont guère intéressé les chercheurs jusqu'à une période récente ». Or, M. Poulot analyse justement « l'importance nouvelle [des] espaces ouverts dans la construction de territoires périurbains. L'attachement des populations périurbaines à ces espaces ouverts en forme la trame : il se lit tant dans de nouvelles pratiques de loisirs que dans des revendications de préservation et de publicisation » (Poulot, 2013). En mobilisant la grille de lecture des lieux et hauts lieux, ces espaces ouverts pourraient ainsi constituer un « lieu générique » du périurbain, pour reprendre l'expression de B. Debarbieux (1995), notre ambition étant de systématiser l'analyse ici proposée pour les espaces ouverts : quels pourraient-être, au-delà de ces espaces ouverts, les types de lieux et de hauts lieux faisant sens pour les populations des densités intermédiaires ? Les acteurs publics cherchent-ils à promouvoir certains lieux dans leurs pratiques d'aménagement, ces lieux étant susceptibles d'incarner un territoire en construction ?

Dans le cadre de cette recherche, l'identification des lieux et hauts lieux des densités intermédiaires n'est naturellement pas une fin en soi. L'enjeu est plutôt de proposer une grille d'analyse de ces espaces, en partant de cette idée de (haut) lieu et de ce qu'elle sous-tend. Ainsi, plus que les lieux et

hauts lieux en eux-mêmes, c'est le processus de construction de ceux-ci qui est au cœur de notre propos, dans l'optique de processus de territorialisation, comme nous l'évoquons plus haut. Ces processus renvoient à la question de la valeur accordée (ou non) aux lieux et donc aux processus de leur valorisation/dévalorisation : quels sont les processus – à la fois dans les pratiques des habitants et dans les décisions des acteurs institutionnels – qui amènent à sélectionner des lieux au sein de ces espaces de densités intermédiaires ? En quoi acquièrent-ils une valeur plus importante que les autres lieux, banals ou non lieux ? Derrière ces processus de valorisation/dévalorisation, il y a naturellement la question des représentations (individuelles et collectives) et les dimensions symboliques de l'espace, voire la question des « identités spatiales », que R. Dodier (2007) définit de la façon suivante : « *L'identité spatiale peut être définie par l'ensemble des référents territoriaux ou spatiaux mobilisés de façon active par les individus ou les ménages, aux côtés d'autres référents identitaires tels ceux issus des milieux socioprofessionnels (métier, classe sociale), ethniques, culturels ou familiaux fréquentés* ». De fait, « *on ne peut tout à fait comprendre l'habiter périurbain d'aujourd'hui, le succès persistant de ce cadre de vie, si on laisse de côté la force des représentations spatiales, portées par les histoires de vie et les références culturelles des individus* » (Morel-Brochet, 2007). Néanmoins, notre recherche ne propose pas une étude strictement centrée sur les représentations et les identités spatiales. Celles-ci sont inséparables des formes et contextes spatiaux d'une part, des pratiques des habitants et des acteurs au sens large d'autre part. Les discours sont en particulier inséparables des pratiques et renvoient à des compétences, des ressources (sociales, spatiales, économiques, culturelles), du savoir, de la connaissance, de l'expérience, tout autant qu'à des valeurs et à des significations. D'où le choix de saisir à la fois les lieux dans leur matérialité, la manière dont ils sont pratiqués (par les habitants, au sein de leurs espaces de vie), transformés (par les pouvoirs publics, dans le cadre des politiques qu'ils mettent en œuvre) et les représentations, pour *in fine* pouvoir parler de lieux et de hauts lieux. Plus largement, la grille de lecture des densités intermédiaires au prisme des lieux et des hauts lieux vise à identifier les processus de territorialisation dans ces espaces et à analyser comment ces processus passent *entre autres* par une hiérarchisation symbolique des lieux et par la construction de hauts lieux.

## **Problématique, terrain et méthodes de recherche**

### **Problématique et hypothèses**

La **problématique d'ensemble** de notre recherche pourrait être synthétisée de la façon suivante : dans quelle mesure les espaces de densités intermédiaires sont-ils marqués par l'affirmation de lieux structurants et de hauts lieux, dans le cadre de logiques de territorialisation impliquant à la fois les habitants et les acteurs locaux ? Ce questionnement d'ensemble recoupe en fait plusieurs sous-questionnements :

- Quels sont les lieux pratiqués, vécus et aménagés relevant d'une logique de hauts lieux ?
- En quoi certains lieux, neutres ou ordinaires, sont-ils susceptibles d'aller à l'encontre des processus de territorialisation, de les ralentir ou, au contraire, de valoriser d'autres formes de territorialisation ?
- Quels gradients de territorialisations peuvent-ils être identifiés dans les espaces de densités intermédiaires ?

Ces différents questionnements reposent sur six principales **hypothèses**.

La première est que l'émergence de territoires spécifiques et de processus de territorialisation accompagnent les reconfigurations spatiales propres à la périurbanisation telle qu'elle se déploie actuellement qui, non seulement passent par la construction de nouveaux logements, individuels et collectifs (densification), mais aussi par le réinvestissement ou l'émergence de nouvelles centralités (commerce, emploi...). Elle est dès lors inséparable de pratiques spatiales des acteurs comme des habitants, qui tendent à se recentrer sur le local. C'est pourquoi, cette recherche s'est fondée sur des

entretiens réalisés à la fois auprès des habitants (voir chapitre 2) et des acteurs locaux (voir chapitre 3), comme nous le préciserons ensuite.

Notre deuxième hypothèse est que cette territorialisation comprend une dimension largement symbolique, même si la doxa tend à considérer les espaces périurbains comme « sans qualité ». Il y a donc des processus de valorisation/dévalorisation qui donnent sens aux lieux, un sens qui ne peut pas être saisi depuis la ville, mais doit être compris en partant du terrain. Si certains lieux ne suscitent pas de valorisation ou de dévalorisation particulière – et ils sont nombreux – il y a émergence de hauts lieux et à l'inverse de bas lieux spécifiques à ces espaces. L'enjeu de cette recherche est donc non pas de se focaliser sur les hauts lieux, mais bien de tenir compte d'un gradient d'appropriation et de valorisation des lieux, allant du lieu banal (voire du non lieu) au haut lieu.

Notre troisième hypothèse est que les logiques de territorialisation et les processus de valorisation/dévalorisation qui l'accompagnent intègrent des formes spatiales variées, des objets divers. En ce sens, il s'agit non seulement de se défaire d'une vision uniforme et homogène du « périurbain », mais aussi de tenter de valoriser des degrés différenciés de territorialisation au sein des espaces de densités intermédiaires.

Notre quatrième hypothèse est que les processus que nous analysons au sein des densités intermédiaires prennent appui sur des formes de territorialisation héritées (des territoires ruraux, maillés par des villages et des bourgs, faisant alterner bois et champs, par ailleurs polarisés par des petites villes). C'est pour cela que nous avons fait le choix de ne pas analyser que les communes périurbaines au sens classique du terme, mais un ensemble de communes diversifiées au regard des catégories statistiques (couronnes périurbaines, petits pôles urbains, etc.), comme nous le préciserons dans la suite du rapport.

Notre cinquième hypothèse est que l'étalement urbain passe par l'arrivée de nouveaux objets dans les espaces de densités intermédiaires, par la reconfiguration de certains lieux avec des fonctions particulières (centres commerciaux, zones d'activités, etc.) qui peuvent se construire progressivement comme des hauts lieux ou comme des « entre-lieux », au sens d'« *espace de liberté où tout est possible : l'entre-lieu est un espace en phase de territorialisation* » (Turgeon, 1998). En ce sens, certains de ces espaces de densités intermédiaires pourraient être envisagés comme des territoires embryonnaires, d'autres comme des territoires hybrides.

Enfin, notre sixième hypothèse est qu'un certain consensus est susceptible d'émerger quand à la hiérarchie symbolique entre les lieux, au delà des différenciations selon les positions des acteurs et des habitants (position sociale, lieu de résidence et trajectoire résidentielle, cycle de vie), mais aussi au-delà des contextes spatiaux. Derrière l'hétérogénéité de ces territoires en construction, c'est donc bien une analyse systématique que nous cherchons à proposer.

Ces problématiques et hypothèses croisent les différentes entrées mobilisées dans notre recherche et qui font l'objet des trois chapitres du rapport. Les introductions de chacun de ces chapitres proposent une déclinaison plus approfondie de questionnements et d'hypothèses de recherche plus spécifiques.

## **Terrain d'étude**

Notre terrain est constitué par un ensemble de 252 communes dans les deux départements du Val d'Oise (partie orientale de ce département) et de l'Oise (partie méridionale de ce département). Ce choix a été motivé par le fait que le secteur présente quelques particularités par rapport à ceux qui ont été souvent explorés dans le champ des études périurbaines : les pourtours des villes ligériennes, Toulouse, Dijon ou encore l'ouest francilien (voir par exemple Dodier, 2007 ; Dodier *et al.*, 2012 ; Bonnin-Oliveira, 2011). En effet, le terrain d'étude retenu est un espace où se mêlent forêts domaniales et grandes cultures céréalières, qui comprend de nombreuses petites villes tantôt industrielles (Creil, Méru...), tantôt tertiaires (Chantilly, L'Isle-Adam, Senlis...), « rattrapées » par

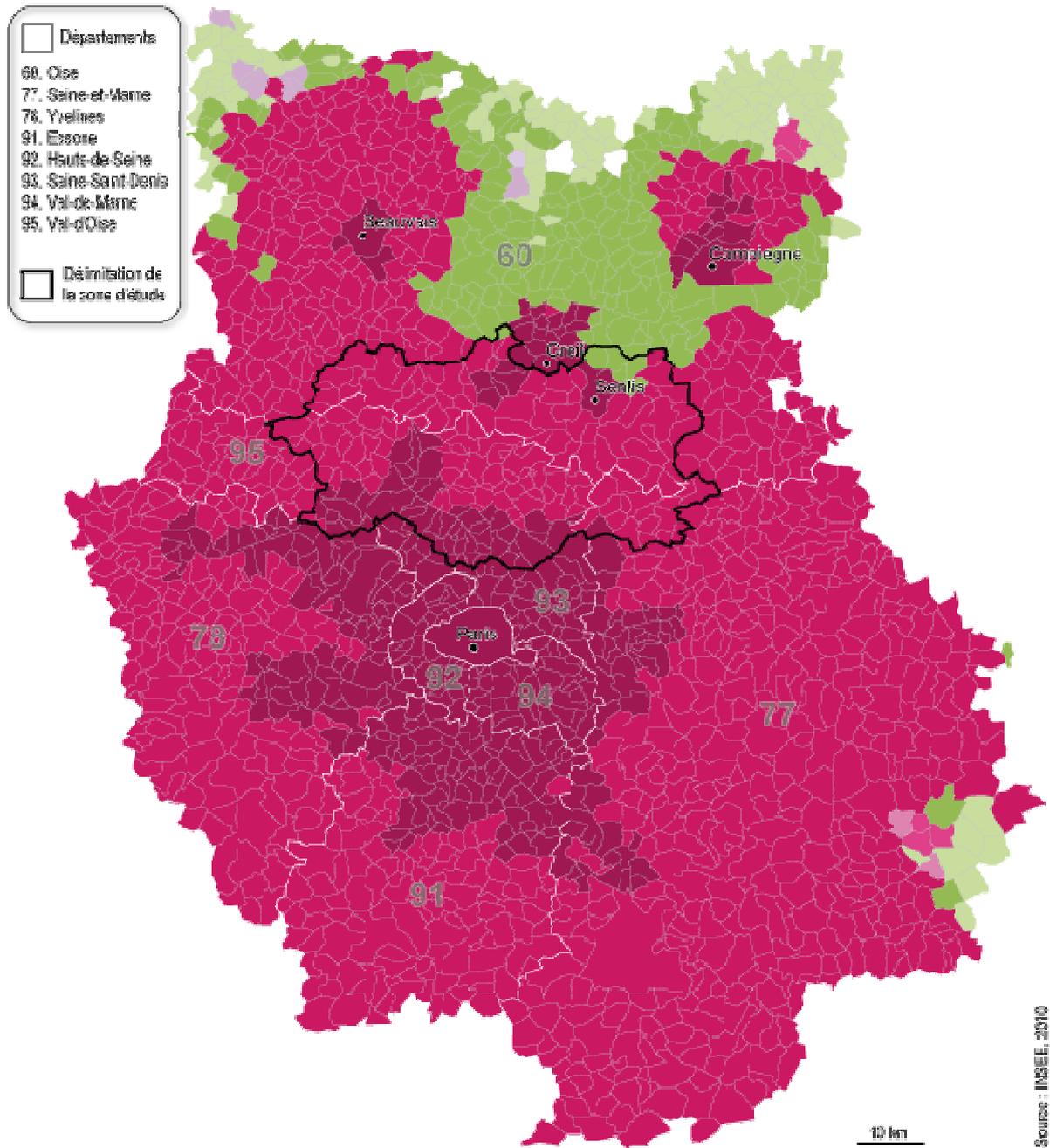
l'extension métropolitaine. C'est donc un « substrat » particulièrement dense, auquel est associé un patrimoine historique particulièrement important. Le processus de périurbanisation de cet espace est plus ou moins avancé, aboutissant à une densification variable, selon la distance à l'agglomération et aux infrastructures de transport, mais aussi selon la spécificité des contextes locaux, avec parfois de fortes contraintes (parc naturel régional et sites naturels classés, plan d'exposition au bruit, etc.). Une partie importante de cette urbanisation a été guidée par des décisions prises par l'Etat au cours des années 1960 : la réalisation de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise et celle de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy. Enfin, de grands contrastes sociaux traversent cette région, avec d'un côté, une surreprésentation d'employés et d'ouvriers sur les franges de l'agglomération parisienne, dans la vallée de l'Oise et dans le pays de Thelle, et de l'autre, une surreprésentation de cadres dans les environs de Senlis, Chantilly et L'Isle-Adam, le reste de la région accueillant plutôt des classes moyennes, avec une surreprésentation des professions intermédiaires.

Les communes sont différemment distinguées par l'INSEE : certaines font partie de l'agglomération parisienne, au Sud, la plupart d'entre elles sont incluses dans la vaste couronne périurbaine, quelques-unes sont dites multipolarisées. Les densités sont très contrastées entre la frange de l'agglomération très dense, et des communes périurbaines à la densité faible, souvent moins de 100 habitants au km<sup>2</sup>.

Si l'on regarde la polarisation de cet espace par l'emploi, on observe, avec les chiffres de 2008 fournis par l'INSEE, l'existence de trois pôles principaux : Cergy, 65 311 emplois ; Sarcelles, 34 300 emplois et Roissy-en-France (pour la partie Nord du grand pôle d'emploi de Roissy), 12400 emplois. Ensuite, il y a un semis de petits pôles locaux de plus de 5000 emplois : Chantilly, 13 600 emplois, Taverny, 12 300 emplois, Eaubonne, 10 500 emplois, Persan-Beaumont 12 500 emplois, l'Isle-Adam, 5100 emplois, Méru, 5700 emplois. Toutefois, il est tout à fait remarquable que dans ce territoire, la plupart des emplois sont hors de ces pôles. Sur les 480 000 emplois que compte ce territoire, 309 800 sont situés en-dehors des pôles de plus de 5000 emplois. Cet espace est dépendant des emplois situés dans l'agglomération. Les navettes domicile-travail sont longues. Alors que les navettes moyennes sont de 10,7 kilomètres à vol d'oiseau en 2008 selon les données de l'INSEE pour l'agglomération parisienne, elles sont de 13,2 pour la couronne périurbaine de Paris et de 14,8 pour notre zone d'études. Ces distances commencent-elles à diminuer ? Entre 1990 et 2008, la part des actifs qui ont un travail à moins de 10 kilomètres à vol d'oiseau de leur domicile diminue de 57 % à 49 %. Toutefois, en valeur absolue, leur nombre s'accroît légèrement passant de près de 230 000 à environ 240 000. Deux phases différentes sont à distinguer : une diminution importante en valeur absolue des actifs qui ont des navettes inférieures à 5 kilomètres entre 1990 et 1999 de près de 20000, puis un regain de près de 15 000 entre 1999 et 2008. Les dynamiques sont donc différentes entre les deux décennies de part et d'autre de l'an 2000. Il faut enfin noter que les distances médianes des navettes sont très différenciées selon les catégories sociales. Elles sont en 2008 de 4,3 km pour les artisans, de 8,8 pour les employés, de 9,5 pour les ouvriers, de 12 pour les professions intermédiaires et de 14,6 pour les cadres.

Ces différents éléments de cadrage du terrain seront précisés dans la suite du rapport, notamment dans les chapitres 2 (sur les pratiques et les représentations des habitants) et 3 (sur les enjeux d'aménagement et le rôle des acteurs locaux).

Figure 0.1 : Terrain d'étude et zonage en aire urbaine de l'INSEE de 2010



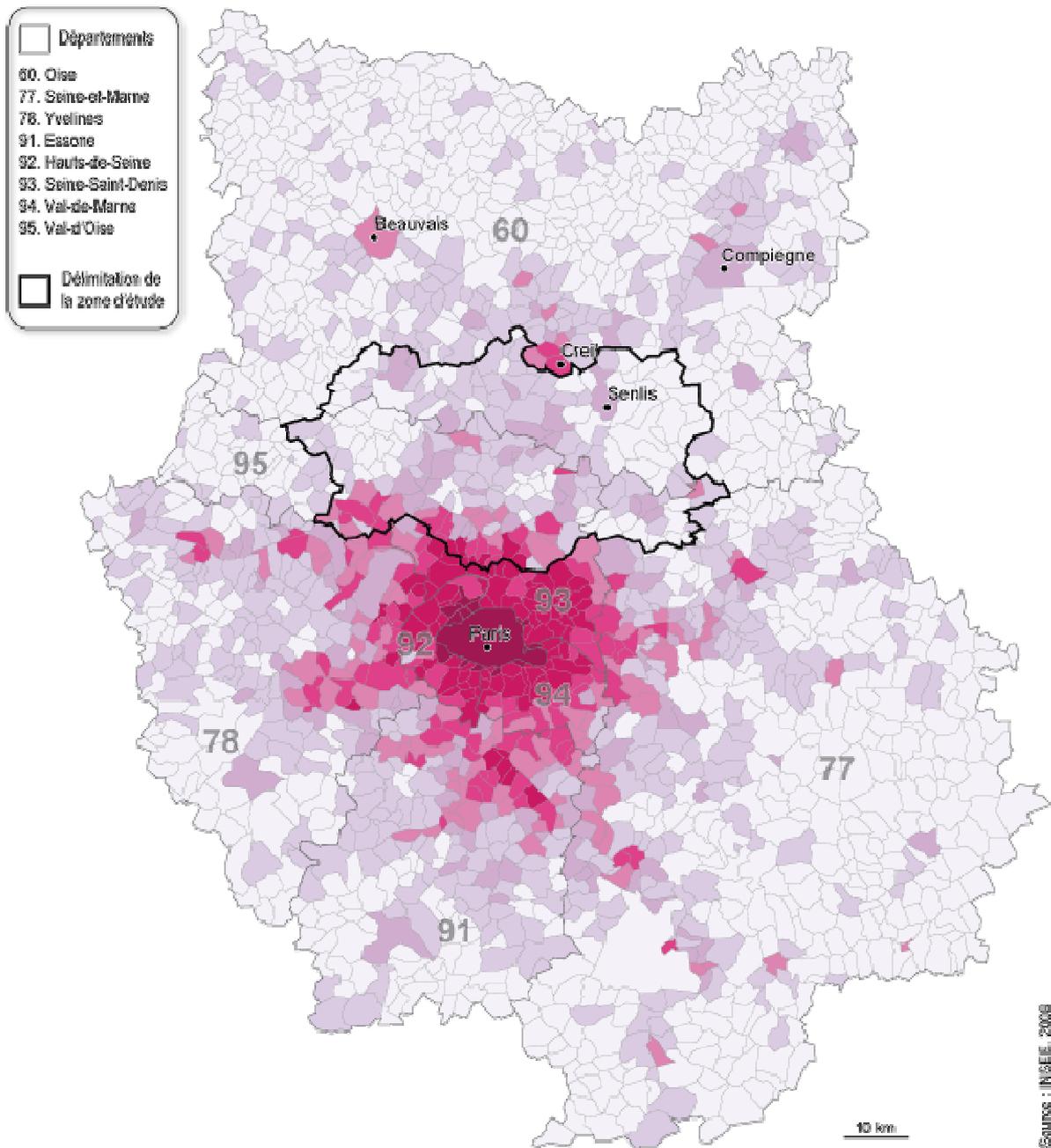
**Catégorie de la commune dans le zonage en aires urbaines**

- Commune appartenant à un grand pôle (10 000 emplois ou plus)
- Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle
- Commune multipolarisée ces grandes aires urbaines
- Commune appartenant à un moyen pôle (5 000 à moins de 10 000 emplois)
- Commune appartenant à la couronne d'un moyen pôle
- Commune appartenant à un petit pôle (de 1 500 à moins de 5 000 emplois)
- Commune appartenant à la couronne d'un petit pôle
- Autre commune multipolarisée
- Commune isolée hors influence des pôles

**Centres des aires urbaines**

Paris

Figure 0.2 : Terrain d'étude et zonage en aire urbaine de l'INSEE de 2008



Source : INSEE, 2008

**Densité par communes (en hab/km<sup>2</sup>)**

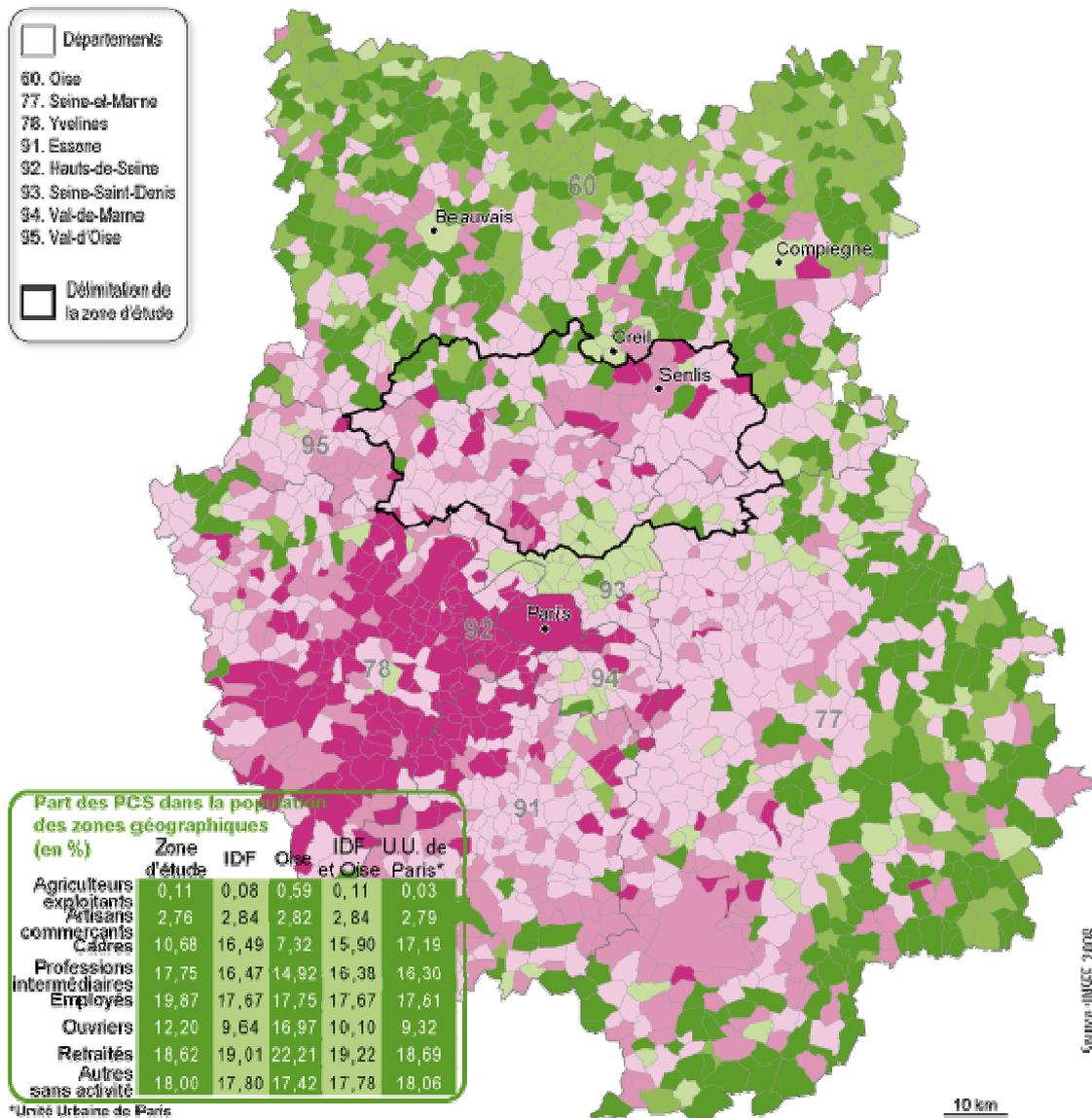


**Indicateurs de la distribution des densités par zones géographiques**

	Zone d'étude	IDF	Oise	IDF et Oise	U.U. de Paris*
<b>Moyenne</b>	620,00	970,61	136,47	697,10	3592,11
<b>Médiane</b>	191,00	155,53	60,94	96,92	4556,39
<b>Minimum</b>	6,04	3,33	9,09	3,33	3,33
<b>Maximum</b>	8383,06	26139,00	3118,12	26139,00	26139,00
<b>Ecart-type</b>	1509,60	3080,77	233,50	2554,44	9018,23

\*Unité Urbaine de Paris

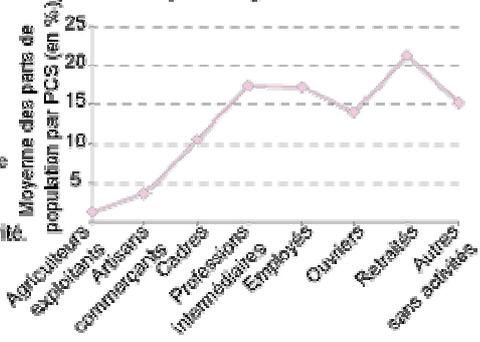
Figure 0.3 : Typologies des communes en fonction des professions et catégories socioprofessionnelles



**Répartition des communes par classe en fonction de la part de population communale par PCS**

- Importante sur-représentation des cadres et sous-représentation des employés et des ouvriers.
- Sur-représentation des retraités et dans une moindre mesure des cadres et artisans commerçants.
- Communes proches du profil moyen avec une faible sur-représentation des professions intermédiaires et une faible sous-représentation des retraités.
- Importante sur-représentation des employés et dans une moindre mesure des ouvriers et autres sans activité.
- Forte sur-représentation des ouvriers et sous-représentation des cadres et professions intermédiaires.
- Sur-représentation des retraités et dans une moindre mesure des ouvriers. Sous-représentation des cadres.

**Composition du profil moyen**



## Méthodologies et organisation du travail

Une pluralité de méthodes a été mobilisée dans le cadre de ce programme de recherche. Celles-ci sont présentées de façon plus approfondie au début des trois chapitres du rapport. Si nous les synthétisons, en voici les principales :

- Un travail bibliographique approfondi sur les périphéries urbaines en France, en Allemagne, en Italie, aux États-Unis et au Canada, avec plus d'une centaine de références répertoriées et analysées dans le premier chapitre du rapport ;
- Une enquête auprès de 98 habitants dans trois secteurs (Ecouen-Ezanville, Méru et Senlis), abordée dans le chapitre 2 ;
- Une enquête auprès de 35 acteurs locaux (élus, chargés de mission), abordée plus spécifiquement dans le chapitre 3 ;
- Une analyse des sites Web de huit intercommunalités de notre terrain d'étude référencant une centaine de lieux à partir de l'iconographie mobilisée sur ces sites, et reprise dans le chapitre 3 du rapport également.

Cette recherche s'est également appuyée sur des travaux nombreux, a agrégé beaucoup de chercheurs et s'est inscrite dans le cadre de nos formations universitaires, le master et magistère d'aménagement de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le master « ingénierie de l'aménagement et du développement local » de Paris-Diderot et le master de géographie de Paris 1. Dans cette configuration, le rapport ne peut rendre compte de l'ensemble du foisonnement des initiatives que le projet a permis parce que certaines d'entre elles se sont situées en marge de ce projet ou à l'intersection de ce projet et d'autres problématiques.

Différents **mémoires de master** ont nourri, plus ou moins directement, ce rapport final :

- Marie Bocquet, *Les marges métropolitaines du Sud de l'Oise, un espace périurbain privilégié ? Enquête auprès des navigants des compagnies aériennes de Roissy – Charles de Gaulle*, M1 d'aménagement sous la direction de Sandrine Berroir et Christophe Quéva en 2012.
- Matthieu Bridonneau, *L'aménagement du centre des villages périurbains dans le Val d'Oise*, M1 d'aménagement sous la direction de Xavier Desjardins en 2012.
- Alexandre Cabo, *La fabrique des territoires par les EPCI : analyse du discours et images des acteurs*, M1 de géographie sous la direction de Renaud R. Le Goix
- Kevin Chrysostome, *Le devenir du territoire périurbain, enjeu du conflit d'aménagement autour de la LGV Roissy-Picardie*, M1 d'aménagement sous la direction d'Antoine Fleury et Sylvie Fol en 2013.
- Helin Karaman, *Les espaces publics des habitants du périurbain*, M2 d'aménagement sous la direction d'Antoine Fleury en 2013.
- Eleonor Lopez-Jollivet, *Quelle insertion urbaine pour les parcs commerciaux périurbains ?*, M1 d'aménagement sous la direction de Xavier Desjardins, 2012
- Hugo Mussou, *Les villes traits d'union : rôle et place dans l'aménagement de la région Ile-de-France depuis les années 1960*, M1 d'urbanisme sous la direction de Xavier Desjardins en 2012
- Eugênia Viana, *L'évolution de l'attractivité des espaces périurbains franciliens ? Le cas de la ville de Méru*, M1 d'aménagement sous la direction de Sylvie Fol, Sandrine Berroir et Antoine Fleury en 2013.
- François Vienne, *Les hauts lieux numériques*, M2 d'urbanisme sous la direction de Nicolas Douay, 2013.

Ce travail s'appuie également **sur des travaux d'ateliers** :

- Hugo Crespy, Coralie Hyafil, Frédéric Larose et Élise Sampoux, *Les espaces publics des densités intermédiaires*, atelier de master 2 urbanisme de Paris 1, sous la direction d'Antoine Fleury et Xavier Desjardins, 2013 ;

- Lewis Aupy, Farid Abderemane, Bénédicte Agbanglanon, Sophiane Ben Yaala, Déborah Boke, Adeline Chartier, Laurianne Hervé, Laureline Hilaire, Margaux léger, Julien Lebrech, Justine Lebourg, Karen Lellouche, Ronan Lesergent, Abdelhaq Manssouri, Alixia Miaux, Roch Teissandier et Hugo Toussaint, Atelier de Master 1, Université Paris Diderot, sous la direction de Sandrine Berroir et Frédéric Santamaria.

Le 31 mai 2013, un séminaire a réuni les présentations d'une quinzaine d'étudiants pour restituer ces différents travaux de recherche. Ces travaux ont été discutés par des collègues qui nous ont fait l'amitié de contribuer à ce séminaire : Anne Aguiléra, Benjamin Motte et Lionel Rougé.

### **Diffusion des résultats**

Certains résultats de ce projet de recherche ont donné lieu à des **communications et publications**. Il est à noter que le présent rapport ne rend pas compte de l'ensemble des travaux menés dans le cadre de ce projet de recherche. En effet, certains articles ont également été publiés ou sont en cours d'évaluation. Les résumés de ces articles figurent en annexe du présent rapport.

### **Communications**

Berroir B., Delage M., Fleury A., Fol S., Guérois M., Vallée J., 2014, « Mobilité au quotidien et accès aux ressources locales dans les espaces périurbains », Journées APERAU 2014 - Colloque *Vivre en ville*, UQAM, Montréal, 27 et 28 mai.

Berroir B., Fleury A., Fol S., Guérois M., Vallée J., Viana E., 2014, « Petites villes dans les franges de l'aire métropolitaine parisienne : entre ancrages locaux et intégration métropolitaine Colloque Aux frontières de l'urbain. Petites villes du monde: émergence, croissance, rôle économique et social, intégration territoriale, gouvernance, Université d'Avignon, 22-24 janvier.

BerroirS., Delage M., 2014, « Le périurbain à l'épreuve de la durabilité commerciale ? » Colloque de l'ASRDLF, Université Paris Est Marne-la-Vallée, 7-9 juillet.

DouayN. et Le Goix R., 2014, « Les territoires quotidiens des espaces des densités intermédiaires au prisme des réseaux » sociaux, séminaire « Formes et devenir des espaces périurbains en Île-de-France », LabEx DYNAMITE/Réseau français « Recherche Habitat Logement » (REHAL), 9 octobre.

Fleury A., 2014, « Espaces publics et développement durable. Retour sur deux expériences de recherche », Séminaire Babel, Université de Reims Champagne-Ardenne, 4 décembre.

Fleury A., Karaman H., 2014, « Il n'y a personne et quand on y voit des gens, ils sont moins bêtes que dans la ville » : quels espaces publics dans les pratiques et représentations des habitants du périurbain ? Colloque *L'espace en partage* : *approche interdisciplinaire de la dimension spatiale des rapports sociaux*, Université de Rennes, 9-11 avril.

Quéva C. et LeGoix R., 2014, « Un regard comparatif sur les concepts pour penser les périphéries urbaines » (Europe, Amérique du Nord), séminaire « Formes et devenir des espaces périurbains en Île-de-France », LabEx DYNAMITE/Réseau français « Recherche Habitat Logement » (REHAL), 9 octobre.

### **Articles publiés**

Desjardins X., Fleury A., 2014,, « Les espaces publics dans les territoires de densités intermédiaires : conceptions, usages et potentialités », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 54 / n°3-4 | 2014, mis en ligne le 01 février 2015, consulté le 03 avril 2015. URL : <http://rge.revues.org/5297>

Desjardins X., 2013, « Des centres commerciaux accessibles sans voiture », in Rougé L., Gay, C., Landriève S., Lefranc-Morin A. (dir.), *Réhabiliter le périurbain, comment vivre et bouger autrement dans ces territoires ?*, Editions la Loco, p. 88-90.

### **Articles en cours de soumission ou d'évaluation**

Berroir S., Delage M., Fleury A., « Commerce et proximités dans la fabrique périurbaine. Le cas des franges nord de la métropole parisienne », *Géographie, Économie, Société*, soumis.

Bretagnolle A., « La naissance du périurbain comme catégorie statistique en France », Article à paraître dans *L'Espace Géographique*, 2015, n°1

Fleury A., « Les périurbains et leurs espaces publics. Enquête sur les franges nord de la métropole parisienne », *Développement durable et territoires*, soumis.

Fleury A., « Quels espaces publics pour repenser le périurbain ? », in L. Costes, O. Mandon (dir.), *Territoires du péri-urbain : quelles nouvelles formes d'appropriation ? Actes du colloque d'Évry, 13 novembre 2014*, Paris, Éditions L'Harmattan, collection « Institut de la ville et du développement », à paraître.

Vienne F., Douay N., Le Goix R., Servero M., « Le(s) territoire(s) des réseaux sociaux numériques : le cas des géoréférencements sur Facebook », *Territoires en mouvement*, à paraître.

## Références citées dans l'introduction

- Augé M. (1992), *Non-lieux, Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, éditions du Seuil.
- Berroir S., Cattan N. (2005), « Les représentations de l'étalement urbain en Europe : essai d'interprétation », in Berque A., Bonin, P., Ghorra-Gobin C. (dir.), *La ville insoutenable*, Paris, Belin, coll. Mappemonde, p. 87-96.
- Bonerandi E., Landel P.-A. et Roux E. (2003), « Les espaces intermédiaires, forme hybride : ville encampagne, campagne en ville ? », *Revue de géographie alpine*, 91-4, p. 75-77.
- Bonnemaison, J. (1981), « Voyage autour du territoire », *L'espace Géographique*, 4, p. 249-262.
- Bonnin-Oliveira S. (dir.) (2011), *Les "pôles secondaires" dans la réorganisation des mobilités : maturité et durabilité des espaces périurbains ?*, rapport final de la proposition de recherche MAPA no D0924 (090 2034), consultation de recherche PUCA « La mobilité et le périurbain à l'impératif de la ville durable : Ménager les territoires de vie des périurbains ».
- Charmes, E., Léger, J.-M. (2009), « Retour sur la Ville émergente », *Flux*, n°75, p. 80-98.
- Chombart de Lauwe P.-H. (1982), *La Fin des villes : mythe ou réalité ?*, Calmann-Lévy, 246 p.
- Clerc P. (2004), « Lieu », *Hypergeo*, <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article214>
- Clerc P. (2004), « Haut lieu », *Hypergeo*, <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article144>
- De Certeau M. (1990), *L'invention du quotidien*, Tome 2, Paris, Gallimard, 416 p.
- De La Soudière M. (2002), « Dans l'ombre des hauts lieux : plaider pour l'ordinaire des espaces », *Estuarina. Sciences humaines et environnement*, « L'invention de l'estuaire. Patrimoines, territoires, représentations », 3, p. 203-215.
- Debarbieux B. (1995), « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », *L'Espace géographique*, n°2, p. 97-112.
- Debarbieux B. (1996), « Le lieu, symbole et fragment du territoire », *Espaces et sociétés*, 82-83, p. 12-35.
- Debarbieux, B. (2003), « Territoire », in Lévy, J., Lussault, M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 910-912.
- Deleuze G., Guattari F. (1980), *Mille plateaux, capitalisme et schizophrénie*, Paris, Éditions de Minuit.
- Di Méo G. (1996), *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, 207 p.
- Di Méo G. (1998 a), *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 320 p.
- Di Méo G. (1998 b), « Le territoire: un concept essentiel de la géographie sociale », *Les documents de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen*, 7, p. 55.
- Dodier R. (2007), « Quelle articulation entre identité campagnarde et identité urbaine dans les ménages « périurbains »? », *Norois* [En ligne], 202 | 2007/1, <http://norois.revues.org/1616>
- Dodier R. (dir.) (2007), *Vivre les espaces périurbains*, *Norois*, vol. 205, n°4.
- Dodier R., Cailley L., Gasnier A., Madoré F., 2012, *Habiter les espaces périurbains*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 220 p.
- Donadieu D. (1998), *Campagnes urbaines*, Paris, Actes Sud – ENSP.
- Donadieu D., Fleury, A. (2003), « La construction contemporaine de la ville-campagne en Europe », *Revue de géographie alpine*, 91-4, p. 19-29.

- Dubois-Taine G., Chalas Y. (1998), *La ville émergente*, Editions de l'Aube, 285 p.
- Dumont M., Hellier E. (2010), *Les nouvelles périphéries urbaines : formes, logiques et modèles de la ville contemporaine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 218 p.
- Elissalde B. (2002), « Une géographie des territoires », *L'Information géographique*, 66, 2, p. 193-205.
- Gentelle P. (1995), « Haut lieu », *L'Espace Géographique*, n°2, p. 135-138.
- Haesbert R. (2003), « Déterritorialisation », in Lévy, J., Lussault, M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 244-245.
- Lévy J. (1994), *L'espace légitime*, Paris, Presses de la FNSP.
- Mirloup J. (dir.) (2002), *Régions périmétropolitaines et métropolisation*, Orléans, Presses universitaires d'Orléans, coll. CEDETE.
- Morel-Brochet A. (2007), « À la recherche des spécificités du mode d'habiter périurbain dans les représentations et les sensibilités habitantes », *Norois* [En ligne], 205 | 2007/4, <http://norois.revues.org/1237>
- Poulot M. (2013), « Du vert dans le périurbain. Les espaces ouverts, une hybridation de l'espace public (exemples franciliens) », *Espaces Temps*, <http://www.espacestems.net/articles/du-vert-dans-le-periurbain-les-espaces-ouverts-une-hybridation>
- Raffestin C. (1986), « Écogenèse territoriale et territorialité », in Auriac, F. et Brunet, R. (dir.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, p. 173-183.
- Thomsin L. (2001), « Un concept pour le décrire : l'espace rural rurbanisé », *Ruralia*, n°09.
- Turgeon L. (1998), *Les entre-lieux de la culture*, Québec, Presses de l'Université Laval et L'Harmattan (Coll. « Intercultures »), 493 p.
- Vanier M. (2000), « Qu'est-ce que le tiers-espace : territorialités complexes et construction politique », *Revue de géographie alpine*, 88-1, p. 105-113.
- Vanier M. (2003), « Le périurbain à l'heure du crapaud buffle : tiers espace de la nature, nature du tiers espace », *Revue de géographie alpine*, 91-4, p. 79-89.

# Chapitre 1 - Penser les densités intermédiaires. Un regard comparatif sur les concepts mobilisés pour penser les périphéries urbaines (Europe, Amérique du Nord)

Sandrine Berroir, Antoine Brès, Xavier Desjardins, Nicolas Douay, Sylvie Fol, Renaud le Goix, Christophe Quéva

Coordination : Christophe Queva

## Introduction

Le « périurbain » est devenu depuis une quarantaine d'années un référentiel important de l'urbain : en Europe comme en Amérique du Nord, on peut s'accorder sur un certain nombre de constantes pour lesquelles formes, dynamiques et évolutions des périphéries urbaines, se rejoignent. L'étalement, les modes de vie liés à l'automobile et un rapport discontinu à l'espace urbain et aux nouvelles centralités périphériques se traduisent par une double dynamique de fragmentation spatiale accrue d'une part, et de densification des espaces intermédiaires d'autre part. Un certain nombre de « lieux » émergent et s'affirment au sein des périphéries urbaines, tant dans leur extension spatiale (le lotissement, l'habitat pavillonnaire groupé, le petit collectif, l'habitat diffus) que dans les discours sur le polycentrisme métropolitain : les lieux d'activité et de chalandise sont éclatés entre le centre principal, les pôles secondaires dans l'orbite proche du centre, et les nouvelles centralités émergentes. De fait, la vie périphérique semble imposer ses modalités, ses normes, ses pratiques. Les modes et lieux de consommation dépendent étroitement des centres-commerciaux, lieux de consommation de masse qui rassemblent à la fois les espaces commerciaux franchisés et les espaces de loisirs (centre ludo-commerciaux, cinémas multiplex). Les contraintes de mobilités sont fortes, entre la dépendance à l'automobile et la concentration des flux le long des quelques axes structurants de transport collectifs – là où ils existent. Les référentiels sociaux et familiaux aussi comptent. Par exemple, les inégalités d'accès à l'emploi comptent avec l'éloignement entre les lieux de travail et les lieux de résidence, dans la plupart des cas : les contraintes de la vie familiale et scolaire structurent le temps des ménages de manière parfois inégalitaire. D'autres référentiels se construisent : des modes d'habiter (la maison et le lotissement) aux modalités de gouvernance, puisque les espaces périphériques apparaissent, d'une part, comme des laboratoires de coopération intercommunale (Denizot *et al.*, 2001) et, d'autre part, comme des lieux d'adoption précoce des modalités de la gouvernance urbaine privée (Le Goix, 2009).

En Europe comme en Amérique du Nord, le regard sur les périphéries urbaines se caractérise par une tension. Dans le contexte d'une pensée de l'urbain généralisé contre l'urbanité (Choay, 1994; Ascher, 1995), l'analyse de l'urbain périphérique révèle un hiatus entre des catégories définies *a priori* par la statistique publique d'une part, et les catégories observées, analysées et construites, d'autre part. Ces catégories statistiques sont partiellement occultantes, dans le cadre de métropoles à la fois étalées, polycentriques et en renouvellement. Elles n'apparaissent ainsi pas suffisamment opératoires pour saisir la complexité et le caractère évolutif de ces périphéries. En revanche, de nombreux travaux menés dans différents pays, se sont attachés à mettre en évidence cette

complexité des périphéries urbaines, et à la traduire dans des catégories conceptuelles que nous nous proposons d'interroger. Des notions comme celles de *post-suburbs* (Lucy et Phillips, 1997) en Amérique du Nord, de *Zwischenstadt* (entre-ville) en Allemagne (Sieverts, 2001), de *citta diffusa* (ville diffuse) en Italie (Indovina, 1990), ou encore celle de « tiers-espace » en France (Vanier, 2000), évoquent les mêmes types d'espaces complexes. L'objet de ce premier chapitre du rapport est dès lors de porter un regard comparatif sur les notions mobilisées dans différents pays d'Europe (France, Allemagne, Italie) et en Amérique du Nord, afin d'interroger et de tenter d'enrichir la notion de périurbain, tout en reconnaissant la diversité des contextes et des approches.

Dans quelle mesure l'analyse croisée des processus de desserrement urbain et des concepts qui leur sont associés met-elle en évidence une diversité d'objets « périurbains » – marquée par le poids des contextes territoriaux et scientifiques ? Comment les notions mobilisées pour penser les périphéries urbaines en Europe et en Amérique du Nord peuvent-elles contribuer à revisiter la notion-même de « périurbain » ? Notre recherche s'appuie sur un travail bibliographique approfondi, avec une centaine de références analysées dans différents contextes (France, Italie, Allemagne, Canada et États-Unis), afin d'identifier les principales notions mobilisées pour y penser les périphéries urbaines et leurs dynamiques. Le croisement des contextes permet tout d'abord d'éclairer les dynamiques de desserrement urbain en Europe et en Amérique du Nord, et d'identifier un certain nombre de proximités dans les morphologies, les rythmes et les acteurs de ce desserrement – au delà du poids des contextes nationaux, régionaux et locaux. En outre, la confrontation des grandes notions mobilisées pour penser les périphéries urbaines dans toute leur complexité valorise l'idée d'une certaine circulation des notions entre les différents contextes étudiés. L'ensemble aboutit à une proposition de grille d'analyse conceptuelle des périphéries urbaines, destinée à aller au-delà du foisonnement des notions et au-delà du « périurbain ».

## **1 Émergence et diffusion du processus de desserrement urbain dans les différents contextes étudiés**

Dans tous les pays industrialisés, les moyens de transport rapide, ferroviaire puis automobile ont permis un large mouvement de desserrement urbain. À partir de la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, ce processus conduit à un desserrement résidentiel et économique assez différent selon les pays. Si les premières *suburbs* américaines attirent les classes supérieures, selon un modèle hérité du mouvement de suburbanisation anglais (Fishman, 1987), dans d'autres pays, comme la France et l'Allemagne, les banlieues sont d'abord industrielles et ouvrières et davantage issues d'un processus de desserrement des activités. À partir de la banalisation de l'automobile, le processus s'accélère. L'automobile permet d'aller plus vite et d'élargir les zones potentiellement urbanisables. Un même processus de desserrement se produit dans tous les pays d'Europe occidentale (Barattucci, 2014 ; Bauer et Roux, 1976 ; Cavailhès, 2004 ; Dematteis, 1998 ; Kahnert, 1998 ; Wiessner, 2001) et en Amérique du Nord à partir d'ingrédients communs (Jackson, 1985 ; Fishman, 1987 ; Bae et Richardson, 2004 ; Beauregard, 2006) : le développement du salariat, l'accès au crédit pour l'achat d'un logement et des politiques publiques favorisant l'accession à la propriété, une énergie durablement peu chère et des investissements publics dans l'amélioration des réseaux de transport, principalement les réseaux routiers. Toutefois, selon les pays, le rythme, la forme et l'intensité du desserrement diffèrent. L'automobile n'a pas connu le même rythme de diffusion. En 1960, aux États-Unis, 78,5 % des ménages ont une automobile contre seulement 35 % en France (Center for Transportation Analysis et INSEE). Les héritages ruraux, les politiques d'aides à l'accession à la propriété ou encore les politiques d'urbanisme ont également façonné différemment le desserrement. Il ne s'agit pas ici de mener une comparaison des processus eux-mêmes, mais de présenter leurs principales étapes et leurs caractéristiques majeures telles qu'elles sont décrites dans

la littérature scientifique. Dans cette perspective, les différents contextes ont été étudiés au prisme d'une grille de lecture croisant la mesure et le rythme du desserrement, les caractéristiques sociales et de l'emploi dans les périphéries urbaines, et enfin la caractérisation générale de la morphologie « périurbaine ».

### 1.1. La mesure desserrement urbain en Europe et en Amérique du Nord

Avant d'analyser les rythmes et les spécificités des formes de desserrement urbain dans les différents contextes étudiés, nous proposons de partir des catégories existantes qui y sont mobilisées pour définir les espaces de densités intermédiaires : les « couronnes périurbaines » (France), les *Zwischenräume* ou « espaces intermédiaires » (Allemagne), les « communes semi-urbaines et semi-rurales » (Italie), les *suburbs* (Amérique du Nord).

En France, c'est une définition fonctionnelle du « périurbain » qui s'est imposée, avec l'apparition à la fin des années 1990 de la notion d'aire urbaine, forgée par l'INSEE (Le Jeannic, 1997). L'aire urbaine – dans la définition en œuvre depuis 2010 – se compose d'un pôle urbain (petit, moyen ou grand<sup>2</sup>) et d'une couronne périurbaine, regroupant l'ensemble des communes envoyant au moins 40 % de leurs actifs vers le pôle urbain ou une autre commune de l'aire urbaine. En France, au début des années 2010, on estime qu'environ 30% de la population vit dans des espaces périurbains, conçus comme en discontinuité morphologique des agglomérations mais dans la continuité fonctionnelle de celle-ci.

En Allemagne, la différenciation des espaces ruraux, urbains et « périurbains », s'est longtemps fondée sur la maille administrative des arrondissements (*Kreise*), avant de valoriser de plus en plus la maille communale. Depuis 2005<sup>3</sup>, est apparue la notion d'« espace intermédiaire » (*Zwischenraum*), que l'on pourrait rapprocher de la catégorie du « périurbain » en France – celle-ci étant située entre les espaces centraux (*Zentralraum*), urbains, et les espaces périphériques et ruraux (*Peripherraum*). Ces trois principaux types d'espaces (*Raumtypen*), définis par l'office fédéral de l'aménagement (BBR, *Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung*), se fondent sur deux principaux critères :

- La densité de population permettant de définir des espaces peu denses et ruraux (moins de 150 habitants / km<sup>2</sup>), denses et urbanisés (plus de 300 habitants / km<sup>2</sup>), ou intermédiaires (entre 150 et 300 habitants / km<sup>2</sup>) ;
- La proximité d'une ville centrale (*Oberzentrum*) ou de villes de rangs secondaires (*Mittelzentren* et *Unterszentren*), avec l'idée d'une accessibilité différenciée aux principaux services et aux emplois. Ce critère permet de différencier des espaces très centraux, centraux, périphériques ou très périphériques.

Dans cette typologie, les espaces intermédiaires relèvent d'une logique d'« espaces de suburbanisation diffuse » (*erweiterten Suburbanisierungsgebiete*)<sup>4</sup> ou d'« urbanisation partielle » (*teilweise städtisch*), pour reprendre les termes de l'office fédéral de l'aménagement (BBR, 2005). Les espaces se rapprochant le plus des espaces périurbains tels que nous les avons définis plus haut dans le contexte français correspondraient dès lors à deux principaux types d'espaces rassemblant au total 24,8 % de la population en 2006 (contre 67,7 % pour les espaces centraux et de banlieue dense ; 7,5

---

<sup>2</sup> Un petit pôle urbain est une unité urbaine regroupant de 1500 à 5000 emplois ; un pôle urbain moyen, une unité urbaine regroupant de 5000 à 10 000 emplois

<sup>3</sup> Cette typologie a été actualisée en 2010. Elle reprend les mêmes critères, mais démultiplie les types d'espaces (très centraux / centraux / périphériques / très périphériques) et les caractéristiques de chacun d'entre eux au prisme des densités et de l'occupation du sol (urbanisé / partiellement urbanisé / rural). Les espaces périurbains y apparaissent plus difficiles à appréhender. C'est pourquoi c'est ici la typologie de 2005 qui est évoquée.

<sup>4</sup> Ces espaces périurbains sont dès lors différenciés des espaces de « suburbanisation dense » (*engeren Suburbanisierungsgebiete*, ou banlieues) des périphéries urbaines proches.

% pour les espaces périphériques de très faible densité) :

- Les espaces intermédiaires aux faibles densités (*Zwischenräume mit geringer Dichte*), situés en périphérie d'une « ville centrale », avec des densités moyennes autour de 150 habitants / km<sup>2</sup> ; ils rassemblent 7,4 % de la population ;
- Les espaces périphériques marqués par des tendances à la densification (*Periphereräume mit Verdichtungsansätzen*), localisés autour de villes petites ou moyennes, avec des densités moyennes inférieures à 150 habitants / km<sup>2</sup> ; ils regroupent 17,4 % de la population.

Ces différents types d'espaces sont définis à deux échelles administratives : celle des arrondissements (*Kreise*) et celle de la commune (*Gemeinde*) et de leurs groupements (*Gemeindeverbände*).

En Italie, à la catégorie périurbain, qui n'existe pas, se substituent deux catégories de communes en interface entre l'urbain et le rural : les communes semi-urbaines (*semi-urbana*) et semi-rurales (*semi-rural*). Ces quatre catégories ont été construites à partir d'une analyse en composantes principales très complexe et basée sur une grande diversité d'indicateurs portant aussi bien sur l'emploi, la densité, que sur le niveau scolaire, les déplacements domicile-travail. Elles reflètent le fait que le processus de desserrement urbain s'est particulièrement développé en dehors des territoires métropolitains, notamment en périphérie rurale des villes moyennes et petites, simultanément à la montée en puissance des systèmes productifs locaux à l'échelle des districts industriels. Durant la première décennie du siècle, 700 000 italiens ont quitté les métropoles tandis que 3 millions d'hectares agricoles étaient sacrifiés à l'urbanisation. Le phénomène a été assez analogue dans toutes les régions, même les mieux administrées comme la région Émilie-Romagne où la consommation de sol a doublé en 20 ans dans les décennies 70 à 90, à population égale. Ainsi desserrement résidentiel et artificialisation du sol sont allés de pair : la population des agglomérations millionnaires en habitants (Rome, Milan, Turin, Naples) a connu son pic en 1980 où elle représentait 18,8 % de la population totale pour revenir en 2012 à 16,8 %. Simultanément, la population dite « urbaine », c'est-à-dire « domiciliée dans des villes de plus de 1 000 habitants », a continué d'augmenter en proportion passant dans la même période de 66,7 % à 68,6 % de la population totale. Tandis qu'à l'échelle du territoire national, l'artificialisation du sol est passée d'un peu plus de 8 700 km<sup>2</sup> dans les années 50 à près de 22 000 km<sup>2</sup> en 2012, soit de 2,9 % à 7,3 % de sa superficie en six décennies.

Enfin, en Amérique du Nord, la notion de *suburb* est définie comme l'ensemble des périphéries circonscrites par une aire métropolitaine, au-delà des limites de la ville-centre. Cette définition est concrètement mise en œuvre dans un système emboîté prenant en compte plusieurs niveaux d'agrégation, et qui repose sur les mailles des comtés aux USA et des municipalités au Canada. Sur la base d'un critère de lien avec la métropole défini par les navettes domicile-travail, les comtés ou municipalités périphériques sont associés aux pôles centraux des aires métropolitaines<sup>5</sup>. Aux États-Unis, la part de population vivant en banlieue n'a cessé de progresser depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle, passant de 7 % en 2010 à 50 % en 2000. Au dernier recensement de 2010, elle atteint 51 % de la population totale, tandis que la population des villes-centres est restée pratiquement stable depuis les années 1930, oscillant entre 30 % et le tiers de la population (Mather *et al.*, 2011).

Ces différentes catégories cachent naturellement une grande diversité de contextes mais aussi de rythmes du desserrement urbain.

---

<sup>5</sup> Les aires métropolitaines sont de deux sortes aux États-Unis et au Canada : les *Metropolitan Statistical Areas* aux USA et Région Métropolitaine de Recensement au Canada sont des agglomérations de plus de 50 000 habitants tandis que les *Micropolitan Statistical Areas* aux USA et Agglomérations de Recensement au Canada sont des agglomérations de plus de 10 000 habitants, selon des définitions qui évoluent dans le temps.

## 1.2. Le rythme du desserrement et le rôle des politiques publiques

En France, après la seconde guerre mondiale, la forte croissance démographique de la population française a d'abord alimenté l'extension continue et la densification des pôles urbains. C'est à partir des années 1960, alors que se termine l'exode rural, que le mouvement de croissance des entités urbanisées commence à se manifester au-delà de ces périmètres agglomérés. Cette tendance à un développement urbain plus diffus est d'abord apparue en région parisienne, avant de se diffuser dans l'ensemble du réseau urbain français (Le Jeannic, 1997). À l'échelle nationale, c'est entre 1975 et 1990 que le mouvement de périurbanisation résidentielle est le plus important. Il devient alors emblématique des modalités de la croissance urbaine. L'accession à la propriété, soutenue à partir des années 1960, est renforcée par la réforme de 1977 des aides au logement. Les migrations résidentielles des centres urbains vers les périphéries dominant alors très largement, faisant de la périurbanisation un mouvement d'« exode urbain » (Merlin, 2009). Depuis 1990, les taux de croissance de la population des villes-centres, des banlieues et des couronnes périurbaines tendent à se rapprocher. La périurbanisation se poursuit à un rythme inférieur à celui des années antérieures (1 % dans les années 1990, 1,3 % en 1999) et la croissance démographique des villes-centres et des banlieues reprend depuis 1999 avec, respectivement, une croissance de 0,3 % et 0,6 % par an (Baccaini, 2009). Le mouvement de périurbanisation s'est considérablement diversifié, puisque les migrations des centres urbains vers les communes périurbaines ne représentent désormais plus qu'un quart de l'ensemble des flux migratoires (Dodier, 2012). Les déménagements au sein même des espaces périurbains prennent progressivement de plus en plus d'importance.

Dans le cadre allemand, le processus de desserrement urbain – *Suburbanisierung*, suburbanisation (Burdack et Hesse, 2007) – se caractérise par des spécificités liées à la fois aux caractères morphologiques du tissu urbain allemand – beaucoup plus dense que dans les autres pays analysés ici<sup>6</sup> – et surtout aux trajectoires différenciées, héritées de la partition, entre l'Est et l'Ouest du territoire. En effet, dans l'ex-RDA, l'étalement urbain avait été fortement contenu par le régime socialiste au profit d'ensembles de logements collectifs (les *Plattenbau*) construits dans les banlieues proches des villes : « les processus de périurbanisation qui ont marqué, après la guerre, le développement des villes dans les pays occidentaux [et à l'Ouest de l'Allemagne], ont été ici inexistantes (...). Les quartiers de maisons individuelles en ville et en banlieue représentaient les vestiges de formes de propriété et d'habitat idéologiquement condamnées, antérieures à l'époque socialiste et datant essentiellement des années 1930 » (Wiessner, 2001). Après la Réunification, le processus de « suburbanisation » s'est enclenché à l'Est – avec la construction de logements individuels, le déplacement d'activités du centre vers les périphéries urbaines, l'installation de nouvelles infrastructures, etc. – souvent de façon assez massive et rapide, alors que les anciens *Länder* (à l'Ouest de l'Allemagne) étaient marqués par ce processus périurbain depuis déjà plusieurs décennies et commençaient à connaître un ralentissement du mouvement de desserrement. Dans ce cadre, l'étalement urbain s'est vu largement canalisé par les politiques d'aménagement en Allemagne, en particulier à l'Ouest. En effet, en comparaison des autres pays européens, « l'Allemagne, qui a vécu un regroupement communal dès la fin des années 1960, connaît moins l'étalement urbain, du fait d'une dynamique urbaine plus encadrée, en particulier au niveau des *Länder* (États), grâce à des documents d'urbanisme plus hiérarchisés ainsi qu'à un meilleur maillage des réseaux de transport en commun » (Ziegler, 2013). De fait, le desserrement urbain a pu être davantage contenu en Allemagne que dans d'autres pays européens, en raison des fusions communales – mises en œuvre dès les années 1960 et 1970 à l'Ouest et à partir des années 1990 et 2000 à l'Est – qui ont permis aux communes (*Gemeinde*) de se doter de documents d'aménagement local (*Bauleitplanung*) à même de maîtriser les processus de périurbanisation dans leurs politiques de planification locale. Entre l'échelon communal et l'échelon du *Land*, la région de planification (*Planungsregion*) constitue également un échelon majeur de l'aménagement à l'échelon local

---

<sup>6</sup> La densité moyenne de population en 2012 est ainsi de 232 habitants/km<sup>2</sup> en Allemagne, contre 117 en France métropolitaine, 33 aux États-Unis, 4 au Canada (Source : ONU, *World Population Prospects*, 2012).

(Quéva, 2007). Ainsi, « un encadrement de l'extension urbaine par une planification plus directive que par le passé a favorisé la définition de limites de villes plus franches » (Hecker, 2009). Aujourd'hui, le processus de desserrement urbain se poursuit selon trois modalités, d'après les analyses de l'office fédéral de l'aménagement (BBR, 2005) : de manière polarisée autour de pôles périphériques (*randstädtisch*), de manière continue aux marges urbaines les plus éloignées (*peripher*), et même parfois de manière diffuse quel que soit le type d'espace concerné (*ubiquitär*). Ces trois modalités incarnent ainsi une complexification croissante du desserrement urbain.

En Italie, les spécificités de la situation italienne au regard du processus de desserrement urbain tiennent à la fois à l'héritage politique et urbain du territoire italien, aux caractéristiques même du processus tel qu'il s'y est développé depuis les années 1960. À l'orée de l'ère fordiste, le territoire italien disposait d'une armature urbaine forte qui était basée sur un nombre important de villes moyennes et de bourgs constitués en systèmes régionaux, et à laquelle s'ajoutaient deux grandes villes de dimension européenne, Milan et Rome (Rozenblat et Cicille, 2004). C'est ce qui a conduit Giuseppe Dematteis à discerner deux modèles historiques d'urbanisation (1998), l'un anglo-saxon et l'autre méditerranéen – auquel appartient bien entendu l'Italie – qui auraient été de son point de vue déterminants dans les formes adoptées par le desserrement urbain. À l'exception des banlieues qui ont vu le jour dans les périphéries immédiates des principales villes, ce processus s'est produit en Italie pour l'essentiel à l'extérieur de ces villes, à partir de noyaux originels, bourgs et villages, situés au sein de régions fortement urbanisées. La société urbaine a d'une certaine manière « colonisé » la campagne environnante et en a transformé l'aspect, tout en conservant cependant son caractère rural. La phase principale de ce desserrement s'est située durant les années 70, soit simultanément au processus économique qualifié de « décentralisation productive » (Rivière, 2004). Dans ce contexte, le processus de desserrement a été moins analysé sous l'angle de l'extension de la sphère d'influence des villes que de l'émergence de la *campagna urbanizzata*, « campagne urbanisée », telle que décrite par Giuseppe Samona en 1968. Le desserrement urbain, en raison du substrat rural antérieur, a été tôt vu comme un processus de densification des « milieux ruraux » dotés d'une certaine autonomie en emploi. On peut identifier trois grandes phases pour analyser le processus de desserrement urbain qui s'est développé jusqu'à aujourd'hui en Italie (Barattucci, 2006). Dans un premier temps, l'Italie a connu une augmentation rapide de la construction d'habitations qui s'est réalisée essentiellement dans l'espace rural sans véritable planification et parfois de manière illégale (*l'abusivismo* évoqué par Aurélien Delpirou et Dominique Rivière, 2013). C'est la *campagna urbanizzata*, la « campagne urbanisée » qu'a décrite Giuseppe Samona en 1968. On pourrait peut-être rapprocher cette dernière notion de la « rurbanisation » proposée en France par Gérard Bauer et Jean-Michel Roux quelques années plus tard (1976). La deuxième phase, autour des années 80, a correspondu à une accélération de ce processus. Il s'est principalement caractérisé par une augmentation importante de la densité de population dans les espaces ruraux et surtout par la coexistence et le mélange d'activités différentes, d'usages agricoles et urbains. On a alors parlé d'« urbanisation diffuse » (*urbanizzazione diffusa*) pour souligner la dispersion de plus en plus grande des fonctions urbaines, l'habitat individuel en premier lieu, au sein des territoires ruraux. Enfin, depuis les années 1990, plusieurs urbanistes italiens ont fait le constat de l'apparition d'« un phénomène territorial nouveau » (Indovina, 1990), qu'ils ont dénommé la *Città diffusa*, pour décrire un phénomène d'urbanisation extensif de territoires, structurée par les réseaux de mobilité « et qui présentent les caractéristiques d'une vraie ville étendue ». Il faut cependant souligner, comme le fait Francesco Indovina, que ce type de processus concerne essentiellement le Nord de l'Italie, de la Lombardie à la Vénétie sur lesquels ont porté l'essentiel des réflexions et où se sont notamment combinés desserrement résidentiel et desserrement du système productif industriel. De part les caractéristiques qu'on vient d'évoquer rapidement, l'urbanisation dispersée (Barattucci, 2006) « à l'italienne » se distingue ainsi fortement de la périurbanisation telle qu'elle s'est manifestée et/ou a été conceptualisée en France. Deux caractéristiques de cette dernière ne peuvent en effet s'y appliquer : d'une part, la dépendance des territoires « périphériques » à un centre urbain et, d'autre part, ce qui en découle directement, la part importante des migrations alternantes des actifs entre

périphérie et centre. On est en effet d'avantage en présence, en Italie, d'une imbrication de dynamiques endogènes et exogènes au sein de territoires originairement ruraux, et qui en gardent encore pour certains l'aspect et les fonctions, ce qui les différencie fortement de simples périphéries urbaines. Cependant, des caractéristiques de ce processus qui le rapprocheraient du périurbain français, il faut retenir la prégnance de l'automobile dans le domaine des mobilités et la dispersion résidentielle, mais principalement sous la forme d'habitat diffus plutôt que de lotissement. Face au caractère diffus du processus d'urbanisation, l'État et les collectivités se sont montrés incapables d'organiser le développement urbain et de mettre en place une réelle politique du logement (très peu d'habitat social et une très forte majorité de propriétaires-occupants). La spéculation foncière a pu ainsi se développer sans entrave, tout autant que l'urbanisation illégale diffuse.

En Amérique du Nord, le processus de desserrement urbain a été précoce. Il s'engage dès la fin du dix-neuvième siècle aux États-Unis, en lien avec le souhait des classes supérieures d'échapper aux nuisances de la croissance urbaine et en particulier, à la promiscuité sociale due à l'arrivée massive des immigrants dans les centre-villes (Jackson, 1985 ; Fishman, 1987). Après-guerre, le mouvement de suburbanisation s'intensifie et montre trois phases successives de développement, associant des politiques publiques de développement d'infrastructures autoroutières, et le soutien de l'État au crédit immobilier des ménages. L'État fédéral mène en effet une politique très incitative à l'égard de la maison individuelle et de la construction en banlieue (prêts et garanties d'emprunt accordés par l'intermédiaire de la *Federal Housing Administration*, déductions fiscales aux accédants à la propriété, etc.). La première phase de suburbanisation, dans les années 1950, est fondée essentiellement sur un desserrement des aires résidentielles. La banlieue devient accessible à l'ensemble de la classe moyenne et à une frange non négligeable de la classe ouvrière blanche. La seconde étape, dans les années 1970, voit l'apogée du développement des centres commerciaux, des services et des équipements. La troisième vague de suburbanisation, conduite par la décentralisation des pôles d'emploi, s'est traduite, à partir des années 1980, par la création de centres suburbains de plus en plus indépendants de la ville-centre.

Au Canada (Zaninetti, 2012), les processus de desserrement ont suivi les mêmes tendances mais, si les étapes du processus de suburbanisation sont similaires, les agglomérations sont généralement plus denses, moins étalées et moins fragmentées institutionnellement que les agglomérations américaines. Cette différence peut s'expliquer par les effets du tournant néolibéral des années 1980 qui y sont moins intenses qu'aux USA. Une tradition progressiste est donc encore en place et explique que les principales agglomérations soient dotées d'institutions métropolitaines et développent des politiques urbaines à cette échelle (Douay, 2010). Nous pouvons évoquer les cas du *Metro Toronto* créé en 1954 à partir d'une fusion de municipalités et du *Greater Vancouver Regional District* créé en 1967. Plus récemment, à Montréal en 2001, alors que la partie centrale de l'agglomération sur l'île de Montréal connaissait une vaste opération de fusion des municipalités, une Communauté métropolitaine a été créée afin de rassembler l'ensemble de la région métropolitaine. Cette tradition progressiste et réformatrice du Canada est en complet décalage avec les théories du *Public Choice* qui dominent de l'autre côté de la frontière depuis le tournant néolibéral des années 1980. Cela a freiné le rythme du desserrement urbain grâce à la mise en place de politiques efficaces en matière de contrôle de l'étalement urbain<sup>7</sup>.

Ces rythmes différenciés du desserrement urbain dans les différents contextes sont essentiels pour appréhender les périphéries urbaines dans toute leur complexité, mais aussi dans leurs singularités – les contextes nationaux ici présentés cachant naturellement une grande pluralité de contextes régionaux et locaux. Il n'en reste pas moins qu'au-delà de ces différences, un certain nombre de proximités peut être identifiées, notamment en termes de caractéristiques sociales, de l'emploi et de la morphologie des espaces de densité intermédiaire.

---

<sup>7</sup>Nous pouvons évoquer le cas du plan métropolitain d'aménagement et de développement de Montréal qui a été adopté en 2011 et insiste sur l'articulation entre densification urbaine et développement des transports collectifs avec la mise en œuvre d'une politique de *Transit Oriented Development*.

### 1.3. Les caractéristiques sociales et de l'emploi dans les espaces de densité intermédiaire

En France, les couronnes périurbaines ont longtemps été considérées comme le lieu d'épanouissement de la classe moyenne (Jaillet, 2004). Les espaces périurbains se sont centrés sur l'accueil des familles et des catégories salariées « moyennes » exclues des territoires centraux par la cherté des logements, comme ont pu le souligner des analyses anciennes comme celles de Bauer et Roux (1976). Néanmoins, certaines recherches se sont attachées à montrer la plus grande diversité des dynamiques de peuplement. M. Berger (2004) a bien mis en évidence les migrations des populations modestes, en particulier dans le périurbain francilien. La périurbanisation a d'abord été analysée comme un mouvement de desserrement résidentiel. Les centres urbains sont restés les lieux majeurs de la concentration de l'emploi. En 2010, les espaces périurbains rassemblent seulement 12 % des emplois quand 22 % des salariés y résident. La déconcentration de l'emploi dans les périphéries urbaines, plus tardive et plus lente que celle de la population, et par conséquent la distorsion croissante entre lieu de résidence et lieu de travail sont à l'origine d'une croissance très forte du nombre de navettes entre espaces périphériques et pôles urbains. Toutefois, au cours de la dernière décennie, les chercheurs notent d'une part la diversification des emplois, au-delà des fonctions résidentielles, de services à personne ou de commerce (Beaucire, Chalonge, 2011) et d'autre part une tendance à la multipolarisation en lien avec l'émergence et le renforcement de pôles d'emplois secondaires.

En Allemagne, comme dans les autres pays européens, le processus de desserrement urbain s'associe au départ à un modèle d'intégration sociale relativement homogène : celui de la diffusion d'un modèle sociétal familial et de l'accès à la propriété privée pour les classes moyennes (Häussermann, Siebel, 1996). Néanmoins, à l'heure actuelle, le processus de desserrement tend à être désigné de moins en moins comme un processus – relativement neutre – de « suburbanisation » (*Suburbanisierung*) plutôt que comme un processus négatif de mitage et de fragmentation (*Zersiedlung*), celle-ci étant envisagée sur les plans à la fois spatial et social : « Der Begriff der Zersiedlung insinuiert Segregation durch räumliche Fragmentierung, obgleich Suburbia paradoxerweise selbst zum Motor für eine historische Integrationsleistung wurde<sup>8</sup> » (Hesse et Kaltenbrunner, 2005). Le desserrement urbain serait ainsi un processus de plus en plus complexe, ne relevant pas nécessairement d'une logique d'intégration sociale, mais plutôt d'une logique de différenciation, au regard de la diversité croissante des populations périurbaines (*ibid.*). Comme en France, le processus de desserrement urbain en Allemagne est d'abord un mouvement résidentiel marqué, à l'Ouest de l'Allemagne dès les années 1960-70, par la volonté d'accéder à la propriété privée et à un logement individuel. Néanmoins, en parallèle, ce desserrement résidentiel s'est accompagné d'un processus de déconcentration des activités économiques (Kahnert, 1998). Ainsi, dès les années 1970, toujours à l'Ouest de l'Allemagne, des zones industrielles ainsi que des infrastructures logistiques se sont particulièrement développées dans les zones suburbaines les plus accessibles, alors que les services et les activités de haut niveau restaient plutôt dans les zones centrales (Eisenreich, 2001). Au cours des années 1980, les centres anciens se sont vus concurrencés par la constitution de polarités secondaires (*Mittelstädte* ou *Kernstädte*) dans les périphéries des grandes agglomérations, qui ont commencé elles-mêmes à avoir leurs propres zones de desserrement urbain. À l'Est de l'Allemagne, le mouvement récent de desserrement urbain – postérieur à la Réunification – se caractérise par son faible encadrement et sa rapidité : essentiellement résidentiel, il caractérise surtout la décennie des années 1990. Depuis la fin des années 1990, à l'Est comme à l'Ouest, la dynamique est celle d'une stabilisation du desserrement (pour les populations comme pour les activités), voire à un retour vers les centres urbains (Siedentop *et al.*, 2003). Au final, les espaces « intermédiaires » allemands, tels que nous les avons précédemment définis, rassemblent au total, en 2006, 21,1 % de l'emploi (5,2 % pour les espaces

---

<sup>8</sup> La notion de fragmentation implique une forme de ségrégation intimement liée aux processus de fragmentation spatiale, même si paradoxalement, la *Suburbia* issue du desserrement urbain fut historiquement envisagée comme un vecteur d'intégration.

intermédiaires peu denses et 15,9 % pour les espaces périphériques en cours de densification).

En Italie, le caractère à la fois urbain et rural de l'armature territoriale italienne se décline directement en de multiples formes, sociales et économiques, d'imbrication entre les sphères agricole et entrepreneuriale, et entre les sphères familiale et professionnelle. Elle se traduit dans la structure encore très souvent familiale des PME, de la « Troisième Italie » notamment, également dans la fréquence et la diversité des associations entre pratiques industrielle et agricole : double emploi industriel pour la moitié des agriculteurs et un jardin entretenu par un peu moins de la moitié des familles non agricoles (Rivière, 2004). Combinée au statut dominant de la propriété, cette spécificité ruralo-urbaine des territoires a induit jusqu'à récemment une certaine sédentarité des populations. Les actifs privilégient leur lieu de résidence à leur lieu de travail (à peine plus de 4% des Italiens habitent leur logement depuis moins d'un an), au détriment des déplacements domicile-travail qui ne cessent de s'allonger. Elle a en même temps contribué au maintien d'une certaine mixité sociale.

En Amérique du Nord, les *suburbs* ont longtemps été des espaces de relative homogénéité sociale et des lieux d'agrégation privilégiés pour les couches moyennes. On peut parler d'un modèle de « stratification », qui, appliqué à la distinction entre ville centre et *suburbs*, se traduit par une logique de segmentation des marchés immobiliers (Alba, Logan, 1991). Celle-ci est fondée sur une homogénéité des produits du suburbain (exclusion par les prix), issue de l'histoire de la régulation par les contrats de copropriété, discriminatoires jusqu'en 1968 (Gotham, 2000), au rôle des acteurs (agents immobiliers) dans l'orientation des acquéreurs, en lien avec l'organisation du système bancaire et les discriminations raciales pratiquées dans l'accès au crédit (*redlining*), et les politiques publiques locales de zonage. Cette combinaison de processus de discrimination et de segmentation du marché immobilier a été mise en évidence pour la ségrégation Noirs-Blancs (Massey, Denton, 1995), mais elle est aussi confirmée empiriquement pour les Hispaniques (Mexicains et Porto-Ricains) et les Asiatiques (les Chinois notamment) : l'accès aux *suburbs* pour ces populations est plus difficile et se traduit notamment par le fait que ces populations doivent disposer de revenus plus élevés, ou d'un niveau d'éducation plus important que les Blancs non-hispaniques pour accéder aux mêmes types de quartiers (Alba, Logan, Stults, 2000). Toutefois, pour nuancer ce constat d'homogénéité sociale des banlieues, Mark Baldassare (1986) notait que les transformations économiques et sociales des dernières décennies avaient eu des incidences profondes sur les *suburbs*. L'image d'un espace social stable, homogène et sécurisant, habité par des propriétaires de maisons individuelles appartenant tous aux classes moyennes blanches était, dès la fin des années 1980, de moins en moins adaptée. La population des banlieues a ainsi connu une diversification du point de vue ethnique, social, et également en termes de structure par âge de la population. Le bouleversement des structures familiales a nettement réduit la prééminence de la famille nucléaire « classique », le coût croissant du logement rendant par ailleurs fragile la position de certaines franges des couches moyennes en banlieue. Depuis les années 1990, aux États-Unis, près de la moitié des pauvres vivent en banlieue (Berube, Frey, 2002). Si le nombre de pauvres dans les grandes aires métropolitaines a augmenté de 5,5 millions entre 1999 et 2009, plus de deux tiers de cette croissance a eu lieu dans les banlieues (Kneebone, 2010). En 1999, les grandes villes américaines et leurs *suburbs* avaient environ le même nombre de résidents pauvres mais en 2008, en lien avec les effets de la crise, le nombre de pauvres suburbains excédait de 1,5 millions le nombre de pauvres vivant dans les villes centres. Selon les données de l'*American Community Survey* pour 2008-2012, le nombre de pauvres suburbains vivant dans des quartiers déshérités a augmenté de 139% depuis 2000, à savoir trois fois plus que dans les villes-centres (Kneebone, 2014). L'évolution des banlieues canadiennes va dans le même sens (Walks et Bourne, 2006). En termes d'emploi, au cours des dernières décennies, les États-Unis ont inauguré un nouveau mode de développement urbain, caractérisé avant tout par une concentration de la croissance économique dans les aires suburbaines des métropoles. Poursuivant la tendance engagée par les implantations commerciales massives en banlieue à partir des années 1960, ce sont les entreprises de production et de services qui, dès les années 1970, ont orienté leurs choix de localisation hors des centres industriels et d'affaires

traditionnels. Le mouvement de délocalisation des entreprises vers la périphérie touche l'ensemble des secteurs économiques. Les établissements industriels fuient le centre, à la recherche de terrains meilleur marché et d'impôts moins élevés. Quant aux entreprises du secteur des services en plein essor, elles trouvent en banlieue les cadres dont elles ont besoin, mais aussi la proximité d'une main d'œuvre féminine généralement qualifiée et entrée récemment en masse sur le marché du travail. Entre 1970 et 1980, plus de 400.000 emplois disparaissent dans les villes-centres, alors que les périphéries gagnent 1,6 million d'emplois. Les surfaces de bureaux augmentent de façon exponentielle dans la *suburb* américaine des années 1970 à 1990 : si, en 1970, 25 % des locaux de bureaux étaient situés en banlieue (De Polo, 1990), celle-ci en accueille 43 % en 1980, et 60 % en 1986 (Cervero, 1989). Au début des années 1990, ce sont deux tiers de l'ensemble du parc de bureaux américain qui sont localisés en périphéries, et plus de 80 % d'entre eux s'y sont implantés au cours des deux décennies précédentes (Garreau, 1991). Cette tendance se poursuit dans les années 1990, conduisant la majeure partie des nouveaux emplois en zone suburbaine, dans des pôles de plus en plus distants de la ville-centre. En 2009, une étude sur les 98 aires métropolitaines les plus grandes montrait que 21% seulement des emplois étaient situés dans un rayon de 3 miles autour du centre-ville tandis que 45% étaient situés à plus de 10 miles (Kneebone, 2009). Dans la période la plus récente, le processus de décentralisation des emplois s'est stabilisé, en lien avec les effets de la récession et les pertes d'emplois qu'elle a entraînées. Mais la suburbanisation des emplois reste un phénomène majeur qui touche tous les secteurs d'activités (Kneebone, 2013).

Des tendances communes semblent ainsi se dessiner au sein des différents contextes étudiés, notamment une diversification et une fragmentation sociales croissantes et le développement de polarités dans les espaces de densités intermédiaire. Ces dynamiques s'associent également à un certain nombre de proximités morphologiques.

#### **1.4. La morphologie des espaces de densité intermédiaire**

En France, la morphologie des espaces périurbains se fonde d'abord sur une logique de discontinuité du bâti – ce qui différencie d'ailleurs les espaces périurbains des espaces de banlieue. Incarné par la figure du lotissement et de la maison individuelle, les espaces périurbains restent souvent associés à la figure du « mitage » et de la fragmentation (Charmes, 2011). La distribution spatiale des développements périurbains varie selon la taille et les dynamiques des villes. De manière générale, on note l'émiettement du développement périurbain : 90 % des communes périurbaines ont moins de 2 000 habitants. La population moyenne d'une commune périurbaine est de 820 habitants (Charmes, 2011). Par ailleurs, ces petites communes sont espacées. Aussi, la densité des couronnes périurbaines est-elle relativement faible – ou plutôt « intermédiaire » si on les replace au regard de la ville dense et des espaces ruraux de faible densité : dans les couronnes périurbaines des grands pôles d'emploi, la densité est en moyenne de 70 habitants au km<sup>2</sup>, soit une densité inférieure à la densité moyenne du pays (Brutel, Lévy, 2011).

En Allemagne, la spécificité des « espaces intermédiaires » se fonde sur la morphologie spécifique de leur habitat : ils sont des espaces « de suburbanisation diffuse », et de densité intermédiaire (Burdack et Hesse, 2007). Sur le plan morphologique, le desserrement urbain s'est longtemps associé à une vision critique en Allemagne, au regard du caractère diffus et fragmenté du bâti (*mitage/Zersiedlung*) : « For a long time the discussion about suburbanisation in Germany was dominated by a critical assessment. This assessment was based on allegedly objective findings concerning the costs and benefits of de-concentration and dispersion on the one hand, and on more subjective estimates concerning suburban settlements' lack of urbanity and poor architectural quality » (Burdack et Hesse, 2007). De plus en plus, le processus tend à être analysé dans une perspective plus constructive, au regard de l'affirmation, aux périphéries des villes, d'une nouvelle forme d'urbanité émergente, marquée par un fonctionnement à la fois réticulaire et fragmentaire, fondé sur une proximité moins spatiale que relationnelle (enjeux d'accessibilité), et sur l'interpénétration des espaces bâtis et non bâtis (entre le rural et l'urbain) : « The outskirts have developed according to network structures that are based on accessibility, rather than on proximity.

Patchwork structures were found to result from the overlay of different networks and the formation of places as nodes within the nets » (Burdack et Hesse, 2007).

En Italie, comme cela a été évoqué précédemment, les espaces du desserrement urbain présentent de grandes spécificités, même si de nombreux éléments se retrouvent dans la plupart des autres contextes européens, tels que la maison individuelle, le centre commercial ou la petite entreprise. Ces spécificités trouvent leur origine dans le temps long de la structuration des territoires régionaux et semble « profondément enraciné dans le processus d'urbanisation et de modernisation du *Bel paese* »(Camagni, Gibelli et Rigamonti, 2002a et 2002b). Aujourd'hui, l'addition non contrôlée d'interventions hétérogènes dictées avant tout par des logiques de spéculation foncière a généré d'immenses espaces suburbains où se juxtaposent immeubles de petite taille, hangars d'activités, maisons individuelles en petits lotissements ou plus souvent en auto-construction, desservis par un réseau routier généralement saturé. Le desserrement résidentiel se décline ici de multiples façons, de la villa « néo-bourgeoise », implantée bien à l'écart, au petit pavillon bricolé. Cette occupation intensive et diffuse est souvent présentée comme une grave menace pour l'environnement, notamment sur le plan hydrogéologique (Barattucci, 2014), et pour la qualité des espaces encore préservés de l'urbanisation. Elle « consomme le paysage plus qu'elle ne crée un paysage nouveau » (Anderlini F., 2003).

En Amérique du Nord, l'acte fondateur de la classique *suburbia* postérieure à la Seconde Guerre mondiale, celle du rêve américain, dérive des *Levittowns*, continuum de maisons individuelles de la classe moyenne, alignées à l'infini dans une morphologie urbaine d'étalement urbain correspondant aux avenues carroyées (le *grid*). Dans ces paysages largement commentés pour leur monotonie, des formes plus originales tranchaient, aux rues curvilinéaires, correspondant aux avatars des parcs résidentiels privés huppés des banlieues romantiques conçues dès les années 1830, de Llewelyn Park (New Jersey) à Rolling Hills ou Bel Air à Los Angeles (Jackson, 1985). Les principales évolutions des lotissements correspondent essentiellement au passage progressif des formes les plus évoluées et les plus paysagées d'un idéal bourgeois jusqu'aux années 1960, à un produit de grande consommation des classes moyennes financé par la dette des ménages depuis les années 1970, et associé à des figures d'homogénéité sociale, d'articulation à la société de loisirs (*lifestyle communities*) et aux *gated communities*(Le Goix, Webster, 2008). La massification de la construction, menée par des grands promoteurs régionaux et internationaux, s'opère sur la base de grands projets d'urbanisme résidentiel appelés *master planned communities*, mais tend aujourd'hui à se réduire à la faveur de la crise immobilière et des doctrines de densification (Le Goix, 2013).

Le regard croisé porté sur les différents contextes français, italien, allemand et nord-américain nous permet ainsi de faire ressortir un certain nombre de constantes dans les formes, les dynamiques et les manières d'appréhender les espaces de densité intermédiaire. C'est ce que tente de synthétiser le tableau ci-dessous, représentant de façon croisée les analyses effectuées. Il en ressort – au delà de l'aspect nécessairement simplificateur de cette présentation sous forme de tableau – que les espaces de densités intermédiaires tendent à s'inscrire dans un processus de complexification, aussi bien sur le plan social que sur le plan spatial, et quel que soit le contexte étudié. Leurs caractéristiques sociales et morphologiques tendent à s'affirmer de plus en plus sur le mode de la fragmentation. Par ailleurs, en termes d'emploi, l'affirmation de polarités périphériques pourrait tendre à structurer ces espaces moins dans une logique de dépendance vis-à-vis de la ville-centre que dans une logique d'autonomisation. Ce sont ces différents aspects – fragmentation, complexification, polycentralités – que valorisent également un certain nombre d'analyses sur les périphéries urbaines. Au-delà de l'idée de la singularité d'un « périurbain » appréhendé uniquement dans sa relation à une ville-centre, nous souhaitons ainsi interroger la pluralité des notions – françaises, allemandes, italiennes et nord-américaines – gravitant dans le champ des recherches périurbaines, afin de tenter d'appréhender au mieux toute la teneur, la pluralité et la complexité des espaces de densités intermédiaires. C'est l'objet de la deuxième partie que nous allons maintenant présenter.

## Émergence et diffusion du processus de desserrement urbain dans les différents contextes étudiés : tableau de synthèse

Contexte	Mesure du desserrement	Rythme et rôle des politiques publiques	Caractéristiques sociales	Emplois et activité	Morphologie
<b>France</b>	Couronne périurbaine (critère : navettes domicile-travail)	1975-1990 Rôle de la réforme des aides au logement (1977)	Classes moyennes au départ, mais grande diversité depuis	Desserrement résidentiel avant tout Renforcement récent de pôles d'emplois	Émiettement, discontinuités Lotissements et maisons individuelles
<b>Italie</b>	Communes semi-urbaines et communes semi-rurales (critères multiples)	Années 1960 Faibles interventions publiques	Relative mixité sociale et grande diversité	Lien entre desserrement résidentiel et développement des SPL (districts)	Imbrication des espaces bâtis et non bâtis Diversité des types d'habitat
<b>Allemagne</b>	<i>Zwischenräume</i> <i>Teilweise städtische Räume</i> (critères multiples) Mailles administratives ( <i>Kreise-Gemeindeverbände</i> )	Différentiel temporel entre l'Est et l'Ouest Rôle des fusions communales	Classes moyennes au départ, mais fragmentation sociale ( <i>Zersiedlung</i> ) de plus en plus marquée	Desserrement des emplois dès les années 1970 dans des pôles secondaires ( <i>Mittelstädte</i> ou <i>Randstädte</i> )	Fragmentation et mitage ( <i>Zersiedlung</i> ) Lotissements et maisons individuelles
<b>Amérique du Nord</b>	<i>Suburb</i> (critère : navettes domicile-travail) Mailles administratives (comtés / municipalités)	3 grandes phases Rôle des politiques de développement des infrastructures autoroutières et des aides au crédit immobilier aux États-Unis / contrôle de l'étalement au Canada	Classes supérieures au départ, puis couches moyennes Diversification ethnique et sociale	Implantation précoce (années 1960-70) dans les <i>suburbs</i> des centres commerciaux, industriels et d'affaire	Continuum de maisons individuelles, alignement, avenues carroyées Grands projets d'urbanisme résidentiel

## **2. Un regard croisé sur les notions pour penser et questionner le « périurbain » en Europe et en Amérique du Nord**

Une fois synthétisées les enjeux de l'émergence et de la diffusion des processus de desserrement urbain dans les différents contextes, nous souhaitons maintenant nous centrer sur le champ de notions mobilisées pour penser et analyser les périphéries urbaines. En effet, au-delà de la singularité du « périurbain », c'est une très grande diversité de termes qui sont mobilisés par les chercheurs pour mettre en évidence toute la complexité de ces espaces de densité intermédiaire. L'idée n'est naturellement pas d'être ici exhaustif, mais plutôt de porter un regard croisé sur quelques-unes des notions qui nous sont apparues comme les plus structurantes et les plus opératoires pour penser les espaces de densités intermédiaires en Europe et en Amérique du Nord.

Chacune de ces notions a été analysée grâce à une grille de lecture commune visant à faire ressortir l'origine, l'historique et la diffusion de la notion, sa définition, les types d'espaces qu'elle englobe, et les idéologies éventuellement sous-jacentes. Ce sont ainsi trois grands types de notions qui ressortent de nos analyses : des notions pour penser le polycentrisme dans les périphéries urbaines, des notions pour penser ces périphéries pour elles-mêmes et enfin, des notions pour penser leur caractère intermédiaire.

### **2.1. Des notions pour penser les polarisations et le polycentrisme**

C'est aux États-Unis que le foisonnement des notions est le plus remarquable pour penser et qualifier les pôles d'emploi, la polarisation et le polycentrisme. Nous traiterons d'abord du concept d'*Edge Cities* et du débat qu'il provoque à partir des années 1990. Le terme *Edge-Cities*<sup>9</sup> est probablement celui qui a fait le plus école, et désigne un espace urbanisé périphérique concentrant des entreprises, des services, des centres commerciaux et de loisirs (Garreau, 1991). Garreau forgea cette terminologie alors qu'il était journaliste pour le *Washington Post*, à la suite d'un travail exploratoire sur le terrain où il identifie environ 200 *Edge cities* sur le territoire des États-Unis. Selon l'auteur, l'apparition des *Edge cities* est relativement récente (années 1960-1970) et rend compte du caractère polynucléaire des aires métropolitaines. Cinq critères nécessaires à l'identification d'une *Edge city* : une superficie de plus de 500 000 m<sup>2</sup> de bureaux dans lesquels travaille un total de 20 000 à 50 000 personnes ; plus de 60 000 m<sup>2</sup> de commerce de détail, c'est-à-dire la taille d'un centre commercial moyen ; le nombre de chambres doit y être inférieur à celui des emplois ; elle doit être perçue et vécue comme un lieu bien identifié par la population ; son développement urbain doit être récent (moins de 30 ans) correspondant à des phases d'urbanisation nouvelle. La plupart des *Edge cities* sont souvent nées à proximité d'un échangeur autoroutier ou près des grands aéroports, et dépendent très largement des investissements publics d'infrastructures et d'équipements. Elles comptent peu d'industries lourdes mais concentrent plutôt les activités de services (publics et privés), les lieux de loisirs et de commerces. Elles ne constituent pas systématiquement de municipalité distincte et peuvent même être administrées par différentes municipalités ou comtés, voire par des entités privées ou corporations foncières, comme par exemple *The Irvine Company*, en Californie (Forsyth, 2002). Dans cette veine, et afin de saisir les dynamiques résidentielles de la dernière phase de la suburbanisation contemporaine associée au polycentrisme métropolitain, plusieurs auteurs proposent des termes décrivant des objets du suburbain généralisé et fragmenté. Robert Lang (2003) répond à Garreau en présentant le concept concurrent d'*Edgeless cities*, une forme de déploiement général des espaces d'activité, représentant 2/3 des surfaces de planchers de bureaux en dehors des *downtown*, figure suburbaine ignorant le piéton, inaccessible sans voiture, et faisant le pendant fonctionnel à la généralisation du lotissement planifié (Lang, 2003). Selon lui, ce

---

<sup>9</sup>On traduit souvent l'expression en français par « ville-lisière » mais cela n'est pas très satisfaisant car le terme « edge » en anglais a une forte dimension polysémique que l'on ne retrouve pas forcément dans le terme « lisière ».

dernier phénomène est bien plus important que celui d'*Edge cities* même si ces dernières sont bien plus visibles dans l'espace et dans les discours. Ce déversement périphérique des espaces d'activité, peu structuré, s'est accompagné d'une forte croissance résidentielle. Ainsi, plus précis, le terme *boomburbs* a le mérite de saisir le caractère polycentrique de la croissance résidentielle métropolitaine (Lang, Lefurgy, 2007). Il qualifie aux États-Unis des municipalités suburbaines comprises dans les limites d'une des 50 plus grandes aires métropolitaines, ayant connu une croissance supérieure à 10% sur trois périodes inter-censitaires depuis les années 1970<sup>10</sup>. Leur taille, de l'ordre de 100 000 à 350 000 habitants, est le résultat d'une croissance exceptionnellement forte et continue depuis 40 ans, sous la forme quasi-exclusive de lotissements planifiés en copropriétés produits par les grands promoteurs. Ce terme est parfois repris en France mais plutôt dans le monde professionnel (« *Des « boomburbs » à la française ? -12 juillet 2011*<sup>11</sup>). Outre le caractère massif de ce déploiement résidentiel, R. Lang et J. LeFurgy relèvent le foisonnement de termes utilisés depuis une vingtaine d'années, parmi lesquels certains désignent le processus dans son ensemble (*exurbs, edgeless city, boomburb, anticity, metropolitan suburb, outtown, rurbia*), d'autres la puissance d'un polycentrisme métropolitain où plus de la moitié des résidents des grandes métropoles travaille dans des pôles d'emplois périphériques, qui souvent recouvrent largement la notion d'*Edge-cities* (Cervero, 1989; Cervero, Kang-Li, 1998): *technoburbs, suburban business center, regional town center, suburban employment center*. D'autres termes décrivent enfin une colonisation sporadique ou en taches des espaces ruraux, des vallées, des zones désertiques par de grands lotissements, reliés par les infrastructures autoroutières, qui correspondent à l'emploi contemporain des termes *exurbs* ou *exurbia* (Davis, Nelson, Dueker, 1994; Tilt, Cerveny, 2013) ; emploi qui ne correspond pas au sens des premiers travaux décrivant les navettes domicile-travail sur de grandes distances (Nelson, 1992; Spector, 1955). En fait, les terminologies se recouvrent partiellement: un certain nombre de *boomburbs* ou *technoburbs* sont aussi des *Edge-cities*. D'autres enfin décrivent plus précisément les modes d'habiter, dénotant leur caractère a priori anti-urbain et l'entre-soi social, associant la production industrielle de maisons de promoteurs et la création de grands lotissements planifiés, souvent privés, autour d'activités de loisirs (*anticity, city à la carte, McMansions*).

En France, ces expressions sont assez populaires chez les scientifiques mais peu dans la pratique de l'aménagement. Toutefois, il semble que l'expression de ville émergente (Dubois-Taine, Chalas, 1997) soit assez proche de ces concepts d'*Edge City* et d'*Edgeless City* : apparue durant la même période, elle insiste aussi beaucoup d'une part sur des processus de fabrication des espaces urbains et d'autre part sur les formes urbaines produites. L'expression de « ville émergente » a été popularisée par Geneviève Dubois-Taine et Yves Chalas (1997) pour désigner les formes nouvelles d'organisation qui structurent l'espace urbain et les modes de vie dans les périphéries des villes. C'est le titre donné à un ouvrage publié en 1997 suite à un séminaire du PUCA consacré aux périphéries urbaines (Charmes, Léger, 2009). L'expression joue sur le double sens du mot « émergence » qui, dans le langage courant, désigne le fait que quelque chose apparaît, mais qui prend une signification précise dans le vocabulaire des systèmes complexes. Il s'agit de la production d'une structure, à un certain niveau d'observation, à partir des interactions qui interviennent à un niveau inférieur de manière

---

<sup>10</sup>Dans une première définition, Lang et Simmons renaient la phase de croissance postérieure aux années 1950 et la généralisation de la suburbanisation à grande échelle postérieure à Levittown et au programme autoroutier fédéral LANG R., LEFURGY J. B. (2007). *Boomburbs : the rise of America's accidental cities*. Washington, D.C.: Brookings Institution Press, 212 p., dont certaines sont en fait des villes nouvelles comme Irvine, d'autres des pôles secondaires (Anaheim, Riverside), d'autres enfin des municipalités issues de la croissance résidentielle (Rancho Cucamonga, Thousand Oaks, Santa Clarita), pour prendre des exemples Californiens. Voir : LE GOIX R. (2013). *Sur le front. Pour une approche géographique du front d'urbanisation: lotissements, voisinages, trajectoires (vol. 1). Habilitation à diriger les recherches*. Paris: Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. 284 p..

<sup>11</sup><http://www.acad.asso.fr/des-boomburbs-a-la-francaise-z/>  
<http://www.cairn.info/revue-population-et-avenir-2011-5-page-15.htm>

imprévisible : les propriétés émergentes ne se déduisent pas de la somme des comportements individuels. Cette thématique va faire l'objet de débats très virulents : les élus des villes-centres font se sentir « attaqués » par cette mise en valeur des périphéries, beaucoup vont voir dans cette description des nouvelles réalités territoriales une vision « libérale » qui vante l'individualisme et la libre entreprise, etc. (Ascher in Charmes, Léger, 2009). L'objet « périurbain » n'est pas froid parce qu'il est au cœur d'affrontements entre gauche et droite, entre catégories d'élus locaux, entre administrations, etc.

En Allemagne, la notion d'*Edge-City* a été diffusée dès les années 1990, d'abord par la traduction de l'ouvrage de J. Garreau en 1995, puis par une réflexion plus approfondie sur l'importation de la notion dans le cadre allemand au début des années 2000. En effet, dans un article publié en 2001, Wolfgang Müller et Ruth Rohr-Zänker interrogent l'idée d'une « américanisation des périphéries en Allemagne » (Müller et Rohr-Zänker, 2001). Cette idée émerge suite à l'observation de la constitution de *Kernstädte* (polarités urbaines) et de *Randstädte* (villes-lisières) dans les périphéries urbaines de la plupart des grandes villes allemandes. Ces polarités s'inscrivent dans une logique assez largement endogène, et dans un processus complexe, défini comme une déconcentration (ou « décentralisation »)/reconcentration des populations et des activités. Elles aboutissent à la constitution progressive d'espaces multipolaires de plus en plus denses, aux marges des villes. Dans ce cadre, le contexte allemand est présenté à la fois comme faisant écho au modèle nord-américain de l'*Edge-City*, tout en s'en différenciant néanmoins, par le poids des logiques endogènes en Allemagne, une intensité moindre qu'en Amérique du Nord, et la valorisation de politiques d'aménagement spécifiques, visant notamment à se doter d'ambitions durables. En effet, la « concentration décentralisée » (*dezentrale Konzentration*) est un modèle d'aménagement qui se voit encouragé par les politiques publiques d'aménagement – de l'échelle nationale à l'échelle locale. Dans le contexte d'une fragilité démographiques et du déclin urbain (Fol et Cunningham-Sabot, 2010), cette politique vise plus particulièrement à (re-)densifier les centres urbains et à encourager le développement de pôles périphériques susceptibles de fixer l'emploi et la population et de structurer ainsi les périphéries urbaines.

Ainsi, entre *Edge-City/Edgeless-City*, ville émergente et *Randstädte/Kernstädte*, un premier groupe de notions se dessine pour appréhender les dynamiques des périphéries urbaines. Elles valorisent un caractère polycentrique de ces périphéries et insistent sur l'idée d'espaces urbains polynucléaires, autour de l'idée de lieux structurants pour les espaces de densités intermédiaires.

## **2.2. Des notions pour penser les périphéries pour elles-mêmes**

Un deuxième groupe de notions vise plutôt à appréhender les espaces « périurbains » pour eux mêmes, indépendamment de leur dépendance au centre. L'enjeu est notamment de porter un nouveau regard sur ces espaces, appréhendés non plus dans une logique *péri*-urbaine, mais plutôt dans une logique d'autonomisation croissante.

Dans cette perspective, aux États-Unis plusieurs auteurs ont introduit, dès le début des années 1990, la notion de développement post-suburbain pour qualifier le nouveau mode d'urbanisation qui émerge au cours de cette période. Dans leur article de 1997 sur Richmond, Virginie, Lucy et Phillips annoncent que les banlieues ne sont plus ce qu'elles étaient : « suburbs are not what they once were ». Mais la paternité de la notion est partagée. Remettant en cause les concepts traditionnels de centre et de périphérie, ce mode émergent de développement spatial, de type « post-suburbain » (Trilling, 1992), repose sur l'émergence de nouveaux espaces denses et multifonctionnels en banlieue, et fait de la multcentralité l'une des caractéristiques majeures des aires métropolitaines nord-américaines contemporaines (Trilling, 1992). Selon d'autres auteurs (Touati, 2013), le terme de *post-suburbs* aurait été utilisé pour désigner une rupture avec les processus et les modèles de suburbanisation antérieurs (Teaford, 1997). En fait, les analyses du *post-suburbanisms* s'inscrivent dans un courant qui découle pour partie des arguments post-modernes des travaux de l'École de Los Angeles (Dear et Flusty, 1998; Scott et Soja, 1996; Sorkin, 1992). La terminologie vise à intégrer la

convergence de dynamiques complexes : les évolutions morphologiques du développement résidentiel et multifonctionnel périphériques sont couplées à des transformations profondes de la gouvernance locale et des jeux d'acteurs (Keil et Young, 2011) ; des évolutions de la démocratie locale du fait de la généralisation des associations de propriétaires et des lotissements privés (McKenzie, 2011, 1994) ; la flexibilité et circulation croissantes du capital et grande volatilité des modalités de financement et d'investissement dans l'urbain. Alors que de nombreuses villes centres ont perdu de la population et des emplois et que les zones rurales sont « envahies » par des « exurbains », les *suburbs* ont gagné des habitants et des emplois. Toutes les banlieues ne sont pas concernées par cette évolution : en effet, les « *inner suburbs* » (premières couronnes) connaissent pour certaines d'entre elles un déclin de même nature que celui des villes centres, tandis que les banlieues plus éloignées (« *exurbs* ») sont marquées par une forte croissance de leur population, de l'emploi et des revenus. Ces évolutions sont de leur point de vue caractéristiques de l'entrée dans une « ère post-suburbaine », qu'ils définissent comme une phase d'urbanisation pendant laquelle s'opèrent conjointement une diminution de la population et une baisse relative des revenus dans les premières couronnes périphériques, une augmentation de l'emploi suburbain, une diminution des navettes domicile-travail des périphéries vers le centre, l'augmentation de la population et des revenus des ménages dans les périphéries exurbaines, et la conversion massive de terres agricoles (Lucy, Phillips, 1997). Cette phase correspond de plus à des changements radicaux dans la démocratie locale, transformée par la généralisation des grandes associations de propriétaires (plusieurs milliers de résidents chacune) qui relèguent à un rang subalterne les pouvoirs publics dans la gestion de l'urbain. Y dominent les formes d'urbanisme fragmenté et le morcellement fonctionnel des services urbains de base gérés par une multitude de districts (adduction d'eau, réseaux d'assainissement). Pour Phelps et Wood (2011), les *post-suburbs* sont aujourd'hui les espaces où se jouent les ressorts de la « growth machine » (Phelps, Wood, 2011), dans un contexte de suburbanisation du capital qui amène les investissements privés en périphérie. Cette « *suburban growth machine* » est constituée par l'alliance d'intérêts privés et d'actions publiques. Ce terme « post-suburban », initialement proposé pour décrire la nouvelle forme spatiale issue de la déconcentration des populations et des activités (Kling, Olin, Poster, 1991) selon une approche convergente avec celui d'*Edge Cities*, ne correspond pas pour Lucy et Phillips à une forme spatiale mais à une période, qui succède à l'ère suburbaine et qui inclut plusieurs formes spatiales, « polynucléaires et déconcentrées », y compris des formes très étalées et de basse densité. Cette période correspond à un temps de « maturité » des *suburbs*, qui ont parfois gagné assez d'emplois pour que les navettes en direction de la ville centre en soient réduites, et qui se sont aussi enrichies sur le plan fiscal. Mais cette maturité inclut certains éléments de déclin. Ils décrivent un modèle qu'ils qualifient de plus complexe que celui de l'ère suburbaine : « Many suburbs decline in population and income status, many suburbanites remain in the suburbs to work, farmland loss is prevalent in counties outside traditional suburbs, income in many exurban rural areas exceeds the metropolitan median, and outcommuting from low-density, exurban counties to cities and older suburbs increases greatly » (Lucy, Phillips, 1997). Contrairement aux banlieues traditionnelles, qui, en Amérique du Nord, étaient principalement résidentielles, les *post-suburbs* sont multifonctionnelles et regroupent la diversité des formes suburbaines contemporaines (*edge cities, exurbs, technoburbs*). Les grandes structures spatiales caractéristiques du mode d'urbanisation post-suburbain correspondent aux infrastructures autoroutières, aux corridors, aux nœuds d'échangeurs (Fishman, 1987). La mixité des usages du sol (agricole, industriel, commercial, ou dédié aux pôles d'activités, aux espaces verts, sportifs et de loisir) tranche radicalement avec l'homogénéité spatiale et fonctionnelle des phases antérieures de l'étalement urbain (Phelps, Nicholas A., Wu, Fulong 2011). La transposition de la notion de post-suburb pour analyser les formes d'urbanisation et de suburbanisation en Europe n'est pas simple. Si certains territoires sont marqués par une certaine diversification de leurs fonctions, auparavant principalement résidentielles, ils présentent des formes spatiales très différentes du modèle américain et sont de taille plus modeste. Ce sont des pôles plus compacts, mieux connectés aux réseaux de transport en commun et plus souvent situés à l'intérieur des zones urbanisées qu'aux franges des agglomérations comme dans le cas nord-américain. Ils sont d'ailleurs souvent davantage

dans des relations de complémentarité plutôt que de compétition avec le pôle central, qui reste en général très dynamique. Tout comme aux États-Unis, mais selon des modalités différentes d'intervention (planification, villes nouvelles, transport), le rôle des acteurs publics est souligné dans le développement des *post-suburbs* en Europe. Finalement, les analyses comparatives à l'échelle internationale menées par Phelps et ses collègues montrent une grande diversité de formes des *post-suburbs* mais aussi la diversité des types de coalitions qui ont donné lieu à la formation de ces espaces (Phelps, Nicholas A., Wu, Fulong, 2011).

Si l'on se réfère au cadre allemand, la notion de « Postsuburbia » est reprise et discutée scientifiquement dès la fin des années 1990 dans une série de travaux de recherche en géographie urbaine mais aussi en aménagement et en urbanisme (Ahring, 1999 ; Burdack, 2001 ; Burdack et Hesse, 2007). L'ensemble de ces travaux valorise l'idée d'une fragmentation socio-économique et fonctionnelle des ensembles urbains. Dans le contexte du développement des agglomérations ouest-allemandes dans les années 1990, ces recherches notent un changement fonctionnel des périphéries urbaines, marquées par une fragmentation sociale et une multifonctionnalité croissantes. Les périphéries urbaines se seraient ainsi d'abord structurées autour de *Kernstädte* (polarités urbaines) et de *Ranstädte* (villes-lisières), comme évoqué précédemment, avant de connaître un processus de diffusion des commerces, services et équipements, tout en connaissant également un changement sociétal : celui de la diversification des profils des populations (familles, personnes seules, retraités). Celle-ci s'associerait également à un changement architectural, avec l'association de maisons individuelles et d'ensembles résidentiels collectifs. Enfin, un changement se manifesterait également dans les mobilités, celles-ci ne se faisant plus seulement en direction du centre, mais aussi au sein même des périphéries urbaines, offrant plus d'emplois que par le passé autour de polarités commerciales jouant le rôle de lieux structurants. La logique de la *Postsuburbia* ainsi identifiée serait dès lors celle d'une indépendance croissante vis-à-vis de la ville-centre, tout en restant fortement connectée à celle-ci. Par ailleurs, en termes de politiques publiques, la *Postsuburbia* relèverait avant tout d'enjeux de gouvernance locale et de mutations endogènes, plutôt que de logiques planifiées et exogènes.

Dans le cadre italien, un certain nombre de recherches semblent faire écho aux travaux sur la *post-suburb* américaine et la *Postsuburbia* allemande. La notion de *città diffusa* en est une première illustration. Elle a connu un réel succès non seulement en Italie mais aussi dans le reste de l'Europe, grâce aux articles et publications de Bernardo Secchi, qui l'ont fait connaître notamment en France à partir de 1999. Selon lui, cette notion répond à l'ambition « d'étendre l'analyse de la dimension matérielle des formes urbaines aux formes du territoire » et de rechercher « des articulations nouvelles entre les diverses échelles, entre l'objet bâti et le territoire, entre les morphologies spatiales et socioéconomiques » (Barattucci, 2006). Cette notion ne serait pas simplement explicative mais en nommant et en décrivant la diffusion, il s'agirait d'être en capacité d'agir sur elle, conformément à une logique de projet, toujours présente chez les urbanistes italiens, et qui privilégie la dimension spatiale de l'urbanisme. C'est en effet dans le cadre de différentes recherches universitaires et/ou études de planification régionale portant sur de vastes territoires de l'Italie du Nord que la notion de *città diffusa* a été introduite. Elle a été appliquée en premier lieu à la Vénétie par Francesco Endovina (1987), puis reprise à la suite pour la région milanaise par Stefano Boeri (1990), et enfin utilisée à nouveau en Vénétie par Bernardo Secchi (1992). À travers la *città diffusa*, il s'agissait de décrire un processus de croissance urbaine qui touchait les espaces ruraux et qui conduisait à l'apparition de vastes secteurs de « densité dispersée » relativement élevée, où se combinaient une multiplicité d'usages du sol : résidentiel, industriel (à l'exemple des "districts industriels"), agricole, économique et de loisirs. Le résultat en était un système territorial constitué de lieux interconnectés de vocations diverses et complémentaires et qui confèreraient à ces espaces un type renouvelé d'urbanité. Aujourd'hui, selon Giuseppe Dematteis, le processus de desserrement urbain se poursuit, mais suivant un modèle plus complexe de « déconcentration concentrée » (2009). Il associerait à la diffusion urbaine propre à la *città diffusa* une périurbanisation « à la française »

par extension des principaux noyaux urbains. Giuseppe Dematteis suggère qu'on assisterait ainsi à la convergence des deux modèles historiques européens anglo-saxons et latino-méditerranéens qu'il avait précédemment introduits. Simultanément, Francesco Endovina évoque de la même façon le passage de la *città diffusa* à l'*archipelago metropolitano* (2009) qui décrirait un système urbain englobant ville et campagne à l'échelle d'une région urbaine. La croissance concomitante des petits centres, des communes rurales et des périphéries urbaines serait donc partie prenante du développement de ce système territorial dans son ensemble. Les récentes réformes constitutionnelles (2001, 2009) menées en Italie et qui mettent en avant la constitution de *Città metropolitane* concrétisent cette nouvelle dimension. Il faut noter, cependant, que tous les observateurs insistent sur les risques que présentent ces formes diffuses de développement : consommation de terre agricole, pollution de l'air et de l'eau, coût des infrastructures et des services, fragmentation et réduction des espaces ouverts, qui peuvent entraîner une dégradation du paysage rural d'origine. Cependant, à l'inverse d'une vision négative des périphéries qu'il dénonce fortement, en l'attribuant à l'origine urbaine la culture dominante, Giuseppe Dematteis lui oppose les qualités environnementales des territoires de la ville diffuse « dont le centre ne dispose pas » et le potentiel qu'ils offrent au plan du développement durable.

Ainsi, ce deuxième groupe de notions (*post-suburb*, *Post-suburbia città diffusa*) met en évidence un certain nombre de convergences dans les dynamiques de complexification des périphéries urbaines : une diversification des activités et des populations, une fragmentation des structures sociales et spatiales, et une indépendance croissante vis-à-vis de la ville-centre.

### 2.3. Des notions pour penser l'intermédiarité des périphéries urbaines

Enfin, nous avons identifié un dernier champ de notions qui, en plus de définir les périphéries urbaines pour elles-mêmes les caractérisent comme des espaces d'entre-deux ou intermédiaires : *Zwischenstadt*, *in-between City* et tiers-espace.

En Allemagne, plusieurs travaux récents mettent en évidence l'affirmation, aux périphéries des villes, d'une nouvelle forme d'urbanité émergente, marquée par un fonctionnement à la fois réticulaire et fragmentaire, fondé sur une proximité moins spatiale que relationnelle (enjeux d'accessibilité), et sur l'interpénétration des espaces bâtis et non bâtis (entre le rural et l'urbain) : « The outskirts have developed according to network structures that are based on accessibility, rather than on proximity. Patchwork structures were found to result from the overlay of different networks and the formation of places as nodes within the nets » (Burdack et Hesse, 2007). Dans cette perspective, c'est surtout avec les travaux de T. Sievert sur l'entre-ville (*Zwischenstadt*) que l'analyse des périphéries urbaines en Allemagne s'est associée à une vision plus complexe, valorisant l'idée d'un potentiel de ces espaces. En 2001, T. Sieverts, architecte et urbaniste, publie l'ouvrage *Zwischenstadt, zwischen Ort und Welt, Raum und Zeit, Stadt und Land*. Cet ouvrage est traduit deux ans plus tard en anglais (*Cities Without Cities: An Interpretation of the Zwischenstadt*, 2003) et trois ans plus tard en français (*Entre-ville : une lecture de la Zwischenstadt*, 2004). L'ouvrage connaît de fait un retentissement international, faisant écho aux recherches menées dans différents pays sur les périphéries urbaines et leur complexification croissante. Dès la préface, les traducteurs expriment toute la difficulté à rendre compte de la richesse du terme *Zwischenstadt* qui, plus qu'à une « entre-ville », fait référence à un « entre-villes » (Brès+Mariolle)<sup>12</sup>, non seulement au sens d'espace mais aussi de situation intermédiaire entre la ville et la campagne, voire d'état de l'urbain. Les analyses de Sieverts s'inscrivent au départ dans un contexte spécifique – celui de la Ruhr et de la région Rhin-Main, marquées par une urbanisation forte, l'industrialisation et, comme dans le reste de l'Allemagne, par une opinion sensibilisée aux enjeux écologiques. Mais ces spécificités se voient, selon l'auteur, largement nuancées au regard de tendances plus globales qui s'associeraient à une désagrégation de la ville historique européenne compacte dans un paysage de plus en plus urbanisé. La

---

<sup>12</sup> Voir le rapport du programme PREDIT 4 : « Mobilités dans l'"entre-villes", une comparaison franco-allemande », Brès+Mariolle, 2010-2012.

*Zwischenstadt* correspond à l'émergence de nouvelles formes urbaines à la périphérie des villes, souvent dénigrées mais correspondant à une part croissante de l'espace et de la population des pays développés. Trois dimensions s'y associent, comme l'illustre le sous-titre de l'ouvrage en allemand (« *zwischen Ort und Welt, Raum und Zeit, Stadt und Land* »): « une dimension spatiale au sens d'une interpénétration de l'espace bâti et du paysage ouvert, une dimension économique au sens de la coexistence d'une économie agissant localement et d'une économie opérant sur le plan mondial, et une dimension historique au sens où ce territoire urbain encore si jeune, qui existe seulement depuis quelques décennies et se trouve dans un état transitoire, évolue vers une nouvelle forme urbaine que nous ne pouvons pas encore connaître » (T. Sieverts, in Bonzani *et al.*, 2011). La *Zwischenstadt* se caractérise donc comme une mosaïque urbaine, marquée par la dispersion des populations et des activités et rejoint, en ce sens la notion d'espace périurbain. Elle irait même, selon l'auteur, jusqu'à s'appliquer internationalement à l'ensemble des périphéries urbaines marquées par la dispersion et la fragmentation : « la généralisation du phénomène *Zwischenstadt* à l'échelle mondiale est corroborée de façon concrète dans le travail de recherches de Klaus Humpert *et al.* intitulé *Fundamental Principles of Urban Growth* (Wuppertal 2002) : la comparaison à l'échelle de 1/500 000 de soixante grandes villes du monde entier montre des espaces urbanisés de structure fractale<sup>13</sup> tout à fait similaire, dans lesquels pratiquement aucun point de la surface occupée se trouve à plus de 2 à 4 km de la campagne ouverte. L'émergence de cette forme urbaine non-planifiée et universelle est le résultat d'innombrables décisions prises de façon non-concertée ». La notion de *Zwischenstadt* se doit toutefois d'être recontextualisée, dans la mesure où elle s'applique à des types d'espaces particuliers – les régions marquées par l'industrialisation : « The space of the “Zwischenstadt” consists of old industrial cities (...) located next to new, service-oriented locations (...), as well as many fast spreading residential locations, industrial parks, and shopping facilities » (Burdack et Hesse, 2007). Si Sieverts reconnaît la grande diversité des *Zwischenstädte* aux échelles régionale et locale, il continue toutefois de considérer celles-ci comme relevant d'une forme commune et internationale d'urbanisation périphérique, marquée par une urbanité croissante : « la *Zwischenstadt* est devenue plus urbaine durant cette dernière décennie » (T. Sieverts, in Bonzani *et al.*, 2011). Mais cette urbanisation de la *Zwischenstadt* la rend d'autant plus complexe à appréhender que le terme reste flou sur le type d'espace qu'il englobe : « at a more analytical level, however, the “Zwischenstadt” left open many questions. It remained unclear what exactly was meant by this term, which in fact relates to a deliberately 'fuzzy' use of the concept » (Burdack et Hesse, 2007). En effet, la notion, si elle caractérise un type de paysage et de morphologie particulière, renvoie en fait à plusieurs catégories d'espaces : les périphéries urbaines en tant que telles, mais aussi les espaces situés entre plusieurs agglomérations ou encore les espaces ruraux qui tendent à s'urbaniser – autrement dit des contextes territoriaux qui présentent chacun leurs spécificités en termes d'organisation spatiale, d'activités, ou de degré d'autonomie / dépendance vis-à-vis d'une ville-centre. Il est dès lors d'autant plus difficile de rendre le concept opératoire en termes d'aménagement. Par ailleurs, la généralisation du terme est critiquée, dans la mesure où les analyses de Sieverts s'ancrent avant tout dans le cadre de la région de la Ruhr et de la région Rhin-Main, toutes deux marquées par un fonctionnement polycentrique qui est loin de caractériser l'ensemble de l'Allemagne, et encore moins l'ensemble de l'Europe ou des pays développés. Il n'en reste pas moins que la notion de *Zwischenstadt* a contribué à faire émerger de nombreux débats et discussions, aussi bien dans le monde scientifique que dans le monde professionnel : « The concept of the “Zwischenstadt” was widely discussed in professional and academic circles in Germany. In Germany at least, no other single issue concerning urban development and planning in the 1990s triggered a comparable debate and dispute. The “Zwischenstadt” marked a blind spot in theoretical discourses on urban planning and development » (Burdack et Hesse, 2007). Sur un plan théorique, la

---

<sup>13</sup>« Fractal : se dit d'un objet aux formes irrégulières et fragmentées, tel qu'un flocon de neige ou un réseau hydrographique (ndlr) », *Métropolitiques*, <http://www.metropolitiques.eu/Entre-ville-et-campagne-l-avenir.html>

notion reste stimulante, car elle interroge l'émergence et l'affirmation d'un type d'espace particulier, marqué par l'intermédiarité, un caractère hybride et complexe.

La notion de *Zwischenstadt* a inspiré des auteurs nord-américains<sup>14</sup>, qui ont proposé la notion de « *in-between city* » pour qualifier les processus d'urbanisation périphérique contemporains en Amérique du Nord. Alors que la croissance suburbaine traditionnelle se poursuit et que les villes centres connaissent une densification résidentielle et de leurs activités, ces auteurs décrivent certains des secteurs de croissance les plus dynamiques comme « literally in-between » (Keil, Young, 2011). Ce sont de nouveaux paysages, de nouveaux espaces qui ont connu une croissance « agressive » et des transformations socio-spatiales très importantes, mais qui sont souvent traités comme des espaces résiduels par les politiques publiques qui les négligent largement. Comparant Francfort et Toronto, Young et Keil partent de la définition de Sieverts (2004) conçue pour décrire la nouvelle forme urbaine qui a émergé au delà de la ville traditionnelle européenne, compacte et mono-centrée. Ils lient l'émergence de cette nouvelle forme spatiale avec le changement d'échelle des économies post-fordistes, qui a eu différentes conséquences spatiales : entre l'étalement centrifuge (*centrifugal sprawl*) vers des secteurs jusque là non urbanisés et la recentralisation des économies dans les centre-villes, les aéroports, les Edge Cities et les parcs technologiques, ils constatent l'émergence de nouveaux arrangements socio-spatiaux. Pour eux, ces *in-between cities* sont les formes de suburbanisation actuellement les plus dynamiques et les plus problématiques : « Those blind spots, voids of sorts, were where the city nurtured a particular mix of state and market policies and politics. In the in-between city, we see the proximity of single family house privatism and public housing estates, backyards and mega highways, universities and problem schools, woodlots and parking lots, parks and production sites. This endless mix is more or less a reflection of today's post-suburban metropolis but neither political form nor political process of the urban are currently aligned with its socio-spatial and socio-ecological realities. Politics of what, with Sieverts, we have called the *Zwischenstadt*, is produced by myriad rational processes to result in an anaesthetic and seemingly irrational mix of social and spatial realities » (Keil, Young, 2011). Les *in-between cities* incluent les anciennes banlieues d'après-guerre mais aussi les zones de transition entre celles-ci et les franges exurbaines. Ces espaces se caractérisent par une croissance particulièrement dynamique, par une grande mixité d'usages et une articulation entre les fonctions de production et de consommation. En Amérique du Nord comme en Europe (Allemagne), ces espaces jeunes sont le produit conjoint des politiques publiques de transports et de logement et du marché foncier. Ces espaces sont très variés du point de vue de leurs usages mais sont marqués par une ségrégation spatiale et sociale importante. Young et Keil insistent sur l'hybridité de ces *in-between cities*, espaces indéterminés, produit mixte issu tout à la fois de la présence et du retrait de la puissance publique.

En France, ces travaux sur l'intermédiarité de la *Zwischenstadt* et des *in-between cities* semblent faire écho à une notion relativement proche : celle de tiers-espace. Celle-ci émerge au début des années 2000, à partir des travaux de Martin Vanier (2000), universitaire géographe et élu local. La notion de « tiers espace » avait d'abord été employée par Jean Viard en 1990 pour désigner la « nature domestiquée » telle qu'elle est valorisée depuis la fin du XIXe siècle dans de grands parcs. Le sens donné par Martin Vanier diffère : « Le tiers espace [...] désigne un espace hybride, complexe, partagé entre villes et campagnes, relevant de logiques qui sont à la fois urbaines et rurales, autrement dit ni strictement les unes, ni strictement les autres. Ces logiques habitantes, sociales, économiques, techniques, etc., ne peuvent être prises en compte exclusivement au nom de la ville ou au nom de la campagne, et par leur système d'action respectif : là où la société périurbaine mélange à dessein les composantes urbaines et rurales de son épanouissement, il est très vraisemblable que l'action collective, et en son sein l'action publique, doivent trouver leur efficacité dans le même mélange, autrement dit dans l'interterritorialité ». Le type d'espace correspondant est flou, non définissable statistiquement. Ce vocable a moins pour but de définir une nouvelle catégorie d'espace que de

---

<sup>14</sup> Ce transfert de la notion a été principalement opéré par Roger Keil, auteur d'origine allemande et professeur à la York University de Toronto.

refléter un nouveau processus d'urbanisation qui se généralise. On comprend donc la référence au « Tiers-État » qui selon la célèbre formule de Sieyès : « Qu'est-ce que le Tiers-État ? Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? Rien ». L'objectif de Martin Vanier est donc de décrire un nouveau processus d'urbanisation plus que de chercher une nouvelle définition des périphéries urbaines. En dépassant la notion de périurbain, l'enjeu est de donner un contenu positif aux espaces de densités intermédiaires : il s'agit de détecter une réalité particulière du « périurbain », non de le définir d'abord par la dépendance à la ville. D'autres travaux cherchent à dépasser la notion de périurbain pour regarder les espaces hors agglomération en eux-mêmes, pour éventuellement créer de nouvelles typologies de dépendance et de lien aux villes. C'est la méthode employée avec la notion d'« entre-villes », mobilisée notamment par A. Brès et B. Mariolles, comme nous l'évoquons plus haut dans le cadre d'une recherche pour le PREDIT (Programme de Recherche et d'innovation pour les transports terrestres)<sup>15</sup>.

L'ensemble de ces travaux valorise une triple dimension des espaces de densité intermédiaire : d'abord, ils se définissent justement avant tout par leur caractère intermédiaire ou d'entre-deux ; ensuite, ils relèvent d'une logique d'espaces hybrides ; enfin, ils correspondent à des espaces en perpétuelle reconfiguration.

## Conclusion

Au terme de cette présentation, il nous semble que les dynamiques observées dans les différents contextes (France, Italie, Allemagne, États-Unis et Canada) nous permettent d'enrichir et d'éclairer les approches du « périurbain » tel que nous le connaissons en France. D'une part, l'ensemble des processus de desserrement urbain en Europe et en Amérique aboutit à la constitution d'espaces de plus en plus complexes et fragmentés aux périphéries des villes. Ces espaces se structurent progressivement autour de polarités qui, loin de les placer dans une dépendance vis-à-vis de la ville-centre (logique péri-urbaine) les inscrivent dans une autonomisation croissante, sans pour autant les couper des dynamiques urbaines ou métropolitaines. D'autre part, la diversité des contextes étudiés et le foisonnement des notions analysées nous invitent à ne pas essentialiser une notion en particulier mais plutôt à valoriser la diversité des objets et des concepts, même si une certaine circulation de ces derniers a pu être mise en évidence entre les différents contextes étudiés.

En analysant les approches du « périurbain » par un regard comparatif sur les dynamiques de desserrement urbain dans d'autres pays européens et d'Amérique du Nord, et en questionnant les notions mobilisées par les chercheurs pour les appréhender, il s'agissait de tenter de décentrer notre regard et d'aller au-delà du péri-urbain. Le point de convergence des contextes et des concepts pourrait résider dans une double logique que nous avons d'ailleurs retenue pour la recherche mise en œuvre dans le cadre du programme du PUCA « Lieux et hauts lieux des densités intermédiaires » :

- Une logique de « lieux et de hauts lieux », faisant notamment écho aux polarités émergentes dans les périphéries urbaines (*edge-cities*, *Randstädte*, ville émergente) ;
- Une logique d'intermédiarité, qui nous invite à dépasser la dimension *péri-urbaine* des espaces étudiés, pour valoriser plutôt leur dimension *entre-urbaine*.

Cette idée d'un « entre-urbain » – qui serait déclinable en « entre-urbanité » et en « entre-urbanisation » – pourrait permettre de rendre compte de toute la complexité des espaces de densité intermédiaire. Il s'agirait ainsi d'envisager ces espaces non seulement comme des périphéries urbaines, mais aussi comme des espaces spécifiques, des creusets d'urbanité, susceptibles de devenir ensuite de l'urbain en tant que tel, mais aussi potentiellement de rester dans cette intermédiarité – « l'entre-urbain » relevant dès lors non seulement d'une situation spatiale, mais également d'un état de l'urbain, et de caractéristiques spécifiques des espaces d'entre-deux. Il ne s'agit là que d'une piste

---

<sup>15</sup>Voir le rapport du programme PREDIT 4 : « Mobilités dans l'"entre-villes", une comparaison franco-allemande », Brès+Mariolle, 2010-2012.

qui gagnerait à être explorée dans de futures recherches, mais qui constitue en l'état un premier cadre et un élément de contextualisation/conceptualisation de la recherche menée sur les espaces de densité intermédiaire dans le nord de l'Île-de-France.

## Bibliographie

Afin de faciliter sa consultation, la bibliographie est présentée par contexte (France, Allemagne, Italie, Amérique du Nord).

### - France

Ascher F. (1995). *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, O. Jacob, 346 p.

Baccaïni B. Semecurbe F. (2009). « La croissance périurbaine depuis 45 ans », *INSEE première*, n°1240, p.1-4.

Bauer G., Roux J.-M. (1976). *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, Paris, Ed. du Seuil, 192 p.

Berger M., Fruit. P., Plet F., Robic M.-C (1980). « Rurbanisation et analyse des espaces ruraux périurbains », *L'Espace Géographique*, 4, p. 303-313.

Berger M., (2004). *Les périurbains de Paris, de la ville dense à la métropole éclatée ?*, CNRS Editions, 317 p.

Beaucire F., Chalonge L. (2011). « L'emploi dans les couronnes périurbaines, de la dépendance à l'interdépendance », in Pumain D., Mattéi M-F., *Données Urbaines*, Tome 6. Economica. 3, p. 61-64.

Bonnin-Oliveira S. (2013). « La fin des périphéries urbaines », *EspacesTemps.net*, 29.04.2013.

Brès A. et Desjardins X. (2014). « Quelles alternatives à l'automobile dans les espaces d'« entre-villes » ? Une comparaison franco-allemande », *Annales de géographie*, n° 698, 2014, p. 1039-1061.

Brutel C., Levy D. (2011). « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010. 95 % de la population vit sous l'influence des villes », *INSEE Première*, n° 1374, octobre 2011, 4 p.

Cailly L. (2008). « Existe-t-il un mode d'habiter spécifiquement périurbain », *Espaces temps.net*, textuel, 13.05.2008.

Cattan N., Berroir S. (2005). « Les représentations de l'étalement urbain en Europe : essai d'interprétation », in Berque A., Bonin, P., Ghorra-Gobin C., *La ville insoutenable*, Belin, Mappemonde, p. 87-96.

Cavaillès J. (2004). « L'extension des villes et la périurbanisation », in Institut des Villes, Villes et Economie, Paris, La Documentation française, p. 157-184.

Chalas Y., Dubois-Taine G. (1997). *La ville émergente*. La Tour d'Aiguës, L'Aube.

Chalonge L., Desjardins X (2012). « Enfin libres ? A la recherche des proximités dans l'urbain dispersé », *Etudes foncières*, n° 158, p. 14-18.

CharmesÉ., Léger J.-M. (2009). « Retour sur « La Ville émergente » », *Flux 1/ 2009* (n° 75), p. 80-98.

Charmes E. (2011). *La ville émietlée, essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, PUF, Coll. « La ville en débat », 288 p.

Choay F. (1994). « Le règne de l'urbain et la mort de la ville » dans *La Ville. Art et architecture en Europe. 1870-1993*, Paris, éditions du Centre Pompidou, p. 26-35.

Denizot D., Fauvel C. et Tchekemian A. (2001). « Le périurbain comme expérience de gouvernance territoriale », *Pouvoir Locaux*, n°48/1, p. 59-63.

Dodier R. (2012). *Habiter les espaces périurbains*, Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 219 p.

Dubois-Taine G. et Chalas, Y. (1997). *La ville émergente*, La tour d'Aigues, 1997, 285 p.

Jaillet, M-C. (2004). « L'espace périurbain : un univers pour les classes moyennes », *Esprit*, n° 303, p. 40-62.

Le Goix R., (2009). « Gouvernance urbaine privée. Nouvelles formes de production de la ville », Conférences de l'IHEB - Institut des Hautes Etudes de Belgique, Nov 2009, Bruxelles, Belgium.

Le Jeannic T. (1997). « Trente ans de périurbanisation: extension et dilution des villes » *Économie et statistiques*, n°307, p.21-41.

Merlin P. (2009). *L'exode urbain*, La documentation française, 2009, 176 p.

Minnaert J-B. (2013). « Périurbains : Territoires, réseaux et temporalités », *Cahiers du patrimoine*, numéro spécial, Lieux Dits, Coll. Les Cahiers du patrimoine, 192 p.

Poulot M. (2013). « Du vert dans le périurbain », *EspacesTemps.net*, 06.05.2013

Pumain D. (2006). « Ville émergente », in Pumain D. et al., *Dictionnaire, la ville et l'urbain*, Economica, Anthropos, Paris, p. 305-306.

Vanier M. (2010). *Le pouvoir des territoires*, Economica, Anthropos, 2010, 2ème édition, 200 p.

Vanier M. (2000). « Qu'est-ce que le tiers espace ? Territorialités complexes et construction politique », *Revue de géographie alpine*, Tome 88, n°1, p. 105-113.

## - Allemagne

Aring J. (1999). « Suburbia, postsurburbia, Zwischenstadt. Die jüngere Wohnsiedlungsentwicklung im Umland der Grossen Städte Westdeutschlands und Folgerungen für die regionale Planung und Steuerung », *Arbeitsmaterial für Raumforschung und Landesplanung*, Hannover, 125 p.

BBR – Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung (2005). *Raumstrukturtypen : Konzept – Ergebnisse – Anwendungsmöglichkeiten – Perspektiven*. Rapport rédigé par Alexander Schürt, Martin Spangenberg et Thomas Pütz, 19 p.

Bonzani S., Füzesséry S. et Sieverts T. (2011). « Entre ville et campagne, l'avenir de nos métropoles », *Métropolitiques*, 2 mars 2011. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Entre-ville-et-campagne-l-avenir.html>

Borsdorf A. (2005). « Évolutions post-surburbaines en Europe et dans le Nouveau Monde », *Revue géographique de l'Est*, vol. 45, 3-4, p. 125-132.

Burdack J. (2001). « Die städtische Peripherie zwischen « suburbanen » und « postsuburbanen » Entwicklungen », *Berichte zur deutschen Landeskunde*, 75, p. 188-196.

Burdack J. et Hesse M. (2007). « Suburbanisation, suburbia and 'Zwischenstadt': Perspectives of research and policy », in Scholich D. (ed.), *German annual for spatial planning and policy*. Berlin and Heidelberg, Springer, p. 81-100.

Eisenreich D. (2001). *Standortwahl und wirtschaftliche Verflechtungen unternehmensorientierter Dienstleistungsbetriebe in der Filderregion. Tendenzen der Abkopplung suburbaner Räume*, Frankfurt am Main, Europäische Hochschulschriften, 145 p.

Häussermann H. et Siebel W. (1996). *Soziologie des Wohnens. Eine Einführung in Wandel und Ausdifferenzierung des Wohnens*, Weinheim/München, 352 p.

Fol S. et Cunningham-Sabot E. (2010). « « Déclin urbain » et Shrinking Cities : une évaluation critique des approches de la décroissance urbaine », *Annales de géographie*, 4/ 2010 (n° 674), p. 359-383.

Hecker A. (2007). « Urbanisme, société et mobilité durable en Allemagne ». *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 47 / 1 | 2007, mis en ligne le 22 décembre 2009. URL : <http://rge.revues.org/939>

Hesse M. et Kaltenbrunner R. (2005). « Zeerbild « Zersiedlung ». Anmerkungen zum Gebrauch und zur Dekonstruktion eines Begriffs », *Dokumente und Informationen zur Schweizerischen Orts-, Regional- und Landesplanung*, n°41, p. 16-22.

Kahnert R. (1998). « Wirtschaftsentwicklung, Sub- und Desurbanisierung », *Informationen zur Raumentwicklung*, n°7-8, p. 509-520.

Lacquement G., Born K. M., von Hirschhausen B. (dir.) (2013). *Réinventer les campagnes en Allemagne. Paysages, patrimoine et développement rural*, Lyon, ENS Editions, 280 p.

Müller, Wolfgang et Rohr-Zänker, Ruth (2001), « Amerikanisierung der „Peripherie“ in Deutschland? », in Brake, Klaus et al. (Hrsg.): *Suburbanisierung in Deutschland. Aktuelle Tendenzen*, Opladen: Leske + Budrich, p. 27-42.

Quéva C. (2007). « Les paradoxes de la *Region* en Allemagne, entre réseaux et territoires : la région, outil de déterritorialisation ? », *Annales de géographie*, n°653, p. 41-64.

Siedentop S. et al. (2003). *Siedlungsstrukturelle Veränderungen im Umland der Agglomerationsräume*, Bonn, Forschungen, 209 p.

Wiessner R. (2001). « Développements périurbains en Allemagne de l'Est : l'exemple de la région de Leipzig ». *Revue Géographique de l'Est*, Tome XLI-2001 n° 3, Nancy, p. 115-124.

Sieverts T. (2004). *Entre-ville: une lecture de la Zwischenstadt*. Marseille, Éditions Parenthèses, 188 p.

Sieverts T. (2001). *Zwischenstadt, zwischen Ort und Welt, Raum und Zeit, Stadt und Land*, Birkhäuser Verlag AG, Basel, 188 p.

Wiessner R. (2001). « Développements périurbains en Allemagne de l'Est : l'exemple de la région de Leipzig ». *Revue Géographique de l'Est*, Tome XLI-2001 n° 3, Nancy, p. 115-124.

Ziegler V. (2013). « En Allemagne, l'organisation urbaine est plus structurée », *Urbanisme*, Hors-Série, n°46, 77 p.

- **Italie :**

Barattucci C. (2006). *Urbanisations dispersées. Interprétations-Actions. France et Italie 1950-2000*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 317 p.

Barattucci C. (2014). « Les inventions lexicales des urbanistes italiens après 1960 », in Coudroy de Lille L. et Ratouis O., *Langages techniques et spécialisés de l'urbain* Ed. Unesco - Maison des sciences de l'homme - EHESS, Paris.

Camagni R., Gibelli M.-C., Rigamonti P. (2002a). *I costi collettivi della città dispersa*, Florence, Alinea, 2002, 129 p.

Camagni R., Gibelli M.-C., Rigamonti P. (2002b). « Forme urbaine et mobilité : les coûts collectifs des différents types d'extension urbaine dans l'agglomération milanaise », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, p. 105-139.

Delpirou A., Rivière D. (2013). « Réseau urbain et métropolisation en Italie : héritages et dynamiques », *Géoconfluences*, mis en ligne le 5 décembre 2013

Dematteis G. (1998). « Suburbanizacion y periurbanizacion. Ciudades anglosajonas y ciudades latinas », in Monclus F.-C., *La ciudad dispersa*, Barcelona, Centre de Cultura Contemporania de Barcelona.

Dematteis G. (2009), « Le système urbain italien. Structures et problèmes », *Bulletin de l'association des Géographes français, L'Italie à la croisée des chemins*, vol 86, n°4, p. 415-423.

Indovina F. (dir.) (1990). *La città diffusa*, Venise, Daest-IAUV.

Indovina F. (dir.) (2009). *Dalla città diffusa all'archipelago metropolitano*, Milano, Angeli.

Novarina G. (2005). « De la 'Città diffusa' à la ville nature », *La Revue de géographie alpine*, tome 93, n.4, décembre 2005, Paris, Armand Colin.

Rivière D. (2012), « La question métropolitaine: éclairage italien », *Le « local » à l'heure de la réforme territoriale*, n°4, p. 71-90.

Rozenblat C., Cicille P. (dir.) (2004). *Les villes européennes, éléments de comparaison*, Paris, La Documentation Française/DATAR.

Secchi B. (1999). « La ville diffuse », *Urbanisme*, n° 306.

#### - Amérique du Nord

Alba R. D., Logan J. R. (1991). «Variations on Two Themes: Racial and Ethnic Patterns in the Attainment of Suburban Residence». *Demography*, vol. 28, n° 3, p. 431-453, <http://www.jstor.org/stable/2061466>.

Alba R. D., Logan J. R., Stults B. J. (2000). «The Changing Neighborhood Contexts of the Immigrant Metropolis». *Social Forces*, vol. 79, n° 2, p. 587-621, <http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=aph&AN=3903284&lang=fr&site=ehost-live>.

Alba R. D., Logan J. R., Stults B. J., Marzan G., Zhang W. (1999). «Immigrant Groups in the Suburbs: A Reexamination of Suburbanization and Spatial Assimilation». *American Sociological Review*, vol. 64, n° 3, 446-460, <http://www.jstor.org/stable/2657495>.

Bae C., Richardson H. (2004), *Urban Sprawl in Western Europe and the United States*, Ashgate, London.

Baldassare M. (1986). *Trouble in Paradise: the Suburban Transformation in America*. New York: Columbia University Press, 251 p.

Beauregard R., (2006), *When America Became Suburban*. Minneapolis, MN: University of Minnesota Press.

Berube A., Frey W. (2002). *A Decade of Mixed Blessings: Urban and Suburban Poverty in Census 2000. Census 2000 Survey Series*. Washington D.C.: Center on Urban and Metropolitan Policy.

Berube A., Lang R., Sanchez T., Eds. (2008). *The New Suburban Politics: An Analysis of Metropolitan Voting Trends Since 2000*. The Brookings Institution. <http://www.brookings.edu/research/speeches/2008/02/28-suburban-voters>, Accès 2013.

Berube A., Singer A., Wilson J., Frey W. (2006). *Finding Exurbia: America's Fast-Growing Communities at the Metropolitan Fringe*. *Living Cities Census Series*. Washington, D.C.: Brookings. 48 p.

Billard G., Brennetot A. (2011). *Quand la critique des suburbs envahit les séries télévisées américaines*. *Métropolitiques*. <http://www.metropolitiques.eu/Quand-la-critique-des-suburbs.html>.

Blumenfeld H. (1986). «Metropolis Extended: Secular Changes In Settlement Patterns». *Journal of the American Planning Association*, vol. 52, n° 3, p. 346-348, <http://dx.doi.org/10.1080/01944368608976441>.

Calthorpe P. (1993). *The next American metropolis : ecology, community, and the American dream*. New York: Princeton Architectural Press, 175 p.

Cervero R. (1989). *America's Suburban Centres : the Land Use Transportation Links*. London: Unwin-Hyman.

Cervero R., Kang-Li W. (1998). «Sub-centring and Commuting: Evidence from the San Francisco Bay Area, 1980-90». *Urban Studies*, vol. 35, n° 7, p. 1059-1076.

Charmes E. (2010). «La densification en débat». *Etudes Foncières*, n° 145, p. 20-23.

Clapson M (2003) *Suburban Century, Social Change and Urban Growth in England and the USA*, Oxford and New York: Berg

Darley A., Touati A. (2013). *La densification pavillonnaire à la loupe. Dynamiques régionales, stratégies locales et formes urbaines. Rapport d'étude*. Paris: IAU Ile-de-France, CETE Ile-de-France et LATTS. [http://www.iau-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude\\_1002/La\\_densification\\_pavillonnaire\\_a\\_la\\_loupe.pdf](http://www.iau-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude_1002/La_densification_pavillonnaire_a_la_loupe.pdf).

Davis J. S. et al. (1994). «The New 'Burbs: the Exurbs and their Implications for Planning Policy». *Journal of American Planning Association*, vol. 60, n° 1, p. 45-59.

De Polo D. L. (1990). *An organized process of development for new suburban roles*. College of Environmental Design: UCB.

Douay N., (2010), « Coopération et planification métropolitaine au Canada : Toronto, Montréal et Vancouver à l'épreuve du défi collaboratif » in *Études canadiennes / Canadian Studies*, n°69, Paris, p. 19-37

Duany A. et al. (2000). *Suburban nation : the rise of sprawl and the decline of the American Dream*. New York: North Point Press, 290 p.

Fishman R. (1987). *Bourgeois utopias : the rise and fall of suburbia*. New York: Basic Books, 241 p.

Fishman R. (2002) Bourgeois Utopias: Vision of Suburbia pp. 21-32, in Fainstein S. Campbell S. *Readings in Urban Theory*, Blackwell.

Forsyth A. (2002). «Who Built Irvine? Private Planning and the Federal Government». *Urban Studies*, vol. 39, n° 13, 2507-2530.

Frug G. E. (1999). *City making : building communities without building walls*. Princeton, NJ: Princeton University Press, 256 p.

Garreau J. (1991). *Edge City : Life on the New Frontier*. New York: Doubleday, 548 p.

Ghorra-Gobin C. (2010). «Réformer la Suburbia: un éclairage sur le débat américain prônant la densité». *Urbanisme*, n° 370, p. 33-38, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00547218>.

Gotham K. F. (2000). «Urban Space, Restrictive Covenants and the Origins of Racial Segregation in a US city, 1900-50». *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 24, n° 3, p. 616-633.

Jackson K. T. (1985). *Crabgrass Frontier; The Suburbanization of the United States*. Oxford: Oxford University Press, 396 p.

Katz P., Ed. (1994). *The New Urbanism : toward an architecture of community*. New York, Montréal: MacGraw Hill.

Keil R., Young D. (2011). «Post-suburbia and City-region Politics». in *International Perspectives on Suburbanization : A Post-Suburban World?* PHELPS N. A. et WU F., Eds. Basingstoke, Hampshire: Palgrave Macmillan, p. 54-77.

Kling R., Olin S., Poster M. (1991). «The Emergence of Postsuburbia: An Introduction». in *Postsuburban California: the Transformation of Orange County since World War II*. KLING R., OLIN S. et POSTER M., Eds. Berkeley, CA: University of California Press, p.1-30.

Kneebone E. (2009), "Jobs Sprawl Revisited: The Changing Geography of Metropolitan Employment", *Metro Economy Series for the Metropolitan Policy Program*, The Brookings.

Kneebone E. (2010). *The Great Recession and Poverty in Metropolitan America*. Metropolitan Opportunity Series. Washington D.C.: The Brookings Institution.

Kneebone E (2013). "The Great Recession and Metropolitan Employment Location", *Metropolitan Opportunity Series*, The Brookings.

Kneebone E. (2014), "The Growth and Spread of Concentrated Poverty, 2000 to 2008-2012", *Research Brief*, The Brookings.

Lang R. (2003). *Edgeless cities : exploring the elusive metropolis*. Washington, D.C.: Brookings Institution Press, xiv, 154 p.

Lang R., Lefurgy J. B. (2007). *Boomburbs : the rise of America's accidental cities*. Washington, D.C.: Brookings Institution Press, 212 p.

Lang R., Lefurgy J. B., Nelson A. C. (2006). *The Six Suburban Eras of the United States*. *Research Note*. Opolis: An International Journal of Suburban and Metropolitan Studies. 2,p. 1-10, <http://repositories.cdlib.org/cssd/opolis/vol2/iss1/art5>.

Le Goix R. (2013). *Sur le front. Pour une approche géographique du front d'urbanisation: lotissements, voisinages, trajectoires (vol. 1)*. Habilitation à diriger les recherches. Paris: Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. 284 p.

Le Goix R., Vesselinov E. (2014). «Inequality Shaping Processes and Gated Communities in US Western Metropolitan Areas». *Urban Studies*, 20 p., DOI:10.1177/0042098014532555.

Le Goix R., Webster C. J. (2008). «Gated Communities». *Geography Compass*, vol. 2, n° 4, 1189-1214, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00291711/PDF/LEGOIX-webster-geocompass-03-07-2008.pdf>.

Lucy W.H., Philips, D.L. (1997). «The post-suburban era comes to Richmond: City decline, suburban transition, and exurban growth». *Landscape and urban planning*, vol. 36, n° 4, p. 259-275.

Lucy W.H., Philips, D.L. (2001), *Suburbs and the Census: Patterns of Growth and Decline*, *Survey Series*, The Brookings Institution.

Massey D. S., Denton N. A. (1988). «The dimensions of residential segregation». *Social Forces*, vol. 67, n° 2, p. 281-315.

Massey D. S., Denton N. A. (1988). «Suburbanization and Segregation in U.S. Metropolitan Areas». *American Journal of Sociology*, vol. 94, n° 4, p. 592-626, <http://www.jstor.org/stable/2780255>.

Massey D. S., Denton N. A. (1995). *American Apartheid*. Paris: Descartes et Cie, coll. Les Urbanités, Trad. de *American apartheid : segregation and the making of the underclass*, 1993, 383 p.

Mather M., Pollard K., Jacobsen L. (2011), Reports on America. First Results from the 2010 Census, Population Reference Bureau.

Mc Manus R. et Ethington P. (2007) Suburbs in transition: new approaches to suburban history, *Urban History*, 34: 317-337 Cambridge University Press

Nelson A. C. (1992). «Characterizing Exurbia». *Journal of Planning Literature*, vol. 6, n° 4, p. 350-368, <http://jpl.sagepub.com/cgi/content/abstract/6/4/350>.

Phelps N. A., Wood A. M. (2011). «The New Post-suburban Politics?». *Urban Studies*, vol. 48, n° 12, p. 2591-2610, <http://usj.sagepub.com/content/48/12/2591.abstract>  
<http://usj.sagepub.com/content/48/12/2591>.

Phelps N. A., Wu F., Eds. (2011). *International Perspectives on Suburbanization : A Post-Suburban World?* Basingstoke, Hampshire, GBR: Palgrave Macmillan.

Phelps N. A., Wu F. (2011). «Introduction». in *International Perspectives on Suburbanization : A Post-Suburban World?* PHELPS N. A. et WU F., Eds. Basingstoke, Hampshire, GBR: Palgrave Macmillan, p. 1-13.

Puentes R., Warren D., (2006), "One-fifth of America: A Comprehensive Guide to America's First Suburbs", *Survey Series*, The Brookings Institution.

Short R., Hanlon B., Vicino J. (2007) The Decline of Inner Suburbs: The New Suburban Gothic in the United States, *Geography Compass* 1 (3) , 641–656.

Spectorsky A. C. (1955). *The exurbanites*. Philadelphia: Lippincott, 278 p.

Teaford J. C. (1997). *Post-suburbia : government and politics in the edge cities*. Baltimore: Johns Hopkins University Press, v, 249 p.

Tilt J. H., Cervený L. (2013). «Master-planned in exurbia: Examining the drivers and impacts of master-planned communities at the urban fringe». *Landscape and urban planning*, vol. 114, n° 0, 102-112, <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0169204613000455>.

Touati A. (2013), *Economie politique de la densification des tissus à dominante pavillonnaire : l'avènement de stratégies post-suburbaines différenciées*. LATTS: Ecole Nationale de Ponts et Chaussées.

Walks, R. Alan and Larry S. Bourne (2006), "Ghettos in Canada's Cities? Racial Segregation, Ethnic Enclaves and Poverty Concentration in Canadian Urban Areas," *Canadian Geographer*, 50:273 - 97.

Wolman H., Galster G., Hanson R., Ratcliffe M., Furdell K., Sarzynki A. (2005). «The Fundamental Challenge in Measuring Sprawl: Which Land Should Be Considered?». *The Professional Geographer*, vol. 57, n° 1, p. 94-105,  
<http://ezproxy.cul.columbia.edu/login?url=http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=a9h&AN=15840319&site=ehost-live&scope=site>.

Zaninetti J.-M. (2012). « Canada : la nouvelle géographie du peuplement », in *Population et Avenir*, 709, p. 14-16.

## Chapitre 2 – Habiter les densités intermédiaires : lieux pratiqués, lieux d’ancrage et hauts lieux

Sandrine Berroir, Matthieu Delage, Antoine Fleury, Sylvie Fol,  
Marianne Guérois, Juliette Maulat, Lina Raad et Julie Vallée

Coordination : Antoine Fleury

### Introduction

Les espaces périurbains sont le support de déplacements particulièrement nombreux et de distances parcourues plus élevées que dans les agglomérations urbaines (Orfeuill, 2000 ; DREIA, 2013). De ce fait, ils sont communément considérés comme des espaces par excellence de la « dépendance automobile » (Dupuy, 1999), formatés par et pour l’usage de la voiture, où les habitants seraient soumis à une mobilité contrainte et subie pour atteindre des espaces d’activité très dispersés. Par ailleurs, parsemés de zones d’activités et de lotissements standardisés, traversés par des routes à grande circulation, ces espaces continuent souvent à être considérés comme des espaces sans qualité. Avec des ménages habitant des lotissements de plus en plus contrôlés voire fermés, pratiquant la « ville à la carte » et naviguant au fil de leurs déplacements dans des lieux aseptisés, ils ne feraient pas territoire.

Pourtant, depuis une dizaine d’années, de nombreux travaux ont remis en cause cette image générale, largement dépréciative (Rougé *et al.*, 2013). On remarque d’une part une tendance à l’inflexion des comportements de mobilité, pour les navettes domicile-travail comme pour les mobilités d’achat ou de loisirs, ou tout du moins à une complexification des mobilités périurbaines, et ce dans différents contextes territoriaux, des grandes aires urbaines (Aguilera *et al.*, 2006 ; Berger, Aragau et Rougé, 2014 ; Bonnin-Oliveira, 2013) aux villes moyennes (Cailly et Dodier, 2007). D’autre part, plusieurs travaux ont mis en évidence l’ancrage<sup>16</sup> des habitants. On sait depuis longtemps que cet ancrage passe par un fort rapport au logement (Haumont, 1966 ; Goyon, Ortar, 2009), mais il s’appuie également sur des réseaux sociaux et familiaux inscrits dans l’environnement proche, comme l’ont notamment montré les travaux de Christophe Imbert pour les villes nouvelles (2005), et plus généralement sur les ressources locales (Berger, Aragau, Rougé, 2014). A cet ancrage s’articule de surcroît la construction d’une identité spécifique, proche de celle des ruraux, autour de l’idée de « campagne » (Morel-Brochet, 2007).

---

<sup>16</sup> Comme le rappelle C. Imbert (2005, p. 160), l’ancrage « peut se décliner sous plusieurs modalités et à plusieurs échelles sociales, spatiales et temporelles. La monographie de quartier permet d’approfondir la question de l’attachement collectif à un lieu dans ses dimensions les plus symboliques, et, bien souvent, de décrire jusque dans ses plus fins détails les éléments qui font qu’au quotidien, les personnes s’ancrent dans un environnement (Authier, 2001 ; Benoît-Guilbot, 1986). À l’autre extrémité du spectre, les enquêtes biographiques – qui ont pour principe de recueillir les événements en tout domaine ponctuant la vie d’individus – présentent l’avantage de mieux saisir la relation micro-macro qui caractérise l’insertion des personnes dans une métropole, pour peu que soient identifiés de manière précise les processus en cours dans la métropole étudiée ».

Au-delà de ces grandes tendances, il n'y en a pas moins une hétérogénéité forte à la fois des pratiques et des représentations des habitants, dans des espaces désormais caractérisés par une certaine diversité sociale (Berger, Jaillet, 2007). Du côté des pratiques, les clivages sociaux jouent un rôle important, notamment en termes de mobilité. Ainsi, les ménages modestes sont amenés à réduire leurs déplacements pour faire face aux coûts élevés de la mobilité (Motte-Baumvol *et al.*, 2010). Devenant parfois « captifs du périurbain » (Rougé, 2008), et concentrant leurs activités dans des espaces de vie restreints, ces ménages se trouvent dès lors affectés par un accès moindre aux équipements, services ou emplois (Caubel, 2006 ; Motte-Baumvol, 2008 ; Wenglenski, 2004). A l'inverse, les ménages aisés, qui se déplacent dans des espaces beaucoup plus vastes, ont des possibilités d'accès élargies mais en paient le prix, en termes de temps passé et de coût financier. Du côté des représentations, comme le rappelle R. Dodier (2007), « le bilan des rapports aux trois enveloppes successives que sont le logement, le village périurbain et la ville dans sa globalité montre donc l'importante hétérogénéité de l'identité spatiale des habitants du périurbain ». On relève une grande diversité de référents spatiaux, qui doit être reliée à la diversité sociale des habitants, qui ont des rapports variables au village périurbain comme à la ville (Dodier, 2007).

### **Questionnements et hypothèses**

A partir d'une enquête par entretiens auprès d'une centaine de personnes, menée dans trois secteurs (Écouen-Ézanville, Senlis, Méru), nous souhaitons nous intéresser à la forme que les habitants donnent à leur espace de vie, tout en considérant les compétences, les ressources (sociales, spatiales, économiques, culturelles), les savoirs, les expériences mises en jeu, mais aussi les valeurs et les significations associées aux lieux qui constituent ces espaces de vie (attachement aux lieux, référents spatiaux mobilisés, processus de valorisation/dévalorisation des lieux). Quelles sont les logiques spatiales des pratiques des habitants (agencement et combinaison de lieux, réseau de lieux pratiqués ou évités, mobilités...) comme celles de leur ancrage (réseaux sociaux, famille...) ? En quoi ces pratiques et ces ancrages interagissent-ils avec des processus de valorisation/dévalorisation de certains lieux (types de lieux ou localisations) sur un plan individuel ? Participent-ils de l'émergence de hauts lieux et de « bas lieux », à savoir d'une valorisation/dévalorisation collective, et dans ce cas quels sont ces lieux ? L'émergence de cette hiérarchie symbolique favorise-t-elle en retour les pratiques et participe-elle de l'ancrage des citoyens dans l'espace périurbain ? Si oui, de quelle manière ?

Il s'agissait en même temps de mettre l'accent sur le rôle de la position sociale des habitants autant que sur leur trajectoire résidentielle. Observe-t-on des différenciations entre les habitants dans leur rapport aux lieux ? Notamment, y a-t-il des habitants qui restent attachés au territoire préexistant et qui rejettent (ou ne connaissent pas) les évolutions récentes ? Ou à l'inverse certains habitants sont-ils attachés à des lieux ne renvoyant pas au substrat territorial de ces espaces ? Cette question est d'autant plus importante qu'elle permettra de voir s'il existe des représentations partagées, seules susceptibles de permettre l'émergence de hauts lieux.

L'objectif était à partir de là de donner à voir des processus de territorialisation qui, s'ils s'articulent à la ville dense, ne s'en démarquent pas moins, et d'aller plus loin dans la mise en évidence du nouveau système de lieux, de pratiques et de valeurs qui selon nous émerge dans ces espaces périurbains. Nos hypothèses étaient les suivantes :

- (1) loin d'un rapport « hors sol » des périurbains à l'espace, on assiste à un processus de territorialisation qui passe par des pratiques intenses, par une connaissance, par un attachement et des processus d'ancrage au niveau local, incluant la maison mais ne s'y limitant pas et englobant l'espace local environnant. « Il s'agit justement de faire l'hypothèse que dans le processus de hiérarchisation des lieux par les acteurs eux-mêmes, le/les lieu(x) de résidence ne sont pas forcément, pour tous, le/les lieu(x) les plus fondamentaux de leur existence » (Giroud, 2007, p. 63)
- (2) les habitants ne se contentent pas de l'espace local mais incluent des espaces plus éloignés, à la fois de type urbain (petites villes, centres commerciaux) et rural (forêts par exemple), renvoyant

autant aux nouvelles formes spatiales qui émergent avec les processus de périurbanisation qu'au substrat sur lequel celles-ci se développent, comme autant de « prises » offertes par le territoire préexistant à une nouvelle territorialisation.

- (3) la position dans le territoire a un impact sur la capacité à fréquenter les lieux, à s'appropriier le territoire et à se le représenter, de même que les caractéristiques des individus (âge, position sociale, genre, etc.), leur ancienneté de résidence et leur trajectoire résidentielle. Il y a d'une part des processus de valorisation/dévalorisation des lieux, proches ou lointains, propres à certains individus, à certains groupes, comme il y a des espaces de vie aux formes variées, correspondant à un ancrage, à un attachement au territoire.

- (4) au-delà de ces différences émergent des processus collectifs de valorisation/dévalorisation des lieux qui non seulement cernent un nouveau territoire (avec notamment ses limites, sa différenciation par rapport à d'autres territoires symbolisés par certaines formes spatiales) mais en désignent les points structurants, des hauts lieux. Par ailleurs, on fait l'hypothèse que, conformément à la définition du terme, ces hauts lieux tendent à être très fréquentés et tendent à renforcer la structuration du territoire.

### **Choix des terrains, enquête, profil des enquêtés**

Nous nous appuyons sur une enquête de terrain menée dans trois secteurs situés au nord de la métropole parisienne, autour d'Ecouen-Ézanville, Méru et Senlis. Si le premier secteur s'inscrit en bordure de l'agglomération parisienne à laquelle il appartient, les deux autres ont en commun d'être situées à la même distance de Paris, à savoir environ 50 km. Méru est incluse dans l'aire urbaine de Paris depuis 1999, Senlis définit à elle seule une petite aire urbaine, alors même qu'elle se trouve en bordure de l'aire urbaine de Paris. Socialement, ces secteurs sont très différenciés, en particulier ceux de Méru et Senlis, le premier étant marqué par une forte présence des classes populaires, alors que l'autre constitue un lieu de résidence traditionnel de la bourgeoisie. Le choix de ces terrains fort contrastés renvoie à notre objectif de mesurer le poids des contextes résidentiels et des déterminants sociaux dans le rapport des habitants au territoire.

L'enquête a consisté en une centaine d'entretiens semi-directifs<sup>17</sup> qui se sont déroulés au domicile des enquêtés. Les entretiens portaient sur trois thèmes : d'abord le parcours résidentiel et biographique ; ensuite l'espace de vie (formé par l'ensemble des lieux régulièrement fréquentés<sup>18</sup>) ; enfin, l'attachement et l'ancrage dans le territoire, ainsi que plus généralement les représentations de ce territoire. Pour mieux caractériser les différences des pratiques et des représentations en fonction du contexte résidentiel, la première moitié des entretiens a été menée à la fois dans les centres – villes denses et dans les quartiers péri-centraux (quartiers de la Nacre et du Val à Méru ; faubourg St-Martin et Bon Secours à Senlis). L'autre moitié a été menée dans des communes environnantes : Lormaison, Corbeil-Cerf, Anserville et Esches d'une part, Villers-St-Frambourg et Barbéry d'autre part. Dans le secteur d'Ecouen – Ézanville, les entretiens ont été réalisés à Ecouen, Ézanville (centres bourgs et lotissement du Bois Bleu) et dans les communes de Moisselles et du Mesnil-Aubry. Les enquêtés ont été approchés soit directement à leur domicile, soit par l'intermédiaire d'autres habitants. Par le choix des terrains puis par ajustements successifs, nous avons tenté de construire un échantillon (tableau 2.1) qui soit le plus proche possible de la population de référence, notamment en termes de catégories socio-professionnelles, de genre et de d'âge. Au terme de l'enquête, si les retraités sont surreprésentés, l'échantillon demeure assez proche de la population de référence (voir annexe 2.1).

---

<sup>17</sup> Les entretiens ont été réalisés puis retranscrits au cours de l'année 2013 par Marie Bocquet, Helin Karaman, Simon Labussière et Eugénia Viana. Nous souhaitons ici les remercier vivement pour leur apport à ce travail.

<sup>18</sup> Commerces (marchés, supermarchés, discounts et petits commerces), services et équipements (établissements scolaires ou de santé, services courants tels que la banque, le coiffeur ou la poste...), lieux de loisirs (sport, culture, etc.), activités associatives ou religieuses, visites de proches (famille ou amis), sorties au café, au restaurant, pour faire la fête, etc.

**Tableau 2.1 : Présentation des enquêtés**

Secteur de Méru	33 enquêtés Agés de 23 à 86 ans (moyenne 48 ans) Dont : - 19 hommes et 14 femmes - 18 actifs ayant un emploi, 5 actifs sans emploi, 9 retraités/préretraités, 1 étudiant - 22 sans le Bac, 9 avec Bac uniquement et 2 diplômés de 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles
Secteur de Senlis	31 enquêtés Agés de 24 à 75 ans (moyenne 51 ans) Dont : - 13 hommes et 18 femmes - 23 actifs ayant un emploi, 1 actif sans emploi, 7 retraités/préretraités - 7 sans le Bac, 18 avec Bac uniquement et 6 diplômés de 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles
Secteur d'Ecouen-Ezanville	33 enquêtés Agés de 24 à 80 ans (moyenne 48 ans) Dont : - 11 hommes et 22 femmes - 20 actifs ayant un emploi, 4 actif sans emploi, 7 retraités/préretraités, 2 étudiants - 7 sans le Bac, 11 avec Bac uniquement et 15 diplômés du supérieur

## **1. Trois secteurs d'enquête dans l'Oise et le Val d'Oise**

Au sein de la zone d'étude, trois cantons ont été retenus pour enquêter les habitants (Ecouen dans le Nord du Val d'Oise, Méru et de Senlis dans l'Oise). Nous avons découpé l'espace des trois cantons en 16 terrains d'enquête, définis selon les caractéristiques morphologiques, fonctionnelles et sociales des espaces.

### **1.1 Description morphologique et situation des terrains : une alternance de petites villes et de bourgs ruraux**

Le canton d'Ecouen se situe au nord du département du Val d'Oise (figure 2.1). Avec 7 313 habitants<sup>19</sup>, la ville d'Ecouen s'organise autour d'un vieux village construit au pied d'une butte isolée et boisée (forêt d'Ecouen), lieu d'implantation du musée national de la Renaissance. L'habitat s'étend au pied de la butte, dans le centre-ville (terrain 1\_1) et dans la vallée du Petit Rosne qui la longe à l'ouest. Au Nord de la commune, une vaste plaine agricole caractérise le finage communal, et est seulement découpée par un lotissement largement autoconstruit, le Hameau du Bois Bleu (terrain 1\_2). La commune d'Ecouen est contiguë d'Ezanville (9 200 habitants), dont elle partage la gare Transilien. Le tiers sud du finage communal est occupé par la ville, largement pavillonnaire (terrain 1\_3). Enfin, deux autres villages rues, auxquels se sont adjoints des lotissements, ont été retenus, l'un sur la limite Ouest du Canton, à Moisselles, 1 250 habitants (terrain 1\_4) et l'autre sur la limite Est, au Mesnil-Aubry, 897 habitants (terrain 1\_5).

Le canton de Senlis est marqué par le dynamisme de la sous-préfecture dont il porte le nom. La ville de 15 800 Habitants s'est développée le long de la vallée de la Nonette. Longtemps délimité par une

<sup>19</sup> Sauf mention contraire, les données proviennent du recensement général de la population 2011.

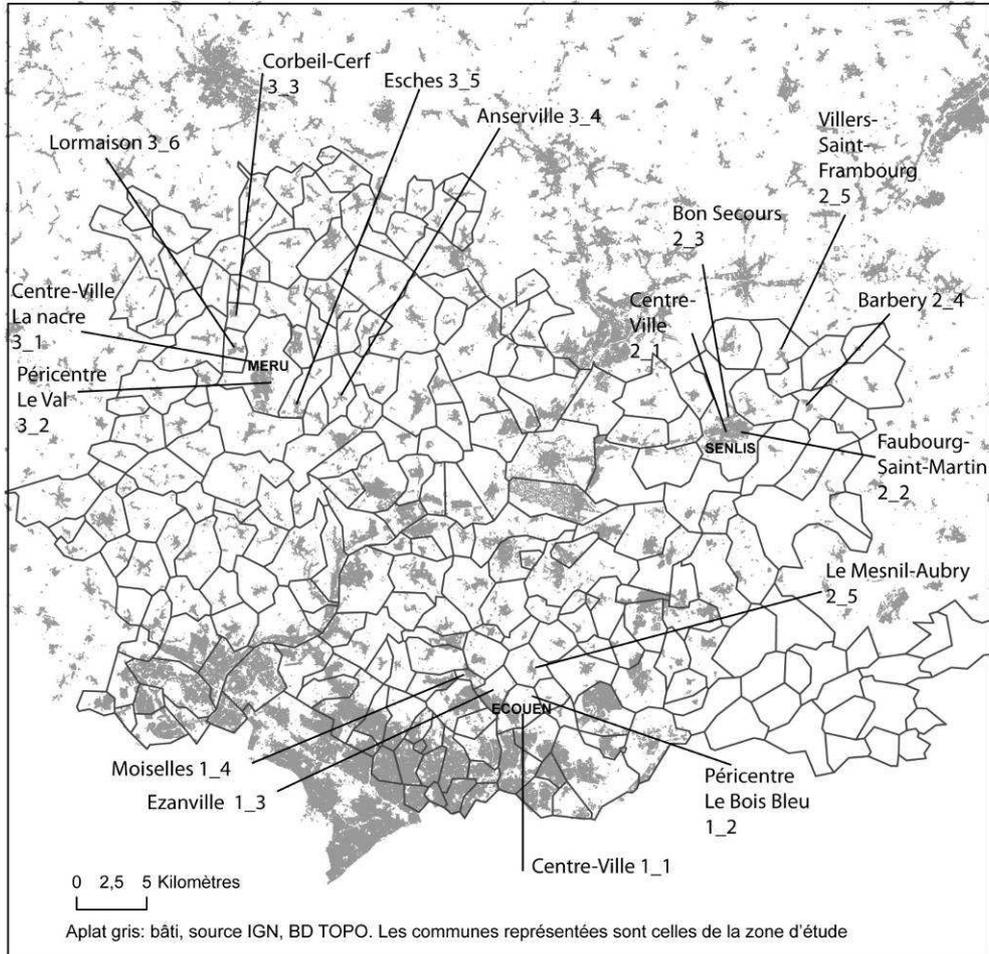
enceinte en forme d'ellipse implantée sur une colline, le centre-ville (terrain 2\_1) rassemble des restes du château royal et de murs gallo-romains, des maisons anciennes et des hôtels bourgeois, plusieurs musées et une grande cathédrale gothique. Tout autour, des boulevards desservent le reste de la commune, alternant pour l'habitat entre quartiers pavillonnaires (Faubourg Saint-Martin, terrain 2\_2) et quartiers de petits immeubles d'habitat collectifs (Bon Secours, terrain 2\_3). Enfin, autour de cette commune, la forêt prédomine et alterne avec des petits bourgs ruraux prenant souvent la forme de village-rue (Barbery, 550 habitants, terrain 2\_4 et Villers-Saint-Frambourg, 577 habitants, terrain 2\_5).

Enfin, le canton de Méru se situe au Sud-Ouest du département de l'Oise, à 26 km au sud de Beauvais. La ville de 13 650 habitants s'est développée autour de la vallée de l'Esches. Jadis, elle s'était fait une spécialité de boutons de nacre et de corne, ce dont témoigne encore le musée de la Nacre, à proximité du centre-ville. Le développement de la ville s'est fait d'une part vers le Nord-Ouest, de l'autre côté de l'Esches, alternant lotissements, comme le quartier des villages de Méru, et quartiers d'immeubles d'habitat collectif (quartier de la Nacre, terrain 3\_1) et, d'autre part, vers le sud de la commune, le long de la voie ferrée, en direction de l'autoroute A16 et de la métropole parisienne (quartier du Val, terrain 3\_2), essentiellement autour de logements individuels en pavillons. Dans la proximité immédiate de Méru, d'anciens villages-rues (Corbeil-Cerf, 332 habitants, terrain 3\_3 ; Anserville, 435 habitants, terrain 3\_4) se sont parfois développés avec l'implantation, dans les années 1980, de lotissements (Esches, 1253 habitants terrain 3\_5 ; Lormaison, 1287 habitants, terrain 3\_6).

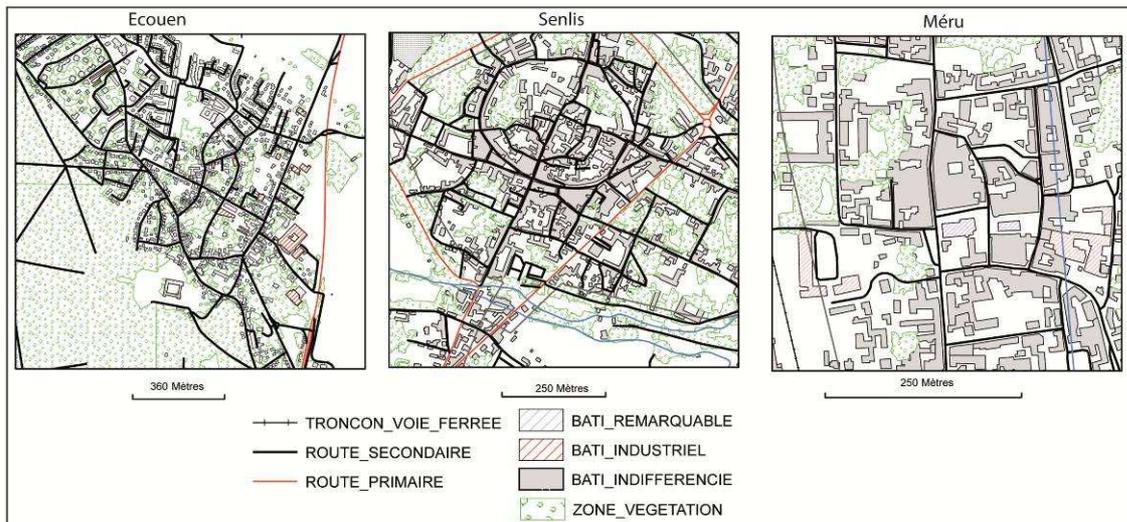
**Figure 2.1 : Les terrains d'enquête**

En plus de la localisation de l'ensemble des terrains (A), trois figures rendent compte des variations morphologiques au sein des terrains : les centres-villes (B), les péricentres des trois chefs-lieux de canton (C) et les périphéries des communes chefs-lieux de canton (D).

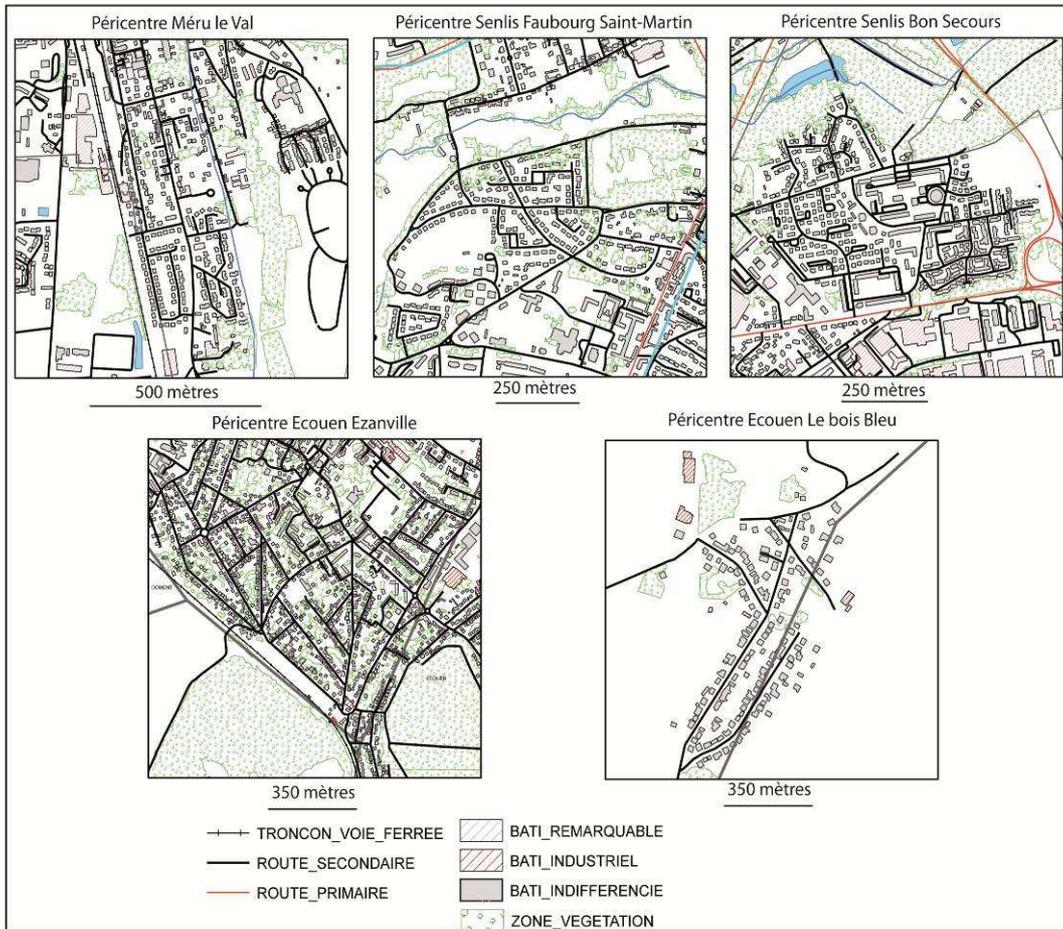
**(A) Localisation de l'ensemble des terrains d'enquête**



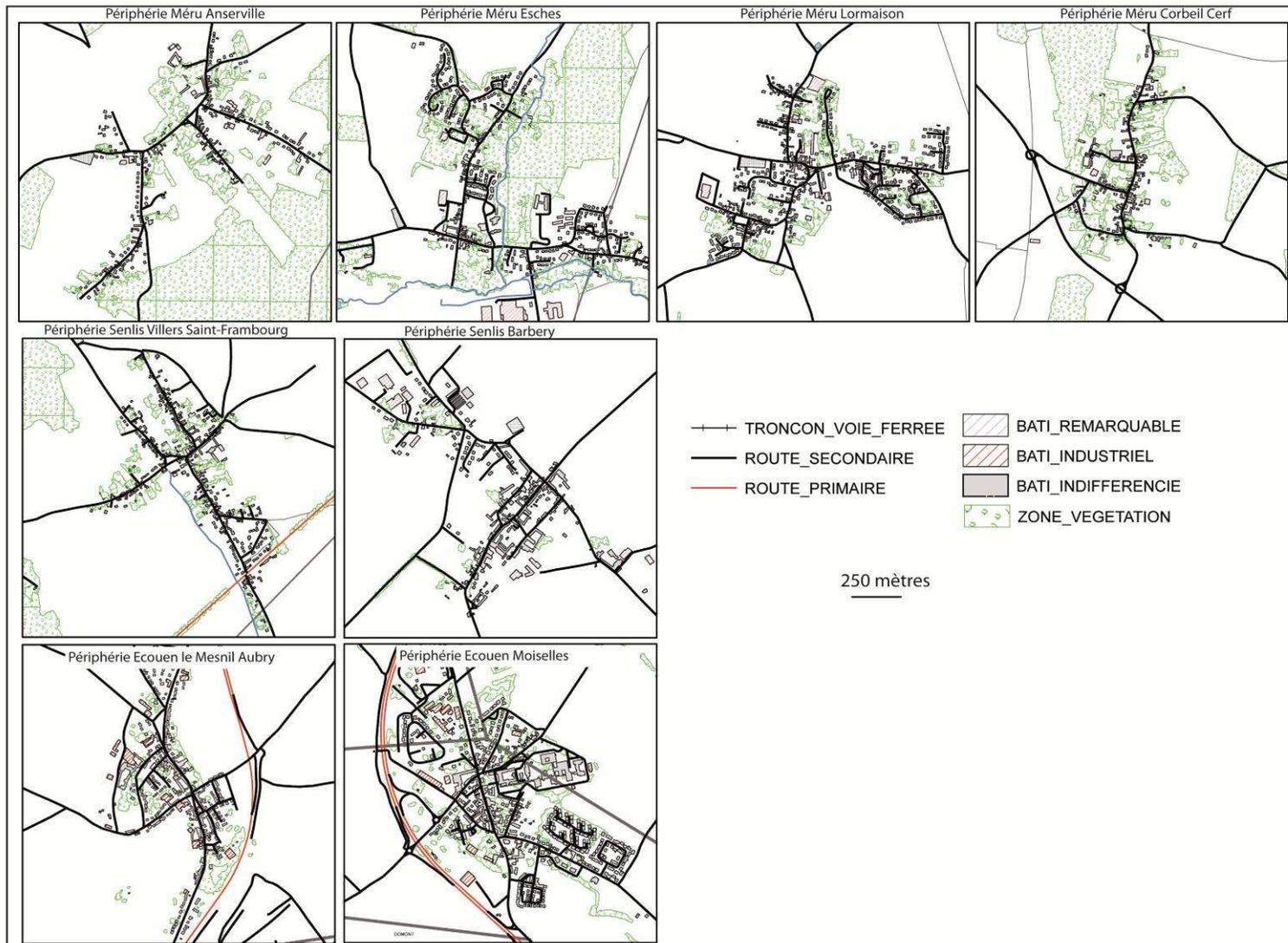
**(B) Centres-villes**



### (C) Péricentres



### (D) Périphéries



## 1.2 Des profils socio-économiques variés et des populations marquées par un gradient d'ancrage territorial

Ces trois cantons aux formes morphologiques variées, sont aussi des pôles de services. La comparaison des données de l'inventaire communal de 1998 et de la base permanente des équipements 2013 permet de les caractériser. Deux villes, Méru et Senlis, concentrent l'essentiel de l'activité commerciale et des services, et voient leur offre se renforcer, en particulier au profit des moyennes et grandes surfaces alimentaires. Pour les communes des péri-centres et des périphéries, la dynamique est plutôt celle d'une stabilisation voire d'un recul : des services, comme la Poste, ont disparu de Barbery et du Mesnil-Aubry. La concentration des commerces et des services dans les villes les plus peuplées, attendue, est ici complétée par un semis assez dense de petits commerces dans les communes autour des villes-centres, témoignant de la périurbanisation de ces activités, et de leur attractivité.

En termes de profil social, les trois cantons sont marqués par une relative diversité. Ainsi, un chapelet des communes du canton de Méru est marqué par un profil social populaire (Méru, Esches, Lormaison), tandis que les communes du canton de Senlis sont depuis longtemps le lieu de résidence traditionnel de la bourgeoisie de l'Oise, comme en témoignent encore aujourd'hui la faible part des ouvriers et la part importante des CPIS et des artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

Enfin, des communes sont marquées par l'ancienneté de résidence des ménages et l'ancienneté du parc de logement (Anserville et Corbeil-Cerf dans les environs de Méru, Villers-Saint-Frambourg près de Senlis) tandis que les communes autour d'Ecouen sont marquées par des installations plus récentes.

**Tableau 2.2 : Situation des terrains enquêtés par rapport aux types socio-économiques de communes de la zone d'étude**

Secteur	Commune	Population 2010	Part de logements construits avant 1975 (%)	Part des ménages installés depuis plus de 10 ans (%)	Taux de navetteurs parmi les actifs employés (%)	Distances parcourues (km) pour 25% des navettes les plus longues	Part des ouvriers et des employés dans la population active (%)	Nombre d'équipements pour 100 000 habitants
Ecouen	Ecouen	7374	49	43	85	17	<b>35</b>	15
	Ezanville	8979	<b>57</b>	<b>53</b>	<b>87</b>	19	<b>33</b>	17
	Moisselles	1255	42	46	<b>86</b>	19	<b>34</b>	<b>76</b>
	Le Mesnil-Aubry	912	49	48	82	17	<b>37</b>	<b>22</b>
Senlis	Senlis	16170	<b>60</b>	42	57	24	<b>31</b>	<b>29</b>
	Barbery	538	<b>67</b>	47	81	24	29	<b>22</b>
	Villers-St-Frambourg	589	<b>62</b>	50	<b>88</b>	<b>32</b>	17	13
Meru	Meru	13269	51	44	66	<b>34</b>	<b>48</b>	<b>21</b>
	Anserville	450	<b>56</b>	<b>61</b>	<b>93</b>	<b>28</b>	24	<b>19</b>
	Esches	1256	43	50	<b>86</b>	<b>29</b>	<b>36</b>	13
	Corbeil-Cerf	326	<b>78</b>	<b>58</b>	81	<b>37</b>	<b>31</b>	<b>19</b>
	Lormaison	1290	39	<b>54</b>	<b>92</b>	<b>31</b>	<b>43</b>	6
Moyenne zone d'étude		4277	53	52	85	24	30	18

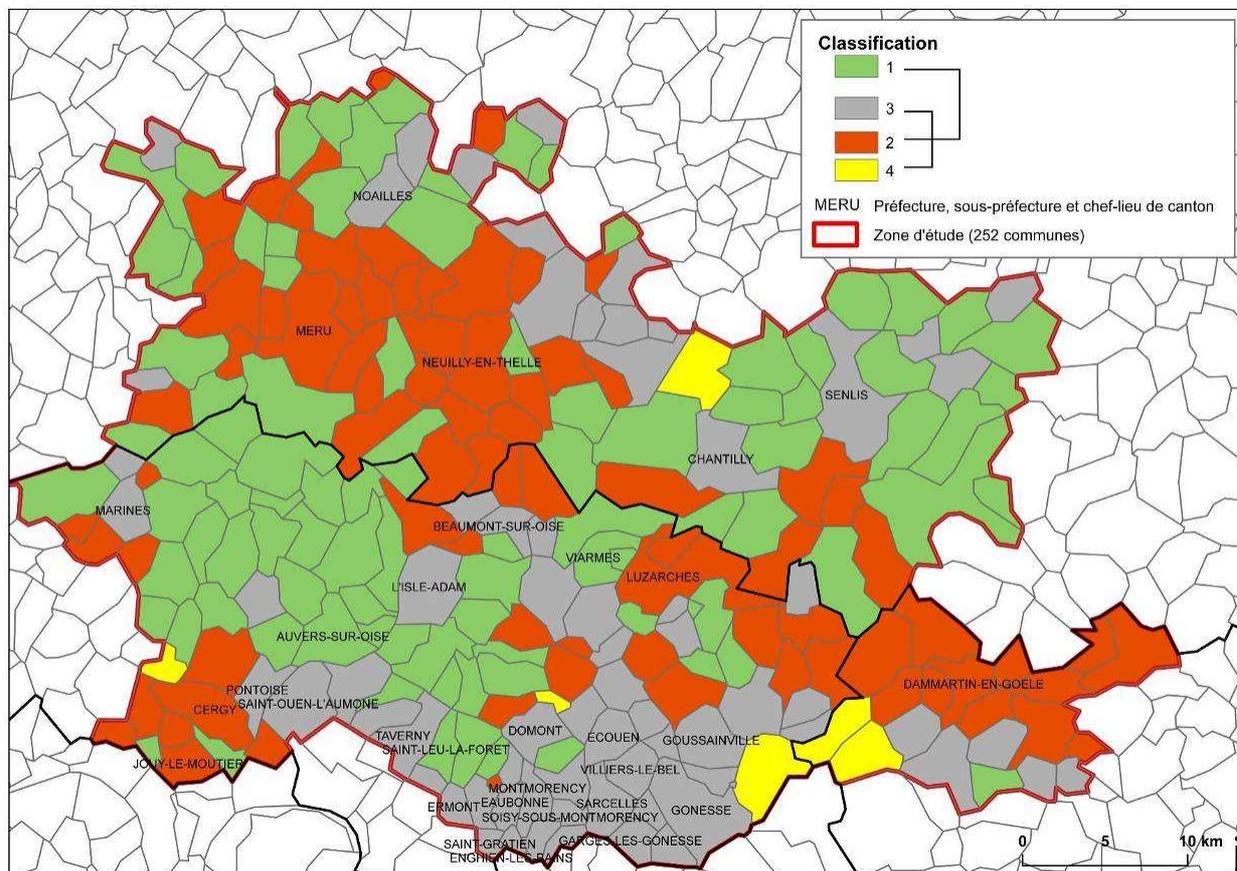
*En gras, valeur supérieures à la moyenne de la zone d'étude*

## Figure 2.2 : Typologie des communes à l'échelle du périmètre d'étude

Analyse descriptive croisée de ces 5 variables (part des ménages installés depuis plus de 10 ans, part des logements construits avant 1975, distance moyenne parcourue par 75 % des actifs, nombre d'équipements pour 1000 habitants, part des classes populaires et somme de la population des ménages ouvriers et employés) par une Analyse en Composantes Principales suivie d'une Classification Ascendante Hiérarchique.

Les 5 premiers axes de l'ACP (100 % de la variance) ont été gardés pour la CAH

Classification réalisée sous SPAD



## Caractérisation par les variables continues des classes de la partition

### Coupure 'a' de l'arbre en 4 classes

Classe 1 / 4 (Poids = 95.00 Effectif = 95)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Ecart-type dans la classe	Ecart-type général	Valeur-Test	Probabilité
Part Ménages installés depuis plus de 10 ans	<b>56,959</b>	51,757	4,835	7,069	9,07	0,000
Part des logements construits avant 1975	<b>61,666</b>	53,043	11,610	15,431	6,89	0,000
Distance moyenne parcourue par 75% des actifs	<b>25,540</b>	23,912	5,933	7,172	2,80	0,003
Nombre d'équipements pour 1000 habitants	15,667	18,167	7,075	13,866	-2,22	0,013
Part des classes populaires (somme de la population des ménages ouvriers et employés)	22,957	30,468	8,763	11,359	-8,15	0,000

Classe 2 / 4 (Poids = 80.00 Effectif = 80)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Ecart-type dans la classe	Ecart-type général	Valeur-Test	Probabilité
Distance moyenne parcourue par 75% des actifs	<b>28,235</b>	23,912	5,831	7,172	6,51	0,000
Part des classes populaires (somme de la population des ménages ouvriers et employés)	<b>31,929</b>	30,468	7,962	11,359	1,39	0,082
Nombre d'équipements pour 1000 habitants	14,830	18,167	6,110	13,866	-2,60	0,005
Part Ménages installés depuis plus de 10 ans	49,665	51,757	5,994	7,069	-3,20	0,001
Part des logements construits avant 1975	39,169	53,043	12,558	15,431	-9,71	0,000

Classe 3 / 4 (Poids = 71.00 Effectif = 71)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Ecart-type dans la classe	Ecart-type général	Valeur-Test	Probabilité
Part des classes populaires (somme de la population des ménages ouvriers et employés)	<b>38,001</b>	30,468	11,540	11,359	6,58	0,000
Part des logements construits avant 1975	<b>58,221</b>	53,043	10,382	15,431	3,33	0,000
Nombre d'équipements pour 1000 habitants	<b>19,657</b>	18,167	8,760	13,866	1,07	0,143
Part Ménages installés depuis plus de 10 ans	47,503	51,757	6,277	7,069	-5,97	0,000
Distance moyenne parcourue par 75% des actifs	17,597	23,912	4,848	7,172	-8,74	0,000

Classe 4 / 4 (Poids = 6.00 Effectif = 6)

Variables caractéristiques	Moyenne dans la classe	Moyenne générale	Ecart-type dans la classe	Ecart-type général	Valeur-Test	Probabilité
Nombre d'équipements pour 1000 habitants	<b>84,641</b>	18,167	34,416	13,866	11,86	0,000
Part des classes populaires (somme de la population des ménages ouvriers et employés)	<b>40,759</b>	30,468	9,102	11,359	2,24	0,012
Part Ménages installés depuis plus de 10 ans	47,620	51,757	8,095	7,069	-1,45	0,074
Part des logements construits avant 1975	40,215	53,043	16,214	15,431	-2,06	0,020
Distance moyenne parcourue par 75% des actifs	15,234	23,912	5,749	7,172	-2,99	0,001

### 1.3 Des dynamiques démographiques contrastées et plutôt favorables aux villages

Dans un contexte de croissance démographique relativement atone pour l'ensemble de la zone d'étude (taux de croissance médian de +0,6%/an entre 1999 et 2010, soit un gain de 500 000 habitants environ en une dizaine d'années), les communes enquêtées enregistrent des tendances d'évolution de leur population assez contrastées selon qu'elles correspondent à des petites villes ou à des communes rurales (tableau 2.3).

Ainsi, les centres-villes ne parviennent plus à retenir leurs habitants et leur population tend globalement à stagner, voire à décliner dans le cas de Senlis. Cette situation s'inscrit à Méru dans la continuité des tendances observées depuis les années 1980, tandis qu'elle succède à une période de plus grande vitalité démographique à Senlis et surtout à Ecoeu. A l'inverse, la plupart des villages, notamment ceux qui sont situés aux environs d'Ecouen-Ezanville (Moisselles, Le Mesnil-Aubry) et certains villages de la périphérie de Méru (Esches, Corbeil-Cerf), se distinguent par une croissance démographique nettement plus prononcée (2 à 4 fois plus rapide que la moyenne), soutenue par l'installation de nouveaux habitants depuis les années 1980. Toutefois, cette attractivité des communes rurales ne se vérifie pas partout. Dans le secteur de Senlis, notamment, les deux villages enquêtés, quelle que soit leur localisation, tendent plutôt à perdre des habitants au jeu des migrations résidentielles.

**Tableau 2.3 : Variations démographiques annuelles (1982-2010) et variation de l'emploi (1999-2010) dans les communes des trois secteurs d'enquête**

Secteur	Nom commune	Population 2010	Taux de variation	Variation due au	Taux de variation	Variation due au	Taux de variation	Variation due au	Emplois au lieu de travail 2010	Variation totale de l'emploi au lieu de travail, 1999-2010 (%)
			annuel (%)	migratoire (%)	annuel (%)	migratoire (%)	annuel (%)	migratoire (%)		
			1999-2010		1990-1999		1982-1990			
Ecouen	Ecouen	7374	0,3	-0,8	<b>4,4</b>	<b>3,2</b>	1,4	0,7	1582	<b>26,9</b>
	Ezanville	8979	0,2	-0,5	-0,5	-1,2	1,7	0,8	1498	<b>17,8</b>
	Moisselles	1255	<b>2,4</b>	<b>1,6</b>	<b>1,8</b>	<b>1,2</b>	-1,4	-1,6	1496	7,1
	Le Mesnil-Aubry	912	<b>1,7</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	-0,2	<b>4,2</b>	<b>3,4</b>	209	<b>33</b>
Senlis	Senlis	16170	-0,1	-0,8	<b>1,4</b>	<b>0,4</b>	-0,1	-1	9962	-4,2
	Barbery	538	0,3	-0,7	<b>0,8</b>	-0,2	0,8	-0,8	386	<b>307,3</b>
	Villers-St-Framb.	589	0,1	-0,4	0,2	0	1,4	1,2	53	<b>30,3</b>
Meru	Meru	13269	0,4	-0,5	<b>0,7</b>	-0,2	0,5	-0,3	5676	1,6
	Anserville	450	0,3	-0,1	-0,3	-0,4	<b>3,2</b>	<b>2,8</b>	36	-1,1
	Esches	1256	<b>1,5</b>	<b>1,2</b>	<b>2,9</b>	<b>2,1</b>	<b>4,1</b>	<b>3,2</b>	319	-0,7
	Corbeil-Cerf	326	<b>1,1</b>	<b>0,5</b>	<b>1,3</b>	<b>0,6</b>	0,8	1,3	33	-6
	Lormaison	1290	-0,5	-1,5	<b>1,8</b>	<b>1,1</b>	<b>2,5</b>	<b>1,6</b>	121	-1,3
<i>Médiane Zone d'étude</i>		4277	0,6	-0,1	0,7	0,2	2,0	1,4	1557	10,2

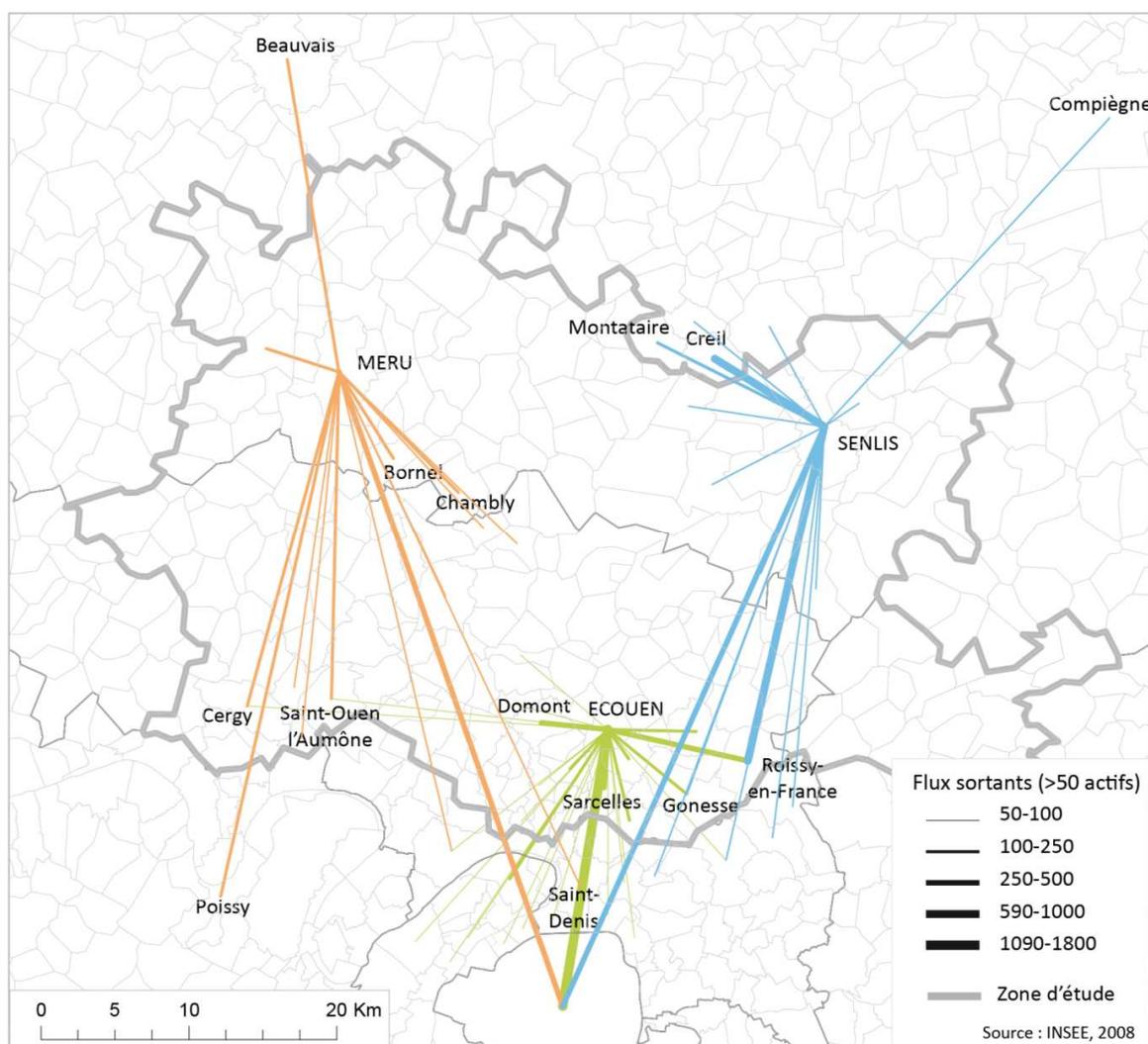
*En gras : valeurs supérieures ou égales à la médiane de la zone d'étude*

Source : INSEE, RGP 1982, 1990, 1999, 2010

### 1.4 Mobilités quotidiennes pour l'emploi

Du fait de leur situation sur les marges de la métropole parisienne, les secteurs de Senlis et de Méru enregistrent sans surprise les distances à l'emploi les plus élevées (tableau 2.3) : 25 % des actifs parcourent plus de 32 km autour de Senlis, et plus de 27 km autour de Méru, contre seulement 18 km dans le secteur d'Ecouen. Les navettes domicile-travail les plus significatives rattachent d'ailleurs chacun de ces secteurs à des pôles d'emploi bien identifiés (figure 2.3) : Paris représente la destination principale pour l'emploi des habitants du secteur d'Ecouen (20 % des flux vers Paris intra-muros) mais aussi de Méru (19 % des flux sortants, suivi de 12 % des flux vers Cergy-Pontoise et 18 % si l'on considère l'ensemble du pôle d'emploi de Cergy). Pour les actifs sortants du secteur de Senlis, c'est Roissy qui représente de loin la première destination (20 % des flux sortants vers la commune et 25 % si l'on prend en compte les autres communes du pôle d'emploi de Roissy), suivi de Creil-Montataire (14 %) et de Paris (8 %).

**Figure 2.3 : Les principaux flux sortants des communes des trois secteurs d'enquête, pour les mobilités quotidiennes domicile-travail (2008)**



Source : INSEE, RGP 2008

Néanmoins, à Senlis comme à Méru, une part importante des emplois occupés par les habitants des communes enquêtées se trouve concentrée dans un environnement proche : aux alentours de Senlis, cette proximité est particulièrement prononcée (48 % des actifs des communes enquêtées travaillent dans le canton de Senlis – soit un ensemble de 17 communes), et cette part reste élevée à Méru (38 % des emplois occupés dans le canton de Méru – 20 communes). Cette concentration relative contraste fortement avec la dépendance aux emplois plus lointains dans le secteur d'Ecoeu : dans les 4 communes enquêtées, seulement 1 actif sur 5 travaille dans le canton éponyme -5 communes-. De plus, les villes mêmes de Senlis et de Méru polarisent une part non négligeable des emplois occupés par les habitants des environs : à Barbéry comme à Villers-Saint-Frambourg, presque un actif sur trois travaille à Senlis même, et 14 % des actifs des environs de Méru travaillent dans la ville de Méru.

Pour autant, l'évolution de l'emploi au cours de la dernière décennie (1999-2010) ne fait pas apparaître de tendance favorable à la croissance de l'activité économique dans les deux villes (tableau 2.3) : Senlis perd 4 % de ses emplois, même si cette érosion se trouve compensée par les gains observés dans sa banlieue (commune de Chamant). La même tendance peut être relevée à Méru, même si la petite ville conserve un avantage relatif dans un environnement globalement caractérisé par un repli plus prononcé de l'emploi. C'est en comparaison sur les marges de l'agglomération parisienne, autour d'Ecoeu, que l'emploi progresse le plus, dans les communes urbaines comme dans les villages.

## **2. Construction des espaces de vie et pratiques de mobilité**

La notion d'espace de vie renvoie à « l'ensemble des lieux avec lesquels l'individu est en rapport », ce qui permet « d'élargir le champ de l'observation au-delà de l'individu, en replaçant celui-ci dans son contexte spatial » tout en le « [situant] socialement ou fonctionnellement » (Robette, 2012). Elle recoupe la notion d'espace d'activité, qui désigne la combinaison de lieux fréquentés au cours des activités quotidiennes ainsi que les trajets qui les relie (Golledge, Stimson, 1997), sans pour autant s'y réduire puisque l'espace de vie « englobe non seulement les lieux de passage et de séjour, mais également tous les autres lieux avec lesquels l'individu est en rapport » (Courgeau, 1988).

Les espaces de vie sont donc construits par les pratiques spatiales des individus ou, pour reprendre la formulation d'autres auteurs (Authier, 2008), par les manières d'habiter. Plusieurs auteurs ont montré que ces manières d'habiter sont différenciées selon les caractéristiques sociales des individus et selon les caractéristiques morphologiques et sociales des contextes dans lesquels ils résident (Authier, 2008). Elles sont également déterminées par les trajectoires résidentielles (Hervouet, 2007). Dans la lignée de ces travaux, nous faisons ici l'hypothèse que les espaces de vie, leur forme comme leur amplitude, sont déterminés par trois éléments principaux : les positions sociales, les trajectoires résidentielles et les contextes résidentiels.

D'autres déterminants jouent un rôle dans les pratiques spatiales et la définition des espaces de vie, notamment le genre et l'âge. Mais nous avons choisi de ne pas les aborder ici dans la mesure où ces aspects ont déjà été étudiés de manière approfondie par certains travaux, traitant en particulier des pratiques de mobilité dans les espaces périurbains. Nathalie Ortar (2008) a bien montré les contraintes spécifiques qui pèsent sur la mobilité des femmes périurbaines, tandis que d'autres travaux (Cailly, 2008) ont analysé les effets de l'âge sur les pratiques de mobilité. Les résultats de l'importante enquête quantitative coordonnée par Rodolphe Dodier (2013) soulignent que les différences entre les pratiques de mobilité des hommes et des femmes se manifestent essentiellement chez les femmes inactives. Les retraités ont des pratiques spécifiques et sont moins mobiles que les autres ménages. Selon Sandrine Bonnin-Oliveira (2011), les retraités, quelle que soit leur ancienneté dans le périurbain, ont des pratiques beaucoup plus centrées que les autres habitants sur leur lieu de résidence et autour d'un pôle secondaire.

### **2.1 Le rôle des positions sociales**

La position sociale est déterminante dans les pratiques de mobilité : les ménages les plus aisés parcourent des distances nettement plus importantes que les ménages modestes (Orfeuill, 2004) et ont des trajets quotidiens plus longs<sup>20</sup> (Le Jeannic et Razafindranovona, 2009). Cette différenciation sociale est particulièrement importante dans les espaces périurbains, où la mobilité structure fortement les pratiques spatiales et les espaces de vie. Cailly et Dodier (2007) montrent qu'en matière de pratiques et de modes d'habiter, la différenciation sociale est importante : les périurbains à faible niveau de ressources économiques et culturelles se caractérisent par une mobilité hors travail très réduite, un fort investissement du logement et de sa périphérie immédiate. À l'inverse, les périurbains aisés se distinguent par une forte mobilité hors travail, une forte fréquentation de Paris, du centre-ville de leur agglomération. Pour eux, la mobilité n'est pas une contrainte mais un « principe d'épanouissement », voire une forme de distinction. Cailly (2008) a également mis en avant le rôle de la position sociale dans les pratiques des habitants du périurbain, sous forme d'un différentiel de « capital de mobilité ». Celui-ci oppose les ménages périurbains modestes, dont les pratiques sont centrées sur le domicile et l'espace domestique, aux périurbains aisés, dont les pratiques se caractérisent par une forte mobilité, se déployant à une échelle très vaste. Pour Dodier

---

<sup>20</sup>76 minutes, contre 73 pour les professions intermédiaires, 64 pour les employés et 61 pour les ouvriers (67 pour l'ensemble des actifs ayant un emploi).

(2013), alors que les cadres et professions intellectuelles supérieures sont très mobiles, à grande échelle, les ouvriers et employés ont des pratiques beaucoup plus centrées sur la proximité<sup>21</sup>.

A travers l'analyse quantitative des pratiques spatiales des habitants de nos trois terrains d'étude, nous montrerons que le nombre de lieux d'activité fréquentés ainsi que l'étendue des espaces d'activité des habitants sont liés à leur position sociale. L'enquête qualitative apporte quant à elle des éléments sur la nature des contraintes de mobilité qui pèsent sur les habitants en fonction de leur position sociale.

### **2.1.1 Approche quantitative**

Afin d'analyser de façon quantitative la forme que les habitants donnent à leur espace de vie, les lieux d'activités rapportés par les habitants lors des entretiens ont été géocodés (avec le logiciel *Batch Geocodeur*) et intégrés dans un Système d'Information Géographique. De fait, 1719 lieux d'activités ont été analysés. Ont été ensuite exclus de l'analyse les 76 lieux d'activités qui n'ont pas pu être géocodés par manque d'information précise ou dont la précision géographique était inférieure à la commune. Ont aussi été exclus de l'analyse les 39 lieux d'activités qui se trouvaient à plus de 100 km du lieu de résidence des habitants<sup>22</sup>. Finalement, l'échantillon sur lequel nous nous appuyons pour l'analyse quantitative est constitué de 98 lieux de résidence et de 1604 lieux d'activités.

Trois indicateurs complémentaires ont été créés pour analyser la forme de l'espace de vie des habitants : (1) le nombre de lieux d'activités par habitant ; (2) la distance moyenne (à vol d'oiseau) entre les lieux d'activités et le lieu de résidence des habitants ; (3) la dispersion spatiale des lieux d'activités et de résidence par habitant, à partir de la superficie d'ellipses de déviation standard d'un écart type<sup>23</sup>. L'ellipse de déviation standard permet en effet de résumer un nuage de points en renseignant sur le centre de gravité du nuage de points, sur sa forme et sur sa dispersion. Plus une ellipse est de taille importante, plus la dispersion des lieux d'activités et de résidence est grande.

Notre enquête confirme globalement les résultats des travaux antérieurs (Dodier, 2013). Le nombre de lieux d'activités s'accroît significativement à mesure que le profil social des habitants (voir encadré 2.1) s'élève (tableau 2.4). De même, les distances parcourues par les habitants depuis leur domicile sont quasiment deux fois plus élevées pour les classes supérieures que pour les classes populaires (tableau 2.5). Ce gradient social apparaît cependant plus ou moins clairement selon le type d'activité considéré. Par exemple, pour les courses alimentaires, le nombre de lieux fréquentés et leur distance par rapport au domicile restent sensiblement les mêmes quelles que soient les catégories sociales des habitants. En revanche, pour les services et équipements, les distances parcourues par les habitants doublent entre les classes populaires et les classes supérieures. Une nette différenciation sociale apparaît aussi quant au nombre de lieux fréquentés pour les loisirs<sup>24</sup> qui sont deux fois moins nombreux chez les classes populaires que chez les classes supérieures. Pour les loisirs, la différenciation sociale porte donc plus sur le nombre de lieux que sur la distance au domicile tandis que pour les services et équipements, c'est l'inverse.

---

<sup>21</sup> Rodolphe Dodier s'appuie sur les résultats d'une enquête quantitative portant sur 915 ménages périurbains des Pays de la Loire.

<sup>22</sup> Les mobilités ayant lieu à plus de 100 km ont été exclues du champ de l'analyse qui se concentre sur l'espace des pratiques quotidiennes et sur les mobilités pouvant être qualifiées de « locales » (Orfeuill, 2002).

<sup>23</sup> Pour donner un ordre de grandeur, environ 68 % des lieux se trouvent à l'intérieur d'une ellipse d'un écart-type

<sup>24</sup> Pour les classes populaires, le faible nombre de lieux d'activités liées à l'emploi reflète probablement le fait qu'une bonne partie d'entre eux est au chômage.

### Encadré 2.1 : Catégories sociales

Nous avons abordé la structuration sociale des pratiques de mobilité en classant les enquêtés en quatre catégories : classes populaires, « petits moyens », classes moyennes et classes supérieures. Ce classement a été effectué en tentant de mesurer, pour chaque enquêté, la combinaison des niveaux de capital économique et de capital culturel (Bourdieu, 1979) :

- **Les classes populaires** (17 enquêtés) se caractérisent par un niveau très faible de capital économique et de capital culturel. Ce sont généralement des ouvriers ou des employés, parfois chômeurs. Ils ont des revenus modestes ou très modestes et sont pour la plupart locataires de leur logement. La quasi-totalité de ces enquêtés vit à Méru, dans le centre ancien du bourg et dans un quartier d'habitat social.

- **La catégorie des « petits moyens »** (30 enquêtés) est issue des travaux de Cartier et al. (2008), qui désignent ainsi des ménages d'origine populaire ayant connu une trajectoire de petite ascension sociale tendant à les rapprocher des classes moyennes sans les y inscrire totalement. Ces enquêtés sont presque tous propriétaires de leur logement, qui est généralement une maison individuelle située dans un lotissement de la périphérie des bourgs.

- **Les classes moyennes** (35 enquêtés) sont la catégorie la plus représentée dans notre enquête. Ils se caractérisent par un capital économique et un capital culturel plus importants que les « petits moyens » et une trajectoire sociale et résidentielle plus assurée.

- **Les classes supérieures** (16 enquêtés) cumulent capital économique et capital culturel élevés. Cadres supérieurs, pilotes ou chefs d'entreprise, ils sont quasiment tous propriétaires de leur logement et vivent pour la plupart à Senlis et dans ses environs.

**Tableau 2.4 : Nombre de lieux d'activité par habitant selon leur catégorie sociale et selon le type d'activité**

	Population totale <i>98 individus</i>	Classe populaire <i>17 individus</i>	Petit Moyen <i>30 individus</i>	Classe moyenne <i>35 individus</i>	Classe supérieure <i>16 individus</i>	Test Anova
<b>Quel que soit le type d'activités</b>	<b>16,4</b>	<b>12,1</b>	<b>17,9</b>	<b>16,5</b>	<b>17,7</b>	<b>&lt; 0,001</b>
<i>Dont...</i>						
Courses alimentaires	3,8	3,6	3,7	4,1	3,8	> 0,10
Services et équipements	4,4	3,8	3,9	4,6	4	> 0,10
Travail/Etudes	0,6	0,3	0,6	0,6	1	0,01
Loisirs	7,3	4,1	8,6	7,2	8,6	< 0,001

**Tableau 2.5 : Distance moyenne (en km) entre le lieu de résidence et les lieux d'activités selon les types d'activités et selon les catégories sociales des habitants**

	Population totale <i>98 individus</i>	Classe populaire <i>17 individus</i>	Petit Moyen <i>30 individus</i>	Classe moyenne <i>35 individus</i>	Classe supérieure <i>16 individus</i>	Test Anova
<b>Quel que soit le type d'activités</b>	<b>7,8</b>	<b>6,0</b>	<b>7,6</b>	<b>7,6</b>	<b>10,1</b>	<b>&lt; 0,001</b>
<i>Dont...</i>						
Courses alimentaires	3,7	4,2	3,3	3,6	4,3	> 0,10
Services et équipements	4,2	3,1	3,6	4,1	6,9	<b>0,001</b>
Travail/Etudes	15,8	14,7	15,5	10,2	24,0	<b>&lt; 0,01</b>
Loisirs	11,2	8,7	10,7	11,8	12,5	<b>&gt; 0,10</b>

Si l'on prend en compte la commune de résidence des habitants et leur contexte de résidence – centre, péricentre, villages périphériques – dans une analyse multivariée (cf. annexe 2), on constate que les variations sociales observées pour le nombre de lieux fréquentés ou pour leur distance au domicile demeurent statistiquement significatives. Le fait que le gradient social dans la forme de l'espace d'activité persiste « toutes choses égales par ailleurs » laisse penser qu'il n'est pas le seul reflet de la localisation résidentielle et des différences quant aux possibilités d'accès aux équipements et services depuis le lieu de résidence. Les plus grandes distances parcourues par les classes supérieures et la multiplication de leurs lieux d'activités résulteraient donc plus d'un choix que d'une contrainte spatiale. Les ménages modestes, quant à eux, seraient ceux qui chercheraient à maximiser les ressources à proximité de leur logement, quitte à diminuer le nombre de lieux qu'ils fréquentent.

En analysant la dispersion spatiale des lieux fréquentés (mesurée à partir de la taille des ellipses de déviation), on retrouve également un gradient social assez net (tableau 2.6). Cette dispersion spatiale est en effet près de 2,5 fois plus élevée pour les classes supérieures que pour les classes populaires. Cette dispersion spatiale reflète bien l'idée d'éclatement spatial et de « zapping territorial permis par l'automobile » pour les classes supérieures (Cailly, 2008), alors que les espaces d'activités des classes populaires sont beaucoup plus réduits.

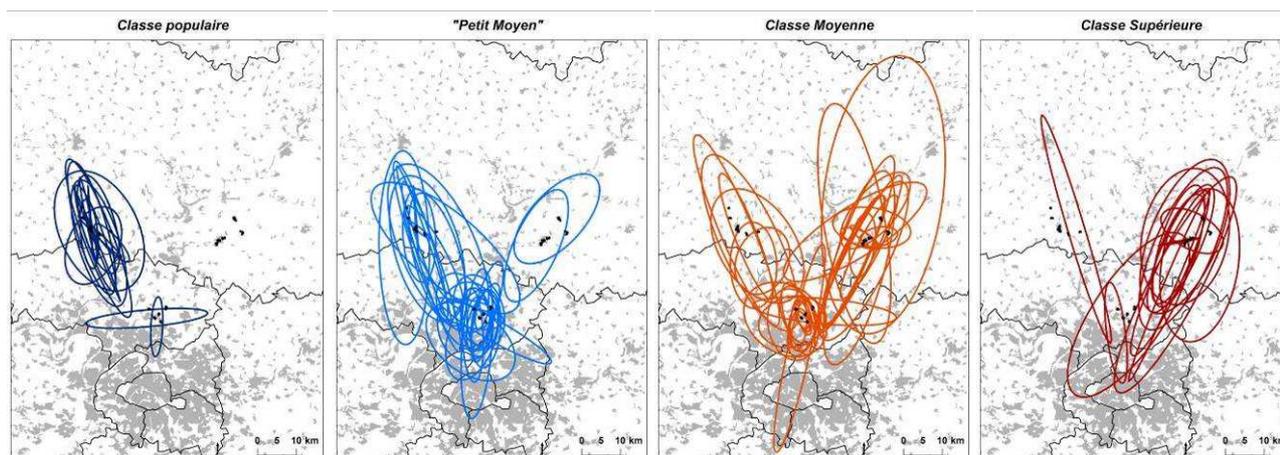
**Tableau 2.6 : Dispersion spatiale des lieux d'activités selon les catégories sociales des habitants**

	Population totale <i>98 individus</i>	Classe populaire <i>17 individus</i>	Petit Moyen <i>30 individus</i>	Classe moyenne <i>35 individus</i>	Classe supérieure <i>16 individus</i>	Test Anova
Taille de l'ellipse de déviation standard (en km <sup>2</sup> )	229,5	119,9	212,4	254,3	323,8	<b>0,09</b>

La multiplication des lieux d'activités mais surtout leur dispersion spatiale, pour les classes supérieures, rend compte de leur capacité à accéder à des ressources urbaines rarement situées à proximité les unes des autres. L'importance de la taille de l'espace d'activité a ainsi été soulignée pour expliquer les inégalités d'accès aux ressources, notamment aux services de soins de prévention dans l'agglomération parisienne (Vallée *et al.*, 2010). Le gradient social observé dans notre étude quant à la taille de l'espace d'activité laisse ainsi supposer que les possibilités d'accès à un large éventail de ressources urbaines sont plus réduites pour les ménages populaires que pour les autres catégories sociales.

Pour illustrer les localisations d'activités préférentielles des habitants en fonction de leur statut social, une carte des ellipses de déviation a été réalisée pour chaque groupe social (figure 2.4). Sur ces cartes, on peut constater que les ellipses sont plus étirées pour les classes sociales supérieures et intègrent plus fréquemment la ville de Paris. De fait, alors que 5,2 % des lieux d'activités des habitants interrogés sont situés à Paris, cette proportion varie fortement selon la position sociale : elle est de 1,4 % pour les classes populaires et de 10,6 % pour les classes supérieures.

**Figure 2.4 : Dispersion spatiale des lieux d'activités selon les catégories sociales des habitants**



### 2.1.2 Approche qualitative

L'analyse qualitative des entretiens vient éclairer et nuancer les rapports de nature diverse que les habitants entretiennent avec leur espace local et régional en fonction de leur position sociale. On distinguera notamment les attitudes face à la mobilité et aux moyens de déplacements, la place et l'image de Paris et des grandes villes, les mécanismes de mobilisation des ressources de proximité et de valorisation de l'espace local et l'importance des réseaux familiaux et amicaux.

- **Les espaces de vie des classes populaires : une dépendance locale marquée**

Les pratiques des ménages des classes populaires sont circonscrites à des espaces très restreints, dans un rayon faible de leur lieu de résidence : « *en règle générale, c'est quand je prends l'air dehors, euh... je me promène juste dans le centre-ville... Mais euh, c'est tout hein* » (Anna, propriétaire d'une maison mitoyenne dans le centre ancien de Méru, chômeuse, 38 ans). Leurs déplacements de loisirs sont extrêmement réduits : les habitants des classes populaires effectuent peu de sorties, ne partent pas en week-end, et partent beaucoup moins en vacances que les habitants des autres catégories sociales : « *Non. Moi, rien. J reste à Méru-plages, moi* », « *J'ai pas les moyens moi de sortir. Donc Méru-plages* » (Sofia, 47 ans, locataire HLM à Méru/La Nacre, technicienne de surface). Leurs sorties se résument surtout à des visites à la famille. Les déplacements sont limités par la contrainte des moyens financiers mais aussi par le manque de familiarité avec les lieux et une certaine crainte de l'inconnu :

« *D'abord, mes enfants le savent, quand ils vont dans une grande ville, ils me préviennent : maman, on va dans une grande ville, n'aie pas... ça va aller. Bon, je sais qu'ils sont là, mais toute seule, non* »  
 « *Beauvais, pour moi, c'est déjà grand, vous voyez. Donc, euh... moi, ici, ça va. Mais Beauvais, déjà, c'est grand pour moi* » (Mireille, locataire HLM, Méru, ouvrière, 60 ans)

Ces habitants des classes populaires fréquentent très peu Paris : « *Déjà, quand je vais à Paris, une journée, je reviens, je suis..., j'ai la tête, elle est grosse comme une citrouille* » (Magali, locataire d'une maison mitoyenne dans le centre ancien de Méru, ouvrière, 57 ans) ; « *J'aime pas. J'aime pas Paname moi* » (Sofia, 47 ans, technicienne de surface, Méru/La Nacre). La peur de s'y perdre est parfois évoquée : « *Paris, je suis pas trop fan (...). Disons que j'ai peur de me perdre en fait* » (Bruno, locataire appartement ancien du centre de Méru, chômeur, 24 ans). Ces discours renvoient à « l'idéologie anti-urbaine » développée, selon Cailly et Dodier (2007), par les habitants périurbains modestes. Ils révèlent parfois un repli sur le logement, lié à une précarisation économique et à une certaine désaffiliation sociale : « *Disons que je suis un casanier* » ; « *mes amis, je ne les vois plus* » « *quand je rentre chez moi, je préfère être tranquille* » (Bruno, locataire appartement ancien du centre de Méru, chômeur, 24 ans).

Cette limitation des déplacements est aussi liée à des éléments plus objectifs. Ainsi, l'absence fréquente de voiture ou l'accès limité à celle-ci (notamment pour les femmes) sont des raisons

fréquemment invoquées pour expliquer la limitation des déplacements : « *J'ai pas de voiture, donc j'peux pas bouger* » (Sofia, 47 ans, technicienne de surface, locataire HLM à Méru/La Nacre). De même, l'absence de permis de conduire est un obstacle fréquent à la mobilité : « *j'ai du mal avec le permis en fait* » (Bruno, locataire appartement ancien du centre de Méru, chômeur, 24 ans) ; « *(le permis) j'aurais pu, mais... je suis trop impulsive, donc, euh, à ce moment-là, les auto-écoles, ils m'ont déconseillé de passer le permis [rires]* » (Mireille, locataire HLM, Méru, ouvrière, 60 ans). Elle peut induire une situation de dépendance pour une grande partie des déplacements : « *et puis euh... moi j'ai pas le permis, donc du coup je suis obligée d'aller avec mon mari...* » (Mireille, locataire HLM dans le centre de Méru, ouvrière, 60 ans). Elle a également des répercussions sur les choix résidentiels, conditionnés par la nécessité de trouver un lieu d'habitation où la plupart des ressources sont accessibles sans voiture :

*« Voilà, pour être à côté... vu que j'ai pas le permis pour l'instant, je suis en conduite accompagnée, donc... j'ai toujours besoin de mon mari pour m'emmener quelque part. Parce qu'avec le train, bon c'est pas évident, hein »* (Anna, propriétaire d'une maison mitoyenne dans le centre ancien de Méru, chômeuse, 38 ans).

Lionel Rougé (2007) a parlé de captivité, voire d'une certaine « assignation à résidence » pour ces ménages, piégés par le périurbain. Ils s'y sont installés en pensant gagner sur les coûts du logement et n'ont pas anticipé les coûts de la mobilité (Orfeuillet et Pollachini, 1999). Celle-ci devient donc extrêmement contrainte et les ménages tendent à réduire leurs déplacements pour faire face à ces coûts. Pour Cailly et Dodier (2007), cette propension à l'ancrage et à la territorialisation locale est aussi liée à un habitus populaire caractérisé par une faible citadinité, un attachement aux réseaux familiaux et un enracinement résidentiel. Ces éléments renvoient également à un processus de dépendance locale (Coutard *et al.*, 2002), qui attache les habitants des classes populaires à des territoires pourvus des ressources indispensables, dont ils sont relativement captifs.

Pour autant, l'enquête met aussi en évidence des stratégies d'adaptation qui permettent ponctuellement d'accéder à des lieux plus éloignés. Plusieurs enquêtés s'organisent régulièrement avec des proches possédant une voiture pour se rendre au centre commercial ou pour aller se promener dans des espaces ouverts. Ainsi, Anita (arrivée récente, au chômage, pas de voiture, pas de réseau familial et résidant à Anserville) utilise de manière occasionnelle la voiture de service de son conjoint pour aller au centre commercial ; de même, Mireille (60 ans, ouvrière, locataire HLM, Méru) qui n'a pas de voiture, se fait emmener par son fils pour faire des courses. Quant à Sofia (47 ans, technicienne de surface) et Marlène (48 ans, au chômage), deux voisines habitant le quartier de la Nacre à Méru et qui n'ont pas de voiture, elles se font emmener par l'ex compagnon de Marlène, avec le fils de cette dernière, certains week-ends, faire des sorties de loisirs, des pique-niques, notamment au bord du Plan d'eau du Canada, près de Beauvais. Les sorties scolaires, évoquées par plusieurs enquêtés, semblent aussi permettre à certains de découvrir d'autres lieux.

- **Les espaces de vie diversifiés des « petits moyens » et des « classes moyennes »**

Les espaces de vie des petits moyens et des classes moyennes combinent pratiques de proximité associées à des déplacements pédestres et pratiques plus lointaines. Ils sont plus diversifiés et ne révèlent pas une dépendance locale aussi marquée que pour les classes populaires.

Les déplacements à pied ou à vélo à proximité du domicile ont une place importante que ce soit pour les visites amicales et familiales ou les activités de loisirs de plein air, comme la promenade des enfants et des chiens. La fréquentation à pied des commerces et des services est plus rare, sauf si l'enquêté réside à proximité d'un petit pôle commercial ou dans le centre d'une petite ville ou encore bénéficie du passage d'un commerce itinérant (boulangerie à Anserville par exemple).

Au-delà de ces pratiques pédestres de proximité, les déplacements pour l'emploi, pour l'accès aux commerces (notamment vers les nombreux centres commerciaux), aux services, ou aux loisirs se font très majoritairement en voiture. Nombreux sont ceux qui évitent de prendre les transports en commun (au profit de la voiture, mode de déplacement individuel qui permet d'éviter les problèmes soulevés ci-dessus), parfois après les avoir beaucoup utilisés :

« *Les transports en commun, on est content de plus les prendre* » (Sylvestre, 28 ans, Moisselles, technicien dans l'aéronautique)

« *Si j'y vais [à Paris], j'y vais en voiture. J'évite d'aller en transports, tout à fait, ouais. J'aime pas les transports. J'ai donné, quoi* » (Angélique, 42 ans, assistante maternelle, Ézanville)

« *Avant de travailler à Roissy, j'ai travaillé une dizaine de mois à Clichy, je prenais le train + le métro et après le bus (...) Quand je suis dans ma voiture sur l'autoroute je me dis que je ne suis pas au milieu de toute cette merde* » (Pascal, 44 ans, agent opérationnel de fret à Roissy, Senlis Bon Secours)

Si les habitants sont souvent conscients de leur dépendance à la voiture : « *bon, on a la boulangère qui passe, c'est déjà pas mal. Sinon c'est vrai qu'il faut rien oublier, sinon faut prendre la voiture, ça c'est sûr* » (Livia, 36 ans, propriétaire d'une maison, coiffeuse, Lormaison), ils tendent à souligner les facilités qu'elle permet, par exemple pour rejoindre directement un lieu d'emploi alors que les transports en commun imposeraient plusieurs changements. Si certains itinéraires sont peu appréciés du fait des encombrements, les traversées de la campagne, la qualité et l'ouverture des paysages sont dans l'ensemble très valorisées dans les discours des habitants. Le rapport à la mobilité liée à cette utilisation intensive de la voiture ne met pas en évidence de prédominance des situations de pénibilité, de mobilité vécue comme une contrainte.

De façon commune à l'ensemble des habitants de cette catégorie, la multipolarité des espaces quotidiennement fréquentés est un élément fort de différenciation avec ce qui a été mis en évidence pour les classes populaires. La place que les différents centres bourgs, petites villes ou villes un peu plus importantes, majoritairement situés dans un environnement proche, occupent dans les espaces de vie des habitants est variable et dépend de plusieurs facteurs et notamment du type de ressources : commerces spécialisés (produits alimentaires spécifiques, magasins de bricolage...), commerces non sédentaires (marché), équipements spécifiques (cinéma par exemple...). Les lieux de travail, plus ou moins proches des lieux de résidence, ne sont que très marginalement associés à d'autres pratiques, d'achats par exemple. Entre le local et Paris s'insère alors un dense semis de villes petites et moyennes qui sont fréquentées régulièrement en voiture. Ainsi, Villiers-le-Bel, Sarcelles, Épinay, Pierrefitte sont, pour les habitants d'Ecouen, autant de petits pôles de ressources, lorsque celles-ci sont absentes de la proximité locale. Les habitants démontrent ainsi combien ils savent jouer de la complémentarité des lieux suivant les ressources proposées pour les commerces ou les sorties.

« *Là-bas à Chambly vous avez Celio, Zara... Il y a carrément plus de trucs qu'à Méru. Plein de boutiques à côté, restos chinois à volonté...non Chambly c'est plus grand. En plus ils ont développé un projet de salle Multi avec bowling, cinéma...Si je veux aller au restaurant, je vais à Chambly. C'est une petite ville comme Méru, mais un peu plus grand quand même.* » (Noël, 23 ans, étudiant, Esches)

« *Oui des petits restos à Ognon (...). Il y a des petits restos comme ça aussi, typiques à Fontaine-Chaalis. Euh ... Fontaine-Chaalis c'est ... comment il s'appelle c'est ... l'Auberge de Fontaine, qui sont des restos sympas. Après sur Senlis vous en avez pas mal. Vous avez des pizzerias, un resto italien de pâtes là... il y en a plein... les Chinois... il y a ce que vous voulez... fast-foods, il y a même un Mac Do sur Senlis, après il faut aller sur Creil... On est pas malheureux.* » (Antony, 31 ans, salarié d'un bureau d'étude mécanique, Villers-Saint-Frambourg).

Au sein de ces espaces de vie multipolaires, Paris occupe une place très variable selon les habitants, qui ont à son égard un rapport assez ambivalent, sans qu'il soit possible de différencier clairement des pratiques en fonction du niveau social au sein même de cette catégorie de population. Pour les personnes qui ne fréquentent pas ou plus Paris, les motifs évoqués sont de différents ordres et ne renvoient pas systématiquement à une image négative de la capitale. Certes, certains propos témoignent de cette vision négative et de cette volonté d'évitement, rejoignant alors certaines positions « anti-urbaines » des classes populaires.

« *Paris, c'est trop ville pour moi. Je déteste Paris, le bruit, le monde...être bousculée tout le temps* » (Emma, conseillère de vente, 27 ans, propriétaire, Esches)

« *Les gens sont trop pressés-stressés, les gens sont trop gris. Je leur demande l'heure, j'ai l'impression de leur demander de l'argent...Du coup, Amiens, c'était entre les deux, la ville mais pas si grande que ça, c'est pas la pollution parisienne. Amiens, c'est quand même plus soft, avec tout ce qu'il faut pour sortir* » (Noël, 23 ans, étudiant, Esches)

Mais de façon plus partagée, c'est moins une image négative de la ville elle-même qui est exprimée, que les nombreuses difficultés rencontrées pour y accéder. Ainsi, la route pour aller à Paris peut être jugée peu agréable, dangereuse, embouteillée, et les transports en commun longs et aux horaires pas toujours bien adaptés.

*« Parce que c'est compliqué, parce que déjà je peux pas prendre le train en soirée, donc il faut prendre la voiture... et donc après y a des problèmes de parking, de place, des embouteillages... Euh, voilà. Pour info, c'était il y a 3, 2 ans, 3 ans ? Ma fille nous avait offert le spectacle du Roi Lion et c'était un soir de Saint-Valentin, samedi soir et je ne sais combien d'heures d'embouteillage dans Paris, et on est arrivés à l'entracte. Ah oui, on a loupé la moitié du spectacle. Et en étant partis d'ici à 6 heures du soir pour 8h30, euh, voilà. Donc, c'est... »* (Céline, 54 ans, intérimaire dans l'Éducation nationale, Ecoen Bois Bleu).

Pour certains, comme Fabiana, les difficultés d'accès routier à Paris se traduisent par un renoncement à y aller alors même que les ressources qui y sont disponibles sont valorisées :

*« Ça a été très bien pendant 1 ans, 2 ans, j'allais beaucoup à Paris, dans les parcs, pour faire du vélo, du patin, tout ça, et puis après le tramway, non, ça a tout arrêté (...).Le trafic n'est plus gérable, non. (...) Là ça a été la grande déception parce que moi mon petit je voulais qu'il profite de certaines choses à Paris, là c'était devenu impossible (...). C'est comme si on fermait en fait Paris au Nord de la banlieue parisienne. Comme si on fermait l'accès, mais qu'on la rendait accessible par les transports. Moi je me vois pas prendre les transports de Paris-banlieue Nord, non, non, je ne suis pas en sécurité du tout c'est impossible »* (Fabiana, cadre dans l'éducation nationale, propriétaire à Ecoen, 43 ans)

Face à ces difficultés, certains adaptent leurs déplacements pour accéder à Paris en ayant recours, par exemple, à l'intermodalité :

*« On ne va pas dans Paris avec la voiture... Avant on allait jusqu'au bout... jusque dans Paris (...). On se gare à Aubervilliers et après on prend le métro(...) ça fait un peu long, bien sûr, mais on a moins de problèmes pour chercher le parking »*(Jean-Claude, 70 ans, retraité du secteur de la chimie, Villers St-Frambourg, propriétaire d'une maison)

Parfois même, l'absence ou la faible fréquentation de Paris peut résulter d'un positionnement différent, voire opposé, puisque relevant d'une certaine « banalisation » du lieu, Paris ne présentant pas d'intérêt spécifique.

*« J'ai pas d'occasion d'aller sur Paris. Pour faire, euh, rien, quoi. Non, à part pour montrer la tour Eiffel aux enfants, quand c'est illuminé pour Noël »* (Livia, 36 ans, propriétaire d'une maison, coiffeuse, Lormaison).

Parmi les « petits moyens » et les classes moyennes qui fréquentent Paris, à la différence des classes supérieures (voir ci-dessous), la fréquence des visites reste beaucoup plus occasionnelle et s'inscrit parfois dans des sorties organisées en car. Les motifs de ces visites sont, eux, assez proches de ceux des habitants plus aisés, puisqu'ils mettent en avant l'attrait de l'offre culturelle parisienne (spectacles, concerts, musées...).

Si les deux catégories, « petits moyens » et classes moyennes, ne se distinguent pas nettement du point de vue de la nature et de la diversité des activités pratiquées (comme le montre par ailleurs l'analyse quantitative), les habitants des classes moyennes semblent avoir une plus grande capacité de mobilisation des ressources associatives et culturelles reposant sur un important capital culturel : Viviane, psychologue, suit des cours de théâtre à Ecoen, ceux de la société d'histoire de Montmorency une fois par mois, et se rend à l'université Paris 13 Villetaneuse pour suivre les cours de l'Université de tous les âges une fois par semaine. Ces pratiques différenciées se retrouvent aussi dans la fréquentation de la bibliothèque (à Ecoen, une enquêtée du Bois Bleu y est même bénévole), du théâtre, du cinéma...

De même, la nature du rapport à la ville introduit des nuances entre les individus, qui semblent assez nettement recouper la diversité des positions sociales de ce sous-ensemble. Pour les niveaux supérieurs de ces classes moyennes, la ville, au-delà d'un lieu de concentration de ressources variées, est également décrite et appréciée comme un lieu de promenades, de flânerie :

« On aime bien aller se promener dans les rues piétonnes, derrière la cathédrale, tout ça. Donc Beauvais, j'aime bien »(Edwige, 51 ans, comptable, propriétaire d'une maison, Anserville).

« Senlis, c'est ... De temps en temps, se balader, genre aller acheter des chocolats, acheter un bouquet de fleurs, des choses comme ça »(Antony, 31 ans, salarié d'un bureau d'étude mécanique, propriétaire, Villers-Saint-Frambourg).

A contrario, Livia (36 ans, propriétaire d'une maison, coiffeuse, Lormaison) met en avant la fréquentation des centres commerciaux périphériques de Beauvais, alors qu'elle ne fréquente pas le centre de la ville. La place des grands centres commerciaux dans les pratiques et les discours des habitants dessine une ligne de partage entre celles et ceux qui valorisent les aménités urbaines et la fréquentation des centres urbains et qui ont une image fonctionnelle voire négative des centres commerciaux, et les habitants qui au contraire apprécient ces lieux par la densité et la diversité de l'offre commerciale proposée et la possibilité de s'y promener.

« Herblay, il y a tout, le grand pôle, là, avec Alinea, à la Patte d'oie, là. Vous pouvez faire plusieurs magasins d'un coup parce qu'il y a tout. » (Jacqueline, 64 ans, retraitée, propriétaire d'une maison, Esches).

L'existence et la capacité de mobilisation des réseaux familiaux et amicaux sont l'un des facteurs de pratiques plus lointaines. La fréquentation plus ou moins intense d'une résidence secondaire, loin d'être absente chez les habitants des classes moyennes, dilate encore un peu plus l'espace de leurs pratiques quotidiennes et donne à voir un espace de vie combinant le local et le national, rapprochant alors ces classes moyennes des classes supérieures.

- **Les espaces de vie des classes supérieures : la mobilité comme distinction ?**

Les pratiques des périurbains aisés combinent une mobilité relativement intense et un fort rapport à la ville (Cailly, 2008). Tous les enquêtés ont un accès facile à l'automobile et ne prennent que très rarement les transports en commun (sauf John [65 ans, d'origine américaine, retraité ancien diplomate, Villers Saint-Frambourg] dont le couple est l'un des seuls à n'avoir qu'une voiture). On relève d'ailleurs une très forte valorisation de la voiture, alors que les transports en commun peuvent être l'objet de discours très négatifs :

« [Les transports en commun], c'est un environnement qui ne me plaît pas, je suis désolé mais déjà c'est pas propre, et puis ... on croise un maximum de loulous là-dedans et puis moi c'est bon ... je tiens à ma sécurité c'est aussi con que ça » (Samuel, 36 ans, pilote de ligne, Villers-St-Frambourg, trois voitures pour deux dans le ménage)

On retrouve chez les classes supérieures une configuration des pratiques proche de celle des classes moyennes, avec cependant des pratiques de mobilités à des échelles plus larges et plus variées, en lien avec des activités très diversifiées (culture, consommation, loisirs), mais aussi avec la présence de réseaux sociaux et familiaux. Leurs espaces de vie se caractérisent en premier lieu par une pratique intense des petites villes environnantes, comme Senlis ou Chantilly, à la fois pour l'emploi, les commerces et services, les sociabilités et les sorties, ainsi que des bourgs commerçants, ce qui distingue assez fortement les classes supérieures des autres groupes sociaux. Ainsi, Romain est « en train de changer ses habitudes » :

« Pour tout ce qui est alimentaire, purement alimentaire on allait dans la zone de Cora, une grande surface alimentaire, et en fait on change et on va maintenant dans des petits commerces dans les petits villages juste à côté de Chamant, et Villers-Saint-Frambourg. Il y a un boucher à Villers-Saint-Frambourg qui est très, très bon »(Romain, 40 ans, informaticien, Barbéry)

Samuel, pour le bricolage, ne supporte pas Montataire : « Ah non, trop de monde... trop ... on est toujours sollicité... de façon presque... enfin pas agressé mais... voilà quoi, moi je sature rapidement dans ce genre de lieux... »et a trouvé d'autres ressources spatialement plus éclatées, fréquentées selon les produits recherchés :

« Non ... bah qu'il faut aller je sais pas ... moi j'ai envie de dire, pour les matériaux j'ai tendance à trouver des solutions entre Raboni, Point P et Larivière, c'est vrai que ... Point P Senlis et Point P Pont-Sainte-Maxence. Après, Leroy-Merlin à côté de Compiègne il est pas mal, et sinon il y a Brico-Dépôt qui

*est à Survilliers sur l'autoroute A1 quand on remonte ... J'essaie de savoir un petit peu ... En gros, matériaux c'est Point P ici, c'est simple. Dès que j'ai besoin de Leroy Merlin, pour des thermostats, des choses ... bah je vais à Compiègne, et sur certains matériaux où Brico-Dépôt fait des prix intéressants, j'y vais, mais pas sur tout, la qualité n'y est pas donc ... » (Samuel, 36 ans, pilote de ligne, Villers-St-Frambourg)*

Un autre point qui distingue les pratiques des classes moyennes et des classes supérieures est la fréquentation de Paris, beaucoup plus régulière chez les secondes. Cette fréquentation est rarement liée à l'emploi mais renvoie à des activités spécifiques : loisirs et vie culturelle, sociabilité et réseaux d'amis. Elle se fait en famille, en couple ou seul. Ainsi, Elsa (40 ans, hôtesse de l'air, Senlis centre) se rend plusieurs fois par mois à Paris pour des activités culturelles (expositions, concerts) ou des sorties (café et restaurants avec des amis). Selon l'activité, elle s'y rend en voiture, en famille ou en couple. De même, Matthieu fréquente Paris pour aller au restaurant, au café, et visiter des musées (au moins une fois par mois) :

*« Tout ce qui est Musée c'est à Paris, tout le temps. Je me fais quand même pas mal de journées à Paris parce que ce n'est pas loin » (Matthieu, 39 ans, chef de cabine, propriétaire d'un appartement, Senlis Faubourg-St-Martin)*

La fréquentation de Paris renvoie, pour certains enquêtés, aux limites que la petite ville impose aux pratiques. Ainsi, Annabelle apprécie de fréquenter Paris pour les achats de vêtements, ce qui lui permet de compenser l'absence de boutiques senlisiennes à son goût :

*« Ce qui est étonnant à Senlis d'ailleurs, je trouve que c'est le nombre de magasins pour les enfants. Après c'est beaucoup sur la décoration. Et sur les soins ! Peut-être que toutes les senlisiennes vont se faire un soin du visage ou de beauté ! Donc c'est pour ça que je ne vais pas beaucoup dans les magasins du centre-ville » (Annabelle, 53 ans, professeure d'histoire-géographie, propriétaire d'une maison, Senlis Faubourg Saint-Martin)*

De même, la femme de John (65 ans, d'origine américaine, ancien diplomate, Villers Saint-Frambourg) se rend trois fois par semaine à Paris pour prendre des cours de chant. A cette occasion, le couple fréquente des commerçants qu'ils connaissent depuis longtemps (car ils ont vécu 5 ans dans le 17<sup>e</sup> arrondissement). Comme l'indique Cailly (2008), les ménages périurbains aisés combinent une mobilité intense et un fort rapport à la ville dense.

En troisième lieu, et à une échelle encore plus large, une part importante des enquêtés possède une résidence secondaire ou dispose d'une maison de famille où ils se rendent régulièrement.

*« La Bretagne, mes parents y ont une maison, c'est fantastique, j'y vais le plus souvent possible. C'est un endroit que j'apprécie autant pour la maison que pour les paysages magnifiques » (Ariane, 46 ans, décoratrice d'intérieur, Senlis centre)*

*« J'adore le village du Tour au-dessus de Chamonix. Nous avons la chance d'avoir ce pied à terre. Pour nous deux c'est parfait, on aime bien y aller pour la tranquillité, la nature, la montagne. C'est un endroit qui me plaît » (Jean, 68 ans, directeur marketing à la retraite, Senlis centre)*

Le navigant, Matthieu, a plusieurs maisons de famille et aspire à des résidences secondaires :

*« Pour la Bretagne et la Haute-Savoie, c'est parce que je passais mes vacances d'été dans ces endroits car mes grands-parents avaient une maison en Bretagne à Roscoff donc j'allais en vacances là-bas, j'y ai gardé des amis et plein de souvenirs c'est pour ça que j'y retourne souvent ; dès que je peux. Mes autres grands-parents étaient Hauts Savoyards donc j'ai passé pas mal de temps là-bas et j'y retourne dès que je peux ». « Notre projet, c'est d'investir dans le Finistère nord ou en Haute Savoie, trouver une maison sympa où on pourrait finir nos jours ». « Ce sont les régions où je me suis épanoui » (Matthieu, 39 ans, chef de cabine, propriétaire d'un appartement, Senlis Faubourg-St-Martin)*

On retrouve également des formes de bi-résidence et des déplacements récurrents dans une autre région, et en particulier dans une autre ville où réside un proche, comme Marie-France (comptable, 54 ans, Barbéry) qui rend fréquemment visite à sa famille dans le Pas-de-Calais, ou Jeanne-Marie (60 ans, mandataire liquidateur, propriétaire, Villers-Saint-Frambourg) dont le conjoint travaille à Biarritz et qui s'y rend donc souvent. Plusieurs enquêtés correspondent même à un profil d'hypermobilité, en

particulier ceux qui travaillent pour des compagnies aériennes et fréquentent de ce fait une grande diversité de villes à travers l'Europe et le monde :

*« Je fais que ça de flâner dans les grandes villes du monde ! Et je ne suis pas en manque quand je reviens ici. Je n'ai pas un lieu d'attache particulier »*(Matthieu, 39 ans, chef de cabine, propriétaire d'un appartement, Senlis Faubourg-St-Martin)

Au-delà des liens noués avec ces lieux par le biais des réseaux familiaux, certains ont un recours fréquent aux commerces dans ces villes éloignées, comme Jeanne-Marie qui se rend à Biarritz une fois par mois en avion pour faire les boutiques ou Marie-France (comptable, Barbery, 54 ans, propriétaire d'une maison) qui évoque plusieurs centres-villes où elle va faire les boutiques, en dehors de Saint-Maximin :

*« Surtout pas à Senlis parce qu'il y a rien (catégorique). C'est par exemple quand je vais voir ma fille, bon hop on file à Montpellier, parce que Clermont-l'Hérault c'est pas terrible non plus le centre-ville. Ça peut, il m'arrive d'aller à Paris, d'aller faire quelques ballades dans Paris (...). C'est vrai que je suis en train de dévoiler tout mon patrimoine. On a un appartement à la mer dans le Pas-de-Calais donc c'est pas très loin donc quand on y va, c'est à côté du Touquet, Berck, etc. donc voilà. On aime bien, j'aime bien aussi... »*

En définitive, chez les périurbains des classes supérieures, la mobilité n'est souvent pas vécue comme une contrainte mais comme un « principe d'épanouissement », voire une forme de distinction (Cailly et Dodier, 2007). Plusieurs considèrent certes la mobilité comme une perte de temps et comme le prix à payer pour leur tranquillité :

*« C'est une perte de temps. Mais compte tenu du métier que je fais il n'y a pas 50 000 possibilités, on garde ce que l'on a. En plus je suis dans une boîte où je me sens bien, j'ai beaucoup d'autonomie, j'ai un patron que je ne vois jamais donc je n'ai pas de pression sur moi. On aurait pu se rapprocher mais j'aime bien la campagne et j'aime bien être tranquille. »*(Rodolphe, 49 ans, vernisseur au tampon à son compte, Senlis centre)

De même, Samuel (36 ans, pilote de ligne, Villers-St-Frambourg), qui se rend pour son travail à Orly ou à Roissy, reconnaît que les déplacements, « en termes de fatigue c'est présent, pour être tout à fait clair », ce qui le conduit à privilégier des horaires décalés pour ne pas trop pâtir des embouteillages. Et d'autres ont un rapport à la mobilité relativement neutre, comme en témoigne Elsa (40 ans, hôtesse de l'air, Senlis centre), pour qui ce n'est ni « une perte de temps », ni un moment qu'elle « apprécie » : « il faut juste faire attention sur l'autoroute » dit-elle.

Mais plusieurs enquêtés considèrent la mobilité comme un moment à part entière, quasiment comme un moment de détente en solitaire ou de concentration :

*« Super bien, la route est super agréable, j'écoute France Culture... »* (Sacha, directeur d'institution culturelle, 47 ans, propriétaire d'une maison, Ecoen)

*« J'apprécie car j'écoute de la musique, je chante, je suis seule, je peux penser... Ça me détend avant d'aller voir mes patients. Je suis bien toute seule. Pascal c'est différent, quand il est dans il embouteillage il en profite pour appeler ses clients. Il ne perd pas son temps. Et là je peux lui parler, il a le temps »* (Anne-Lise, 50 ans, podologue, Senlis centre-ville)

*« J'apprécie, c'est suffisamment court pour ne pas me casser les pieds et c'est suffisamment long pour me permettre de réfléchir à deux trois trucs, d'écouter de la musique, d'entendre un bulletin d'infos en entier. Ça me donne 15 minutes de battement »*(Clémence, 38 ans, assistante marketing, propriétaire d'une maison, Senlis Bon Secours)

Le moment de la mobilité constitue même un « sas » avant les vols pour les navigants, qui leur « permet de [se] conditionner pour rentrer dans le vol »(Matthieu, 39 ans, chef de cabine, propriétaire d'un appartement, Senlis Faubourg-St-Martin).

Chez ces enquêtés, les discours révèlent très souvent un rapport esthétique aux territoires traversés : la beauté des paysages et de leur variation saisonnière est souvent soulignée, certains itinéraires sont particulièrement appréciés. La mobilité s'en trouve elle-même valorisée :

« Tous les vendredis j'ai réunion avec des chefs d'entreprise à Crépy, et c'est le matin à 7h15. Au début j'ai commencé à y aller c'était l'hiver au mois de février, et au fur et à mesure tu y vas avec le lever du soleil. Et là tu as des paysages, ah mais ouais... Tu te dis que tu t'es levée à 5h45 mais ça valait le coup. La route de Crépy qui peut paraître moche comme ça mais de semaines en semaines, tu vois la végétation, la brume, Montépilloy dans le brouillard, c'est fantastique. Même s'il fait gris, il y a des nuances, il faut savoir apprécier ces moments-là. » (Ariane, 46 ans, décoratrice d'intérieur, Senlis centre)

« Pour aller au boulot je passe par la forêt d'Ermenonville donc c'est assez plaisant. L'hiver il faut faire attention parce qu'il y a des animaux qui traversent » (Rodolphe, 49 ans, vernisseur au tampon à son compte, Senlis centre).

« J'apprécie [les trajets en voiture], surtout le retour, car du kérosène je reviens dans la nature et aux odeurs d'arbres et de fleurs ». « Ça remonte à très loin mais pendant la grève des camions bloquaient carrément la route, ils se mettaient en travers et donc on ne pouvait pas passer du tout. Je ne sais plus en quelle année c'était. Et donc moi, je prenais des supers petits itinéraires en passant par la forêt, et je m'éclatais ! Je mettais du temps mais j'adorais ça » (Marie-Dominique, 55 ans, secrétaire DRH, Senlis Faubourg Saint-Martin)

Enfin, certains n'hésitent pas à parcourir plus de distance pour élargir leur espace de vie quotidien. C'est le cas d'Ariane (46 ans, décoratrice d'intérieur, Senlis centre) :

« La population de Senlis je pense que c'est beaucoup de gens qui travaillent à l'extérieur, il y a beaucoup de navigants qui supportent aussi le fait d'être sur Senlis parce qu'ils voient autre chose pendant leur quotidien. Et des fois moi j'ai l'impression de me scléroser, entre le boulot et la maison, de ne pas sortir de ça (...). [C'est pourquoi] j'ai intégré un groupe de chefs d'entreprises et j'avais la possibilité d'être sur le groupe de Senlis mais j'ai pris Crépy-en-Valois. Parce que j'avais besoin de voir de nouvelles têtes. Les budgets sont moins importants, la zone de chalandises et moins riche mais je m'en fiche. J'ai besoin de nouveau ».

Ainsi, l'analyse des pratiques et des espaces de vie des habitants périurbains met en évidence une diversité des expériences de la mobilité, en lien avec la position sociale des enquêtés. Chez les habitants des classes populaires, la mobilité est réduite à des territoires de faible ampleur, centrés sur l'espace résidentiel. La limitation des espaces de vie qui en résulte traduit un processus de dépendance locale (Coutard *et al.*, 2002), lié à la fois à des contraintes financières et matérielles (absence de voiture ou de permis de conduire) et à des difficultés, pour certains habitants, à se déplacer dans des espaces non familiers. Les habitants appartenant aux catégories des petits moyens et des classes moyennes ont des espaces de vie nettement plus étendus et des lieux d'activités plus nombreux et plus diversifiés. Leur dépendance à l'automobile, indissociable de leurs pratiques multipolaires, n'est pas exclusive d'une fréquentation des territoires locaux et en particulier des espaces de nature. Si ces deux catégories montrent certaines similarités dans leurs pratiques, notamment du fait de la diversité de celles-ci, elles se distinguent par la plus ou moins grande place accordée aux pratiques culturelles et à la fréquentation régulière de Paris, qui reste l'apanage de la frange supérieure des classes moyennes et rapproche celles-ci des classes supérieures. Pour ces dernières, qui ont les espaces de vie les plus étendus et les activités les plus diversifiées, la mobilité n'est pas nécessairement vécue comme une contrainte et peut être au contraire fortement valorisée.

## 2.2 Le rôle des trajectoires résidentielles

Au-delà de la position sociale, les pratiques spatiales et la forme des espaces de vie des individus sont influencées par leurs trajectoires résidentielles, c'est-à-dire les « positions résidentielles successivement occupées par les individus et la manière dont s'enchaînent et se redéfinissent au fil des existences ces positions » (Authier, 2010, p. 4). Ainsi, certaines étapes résidentielles laissent des traces, qui correspondent à des habitudes de fréquentation que les individus ont conservées, ou bien à des réseaux sociaux ou familiaux qui se perpétuent malgré le déménagement. A. Beltramone a qualifié cette modalité de changement de l'espace de vie de « glissement », correspondant au maintien d'une partie des localisations alors que d'autres disparaissent et que de nouvelles apparaissent (Beltramone, 1975).

Les recherches sur le périurbain ont longtemps été centrées sur les trajectoires résidentielles des « pionniers » qui quittent la ville dense pour devenir propriétaires d'une maison individuelle, correspondant à une installation en couple ou à la naissance d'enfants (Haumont, 1966). La spécificité des choix résidentiels<sup>25</sup> dans les espaces périurbains résiderait dans le « modèle résidentiel du propriétaire d'un pavillon familial », où la primo-accession de ménages avec enfants est très courante (Dodier *et al.*, 2012, p. 55). En s'éloignant du centre des agglomérations où les prix de l'immobilier sont les plus élevés, les individus peuvent réaliser leur projet résidentiel et concrétiser « leur rêve de maison individuelle » (Berger, Aragau, Rougé, 2014, p. 27), ce qui implique toutefois des efforts et des sacrifices importants pour les ménages au capital économique peu élevé (Rougé, 2007). Cependant, il paraît important de nuancer la spécificité du modèle résidentiel périurbain. En effet, la propriété d'une maison individuelle n'est pas « l'apanage du périurbain » (Dodier *et al.*, 2012, p. 55). Ce projet résidentiel pourrait également être réalisé dans des espaces ruraux ou dans des quartiers populaires de banlieue où les prix de l'immobilier sont attractifs. Certains auteurs expliquent alors le choix d'une localisation périurbaine par la volonté de fuir un environnement jugé désagréable, ce qui traduit une volonté de mettre à distance les autres et un repli sur soi (Rougé, 2007). A travers cette mise à distance des quartiers populaires et l'accession à la propriété, les « captifs » du périurbain ou les petits-moyens cherchent à compenser la modestie de leur position sociale et à revaloriser leur trajectoire sociale (Rougé, 2007 ; Cartier, Coutant, Masclat, Siblot, 2008). Quant aux classes moyennes qui s'installent dans les espaces périurbains, elles recherchent un entre-soi (Jaillet, 2004), l'achat d'une maison individuelle s'apparentant à « l'acquisition d'un ticket d'entrée dans un club résidentiel » (Charmes, 2011).

Centrés sur les ménages en provenance des villes-centres, les travaux de recherche sur le périurbain ont eu tendance à négliger d'autres types de trajectoires résidentielles caractéristiques de ces espaces, comme les « natifs » (Berger, Aragau, Rougé, 2014). Ces auteurs distinguent trois types de ménages habitant dans les espaces périurbains : les « nouveaux arrivants », constitués de couples bi-actifs avec enfants et de jeunes retraités qui ont quitté la ville dense « pour réaliser leur rêve de maison individuelle » (p. 27) ; les « ancrés » caractérisés par plusieurs étapes résidentielles dans des espaces périurbains et pavillonnaires ; les « natifs » qui ont toujours vécu dans ces espaces, regroupant les anciens ruraux mais aussi les enfants des pionniers du périurbain. Au final, dans les territoires périurbains, les trajectoires résidentielles sont multiples et caractérisées par une diversité d'espaces d'origine, entre des trajectoires résidentielles de la ville-centre ou de la banlieue vers le périurbain, des trajectoires internes aux territoires périurbains et des trajectoires plus complexes.

Les trajectoires résidentielles en périurbain résultent d'une articulation complexe entre socialisation résidentielle, trajectoire sociale et représentations de la mobilité sociale (Debroux, 2011). Plusieurs études montrent qu'à position sociale proche, les trajectoires résidentielles et l'ancienneté d'installation dans le périurbain induisent des pratiques quotidiennes différenciées (Hervouet, 2007 ; Cailly, 2008). Dodier (2013) montre ainsi que les habitants issus du périurbain ont des pratiques quotidiennes marquées par la proximité et une défiance ou opposition à la ville centre, tandis que les habitants issus d'autres territoires ont des espaces de vie plus élargis et des pratiques quotidiennes combinant permanence de pratiques spatiales antérieures et adoption de nouvelles pratiques en lien avec l'inscription progressive dans l'espace résidentiel de proximité. De même, les différentes « figures » de périurbains mises en avant par S. Bonnin-Oliveira (2011) soulignent le rôle des

---

<sup>25</sup> Les choix résidentiels résultent d'un ajustement des aspirations subjectives aux contraintes objectives des ménages (Grafmeyer, 2010). Les ressources des ménages et les contraintes du marché immobilier, en lien avec leurs habitus, dessinent un « champ des possibles » (Bourdieu, Wacquant, 1992). Dans le choix d'un logement, trois séries d'éléments sont prises en compte : sa localisation, ses caractéristiques matérielles (taille, type...), le statut d'occupation (locataire, propriétaire) (Grafmeyer, 2010). En outre, les choix résidentiels résultent d'un ensemble de déterminants sociaux (valeurs, normes, expériences passées, habitudes). Depuis les années 1980, les recherches ont montré que les déterminants sociaux des choix résidentiels étaient multiples et interdépendants : d'ordre professionnel, familial, liés à un projet résidentiel ou aux cycles démographiques (Authier, 2010 ; Authier *et al.*, 2010 ; Vignal, 2010). La localisation des réseaux d'interconnaissance, familiaux ou amicaux (Bonvalet et Dureau, 2000), ainsi que les stratégies éducatives des familles (Korsu, 2004), sont également déterminants dans ces choix.

trajectoires résidentielles dans les pratiques des habitants. Tandis que les actifs « propulsés dans le périurbain » ont un rapport utilitaire aux espaces et une pratique parcellaire du territoire, ceux qui sont installés de plus longue date ont des pratiques beaucoup plus intenses de la proximité.

À partir de notre enquête, nous avons établi une typologie des trajectoires résidentielles. Cette typologie qualitative a été construite à partir de la reconstitution des parcours tels qu'ils nous ont été retracés par les enquêtés, qui a permis de caractériser six types de trajectoires résidentielles. Notre hypothèse principale est que les lieux de résidences antérieures constituent des lieux de ressources pour les individus, qui sont à l'origine d'un « multi-ancrage » et d'une multipolarisation de leurs pratiques et espaces de vie. Nous nous employons ci-dessous à mettre en évidence dans quelle mesure le parcours résidentiel a un impact sur l'espace de vie, et comment il varie selon les types.

### **2.2.1 Types de trajectoires résidentielles**

Parmi les 98 enquêtés, nous avons distingué six types de trajectoires résidentielles. Ces types sont caractérisés en termes spatiaux et non en termes de complexité ou de nombre de lieux d'ancienneté résidentielle. Ces types sont caractérisés de la façon suivante :

- **Type 1. Les « locaux ». Des trajectoires très locales (20 individus) :** Ce type de trajectoire correspond à des parcours résidentiels réalisés dans la même commune ou dans des communes situées à proximité immédiate du lieu de domicile actuel.
- **Type 2. Les « citadins ». Des trajectoires de Paris ou sa banlieue vers le périurbain (33 individus) :** Ce type correspond à un parcours résidentiel de Paris et/ou sa banlieue vers le périurbain, avec le plus souvent plusieurs étapes successives vers le lieu de domicile actuel.
- **Type 3. Les « régionaux ». Des trajectoires dans l'environnement régional proche (7 individus) :** Ce type correspond à des individus souvent natifs du périurbain et qui ont eu des parcours avec des étapes résidentielles antérieures dans des communes situées dans un rayon de 30 km environ autour du lieu de domicile actuel.
- **Type 4. Les « revenants ». Des trajectoires « retour » (11 individus) :** Ces trajectoires correspondent à des individus qui sont nés dans les régions étudiées mais qui en sont partis. Après des étapes hors du local, parfois à l'étranger, ils reviennent s'installer dans leur région d'origine.
- **Type 5. Les « provinciaux ». Des trajectoires Province-Île-de-France (14 individus) :** Dans ce cas, le parcours résidentiel est orienté depuis la province vers le périurbain avec plusieurs étapes successives incluant parfois Paris et sa banlieue vers le lieu de domicile actuel.
- **Type 6. Les « atypiques ». Des trajectoires complexes (13 individus) :** Un dernier type correspond à des trajectoires atypiques, où les individus ne sont pas originaires des régions étudiées. Le parcours résidentiel prend des formes plus complexes, associant souvent des étapes à l'étranger.

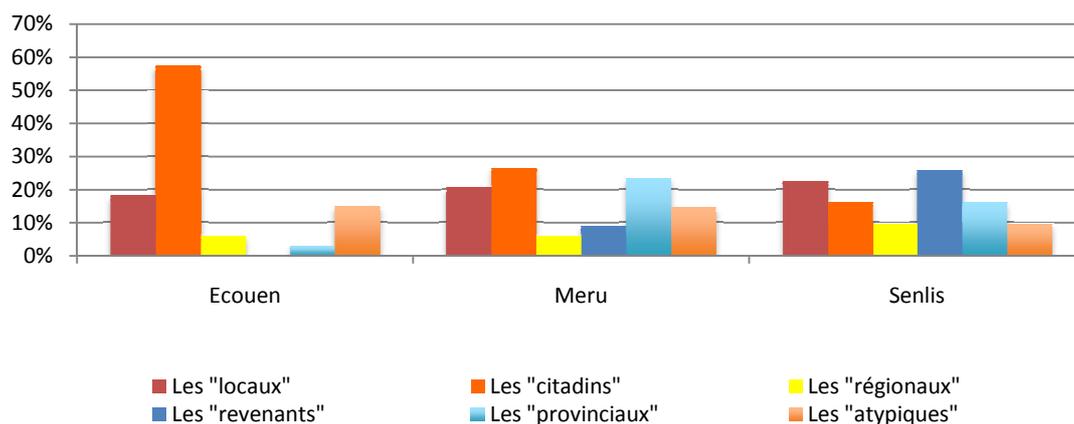
L'analyse de la répartition des trajectoires selon les contextes résidentiels (figure 2.5.A) fait apparaître une distinction nette entre Ecoen, Méru et Senlis. Tandis que les « citadins » sont majoritaires à Ecoen, ils sont moins représentés à Méru et Senlis, où les parcours résidentiels très locaux ont un poids plus important. Ces résultats peuvent être interprétés par le contexte des trois terrains d'étude. Située en frontière du pôle urbain, Ecoen constituerait une « ville relais » du parcours résidentiel, un lieu d'accueil privilégié de ménages recherchant à accéder à la propriété et issus de Paris ou de la banlieue nord. Méru et Senlis, « petites villes », auraient un rôle de structuration du territoire et constituerait des points d'ancrage de trajectoires résidentielles au sein d'un environnement proche, relativement autonome vis-à-vis des dynamiques parisiennes.

Un croisement entre les types de trajectoires résidentielles et les catégories sociales des habitants (figure 2.5.B) montre que les classes populaires sont plus fortement caractérisées par des parcours résidentiels très locaux, atypiques, ou de Paris ou la banlieue vers le périurbain, tandis que les classes supérieures, disposant de capacités de choix plus importantes, ont des parcours résidentiels caractérisés par une faible proportion de trajectoires très locales et par des trajectoires plus diversifiées. Les habitants « petits moyens » de notre échantillon ont pour beaucoup des parcours

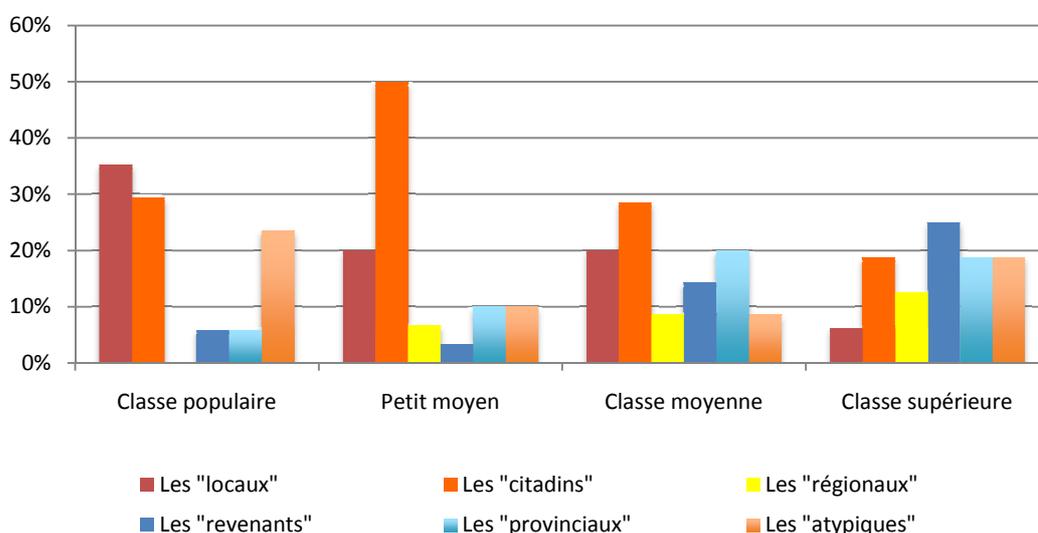
résidentiels de Paris ou de la banlieue vers le périurbain. Ces trajectoires correspondent pour la plupart à des trajectoires ascendantes, d'accès à la propriété d'une maison individuelle ou de recherche de logements plus grands. Les contraintes financières poussent ces habitants à choisir des communes périurbaines où les prix des loyers sont moins élevés. Enfin, les classes moyennes de l'échantillon sont caractérisées par des trajectoires résidentielles plus diversifiées, souvent ascendantes, diversité qui traduit des capacités de choix plus importantes.

**Figure 2.5 : Répartition des habitants selon leurs trajectoires résidentielles, leurs lieux de résidence actuels et leurs catégories sociales**

**(A) Selon les trajectoires résidentielles et les lieux de résidence**



**(B) Selon leurs trajectoires résidentielles et leurs catégories sociales**



**2.2.2 Trajectoires résidentielles, choix résidentiels et espaces de vie**

Nous avons ensuite cherché à identifier d'éventuelles corrélations entre les parcours résidentiels et la forme de l'espace de vie des habitants (tableau 2.7). Si on exclut les habitants avec des parcours résidentiels atypiques, on constate que les habitants avec les espaces d'activité les plus restreints sont ceux dont le parcours résidentiel est le plus spatialement concentré autour de leur lieu de résidence actuel (parcours résidentiel local) ou ceux qui sont originaires de Paris ou de sa banlieue. A l'inverse, les habitants avec les espaces d'activité les plus larges sont ceux dont le parcours résidentiel s'est développé dans l'espace régional ou ceux qui sont revenus vivre dans une région où

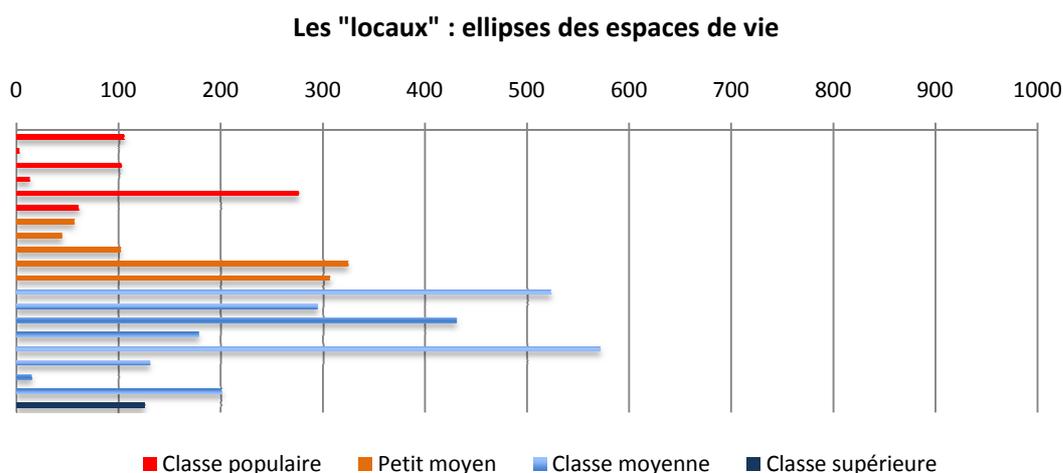
leur famille ou eux-mêmes avaient gardé des liens. On peut penser que ces deux types de trajectoires résidentielles ont donné aux habitants l'occasion de se familiariser avec des espaces qui ne sont pas à proximité immédiate de leur domicile actuel mais qui n'en sont pas non plus spatialement très éloignés, ce qui peut intensifier les pratiques spatiales de « moyenne portée ». Cette analyse peut être approfondie en retraçant plus en détail les parcours résidentiels et en les mettant en relation avec l'âge des enquêtés, leur position sociale et les spécificités de leur contexte résidentiel actuel.

**Tableau 2.7 : Analyse des trois indicateurs de l'espace d'activité selon les trajectoires résidentielles des habitants**

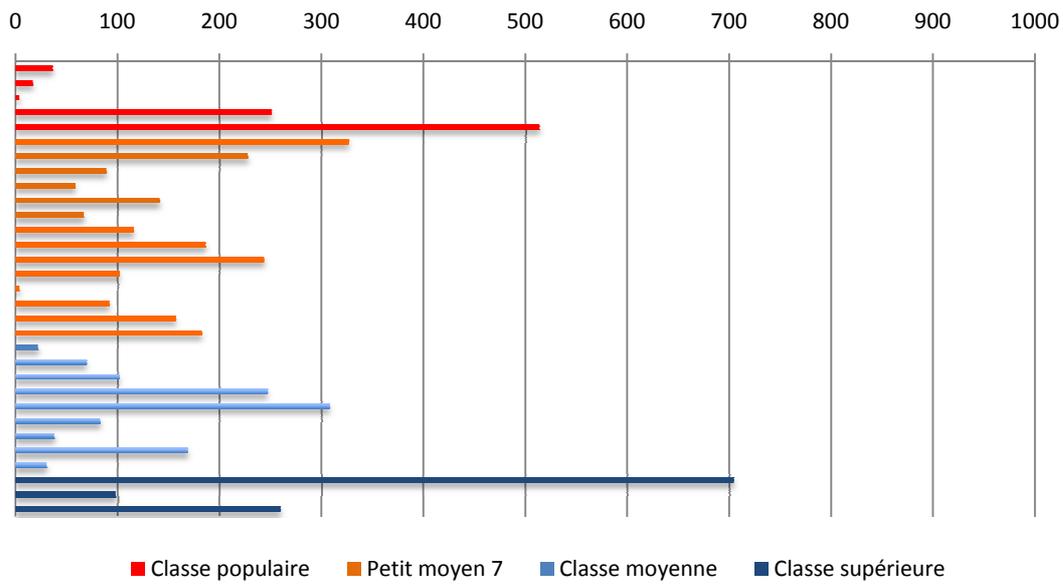
Étiquettes de lignes	Effectifs	Moyenne du nombre de lieux d'activités rapportés	Dispersion spatiale des lieux d'activités (taille moyenne de l'ellipse de déviation standard en km <sup>2</sup> )	Distance moyenne entre les lieux d'activité et de résidence*
Les "locaux"	20	17,2	194,2	7,1
Les "citadins"	33	16,3	170,5	6,5
Les "régionaux"	7	19,1	293,2	7,6
Les "revenants"	11	18,6	479	11,1
Les "provinciaux"	14	14,7	272,2	9,4
Les "atypiques"	13	13,8	140,5	6,4
Total	98	16,4	229,5	7,7

\* Les lieux d'activités considérés sont les lieux situés à moins de 100km du lieu de résidence.

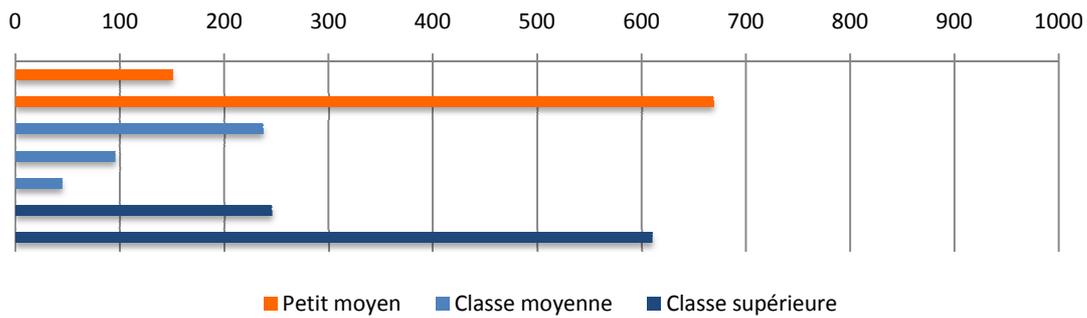
**Figure 2.6 : Types de trajectoire, catégorie sociale et dispersion des espaces de vie (taille des ellipses de déviation standard en km<sup>2</sup>)**



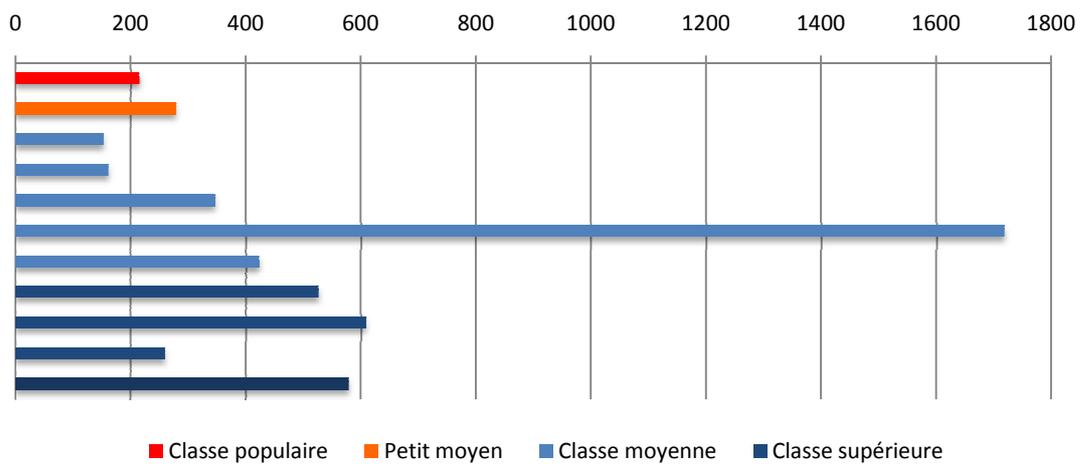
### Les "citadins" : ellipses des espaces de vie



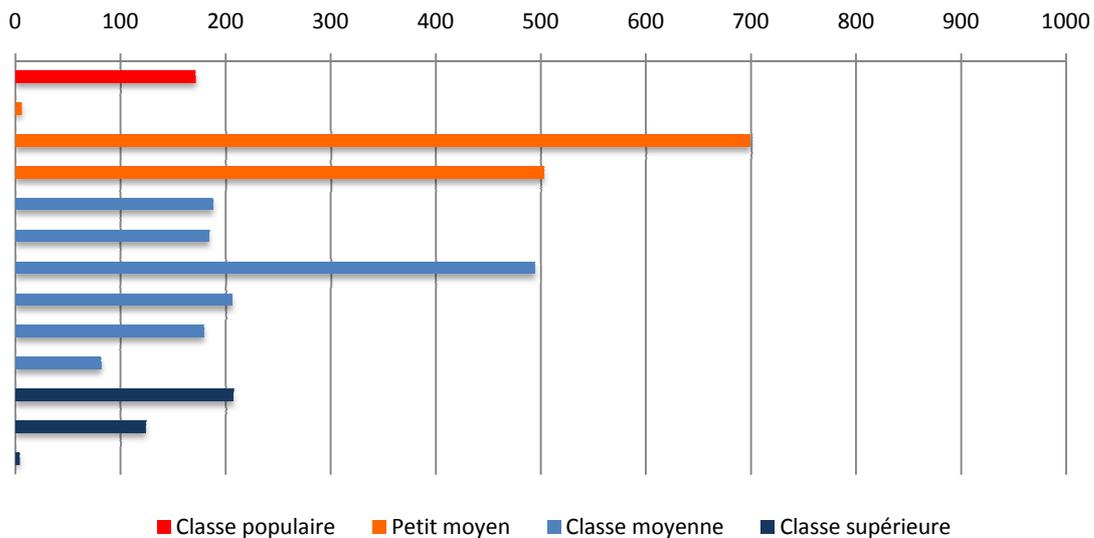
### Les "régionaux" : ellipses des espaces de vie



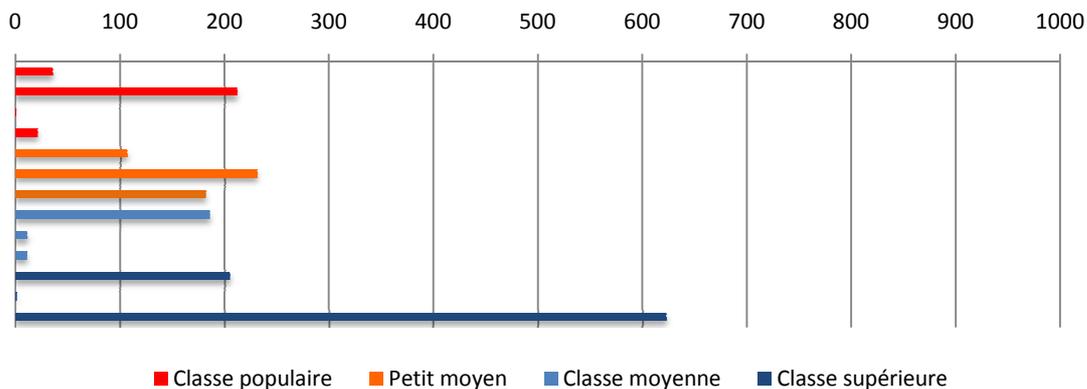
### Les "revenants" : ellipses des espaces de vie



### Les "provinciaux" : ellipses des espaces de vie



### Les "atypiques" : ellipses des espaces de vie



Pour vérifier nos hypothèses de recherche, nous analysons pour chacun des types de trajectoire définis, le lien entre trajectoire résidentielle, pratiques et espaces de vie en étudiant :

- les caractéristiques des trajectoires résidentielles ;
- les critères du choix résidentiel ;
- le rapport à l'environnement local et la perception du changement du cadre de vie ;
- l'organisation des pratiques quotidiennes et l'espace de vie.

- **Les « locaux »**

Le premier type de trajectoire correspond à des habitants qui ont réalisé leur parcours résidentiel dans la même commune ou dans des communes situées à proximité immédiate du lieu de domicile actuel. Ce type concerne en premier lieu une grande partie des ménages des classes populaires (35 % des habitants des classes populaires ont un parcours très local) mais aussi des ménages d'autres catégories (petits moyens et classes moyennes). Peu de classes supérieures relèvent de ce type de trajectoire (6 % des classes supérieures). Ces trajectoires résidentielles très locales correspondent à 18 % des habitants du secteur d'Ecouen, 21 % des habitants du secteur de Méru et 26 % des habitants du secteur de Senlis.

## Trajectoire et choix résidentiel dans la proximité

Ce type de trajectoire concerne des ménages de classes populaires mais aussi des ménages plus aisés, natifs du périurbain, qui du fait de leur métier (agriculteur, artisan) ou de leurs attaches familiales ont un ancrage résidentiel fort dans l'espace local.

Les ménages des classes populaires relevant de cette catégorie ont des parcours résidentiels heurtés, parfois descendants, marqués par la prédominance du statut de locataire et du logement social. Les étapes résidentielles sont plutôt nombreuses, avec plusieurs logements locatifs, souvent dans le logement social et la plupart du temps en appartement. Certains parcours sont vécus comme subis (Eloïse, Bruno), voire descendants (Marlène) et les cas de trajectoires résidentielles ascendantes ont souvent impliqué des efforts financiers importants qui se traduisent par un fort attachement au logement familial :

*« Moi je me suis sacrifiée pour cette maison. C'est-à-dire que... Pour la payer, il a fallu y aller, quoi. Moi, les courses, c'était pas six yaourts quand je pouvais en acheter que quatre, hein. Si j'ai la maison encore, c'est que quelque part, j'ai peut-être eu un bon dieu au-dessus de ma tête. Ça me ferait trop mal au cœur de me dire, je la revends, je sais pas à qui, je sais pas ce qu'elle va devenir... Ah non, je pourrais pas. J'y suis attachée. »*(Gabriella, assistante maternelle, propriétaire d'une maison mitoyenne, Le Mesnil-Aubry, 47 ans).

Ces ménages ont de forts liens, établis de longue date, avec l'Oise et la Picardie (Anne-Marie, Bruno, Arnaud, Mireille, Magali). Par exemple, pour de nombreux habitants de Méru, le choix du lieu de résidence est très souvent lié à la proximité des réseaux familiaux (Bruno) ou conjugaux (Mireille, Magali) mais aussi au lieu de travail et à des moyens limités expliquant des trajectoires résidentielles très locales. Ces parcours résidentiels privilégient le maintien dans des lieux à proximité des réseaux familiaux, qui correspondent en même temps à un pôle de logement à bon marché (notamment de logement social), d'emploi et de ressources urbaines (commerces et services). Ces trajectoires sont essentiellement dictées par la nécessité et la part du choix est souvent réduite (Bourdieu et Saint-Martin, 1990), du fait non seulement d'un niveau de qualification faible qui induit une faible capacité de choix du lieu d'emploi mais aussi de ressources limitées ne permettant pas d'envisager un déménagement avec, dans de nombreux cas, une dépendance forte au logement social.

Mireille habite Méru. Elle est originaire de Hénonville où elle a vécu, pendant 20 ans, chez ses parents dans une maison. Lorsqu'elle a quitté la maison familiale, elle s'est installée à Méru avec son mari dans un appartement HLM. Elle a choisi Méru, pour non seulement rester à proximité de sa famille tout en profitant des ressources présentes à Méru (emploi, commerces, logement) : *« Méru... bon... c'est par... par obligation. Je faisais, je... j'suis venue là parce que j'avais pas le choix. Là où j'étais avant, y avait pas de logements, y avait rien, donc y avait que la ville et bon, le travail de mon mari il était à Méru, donc pour lui c'était plus pratique. Mais moi, n'ayant pas le permis, pour faire les courses et tout, on avait tout sur Méru, c'était plus pratique. J'dirais, praticable, pour Méru. Aux alentours, euh... c'est vrai que c'était pratique, c'était pratique »* (Mireille, locataire HLM, Méru, ouvrière, 60 ans).

Ainsi, pour ces ménages des classes populaires et petits moyens, le prix des logements et la proximité des ressources familiales constituent des contraintes importantes des choix résidentiels et expliquent des trajectoires très locales. La présence de la famille est déterminante dans les choix résidentiels de ces ménages :

Magali a vécu pendant 29 ans à Méru dans une maison dont ses parents étaient propriétaires. Elle a rencontré son mari au travail : originaire de Montmorency, il est venu habiter à Méru. Ils se sont installés dans leur maison en location où ils habitent depuis 28 ans. Leur fille s'est installée à Asnières. Ils ont choisi de vivre à Méru parce que les parents de Magali habitaient là : *« Bah parce que mes parents habitaient là. Et bon, j'ai trouvé... comme je cherchais un appartement, j'ai pris la première maison que j'ai trouvée »* (Magali, locataire d'une maison mitoyenne dans le centre ancien de Méru, ouvrière, 57 ans)

Isabelle est née au Mesnil-Aubry et si elle est partie durant une courte période habiter à Domont, elle est revenue au Mesnil pour acheter une maison, d'une part pour se rapprocher de sa famille et de ses amis et d'autre part en raison des coûts du logement (accessibles au Mesnil) (Isabelle, vendeuse, propriétaire d'une maison, Le Mesnil-Aubry, 25 ans).

Omar, originaire de Bornel et ayant vécu longtemps à Méru en logement social, est devenu propriétaire d'une maison à Lormaison. Il a fait ce choix parce qu'il a eu « *un coup de cœur* », qu'il « *connaissait le coin* » et qu'il pouvait être à la campagne, tout en restant proche de sa famille et des commodités de Méru (transports, services, commerces). Il valorise la proximité des réseaux familiaux et son ancrage local fort : « *Moi je suis natif de Méru, ma mère est arrivée à Méru elle avait 6 ans, c'était en 59. Mon grand-père il est arrivé encore avant, je dirais aux alentours de 56-57. Il a travaillé ici, il a fait venir sa femme et sa fille, donc ma maman. Donc ils sont restés sur Méru, ils ont grandi sur Méru, et y a eu d'autres enfants, et puis des petits-enfants, et puis des arrière-petits-enfants (...). Méru, c'est notre vie depuis toujours* » (Omar, 41 ans, restaurateur, Lormaison, propriétaire d'une maison).

Ce type de trajectoire résidentielle concerne aussi certains habitants des classes moyennes et supérieures. Pour ces catégories, c'est l'attachement à l'espace local et les liens familiaux et amicaux qui expliquent que le parcours résidentiel reste très local. On retrouve plusieurs de ces habitants à Senlis et dans les environs. Il s'agit, pour certains, d'agriculteurs ou artisans retraités ou préretraités enquêtés dans la commune de Villers-Saint-Frambourg à proximité de Senlis. Ces habitants sont souvent nés dans leur commune de résidence. Ils ont des parcours résidentiels simples et marqués par un ancrage fort lié à l'exploitation agricole. Les étapes résidentielles sont peu nombreuses et ces habitants ont hérité ou acquis des maisons appartenant à leur famille, surtout à leurs parents. Ces trajectoires locales sont très liées à leur activité principale. Ces habitants ont des liens forts avec la commune dont ils sont originaires et à proximité desquelles réside l'essentiel de leur famille. Dans plusieurs cas, les héritages expliquent aussi une forte stabilité résidentielle dans l'environnement local :

Pascal a eu deux logements à Villers et a repris la ferme familiale pour s'installer au moment de son mariage. Hugues est aussi né à Villers, dans la maison voisine de son lieu actuel de résidence. Il habite sa maison depuis 45 ans, maison qu'il a construit sur un terrain vendu par son père : « *Etant donné que j'étais natif d'ici je voyais pas le besoin d'aller ailleurs. [...] On tenait à rester ici* » (Hugues, 75 ans, retraité, propriétaire d'une maison, Villers).

Ce type de trajectoire concerne aussi des habitants dont la trajectoire sociale est plutôt descendante et dont le choix résidentiel traduit une volonté de ne pas s'isoler et de garder des ressources amicales et familiales à proximité.

Par exemple, Katia vit à Barbéry, à proximité de Senlis. D'origine modeste, elle a vécu son enfance à Barbéry, avant de partir vivre avec sa mère à Pont-St-Maxence pendant 20 ans. Elle a ensuite acheté une maison avec son mari entre Senlis et Chantilly. Cependant, après la séparation avec son mari, elle a dû trouver un logement à hauteur de ses moyens. Elle a cherché à rester à proximité de son lieu de résidence antérieur, où vivent amis et parents. Barbéry est choisi par défaut, le logement est « *un peu petit* » et elle aurait préféré vivre à Senlis centre mais c'était trop cher et elle « *préfère ça à aller vivre en HLM* » (Katia, 63 ans, retraitée, propriétaire d'une maison, Barbéry).

Ces habitants ayant des trajectoires résidentielles très locales sont attachés au lieu de résidence, du fait de l'intensité de leurs réseaux locaux, familiaux et amicaux, et valorisent aussi un environnement familial. Aucun n'envisage de déménager, à l'exception de certains jeunes. Par exemple, Mireille, qui vit à Méru, ne souhaite pas déménager car « *le plus gros de sa famille habite à 7 kilomètres* » :

« *Ah... oui. Méru ou... pas spécialement. Parce que bon. Mais pas trop loin. Mais sinon, euh... ça me dérangerait pas. Mais si c'est trop loin, euh... j'ai trop d'attaches ici pour, euh... pour partir.* » (Mireille, 60 ans, ouvrière, veuve locataire dans le logement social à Méru)

Cette antériorité de l'installation dans la commune ou l'environnement proche se traduit par une connaissance fine du territoire (commune, paysages, environnement, commerces, services). Connaissant très bien le « coin », ces habitants ont pour certains une représentation négative des changements qui affectent leur commune (voir 4.1 et 4.2). Ainsi, du côté de Senlis et Ecoeu ou dans les petites communes périurbaines, les enquêtés mettent surtout en avant les conséquences de la périurbanisation et de l'installation de nouveaux ménages sur la qualité du cadre de vie et les relations sociales ; à Méru, c'est principalement la « dégradation » de la ville et la disparition des commerces de proximité qui est critiquée ; dans d'autres cas, cependant, ces évolutions sont perçues de manière positive dans la mesure où elles conduisent à un développement des services et des commerces ou à une revalorisation de la commune (maisons rurales réhabilitées à Villers et Barbéry,

développement des services dans les villages autour de Méru, en accompagnement de la croissance démographique).

### Des espaces de vie resserrés sur le local

Les pratiques de ces ménages sont très locales mais, ici, l'explication par les trajectoires s'imbrique avec celle qui tient aux caractéristiques sociales des enquêtés. Le graphique ci-dessous montre que pour les classes populaires caractérisées par ces trajectoires résidentielles très locales, l'espace de vie est très réduit. Pour les petits moyens, les espaces de vie sont plus diversifiés. Pour les classes moyennes, le lien entre trajectoire résidentielle et espace de vie est moins évident, leurs capacités financières leur permettant d'avoir des programmes d'activités plus diversifiés et de développer leurs activités dans un périmètre géographique plus large.

Les pratiques quotidiennes des « locaux » sont marquées par une hyper-proximité liée à un ancrage territorial fort et le lien entre espace des pratiques et trajectoire résidentielle est marqué (figure 2.7) :

Gabriella et Isabelle ont des espaces de vie structurés autour du Mesnil Aubry. La plupart des lieux qu'elles fréquentent en dehors du travail sont situés dans un périmètre de 5 kilomètres. Pour Isabelle et Gabriella, ces caractéristiques sont à mettre en relation avec la localisation d'une grande partie de leur famille au Mesnil-Aubry et à une inscription résidentielle forte :

*« Mon père a été président du foot, mon conjoint a été secrétaire du foot, là mon conjoint est adjoint à la jeunesse et au sport... »* (Isabelle, vendeuse, propriétaire d'une maison, Le Mesnil-Aubry, 25 ans).

*« Le Mesnil, c'est ma vie. »* (Gabriella, assistante maternelle, propriétaire d'une maison mitoyenne, Le Mesnil-Aubry, 47 ans).

Ces enquêtés ont pour la plupart des lieux de travail proches et leurs activités hors travail se déploient dans la commune de résidence ou dans les communes proches.

Omar, qui dit *« avoir toujours vécu à Méru »*, a un espace de vie très centré sur Méru, qu'il fréquente régulièrement, non seulement pour son travail, mais aussi, les services, les commerces et ses loisirs (visites à la famille). (Omar, 41 ans, restaurateur, Lormaison, propriétaire d'une maison).

Hugues profite régulièrement des activités proposées par la commune de Villers et ce d'autant plus que son âge le contraint à des déplacements limités, à une diminution de ses activités, donc à se recentrer sur l'espace local.

À quelques très rares occasions, ces habitants fréquentent des lieux plus éloignés, soit pour visiter des proches, comme Hugues qui rend visite à sa fille occasionnellement à Marignane, Pascal qui fait parfois des courses à O'Parinor ou à Paris et rend visite à des proches et des amis en Île de France ou dans le Nord Pas de Calais. Omar qui fait quelques rares excursions hors de Méru (quelques courses à Beauvais, le Tréport pour la mer, l'Algérie pour les vacances). Pour la plupart, ils fréquentent peu le reste de la région parisienne et Paris, dont ils ont souvent une image négative :

*« Pierrefitte, c'est le coupe-gorge, là-bas. [...] Sarcelles, je ne peux pas, c'est au-dessus de mes forces. Je ne me sens pas chez moi. [...] Paris, ça me rend malade de me dire qu'il va falloir que j'aille à Paris. »*(Gabriella, assistante maternelle, propriétaire d'une maison mitoyenne, Le Mesnil-Aubry, 47 ans).

Ce lien entre trajectoire résidentielle locale et pratiques quotidiennes de proximité concerne la grande majorité des habitants ayant des trajectoires résidentielles très locales. Cependant, ce lien est également corrélé à la situation socio-économique de ces ménages.

Par exemple, si la trajectoire de Alain est très locale, son espace de vie est plus large, marqué par le recours à la proximité mais aussi par des sorties plus lointaines (cours, spectacles à Paris, restaurants, visites à la famille). (Alain, retraité, 64 ans, propriétaire d'une maison, Anserville)

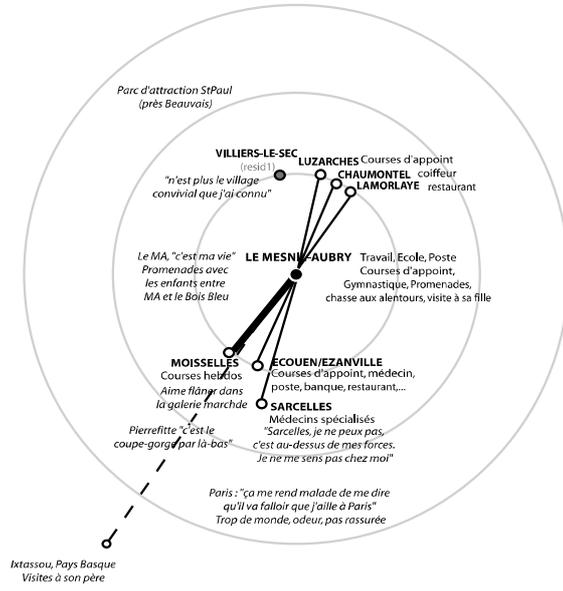
Marie-France a passé son enfance dans les environs de Senlis et de Compiègne et est installée depuis près de 25 ans à Barbéry, dans une maison dont a hérité son mari. Son espace de vie quotidien est principalement organisé autour de Senlis et Barbéry, où vit une partie de sa famille et où elle pratique des activités de loisirs importantes. Enfin, elle se déplace régulièrement pour les vacances et les week-

ends (résidence secondaire à Berck, visite à sa fille dans le Sud, etc.). (Marie-France, 54 ans, comptable, propriétaire d'une maison, Barbéry).

**Figure 1.7 : Les « locaux » : des espaces de vie resserrés sur l'environnement local**

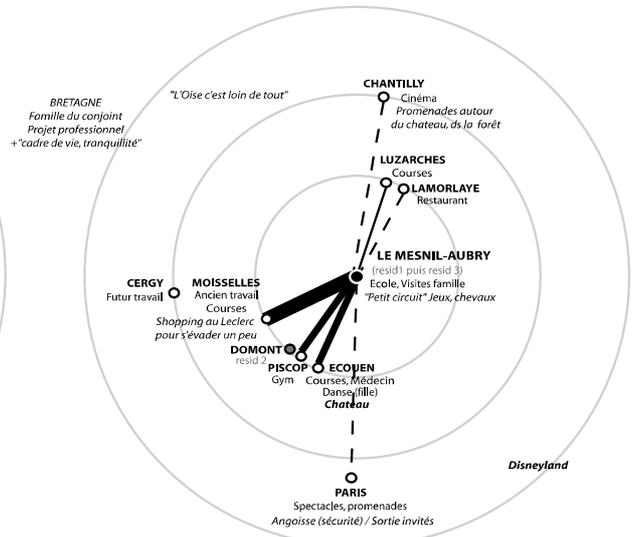
### Gabriella

47 ans, assistante maternelle, en couple avec 2 grands enfants,  
propriétaire maison mitoyenne  
Arrivée au Mesnil-Aubry il y a 21 ans, après enfance passée à 5 km



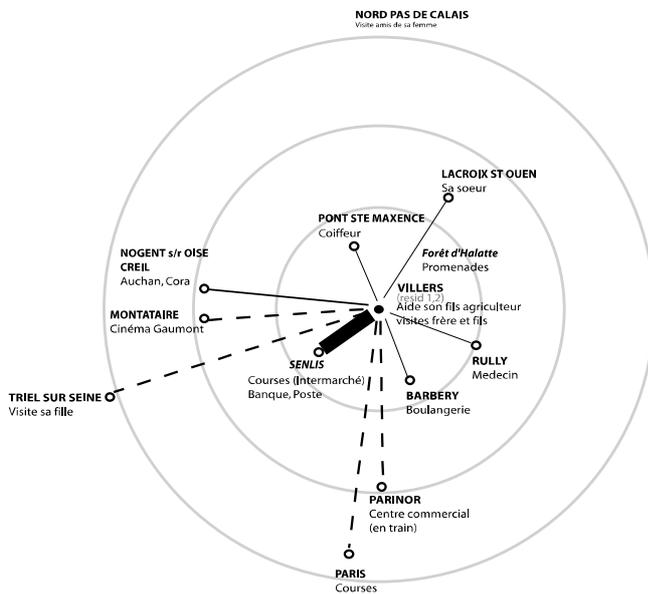
### Isabelle

25 ans, vendeuse, couple 2 enfants en bas âge,  
propriétaire maison mitoyenne.  
Originnaire du Mesnil,  
retour depuis peu, après 3 ans à Domont



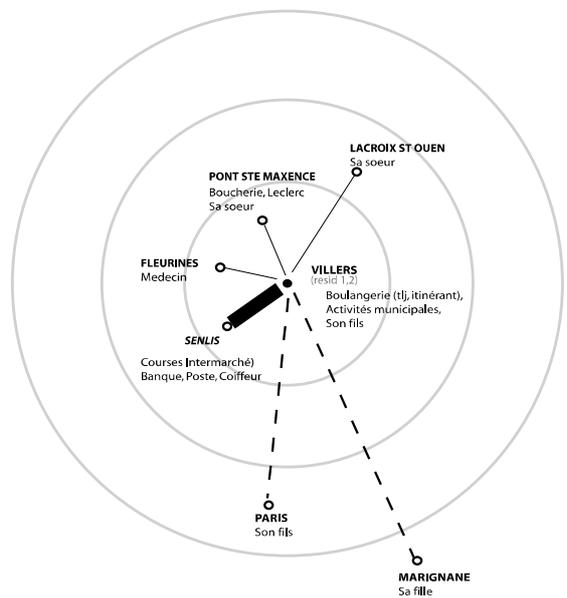
### Pascal

67 ans, a toujours vécu a Villers, en couple,  
agriculteur à la retraite



### Hugues

A toujours vécu a Villers, veuf, peu d'activités,  
vie très resserrée autour de Villers



Distances (approximatives...) au lieu de résidence	Lieux...	Fréquence des déplacements
1h	● ...de résidence actuelle	Thick solid line: TLJ de semaine
30 mns	● ...de résidence passée	Medium solid line: Plus d'une fois par semaine
15 mns en voiture	○ ...autres	Thin solid line: 1 fois par mois
		Dashed line: Moins d'une fois par mois

- **Les « citadins » : Parisiens et banlieusards**

La trajectoire résidentielle des « citadins » se caractérise par un départ de Paris et/ou sa banlieue vers le périurbain avec, le plus souvent, plusieurs étapes successives vers le lieu de domicile actuel. Ce type de trajectoire correspond à 34 % des enquêtés et à une part importante des enquêtés à Ézanville et Écouen (58 % des enquêtés), communes situées à proximité immédiate de la banlieue nord de Paris. Ce type regroupe essentiellement des individus aux trajectoires ascendantes, guidées par le souhait d'accéder à la propriété d'une maison individuelle ou d'un logement plus grand dans un environnement plus calme. Il concerne des ménages modestes (30 % des classes populaires et 50 % des petits moyens), issus de la banlieue nord de Paris, mais aussi des classes moyennes (30 % des classes moyennes enquêtées) et des classes supérieures (19 % des enquêtés) qui choisissent dans ce cas des communes périurbaines pour accéder à la propriété de maisons spacieuses dans un environnement valorisé.

Choix résidentiel : quitter la banlieue et accéder à un logement plus grand dans un environnement « calme »

Pour les classes populaires et les petits moyens, ce type de trajectoire résidentiel peut correspondre soit à un parcours dans le logement social caractérisé par le souhait de quitter les communes de la banlieue nord de Paris pour accéder à un logement plus grand dans une commune plus « calme », soit à un parcours en ascension, où la localisation périurbaine et les prix moins élevés permettent l'acquisition d'une maison individuelle, au prix, dans certains cas, d'un effort financier important.

Amir est épicier, il est locataire en HLM dans le centre de Méru. Il est originaire d'Algérie et a été longtemps locataire en HLM dans la première couronne parisienne (Choisy, Aubervilliers) avant d'accéder à un logement social à Méru il y a moins de dix ans. Il est venu à Méru parce qu'il n'aimait pas Paris et, s'il n'apprécie pas particulièrement Méru, il « préfère [ici] que La Courneuve, même si c'est pas terrible » (Amir, 46 ans, épicier, locataire, Méru centre).

Anna a vécu longtemps avec ses parents en logement social, aux Lilas, puis à Rosny et Bondy. Elle a d'abord acheté une maison avec son mari à Corneilles, puis ils ont déménagé dans une maison plus grande à Montigny-les-Cormeilles (avec un enfant). Enfin, ils ont fait l'acquisition d'une maison plus grande à Méru, suite à la naissance d'un deuxième enfant. Ils ont choisi Méru pour accéder à une maison plus spacieuse et peu chère. Anna apprécie Méru : « C'est pas... ouais, c'est pas pareil. Montigny ça faisait plus cité. Et là ça fait plus campagne, c'est plus, euh... plaisant, je dirais » (Anna, 38 ans, sans emploi, propriétaire d'une maison, Méru).

Pour les classes moyennes appartenant à cette catégorie, le choix de quitter Paris ou la banlieue pour une commune périurbaine s'explique souvent par des trajectoires résidentielles ascendantes, et une volonté d'accéder à la propriété d'une maison individuelle, dans un environnement de qualité, proche du lieu de travail et offrant services et commerces. L'installation dans le périurbain intervient alors souvent dans le cadre d'un parcours résidentiel lié à l'agrandissement progressif de la famille :

Livia a vécu son enfance à Asnières, en appartement (logement social) puis, lors de la mise en couple, elle est devenue propriétaire à Argenteuil successivement de deux appartements au fil de l'agrandissement de la famille. Elle a ensuite acquis, il y a cinq ans, une maison à Lormaison. Elle ne connaissait pas la région avant, mais elle a choisi Lormaison car elle recherchait une localisation à la campagne, proche de la nature pour offrir une meilleure qualité de vie à ses enfants, tout en restant à une distance acceptable de son lieu de travail et celui de son conjoint (à Colombes et à La Courneuve). (Livia, 36 ans, propriétaire d'une maison, coiffeuse, Lormaison).

Bertrand, après avoir vécu à Bagneux, Clichy-la-Garenne puis Paris, s'est installé à Moisselles en 1973. Il a souhaité quitter la capitale pour accéder à la propriété d'une maison et s'installer au calme dans un logement plus grand en raison de la naissance prochaine d'un enfant (70 ans, retraité, propriétaire d'une maison, Moisselles).

Gilles est professeur d'Education physique et sportive à Senlis. Il a vécu à Saint-Denis et à Luzarches, avant de s'installer autour de Senlis, puis à Senlis où il est devenu propriétaire d'une maison. Il est arrivé à Senlis pour des raisons professionnelles et a choisi son quartier en fonction de son budget (Gilles, 52ans, professeur dans le secondaire, propriétaire d'une maison, Senlis).

Alexandra a vécu longtemps à Nanterre. Récemment, elle a choisi de s'installer à Ecoeu en parce qu'elle souhaitait accéder à la propriété, disposer d'un logement plus grand et d'un environnement plus calme pour son fils (Alexandra, 40 ans, sans emploi, propriétaire d'un appartement, Ecoeu)

Certains habitants des classes moyennes et supérieures de cette catégorie, qui vivaient auparavant à Paris ou en première couronne, mettent en avant, pour expliquer leur choix résidentiel, le caractère « rural » des communes périurbaines ou leur caractère patrimonial, comme dans le cas d'Ecoeu. Pour eux, la qualité et les attributs du logement comptent beaucoup dans le choix résidentiel, parfois plus que le contexte local :

Sacha, par exemple cherchait « *un logement rural, qui ait du cachet par son positionnement, avec un environnement agréable, accessible, peu cher, quitte à faire des travaux.* » (Sacha, 48 ans, directeur d'institution culturelle, propriétaire d'une maison, Ecoeu)

Pour les « citadins », le choix de la commune correspond souvent à une opportunité, au hasard des offres immobilières, à la proximité du lieu de travail ou du lieu antérieur de résidence (banlieue nord). Dans quelques rares cas, la présence de quelques connaissances familiales ou amicales joue un rôle dans le choix de la commune de résidence :

Par exemple, Julie a grandi dans le nord des Hauts-de-Seine et a déménagé avec son mari à Senlis, commune dont il était originaire, à un moment où ils cherchaient à améliorer leur qualité de vie, où leur famille s'agrandissait et où plusieurs de leurs amis étaient déjà « revenus » s'installer à Senlis. Ne trouvant pas de maison à acquérir à Senlis, au regard de leurs moyens, ils se sont ensuite tournés vers Barbéry, commune moins chère mais ayant une école correspondant à leurs exigences (Julie, 44 ans, enseignante dans le secondaire, propriétaire d'une maison ancienne, Barbéry).

Dans le cas de Stéphanie, installée à Barbéry depuis 30 ans, ses parents ont quitté Villepinte et choisi Barbéry parce qu'ils connaissaient le village, y louant régulièrement une maison de campagne pour les vacances (Stéphanie, 47 ans, responsable d'une boutique, propriétaire d'une maison, Barbéry).

Fanny s'est installée à Ecoeu, notamment parce qu'elle connaissait le Château, qu'elle avait visité avec son école : « *C'était la ville qui nous plaisait parce qu'elle était calme, parce que le train est pas loin, parce qu'on est à 20 minutes en train de gare du Nord.* » (Fanny, 27 ans, hôtesses d'accueil en CDD, locataire, Ecoeu).

Alexandra est arrivée à Ecoeu, un peu par hasard. Son ami, chauffeur-livreur, livrait la boucherie chevaline du centre-ville d'Ecoeu ; il a été séduit par ce « *petit village très sympa* » pour lequel ils ont « *craqué, c'était un vrai coup de foudre.* » (Alexandra, 43 ans, chômeuse, propriétaire d'une maison, Ecoeu).

La trajectoire résidentielle de Jacqueline est caractérisée par un éloignement résidentiel progressif du centre de Paris vers Esches, par le jeu croisé des contraintes financières et du réseau familial. Jacqueline a vécu sa petite enfance à Paris jusqu'à l'âge de sept ans, puis a vécu à Argenteuil pendant 14 ans avant de s'installer en couple à Epinay-sur-Seine puis Franconville. Après 15 ans dans un appartement à Saint-Gratien dont elle était propriétaire avec son mari, le couple s'est installé à Esches il y a plus de 25 ans dans une maison en accession à la propriété. Ils souhaitaient déménager et acquérir une maison à Saint-Gratien, mais les prix étant trop élevés, ils ont cherché une commune plus accessible. Lors de leur première acquisition, ils n'avaient pas souhaité s'installer à Esches, alors que la sœur de Jacqueline y habitait. Ils se sont finalement tournés vers cette commune pour différentes raisons (prix accessibles, offre de maisons individuelles, proximité d'une gare sachant que les lieux de travail étaient situés à Saint-Denis et Stains) : « *J'avais une sœur qui s'est installée là, dans la rue d'en bas, en 1974. Mais à l'époque, nous, on serait jamais venus là. Il n'y avait rien. On avait dit qu'on viendrait jamais habiter là... Puis en fin de compte ça nous a plu, parce que bon, ça s'était quand même développé pas mal aussi, hein. C'était moins la campagne qu'avant, parce que sinon y avait rien de rien.* » (Jacqueline, 64 ans, retraitée, propriétaire d'une maison, Esches).

Clémence est originaire de Meaux, elle a longtemps vécu à Paris, puis à Montrouge. Elle a choisi de s'installer à Senlis parce qu'elle y connaissait quelques personnes : « *Parce que j'ai de la famille et des amis, alors c'est drôle parce que ce n'est pas forcément la famille et les amis que j'avais que j'ai trouvés en arrivant là, mais c'est quand même ce qui m'a motivé. Je connaissais un peu la ville, quand j'habitais Meaux je venais très souvent ici en soirée car j'avais des copains qui habitaient là donc je faisais la route Meaux – Senlis et tous les week-ends je venais ici.* » (Clémence, 38 ans, assistante marketing, propriétaire d'une maison, Senlis Bon Secours)

Pour ces habitants ayant eu des trajectoires de la zone dense parisienne vers le périurbain, si les facteurs d'attractivité ont un rôle important dans le choix résidentiel, dans de nombreux cas, ce choix s'explique aussi par des facteurs répulsifs et par le souhait de quitter la banlieue nord de Paris :

C'est le cas de Jean-Michel qui a choisi le Mesnil-Aubry pour faire construire sa maison et habiter à proximité de Paris, mais dans un environnement plus calme que ses logements précédents (Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel, Goussainville), où les « *problèmes d'insécurité se multipliaient.* » (Jean-Michel, 45 ans, machiniste, propriétaire d'une maison, Le Mesnil-Aubry)

Guillaume, après avoir vécu à Pierrefitte « *en cité* », puis à Persan, voulait « *à tout prix quitter le 93* » et « *quitter la zone* », pour ses enfants (Guillaume, employé de maintenance, 43 ans, propriétaire d'une maison, Le Mesnil-Aubry).

Fanny est née à Stains. Elle y a vécu avec ses parents en logement social puis dans un appartement acquis par ses parents, « *dans un quartier plus calme* ». Ils ont ensuite déménagé à Herblay où ils ont acquis une maison avant qu'elle déménage à Ecoeu au moment de sa décohabitation, concomitante de son installation en couple. Elle raconte que ses parents ont « *fuit* » la banlieue Nord pour des problèmes d'insécurité et de voisinage : « *Mes parents sont partis du 93 par rapport à la qualité de vie qu'était pas bonne : insécurité, délinquance, etc. [...] On nous a carrément dit, vous êtes plus chez vous* ». Elle a choisi Ecoeu parce qu'elle souhaitait habiter dans un endroit calme, sûr et accessible dans le Val d'Oise (comme les parents), loin de la Seine-Saint-Denis. Elle aurait voulu rester à Herblay mais les prix du logement étant trop élevés, elle s'est tournée vers Ecoeu (Fanny, 27 ans, hôtesse d'accueil en CDD, locataire d'un appartement, Ecoeu).

Fabiana est née à Paris et a vécu dans de très nombreux logements à Paris et en première couronne (Clichy, Le Bourget, Aubervilliers, Levallois) au gré des évolutions de sa situation personnelle (mises en ménage et ruptures successives). Travaillant en zone sensible, elle est confrontée « *quotidiennement à la misère* » et éprouve le besoin de pouvoir, le soir « *décompenser, de pouvoir se promener, vivre dans un environnement agréable* ». Conseillée par une collègue, elle choisit Ecoeu car elle voulait une maison, un cadre « *plus aéré* » pour son fils tout en étant proche du lieu de travail (Stains) et pas loin de Paris. Son budget était très restreint et elle s'est tournée vers une petite maison du centre-bourg d'Ecoeu, avec de nombreux travaux à réaliser (Fabiana, 43 ans, propriétaire d'une maison, salariée de l'éducation nationale, Ecoeu).

Ces trajectoires résidentielles, guidées dans de nombreux cas par le souhait, plus ou moins prononcé, de quitter la banlieue Nord, s'accompagnent d'un discours négatif sur la banlieue et, a contrario, d'une valorisation marquée du lieu de résidence actuel et du logement, et ce d'autant que ces trajectoires résidentielles sont souvent ascendantes (voir 4.2). Cependant, si ces habitants valorisent pour la plupart l'environnement, la proximité de la « *campagne* » et le « *calme* », cela dépend du type de trajectoire (ascendante/descendante, subie/choisie). Dans certains cas, ils critiquent le manque de services et de commerces par rapport à leurs lieux de résidence antérieurs (Paris et la banlieue) :

« *Un trou (rires) ! Non, c'est vrai, c'est vraiment un petit village, à part un bistrot on n'a rien, quoi. Y a une entreprise, deux entreprises... Non, mais c'est vrai, faudrait créer des commerces, des choses comme ça, ou ouvrir un petit peu aux entreprises une zone industrielle, ou je sais pas, mais c'est vrai que là c'est un petit peu mort, ouais. Comparé aux villages des alentours [...]. Je pourrais pas dire que c'est un charmant petit village, y a même pas de fleurs !* » (Christian, locataire d'une maison HLM, 48 ans, employé de maintenance, Lormaison)

« *Oui, en quittant Paris, j'ai perdu en possibilités de sorties culturelles, et cætera, faciles et immédiates. Mais mon arrivée à Domont s'est adaptée à mon évolution sociale. C'est-à-dire que arrivée à Domont : jeune couple, donc je reste très mobile, aller à Paris ne pose pas de difficultés. Avec l'arrivée des enfants, ça se fige, pour ensuite repartir* » (Sacha, Directeur d'institution culturelle, 47 ans, propriétaire d'une maison, Ecoeu)

Dans le cas d'une localisation dans une commune périurbaine plus « *rurale* », ils peuvent aussi exprimer une forme de décalage avec les habitants, ce qui se traduit par un discours de distinction par rapport aux pratiques locales :

« *Je vous dis, on va plus du côté 95, on n'a pas le réflexe d'aller de l'autre côté. C'était peut-être des anciens souvenirs, de par là-bas. C'est peut-être, je sais pas... Un petit peu la mentalité aussi des gens.*

*Les Picards, ils pensent pas pareil que nous (rires). Y a tout à fait une identité picarde, même dans leur parler et tout, ça n'a rien à voir. ... On a l'impression qu'il y a presque la France du Nord et la France du Sud, vous savez. On parle déjà un peu ch'ti, ici. Ils sont plus à mettre avec le Nord, et nous plus à mettre avec Paris. Vous allez à 15-20 km d'ici, c'est très différent, c'est fou, hein. Ça change. Ils sont peut-être – c'est peut-être pas très gentil à dire – peut-être plus campagnards. Ils connaissent la terre, ils connaissent la chasse... Nous, on est citadins, hein. Alors quand ils commencent à nous parler de la chasse, des cultures, nous bon ben voilà, quoi... On peut pas leur tenir la conversation. » (Jacqueline, 64 ans, retraitée, propriétaire d'une maison, Esches).*

Dans certains cas, l'installation dans une commune périurbaine, si elle correspond à un choix qui est valorisé, peut aussi faire l'objet d'une forme de déception, liée aux conséquences de cette installation, qui se traduit par un repli sur la maison et un recours plus difficile à certaines ressources et activités.

S'ils peuvent avoir un rapport différencié à l'espace local, ces habitants sont cependant pour la plupart très attachés à leur maison, dans laquelle ils ont souvent beaucoup investi, en particulier lorsque l'accession à la propriété constitue l'aboutissement d'un parcours résidentiel ascendant mais caractérisé par des difficultés et des heurts :

*« C'est vrai qu'une maison, on investit plus de choses : on fait notre jardin, on a pas mal transformé. L'extérieur, l'intérieur, on a fait des choses, et on aime bien voir si ça s'entretient » (Livia, 36 ans, propriétaire d'une maison, coiffeuse, Lormaison).*

*Quant à Guillaume, sa maison est ce qu'il regretterait le plus si déménageait : « Il n'y a que la maison, c'est tout ! [...] C'est notre 1<sup>ère</sup> maison et moi j'y ai mis pas mal de mon sang » (Guillaume, 43 ans, employé de maintenance RATP, propriétaire d'une maison, Le Mesnil-Aubry).*

#### Des espaces de vie multipolarisés : continuités et ruptures

C'est sans nul doute le type de trajectoire résidentielle qui détermine le plus l'espace de vie des enquêtés, quelle que soit la position sociale des enquêtés :

*« Euh... je crois qu'on est plus attiré vers le 95 que, euh... que vers Beauvais. Parce que y a nos racines, entre guillemets, là-bas. Mais, Beauvais... non, c'est bien aussi Beauvais. On y va quand... ouais, quand il fait beau. Donc ça, je connais pas trop » (Anna, 38 ans, sans emploi, propriétaire d'une maison mitoyenne dans le centre ancien de Méru)*

Si les espaces de vie de ces habitants sont marqués, comme d'autres, par la proximité, les étapes du parcours résidentiel ont cependant créé des attaches qui se traduisent, dans de nombreux cas, par la permanence de certaines pratiques et la fréquentation des lieux de résidence antérieurs, à Paris ou en première couronne et ce, d'autant plus que dans de nombreux cas (Livia, Christian, Malika, Jean-Michel...), le lieu de travail des habitants reste localisé en banlieue ou à Paris. Pour ces catégories d'habitants, les étapes du parcours résidentiel ont créé des points d'ancrage, voire un attachement, qui dépassent la mauvaise réputation des lieux :

*« Alors, Villetaneuse, tout le monde dit : c'est le 9-3, c'est la zone. Mais c'est ma jeunesse, c'est mon enfance. C'est... où j'ai grandi, alors » (Marlène, locataire HLM à Méru/La Nacre, chômeuse, 48 ans).*

*« [Stains] J'veis pas m'y sentir bien, mais j'ai encore un p'tit peu de famille là-bas et quand j'y vais, bah c'est toujours une p'tite pointe, quand même, de... pas de nostalgie, mais de se dire que c'est dommage que... d'être partis, parce que voilà, vous... quand vous avez grandi dans une ville, ben... Mais bon après j'y vivrais plus hein, j'y vivrais plus et... voilà. Et même si, admettons, mes parents y seraient encore, j'pense que j'y serais pas restée, parce que je ne voudrais pas élever mes enfants là-bas. » (Fanny, 27 ans, hôtesse d'accueil en CDD, locataire, Ecoeu)*

Cependant, concernant le lien entre trajectoire résidentielle et espace de vie, deux profils opposés peuvent être distingués.

**(1) Une première catégorie** correspond à des habitants qui fréquentent encore leurs lieux de résidence antérieurs, dans la banlieue nord et à Paris, lieux auxquels ils sont attachés. Deux cas de figures peuvent être distingués.

Dans le premier cas, ces habitants fréquentent surtout leurs anciens lieux de résidence pour le travail ou leurs activités hors travail, et peu leur nouvelle commune de résidence et les communes alentours. C'est le cas en particulier des habitants issus de la banlieue nord de Paris et récemment installés à Ecoeu ou Ezanville.

Malika a toujours vécu dans la banlieue nord de Paris (Stains, Saint-Denis, Bobigny, Deuil-la-Barre). Elle s'est installée récemment au Mesnil-Aubry, il y a un an parce qu'elle cherchait une maison avec jardin et « *voulait quitter le 93* ». Elle fait peu usage des commerces et services d'Ecoeu et Ezanville, tandis qu'elle continue de fréquenter la banlieue Nord pour son travail (Pierrefitte), ses loisirs (amis et famille à Stains), les commerces (MyPlace à Sarcelles) et les services (médecin à Deuil-la-Barre). Les rares activités dans la commune, sont liées à ses enfants (école, gymnastique, médecin) (Malika, 35 ans, professeure des écoles, propriétaire d'une maison, Le Mesnil-Aubry).

Jean-Michel a vécu dans plusieurs communes du nord de Paris avant de s'installer récemment (il y a deux ans) au Mesnil-Aubry. Son espace de vie est caractérisé par de très nombreuses activités, dont peu se déroulent au Mesnil-Aubry. Son espace de vie est complètement polarisé par les communes de la banlieue nord et Paris. Il travaille à Saint-Denis et ses autres activités (services, commerces, loisirs) se font dans ses anciens lieux de résidence (Villiers le Bel, Garges-lès-Gonesse). Il fréquente très peu les alentours du Mesnil-Aubry mais noue progressivement des relations amicales à proximité de son domicile. (Jean-Michel, 45 ans, machiniste, propriétaire d'une maison, Le Mesnil-Aubry)

Fanny a vécu longtemps à Stains et à Herblay, avec ses parents, avant de s'installer récemment à Ecoeu avec son ami. Aujourd'hui, si elle fait ses courses à Moisselles et fréquente Ecoeu pour quelques services (boulangerie, courses d'appoint, poste), son espace de vie est fortement tourné vers ses anciens lieux de résidence (Herblay, Stains) et la banlieue nord (travail à Epinay) (Fanny, 27 ans, hôtesse d'accueil en CDD, locataire, Ecoeu).

Dans le second cas, les espaces de vie sont caractérisés par une multipolarisation : une fréquentation forte et quotidienne de la commune de résidence et des communes alentours en même temps qu'une fréquentation plus ou moins régulière des anciens lieux de résidence pour différents motifs (travail, sociabilité, services, commerces, loisirs). Ces habitants fréquentent leurs anciens lieux de résidence pour leur travail, pour rendre visite à leurs proches (famille et amis), pour recourir à certains services spécifiques (médecins, banque), à des commerces où ils ont leurs habitudes ou qui offrent des biens spécialisés qui ne sont pas disponibles dans leur commune de résidence. Dans plusieurs cas, enfin, l'attachement aux lieux antérieurs de résidence explique que les habitants continuent de les fréquenter pour leur loisirs (sorties et promenades à Paris).

Gilles a longtemps vécu à Luzarches avant de s'installer à Senlis et y retourne fréquemment pour rendre visite à ses parents (Gilles, 52ans, professeur dans le secondaire, propriétaire d'une maison, Senlis Faubourg St-Martin).

Paulette est née aux Antilles et s'est installée en France métropolitaine à Créteil avant de vivre à Sarcelles puis Villiers-le-Bel. Elle habite Ezanville depuis trente ans. Elle met en avant son attachement pour son ancien appartement et quartier, à Villiers-le-Bel, où elle retourne souvent pour rendre visite à ses amies mais aussi fréquenter les commerces spécialisés (commerces exotiques) (Paulette, 71 ans, retraitée, propriétaire d'une maison, Ezanville).

Chez d'autres, il y a une certaine nostalgie liée à des souvenirs de visite quand ils étaient enfants, comme Stéphanie (responsable de boutique, propriétaire d'une maison, 47 ans, Barbéry) qui explique qu'elle aime bien « flâner » dans les rues de Paris, autour de Barbès – malgré « *la faune* » – où elle venait plus jeune avec sa mère, et que ce n'est pas synonyme de stress parce qu'elle n'y travaille pas. Un certain nombre d'anciens Parisiens aime d'ailleurs y retourner.

Sacha, récemment installé à Ecoeu après avoir vécu à Paris et en banlieue parisienne, apprécie et valorise la proximité. Il est à 20 minutes de son lieu de travail (Eaubonne), où il fréquente de nombreux services (poste, courses hebdomadaires, banque), mais il a aussi recours aux ressources disponibles dans sa commune (courses d'appoint, bibliothèque, boulangerie, promenade, forêt etc.). Il fait quelques rares sorties au cinéma à Saint-Gratien et Domont, à Sarcelles (Médecin) et se rend fréquemment à Paris ou sa proche banlieue pour ses loisirs (spectacles, promenades) et rendre visite à ses amis et sa famille (Sacha, directeur d'institution culturelle, 47 ans, propriétaire d'une maison, Ecoeu)

**(2) Une seconde catégorie** correspond à des habitants qui ont rompu avec leurs anciens lieux de résidence. Ces habitants disent avoir souvent « fui » la banlieue nord et ont un discours très critique vis-à-vis de leurs anciens lieux de résidence.

Clémence, originaire de Meaux, a longtemps habité à Paris puis Montrouge, avant de quitter la ville « volontairement » pour s'installer à Senlis après avoir trouvé un emploi à Creil. Elle a de bons souvenirs de sa maison d'enfance à Meaux mais de très mauvais souvenirs de sa vie à Paris et en première couronne : « *Ce n'était qu'une accumulation de contraintes et donc je m'enfermais dans une espèce d'enfermement (...). Tout faisait que ça devenait complètement occlusif, je n'avais aucun échappatoire. Ou enfermée dans un métro, une tour (...). Donc j'ai décidé de partir à la campagne.* » (Clémence, 38 ans, assistante marketing, propriétaire d'une maison, Senlis Bon Secours)

Guillaume, après avoir vécu à Pierrefitte « en cité », puis à Persan, voulait « à tout prix quitter le 93 » et « quitter la zone » pour ses enfants. Son espace de vie est organisé autour des petites villes des environs du Mesnil-Aubry (courses, mais aussi visites aux amis et famille) et il ne fréquente plus du tout Pierrefitte, qu'il qualifie de « *commune craignos* ». Il continue néanmoins de rendre visite très occasionnellement à ses amis qui y habitent (Guillaume, 43 ans, employé de maintenance, propriétaire d'une maison, Le Mesnil-Aubry)

Dans plusieurs cas, cette dissolution des liens avec les anciens lieux de résidence s'explique par l'impression, exprimée par les habitants, d'un changement, d'une évolution des lieux de résidence antérieurs ou par des difficultés croissantes d'accès à Paris.

Robert évoque les transformations sociales et la dégradation de son ancienne commune de résidence, ce qui expliquerait son renoncement à certaines pratiques antérieures : « *Ah ben l'autre fois, je voulais aller au marché de Saint-Denis, parce que quand on habitait Stains, on allait tous les dimanches au marché de Saint-Denis. Et avec ma femme on avait pris notre principe, c'est de partir à 8h, on allait dans un petit bar-restaurant et on se mangeait du lapin, avec des frites, pendant que des commerçants ils se mettent à... Bon, après, on n'y est plus retourné, hein. Y avait toujours des clans : des Portugais, des Arabes, ils parlent entre eux on comprend rien du tout. Là où on habitait avant, on peut plus reconnaître, hein, maintenant. C'est que des étrangers, hein.* » (Robert, 72 ans, ouvrier à la retraite, propriétaire, Méru/Le Val)

Fabiana, récemment installée à Ecoen, investit fortement sa commune de résidence et les communes proches pour ses différentes activités. Si elle continue à fréquenter occasionnellement Paris, ancien lieu de résidence auquel elle reste attachée, en particulier en raison de l'offre culturelle et patrimoniale, elle le fait de moins en moins du fait de ses contraintes financières mais aussi, selon elle, des difficultés croissantes d'accès à Paris. Hormis Paris, elle ne fréquente plus du tout ses anciens lieux de résidence en banlieue nord dont elle conserve un mauvais souvenir (Clichy, Aubervilliers).

Jacqueline ne fréquente plus non plus Paris où elle a pourtant vécu : « *Paris a beaucoup trop changé, et ça s'est pas arrangé... Puis même Paris, même maintenant c'est sale... Pour moi, je fais tellement la différence avec le Paris que j'ai connu que j'ai plus du tout envie d'y aller. C'est le jour et la nuit.* » (Jacqueline, 64 ans, retraitée, propriétaire d'une maison, Esches).

Ces situations de rupture ne sont pas nécessairement immédiates mais sont fonction de l'ancienneté d'installation dans le lieu de résidence actuel. Plus l'installation est ancienne, plus les liens des habitants avec leur ancien lieu de résidence peuvent s'amenuiser à mesure que l'inscription dans l'actuel lieu de résidence se renforce.

Julie a grandi et vécu dans le nord des Hauts-de-Seine avant de s'installer, il y a dix ans, à Barbéry. Son espace de vie est très resserré autour de Barbéry, Senlis et ses environs. Elle travaille à Senlis où elle fait aussi ses courses, va chez le coiffeur et le médecin, au cinéma et au restaurant et chez les amis de son mari. A Barbéry, elle a beaucoup d'amis (rencontrés via ses enfants et l'école) et participe à de nombreuses activités du village et des villages voisins (tennis). Elle ne va plus à Paris pour sortir, ni dans les Hauts-de-Seine pour voir ses proches. Elle a une image globalement négative de Paris et dit avoir tourné la page de sa vie parisienne, parce qu'elle est très prise par les activités des enfants, mais aussi en raison des bouchons, de la pollution, du bruit... : « *je pourrais plus retourner vivre à Paris. La région parisienne, ça c'est terminé* » (Julie, enseignante dans le secondaire, 44 ans, propriétaire d'une maison, Barbéry).

Dans d'autres cas, ces situations de rupture avec d'anciens lieux de résidence s'expliquent aussi par des évolutions de la situation professionnelle, telles qu'un changement du lieu d'emploi ou un départ à la retraite.

Gérard, 67 ans, est né à Paris et a vécu à Sarcelles durant son enfance. Il habite depuis 50 ans à Ecouen et il est propriétaire de sa maison. Il est très ancré dans sa commune de résidence dans laquelle il exerce l'essentiel de ses activités (courses, bénévolat, randonnée, élu au conseil municipal) et ce d'autant qu'il est maintenant à la retraite et que son emploi ne l'oblige plus à se rendre quotidiennement à Paris : *« Déjà je suis très attaché à la commune...La commune, tout ça ... bon au niveau du tourisme puisque je fais faire des visites, aussi bien de la mairie, de la pinacothèque de la mairie, de l'église. Bon, le musée j'y vais très souvent, le visiter lorsqu'il y a des expositions, je suis invité donc j'y vais. Et puis, participer aux fêtes communales, aux choses comme ça »*. Il se rendait plus fréquemment à Paris et en proche banlieue lorsqu'il était actif.

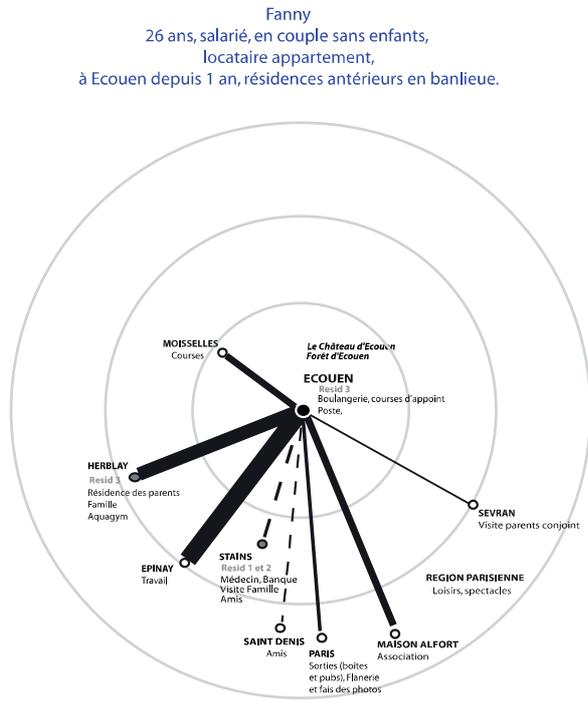
Dans certains cas, on constate une combinaison entre rejet et attachement pour les anciens lieux de résidence. Cela s'explique par la permanence de réseaux familiaux et amicaux, un attachement affectif (souvenirs) et une fréquentation très ponctuelle des anciens lieux de résidence (Paris) :

Agée de 24 ans, Doreen vit chez ses parents, dans une maison située dans un lotissement récent. Elle a vécu jusqu'à six ans à Villiers-le-Bel dans un appartement dont ses parents étaient propriétaires et qu'ils ont quitté pour différentes raisons, et en particulier l'insécurité (*« ça commençait à devenir la zone là-bas... »*). Lorsqu'il lui est demandé de décrire son lieu de vie, elle compare Moisselles à Villiers-le-Bel et oppose le caractère « villageois » de Moisselles avec les « tours » et la densité de Villiers le Bel. Tout en associant Villiers-le-Bel et la banlieue nord à l'insécurité et la densité, elle exprime un certain attachement à cette ville : *« Moi j'ai un bon souvenir de Villiers-le-Bel, bah oui j'étais petite, j'étais pas contente de déménager, moi je quittais mes copains...voilà, j'ai un bon souvenir. »* (Doreen, 24 ans, maquilleuse, maison, Moisselles).

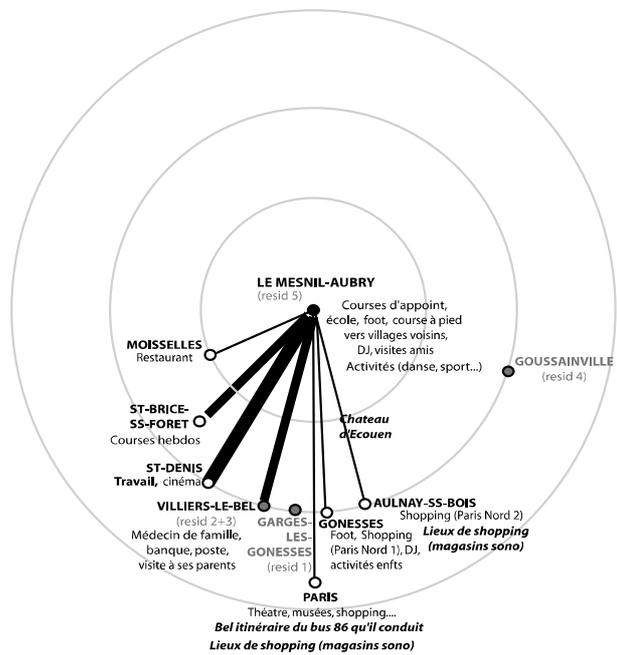
Stéphanie est installée à Barbéry depuis 30 ans. Elle a grandi à Villepinte. Si elle ne fréquente plus sa commune d'origine, elle reste attachée à certains souvenirs et apprécie ses rares visites à Paris pour des formations, où elle aime se promener, fréquenter les grands magasins : *« J'ai qu'une hâte, c'est que la petite soit grande pour l'amener au Louvre »*. Elle aurait beaucoup aimé avoir une vie parisienne, plus jeune (mais son mari n'appréciait pas) et cite plusieurs quartiers de la rive droite (Madeleine, Tati) liés à des souvenirs d'enfance (Stéphanie, responsable de boutique, Propriétaire d'une maison, 47 ans, Barbéry)

**Figure 2.8 : Les « citadins » : des espaces de vie diversifiés entre multi-ancrages et ruptures**

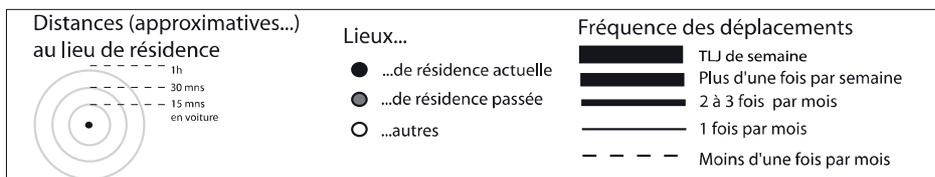
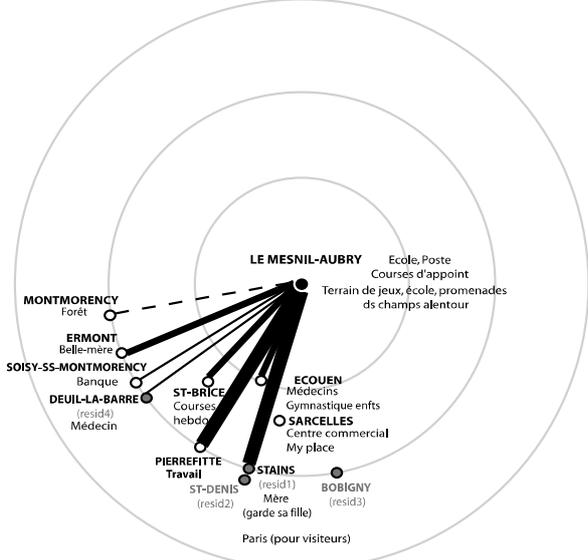
**Type 1. Espace de vie caractérisé par une faible fréquentation de l'espace local et des pratiques structurées par les anciens lieux de résidence**



**Jean-Michel**  
45 ans, en couple avec 3 enfants, machiniste RATP,  
propriétaire maison indépendante en périphérie du bourg  
Arrivée au Mesnil-Aubry depuis 2 ans, parcours ds diverses communes  
en frange nord d'aggllo



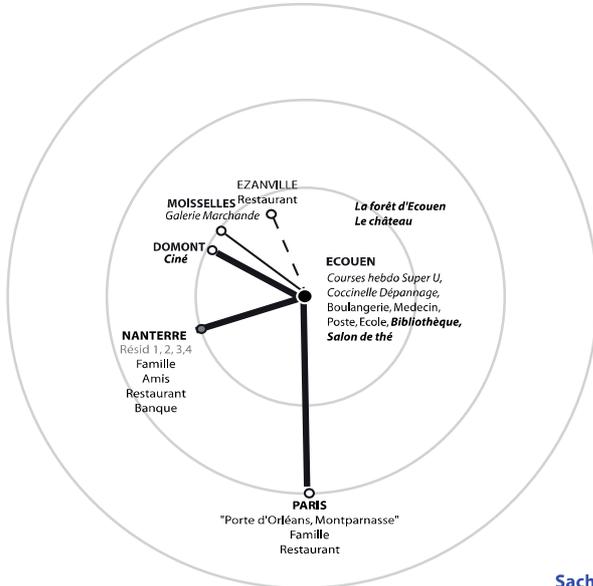
**Malika**  
35 ans, salariée, en couple avec 2 enfants en bas âge.  
Propriétaire maison mitoyenne  
Arrivée au Mesnil depuis 2 ans,  
résidences antérieures dans banlieue nord dense (93)



**Type 2. Espaces de vie multipolarisés caractérisés par une fréquentation intense de l'espace local mais aussi des anciens lieux de résidence**

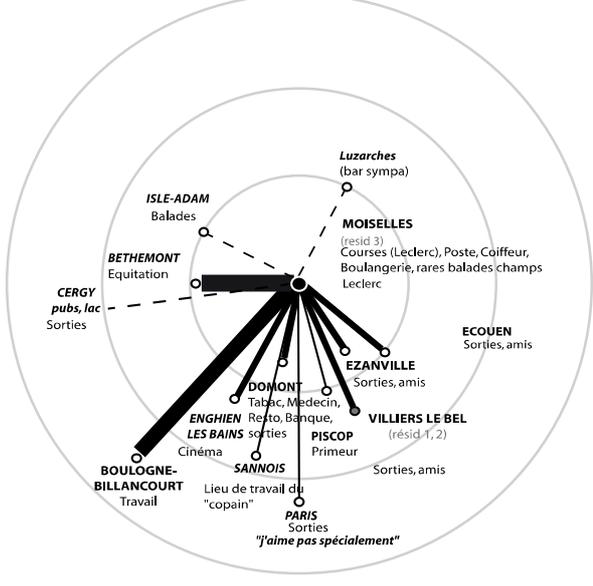
**Alexandra**

40 ans, sans emploi, couple avec enfant, propriétaire appartement.



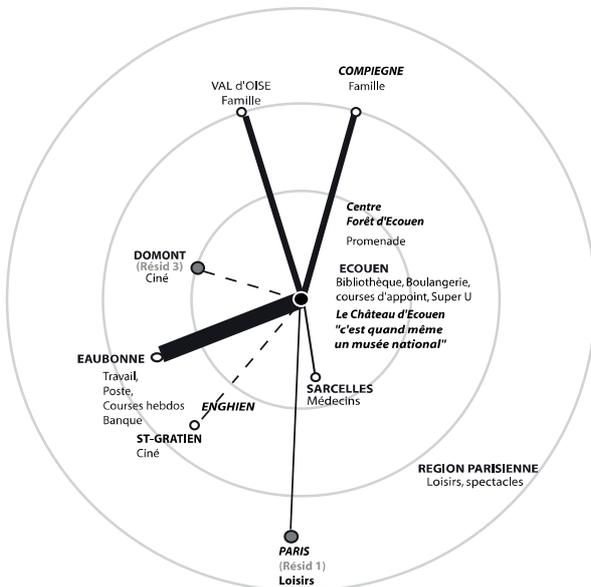
**Doreen**

24 ans, maquetteuse intermittente, vis chez ses parents, qui sont propriétaires d'une maison dans Moisselles depuis 20 ans (3 logements différents)



**Sacha**

48 ans, salarié, en couple avec enfants, propriétaire maison mitoyenne A Ecouen depuis 13 ans. Parisien d'origine.



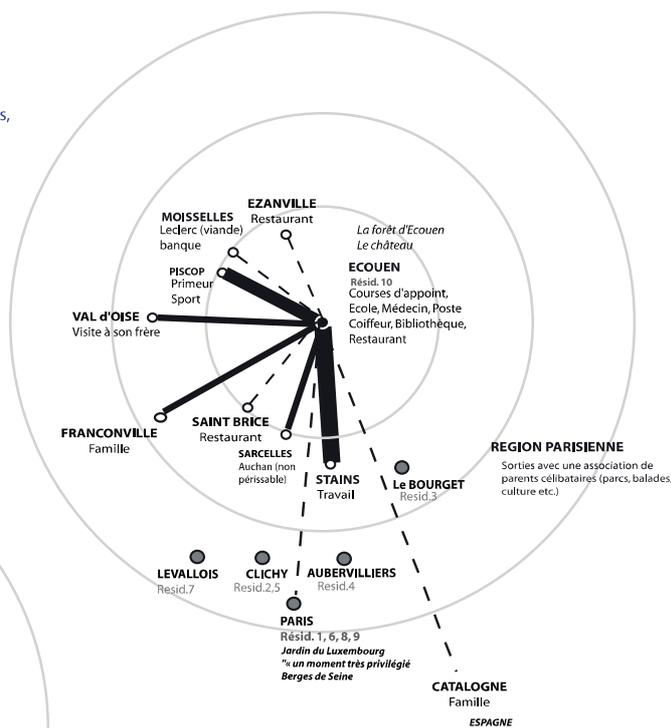
FREJUS  
SAINT-GERVAIS  
BOURGOGNE(Mazille) (résidence des grands parents)

<p>Distances (approximatives...) au lieu de résidence</p>	<p>Lieux...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● ...de résidence actuelle</li> <li>● ...de résidence passée</li> <li>○ ...autres</li> </ul>	<p>Fréquence des déplacements</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> TLJ de semaine</li> <li> Plus d'une fois par semaine</li> <li> 2 à 3 fois par mois</li> <li> 1 fois par mois</li> <li> Moins d'une fois par mois</li> </ul>
		<p>« je me balade le nez au vent, c'est une très belle ville »</p>

**Type 3. Espaces de vie multipolarisés caractérisés par une fréquentation intense de l'espace local et une rupture avec les anciens lieux de résidence**

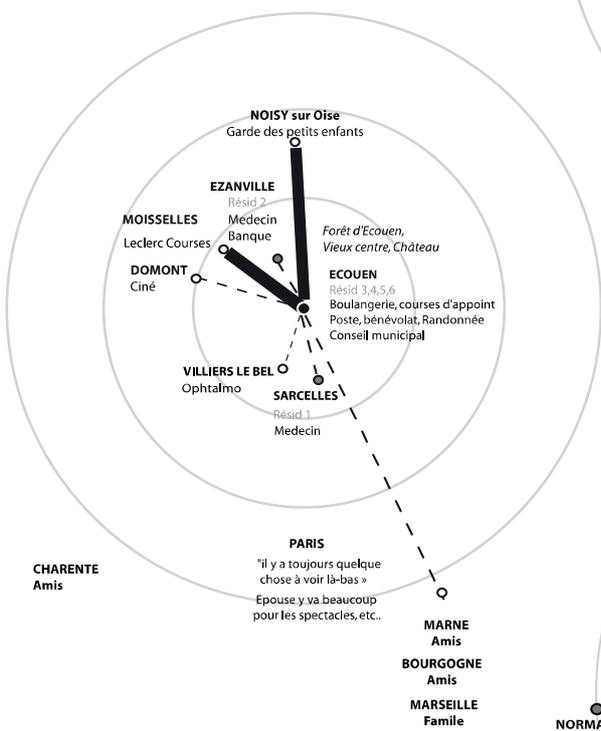
**Fabiana**

46 ans, institutrice, seule avec enfant,  
propriétaire maison mitoyenne, travaille à Stains,  
a vécu longtemps à Paris et en 1ère couronne.



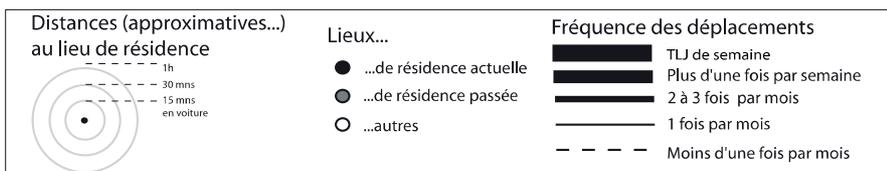
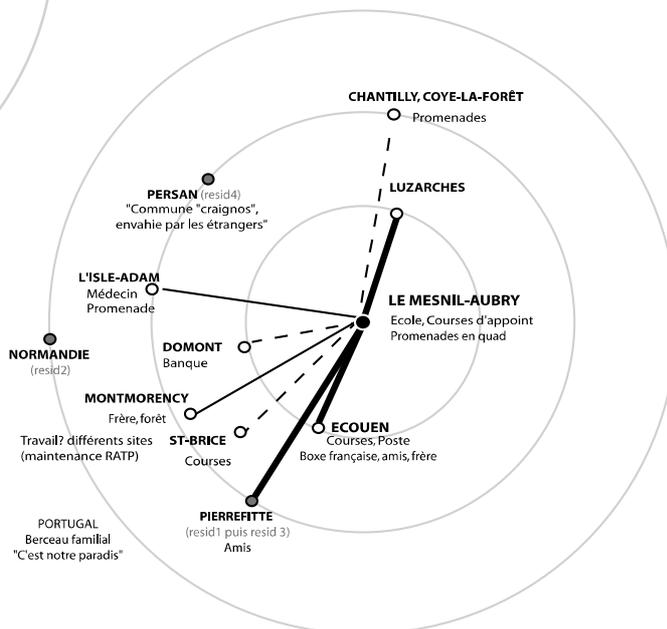
**Gérard**

66 ans, retraités en couple sans enfants,  
propriétaires maison  
Ecouen depuis 1966



**Guillaume**

42 ans, employé de maintenance RATP,  
propriétaire maison, en couple avec 2 enfants  
Arrivée au Mesnil depuis 8 ans,  
parcours antérieur dans 93 et 95





- **Les « régionaux »**

Les « régionaux » ont des trajectoires résidentielles caractérisées par plusieurs changements de domicile, dans des communes situées dans la région parisienne (rayon de 30 kilomètres environ du lieu de domicile actuel) et qui correspondent pour la plupart à des parcours résidentiels ascendants. Leur installation dans les territoires d'étude résulte de diverses raisons : études, changement du lieu de travail. Ces habitants se distinguent des deux types précédents par le fait qu'ils sont souvent natifs de communes périurbaines ou rurales de la région parisienne (et non de la banlieue ou de Paris) mais ont eu une trajectoire résidentielle marquée par plusieurs résidences dans un rayon de 30 kilomètres autour de leur commune d'origine. Ils se distinguent des « locaux » par le fait qu'ils sont sortis de l'espace local de proximité immédiate du lieu de naissance. Ce type de trajectoire concerne sept enquêtés, principalement des classes moyennes et supérieures.

Choix résidentiel : proximité et parcours résidentiel dans le périurbain

Ces trajectoires résidentielles s'organisent dans l'environnement régional et sont caractérisées par la proximité de réseaux familiaux. Les différentes étapes correspondent souvent à la progression du parcours résidentiel vers l'acquisition d'un logement individuel. Ces habitants sont souvent natifs d'autres communes périurbaines de la région et leur connaissance du territoire est mobilisée comme un atout dans le choix résidentiel qui est, dans de nombreux cas, un arbitrage entre le souhait de rester dans la région, d'accéder à un logement plus grand et des contraintes financières.

Certains de ces ménages ont des trajectoires caractérisées par un éloignement progressif du lieu de naissance pour différentes raisons : emploi, prix de l'immobilier et recherche d'un logement plus grand.

Emma a vécu sa jeunesse à Auvers-sur-Oise et après un bref passage à Paris pour ses études, elle s'est installée en couple à Bouffémont où elle a vécu pendant cinq ans. Elle est devenue récemment propriétaire d'une maison qu'elle a fait construire à Esches ; elle souhaitait acheter un terrain à un prix peu élevé, situé à la campagne, tout en étant proche de commerces et services (Méru, Chambly). Issue d'une commune périurbaine, elle valorise ce type de localisation résidentielle, qu'elle oppose à Paris, dont elle garde un mauvais souvenir : « *Je déteste Paris. C'est trop ville pour moi. Les transports, le monde, quand on a du y aller en voiture c'était une horreur. J'y ai vécu en foyer parce que j'avais pas le choix, pendant deux ans, et c'est vrai que le bruit, le monde, être bousculée tout le temps...* ». (Emma, conseillère de vente, 27 ans, propriétaire, Esches).

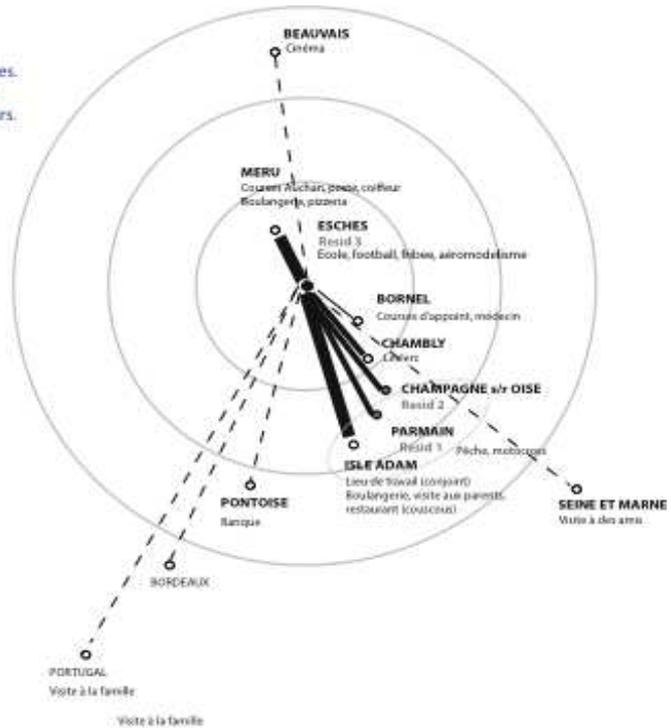
Gabriel a aussi eu un parcours résidentiel centré sur le Val d'Oise. Il a vécu pendant 22 ans à Parmain, près de l'Isle-Adam avant de se mettre en couple et d'habiter six ans à Champagne-sur-Oise. À la naissance du premier enfant, le couple a souhaité déménager pour acquérir une maison « *dans un endroit calme, tranquille* ». Lorsqu'ils ont mené leur recherche de logement, ils ont été contraints de « *sortir du Val d'Oise. C'était trop cher, par rapport à nos prix* ». Ils souhaitaient s'installer dans une commune proche des parents de Gabriel, avec un accès facile à une gare et un centre commercial. Ils ont finalement arrêté leur choix sur Esches : « *C'est surtout le derrière (de la maison) qui m'a plu direct : y a le jardin, et derrière c'est pas constructible, y a une petite rivière qui passe... Le top.* » (Raphael, 32 ans, chômeur, propriétaire d'une maison, Esches)

Originaires de la région, ces ménages en ont souvent une bonne connaissance. Dans certains cas, l'installation dans des communes périurbaines se traduit par certains regrets quant à la rareté des services, notamment par rapport à d'anciens lieux de résidence :

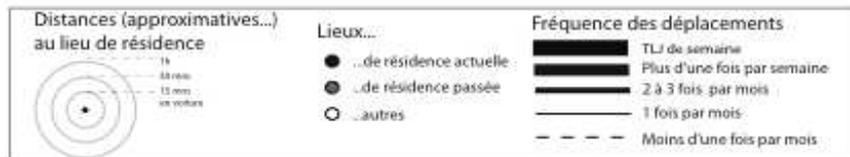
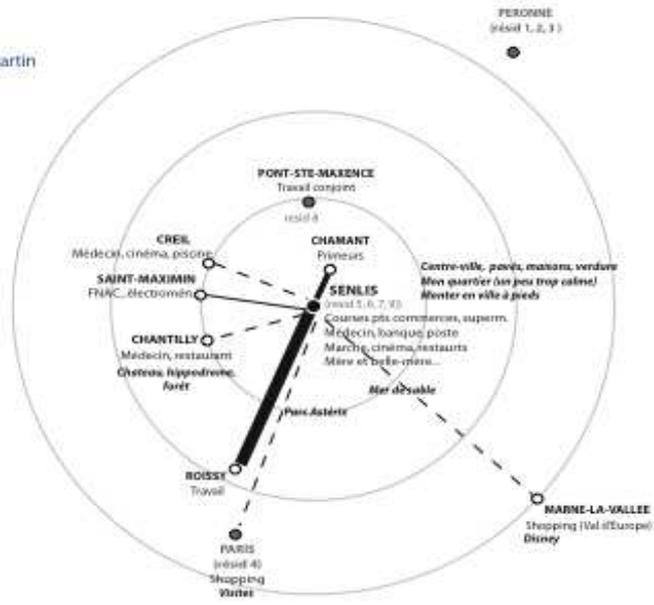
« Une commune tranquille, seul bémol, il n'y a pas de commerces. Bon il y a la boulangerie qui passe avec le camion, donc ça va encore. » (Raphael, 32 ans, chômeur, propriétaire d'une maison, Esches)

Figure 2.9 : Les « régionaux » : des espaces de vie centrés sur l'espace local

**Gabriel**  
32 ans, au chômage, propriétaire d'une maison à Esches.  
A vécu longtemps dans les environs de l'Isle-Adam,  
coin qu'il continue à fréquenter souvent pour ses loisirs.



**Marie-Dominique**  
55 ans, secrétaire DRH, en couple, 3 enfants  
Propriétaire maison non mitoyenne dans Faubourg St Martin  
Originaire de Picardie,  
Arrivée à Senlis depuis 30 ans,  
commune où vivaient ses grands-parents parents  
(4 logements différents)



### Des espaces de vie multipolarisés

Nous avons vu que la trajectoire résidentielle des « citadins » se traduit par une multipolarisation de leurs espaces de vie, en lien avec la fréquentation de leurs anciens lieux de résidences, où subsistent des réseaux familiaux et amicaux. Cependant, dans le cas des citadins, on constate des formes de rupture avec les anciens lieux de résidences. Les « régionaux » s'en distinguent, dans la mesure où ils maintiennent tous un lien avec leurs anciens lieux de résidence, qu'ils ne décrivent pas en termes

négatifs (figure 2.9). Même s'ils sont natifs de la région parisienne, ils ont rarement vécu à Paris, qu'ils fréquentent très peu.

Emma, installée depuis deux ans à Esches, travaille à Moisselles et fréquente peu les communes alentours pour ses activités hors travail. Elle se rend rarement au centre de Meru (poste, coiffeur) et fréquente davantage Chambly pour ses courses (grandes zones commerciales). Par contre, ayant passé sa jeunesse à Auvers-sur-Oise, elle s'y rend régulièrement pour voir sa famille et ses amis et y est fortement attachée. (Emma, conseillère de vente, 27 ans, propriétaire, Esches).

Raphaël a des pratiques marquées par une fréquentation marquée de l'espace local pour les loisirs, les commerces et services, mais aussi par des liens forts avec ses anciens lieux de résidence autour de l'Isle-Adam, où vivent ses parents et où travaille sa conjointe, en particulier pour ses loisirs (pêche, motocross, restaurant...). (Raphael, 32 ans, chômeur, propriétaire d'une maison, Esches)

- **Les « revenants »**

Ces trajectoires correspondent à des individus qui sont nés dans les régions étudiées mais qui en sont partis (11 individus). Après plusieurs étapes hors du local, ils reviennent s'installer dans leur région d'origine. Ces habitants résident à Méru et surtout à Senlis (26 % des enquêtés). Ce type correspond principalement à des classes moyennes (14 % des effectifs) et supérieures (25 % des effectifs) qui disposent de marges d'action importantes tant dans le choix de leur lieu de travail que celui de leur lieu de résidence. Relativement aisés, ces habitants disposent d'une capacité de choix qui leur aurait permis de vivre ailleurs, mais ils ont choisi de revenir s'installer dans leur région d'origine.

Ils sont souvent partis de leur région d'origine pour leurs études puis ont habité et travaillé ailleurs. Ils reviennent s'y installer après avoir réussi, non sans difficulté, à trouver un emploi à proximité. Ce choix résidentiel s'explique par un attachement aux lieux, parfois à une maison en particulier, et à la proximité de réseaux familiaux et amicaux. Ce retour intervient souvent à des moments-clés : soit à l'entrée dans la vie professionnelle, soit au début d'une vie familiale, soit au départ la retraite (Léon, 84 ans, retraité, propriétaire d'une maison, Corbeil-Cerf). Dans certains cas, un héritage peut déclencher le retour dans la commune d'origine (Léon, Corbeil-Cerf ; Christine, Barbéry) mais en majorité, le retour dans la commune ou région d'origine s'explique par un choix construit et une opportunité professionnelle. Le choix précis du lieu de résidence autour de la commune d'origine s'explique par différentes raisons : logement recherché, prix, localisation, environnement.

Antony est né à Villers. Il dit avoir « *toujours habité ici* ». Il a vécu à différents endroits hors de Villers, en particulier à Amiens pour ses études, puis à Nemours pour son premier travail. Mais finalement, il a toujours gardé des liens avec sa commune d'origine, en faisant des allers-retours fréquents entre Villers et Amiens ou entre Villers et Nemours. Après une année à Nemours, sa qualification lui permet de trouver facilement un emploi à proximité de Villers. Son choix professionnel a été déterminé par son souhait de revenir dans sa commune d'origine. Il s'est alors installé dans la maison de ses grands-parents, partis ailleurs, qu'il a rénovée. Son retour à Villers s'explique par son attachement à ses origines, à la maison et par la proximité de sa famille : « *Je l'ai rénovée en grande partie moi-même, donc ça crée aussi une attache on va dire. (...) Cette maison-là est-ce que je l'aurais aimée si elle était en plein Paris ou sur Creil, ce n'est pas sûr. [...] Bah c'est un tout. Je pense que de toute façon, pour se plaire à un endroit ce n'est pas qu'un élément. (...) Donc c'est un tout, c'est le lieu de vie ... c'est le lieu de vie.* ». (Antony, 31 ans, salarié d'un bureau d'étude mécanique, propriétaire, Villers-Saint-Frambourg).

Matthieu a grandi à Chantilly. Il a fait ses études à Amiens puis a habité dans plusieurs grandes villes du Sud (Toulouse, Grasse-Antibes, Montpellier) au gré d'opportunités professionnelles. Propriétaire à 25 ans d'un appartement à Antibes, il a fait le choix de « *revenir* » à Senlis pour des raisons professionnelles, du fait de la proximité de Roissy. Il venait aussi d'avoir son premier enfant et souhaitait arrêter les allers-retours entre le Nord et le Sud, pour rendre visite à sa famille. Enfin, il aspirait à se rapprocher de Paris pour les études de son fils. Il a choisi Senlis plutôt que Chantilly où réside encore une partie de sa famille, pour son accessibilité, la proximité aux services et équipements (« *moins étalé* » que Chantilly), son cachet, son éloignement de la gare (« *un peu bourge, pas de gare* ») et parce que la plupart de ses amis d'enfance originaires de Chantilly sont venus s'installer à Senlis. (Matthieu, 39 ans, chef de cabine, propriétaire d'un appartement, Senlis)

Samuel est installé depuis un an à Villers. Il est né à Berne-sur-Oise. Il a vécu dans 15 logements différents, en région parisienne, en France et à l'étranger (Etats-Unis), en lien avec ses études et des opportunités professionnelles : « *globalement, le choix de mes résidences ça a été essentiellement pour raisons professionnelles, études et travail...* ». Son emploi de pilote l'a conduit à s'installer à Villers ; il cherchait une « *campagne à proximité de Roissy* », avec une école. Ses attaches locales expliquent aussi son choix résidentiel : « *j'avais déjà vécu dans le coin, à Aumont-en-Halatte, à Senlis, donc je connais très bien et puis, depuis ma plus tendre enfance.* ». Cherchant à se « *poser* » et à construire « *un nid douillet* » avec sa femme, il est revenu dans une région qu'il connaît bien, qu'il apprécie, où il a beaucoup d'amis et un réseau familial (en particulier à Senlis).

Jeanne-Marie est née à Senlis, elle en est partie pour faire ses études à Amiens. Elle est ensuite revenue à Senlis, où elle a été locataire de deux appartements différents. Puis, elle a vécu à Clermont-de-l'Oise pour se rapprocher de son travail, dans un appartement en location. Enfin, elle a acheté avec son conjoint une maison à Villers, choisie pour sa proximité avec Senlis, mais aussi parce qu'elle appréciait ce village où quelques membres de sa famille résident. (Jeanne-Marie, 60 ans, mandataire liquidateur, propriétaire, Villers-Saint-Frambourg).

Étant « *natifs* » de la région, les enquêtés de cette catégorie la connaissent bien et commentent ses évolutions, ce qui les rapproche des « *locaux* » ou des « *régionaux* » :

« *Petit village qui a pris beaucoup de valeur en raison de l'arrivée des pilotes sur Roissy, qui ont racheté l'immobilier de Villers, et comme les prix ont beaucoup augmenté* » (Jeanne-Marie, 60 ans, mandataire liquidateur, propriétaire, Villers-Saint-Frambourg).

« *Dans les années 50, y avait pas de tout-à-l'égout, y avait rien. C'était la vraie campagne. Ah, c'était la campagne. Y avait pas de trottoirs. Y avait pas d'éclairage public. On n'a pas idée ! Un trou perdu. [...] Ça devient un peu une ci... Enfin, une commune dortoir* » (Léon, 84 ans, retraité, propriétaire d'une maison, Corbeil-Cerf)

« *Avant y avait des entreprises et des bistrotts à Corbeil-Cerf quand même... Y avait des usines et des dépôts de boissons [...]. Il y a plus de gens qui viennent de la région parisienne. Avant la région avait une ambiance plus campagnarde* » (Fabrice, 39 ans, ouvrier, propriétaire d'une maison, Corbeil-Cerf).

### Des espaces de vie marqués par un ancrage local fort

Les « *revenants* » connaissent bien leur commune de résidence et ses alentours et ont souvent des pratiques intenses dans l'espace local. Dans la plupart des cas, les pratiques de ces habitants les rapprochent de celles des « *locaux* » ou des « *régionaux* ». Leurs pratiques quotidiennes sont marquées par une forte fréquentation de l'espace local, que ce soit pour le travail ou les activités hors travail (figure 2.10). Lorsque les étapes hors de la région d'origine ont été courtes, les « *revenants* » n'entretiennent plus tellement de lien avec leurs anciens lieux de résidence :

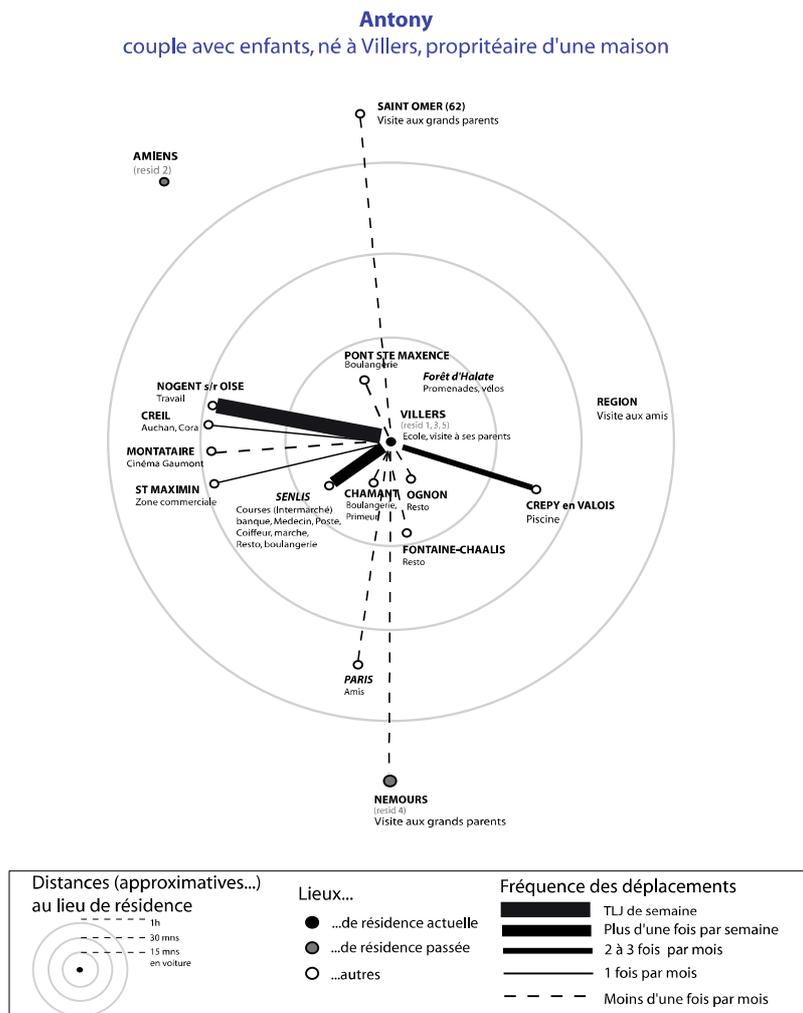
Par exemple, Jeanne-Marie, originaire de Senlis est très attachée à la commune où elle « *a ses marques* ». Elle est aussi propriétaire de la maison de ses parents à Senlis. Si son conjoint travaille désormais à Toulouse, il est difficile pour elle d'envisager de déménager, à cause du travail mais aussi de ses attaches. Toute sa vie est à Senlis. « *Et puis la ville de Senlis c'est un peu ma famille ça fait partie de mes racines et je ne pourrais pas m'en détacher facilement. [...] C'est une ville où je me sens bien. C'est une ville à taille humaine, à Paris tu es un pion. A Senlis tu rencontres toujours du monde que tu connais.* » Toutes ses activités sont concentrées à Senlis : commerces et services divers, loisirs (Rotary club et cinéma), sorties au restaurant, visite à la famille. Elle se rend rarement à Paris (théâtre) et ses seules excursions hors de l'espace local consistent en achats de vêtements à Biarritz (où elle se rend en avion) (Jeanne-Marie, 60 ans, mandataire liquidateur, propriétaire, Villers-Saint-Frambourg).

Antony, né à Villers, travaille à Nogent. Son espace de vie est structuré par deux pôles : son lieu de travail et sa commune de résidence. Il a une pratique intense de Villers et des communes proches pour ses activités hors travail, communes qu'il connaît très bien (Chamant, Ognon, Pont, Senlis, Fontaine Chaalis). Il fréquente aussi des communes plus lointaines, proches de son lieu de travail (Nogent, Creil pour des courses, Montataire pour le cinéma, Saint-Maximin et sa zone commerciale, Crépy pour la Piscine). L'essentiel de sa famille réside près de Villers. Il connaît bien les alentours de sa commune et de nombreux « *petits restos, comme ça, typiques* » dans les petits villages autour de Villers. Il se promène régulièrement autour de Villers à pied ou en vélo. (Antony, 31 ans, salarié d'un bureau d'étude mécanique, propriétaire, Villers-Saint-Frambourg).

Fabrice, originaire de Corbeil-Cerf, travaille à L'Île-Saint-Denis. Il a vécu à Méru, puis dans le Sud de la France avant de revenir à Méru puis à Cerf. Il fréquente Méru pour les commerces et les services (école, banque, poste, coiffeur). Il se rend à de rares occasions à Beauvais (commerces, restaurant, médecin, dentiste) et la plupart de ses activités se déroulent à proximité de son lieu de résidence et à Méru, où il a vécu plusieurs années : « *C'est quasiment Méru pour tout, y a tout. On va très peu à Beauvais.* ». Fabrice pratique la chasse et se promène souvent à Corbeil-Cerf, où il rend aussi fréquemment visite à ses proches résidant dans la commune. (Fabrice, 39 ans, ouvrier, propriétaire d'une maison, Corbeil-Cerf).

Yvette a presque toujours vécu dans les environs de Senlis (« *je suis toujours un petit peu sur mon lieu de naissance* »). Elle a passé son enfance dans un village au nord de Senlis, à l'exception d'une courte étape à Annonay pour un emploi. Elle est revenue s'installer dans son village d'enfance il y a plus de trente ans avant de déménager à Barbéry il y a une dizaine d'années à la suite de son divorce. Elle a choisi Barbéry parce qu'elle y avait des amis. Son espace de vie se déploie à une échelle régionale, en lien avec sa connaissance fine de la région (Barbéry, Senlis, Compiègne, Péronne). Pour les commerces, ses loisirs, et les services, elle fréquente les communes proches et son origine résidentielle explique certaines préférences comme son habitude d'acheter ses légumes chez un maraîcher d'un village autour de Senlis qu'elle connaît depuis l'enfance (Yvette, 64 ans, retraitée, locataire d'une maison, Barbéry).

**Figure 2.10 : Les « revenants » : des espaces de vie locaux ou multipolarisés**



Cependant, dans d'autres cas où les « revenants » ont vécu plus longtemps hors de leur région d'origine, ou du fait de leur trajectoire et de leur catégorie sociale, ces habitants ont des espaces de vie éclatés, caractérisés par un multi-ancrage. Ils ont parfois conservé des liens avec leurs anciens lieux de résidence.

Christine, originaire d'un village aux environs de Senlis a vécu pendant quatre ans, à Paris pour ses études, avant de revenir s'installer à Barbéry. Elle se rend régulièrement à Paris pour flâner et faire du shopping ; elle y a conservé des amis auxquels elle rend visite occasionnellement (Christine, 54 ans, agricultrice, propriétaire d'une maison, Barbéry).

Matthieu, originaire de la région de Senlis, a longtemps vécu en province avant de revenir à Senlis. Il fréquente Senlis de manière intense, que ce soit pour ses achats ou ses loisirs, mais représente aussi une figure d'hypermobilité : il fréquente Paris régulièrement (détente et loisirs) mais aussi les grandes villes du monde, du fait de son travail, villes où il aime « flâner » (Matthieu, 39 ans, Chef de cabine, propriétaire d'un appartement, Senlis).

Samuel a un espace de vie caractérisé par des pratiques locales ; selon lui cela s'explique par le fait que sa maison est « un point d'attache. On est très nomade dans notre façon de fonctionner, on est des sédentaires parce qu'on y est attachés mais voilà, on est tout le temps dans un avion, une voiture à bouger, voilà. ». Il est installé depuis peu à Villers et conserve, néanmoins, de nombreux points d'attaches (amis) en région parisienne et en province. (Samuel, 36 ans, pilote de ligne, Villers-St-Frambourg)

- **Les « provinciaux »**

Pour les enquêtés « provinciaux » (14 individus), le parcours résidentiel s'opère depuis la province vers le périurbain avec plusieurs étapes successives incluant parfois Paris et sa banlieue vers le lieu de domicile actuel. Ces habitants correspondent principalement à des classes moyennes (20 % des classes moyennes) et supérieures (19 % des classes supérieures) et très peu de classes populaires (6%). Ils résident principalement à Méru (24 % des enquêtés du secteur) et Senlis (16 % des enquêtés du secteur).

Nombre d'entre eux sont arrivés en région parisienne au moment de leurs études et y sont restés, ayant trouvé du travail à Paris ou en région parisienne. Leur premier logement autonome se situe souvent à Paris ou en première couronne et leur trajectoire résidentielle ascendante correspond dans ce cas à un éloignement progressif du centre de l'agglomération, dans la perspective de l'acquisition d'une maison individuelle ou de disposer d'un logement plus grand :

« On habitait Beaumont auparavant, on voulait reculer pour avoir un peu plus de terrain et de... Comme on est là, quoi. » (Éric, 59 ans, commercial, propriétaire d'une maison, Anserville).

Souvent, pour ces ménages non originaires de la région parisienne, le choix précis de la commune de résidence s'explique par un certain hasard et le gré des annonces immobilières ou de recommandations de collègues de travail :

Jusqu'à 24 ans, Edwige a vécu à Dijon. Après son mariage, elle a déménagé en région parisienne, du fait de la mutation professionnelle de son mari. Après avoir vécu trois ans à Argenteuil puis à Herblay, ils deviennent propriétaires d'une maison à Anserville où ils résident depuis 18 ans. Ils se sont installés à Anserville car ils ne souhaitaient pas être trop près de Paris, recherchaient un coût du foncier moins élevé qu'à Herblay. En outre, la commune n'était pas très éloignée de leurs emplois respectifs et disposait d'une école. La proximité d'une gare (Bornel et Persan) a été déterminante car son mari travaillait à Paris et s'y rendait en transport en commun. Le choix précis de la commune de résidence a été orienté par l'offre immobilière. Ils ne connaissaient pas l'Oise : « Mais on n'était pas spécialement arrêté sur... On connaissait pas l'Oise avant, hein. La première fois qu'on est venu à Anserville, j'étais jamais venue dans l'Oise. » (Edwige, 51 ans, comptable, propriétaire d'une maison, Anserville).

Si Jeanne est née à Paris, elle n'y a jamais vécu. Elle a une trajectoire résidentielle complexe, marquée par de nombreux lieux de résidence et des allers-retours entre Paris et la province : Saint-Flour (jusqu'à six ans, dans la ferme de ses grands-parents), Marmande (en appartement jusqu'à 18 ans), Paris (en appartement puis hébergée, puis en couple) puis Le Cannet (mutation professionnelle, appartement en couple) et enfin Villers, où le couple a acheté une maison il y a 11 ans lorsque son mari a été muté à Paris. Ces changements de lieu de résidence sont fonction d'évolutions professionnelles ou familiales. Le couple a choisi Villers car ils voulaient « se mettre à la campagne, avoir un coin de jardin, avoir une maison », « pour les enfants ». Ils ont eu des difficultés à trouver une maison conforme à leurs aspirations, à un prix correspondant à leurs moyens. Ils se sont tournés vers Villers, « par hasard et par les agences » et parce qu'un collègue de son mari leur a recommandé (Jeanne, 57 ans, sans emploi, propriétaire d'une maison, Villers-Saint-Frambourg).

Pour beaucoup de ces enquêtés, le choix de la commune et du lieu de résidence s'explique par le souhait de devenir propriétaire et « *d'habiter à la campagne* » tout en restant proche des services, emplois et commerces (Jeanne, 39 ans, propriétaire d'une maison, bibliothécaire, Anserville). Certains enquêtés soulignent que, venant de province (campagne, petite ville...), ils n'avaient aucune envie de résider à Paris et qu'ils retrouvent dans le cadre de vie périurbain des attributs qui leur conviennent mieux (tranquillité, nature, etc.).

Jacqueline a grandi à la campagne avant de rejoindre Limoges pour ses études, puis Paris pour son premier emploi. Elle s'est installée à Corbeil Cerf principalement parce qu'elle souhaitait « *s'expatrier vraiment campagne* » et qu'elle n'en « *pouvait plus* » : « *C'est ça, quand on achète une maison on a le coup de cœur au premier pas qu'on fait dans la cour, en fait. Voilà comment je suis arrivée là. J'ai continué quand même à travailler sur Menucourt, donc pendant un an j'ai fait l'aller-retour, c'était assez fatigant, mais bon, ça va, quand même. Et quand je rentrais le soir, l'été, je me posais dans le jardin, j'avais l'impression d'être en vacances : pas un bruit, rien. Au pire l'été on entendait les paysans qui allaient dans leurs... Qui allaient dans les champs pour récolter le blé, et cætera, et moi c'était très plaisant pour moi parce que je viens de la campagne. J'ai connu ça quand j'étais petite, hein. La ferme, là, et cætera* ». Elle apprécie cette commune qu'elle considère ne « *pas être en région parisienne* » (Jacqueline, 60 ans, propriétaire d'une maison, agent immobilier, Corbeil-Cerf).

Daniel a passé sa jeunesse en province, à Chardogne (55) jusqu'à 19 ans dans la maison familiale, avant de s'installer à Reims pour ses études, puis en région parisienne pour son premier emploi à Menucourt (95). Ensuite, il a acquis un appartement à Saint-Ouen l'Aumône, avant de chercher un logement plus grand lors de la naissance de son premier enfant. Les prix des maisons dans le Val d'Oise étant trop élevés, le couple a réorienté ses recherches vers l'Oise et s'est installé à Esches il y a deux ans. Ce choix correspondait aussi, selon Daniel, à leurs origines : « *L'Oise, c'était la région limitrophe, et puis nous on vient de la campagne. On est venu sur la région parisienne à cause du travail, donc dès qu'on pouvait avoir un peu de nature c'était très bien* ». (Daniel, 33 ans, enseignant, propriétaire, Esches)

Ces habitants valorisent leur commune périurbaine, qu'ils opposent à la zone dense de la région parisienne, investie d'une image négative :

Pascal est originaire de Vesoul. Il a vécu à Saint-Sulpice, près de Toulouse dans sa petite enfance, puis à Val Dahon, près de Besançon (un « *gros bourg* », 7 ans), avant de venir s'installer avec ses parents en région parisienne. Ils ont vécu dans plusieurs endroits : à Plaisir puis Beynes, puis Orry-la-Ville. Lorsque Pascal s'est installé en couple, il a privilégié Senlis où il a d'abord habité en appartement, puis a acquis une maison, où il vit avec sa femme et ses enfants depuis neuf ans. Venant de province, il exprime un fort rejet de la banlieue parisienne où il a travaillé un temps (Clichy), qu'il associe à l'immigration, aux transports publics, à l'insécurité. Il perçoit négativement les transports collectifs (associés à la banlieue) et valorise les déplacements en voiture, permis par son implantation résidentielle : « *C'est un moment que j'apprécie car je pense à tous les Parisiens qui sont dans le métro ou le RER, je me dis que je suis dans ma voiture, que 20 minutes après je suis chez moi ou au travail, je n'ai pas de problèmes de grève, j'écoute ma musique et je n'ai personne à côté de moi pour m'ennuyer ou m'agresser* ». Il se revendique comme non-parisien, ce qui passe par la valorisation de sa région d'origine et sa localisation résidentielle dans l'Oise : « *pour moi la frontière de l'Oise est très importante, la Picardie, de me dire que je ne suis pas parisien* ». Il exprime aussi une certaine nostalgie de sa région d'origine où vit encore une partie de sa famille : « *Val Dahon, d'une part c'est la partie la plus intéressante quand on est enfant, c'est ma région d'origine, toute ma famille se trouve en Franche-Comté, ce sont des souvenirs. C'est la montagne, c'est la neige l'hiver, des vrais copains quand on est gamin et qu'on lâche malheureusement à 11 ans pour partir en région parisienne et là ça fait très mal car on se retrouve dans un coin où il n'y a pas la même mentalité, dans un coin où il n'y a pas la même hospitalité. C'est pour ça que je ne suis pas un fan de Paris, j'aime en tant que ville mais je ne suis pas du tout un fan pour habiter Paris ou sa proche banlieue. Donc pour moi la frontière de l'Oise est très importante, la Picardie, de me dire que je ne suis pas Parisien. Car les gens nous prennent pour des Parisiens, dans l'Est quand je vais voir la famille, pour eux nous sommes des Parisiens. Beaucoup pensent que nous sommes dans la région parisienne alors qu'on reste dans un endroit où il y a beaucoup de nature, et qu'ils voient qu'on est quand même à l'écart de Paris* » (Pascal, 44 ans, agent opérationnel de fret à Roissy, propriétaire d'une maison, Senlis Bon Secours)

## Espaces de vie : une inscription fonctionnelle dans l'espace local et la proximité, un attachement aux régions d'origine

La trajectoire résidentielle a peu de conséquence sur l'espace de vie des « provinciaux », qui sont caractérisés, comme d'autres, par un fort recours à la proximité renforcée par le fait qu'ils connaissent peu, dans la plupart des cas, la région parisienne et qu'ils y ont souvent peu de réseaux familiaux et amicaux. Ils se distinguent des autres types par un attachement qui reste souvent strictement fonctionnel à l'espace local.

Ces habitants fréquentent peu la région parisienne et ont des pratiques resserrées autour de leur lieu de résidence : elles se limitent à leur commune et ses alentours, ainsi que leur lieu de travail. Pour la majorité, leur espace de vie est structuré autour d'une logique de proximité et par une mobilité automobile. Ils utilisent très peu les transports en commun. Lors des vacances, ils se rendent fréquemment dans leur région d'origine, où habitent encore certains de leurs amis et parents. Pour certains, ces visites à la famille constituent les quelques rares excursions hors de l'espace local.

Comme d'autres habitants du Mesnil-Aubry, Coralie a des activités hors travail principalement localisées dans sa commune. Ses promenades au Mesnil-Aubry se correspondent aux lieux qui comptent le plus pour elle dans les environs. Cependant, contrairement à d'autres habitants, cet espace de vie s'explique plus par des déplacements domicile-travail assez longs et pénibles, qui la conduisent à resserrer ses pratiques quotidiennes autour de son lieu de résidence, sans toutefois avoir de réelles attaches dans la région. (Coralie, 31 ans, deux enfants, gestionnaire de litiges, propriétaire d'une maison, Le Mesnil-Aubry)

Daniel est originaire de Lorraine. Il travaille à Taverny, à 30 minutes de son lieu de résidence. Ces activités hors travail sont toutes situées soit Méru, soit à Bornel. Ses rares excursions hors du local correspondent aux visites aux parents du couple, à Chardogne (4 fois par an) et en Vendée (une fois par an) (Daniel, 33 ans, enseignant, propriétaire, Esches).

Dans certains cas où l'installation est récente, les liens de sociabilité à proximité sont faibles, ce qui peut se traduire par un attachement au lieu mais pas aux personnes. Ainsi, du fait de leur trajectoire résidentielle, et même s'ils se construisent progressivement un ancrage local, plusieurs de ces habitants restent attachés à leurs anciens lieux de résidence hors de la région parisienne où ils retournent fréquemment :

Si Edwige apprécie son lieu de résidence actuel (*« J'aime bien être chez moi [...]. La maison, on l'a faite comme on voulait. [...] C'est vrai qu'une fois que je suis rentrée chez moi, j'aime bien rester chez moi. »*), elle reste attachée à sa maison d'enfance à Dijon, où vit encore sa mère : *« Je suis beaucoup plus attachée à Dijon qu'à Anserville »* (Edwige, 51 ans, comptable, propriétaire d'une maison, Anserville).

*« J'adore l'Alsace, quand on fait des week-ends, j'aime cette culture, je suis assez campagne et nature en fait. J'ai des amis qui habitent dans le Morvan, c'est un endroit magnifique et tous les ans voire deux fois par an j'y vais, même pas longtemps, 3 ou 4 jours. Et pour moi c'est un moyen de me ressourcer, un peu comme une cure, on est dans la nature, on n'a rien d'autre à faire que d'aller se promener, de prendre des photos, de bien vivre avec un bon repas ! »* (Pascal, 44 ans, agent opérationnel de fret à Roissy, propriétaire d'une maison, Senlis Bon Secours)

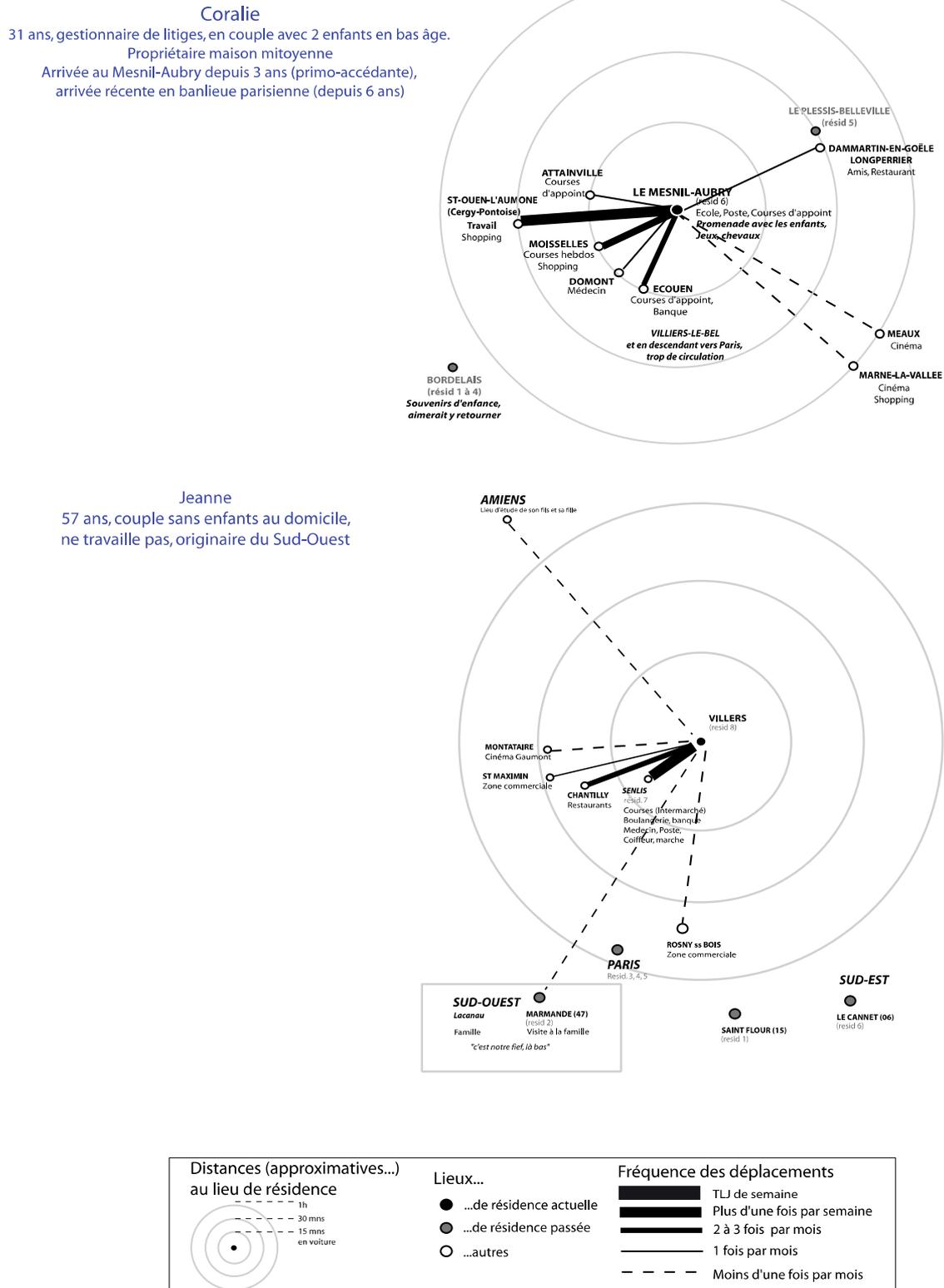
Pour ces ménages, l'ancienneté d'installation en région parisienne et dans la commune actuelle influence fortement leur degré d'appropriation et de connaissance des lieux et a des conséquences sur leurs pratiques. Lorsque leur installation est récente et qu'ils n'ont pas tissé de liens amicaux localement, ces habitants expriment alors le souhait de retourner dans leur région d'origine :

*« On est venu en région parisienne par force, de toute façon, parce que j'ai été muté, donc voilà, et Cécile m'a suivi. Même ici, on est très content de notre lieu là, mais on n'a qu'une envie, c'est de quitter la région. C'est la région qui ne nous convient pas. C'est pas cette maison, cette maison elle est bien, d'ailleurs on a craqué pour ça. »* (Daniel, 33 ans, enseignant, propriétaire, Esches)

Jeanne a un attachement fonctionnel à Villers mais pas social. Si elle apprécie la région (« jolie »), à son arrivée dans la commune, elle a eu une impression « très dure » du fait du climat mais aussi parce que *« les gens ne sont pas très ouverts, très fermés sur eux-mêmes »* : *un « village de pierre, avec des murs partout très haut ... ou on ne voit pas les habitants. [...] Tout est cloisonné dans les maisons [...]*

« On ne connaît pas les voisins ». Elle n'a fait « aucune rencontre ». Elle prévoit de partir à la retraite : « on partira c'est sûr, dans le Sud-Ouest, ça c'est sûr », pour retrouver la famille. (Jeanne, 57 ans, sans emploi, propriétaire d'une maison, Villers-Saint-Frambourg)

Figure 2.11 : Les espaces de vie des « provinciaux » : un attachement fonctionnel à l'espace local



Cependant, lorsque l'installation est plus ancienne, la plupart d'entre eux n'envisagent pas de déménager à cause de leur travail ou parce qu'ils se sont attachés à leur maison, à la région et y ont noué des relations :

« Oh non, je pense pas, non. Ben nous on s'est habitué dans la région, donc je pense qu'on va rester. On s'est fait une vie dans le coin, hein, un peu. » (Yvan, 54 ans, chauffagiste, propriétaire, Méru).

Le cas de Claude illustre cette idée d'un attachement et d'un ancrage progressifs. Originaire de la région toulousaine, elle est venue dans le secteur de Senlis pour suivre son mari. Ils ont habité à Pont-Ste-Maxence (appartement), puis Senlis (appartement) puis Mont-L'Evêque (achat d'une maison avec son mari). Suite à son divorce, elle a acheté une nouvelle maison à Senlis où elle réside depuis 7 ans. Alors que pendant longtemps, elle souhaitait retourner en région toulousaine, elle a fini par s'attacher à sa maison et à la région où elle a développé de nombreuses relations.

*« J'ai fait l'expérience, j'ai essayé de partir il y a 3 ou 4 ans, j'avais fait toutes les démarches, j'avais mis la maison en vente et tout, je cherchais du boulot à Toulouse, et en fait je me suis rendue compte que je n'avais pas envie de partir, que ce n'était pas si mal ici. Et que finalement ce n'est pas si simple de partir quand tu es installé quelque part. On va dire, depuis 20 ans, les enfants sont nés là, moi j'ai fait mon petit trou ici. [...] Au début je n'étais pas du tout là pour y rester, je ne faisais rien, il n'y a que depuis un an que j'accroche des trucs sur les murs. J'ai essayé de vendre mais j'ai mon boulot ici, des amis ; puis au bout de 22 ans quand même, ce n'est pas facile. Donc je me suis rendue compte que finalement j'étais plutôt bien ici. J'ai mis le temps mais ... Après je ne sais pas ce que fera mon fils, ce qu'il fera comme études donc je ne sais pas si je vais rester mais pour l'instant je suis bien là, je fais ma vie là. »* (Claude, 51 ans, préparatrice en bio-chimie, propriétaire d'une maison, Senlis Bon Secours).

- **Les « atypiques »**

Un dernier type correspond à des individus ayant des trajectoires atypiques (13 individus) : ces personnes sont nées dans des régions éloignées de leur lieu de résidence actuel ou à l'étranger et leur parcours résidentiel prend des formes plus complexes, intégrant souvent des étapes à l'étranger. Ils ne sont pas originaires des environs de leur lieu de résidence actuelle (contrairement aux « revenants »). Ce type concerne soit des ménages des classes populaires, soit des ménages des classes supérieures. Elle se décompose en deux catégories.

D'un côté, les enquêtés du secteur de Senlis à la trajectoire « atypique » appartiennent tous aux classes supérieures. Parmi les classes supérieures, cette catégorie représente 19% des enquêtés. Ces habitants ont souvent choisi la région pour la qualité du cadre de vie ou en lien avec des évolutions professionnelles, souvent un peu au hasard des opportunités.

Annabelle a passé son enfance à l'étranger (père militaire), s'est retrouvée dix ans à Paris et Saint-Ouen pour les études et le travail. La décennie suivante, elle a résidé successivement à Toulouse, Évreux, Nice..., différentes villes où elle a suivi son mari, haut-fonctionnaire. Elle n'avait pas d'expérience antérieure du périurbain et est arrivée à Senlis il y a huit ans, par pur « *hasard professionnel* » lorsque son mari y a été nommé sous-préfet. Elle y est restée pour ses enfants qui aspiraient à plus de stabilité résidentielle. Le quartier a également été choisi « *par hasard* » et ils ont « *pris ce qu'il y avait* » (Annabelle, 53 ans, professeure d'histoire géographie, propriétaire d'une maison, Senlis Faubourg Saint-Martin)

Pour la plupart, ces enquêtés ont choisi de s'installer dans le centre-ville de Senlis ou dans les villages autour de Senlis, dans des maisons anciennes. Certains valorisent leur lieu de résidence en mettant en avant les qualités patrimoniales et la richesse « culturelle » et « historique » de la région (John), d'autres soulignent au contraire que cette installation n'est qu'une étape dans leur parcours résidentiel. Pour la majorité, la proximité de Paris est un critère important.

John, installé à Villers en couple depuis un an est originaire des Etats-Unis. Diplomate, il a beaucoup voyagé. Ses enfants vivent aux États-Unis, à l'exception de l'un d'entre eux qui réside en France. Il a habité dans de très nombreux pays et son installation récente à Villers s'explique par différents facteurs : il souhaitait s'installer à la campagne tout en restant près de Paris. Certains amis du couple connaissaient Senlis et ils ont trouvé Villers par une recherche Internet. Ils ont apprécié ce village et, étant catholique, la présence d'une église avec une messe quotidienne et un curé qui leur plaisait a été décisif dans leur choix. La proximité d'une gare à Pont a été aussi un critère très important et, au

départ, il voulait habiter un village où il n'aurait pas besoin de voiture pour accéder aux services. Mais ne trouvant pas de commune qu'il leur convenait, ils ont fait un compromis. (John, 65 ans, d'origine américaine, retraité ancien diplomate, Villers Saint-Frambourg).

De l'autre, les enquêtés du secteur d'Ézanville ou de Méru à la trajectoire « atypique » appartiennent tous aux classes populaires et sont dans des situations financières difficiles. Ils sont souvent originaires de l'étranger et, après parfois une étape en banlieue (Paulette, Simon), sont arrivés dans la région par le biais de leur emploi, sans en avoir une connaissance particulière, et en étant souvent très contraints dans leur choix de localisation résidentielle.

Ces enquêtés ont des points d'ancrage multiples et, souvent, un attachement pour des lieux lointains. Leurs espaces de vie sont caractérisés, comme les autres, par un recours aux espaces de proximité pour les courses, les services mais par un attachement plutôt faible à l'espace local (absence de réseaux amicaux et familiaux, faible connaissance de la région) et, a contrario, par un attachement fort à d'autres lieux, correspondant souvent au pays ou à la région d'origine. Pour les catégories populaires, cette situation peut se traduire par un isolement important, en particulier lorsque l'installation est récente, que la situation professionnelle et financière est difficile et laisse peu le loisir d'explorer les environs (Simon) et que la commune de résidence présente peu de services et de commerces.

Par exemple, Anita est originaire du Portugal où elle a vécu 30 ans avant de s'installer au Luxembourg. Après son divorce, elle est retournée vivre au Portugal puis a déménagé à Anserville pour suivre son conjoint. Elle est au chômage et a peu de possibilités d'utiliser sa voiture. Sa localisation résidentielle à l'écart du centre-ville de Méru et l'absence de relations sociales à proximité se traduit par un isolement important. Elle a un espace de vie qui ne dépasse pas les communes proches. Elle fréquente régulièrement Chambly et Méru pour les commerces, occasionnellement Beaumont, pour obtenir des produits portugais, et Bornel pour la banque et le médecin. Ses loisirs se réduisent à des ballades quotidiennes dans les champs autour d'Anserville. Ses quelques excursions hors de l'espace local correspondent à des visites annuelles au Portugal et au Luxembourg pour rendre visite à sa famille mais son isolement entraîne un souhait de déménager : « *Il n'y a rien, rien, rien du tout... C'est que trois rues ou quatre qui se croisent... Il y a que l'école et plus rien. C'est plus campagne... Ah, bon, c'est pas mal pour les gens qui travaillent à Paris et arrivent le soir, c'est bien d'être à la campagne ! C'est tranquille. Mais pour les gens qui sont toujours chez eux, comme moi pour l'instant : j'ai pas de travail. Je deviens folle ! Je fais que le ménage chez moi, mais je travaille pas* » (Anita, 39 ans, au chômage, locataire d'un appartement, Anserville).

Cependant, lorsque l'installation est plus ancienne, et que les liens tissés avec l'espace local deviennent plus forts qu'à l'égard des régions d'origine, la plupart des enquêtés n'envisagent pas de déménager :

Francis, par exemple, originaire des Antilles, habite à Méru depuis près de 50 ans. Il a une vision positive de Méru où tout le monde le connaît : « *Oh, Méru... Comme chez moi, quoi ...mais c'est tout le monde qui me connaît [...] Ouais, parce que, euh... quand je suis arrivé ici, c'était... moi, le premier Noir qui était dans Méru, hein [...] comme si je suis un...un pilier pour eux, là. Tous les petits enfants, tout ça, me connaissent. Ils m'appellent même pas par mon nom, tu sais. Ils m'appellent [Francis] ou, du moins, papy* ». Il ne souhaite pas du tout déménager « *pour quoi faire ?* » même à la Martinique où les parents de sa femme ont un terrain, terrain qu'il ne souhaite pas réclamer parce qu'il « *ne veut pas faire d'histoires* » : « *J'aime tout Méru.* » (Francis, 85 ans, ouvrier retraité, locataire d'un appartement HLM, Méru/La Nacre).

Pour les classes supérieures, ce faible attachement au lieu de résidence est vécu différemment, dans la mesure où ils disposent de ressources suffisantes pour pallier, dans certains cas, l'absence de réseaux familiaux à proximité et une faible connaissance de l'espace local. Pour eux, l'absence d'ancrage dans l'espace local est rarement vécue de manière négative, sauf quand certaines contraintes (familiales) les obligent à rester sur place.

Annabelle apprécie le cadre de vie mais n'a pas d'attaches. Elle ne fréquente que Senlis centre, pour des questions utilitaires (courses, complétées par fréquentation de Saint-Maximin pour les grandes surfaces généralistes ou spécialisées), mais aussi pour ses loisirs (piscine, forêts) et le plaisir de flâner (marché, cafés, restaurants). Elle n'a pas de proches sur place et n'a pas d'attache particulière à Senlis.

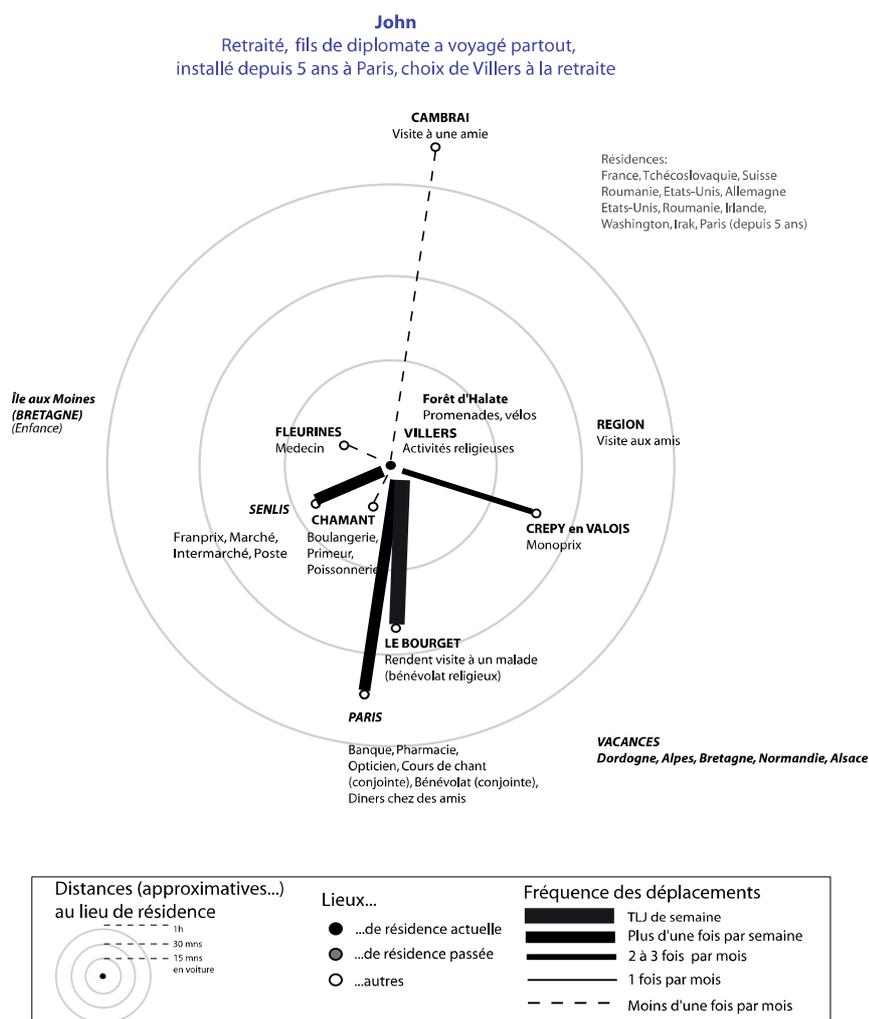
Le couple y est resté pour les enfants – leurs études, leurs copains –, sans qu'elle ne s'y attache : « *Senlis j'aime bien, mais sans plus* » « *La belle endormie* », « *manque de dynamisme* », « *on a l'impression qu'elle est renfermée dans ses murailles* ». (Annabelle, 53 ans, professeure d'histoire géographique, propriétaire d'une maison, Senlis Faubourg Saint-Martin)

Pour beaucoup, cet attachement est en construction, mais rares sont ceux qui envisagent, à long terme, de rester dans la région. Comme d'autres, ces enquêtés sont souvent attachés à d'anciens lieux de résidence, qui dessinent un espace de vie multi-polarisé entre inscription dans l'espace local et maintien de liens plus ou moins distendus avec d'anciens lieux de résidence ou lieux fréquentés, parmi lesquels Paris :

Annabelle cite Paris comme un lieu d'ancrage important, un pivot, dans un parcours résidentiel caractérisé par une forte mobilité résidentielle. Sa mère était propriétaire d'un appartement où elle a vécu en tant qu'étudiante. Au total, elle a passé dix ans de sa vie à Paris, dans différents logements, en tant qu'étudiante ou plus tard, avec sa famille. Si elle fréquente peu Paris, la ville reste un lieu repère pour elle. (Annabelle, 53 ans, professeure d'histoire géographique, propriétaire d'une maison, Senlis Faubourg Saint-Martin)

John et sa femme fréquentent de plus en plus leur commune et son espace proche (commerces, pratique religieuse, visites), mais John se rend toutefois plus souvent à Paris que dans les villages environnants. De même, sa femme s'y rend régulièrement pour des activités associatives et ses cours de chant. Ils y retournent aussi fréquemment ensemble pour voir des amis ou se rendre dans des commerces fréquentés auparavant : « *ce n'est pas pareil quand vous connaissez des gens depuis longtemps.* » (John, 65 ans, d'origine américaine, retraité ancien diplomate, Villers Saint-Frambourg).

**Figure 2.12 : Les espaces de vie des « atypiques » : un faible ancrage local**



### **2.2.3. Synthèse : des trajectoires résidentielles et des pratiques quotidiennes différenciées**

- **Trajectoire et choix résidentiel**

Notre analyse contribue en premier lieu à la compréhension des choix et trajectoires résidentiels des habitants du périurbain. Elle souligne la diversité des habitants du périurbain au regard de leurs trajectoires résidentielles. Ainsi, loin d'une vision réductrice de la figure du couple périurbain biactif ayant quitté le centre-ville pour accéder à la propriété d'une maison individuelle, les résultats de l'enquête révèlent la diversité des situations résidentielles dans le périurbain (locataires-propriétaires, maison-appartement, localisation) et des parcours résidentiels (inscriptions géographiques, nombre de lieux de résidence, temporalités, trajectoires ascendantes-descendantes), mais aussi des logiques qui guident le choix résidentiel. Ces trajectoires différenciées correspondent aussi à des trajectoires sociales différentes et à des positions différentes dans le cycle de vie.

Ce constat d'une diversité des trajectoires et choix résidentiels des habitants du périurbain ne doit pas non plus effacer la réalité de la récurrence de certains points communs expliquant les choix résidentiels. Plusieurs facteurs apparaissent moteurs dans le choix résidentiel des habitants et sont très présents dans les discours : le cadre de vie, les attributs du logement (taille, jardin), le prix des logements, l'accessibilité aux ressources et la situation par rapport au lieu de travail.

Cependant, en fonction de leur position sociale, de leur âge, de leur situation familiale et professionnelle, les habitants ont des capacités de choix différentes. En outre, ils n'accordent pas la même importance à différents critères (les lieux, la proximité des réseaux familiaux et amicaux, le logement...) et arbitrent différemment. Nos résultats vont alors dans le sens d'autres travaux qui invitent à nuancer l'idée d'une spécificité des trajectoires et choix résidentiels des habitants du périurbain (Dodier *et al.*, 2012).

- **Trajectoire résidentielle et espaces de vie**

L'étude contribue également à la compréhension des liens entre trajectoire résidentielle et espaces de vie. Notre analyse confirme les résultats de travaux antérieurs qui mettent en exergue un lien entre trajectoires résidentielles et pratiques quotidiennes des habitants (Beltramone, 1975). Nous avons montré que ce lien entre trajectoire résidentielle et construction des espaces de vie pouvait prendre la forme de continuités ou de ruptures, comme pour les cas de certains enquêtés issus de la zone dense de Paris. Les espaces de vie des habitants et leurs pratiques de l'espace local sont fonction, aussi, de leurs trajectoires.

Cependant, l'étude montre que ce lien entre trajectoire résidentielle et construction des espaces de vie est complexe, évolue dans le temps et dépend de nombreux facteurs : les caractéristiques de la trajectoire résidentielle (nombre de lieux de résidence antérieurs, temps de résidence dans chaque lieu), l'ancienneté d'installation (construction dans le temps de l'ancrage), le vécu de la trajectoire résidentielle (subie, choisie), la situation sociale (quelques ménages n'ont pas les moyens de conserver des liens avec leurs anciens lieux de résidence ; d'autres cherchent à prendre leurs distances avec ces lieux) et la localisation des ménages. La trajectoire résidentielle des habitants est donc un facteur parmi d'autres de structuration des espaces de vie, au même titre par exemple que les contextes résidentiels.

### **2.3 Le rôle du lieu de résidence**

Les travaux de Jean-Yves Authier (2001, 2008) montrent que les contextes résidentiels, c'est-à-dire les caractéristiques morphologiques, matérielles et sociales des espaces dans lesquels les citadins résident ont un impact sur les pratiques spatiales. Cet impact peut être lié aux ressources que ces espaces résidentiels renferment mais aussi à leur localisation (distance au centre et aux différents pôles d'activités) et aux représentations qu'ils suscitent.

### 2.3.1 Types de localisation : centres, péricentres et villages

Notre enquête montre en particulier que les pratiques spatiales quotidiennes varient en fonction de la localisation résidentielle actuelle des habitants. Au sein des trois sites de l'enquête (Senlis, Méru et Écouen-Ézanville), nous avons identifié trois types de localisation résidentielle : les centres-villes, les espaces péricentraux et les villages périphériques (cf. figure 2.1). Une fois ces contextes résidentiels mis en relation avec la forme de l'espace de vie des habitants (tableau 2.8), nous constatons que le nombre de lieux d'activités est plus élevé pour les habitants des villages périphériques. On observe aussi que les distances parcourues par les habitants depuis leur domicile sont nettement plus élevées pour les habitants des villages que pour les habitants des espaces centraux et péricentraux, et que parallèlement la dispersion spatiale de leurs lieux d'activités est plus grande. Pour ces deux indicateurs, l'écart entre les habitants des espaces centraux et péricentraux est très faible mais laisse à penser que les distances au domicile ainsi que la dispersion spatiale des lieux d'activités sont légèrement plus élevées pour les habitants des espaces péricentraux que pour ceux des espaces centraux. Ce point mériterait d'être approfondi, en considérant notamment les localisations souvent périphériques des centres commerciaux.

Si on prend en compte la commune de résidence des habitants et leur position sociale dans une analyse multivariée (cf. annexe 2), on constate que les variations observées pour le nombre de lieux d'activités et la distance au domicile entre les habitants des espaces centraux et les habitants des villages demeurent statistiquement significatives. Le fait que la différence entre les contextes résidentiels persiste « toutes choses égales par ailleurs » laisse donc penser qu'elle n'est pas le seul reflet de la position sociale des enquêtés.

**Tableau 2.8 : Analyse des 3 indicateurs de l'espace d'activité selon les lieux de résidence des habitants**

	Population totale 98 individus	Centre 23 individus	Péricentre 31 individus	Village 44 individus	Test Anova
Nombre de lieux d'activités rapportés	16,4	13,7	16,4	17,7	<b>&lt;0,01</b>
Distance moyenne (en km) entre le lieu de résidence et les lieux d'activités	7,85	6,83	5,48	9,81	<b>&lt; 0,001</b>
Taille de l'ellipse de déviation standard (en km <sup>2</sup> )	229,5	166,9	150,4	318,0	<b>&lt;0,01</b>

### 2.3.2 Localisations résidentielles : Méru et Senlis

Outre cette analyse par type de localisation, une analyse plus spécifique a été menée sur les pratiques de mobilité des habitants des secteurs de Méru et Senlis (figures 2 et 3), correspondant à deux espaces organisés chacun autour d'une petite ville<sup>26</sup>.

On retrouve, comme dans l'analyse précédente, une grande similarité entre les pratiques des habitants des périphéries de Méru et de Senlis. Dans les deux secteurs, on observe le rôle majeur de la petite ville<sup>27</sup> : près d'un tiers des lieux d'activités des habitants des périphéries de Méru comme de Senlis se situent dans la petite ville proche (cf. figures 2.13 et 2.14). Ce sont cependant des usages relativement fonctionnels : il s'agit d'un recours aux commerces et services, beaucoup moins de flânerie et de promenade, celles-ci étant plutôt pratiquées dans la proximité du logement (centres-bourgs, champs et forêts). Comme nous le verrons ci-dessous, les entretiens montrent par

<sup>26</sup> Le secteur d'Écouen-Ezanville est difficile à comparer avec ces deux derniers puisqu'il s'inscrit en bordure de l'agglomération parisienne à laquelle il appartient en bonne partie.

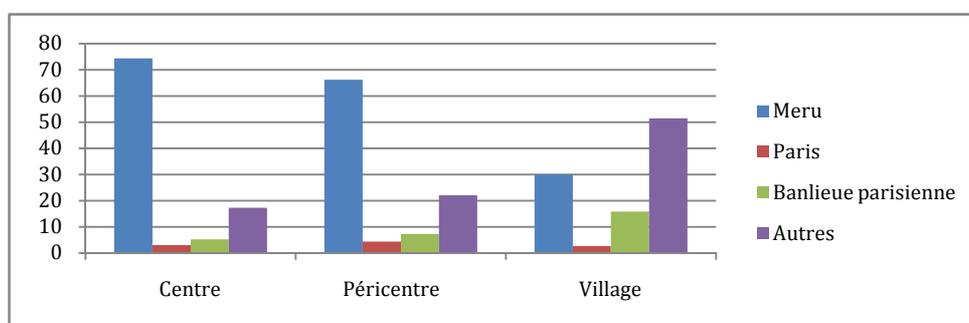
<sup>27</sup> Nous revenons plus loin sur le rôle des petites villes (voir 3).

ailleurs que les habitants des périphéries de Méru fréquentent relativement moins le centre de la ville, au profit des pôles périphériques, alors que les habitants des périphéries de Senlis répartissent leurs activités de manière plus équilibrée entre centre et pôles périphériques. La différence de contexte spatial joue largement ici, notamment du point de vue de l'offre commerciale : celle-ci demeure dense et diversifiée à Senlis alors qu'elle est marquée par un certain déclin à Méru (disparition de certains types d'activités, locaux vacants, etc.).

Une similarité de même nature peut être relevée entre les habitants du centre de Méru et ceux du centre de Senlis, malgré le contraste social entre les deux villes. Les premiers – qui appartiennent majoritairement aux classes populaires – développent de nombreuses pratiques spatiales dans la proximité : 74 % de leurs lieux d'activités s'y situent, contre 30 % pour les habitants des villages périphériques. Dans le centre de Senlis, les pratiques de proximité ont également une place importante dans l'espace de vie des habitants. Qu'ils travaillent sur place ou plus loin, ces derniers – d'un profil social plus favorisé – fréquentent aussi beaucoup la ville de Senlis pour leurs activités quotidiennes : plus de deux tiers de leurs lieux d'activités y sont concentrés. Le rôle de la proximité dans les pratiques des habitants des centres dépasse donc largement les clivages sociaux, nous aurons l'occasion d'y revenir ci-dessous.

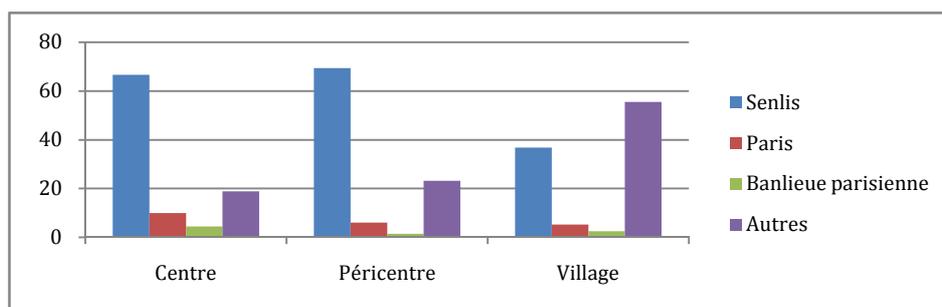
Pour autant, cette analyse met en avant une différence majeure entre les deux secteurs d'enquête. Ce qui différencie une majorité des enquêtés de Senlis de ceux de Méru, c'est la diversité des lieux fréquentés, en lien avec des activités plus variées, s'accompagnant de nombreux déplacements à plus grande distance. Alors que les habitants du centre de Méru ont des espaces de vie peu étendus, les lieux d'activité des habitants de Senlis sont nombreux (avec une moyenne de 15 lieux différents d'activités par habitant à Senlis contre 11 lieux d'activités par habitants à Méru), spatialement plus dispersés et englobent des activités plus diversifiées : sociabilité et voisinage, activités sportives et de loisirs, mais aussi sorties (café et restaurant notamment). L'emploi est également beaucoup moins local que dans le cas des habitants de Méru. La position sociale des enquêtés explique cette fois plus largement cette différence.

**Figure 2.13 : Localisation des lieux d'activités des habitants de la zone de Méru (en %) selon leur lieu de résidence (centre, péricentre ou villages périphériques)**



Source : Enquête auprès de 64 habitants

**Figure 2.14 : Localisation des lieux d'activités des habitants de la zone de Senlis (en %) selon leur lieu de résidence (centre, péricentre ou villages périphériques)**



Source : Enquête auprès de 64 habitants

## Conclusion

A la suite d'autres travaux (Cailly et Dodier, 2007 ; Cailly, 2008 ; Dodier, 2013), nos enquêtes montrent que les pratiques de mobilité périurbaines varient selon les positions sociales, les trajectoires et les contextes résidentiels. La mobilité structure les espaces de vie des habitants de manière différente selon ces déterminants mais prend pour la plupart d'entre eux une place importante dans les pratiques spatiales, sous forme de contrainte ou de ressource. Nos résultats montrent cependant que la mobilité n'est pas la seule dimension structurante des pratiques des habitants. En effet, celles-ci sont aussi fortement conditionnées par la proximité et l'ancrage.

### **3. Proximité et ancrage dans les pratiques des habitants**

Pour Cailly (2008), la mobilité périurbaine est conditionnée par un « effet de milieu » périurbain, les faibles densités imposant un recours très prononcé à l'automobile. Il montre toutefois que les habitants s'adaptent à cette contrainte par une « gestion programmée et rationnelle de la mobilité » qui est constitutive du mode de vie périurbain. En organisant leurs espaces de vie en réseau, ils tentent de recréer des espaces de proximité et leurs pratiques se caractérisent à la fois par des logiques d'éclatement, voire de « zapping territorial », et des polarités. Contrairement aux idées reçues, la proximité joue donc un rôle important dans les pratiques périurbaines.

Certes les territoires périurbains restent le lieu de mobilités très importantes. En Île-de-France, les habitants du périurbain parcourent pour leurs activités des distances en moyenne deux fois plus longues que les habitants du reste de l'agglomération (Bouleau et Mettetal, 2014). Cependant, en 2010, les distances parcourues ont cessé de croître, quels que soient les motifs de déplacement et la longueur moyenne d'un déplacement a même légèrement diminué. Pour la première fois, les périmètres vécus se reconcentrent. Mireille Bouleau et Lucie Mettetal (2014) en déduisent que les habitants du périurbain, pour répondre à un besoin croissant d'ancrage, « exploitent de plus en plus les ressources de leur proximité », tandis que la recomposition du périurbain dans ses formes explique également cette évolution des mobilités. Les trajets domicile-travail se sont stabilisés, en particulier pour les cadres et les employés. Dans l'ouest francilien étudié par Berger *et al.* (2014), on observe même un processus de rapprochement entre lieu de résidence et lieu de travail, qui concerne surtout les femmes des couples biactifs, et qui augmente avec la durée de l'installation, mettant en évidence des stratégies de rapprochement du lieu de travail. La proximité semble donc gagner du terrain dans les pratiques des habitants du périurbain. Selon Lionel Rougé et Sandrine Bonnin-Oliveira (2010)<sup>28</sup>, au fil des années, les habitants du périurbain « prennent place » dans leur commune et dans leur territoire de résidence par une meilleure maîtrise de leurs mobilités et un changement de leurs modes de vie, qui se recentrent sur l'espace résidentiel. La « captivité » décrite par Lionel Rougé dans ses premières enquêtes (2007) laisse place à un ancrage local, une insertion dans la localité et une moindre dépendance à l'agglomération (Rougé et Bonnin-Oliveira, 2010). Le mode d'habiter périurbain, caractérisé par une mobilité intense et dominée par l'automobile, devient de moins en moins spécifique (Cailly, 2008) et la maturation du périurbain (Berger *et al.*, 2014) induit des pratiques de plus en plus structurées par la proximité.

Si le rapport de proximité est une construction, l'expression d'un mode de vie, le contexte résidentiel, y compris dans ses dimensions matérielles, n'en est pas le support neutre (Lefevre, 2005). Dépendante des propriétés symboliques du contexte dans lequel elle s'effectue, la proximité entraîne en effet des types de rapports différenciés au territoire, les individus construisant des relations plus ou moins étroites avec leur quartier d'habitat et les ressources qu'il contient. Les rapports de proximité ou de distance des individus et des groupes dépendent non seulement de leurs pratiques mais aussi des trajectoires dans lesquelles elles s'inscrivent (Chamboredon et Lemaire, 1970 ; Lefevre, 1993), comme on l'a montré plus haut en analysant le rôle des parcours résidentiels dans la définition des espaces de vie.

---

<sup>28</sup> Les deux auteurs ont mené une nouvelle enquête auprès des habitants interviewés par Lionel Rougé dans le cadre de sa thèse.

Jean Rémy (1996) a défini l'ancrage comme « l'attachement à un lieu », qui peut représenter, pour certains individus, « le point de référence à partir duquel des explorations extérieures se font ». Dans les travaux de Jean-Yves Authier *et al.* (2001), l'ancrage se définit par des pratiques intenses du logement et du quartier. Ainsi, le degré d'attachement au quartier des citoyens est, la plupart du temps, étroitement lié « aux rapports effectifs qu'ils entretiennent, sous forme d'usages et de relations, avec leur lieu de résidence » (Authier, 2008). Il se reflète dans les activités (loisirs et sociabilités) pratiquées dans le logement ainsi que dans les différents registres d'usage du quartier (fréquentation des commerces, des bars, sorties dans le quartier, etc.). Le lieu de résidence peut ainsi être à la source de différentes formes d'ancrage. Marie-Pierre Lefeuvre (1993) utilise quant à elle la notion d'enracinement ou d'attachement, qui, à ses yeux, ne peut se réduire à un rapport à l'espace ; ces notions intègrent une dimension sociale, l'attachement à un lieu dépendant aussi de « liens sociaux dont ce lieu est le substrat matériel ». De même, Christophe Imbert (2005), dans son travail sur les villes nouvelles, relie l'ancrage aux relations sociales tissées dans un lieu. L'ancrage peut donc être mesuré par les relations sociales et familiales de proximité. Il insiste également sur le rôle des pratiques spatiales dans les dynamiques d'ancrage<sup>29</sup>. Pour saisir le rôle de la proximité et de l'ancrage, il importe donc de prendre en compte à la fois les pratiques spatiales et les pratiques sociales, notamment la place qu'y prennent les réseaux sociaux.

Dans nos enquêtes, le rôle de la proximité pour les habitants est perceptible à travers la mobilisation des ressources de l'espace local, qu'il s'agisse de l'emploi, des commerces et services ou des espaces de nature et d'autre part l'importance des réseaux sociaux (3.1). Il se manifeste également par l'importance des petites villes dans les espaces de vie et dans l'ancrage des habitants (3.2).

### **3.1 Une recherche de proximité et d'ancrage qui dépasse les clivages sociaux ?**

Alors que les espaces de vie des habitants du périurbain sont, comme on l'a vu ci-dessus, déterminés à la fois par leur position sociale, leurs trajectoires résidentielles et les contextes spatiaux dans lesquels ils vivent, on montrera dans cette partie que la proximité et l'ancrage sont également des éléments structurants des pratiques de l'ensemble des habitants. Proximité et ancrage jouent certes de manière différente selon les groupes sociaux, les trajectoires et les contextes résidentiels, mais il nous est apparu que les pratiques de l'ensemble des habitants étaient soumises à ces déterminants.

Si la mobilité distingue assez fortement les habitants selon leur appartenance sociale, la proximité apparaît donc au contraire comme un point de convergence entre les pratiques des différentes catégories d'habitants. Elle renvoie à des échelles diverses selon les types d'activités et elle prend des sens différents selon les individus et les groupes, mais elle n'en joue pas moins un rôle structurant dans les espaces de vie de l'ensemble des habitants.

#### **3.1.1 Pratiques de proximité et mobilisation des ressources de l'espace local**

Le rôle majeur de la proximité se traduit par des pratiques centrées sur un espace local fortement valorisé, voire par des stratégies pour maximiser le recours aux ressources de l'espace local.

- **L'importance de l'emploi local**

Une forte proportion des enquêtés ont un emploi à proximité de leur lieu de résidence. C'est tout particulièrement le cas chez les classes populaires. Ces habitants occupent, pour la plupart, des emplois situés à proximité et cherchent à rapprocher leur emploi lorsqu'il est éloigné. Ces différentes tactiques ont été également constatées par Lionel Rougé (2010) dans sa seconde enquête sur les « captifs » du périurbain, qui ont peu à peu développé des stratégies d'adaptation telles que la relocalisation de l'emploi. De son côté, Nathalie Ortar (2008) montre que le critère de proximité est

---

<sup>29</sup> A la différence de M.-P. Lefeuvre, C. Imbert distingue l'ancrage de l'enracinement, qui serait selon lui plus durable et relèverait d'un attachement plus exclusif : « L'ancrage n'est pas nécessairement définitif : un individu peut s'être investi dans la vie locale de la commune où il réside des années durant, tout en décidant, à un moment ou à un autre de son existence, de quitter le lieu. C'est principalement en cela que l'ancrage s'écarte de l'enracinement, une personne pouvant connaître une expérience forte dans un lieu sans qu'elle s'y attache exclusivement, sans qu'une identification univoque s'y fasse jour. »

privilegié par les femmes périurbaines, notamment celles qui sont les moins qualifiées. Sandrine Bonnin-Oliveira (2013) met aussi en avant des stratégies de rapprochement d'emploi, mises en œuvre en particulier par les femmes et pas seulement par les moins qualifiées. Ces stratégies sont permises par l'émergence de nouvelles polarités périurbaines, qui contribuent à la création d'une nouvelle géographie des mobilités, caractérisée par une croissance des flux dispersés et à courte distance.

Ainsi, parmi les enquêtés, la proximité de l'emploi est répandue au-delà des classes populaires, et dans ce cas particulièrement valorisée :

*« Je trouve que c'est une chance exceptionnelle d'avoir son lieu de travail à 10 min à pied, pour moi c'est une chance et ça n'a pas de prix » (Claude, 57 ans, infirmière, Senlis centre)*

De nombreux habitants cherchent à rapprocher leur emploi lorsqu'il est éloigné, certains ayant même relocalisé leur emploi après un déménagement.

*« Après est arrivée la fin du congé parental, il fallait retourner à La Défense, j'avais quand même déménagé entre temps pour un endroit qui n'était pas du tout propice à travailler là-bas et j'ai capitulé j'ai rompu mon contrat, je me suis dit que je trouverais quelque chose ici. Je suis restée plus d'un an et demi au chômage puis j'ai travaillé à temps partiel puis à temps complet à Creil. Et ma réinsertion dans la vie professionnelle s'est faite progressivement, avec une scolarisation progressive aussi de mes enfants par ce que quand mon fils est rentré en petite section je ne travaillais pas encore donc je pouvais le mettre à l'école le matin et aller le chercher pour la sieste l'après-midi. Quand il est rentré en moyenne section j'étais à mi-temps donc là aussi j'étais disponible et ainsi de suite. Aujourd'hui je suis à plein temps mais je cours nettement moins après le temps malgré les horaires d'école. » (Clémence, 38 ans, assistante marketing, propriétaire d'une maison, Senlis Bon Secours)*

Angélique (Ézanville gare) a auparavant travaillé dans les Hauts-de-Seine, dans les assurances, alors qu'elle habitait à Villiers-le-Bel, ce qui lui imposait trois heures de transports en commun par jour. Le double changement professionnel et résidentiel lui a permis un recentrage sur son lieu de résidence : *« Parce que j'avais les enfants, et j'ai voulu privilégier l'avenir de mes enfants. (...) « J'ai changé de métier, tout, pour pouvoir... m'occuper des miens, mes enfants ».*Noël explique aussi comment ses parents ont cherché à relocaliser leur emploi près de leur lieu de résidence et travaillent tous les deux dans un hôpital à proximité : *« C'était la solution la plus simple. Les salaires sont moins élevés qu'à Paris, forcément, mais bon, c'est un choix. En fait c'est un autre cadre de vie. » (Noël, 23 ans, étudiant, Esches).*

- **L'utilisation relativement intense des commerces et services locaux**

Comme l'a montré l'analyse quantitative des espaces de vie, les pratiques de proximité renvoient avant tout au commerce, en particulier alimentaire. Il s'agit de commerces sédentaires mais aussi de commerces non-sédentaires (que ce soit dans les marchés ou des commerces ambulants). Ces pratiques participent largement de l'ancrage des habitants dans l'espace local, en créant des liens avec d'autres habitants et/ou avec les commerçants. Certains commerçants arrivent à créer des lieux ou des moments qui attirent les habitants, comme le propriétaire du café « Le Bar'béry », « lieu très convivial où il y a les jeunes qui se retrouvent, qui jouent au babyfoot » (selon Yvette) ou le boulanger qui passe à Esches (cf. Raphaël et Jacqueline) et Anserville (où son passage implique un regroupement régulier des habitants et constitue un moment de sociabilité : c'est un « point de ralliement, c'est convivial » nous dit Éric (59 ans, commercial, propriétaire d'une maison, Anserville). Enfin, il ne faut pas oublier les brocantes qui ont un rôle très polarisant combinant achat et flânerie/sociabilité, et qui sont évoquées par beaucoup comme but de sortie le weekend.

Beaucoup d'habitants déplorent à l'inverse la fermeture des commerces et le manque d'animation :

*« Il n'y a rien » (Katia, 63 ans, retraitée, propriétaire d'une maison, Barbéry)*

*« Le problème c'est qu'il n'y a rien » (Kevin, 24 ans, patron de bar, Barbéry, à propos du village)*

John (65 ans, d'origine américaine, retraité ancien diplomate, Villers Saint-Frambourg) évoque le fait qu'il y a de moins en moins de commerces du fait de la concurrence des « grandes boîtes », des hypermarchés

« Il y a déjà plus de 30 ans qu'il n'y a plus de commerces ici » (Pascal, 67 ans, agriculteur retraité, propriétaire d'une maison dans un lotissement contigu au bourg de Villers, à propos du village)

« il n'y a pas de commerces... Il y en avait à l'époque [quand je suis arrivée], il y avait une épicerie, un restaurant. Mais ça ne pouvait pas durer parce qu'ils vivaient par les achats de dépannage du week-end, mais le reste du temps tu vas l'acheter sur ton lieu de travail » (Jeanne-Marie, 60 ans, mandataire liquidateur, propriétaire, Villers-Saint-Frambourg).

On relève cependant des visions contradictoires d'un habitant à l'autre pour un même village. De plus, alors que certains valorisent la proximité des commerces, d'autres insistent sur le fait qu'il faut y aller en voiture, comme Samuel (Villers-St-Frambourg) : « Le négatif c'est qu'il faut prendre la voiture dès qu'on veut acheter quelque chose, il faut accepter le petit commerce ici mais bon ... voilà ». Pour autant, ces critiques renvoient bel et bien à l'importance accordée aux commerces de proximité, qu'on y accède à pied ou par un court déplacement en voiture.

- **L'usage des espaces ouverts : des pratiques de proximité**

Les pratiques de proximité tendent à faire ressortir de façon assez privilégiée les usages des espaces ouverts. Selon la localisation du logement, les habitants privilégient les bois et les forêts ou bien les champs et les chemins ruraux. Ces usages prennent des formes multiples, incluant surtout la promenade et la flânerie, mais aussi des activités sportives (vélo, randonnée, équitation, etc.) ou encore la cueillette (fleurs, fruits, champignons, etc.). Ils sont hebdomadaires voire quotidiens.

« Oui, l'été on va se promener. On avait deux chiens, donc tous les soirs, on allait se promener dans la plaine de France » (Christèle, 57 ans, technicienne de la flotte de Veolia).

« En été, même en hiver, quand il a neigé, là c'était magnifique. Une vue superbe. Et puis on est bien dans ce petit parc. Oui, et puis là, on se perd dans la forêt, enfin c'est génial, quoi » (Daniel, 33 ans, enseignant, propriétaire, Esches)

« On fait beaucoup de la marche, du vélo. Parce qu'il y a beaucoup de petits coins par ici. Donc c'est pratique de faire du vélo, du quad... C'est un avantage d'être ici. (...) J'adore me balader là-dedans [dans la forêt d'Ecouen]. C'est la nature, le silence, on est seul. Quand y a de la neige et tout, direct je sors le quad, je vais me balader, hein. Je vais dans les champs, et tout... ». (Guillaume, Mesnil-Aubry, 42 ans, chargé de maintenance à la RATP)

**Figure 2.15 : Promenade dans les champs près d'Auvers-sur-Oise**



Les promenades décrites tendent à valoriser un environnement plutôt ouvert, non bâti fait de champs, de pâtures et d'espaces boisés aisément accessibles depuis le domicile (figure 2.15). Ces pratiques souvent régulières contribuent à construire une connaissance intime des lieux. Certains habitants évoquent ainsi leurs « circuits favoris » - valorisant la faune et la flore - et donnent même

un « petit nom » à certains d'entre eux ; d'autres pointent les différences de paysages et d'usages entre les forêts, avec force détails.

A Anserville, comme le racontent Eric et Jeanne, les habitants sont habitués à faire des randonnées ensemble et ils ont même inventé ensemble des noms pour désigner les chemins empruntés (circuit de la Garenne, du Génépi, la Côte des lapins).

*« Ah oui, Le Mesnil-Aubry, vous revenez vers Moisselles, après il y a des chemins qui vous ramènent ici, juste derrière les arbres là. Oh, il faut bien compter une heure et demie, deux heures. Oh oui, celui qui veut vraiment se balader, hein... Et puis l'été, c'est agréable, c'est sec, pleine campagne. Avec les petits c'est pareil, on prend les vélos, on va se balader dans les champs » (Christèle, 56 ans, technicienne au sein de la flotte de véhicules Veolia, Ecoen Bois Bleu).*

Ces pratiques de l'espace ouvert se font en solitaire ou avec un animal de compagnie, mais aussi avec des proches voire des voisins, et peuvent donc aussi être l'occasion de construire ou de renforcer des sociabilités locales et des modes d'appropriation collective des territoires locaux, comme le montre l'expérience des voisins d'Anserville. Dans la majeure partie des cas, un contact privilégié avec la « nature » est recherché : de nombreux enquêtés insistent sur la beauté des paysages et de leurs changements suivant les saisons, sur la diversité de la flore et de la faune, mais aussi, même si c'est un peu moins courant, sur les odeurs et sur les bruits de la « nature »

*« La forêt, ça a l'air bête, mais à toutes les saisons, moi qui monte à cheval, je la vois toute l'année sous toutes ses coutures et je trouve qu'à chaque instant ce n'est jamais pareil, on voit des chevreuils, des renards. Je trouve ça génial » (Clémence, 38 ans, assistante marketing, propriétaire d'une maison, Senlis Bon Secours)*

*« Je prends ma canne, je... On va marcher doucement, avec moi (sourire). C'est peut-être pas très... plaisant, mais bon, il faut bien. Il faut bien s'aérer un peu. Mais c'est agréable, hein. Au printemps il va y avoir des petits fruitiers sauvages qui vont être en fleurs, hein. Y a encore ça, hein. Dommage, y a plus de fermes, comme avant. Y avait des fermes, par ici, dans le temps. Y a des jolis vergers, des champs de poiriers, là, de pommiers. Non, c'est un peu encore campagne. Ça reste campagne. Il faudrait pas qu'ils construisent de trop, quoi. » (Jeanne-Marie, Ecoen Bois Bleu)*

*« Dans le village, y a la campagne à côté, puis y aussi les chevaux, donc on peut aller voir les chevaux avec les enfants. Y a un parc... Enfin, y a de quoi se promener ! » (Coralie, 31 ans, gestionnaire de litiges, Le Mesnil-Aubry)*

*« Les champs juste derrière le Bois bleu : c'est la vraie campagne, on y croise des moutons et des chevaux, mais aussi des renards et même une fois un chevreuil. » (Paul, 60 ans, ancien technicien réseau à la SNCF, résidant au Bois Bleu).*

- **Un mode de déplacement privilégiant la proximité : la marche à pied**

La proximité se manifeste également par la pratique de la marche, répandue parmi tous les enquêtés. Dans les villages, la pratique de la marche est quasi quotidienne et prend surtout la forme soit de fréquentation des commerces et services de proximité, soit de promenades dans les chemins ruraux ou en forêt.

*« On part derrière, on fait nos petites balades de 8 km, c'est pépère, ça. [...] On part d'ici avec le chien, on n'a pas besoin de la voiture. Tous les jours on y va, hein » (Alain, 64 ans, électrotechnicien retraité, Anserville).*

Même s'ils sont globalement moins fréquentés que les espaces ouverts, on ne peut passer sous silence les rues et places des villages. Un certain nombre d'enquêtés s'y promènent régulièrement. Il y a d'ailleurs pour ces habitants une continuité forte avec les espaces ouverts, grâce à des cheminements qui combinent ces différentes formes d'espaces :

*« Le village c'est sympa, même si on n'a pas forcément envie de faire grand-chose, prendre son vélo, ses rollers, aller faire le tour du village, aller jusqu'au petit bois derrière, faire la petite ballade du dimanche ou même marcher » (Julie, 44 ans, enseignante du secondaire, Barbéry)*

« On passe par la rue de Dieudonné, on coupe dans le bois, on revient par la rue d'Hanvoile, on prend la rue de Chauffour, on revient par là. Là, y a de quoi se promener au moins 2h, hein, tranquillement » (Edwige, 51 ans, comptable, propriétaire d'une maison, Anserville).

« Dans le village, y a la campagne à côté, puis y aussi les chevaux, donc on peut aller voir les chevaux avec les enfants. Y a un parc... Enfin, y a de quoi se promener ! » (Coralie, 31 ans, gestionnaire de litiges, Le Mesnil-Aubry)

Dans les deux petites villes où a été menée l'enquête, Senlis et Méru, ainsi qu'à Écouen et Ézanville, la majorité des habitants se déplacent très souvent à pied. Dans les petites villes, ces déplacements à pied renvoient à des activités diverses, associant la promenade et la flânerie aux pratiques d'achat voire de loisirs. Les habitants de Méru, en majorité des classes populaires, le vivent parfois comme une contrainte et non un choix, car peu sont motorisés :

« Enfin, je fais beaucoup de marche quand même, parce que, quand j'ai quelque part à aller, j'y vais à pied, je ne prends pas la voiture sans arrêt. La voiture, un coup que je suis rentrée du travail, la voiture, elle reste là, j'y vais à pied. Même si c'est à l'autre bout de Méru, j'y vais à pied, hein ». (Magali, locataire d'une maison mitoyenne dans le centre ancien de Méru, ouvrière, 57 ans)

« Voilà, voilà, j'fais à pied, oui, j'aime bien moi. J'aime pas trop la voiture. J'aime bien marcher. Donc, euh... comme la poste elle est pas loin, le médecin il est pas loin [rires]. Donc j'fais tout à pied » (Mireille, locataire HLM, Méru, ouvrière, 60 ans).

En revanche, les habitants de Senlis, appartenant majoritairement aux classes moyennes et supérieures, en font plus clairement le choix et valorisent fortement ce mode de déplacement, associé aux ressources urbaines auxquelles il permet d'accéder facilement :

« Je descends et j'ai tout de suite les courses et tout, pour accéder je vais à pied au magasin si je n'ai pas de rendez-vous à l'extérieur le matin » (Ariane, 46 ans, décoratrice d'intérieur, Senlis centre)

« C'est unique de pouvoir sortir de chez soi et de tout faire à pied » (Jean, 68 ans, directeur marketing à la retraite, Senlis centre)

Cette pratique de la marche est mise en avant, en lien avec une forte valorisation de la nature, là encore :

« J'aime bien me promener en direction de la forêt, quand on traverse l'Aunette, au Nord de Senlis, en Forêt d'Halatte. J'aime vraiment cette forêt. Ce n'est pas loin, c'est agréable d'y aller, on passe par Villevert. » (Jean, 68 ans, directeur marketing à la retraite, Senlis centre)

« Pour se promener j'aime bien le Parc Écologique, mais je continue dans Bon Secours, derrière le tribunal. Je termine par le Centre-ville et je reviens par la gare, le tour des remparts, le vieux Senlis. Je décline ce parcours dans tous les sens » (Marie, 53 ans, éducatrice, Senlis Bon Secours)

La marche à pied est aussi liée à la promenade et à la fréquentation des espaces de nature pour les habitants des classes populaires. Ainsi, à Méru, une majorité d'enquêtés se rend régulièrement dans le parc de la ville, en moindre mesure dans le Bois de Boulaines :

« Comme j'aime bien marcher, donc ça m'embête pas de traverser le parc pour rejoindre, euh... [le bois de Boulaines] » (Mireille, 60 ans, ouvrière, locataire HLM, Méru)

« Oui, le parc. J'aime bien aller me promener dans le bois, dans le bois de Boulaine en haut aussi, j'aime bien » (Magali, ouvrière spécialisée, Méru, 57 ans qui au passage ne semble pas distinguer le parc de la Ville de Méru et le bois de Boulaines).

Les pratiques des habitants se caractérisent donc par un recours important à l'espace local et à la proximité. Ces pratiques de proximité contribuent à l'ancrage local des habitants, qui dépend aussi, comme on l'a vu plus haut, de leurs trajectoires résidentielles et, en particulier, de leur ancienneté d'installation.

### **3.1.2 L'ancrage par les réseaux sociaux**

La plupart des enquêtés valorisent les sociabilités et les réseaux sociaux liés à l'espace local. Tous ou presque les mobilisent et mettent en avant la proximité de ces réseaux. Cette mobilisation varie bien entendu selon les groupes sociaux : comme les travaux sociologiques l'ont montré (Bonvalet

et al.1999, 2002) les réseaux sociaux et familiaux des classes aisées se déploient dans des espaces beaucoup plus vastes que ceux des classes populaires. Mais quelle que soit leur appartenance sociale, nos enquêtes montrent que les territoires périurbains sont le support de sociabilités de voisinage parfois aussi intenses que les « quartiers-villages » analysés par les sociologues (Bidou, 1984). Parmi les liens mis en avant par les enquêtés, les réseaux familiaux jouent un rôle important. En effet, si les proximités familiales ne sont qu'une des dimensions de l'ancrage, elles jouent néanmoins un rôle décisif dans les processus d'attachement aux lieux (Imbert, 2005).

- **Interconnaissance et sociabilités de voisinage**

De nombreux enquêtés valorisent les potentialités de rencontres dans les villages et les bourgs. Il s'agit le plus souvent de sociabilités avec des voisins. On retrouve cette dimension à Anserville où nous venons de voir que la camionnette du boulanger de Méru était vue comme un lieu de regroupement régulier, de sociabilité avec le voisinage. De même, un autre enquêté, dans le même village, déclare :

*« C'est pour ça que la rue est sympa. Quand il se passe quelque chose, on est tous dans la rue, là, y a des apéritifs là, sur le trottoir [rires] ! On a déjà vu des apéritifs commencer à 11h du matin et se terminer à 11h du soir ! »* (Alain, 64 ans, retraité, ancien électrotechnicien, propriétaire d'une maison, Anserville)

A Villers-St-Frambourg, la sociabilité de village prend la forme de la participation aux activités et événements municipaux mais aussi d'initiatives des habitants comme l'organisation d'un rassemblement hebdomadaire pour faire de la course à pied ou d'une fête entre voisins pour le Beaujolais nouveau.

Les rues et les places des villages ou des bourgs deviennent pour certains de véritables lieux de rassemblement au-delà du voisinage, à certains moments. C'est le cas quand s'y tient un marché (cf. Bertrand, Moisselles), mais surtout dans le cadre d'événements du type brocante, festival, sportif etc., appréciés et très fréquentés, alors même que les bourgs et villages sont peu fréquentés le reste de l'année :

*« Et puis il y a des petites fêtes de la municipalité, les vœux du maire, la galette des rois, les marrons, les fêtes des voisins, ah bah ça c'est très vivant (...) Et puis il y a une réunion de cyclotouriste aussi qu'ils font tous les ans, course à pied, marche ... ah oui, oui, et puis il y a du monde ... »* (Jean-Claude, 70 ans, retraité du secteur de la chimie, Villers St-Frambourg, propriétaire d'une maison)

Les termes « vivant » ou « convivial » reviennent d'ailleurs souvent pour qualifier certains villages :

*« Convivial. C'est vraiment le premier mot qui me vient, et comme je vous disais, dans le bon sens du terme. Joli, aussi. Typique, avec l'église, le château, les maisons en brique. La mienne pour commencer »*(Jacqueline, 60 ans, propriétaire d'une maison, agent immobilier, Corbeil-Cerf)

*« Ah, c'est rural à 100 %. Après, c'est convivial. Très convivial, très agréable, on y est très très bien. On n'a jamais regretté, d'ailleurs »*(Alain, 64 ans, retraité, ancien électrotechnicien, propriétaire d'une maison, Anserville)

Le lieu de résidence est donc décrit comme la campagne avec des voisins :

*« Parce que c'est vrai qu'ici c'est campagne, mais pas campagne comme on dit les trous perdus, quoi. Là, ça va, on est bien entouré, y a des voisins. »* (Livia, 36 ans, propriétaire d'une maison, coiffeuse, Lormaison).

*« On est à la campagne sans être vraiment isolé (...) Il y a beaucoup d'activités, c'est vivant, c'est tranquille... »*(Jean-Claude, 70 ans, retraité du secteur de la chimie, Villers St-Frambourg, propriétaire d'une maison)

Les voisins permettent l'intégration dans le quartier, de connaître les services, les bons plans... les voisins sur qui l'on peut compter (Cf. Livia, 36 ans, propriétaire d'une maison, coiffeuse, Lormaison).

*« Ça fait bientôt 39 ans que j'habite-là, donc tous les anciens me connaissent, et puis même tout le monde en général. Là, le petit que je garde, c'est mon voisin ! [Donc vous ne connaissez pas simplement vos voisins immédiats ?] Ah non, ça va très très loin, à part les nouveaux qu'on côtoie pas*

*beaucoup. Là en diagonale, vous avez des Portugais, on est comme cul et chemise, on a chacun notre indépendance, mais ça arrive qu'ils m'appellent, « viens boire un coup », ou alors il m'aide pour le bricolage, tout ça »* (Dolores, 38 ans, assistante maternelle, Ecoeu, Bois Bleu)

*« A Bornel, ils nous connaissent, on n'est pas des numéros »* (Edwige, 51 ans, comptable, propriétaire d'une maison, Anserville).

Cependant, dans certains cas, pour des personnes récemment arrivées dans une commune périurbaine, le développement d'une sociabilité locale peut être difficile et compliquée par un sentiment de décalage avec les habitants installés. C'est le cas, par exemple, de Fabiana, mère célibataire, qui se sent un peu à part au sein d'un voisinage où les profils de familles biparentales dominant, ou de Jeanne qui, issue du Sud de la France, dit avoir des difficultés à tisser des liens de voisinage :

*« Je ne corresponds pas forcément socialement à ce qu'ils attendent (...). Il faut être né ici pour apprécier (...). Ce sont des gens qui sont un peu dans un monde parallèle »* (Fabiana, 43 ans propriétaire d'une maison à Ecoeu)

*« Les gens ne sont pas très ouverts, ils sont très fermés sur eux-mêmes (...). C'est un village de pierre, avec des murs partout très haut... ou on ne voit pas les habitants (...). Tout est cloisonné dans les maisons (...). On ne connaît pas les voisins (...), aucune rencontre »* (Jeanne, 57 ans, sans emploi, propriétaire d'une maison, Villers-Saint-Frambourg)

Ce sentiment de décalage peut aussi être exprimé par des habitants nés dans les communes étudiées qui assistent à une évolution sociale de la commune liée à l'arrivée de nouvelles populations (Villers-St-Frambourg). Ainsi, les sociabilités de voisinage et de proximité sont globalement valorisées mais elles sont mobilisées différemment.

Si les réseaux sociaux locaux sont valorisés par la majorité des enquêtés, ils revêtent une importance encore plus cruciale pour les classes populaires.

- ***L'importance primordiale des réseaux sociaux locaux pour les classes populaires***

A Méru, les habitants des classes populaires mobilisent leurs réseaux sociaux et familiaux de manière intense. C'est le cas pour augmenter leur mobilité et ils ont un recours fréquent à l'accompagnement, au covoiturage, à l'emprunt de véhicule, comme cela a été montré par d'autres travaux sur les ménages modestes périurbains (Motte-Baumvol, 2008). Ainsi, dans nos enquêtes, nombreux sont les habitants qui sont accompagnés par leurs enfants ou même des voisins ou amis, pour aller faire leurs courses ou aller en promenade. Arnaud va à ses cours de salsa avec des amis motorisés, Magali (locataire d'une maison mitoyenne dans le centre ancien de Méru, ouvrière, 57 ans) fait régulièrement les brocantes des environs avec sa sœur, Marlène (48 ans, locataire HLM à Méru/La Nacre, au chômage) se fait véhiculer par son ex-concubin, qui emmène parfois aussi sa voisine, Sofia.

Les réseaux sociaux et familiaux situés à proximité sont bien au cœur des pratiques de ces ménages et révèlent de véritables stratégies d'ancrage (Jouffe *et al.*, 2015). Cet ancrage se caractérise par une grande familiarité avec les lieux et les gens (Fol, 2009). Et même si l'attachement à la petite ville de résidence n'est pas nécessairement revendiqué, voire est parfois relativisé, l'ancrage local se révèle à travers une connaissance intime du territoire et de ses habitants :

*« Tous les habitants qui sont là sont comme de la famille pour moi »* (Saïd, locataire HLM à Méru, commerçant, 46 ans)

*« Quand on est bien à un endroit... Ben... Moi, depuis que je suis arrivé, je suis à Méru. Je vis toujours... J'ai 83 ans. 84... 85 ans. Je suis dans Méru. J'ai pas bougé » « tout le monde m'aime et j'aime tout le monde » « comme si je suis un...un pilier pour eux, là. Tous les petits enfants, tout ça, me connaît. Ils m'appellent même pas par mon nom, tu sais. Ils m'appellent [Francis] ou, du moins, papy » « Ils m'apportent à manger, à boire, tout ça, depuis que j'ai perdu ma femme »* (Francis, locataire HLM à Méru/La Nacre, ouvrier retraité, 85 ans)

*« D'ici à chez mon père [rires]. Je connais par cœur [rires]. Je pourrais y aller les yeux fermés »* (Magali, locataire d'une maison mitoyenne dans le centre ancien de Méru, ouvrière, 57 ans)

La solidarité locale est aussi mise en avant par des habitants appartenant à la catégorie des petits moyens :

*« Corbeil-Cerf. Sympa. Y a de la solidarité. Mais on s'occupe pas de la vie des autres. Mais on est solidaire. Donc on est tous prêts à se rendre service »* (Jacqueline, 60 ans, propriétaire d'une maison, agent immobilier, Corbeil-Cerf)

- **Proximité et entre-soi chez les classes supérieures**

Pour les classes supérieures, les réseaux sociaux sont liés à une proximité spatiale qui est avant tout sociale. Ils prennent alors la forme d'un entre-soi comme c'est le cas de Jeanne-Marie, par exemple, dont l'activité sociale est presque exclusivement liée à la fréquentation hebdomadaire du Rotary Club de Senlis. Elle n'a pas de lien avec son voisinage, ce qu'elle explique par le fait de ne pas être dans les réseaux « familiaux » du village :

*« Non. Je fréquente très peu les gens de Villers, parce que quand tu n'as pas d'enfants à la campagne, c'est difficile de créer des liens. Les gens se connaissent par les enfants, ils les emmènent à l'école, aux activités, ils font du covoiturage. Et moi, compte tenu de mon activité, quand je rentre chez moi je suis content d'être derrière mes murs »* (Jeanne-Marie, 60 ans, mandataire liquidateur, propriétaire, Villers-Saint-Frambourg)

Quelques enquêtés insistent ainsi sur le côté « protégé » de Senlis et de ses environs, comme Rodolphe (49 ans, vernisseur au tampon à son compte, Senlis centre) : *« je trouve qu'à Senlis on est quand même protégés. Il n'y a pas trop de racaille ici pour l'instant »* (en comparaison avec la banlieue proche). Matthieu a choisi Senlis par rapport à Chantilly parce que c'est plus préservé : *« le côté un peu bourge, pas de gare, le côté 8000/9000 habitants... (Remarque : Il y a plus de 16 000 habitants à Senlis) Ah c'est 16 000 pas un peu moins ? Je comptais que intra-muros c'est pour ça haha »* (Matthieu, 39 ans, chef de cabine, propriétaire d'un appartement, Senlis Faubourg-St-Martin). Si le discours négatif sur les communes de Creil ou Pont-Sainte-Maxence n'est pas réservé aux classes supérieures, il est néanmoins particulièrement présent dans leurs propos.

A une autre échelle, certains enquêtés apprécient d'appartenir à une ceinture privilégiée autour de l'Île-de-France, et évitent de se tourner davantage vers la Picardie, à l'image de Samuel :

*« On sent une forme de démarcation... Je pense que Villers est encore tourné vers Senlis, Villeneuve-sur-Verberie c'est la fin de l'attractivité de Senlis je pense, et Verberie on est déjà un peu plus vers Compiègne. Et je pense que c'est un petit peu ... je pense que par exemple Senlis c'est plutôt tourné vers Paris entre guillemets, l'axe Chantilly, Senlis, Lamorlaye, l'Isle-Adam, ces trois-là, enfin l'Isle-Adam, Chantilly, Senlis. J'ai envie de dire que c'est une ceinture un peu privilégiée et c'est plus tourné vers le Sud et la banlieue parisienne, alors que Compiègne, on se sent plus entre guillemets en Picardie, vraiment ... »* *« c'est un autre milieu social surtout, c'est surtout ça je pense. C'est que, bah on se retrouve un petit plus dans la campagne reculée avec des gens qui ... je pense que ces personnes-là malheureusement n'ont pas vus grand-chose et pour certains, j'ai discuté avec une personne et elle était jamais allée à Paris. »* (Samuel, 36 ans, pilote de ligne, Villers St-Frambourg)

De même, Pascal (44 ans, agent à Roissy, propriétaire d'une maison, Senlis Bon Secours) voit Senlis comme *« une sorte de petit îlot »* dans lequel *« on n'est pas embêtés par cette proche banlieue »*. L'entre soi permet une mise à distance par rapport à la « banlieue », sur laquelle un regard très négatif est porté.

Alors que des formes d'ancrage et de valorisation de la proximité se développent dans le périurbain, certains territoires jouent un rôle important, voire croissant, de polarisation des pratiques et d'ancrage. Les petites villes ont ainsi acquis un statut privilégié au sein des territoires périurbains.

### **3.2 Les petites villes comme supports de pratiques de proximité et d'ancrage**

Si le centre des agglomérations continue d'exercer une influence très importante sur les petites villes périurbaines, notamment en termes de mobilités liées à l'emploi, celles-ci peuvent jouer de manière croissante un rôle d'interface entre la métropole et les espaces ruraux. En effet, les petites villes situées aux marges des agglomérations se trouvent en situation de polarisation par rapport à ces espaces, en termes d'emplois et surtout, d'équipements et de services. Au sein des territoires

périurbains, certaines de ces petites villes émergent ainsi comme de véritables pôles secondaires, caractérisés par une importante capacité d'attraction sur leur environnement périurbain et rural (Renaud-Hellier, 2003). Le caractère plurifonctionnel des petites villes leur permet de garder un rôle structurant au sein des territoires périurbains, dans un contexte de concurrence avec des pôles d'emploi et de commerce monofonctionnels (Boino, 2001). La place nouvelle prise par les petites villes dans le fonctionnement métropolitain est néanmoins fragile et ne peut se maintenir qu'au prix d'une certaine spécialisation des emplois et des services offerts (Boino, 2001 ; Renaud-Hellier, 2003)<sup>30</sup>. Dans la période récente, l'évolution des pratiques quotidiennes des ménages périurbains, en lien notamment avec les recompositions de l'emploi, tend à conforter la place de bourgs et de petites villes qui ont un rôle structurant comme « points relais de la périurbanisation », permettant aux habitants « de s'éloigner de la ville centre et de ses services tout en garantissant la proximité d'une centralité autour de laquelle peut s'organiser la vie quotidienne » (Bonnin-Oliveira, 2013).

Ainsi, même intégrées dans une aire métropolitaine, les petites villes ne peuvent pas être appréhendées seulement comme des territoires dépendants du centre de la métropole. On observe en effet une double dynamique de renforcement de petits pôles périurbains et de moindre dépendance à la ville centre. Cette évolution, « fruit de l'interaction entre territoires et modes de vie », donne lieu à une nouvelle géographie des mobilités, caractérisée par une croissance des flux dispersés et à courte distance (Bonnin-Oliveira, 2013). Elle concourt à un recentrage des pratiques de tous ordres autour de centralités secondaires et renforce le rôle des petites villes dotées en services, équipements et commerces. Grâce à cette relative autonomie en termes d'emplois, de commerces et de services (Boino, 2001 ; Renaud-Hellier, 2003 ; Bonin-Oliveira, 2013 ; Aragau, 2009), les petites villes constituent des lieux de polarisation de pratiques très structurées par la proximité (Fourny *et al.*, 2012). Ce rôle de la proximité prend cependant des formes différentes d'un individu ou d'un groupe à un autre. Comme nous l'avons montré plus haut, les pratiques de proximité sont plus ou moins exclusives en fonction de la localisation résidentielle des habitants et de la position sociale de ces derniers, rejoignant ainsi les conclusions de différents travaux (Cailly et Dodier, 2007 ; Cailly, 2008 ; Dodier, 2013).

### **3.2.1 Le rôle des petites villes périurbaines dans les choix résidentiels**

La résidence périurbaine est souvent associée à la vie en pavillon et à l'accession à la propriété dans un cadre de vie rural (Berger, 2004). Sans remettre complètement en cause ce motif d'installation, notre enquête met en évidence la place importante des petites villes dans le choix résidentiel des habitants, comme l'analyse des trajectoires résidentielle l'a montré. À la suite de plusieurs autres études, elle montre en effet que ces villes représentent un point d'équilibre entre quête de tranquillité et de nature d'une part, recherche d'une proximité avec les équipements et services d'autre part, cette dernière dimension prenant une importance croissante dans les choix de localisation des ménages (Bonnin-Oliveira, 2013).

Ainsi, pour qualifier leur lieu de vie, la grande majorité des habitants parle de « ville à la campagne », de territoire entre ville et campagne, en insistant sur le calme, les champs et les forêts, l'absence d'habitat collectif, la présence des animaux, etc. Mais la part d'urbanité de ces territoires, quand elle est précisée, renvoie le plus souvent à la *proximité des commerces et services*, qui les distingue de la « campagne profonde » ou « retirée ». Beaucoup d'habitants résidant dans des villages ou des lotissements périphériques valorisent ainsi la proximité aux centres commerciaux ou des petites villes offrant une large gamme de commerces et services.

---

<sup>30</sup> E. Renaud-Hellier (2003) note, dans son analyse des caractéristiques des petites villes de la périphérie de Dijon, que les petites villes offrent des emplois à des actifs résidents peu qualifiés et sédentaires, alors que les salariés qualifiés effectuent des mobilités domicile-travail à plus longue distance. Elle souligne ainsi un risque de spécialisation socio-spatiale des emplois. P. Boino (2001) montre, dans le cas des petites villes de l'agglomération lyonnaise, une spécialisation dans les emplois liés aux services aux ménages et services simples à la personne.

« Un village (...) calme et en même temps à 10 minutes du Leclerc, y a tout ce qu'il faut. (...) [Il y a] une grande rue principale avec des maisons autour, puis des champs, la petite école, l'épicerie » (Coralie, 31 ans, gestionnaire de litiges, Le Mesnil-Aubry)

« Un petit village à côté de Paris, avec plein de verdure à côté. On a l'aéroport à côté, on a nos courses à côté, enfin voilà, c'est la campagne mais pas retirée, on est quand même assez proche de tout. (..) c'est l'endroit idéal si on veut être à côté de Paris » (Isabelle, vendeuse, propriétaire d'une maison, Le Mesnil-Aubry, 25 ans)

« Une toute petite commune, très calme, avec de la verdure, mais tous les commerces et services à proximité » (Nora, 37 ans, mère au foyer, Ecoeu/Bois Bleu)

« Un petit village », « à la campagne tout en étant à 5 km d'une ville où il y a quand même pas mal de choses, et à 50 km d'une capitale où il y a tout » (Christine, 54 ans, agricultrice, propriétaire d'une maison, Barbery)

La petite ville apparaît donc comme un lieu de concentration de ressources de divers ordres, critère qui joue un rôle important dans les choix résidentiels. Si ce rôle est mis en avant par tous les enquêtés, nos résultats mettent aussi en évidence des différences de degré dans le poids que représentent ces ressources pour les habitants, différences qui dépendent des profils sociaux des enquêtés et des caractéristiques des petites villes.

- **La petite ville, un lieu de ressources déterminant le choix résidentiel des classes populaires**

Dans le centre de Méru et dans le quartier de la Nacre (quartier de logement social) qui le jouxte, la plupart des enquêtés appartiennent à des ménages des classes populaires. Comme nous l'avons vu précédemment, ils sont installés de longue date à Méru et ont eu des trajectoires résidentielles très locales, souvent heurtées et pas toujours ascendantes. Certains habitants viennent de logements sociaux de la couronne dense et une bonne partie d'entre eux vivent encore en HLM. D'autres vivent dans des logements locatifs privés peu chers et parfois dégradés. Une faible minorité est propriétaire.

Dans le sillage d'études plus anciennes (Coutard *et al.*, 2002 ; Motte-Baumvol, 2008 ; Motte-Baumvol *et al.*, 2010), notre enquête montre que l'installation ou le maintien des ménages des classes populaires dans les petites villes périurbaines sont fortement conditionnés par la concentration des emplois, des équipements et des services, la proximité des réseaux familiaux ou le lieu de résidence antérieur d'un des conjoints. Certains ménages, après une étape résidentielle ailleurs, sont revenus à Méru, notamment plusieurs femmes à l'occasion d'un divorce. Dans les choix résidentiels de ces ménages, la petite ville apparaît donc comme un lieu de concentration de ressources urbaines et des réseaux familiaux, et comme un pôle de logements à bon marché et, en particulier, de logements sociaux :

« Méru... bon... c'est par... par obligation. Je faisais, je... j'suis venue là parce que j'avais pas le choix. Là où j'étais avant, y avait pas de logements, y avait rien, donc euh... y avait que la ville et bon, le travail de mon mari il était à Méru, donc pour lui c'était plus pratique. Mais moi, n'ayant pas le permis, pour faire les courses et tout, on avait tout sur Méru, c'était plus pratique. J'dirais, ben, praticable, pour Méru. Euh... aux alentours, euh... c'est vrai que c'était pratique, c'était pratique » (Mireille, 60 ans, ouvrière, locataire HLM, Méru).

- **La petite ville, un facteur secondaire dans le choix résidentiel des « petits moyens »**

Les habitants enquêtés dans les lotissements périphériques de Méru ou dans les villages alentours ont des profils sociaux plus contrastés, avec une dominante de ménages situés à la frontière entre classes populaires et moyennes, les « petits moyens » (Cartier *et al.*, 2008), et des trajectoires résidentielles qui peuvent être soit très ancrées localement, soit témoigner d'un éloignement progressif du centre de la métropole, très souvent en lien avec une accession à la propriété en maison individuelle. Par conséquent, dans ce cas, l'installation dans ces villages est souvent vue comme un point d'aboutissement dans la trajectoire.

La proximité d'une petite ville est rarement mentionnée en tant que telle comme facteur important pris en compte au moment de la recherche du logement. Dans le choix résidentiel, à la suite de

nombreuses études (Cartier *et. al.*, 2008), notre enquête confirme que, pour les « petits moyens », c'est en premier lieu la recherche d'une localisation à la campagne, dans un environnement calme qui est mise en avant. Les différentiels de prix – entre le Val d'Oise et ce secteur du sud de l'Oise pour ce qui concerne notre enquête – apparaissent également comme des éléments décisifs pour rendre compte du choix du secteur géographique. Cependant, ce qui est très souvent apparu comme déterminant, c'est la nécessité de pouvoir trouver à proximité des commerces et des services. Or ces derniers sont la plupart du temps situés dans les petites villes – Méru ou Chambly – même s'ils peuvent être situés dans leur périphérie.

*« Comme ici, où on est quand même à la campagne, Esches y a rien d'autre, mais on a Méru qui est à proximité, et Chambly qui est pas loin non plus. Donc pas loin des magasins, quand même. [...] Ce qu'on cherche c'est le calme, la campagne mais pas loin des commodités. »*(Emma, 27 ans, conseillère de ventes, Esches)

Le rôle de la petite ville dans le choix résidentiel varie cependant quand le lieu de résidence est plus proche du centre-ville ou que le parcours résidentiel est très local. Ainsi, pour les habitants du Val, la proximité de Méru apparaît plus importante dans le choix résidentiel : la ville est considérée comme attrayante pour son côté « petite ville » et pour les différentes aménités qu'elle offre, en particulier la gare. Pour ces habitants des villages proches de Méru, c'est lorsque les histoires résidentielles sont très ancrées localement que la proximité de la petite ville et de ses ressources, à la fois en termes de services et d'équipements, mais aussi de proximité familiale, peut devenir un facteur décisif de choix résidentiel :

*« La proximité de Méru. Y a toutes les commodités sur Méru, et puis facile d'accès, hein, à 3-4 kilomètres, hein [...] étant donné que j'habitais à Méru je connaissais les patelins aux alentours. Puis je vous dis, c'était par rapport à la famille qui se trouve sur Méru, donc il me fallait quelque chose à proximité, quoi »* (Omar, 42 ans, restaurateur, Lormaison)

La place de la petite ville dans les choix résidentiels des « petits moyens » se retrouve dans les entretiens menés dans les villages autour de Senlis. Certains habitants, aux profils sociaux similaires de ceux des villages proches de Méru<sup>31</sup>, se sont installés dans ces villages par défaut, alors qu'ils voulaient habiter à Senlis mais n'y avaient pas accès financièrement. Ils mettent l'accent sur la proximité aux services et aux commerces que la ville leur offre. Dans ces villages, on retrouve également plusieurs femmes divorcées pour qui les réseaux sociaux et familiaux ont fortement compté dans le choix résidentiel.

- ***Le rôle primordial du cadre de vie offert par la petite ville pour les classes moyennes et supérieures***

Dans le secteur de Senlis, les enquêtés appartiennent en majorité aux classes moyennes et supérieures et sont presque tous propriétaires. La plupart y sont installés depuis longtemps et une bonne partie d'entre eux sont originaires de l'Oise. On observe donc des trajectoires résidentielles locales, comme à Méru, mais aussi des retours après un passage à Paris ou dans d'autres villes françaises ou étrangères, témoignant de mobilités résidentielles de plus grande portée, caractéristiques des classes moyennes et supérieures (Bonvalet *et al.*, 1999). Pour ceux qui ne sont pas originaires du secteur, on relève une plus grande diversité de trajectoires résidentielles qu'à Méru. Il y a ainsi quelques arrivants récents, souvent venus de la région parisienne. Dans ce cas, il s'est agi d'arbitrer entre Paris centre ou proche banlieue et Senlis, avec bien souvent un choix délibéré de quitter Paris. Il y a aussi des individus originaires d'autres régions voire d'autres pays.

Pour une grande majorité d'enquêtés, ce n'est ni la proximité de la famille ou des amis<sup>32</sup> ni les prix immobiliers et fonciers qui apparaissent décisifs. Seule une minorité d'entre eux abordent ces

---

<sup>31</sup> En effet, on retrouve des profils proches de ceux des habitants de la périphérie de Méru surtout à Barbéry et en moindre mesure à Villers-St-Frambourg où plusieurs ouvriers à la retraite ont notamment été interviewés.

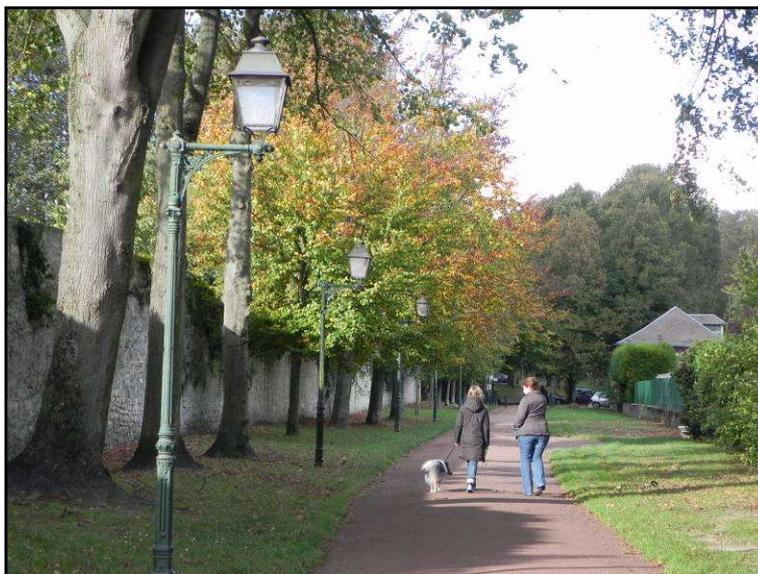
<sup>32</sup> Si la proximité de la famille et des amis est évoquée, c'est moins pour des raisons de solidarité et d'entraide que pour le lien affectif et la possibilité de rendre visite régulièrement à ses parents ou amis. Certains enquêtés se sont également installés à Senlis parce que leur conjoint ou conjointe y résidait ou y avait résidé.

critères<sup>33</sup>. En fait, que ce soit dans la ville même ou dans les villages périphériques, c'est plutôt le cadre de vie offert par Senlis et ses environs qui a été un élément décisif du choix résidentiel. Pour les habitants, Senlis présente l'avantage de combiner des caractères de l'urbain (en intégrant la dimension esthétique et patrimoniale, très fortement mise en avant) d'une part, du rural ou du naturel d'autre part. À Senlis, on ne parle pas de la ville sans rappeler la présence de la forêt aux portes de la ville, mais aussi de la nature présente en ville, à l'image des chemins qui mènent des faubourgs au centre-ville ou de la promenade des remparts (figure 2.16) : les enquêtés parlent d'« *une ville paisible, enfin, dans la verdure* », de « *la campagne dans la ville* » (Annabelle, 53 ans, professeure d'histoire-géographie, Senlis Faubourg Saint-Martin). Dans les villages, l'urbain n'est pas oublié même si l'accent est mis sur le rural et le naturel : on parle de « *ville à la campagne* » (Antony, 31 ans, bureau d'études mécanique, Villiers-Saint-Frambourg), de « *campagne près de tout* » et de « *campagne sans vraiment être isolé* » (Pascal, agriculteur retraité, propriétaire d'une maison dans un lotissement contigu au bourg de Villers, 67 ans). Cette double préoccupation est encore plus marquée chez les enquêtés qui mettent en avant le côté « préservé » du secteur par rapport à l'agglomération parisienne :

*« Je suppose que la forêt est jolie partout mais ce qui est sympa c'est la proximité de la ville et de la forêt » « J'aime bien aussi le contraste. Donc quand tu aimes bien la forêt c'est sympa aussi d'aller à Paris pour voir le contraste » (Gilles, 52 ans, professeur dans le secondaire, propriétaire d'une maison, Senlis Faubourg St-Martin)*

*« Ah non, je ne dis pas que j'habite à la campagne ! C'est quand même une ville, même petite, mais avec l'avantage d'être au calme, je vois la différence quand je vais à Paris et que je reviens... J'ai l'impression d'être dans la ville avec les avantages... [Mais] si je ferme les yeux, je suis à la campagne quand même ». (Ariane, 46 ans, décoratrice d'intérieur, Senlis centre)*

**Figure 2.16 : Promenade des remparts à Senlis**



L'importance de l'accessibilité dans le choix résidentiel doit également être soulignée, mais c'est une accessibilité avant tout automobile qui est en jeu (grâce à la proximité de l'autoroute A1). La majorité des enquêtés insistent sur l'accessibilité de leur lieu de résidence et sur la proximité relative de Roissy voire de Paris, qui s'ajoutent à l'atout que constitue leur cadre de vie :

*« Je suis venu à Senlis parce que Orry c'est un peu mort, en plus n'ayant pas l'usage du train pour aller travailler je n'avais pas d'intérêt à rester là-bas. Et je voulais vivre dans une ville, c'était Senlis ou Chantilly. Je préférerais Senlis pour la ville en elle-même, l'autoroute aussi comme je travaille à Roissy, il*

<sup>33</sup> Par rapport à la famille, quelques enquêtés ont, comme à Méru, choisi de venir s'installer dans le secteur parce que leur conjoint.e y habitait ou y avait habité. Le prix a joué dans le cas de certains habitants de Barbery, évoqués plus haut, et du quartier de Bon Secours, qui n'ont pas pu s'installer à Senlis pour des raisons financières.

*y avait le côté pratique et rapide pour le travail. Ce n'est pas la seule raison. Je préfère aussi Senlis pour le côté historique » (Pascal, 44 ans, agent opérationnel de fret à Roissy, propriétaire d'une maison, Senlis Bon Secours)*

*« La proximité de Paris est importante et sympathique. On a les avantages de Paris sans les inconvénients. Le truc qui était important pour moi aussi mais moins maintenant c'est la proximité de l'aéroport. (...) Une fois par mois on repartait dans le Sud-Ouest, et d'être à côté de Roissy c'est un gros avantage. On se sent moins loin. » (Claude, 51 ans, préparatrice en bio-chimie, Senlis Bon secours)*

Enfin, les ressources urbaines jouent un rôle, mais selon une forme différente qu'à Méru : dans les deux types de localisation résidentielle, on retrouve l'importance des commerces et services, tout particulièrement ceux du centre-ville (même si ceux de la périphérie viennent les concurrencer pour les habitants des villages), dans le choix résidentiel, mais à Senlis, ce sont des éléments socialement valorisés qui sont mis en avant par les enquêtés, comme par exemple la réputation des établissements scolaires et même l'anticipation des études des enfants, en se rapprochant de Paris.

*« C'est pratique, avec le Leclerc Drive qui s'est ouvert juste à côté, on est à deux minutes de l'école de Chamant où va Aurélien, le collège est juste derrière aussi, Guillaume y va à pied. Il ne reste pas à la cantine, voilà on a tout autour... » (Estelle, 37 ans, coiffeuse, Senlis Bon Secours)*

*« Je ne voulais pas être le taxi en habitant aux alentours et donc faire des allers-retours tout le temps. Bon je les ai quand même faits, mais au moins au niveau scolarité c'était plus facile. C'était la proximité qui comptait. J'aurais préféré un autre type de maison, une vieille maison dans un petit village ça m'aurait bien plu mais ma priorité des priorités c'était être à Senlis pour les enfants. C'était plus simple » (Marie-Dominique, 55 ans, secrétaire DRH, Senlis Faubourg Saint-Martin)*

*« Senlis pour nous c'était la facilité par rapport au boulot, la qualité de vie sur place, la proximité de Paris pour les études de Théo et c'est tout (...). Les écoles sont réputées, les collèges sont réputés aussi, on savait qu'on pouvait rester ici et se projeter au moins sur toute la scolarité de Titouan ».(Matthieu, 39 ans, chef de cabine, propriétaire d'un appartement, Senlis Faubourg-St-Martin)*

Ainsi, la petite ville joue un rôle différent dans les déterminants des choix résidentiels des habitants, selon leur appartenance sociale et selon les contextes résidentiels. Si les deux petites villes étudiées offrent une concentration de ressources qui a été un facteur important de l'installation des habitants, Senlis, ville historique au profil social très favorisé, attire davantage pour son cadre de vie et la qualité de ses aménités urbaines, tandis que Méru, ville populaire, accueille, en particulier dans son centre, des habitants à la recherche de logements abordables et de ressources urbaines et sociales de proximité.

Si les petites villes jouent un rôle important dans les choix résidentiels des habitants du périurbain, elles sont aussi le support de processus d'ancrage local particulièrement intenses.

### **3.2.2 L'ancrage local au sein des petites villes du périurbain**

Comme nous l'avons développé plus haut, l'ancrage au périurbain est lié à l'importance des pratiques de proximité et à celle des réseaux sociaux. Les petites villes jouent donc un rôle spécifique dans les processus d'ancrage, dans la mesure où elles concentrent d'une part des ressources permettant aux pratiques de proximité de se déployer et d'autre part une partie des réseaux sociaux des habitants, variable selon l'appartenance sociale. L'ancrage local va aussi de pair avec une grande familiarité avec les lieux et des représentations très positives de la petite ville.

- **L'importance des réseaux sociaux dans l'ancrage à la petite ville**

Pour les classes populaires de Méru, l'ancrage est souvent très lié à la présence des réseaux familiaux, qui attachent les ménages à la ville :

*« C'est Méru, qui est l'endroit important. J'ai toute ma famille qui est à Méru, enfin toute celle de ma mère. On y a tous grandi, même ma mère, elle était super jeune quand elle est arrivée. Méru, c'est notre vie depuis toujours. Même j'ai un frère et une sœur qui ont quitté Méru, ils sont pas allés bien loin, hein. Et elle, comme je vous disais, maintenant elle fait construire sur Méru, pour se rapprocher de la famille. »(Omar, 41 ans, restaurateur, Lormaison, propriétaire d'une maison)*

Ces réseaux peuvent dans certains cas représenter un frein à une mobilité résidentielle souhaitée :

*« Je déménagerais bien ma maison dans le Sud [sourire]. C'est sûr que... peut-être, à terme... mais tant que mes parents sont vivants ici, de toute façon... il est pas question que je m'en aille. Donc euh... Mais bon, moi c'est mon... c'est mon quotidien, hein. J'passe là tout le temps, donc euh... c'est agréable j'trouve que... voilà, j'trouve ça » (Anne-Marie, 64 ans, assistante sociale, Méru centre)*

Cependant, dans la plupart des cas, les ménages de Méru ne souhaitent pas déménager, puisqu'ils ont dans le secteur la plupart de leurs attaches familiales et amicales. Ces ménages des classes populaires ont leurs repères à Méru, où ils ont développé au fil du temps une familiarité rassurante avec les lieux. Cet ancrage se lit également dans les retours à Méru après d'autres étapes résidentielles de certains enquêtés, souvent motivés par la volonté de résider à proximité de leur famille ou de leurs amis.

Senlis apparaît également comme un lieu d'ancrage important pour les habitants enquêtés. Outre la famille, la plupart des enquêtés y ont de nombreux amis et une partie entretient des relations de voisinage tissées dans le temps long. Ainsi, Estelle (37 ans, coiffeuse, Senlis Bon secours), qui est née à Senlis, regretterait autant le fait d'habiter à côté de sa mère que « les commerçants, le boulanger, le médecin qu'on a l'habitude de voir ». Quant à Jean (68 ans, directeur marketing à la retraite, Senlis centre), il insiste sur le fait de « *pouvoir sortir de chez soi et de tout faire à pieds, aller voir ses amis, faire les courses, aller à la poste et rencontrer des amis en route* »

Quand il est envisagé, le déménagement est peu pensable en dehors du secteur de Senlis : « *de toute façon si je déménageais, j'achèterais un appartement dans le coin* » affirme Claude (57 ans, infirmière, Senlis centre). Par ailleurs, certains enquêtés ayant à un moment envisagé de déménager ne l'ont pas fait justement à cause de ces attaches : c'est le cas de Claude, déjà évoqué plus haut, qui s'est rendue compte que « *ce n'est pas si simple de partir quand tu es installé quelque part* » (Claude, 51 ans, préparatrice en bio-chimie, Bon secours). La présence des enfants, et leur volonté de continuer à résider dans le secteur où ils ont grandi, contribuent alors largement à l'ancrage, en particulier pour les femmes divorcées comme Claude.

- **La valorisation de la petite ville par ses habitants : un reflet de l'ancrage local**

Une autre clef d'analyse de l'ancrage local des habitants des petites villes réside dans leurs façons de se représenter plus ou moins positivement ces espaces comme des lieux de ressources adaptés à leurs besoins. Ces représentations contribuent à structurer les pratiques et les modalités d'ancrage des habitants mais en sont également le reflet.

La ville de Méru, qui n'a pas une image toujours très positive aux yeux des habitants des villages proches appartenant aux couches moyennes, est appréciée par les ménages populaires qui y résident car elle offre la majorité des ressources dont ils ont besoin. La présence d'un éventail assez large d'emplois ouvriers, de commerces, de services, d'équipements et d'activités de loisirs (cinéma, piscine, médiathèque) permet aux habitants peu fortunés l'accès à des ressources qu'ils ne pourraient atteindre aisément sans cette proximité : pour Marlène (48 ans, secrétaire au chômage, Méru/La Nacre), « *Y a tout ce qui faut... à Méru, y a tout ce qui faut* » et pour Saïd (46 ans, épicier, Méru/La Nacre), « *il ne manque rien ici à Méru* ».

Les habitants de Méru développent des représentations positives, même s'ils notent souvent le contraste entre leur propre image de la ville, valorisée, et les représentations produites à l'extérieur, par les médias en particulier :

*« Ben j'dirais que Méru c'est une ville sympathique quand on la connaît. Faut pas se faire aux idées reçues. C'est surtout ça. Que bon c'est vrai que... Méru, quand vous regardez dans les annales, Méru n'avait pas bonne réputation, mais faut pas... faut pas se baser là-dessus. Méru est vivable. Parce que bon, c'est vrai que c'est une petite ville depuis qu'a bien changé. Mais... j'dirais que c'est une ville agréable. Pour les personnes qui veulent vivre... bon, c'est vrai, c'est pas facile, mais c'est une ville a... assez agréable, accueillante [...]. (Déménager) mais pas trop loin. Mais sinon, euh... ça me dérangerait pas. Mais si c'est trop loin, euh... j'ai trop d'attaches ici pour, euh... pour partir » (Mireille, 60 ans, ouvrière, locataire HLM, Méru)*

Certes des représentations négatives sont parfois associées au centre de Méru et en particulier au quartier de la Nacre, vu comme un quartier repoussoir :

*« Bon, mais Méru c'est un peu connu par rapport à la délinquance. On est connu à la télévision, maintenant (rires) ! [...] Et puis la gare de Méru, elle était très connue aussi, hein. Quand les gens descendaient là, ils se faisaient attaquer, c'était le Far-West, hein. [...] Si y avait pas la banque et tout ça, on irait pas du tout [...] On y va juste pour la banque, le labo d'analyses, mais y a que ça [...] Il suffit pas de changer, mettons de nettoyer la mairie, pour que l'environnement change hein. Voyez. C'est ça qui est dommage. »*(Jacqueline, 64 ans, retraitée, propriétaire d'une maison, Esches).

Mais ces représentations négatives sont loin d'être généralisées, y compris chez les ménages de couches moyennes vivant dans les lotissements en périphérie et installés plus récemment. Les efforts de revalorisation sont d'ailleurs mis en avant par certains habitants, en termes d'aménagement des espaces publics ou de mise en valeur patrimoniale (réhabilitation de la Tour Conti par exemple). Le musée de la Nacre est aussi un élément qui participe d'une valorisation possible des lieux, même si les habitants ne le fréquentent pas.

*« Pour faire une mauvaise réputation, ça va très très vite, mais pour la restaurer c'est quasiment impossible. Parce que ça je trouve ça joli, hein, la route là, avec les pavés, c'est joliment fait, hein. Y a des bancs pour s'asseoir, c'est agréable quand il fait beau. Mais y a plus de centre-ville. Il est mort. Le problème, il est là. Y a plus que des agences immobilières. Et des banques. »*(Jacqueline, 60 ans, propriétaire d'une maison, agent immobilier, Corbeil-Cerf)

Cet ancrage des ménages populaires méruviens est en grande partie lié à l'ancienneté de leur implantation résidentielle locale, renforcée par des parcours résidentiels très locaux, comme on l'a vu plus haut.

On retrouve à Senlis des modalités d'ancrage façonnées par l'ancienneté de résidence et par des représentations positives de l'environnement local dans un contexte social pourtant très différent. Les habitudes acquises parfois depuis l'enfance, la familiarité avec les lieux, que ce soit la nature et en particulier la forêt, ou les rues du centre-ville, contribuent largement à l'ancrage des habitants à Senlis.

*« C'est la ville où je suis né et puis ... je connais plein de monde donc euh ... et puis je trouve l'endroit, le lieu, la ville très sympathique ». « J'ai toujours vécu ici donc, forcément ... je pense aussi le fait que je sois ... que je connaisse plein de monde dans les alentours ... ça me manquerait aussi »*(Kevin, 24 ans, patron de bar, Barbery)

Si on retrouve un fort ancrage dans les deux villes, les déterminants de cet ancrage – et en particulier leur variété – différencient néanmoins fortement le secteur de Senlis de celui de Méru, en grande partie en lien avec le profil social des enquêtés. La fierté d'habiter à Senlis ou près de Senlis, « une ville exceptionnelle », est partagée par de nombreux enquêtés. Il est vrai que résider à Senlis constitue un marqueur social, participe du statut social de ces enquêtés. La qualité de vie apparaît comme le deuxième facteur d'ancrage. La maison et le jardin jouent également un rôle considérable que l'on ne retrouve pas aussi marqué à Méru. Il faut dire que la plupart des enquêtés sont propriétaires, qu'ils ont une maison dans laquelle ils ont investi (matériellement et symboliquement), parfois depuis de longues années. Pour la plupart, la maison apparaît comme le lieu auquel ils sont le plus attachés et qu'ils regretteraient s'ils devaient déménager. Ainsi, Jean (68 ans, directeur marketing à la retraite, Senlis centre) regretterait la « *particularité de [sa] maison* » pour laquelle il a encore « *beaucoup de projets* » mais aussi « *le fait de pouvoir aller en forêt* » et Claude (57 ans, infirmière, Senlis centre) regretterait tout autant son jardin et « *le fait d'être à la campagne en centre-ville, dans une maison close de murs, au calme* ».

- **L'ancrage local des habitants face aux mutations urbaines**

Le cadre de vie et les qualités qui lui sont attribuées jouent un rôle important dans les modalités de l'ancrage des habitants, qui développent des représentations positives des petites villes où ils résident. En lien avec les représentations, les caractéristiques des lieux et leur évolution font également partie des déterminants des pratiques et de l'ancrage, qui peuvent se transformer au gré des mutations urbaines.

Méru offre à ses habitants un large éventail de ressources adaptées aux ménages modestes (logements, équipements publics, services, activités associatives). Elle offre encore beaucoup d'emplois, notamment ouvriers. Cependant, la ville a perdu une partie importante de son activité avec la fermeture de l'hôpital, qui est fortement déplorée par les habitants. De même, le déclin des commerces entraîne une certaine dévitalisation du centre, regrettée par les habitants, notamment ceux des couches moyennes vivant dans les villages périphériques. Le centre-ville est décrit comme manquant de plus en plus de dynamisme, le remplacement des commerces alimentaires par des agences immobilières et des banques étant mis en avant par plusieurs enquêtés. Ces évolutions expliquent la baisse de fréquentation du centre par les habitants de la périphérie :

*« Même à Méru, on a toujours été fidèle à nos commerçants qui étaient là, en disant "ils faut quand même qu'ils vivent". Oui mais après ils ont disparu. Et ils ont quand même disparu ! Les marchands... Les petits commerces à Méru, c'est catastrophique. C'est la cata. Mais ça se continuera, d'ailleurs, parce que j'ai bien l'impression qu'il y a des constructions énormes sur Méru, et qu'on prévoit une descente en direct dans les grandes surfaces, donc... On coince. On coince. Je sais pas si les commerces de centre-ville, à Méru, reprendront le dessus. »* (Léon, 84 ans, retraité, propriétaire d'une maison, Corbeil-Cerf)

**Figure 2.17 : Commerces fermés dans le centre-ville de Méru**



Quant à Senlis, elle demeure un pôle commercial important et la plupart des habitants le soulignent. Mais comme pour Méru, certains habitants tiennent un discours sur l'évolution voire les manques de Senlis, notamment les habitants de Barbéry et du faubourg St-Martin. Par exemple, la fermeture des librairies, l'excès de spécialisation commerciale autour des vêtements, de la décoration ou des soins pour le corps sont critiqués. *« Ce qui est étonnant à Senlis (...), c'est le nombre de magasins pour les enfants. Après c'est beaucoup sur la décoration. Et sur les soins ! »* fait remarquer Julie (44 ans, enseignante du secondaire, Barbéry) tandis que Marie (53 ans, éducatrice, Bon Secours) insiste sur les changements : *« À Senlis avant, il y a 30 ans, il y avait une droguerie, plus de petits commerçants, des métiers de bouches, traiteurs... Et maintenant tous les magasins sont des magasins de vêtements »*. De plus, ce discours se construit bien souvent dans la comparaison avec des villes plus grandes, ce qui renvoie aux limites de la petite ville pour les habitants les plus aisés et les mieux insérés dans les circuits métropolitains, et les différencie fortement des habitants du secteur de Méru.

Cependant, globalement, c'est la permanence qui est mise en avant par les habitants du secteur de Senlis, le fait que rien ne change, que tout soit préservé (à tous les sens du terme). Cela apparaît d'ailleurs le plus souvent comme un point positif, justifiant le choix résidentiel et l'ancrage. Seuls quelques habitants perçoivent cette caractéristique de Senlis comme négative, insistant sur le côté fermé, sclérosé, trop protégé (société locale et/ou patrimoine bâti) de la ville. Annabelle parle ainsi de Senlis comme de la *« Belle Endormie »*, *« renfermée dans ses murailles »* (53 ans, professeure

d'histoire-géographie, Senlis Faubourg Saint-Martin). Il s'agit surtout des plus jeunes ou des parents de grands enfants (étudiants notamment), ou encore des personnes moins aisées :

*« C'est vrai que Senlis c'est bien mais pour les jeunes ils n'y a pas grand-chose. Rien qu'au niveau des études ils sont obligés de partir, à moins qu'ils ne fassent un BTS de je ne sais plus quoi à Capet, ou qu'ils aillent à l'UTC de Compiègne mais bon. Donc Senlis c'est beau, c'est agréable, mais ça reste un peu limité au niveau des activités. C'est pour ça que la proximité de Paris est importante et sympathique »* (Claude, 51 ans, préparatrice en bio-chimie, Senlis Bon secours)

Il faut dire que Senlis est une ville historique, classée « secteur sauvegardé ». Quant aux espaces alentours, ils sont jalonnés de toute une série de sites naturels protégés (vallées, forêts) et englobés dans un Parc naturel régional. De lourdes contraintes pèsent donc sur la construction et rendent difficiles toutes évolutions, ce qui explique aussi en partie les valeurs foncières et immobilières élevées, en plus de la proximité de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle.

## **Conclusion**

Nos enquêtes ont ainsi mis en valeur d'une part l'importance des pratiques de proximité pour les habitants du périurbain. En effet, alors que la mobilité distingue assez fortement les habitants selon leur appartenance sociale, la proximité apparaît au contraire comme un point de convergence entre les pratiques des différentes catégories d'habitants. Elles ont montré d'autre part l'existence de lieux qui polarisent les pratiques et suscitent pour certains d'entre eux des processus d'ancrage, en grande partie par l'intermédiaire des réseaux sociaux et familiaux.

Parmi ces lieux, il ressort de nos enquêtes toute l'importance des petites villes. Au-delà du profil socio-économique de ces petites villes, on observe en effet une réaffirmation de leur rôle dans la structuration des pratiques de proximité et dans les processus d'ancrage au niveau local pour une très grande majorité des habitants, y compris ceux dont les espaces de vie sont davantage métropolitains. Les petites villes représentent pour ces habitants un point d'équilibre entre quête de la tranquillité et de la nature d'une part, proximité avec les équipements et services d'autre part.

Tous ces lieux sont le support de constructions d'une forme de territorialité spécifique, que nous allons tenter d'analyser dans la partie suivante.

## **4. Lieux génériques et hauts lieux ou la construction d'une territorialité intermédiaire, entre ville(s) et campagne**

Au fil des entretiens, une bonne partie des enquêtés se rejoignent pour valoriser ou à l'inverse dévaloriser certains des lieux de leur environnement, qu'ils les fréquentent régulièrement ou pas. C'est à ces lieux et au système de valeurs qu'ils incarnent que nous souhaitons nous intéresser ici. Ces lieux correspondent à des « référents territoriaux et spatiaux » et sont « mobilisés de façon active par les habitants » (Dodier, 2007)<sup>34</sup>. Pour saisir la manière dont se construit un territoire, il faut en effet envisager ce dernier à la fois dans ses pratiques et dans ses représentations, à la fois dans ses dimensions matérielles et symboliques. Plus spécifiquement, comme le rappelle A. Morel-Brochet (2007), « on ne peut tout à fait comprendre l'habiter périurbain d'aujourd'hui, le succès persistant de ce cadre de vie, si on laisse de côté la force des représentations spatiales, portées par les histoires de vie et les références culturelles des individus ».

La recherche s'est longtemps concentrée sur le rôle de la maison individuelle dans l'attrait du périurbain, dans le sillage des études pionnières menées dans les années 1960 par H. Raymond, N. Haumont N., M.-G. Dezès et A. Haumont (1966). Ces derniers ont étudié la signification générique d'un « monde pavillonnaire » dans ses dimensions à la fois pratique et symbolique, à partir d'une étude de la vie quotidienne et du vécu des pavillonnaires. N. Haumont (1966) défend en particulier

---

<sup>34</sup> Si les « référents spatiaux ou territoriaux » côtoient « d'autres référents identitaires tels ceux issus des milieux socioprofessionnels (métier, classe sociale), ethniques, culturels ou familiaux fréquentés », nous ne nous intéresserons dans ce chapitre qu'aux « référents spatiaux et territoriaux ».

l'idée selon laquelle « la possibilité de l'aménagement, de la transformation de l'espace » (importance des espaces de réserve, par exemple), est « l'un des éléments les plus importants de la symbolique de l'espace dans le pavillon ». Ces dernières années, même s'ils n'ont cessé de prendre en compte le rapport au logement, d'autres travaux se sont intéressés plus largement au rapport des habitants que les habitants entretiennent aux espaces environnant leur lieu de résidence. Dodier (2007) reprend ainsi la notion d'« enveloppe » proposée par Moles (1992) et s'intéresse à trois d'entre elles : le logement, le village périurbain et la ville. Il donne à voir toute « l'hétérogénéité de l'identité spatiale des habitants du périurbain », insistant sur le fait que « cette identité spatiale est *in fine* aussi variée qu'en milieu urbain, où les positionnements de repli sur le logement côtoient une pratique intense et impliquante de l'ensemble de la ville et de ses composantes » (Dodier, 2007). Les enquêtes d'A. Morel-Brochet (2007) montrent quant à elles que le périurbain et le rural sont appréhendés l'un comme l'autre en termes identiques (la « campagne ») dans les discours des habitants et soulignent que les particularités des types d'espaces ruraux et périurbains s'effacent, notamment du point de vue du rapport à la ville. Plus récemment, M. Benages-Albert et S. Bonin (2011) proposent une réflexion sur la construction de « paysages ordinaires », élément d'identité et d'appartenance au territoire, et pointent toute l'importance des espaces ouverts, à la fois par l'alternative aux « espaces publics traditionnels » qu'ils constituent et parce qu'ils tendent à devenir « stratégiques dans la construction d'un territoire périurbain ayant sa propre identité ».

L'approche par les « hauts lieux » peut venir compléter et enrichir ces différents travaux en donnant à voir toute la gamme des (types de) lieux valorisés ou dévalorisés par les habitants dans les espaces de densités intermédiaires. Pour classer les lieux cités par les habitants, nous utilisons une grille de lecture proposée par B. Debarbieux (1995). Pour ce dernier, il existe « trois modalités de sens par lesquelles un lieu peut signifier un espace ou un territoire englobant » (Debarbieux, 1995, p. 102) : lieux attributs, lieux de condensation ou lieux symboliques, lieux génériques. Le lieu attribut est un lieu notoire qui symbolise le territoire, en général associé à des images stéréotypées. Le lieu de condensation renvoie quant à lui au symbole. Il s'agit « des lieux tout à fait spécifiques, construits et identifiés par une société qui se donne à voir à travers eux, qui les utilise pour parler d'elle même... Ces lieux sont aussi des cadres d'expériences individuelles et collectives qui ravivent leur référence au groupement social et au territoire de ce dernier » (Debarbieux, 1995, p. 100). Enfin, le lieu générique emprunte aux deux autres. Il ne s'agit pas d'un lieu unique, mais d'une forme d'espace qui participe de la cohésion d'un territoire, une « allégorie du groupement social qui donne corps et raison d'être à ce même territoire » (Debarbieux, 1995, p. 99), avec un rôle plus ou moins important de l'image et une plus ou moins grande importance de l'expérience.

Parmi ces trois modalités de sens, c'est le lieu symbolique qui peut être assimilé au haut lieu. Il constitue « une condition de réalisation du territoire car il lui confère une image et des points d'ancrage de son enracinement mémoriel ; il l'est aussi parce qu'il permet au groupe qui territorialise d'avoir une existence collective et des sites de mise en scène ». De plus, le lieu symbolique participe d'autant plus à la structuration du territoire qu'il « fait le lien entre un espace géographique structuré par les principes de contiguïté et de connexité et un monde symbolique construit à l'aide de synecdoques et de métaphores ». D'une certaine manière, le lieu symbolique fait territoire dans la mesure où il articule l'espace des représentations collectives avec l'espace matériel, constitué de pôles, de nœuds ou encore de flux, l'espace tel qu'il est pratiqué par les habitants. L'un des attributs du haut lieu est de susciter de « pérégrinations » (Clerc, 2004). Pour reprendre les termes de B. Debarbieux, les hauts lieux sont aussi le cadre d'expériences plus ou moins collectives. L'un des objectifs est donc ici de voir en quoi ces lieux, génériques ou symboliques, motivent des pratiques (fréquentation de lieux, itinéraires tels que déjà évoqués précédemment dans ce chapitre) et dans quel cadre. Et à l'inverse, en quoi les lieux dévalorisés pèsent sur les pratiques des habitants, les conduisant par exemple à mettre en place des stratégies d'évitement.

Par ailleurs, en appréhendant lieux génériques et hauts lieux de manière dynamique et processuelle – i.e. en termes de « production » (cf. Micoud, 1991) – on constate que de nouveaux lieux tendent à être intégrés par les habitants dans leur système de valeurs. Ce que l'on peut appeler des entre-lieux, à la suite de Turgeon (1998), ce sont des lieux « en phase de territorialisation », avec une fonction

symbolique et un rôle identitaire embryonnaires. Alors que les hauts lieux, ancrés dans le temps long, sont plus souvent l'objet d'un réinvestissement, ces entre-lieux sont le signe par excellence de la construction de nouvelles territorialités dans les espaces de densités intermédiaires.

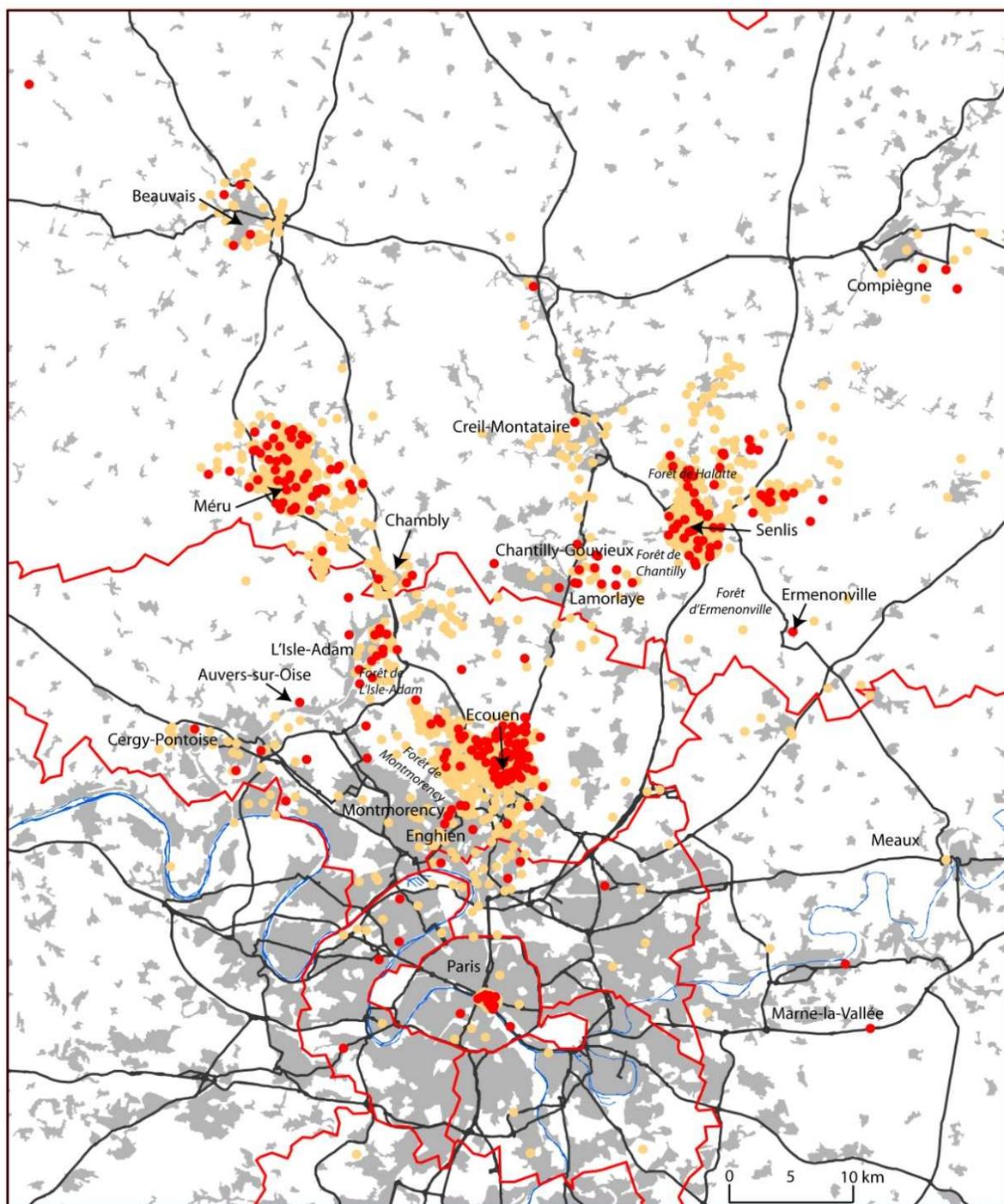
#### **4.1 Une territorialité articulée à des lieux valorisés**

##### **4.1.1 Les lieux « importants » dans l'espace de vie des habitants**

Les habitants entretiennent un rapport relativement neutre à la majorité des lieux qu'ils fréquentent au quotidien. Ces lieux correspondent aux espaces résidentiels et aux espaces bâtis hors espaces patrimoniaux (commerces, équipements, etc.). Cela ne signifie pas pour autant qu'ils n'y soient pas attachés et qu'ils n'y aient pas des ancrages, comme nous l'avons vu précédemment. Par ailleurs, un certain nombre de lieux ont du sens pour une majorité d'habitants, au-delà de leurs différences, tant en termes de position sociale qu'en termes de trajectoire résidentielle ou encore d'âge et de genre. Une bonne partie des enquêtés se rejoignent en effet pour valoriser certains des lieux de leur environnement, qu'ils les fréquentent régulièrement ou pas.

La figure 2.18 donne à voir l'ensemble des lieux que les habitants considèrent comme « importants » parmi les lieux de leurs espaces de vie. S'il est indispensable de croiser cette carte avec le contenu des entretiens, tant le contenu de la réponse peut varier, elle donne tout de même un premier aperçu des lieux qui ont du sens pour les habitants au sein de leur espace de vie, en même temps qu'elle attire l'attention sur le grand nombre de lieux qui ne sont pas considérés comme importants alors même qu'ils sont pratiqués : il s'agit alors soit de lieux « neutres », soit de lieux dévalorisés sur lesquels nous reviendrons plus loin. Pour ce qui est des lieux « importants », les entretiens montrent qu'il s'agit de lieux auxquels les enquêtés sont attachés personnellement, parce qu'ils y ont une histoire résidentielle, parce qu'ils y ont des amis ou de la famille, mais aussi plus généralement de lieux qu'ils valorisent. Certes bon nombre de ces lieux « importants » correspondent au lieu de résidence et à certains lieux pratiqués pour des activités, comme en témoigne leur forte concentration dans les secteurs de Senlis, Méru et Ecoeu-Ezanville, qui englobent des communes urbaines et rurales. Dans ce cas, on peut difficilement détecter des hauts lieux tant le sens donné à ces lieux est lié à l'histoire et aux caractéristiques de l'individu. Mais on peut voir que d'autres lieux émergent, cités par plusieurs enquêtés alors qu'ils ne sont pas nécessairement dans la proximité de leur lieu de résidence. Ce sont principalement des petites villes (L'Isle-Adam, Chantilly, Auvers-sur-Oise), des grandes forêts domaniales (Montmorency, Chantilly, Ermenonville, Halatte), des centres de l'agglomération parisienne (premiers arrondissements parisiens, Cergy-Pontoise, Enghien-les-Bains, Montmorency) ou de villes moyennes picardes (Beauvais, Compiègne). L'analyse des entretiens montre, comme nous allons le voir ci-dessous, que ces lieux « importants » correspondent bel et bien à des hauts lieux, même si d'autres lieux ou types de lieux (par nature difficiles à localiser) contribuent également à la construction d'une territorialité intermédiaire, entre villes et campagne.

Figure 2.18 : Les lieux « importants » des habitants interviewés



Source : Enquête Habitants PUCA 2013

- Lieu "important"
- Lieu pratiqué
- ▭ Département
- Route principale
- ▭ Réseau hydrographique
- ▭ Bâti

#### 4.1.2 La « campagne » et ses lieux génériques : de la dimension symbolique aux pérégrinations régulières

Venant confirmer un certain nombre de travaux récents, à commencer par ceux d'A. Morel-Brochet évoqués ci-dessous, ou encore ceux d'E. Bigando (2008) d'une part, de M. Benages-Albert et S. Bonin (2011) d'autre part, concernant les « paysages ordinaires » du périurbain, sans oublier les études nombreuses consacrées aux espaces ouverts (Poulot, 2013), nos enquêtes montrent que ce sont avant tout des *types de lieux* – que nous nommons ici « lieux génériques » (Debarbieux, 1995) – bien précis qui sont valorisés. Les espaces ouverts (champs et forêts) sont les plus fréquemment cités. Ils jouent un grand rôle dans la définition par les enquêtés de leur espace de vie, de même que dans leur choix résidentiel ; ils leur permettent de distinguer leur espace de vie de celui de la ville, même si la proximité de cette dernière, avec ses équipements, ses commerces et ses services joue autant, comme on l'a vu, dans leur choix résidentiel.

*« En fin de compte quand je parle de où j'habite, je dis que j'habite à 20km de Paris, dans un cadre de vie où c'est super, parce que j'ai le droit aux champs, j'ai les moutons derrière chez moi, et des chevaux. J'ai la chance, à 20km de Paris, d'ouvrir mes fenêtres et de voir des moutons et des chevaux. Et dans un quartier calme et agréable »* (Dolores, 38 ans, assistante maternelle, Ecoeu Bois Bleu)

*« Je décrirais l'endroit. Je décrirais la ville d'Ecouen. En premier je dirais que c'est tout près des champs, tout près de la campagne, et en fait dès qu'on va vers la gare, on est déjà un pied presque dans Paris, en fait. Vous mettez combien de temps ? Voilà, 20 mn, c'est relativement rapide »* (Jeanne-Marie, 78 ans, infirmière à la retraite, Ecoeu Bois Bleu)

*« Je dirais que c'est la campagne, que c'est mi-campagne, mi-ville. Je parlerais des champs autour des maisons »*(Jean-Michel, 45 ans, machiniste, propriétaire d'une maison, Le Mesnil-Aubry)

*« Je dirais que c'est un petit village. Je dirais pas une ville, je dirais vraiment un petit village. A côté de Paris, avec plein de verdure à côté, la campagne. Mais qui reste un endroit où on peut faire ce qu'on veut, les facilités... On a l'aéroport à côté, on a nos courses à côté, enfin voilà, c'est la campagne mais pas retirée, on est quand même assez proche de tout. Je dirais que c'est l'endroit idéal si on veut être à côté de Paris, parce que bon, il y en a qui aiment bien Paris, hein. Si on veut aller à Paris pour visiter... c'est un petit endroit idéal, on va dire »*(Isabelle, vendeuse, propriétaire d'une maison, Le Mesnil-Aubry, 25 ans)

On peut associer aux espaces ouverts les routes qui les traversent. Nombre d'enquêtés déclarent apprécier les « petites routes ». Ainsi, Christine (54 ans, agricultrice, propriétaire d'une maison, Barbéry) dit vivre dans une « jolie région » où « il y a plein d'itinéraires que j'aime beaucoup... même au milieu de la plaine ». Les villages et les bourgs, avec leurs places principales et leurs églises, sont tout autant valorisés. Autour de Crépy-en-Valois, du côté de Nanteuil, « il y a vraiment de très très beaux villages encore » nous dit Yvette et « le Valois, après vous allez sur Soissons et autres, là il y a des superbes villages » rappelle Stéphanie (responsable de boutique, propriétaire d'une maison, 47 ans, Barbéry).

Ces lieux génériques sont réinvestis d'un nouveau sens par les habitants puisqu'ils sont avant tout perçus soit comme des paysages, soit comme lieux de promenade et de loisirs, soit comme des lieux caractérisés par le calme et la tranquillité. Les espaces ouverts et les villages sont rarement perçus comme des lieux de production agricole ou pour les types de faune et de flore que l'on y trouve. Ou alors, avec une certaine distance, l'agriculture se muant en élément de paysage :

*« [Pour décrire le village], on prend l'image de La petite maison dans la prairie, vraiment un petit village où il y a encore des paysans, avec leurs tracteurs, leurs poules, leurs chevaux. En même temps on a l'épicerie, donc on peut avoir tout ce qu'il nous faut. Et puis avec la voiture, on est vraiment à côté de tout. Si on veut aller au cinéma, si on veut aller dans la vie de tous les jours, on y est en très peu de temps. Et en même temps, quand on est ici, on est très bien, on est tranquille »* (Sylvestre, 28 ans, Moisselles, technicien dans l'aéronautique)

*« Mais je ne me sens pas habiter Ecoeu, je ne m'identifie absolument pas à la commune d'Ecoeu, ça fait pas partie de ma personnalité. Le château d'Ecoeu, oui, la vision du château c'est constitutif de ma vie, mais la ville d'Ecoeu, non. Même la maison. C'est vraiment le décor, enfin c'est un peu plus qu'un décor. Et l'église, et aller acheter ma baguette de pain. [SL : D'un autre côté, cette conjonction-là,*

*vous ne l'auriez pas trouvée n'importe où...] J'aurais pu la trouver ailleurs. Dans un autre village.* »(Sacha, directeur d'institution culturelle, 47 ans, propriétaire d'une maison, Ecoeu)

De nombreux filtres viennent renforcer la valorisation de ces lieux chez les habitants, en particulier celui des œuvres de fiction, comme en témoigne Annabelle qui cite plusieurs films tournés dans la région (*Fort Saganne* a été en partie tourné à l'Abbaye du Moncel, Pontpoint...)

« Anserville ? Calme. Les maisons sont espacées. On lui dirait de regarder Fort Saganne. Oui, parce que y a une partie qui a été tournée là ! Ouais, non, tranquille, quoi. Ouais, c'est le petit village picard typique, quoi : la mare, l'église, l'école, le château... »(Edwige, 51 ans, comptable, propriétaire d'une maison, Anserville).

Ces lieux génériques tendent à être intégrés dans les pratiques des habitants, notamment par la promenade dans les chemins ruraux à partir des villages. Ils génèrent ainsi d'une certaine manière des pérégrinations. Les habitants ont une bonne connaissance de ces chemins à travers champs et forêt, qu'ils évoquent bien volontiers en décrivant des itinéraires de promenade. Il n'est pas rare qu'ils les nomment, en lien avec des expériences qu'ils ont eues dans ces lieux.

« Ça c'est un truc, y a deux trois ans, y a eu de la neige, donc on était sur le trottoir, chacun sur le trottoir à déblayer, et puis la montée du garage et tout ça, et puis ça a fini, disons qu'on a fait bar, il [un voisin] a ouvert la cuisine et puis on a fait buvette, tous en face, sur le trottoir, et puis l'après-midi on a été se balader, y en a un qui avait une bouteille de génépi et on a bu le génépi dans un abri de chasse là-bas, quoi. Oui, c'est la route du... C'est le chemin du génépi. »(Eric, 59 ans, commercial, propriétaire d'une maison, Anserville).

Le contact direct avec la nature est très souvent mis en avant. Pour certains, ces espaces de nature sont même considérés comme « vitaux » (Doreen, 24 ans, maquilleuse, Moisselles). Les espaces ouverts apparaissent le plus souvent comme des espaces où l'on peut se ressourcer, le verbe revenant de manière récurrente dans le discours des enquêtés :

*« Il n'y a personne [...]. Tu te ressources (...), moi je ne me ressource pas en ville »* (Gilles, 52ans, professeur dans le secondaire, propriétaire d'une maison, Senlis Faubourg St-Martin)

*« Et puis sinon j'aime bien être au calme avec la nature, j'ai besoin de ça, de me ressourcer. Quand je pars marcher souvent au départ j'ai la musique et puis soudain j'arrête parce que j'ai le bruit des oiseaux, de la nature. »* (Ariane, 46 ans, décoratrice d'intérieur, Senlis centre)

*« C'est un endroit [la forêt d'Ecoeu] peut-être pour se ressourcer un petit peu, surtout quand vous avez des animaux »* (Fanny, 27 ans, hôtesses d'accueil en CDD, Ecoeu)

Même au cours des déplacements en voiture, le rapport à la nature apparaît comme important. On relève ainsi couramment une valorisation d'itinéraires qui permettent d'emprunter des routes appréciées dans la campagne ou dans la forêt, voire pour de traverser certains villages qui se muent alors en paysages.

*« A l'aller je prends l'autoroute et au retour je sors à St-Witz car j'aime bien l'itinéraire qui passe par la forêt. Parce que j'ai plus le temps. Le matin je suis un peu à la bourre comme tout le monde. J'aime bien ce retour justement par ce que je passe par la forêt »*(Marie-Dominique, 55 ans, secrétaire DRH, Senlis Faubourg Saint-Martin)

*« L'autoroute, j'aime bien la partie juste après le péage, dans la forêt, du péage jusqu'au Parc Astérix où c'est la forêt qui est assez jolie. J'y vais me balader le week-end, la forêt d'Ermenonville. J'aime aussi la route qui va à Ermenonville, j'aime bien cette route de forêt qui va jusqu'à la Mer de Sable. Natacha habite du côté de Meaux on emprunte cette route assez souvent. La route de Boray et Baron aussi j'aime bien. »*(Pascal, 44 ans, agent opérationnel de fret, propriétaire d'une maison, Senlis Bon Secours)

« On passe vraiment par les petites villes, on coupe complètement. On prend Amblainville, Vallangoujard, Hérouville et puis Auvers. Donc, vraiment on est en plein champ, en fait. Donc c'est agréable, parce que c'est sympa de traverser les champs, moi j'aime bien. » (Emma, conseillère de vente, 27 ans, propriétaire, Esches).

Nombreux sont les enquêtés qui n'hésitent pas à rallonger leur temps de parcours pour emprunter des itinéraires qu'ils apprécient davantage que les itinéraires plus directs :

« Après, mon itinéraire de retour car à l'aller je prends l'autoroute et au retour je sors à St-Witz car j'aime bien l'itinéraire qui passe par la forêt. Parce que j'ai plus le temps. Le matin je suis un peu à la bourre comme tout le monde. J'aime bien ce retour justement par ce que je passe par la forêt. » (Marie-Dominique, 55 ans, secrétaire DRH, Senlis Faubourg Saint-Martin)

« J'aime bien passer dans le Lys quand je vais à Viarmes. Je préfère me rallonger. Et puis la petite route entre Pontarmé et Orry-la-Ville, il y a des chevaux, des ânes... Ces couleurs, c'est beau, c'est bucolique. Je vais toujours là car je trouve que c'est très beau. » (Anne-Lise, 50 ans, podologue, Senlis centre-ville)

Ces itinéraires sont là encore, même si c'est médiatisé par la voiture, l'occasion d'un contact – visuel principalement – avec la nature, certains enquêtés allant plus dans le détail, insistant par exemple sur les variations saisonnières :

« Pour aller au boulot je passe par la forêt d'Ermenonville donc c'est assez plaisant. L'hiver il faut faire attention parce qu'il y a des animaux qui traversent. » (Rodolphe, 49 ans, vernisseur au tampon à son compte, Senlis centre)

« Tous les vendredis j'ai réunion avec des chefs d'entreprise à Crépy, et c'est le matin à 7h15. Au début j'ai commencé à y aller c'était l'hiver au mois de février, et au fur et à mesure tu y vas avec le lever du soleil. Et là tu as des paysages, ah mais ouais... Tu te dis que tu t'es levée à 5h45 mais ça valait le coup. La route de Crépy qui peut paraître moche comme ça mais de semaines en semaines, tu vois la végétation, la brume, Montépilloy dans le brouillard, c'est fantastique. Même s'il fait gris, il y a des nuances, il faut savoir apprécier ces moments-là. » (Jean, 68 ans, directeur marketing à la retraite, Senlis centre)

« C'est vrai que quand j'ai le temps, je préfère rentrer de Beauvais par la départementale, parce que quand, par exemple au printemps ou en automne, il y a des dégradés de couleurs dans les arbres, tu vois du vert fluo avec du jaune ocre avec du rouge bizarre avec du... Moi, ça m'arrive de triper à regarder ça. » (Noël, 23 ans, étudiant, Esches)

**Figure 2.19 : La route de Moisselles à Attainville**



En ce qui concerne les villages, la plupart des habitants ne s'y rendent que très rarement, arguant du manque de commerces et plus globalement du manque d'animation pour justifier cette faible fréquentation. Pourtant, ils sont généralement valorisés, en particulier les villages du Vexin, du Valois ou de la Plaine de France. Certains affirment bien aimer les traverser et les villages se font décor, symboles d'une ruralité fantasmée :

« Oui, ben écoutez, moi j'aime bien la route pour aller à Bornel, je trouve ça sympa. On traverse des petits villages... (...) Eh ben, je sais pas, c'est justement le côté petits villages, c'est traverser les petits villages, voir des personnes âgées sur les trottoirs qui discutent entre elles, moi ça me plaît, ça me fait... Je sais pas. Nostalgie, peut-être ! De mes... Ben de mes origines... Campagnardes. Mais

effectivement, voir des gens... Simples, dans des petits villages de l'Oise, ben ça me plaît. » (Daniel, 33 ans, enseignant, propriétaire, Esches)

Les villages sont également valorisés pour leur patrimoine bâti (églises et châteaux), celui-ci faisant de certains d'entre eux de véritables destinations touristiques locales :

*« Si, on aime bien, y a un coin très charmant, qu'on conseille aussi, où on aime bien aller une ou deux fois l'an, c'est Gerberoy. Un beau village. (...) Il faut y aller au moment des roses, et faut pas y aller le dimanche, le dimanche c'est un peu la foule, c'est un peu la cohue. C'est un village (...) avec des maisons qui sont quand même très anciennes. (...) C'est un village qui a été fortifié (...). Y a pas eu de constructions hors enceinte. Donc c'est resté avec un certain charme. Ça a pas été abîmé. Et puis ça a été souvent repris par des artistes, par des gens comme ça. Y avait Le Sidaner, qui était un bon peintre, là. Y a beaucoup de fleurs, au printemps c'est très fleuri. (...) Dans la région, c'est un des beaux coins »* (Léon, 84 ans, retraité, propriétaire d'une maison, Corbeil-Cerf)

*« On fait tous les villages environnants et c'est le seul truc que j'aime faire en voiture (...), il y a 35 communes<sup>35</sup> qui les ouvrent tous les 2 ans et c'est là qu'on peut visiter. Je ne suis pas catholique mais j'adore les églises, mais bon pas toutes. Je déteste celle d'Amiens je trouve ça ostentatoire à mort, et ça j'aime bien parce que c'est dans tous les villages qu'on ne connaît pas, c'est perdu, il y a presque pas d'habitants et ça j'aime bien »* (Stéphanie, 47 ans, responsable d'une boutique, propriétaire d'une maison, Barbéry).

Cependant, ce sont bel et bien les animations qui y sont régulièrement organisées – brocantes, marchés, festival, etc. – qui apparaissent créatrices de « pérégrinations » d'un village à l'autre, durant le weekend. Ainsi, Edwige (51 ans, comptable, propriétaire d'une maison, Anserville) apprécie de faire les brocantes dans les environs et Magali va dans les brocantes des alentours de Méru tous les dimanches matin, avec sa fille ou sa sœur :

*« Oh, le marché, oui j'y vais. Enfin, le vendredi... Quand c'est possible, que je travaille l'après-midi, j'y vais le vendredi matin. Sinon, le dimanche j'y vais, mais pas souvent, parce que là c'est les brocantes, je pars en brocante moi. (...) Euh... pas dans l'Île-de-France parce que y en a ils sont trop loin. Mais toutes les brocantes des alentours je les fais (...) Tous les dimanches matins (...) avec ma sœur »* (Magali, locataire d'une maison mitoyenne dans le centre ancien de Méru, ouvrière, 57 ans)

Ces « événements périurbains », qu'ils soient liés à des animations ou au patrimoine local, correspondent autant au développement de nouvelles activités dans des espaces désormais plus peuplés, qu'à un réinvestissement des fêtes rurales d'antan. Ils permettent aussi aux enquêtés de mieux connaître leur environnement, comme Alexandra (43 ans, sans emploi, propriétaire d'une maison, EcoenBois Bleu) le fait remarquer : *« j'aime bien faire les brocantes. Ça, on connaît tout le coin, avec les brocantes, aussi. »*

Ainsi se dessine une image du périurbain, autour de la « campagne » (cf. Morel-Brochet, 2007), au sein de laquelle les lieux génériques que sont les espaces ouverts, les villages, les routes de campagne et les routes forestières jouent un rôle symbolique voire identitaire important. Au final, même si de nombreux habitants insistent davantage sur leur attachement à leur maison ou aux réseaux sociaux, ces lieux génériques du périurbain semblent donc tout de même participer de l'ancrage des habitants dans leur environnement résidentiel.

#### **4.1.3 Des hauts lieux urbains et patrimoniaux à l'origine de pérégrinations occasionnelles**

Les hauts lieux sont des lieux clairement identifiés que les habitants mettent au sommet de leur hiérarchie des valeurs. La plupart sont des lieux « hérités » : villages, petites villes, forêts domaniales.

---

<sup>35</sup> La manifestation des « 35 clochers de la Vallée de l'Automne » a lieu désormais tous les ans (jusqu'en 2013, tous les deux ans), le premier week-end d'octobre. Créée il y a une quinzaine d'années et organisée par l'Office de tourisme du Pays de Valois, cette manifestation s'articule autour de l'ouverture exceptionnelle de ces édifices où sont organisées diverses animations : visites guidées, concerts, randonnées, animations pour petits et grands, etc. autour d'un thème qui change chaque année (Source : Office de tourisme du Pays de Valois, <http://www.valois-tourisme.fr>).

Caractérisés par leur dimension patrimoniale, ils sont soit fréquentés occasionnellement, particulièrement dans un cadre de loisirs, soit seulement connus sans être fréquentés.

- **A l'échelle des espaces de densités intermédiaires : des hauts lieux pratiqués occasionnellement dans un cadre de loisirs**

A l'échelle de l'espace d'étude, dans un périmètre correspondant à des densités intermédiaires, entre Oise et Val d'Oise, on peut relever plusieurs types de hauts lieux. Il y a d'abord certaines petites villes comme Senlis, Chantilly, L'Isle-Adam, Auvers-sur-Oise, Montmorency... Ces hauts lieux correspondent à un réinvestissement des lieux de l'histoire locale, ce qui est d'autant plus facile qu'il y a un lien fort avec l'histoire de France. L'une des caractéristiques de ces petites villes est également, comme on l'a vu, l'hybridation avec la nature. Il y a également certaines forêts : Ermenonville, Montmorency, Chantilly, etc. qui sont des grandes forêts domaniales reconnues, au même titre que les petites villes, comme des lieux d'histoire, auxquelles on peut adjoindre le Parc Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville<sup>36</sup>. Il y a enfin les monuments (auxquels parfois se réduit la commune qui les entoure) : abbayes de Fontaine-Chaalis et de Royaumont, château d'Ecouen, château de Pierrefonds.

Certains de ces hauts lieux étaient déjà connus avant l'installation et semblent avoir contribué, pour certains enquêtés, à une connaissance préalable de la région, devenant un facteur parmi d'autres du choix résidentiel (sachant que le fait de résider dans une maison et dans un cadre rural, l'emporte bien entendu) :

*« Avec nos enfants, quand on les sortait on allait souvent à Chantilly, dans la forêt, avec un petit barbecue portatif à l'époque, on avait encore le droit, et en revenant de Chantilly pour rentrer à Stains, on voyait le château, qui est très haut en fait. Et j'avais dit à mon mari « Tiens, c'est un château à voir ». Mais qui nous aurait dit qu'on serait venu habiter là... ? On l'a visité des milliers de fois... Enfin pas des milliers, mais bien une quarantaine de fois. A chaque fois qu'on a de la visite, on les emmène là, c'est le but de la sortie. Voilà. » (Jeanne-Marie, 78 ans, infirmière à la retraite, Ecouen Bois Bleu)*

Outre leur valeur historique et patrimoniale, les représentations diffusées par les médias et le cinéma jouent beaucoup dans le réinvestissement de ces lieux :

*« Alors je parle du château d'Ecouen (rires) ! Et puis je prends en référence le film Les anges gardiens. Vous avez pas vu, avec Depardieu et Clavier ? Et ben ça a été tourné sur Ecouen. Sur la place de la mairie... L'église que vous voyez, c'est celle d'Ecouen. Y a même le marronnier qui existe plus, et vous voyez la mairie, je crois mais je suis pas sûre » (Dolores, 38 ans, assistante maternelle, Ecouen, Bois Bleu)*

De même, Marie-France (comptable, Barbéry, 54 ans) est très prolixe sur des lieux dont elle précise qu'ils sont « connus » : Pierrefonds, Roberval, château de Raray, parce qu'ils sont autant de lieux de tournage combinant qualité du patrimoine et proximité à Paris (Raray pour *la Belle et la Bête*, Barbéry pour *La petite voleuse*, etc.).

Ces hauts lieux peuvent être cités sans être fréquemment visités, ou même sans avoir jamais été visités. Mais ils apparaissent tout de même souvent comme des lieux de pratiques de loisirs et de consommation pour les habitants qui s'y rendent tous une ou plusieurs fois par an. Les petites villes sont le cadre de nombreuses sorties dominicales au cours desquelles de nombreux habitants des franges métropolitaines se retrouvent au même endroit, qu'ils viennent du Val d'Oise ou de l'Oise (trois secteurs d'enquête en tout cas), pour flâner, déjeuner dans un restaurant, prendre un verre dans un café, voire faire des achats). En dehors des villes de résidence, c'est L'Isle-Adam qui apparaît comme la ville la plus souvent fréquentée (d'une fois par mois à plusieurs fois par an) :

---

<sup>36</sup> Le parc Jean-Jacques-Rousseau est un parc à l'anglaise aménagé au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le philosophe a séjourné à Ermenonville durant les six dernières semaines de sa vie. Il y meurt en 1778 et est alors inhumé dans le parc (Île des Peupliers) qui devient par la suite un lieu de pèlerinage littéraire. Domaine départemental, le parc actuel ne représente qu'une partie du parc initial, qui se partage entre trois propriétaires différents : le secteur ouest, appelé « le Désert », appartient à l'Institut de France, et le secteur nord appartient au domaine de l'hôtel-restaurant établi au château d'Ermenonville. Tous deux ne sont ouverts au public que de façon restreinte.

« L'Isle-Adam, j'adore. Il y a des étangs, et puis c'est joli. C'est bien entretenu, ça fait un peu bourgeois, il y a plein de fleurs l'été. On est plus attiré vers la nature que vers la ville. »(Guillaume, Mesnil-Aubry, 42 ans, chargé de maintenance à la RATP)

« L'Isle-Adam c'est une ville où c'est, c'est agréable d'aller se promener à pied, le long de l'Oise, euh... même dans le centre-ville, dans là... les petites rues commerçantes, même là, c'est très sympa. [Silence] Ça fait partie des villes que j'aime bien, euh... ouais, où j'aime bien aller me balader. [Silence] Et puis c'est pas loin [rires] » (Julie, 51 ans, professeure des écoles, Ezanville).

**Figure 2.20 : Berges de l'Oise, L'Isle-Adam**



Ensuite vient Chantilly :

« Chantilly j'aime beaucoup, pour se promener c'est super agréable, les champs de course, le château est super. Là j'aime beaucoup. » (Stéphanie, 47 ans, responsable de boutique, propriétaire d'une maison, Barbéry)

« Ah, j'aime beaucoup faire visiter. Chantilly. Ah là, je connais par cœur, hein. Si vous voulez quelqu'un pour vous guider du côté des chevaux, là... Parce que ma numéro 2 elle fait du cheval, alors elle nous traîne aux spectacles là-bas. Et puis j'accueille des fois des étrangers, donc on fait la visite. Ici, qu'est-ce qu'il y a de beau à voir ? Le château, bon, on a vite fait le tour. Il y a Chantilly qui est magnifique » (...)  
« Oh ben Chantilly, j'y vais toutes les fois qu'il y a des spectacles. Et puis, c'est un plaisir renouvelé, de toute façon, Chantilly. Rien qu'un plaisir de la vue »(Jacqueline, 70 ans, enseignante à la retraite, Ecoeu/Bois Bleu)

Plus encore que les villages, ces hauts lieux apparaissent comme de véritables destinations touristiques locales. Les villes sont même souvent associées à des lieux de vacances, toujours valorisés dans l'imaginaire des habitants. Ainsi, Irène(35 ans, secrétaire, Moisselles) souligne que L'Isle-Adam, « ça fait vacances » et Clémence compare Chantilly à la Normandie :

« Chantilly, je suis assez attirée par Chantilly. J'aime bien cette ville elle me fait penser à une ville de Normandie, il y a des maisons à colombages, ça fait tout à fait Deauville. J'aime bien la Normandie. Et puis c'est plus aéré qu'ici à Senlis. Et j'aime bien flâner sur la grande avenue où il y a plein de cafés, celle qui va sur Lamorlaye, celle du Général quelque chose. » (Clémence, 38 ans, assistante marketing, propriétaire d'une maison, Senlis Bon Secours)

Certains enquêtés mettent en avant des itinéraires de visite. Il s'agit alors de faire visiter la région d'un haut lieu à un autre en pensant aux paysages traversés (avec ce faisant une combinaison entre lieux génériques et hauts lieux) :

« Un bon itinéraire, ça pourrait être Royaumont, Chantilly, et puis sur le retour Auvers-sur-Oise, même si dans la journée ça peut être difficile. Sinon, l'association la Roche-Guyon – Giverny, avec l'aller et le retour à travers le Vexin, parce que c'est quand même très joli, avec certains paysages qui sont déjà normands » (Gérard, 67 ans, retraité, propriétaire d'une maison, Ecoeu)

« Ben en premier le château, s'il l'a pas vu. Et puis, ben après, on va essayer d'aller voir ailleurs. Y a Chantilly. Moi j'ai eu ma sœur, une semaine, on a été à Chantilly, on a été manger dans un petit restaurant à L'Isle-Adam sur les bords de l'Oise. Y a des coins sympas. La forêt de Chantilly qui était très très belle avant » (Jeanne-Marie, 78 ans, infirmière à la retraite, Ecoen Bois Bleu)

Les hauts lieux sont même, dans certains discours, reliés entre eux pour faire sens à l'échelon du département, celui-ci apparaissant lui aussi comme une sorte de haut lieu. Ainsi, pour les enquêtés du secteur d'Ecoen-Ézanville, le département du Val d'Oise apparaît comme entité qui fait sens et qui est clairement valorisée :

« Oui, le Val d'Oise c'est une échelle qui fait sens pour moi, dans sa diversité. Peut-être que ma vision est faussée par le fait que j'ai une appréhension territoriale de par mon métier. Mais on peut dire que le Val d'Oise est scindé en deux : il y a tout ce qui concerne le PNR du Vexin, qui est un univers à lui tout seul, et puis l'aspect complètement urbain. Ça me viendrait pas à l'idée d'aller faire des promenades dans l'Est du département. Là pour le coup ça renvoie aux points noirs que j'évoquais tout à l'heure quand je parlais de pression, de stress. Alors c'est pas la foule, mais c'est les embouteillages. » (Sacha, Directeur d'institution culturelle, 47 ans, propriétaire d'une maison, Ecoen centre-ville)

C'est tout d'abord une échelle fréquemment retenue pour situer mais aussi caractériser son lieu de vie. De plus, la localisation dans ce département est en général choisie, présentée comme synonyme de parcours ascendant notamment en provenance de la Seine-Saint-Denis. Le département a une image largement positive : « *la campagne parisienne* » (Paul, 61 ans, technicien retraité, Écoen/Bois Bleu), avec une identité propre renvoyant aux hauts lieux cités précédemment : châteaux, forêts, rivières, patrimoine. Le département renvoie même à « une certaine image de la France ». Ainsi, Viviane (59 ans, sans emploi, Ecoen Bois Bleu) évoque « *tous les lieux qui respirent l'histoire, et ils sont nombreux dans le Val d'Oise* » dont Montmorency, où elle est née et qu'elle continue à fréquenter régulièrement, avec sa collégiale et ses rues anciennes où il fait bon flâner, le Haut d'Écoen, avec son château, son église et l'ancien manoir des Tourelles.

- **A l'échelle locale : des hauts lieux patrimoniaux peu pratiqués**

A l'échelle locale, le village et son centre, avec son église, sa mairie et sa place constituent également un haut lieu pour de nombreux habitants. On observe la plupart du temps des représentations qui mettent en avant la dimension patrimoniale de ces villages, voire leur rôle emblématique et identitaire. Ces espaces apparaissent comme un repère et un élément de cohésion pour les habitants. Ces derniers sont d'ailleurs particulièrement sensibles aux réhabilitations des monuments ou à la requalification des espaces publics quand elles ont eu lieu, ou déplorent leur absence dans le cas contraire. Les investissements nombreux réalisés dans ces espaces publics par les collectivités locales rejoignent ainsi une préoccupation claire des habitants (Fourny *et al.*, 1997 ; Desjardins, Fleury, 2014).

« On fait tous les ans la fête du village, le 14 juillet, tous les habitants sont invités. C'est gratuit pour les habitants de Corbeil-Cerf. (...) [Le village est] convivial. C'est vraiment le premier mot qui me vient, et comme je vous disais, dans le bon sens du terme. Joli, aussi. Typique, avec l'église, le château, les maisons en brique. » (Jacqueline, 60 ans, propriétaire d'une maison, agent immobilier, Corbeil-Cerf)

Même Gabrielle (assistante maternelle, propriétaire d'une maison mitoyenne, Le Mesnil-Aubry, 47 ans), qui dit ne pas aimer visiter monuments et musée, commente ainsi la photographie de l'église du Mesnil-Aubry : « *ça c'est notre belle église, classée monument historique !* ».

On retrouve un processus similaire de valorisation pour les centres de communes plus importantes où le patrimoine est fortement présent. C'est le cas pour Ecoen. Certes le patrimoine constitue un élément parmi d'autres du processus de valorisation de la commune (avec le calme, la proximité des espaces ouverts comme de Paris, etc.). Mais la plupart des habitants enquêtés dans cette commune évoquent le château et l'église, qu'ils valorisent nettement, et avec eux la dimension patrimoniale de leur commune de résidence. Certains habitants expriment même leur fierté de résider à proximité de ces monuments :

« Le calme. La sécurité. Enfin, j'dis la sécurité parce que pour moi c'est sécurisant, j'dis pas que personne se fait agresser ici, j'en sais rien, mais ça c'est n'importe où, n'importe où, dans n'importe

quelle ville, partout où vous allez. Euh... ouais, voilà, le calme, euh... la courtoisie des gens. Parce que les gens vous disent bonjour dans... sur le trottoir (...). En plus nous on est vraiment à côté du château, donc c'est quand même une ville... Enfin, toutes les villes n'ont pas des... des... des patrimoines comme ça. Donc euh... donc c'est quand même agréable aussi. Et puis, c'est bien quand même mine de rien, Ecoeu c'est pas loin (...) de la Nationale 1. C'est quand même pas très loin de Paris. Euh... nous on a déjà réussi à aller à Paris en une demi-heure d'ici. »(Fanny, 27 ans, hôtesse d'accueil en CDD, Ecoeu)

« Sinon, je trouve que quand même, avoir un beau château comme ça...On a prévu, au printemps d'aller le visiter. Je pense que beaucoup de gens ne savent pas qu'il y a un beau château-musée de la Renaissance juste là... Enfin moi je trouve que c'est un beau château intrigant et j'ai plaisir à le regarder tous les jours quand je rentre »(Fanny, 27 ans, hôtesse d'accueil en CDD, Ecoeu)

« Ici, ce que je regretterais, c'est la ville en elle-même. Le site. Le site est quand même agréable. La forêt ; la plaine, un petit peu d'histoire... » (Gérard, 67 ans, retraité, propriétaire d'une maison, Ecoeu).

« Moi je suis très fière quand les gens viennent à Ecoeu, parce que je trouve ça beau. [...] ça représente une certaine image de la France et j'en suis très fière. Que ce soit bien conservé, bien accessible, c'est pavé, c'est paisible. » (Fabiana, 43 ans, éducatrice spécialisée, Ecoeu)

Quant aux opérations de requalification, elles sont, comme pour les villages, l'objet de considérations positives de la part de nombreux enquêtés :

« Puis c'est très beau, tout va avec le château en fait, parce qu'ils essayent de faire en sorte que tout soit beau, l'église, l'office du tourisme, c'est une très belle place. Moi je me vois bien me marier, une fois on en rigolait avec mon copain, je lui disais, tu vois, l'église, la mairie en face (rires) »(Fanny, 27 ans, hôtesse d'accueil en CDD, Ecoeu)

« J'ai vu le syndicat d'initiatives qui va devenir peut-être très intéressant. (...) Il y a des expos (...). Ça a été très bien restauré, hein, c'est un petit... je pense que ça devait être des écuries à l'origine. Vous avez vu, ça ? Et puis ils font des logements à loyers modérés, là où il y avait des horreurs qui tombaient en ruines. Ça va être beaucoup plus joli » (Jeanne-Marie, 78 ans, infirmière à la retraite, Ecoeu Bois Bleu)

**Figure 2.21 : Le centre de Moisselles**



Il faut également noter le rôle de la connaissance préalable de la ville dans le choix résidentiel en lien avec sa dimension patrimoniale. Le cas de Sacha (directeur d'institution culturelle, 47 ans, propriétaire d'une maison, Ecoeu) est à ce titre très intéressant : l'enquêté a eu un premier contact très positif avec Ecoeu, lors d'un festival de rue. Il cherchait alors « dans la couronne domontoise » un logement « rurbain », qui ait « du cachet par son positionnement », avec un « environnement agréable », accessible, peu cher, quitte à faire des travaux. Il insiste sur le rôle du château :

« Oui, pardon, et aussi quand je parle d'Ecoeu, je recentre tout de suite sur l'identité de la ville, qui est une identité patrimoniale. Vous voyez ma maison : mes fenêtres donnent sur le château. Ça a été décisif (...). J'ouvre les fenêtres et j'ai un château sous les yeux. Ça résume la situation, parce qu'on

*trouvera pas un château en plein milieu des barres HLM. Déjà, ça campe le décor. Et puis dans l'imaginaire collectif, il y a un imaginaire du château. Un château c'est sur un promontoire, et puis généralement il y a une forêt à proximité, et puis des champs pas trop loin ».*

*« Je connaissais Ecoeu de nom, parce que... étant quand j'étais petite, à l'école, on allait visiter le château d'Ecoeu. Et euh... on a... j'ai trouvé une annonce, euh... voilà, dans nos prix, un... un appartement 2-pièces, voilà, dans nos prix. Sachant qu'Ecoeu c'est pas très loin de notre travail, euh... mon ami travaille à Stains, moi je travaille à Épinay, donc c'est quand même la banlieue... la banlieue proche, je sais pas si vous connaissez, mais c'est la banlieue proche. Et, euh... ça nous permettait d'avoir... euh, c'était la ville qui nous plaisait parce qu'elle était calme, parce que le train est pas loin, parce qu'on est à 20 minutes en train de Gare du Nord et euh... donc voilà » (Fanny, 27 ans, hôtesse d'accueil en CDD, Ecoeu)*

## **4.2 Des lieux ou des types de lieux qui disent le territoire en négatif ?**

Qui dit lieux élevés dans cette échelle de valeur, dit aussi lieux placés tout en bas de l'échelle de valeurs, lieux dévalorisés. Il s'agit de lieux incarnant une autre territorialité qui renvoient à l'urbain dense et sont situés à une relative distance du lieu de résidence d'une part, à des changements qui transforment l'espace de vie proche par densification d'autre part.

### **4.2.1 L'urbain dense et certains de ses attributs dévalorisés**

Placés en bas de la hiérarchie des valeurs, ces lieux *encadrent* le territoire : il s'agit d'une part de l'agglomération parisienne (en partie), d'autre part des villes industrielles et ouvrières de l'Oise.

- **Paris et sa banlieue**

Certes, on relève des formes de valorisation de la ville dense, celle-ci étant souvent associée à une fréquentation plus ou moins régulière de Paris ou de sa banlieue. Ainsi, certains travaillent dans l'agglomération parisienne et apprécient certains lieux, comme Jean-Michel (45 ans, machiniste, propriétaire d'une maison, Le Mesnil-Aubry), qui cite des itinéraires appréciés. D'autres continuent de fréquenter l'agglomération où ils ont gardé des habitudes et n'ont pas des avis aussi tranchés, comme Paul (61 ans, technicien retraité, Ecoeu/Bois Bleu) qui travaillait à Paris et y retourne régulièrement depuis sa retraite ou Paulette (71 ans, retraitée, propriétaire d'une maison, Ézanville) qui continue à aller faire son marché à Sarcelles où elle habitait précédemment. Chez d'autres encore, il y a une certaine nostalgie liée à des souvenirs de visite quand ils étaient enfants, comme Stéphanie (responsable de boutique, propriétaire d'une maison, 47 ans, Barbéry) qui explique qu'elle aime bien « flâner » dans les rues de Paris, autour de Barbès où elle venait plus jeune avec sa mère.

Nombreux sont aussi les enquêtés à ne pas se prononcer sur Paris et sa banlieue, en particulier dans les secteurs d'enquête les plus éloignés (Méru et Senlis). On relève chez eux une relative indifférence, en lien d'ailleurs avec une faible fréquentation.

Mais quand l'agglomération est évoquée, elle apparaît le plus souvent dévalorisée. Plus précisément, ce sont certains des attributs de l'urbain qui apparaissent dévalorisés. Il s'agit principalement de la banlieue parisienne, du RER, des routes et autoroutes... Ces types de lieux renvoient un autre territoire, celui de la ville dense, de l'agglomération. Ils sont fortement dévalorisés, mis à distance, en particulier par les habitants d'Ecoeu-Ezanville qui vivent juste à côté et qui insistent sur la discontinuité. On peut relever au passage une logique de distinction et/ou de rupture avec un passé banlieusard. Les qualificatifs réservés à ces types de lieux renvoient d'ailleurs toujours plus ou moins explicitement aux lieux génériques placés en haut de l'échelle de valeurs (voir ci-dessus).

*« Parce que j'aime bien la région parisienne, mais à petite dose. Euh... moi j'aime bien ma tranquillité. Là-bas... déjà, quand je vais à Paris une journée, je reviens, je suis... pff... j'ai la tête elle est grosse comme une citrouille. Non non, à petite dose. Moi j'aime bien voir la verdure un peu partout [rires]. J'aime pas, j'aime pas du tout la région parisienne » (Magali, locataire d'une maison mitoyenne dans le centre ancien de Méru, ouvrière, 57 ans)*

*« Je n'aime pas les grosses métropoles, j'aime les villes d'histoire à taille humaine. » (Rodolphe, 49 ans, vernisseur au tampon à son compte, Senlis centre)*

Ces espaces sont la plupart du temps associés à la foule et plus globalement à la densité : « *Ce qui me fait peur, c'est le monde* » dit Jacqueline (70 ans, enseignante à la retraite, Ecoen/Bois Bleu) ; quant à Angélique, elle « *avoue que quand [elle] retourne à Stains, [elle] ne se [sent] plus très bien* », qu'elle « *c'est très très dense* », qu'il « *y a trop de monde* ». C'est particulièrement le cas dans les gares et dans les trains : « *les bus blindés, plein de buée tout ça... c'est saoulant quand même au bout d'un moment* » (Sylvestre, 28 ans, Moisselles, technicien dans l'aéronautique). En dehors des espaces de mobilités, c'est la banlieue nord de Paris dans son ensemble qui est évoquée. Elle est la plupart du temps jugée tout aussi négativement, notamment à propos de la densité. De la densité découlent un certain nombre de caractéristiques qui sont souvent évoquées : manque de confort et saleté dans les transports en commun, problèmes de circulation et de stationnement dans les rues. Autant de caractéristiques qui rendent la fréquentation de ces territoires éprouvante, voire source d'insécurité.

*« Bah j'avoue que maintenant quand je retourne à Stains, je me sens plus très bien ». « J'ai l'impression que c'est une espèce de jungle, (...) puis c'est très très dense. Là, y a... pour moi, y a trop de monde. Je pourrais pas vivre à Paris de toute façon parce que c'est... y a trop de monde. [Silence] J'aime bien ici parce que justement on a de l'espace, euh, y a du calme »* (Julie, 51 ans, professeure des écoles, Ezanville)

*« Je déteste Paris. C'est trop ville pour moi. Les transports, le monde, quand on a dû y aller en voiture c'était une horreur. J'y ai vécu en foyer parce que j'avais pas le choix, pendant 2 ans, et c'est vrai que le bruit, le monde, être bousculée tout le temps... »*(Emma, conseillère de vente, 27 ans, propriétaire, Esches).

Plusieurs enquêtés s'appuient sur leur expérience passée pour justifier ces constats, articulés à un sentiment de dégradation :

*« Paris a beaucoup trop changé, et ça s'est pas arrangé... Puis même Paris même maintenant c'est sale... Pour moi, je fais tellement la différence avec le Paris que j'ai connu que j'ai plus du tout envie d'y aller. C'est le jour et la nuit »*(Jacqueline, 64 ans, retraitée, propriétaire d'une maison, Esches)

A ce rejet de la densité est associé, chez certains enquêtés, même s'ils sont rares, un rejet de la diversité sociale et ethnique et donc de la possibilité de côtoyer d'autres groupes sociaux, comme en témoigne l'entretien mené avec Pascal :

*« Avant de travailler à Roissy, j'ai travaillé une dizaine de mois à Clichy, je prenais le train + le métro et après le bus (...) Quand je suis dans ma voiture sur l'autoroute je me dis que je ne suis pas au milieu de toute cette merde. (...) Quand je prends le train pour aller au stade voir un match de rugby ça me désole de voir cette population peut-être pas assez française, sans propos racistes attention ! Je ne suis pas du FN mais quand on monte dans un train et qu'il n'y a que des noirs ou des maghrébins et que personne ne parle français je trouve ça dingue. Et à partir de là on ne se sent pas trop en sécurité. »*(Pascal, 44 ans, agent opérationnel de fret à Roissy, propriétaire d'une maison, Senlis Bon Secours)

Des lieux ressortent tout particulièrement, qui constituent des « bas lieux » : la nationale 1 (et ses embouteillages), Saint-Denis, Sarcelles, Villiers-le-Bel, le RER D. Les rues du centre de Saint-Denis sont ainsi décrites par plusieurs enquêtés comme oppressantes, envahies par la foule et peu sécurisantes. Mais Paris n'est pas en reste : Kevin (24 ans, patron de bar, Barbéry) pointe le décalage entre « *ce qu'on voit à la télé* », « *la belle ville de Paris, la ville des lumières* » et « *les bouchons, les gens stressés* » ; Sylvestre (28 ans, Moisselles, technicien dans l'aéronautique) considère que Paris, « *c'est synonyme de bouchons, c'est cher, il y a beaucoup de monde* ».

A ces discours correspondent des stratégies d'évitement (il s'agit ici en quelque sorte d'une autre forme de pérégrination, en négatif cette fois). Nombreux sont également ceux, en effet, qui précisent éviter de prendre les transports en commun. Ces enquêtés privilégient désormais la voiture, mode de déplacement individuel qui permet d'éviter les problèmes soulevés ci-dessus, parfois après les avoir beaucoup utilisés :

*« Les transports en communs, on est content de plus les prendre. »* (Sylvestre, 28 ans, Moisselles, technicien dans l'aéronautique).

« Si j'y vais [à Paris], j'y vais en voiture. J'évite d'aller en transports, tout à fait, ouais. J'aime pas les transports. J'ai donné, quoi »(Angélique, 42 ans, assistante maternelle, Ézanville)

Un certain nombre d'enquêtés précisent également éviter désormais de fréquenter certaines communes de Seine-Saint-Denis, comme Saint-Denis, Stains ou Sarcelles, en grande partie pour des raisons de sécurité. Certains quartiers de Paris sont également concernés, comme en témoigne Fanny (27 ans, hôteesse d'accueil en CDD, Ecouen) qui ne va plus au le Forum des Halles ou rue de Rivoli. Une majorité des enquêtés évoque les difficultés d'accès, à cause de la circulation et/ou de stationnement.

« De l'autre côté, vers Stains, je vous dirais que non, pas vraiment. Ça vaut pas le coup. Il y a un grand parc, hein, pourtant, départemental, mais il vaut mieux pas y aller parce qu'il y a beaucoup de gens que je connais qui y sont allés et qui se sont faits agresser. Faut pas y aller tout seul, oh là là, surtout pas. Quand j'étais petite j'y allais toute seule, ou avec ma grand-mère, sans problème, mais maintenant... »(F, cadre dans l'éducation nationale, propriétaire à Ecouen, 43 ans)

« Il y a trop de monde, ça craint tout le temps. Si on y va en famille on y va toujours en voiture, on peut pas se garer. Tout est archi payant. (...) Ça craint tout le temps le soir. Des gens qui sont saouls... La dernière fois, des bouteilles cassées partout. » (Guillaume, Mesnil-Aubry, 42 ans, chargé de maintenance à la RATP, à propos de Paris)

« on part de bonne heure pour éviter toute cette foule, donc on passe par Roissy, on fait pas Pierrefitte, tout ça, hein ! C'est le coupe-gorge, là-bas, Pierrefitte, donc on passe par Roissy, après on prend l'autoroute je sais pas quoi, là, l'A6 et puis l'A10, et puis on arrive au péage de Saint-Arnoult, et puis après c'est que de la belle route. Et au retour on passe par la forêt de Rambouillet, on sort par Attainville, et puis on fait Trappes, Saint-Germain-en-Laye, Cergy, et on arrive là. En plus par Pierrefitte, avec les travaux du tramway et tout, pffou... Et puis c'est tous les jours qu'il y a des trucs là-bas, avec les Roumains, là. »(Gabriella, assistante maternelle, propriétaire d'une maison mitoyenne, Le Mesnil-Aubry, 47 ans).

« Si je peux éviter Paris, j'évite » (Clément, 50 ans, ouvrier, Esches, sœur résidant à Paris)

#### • **Les petites villes industrielles et ouvrières**

Parmi les lieux dévalorisés, il y a aussi des lieux qui, sans appartenir à l'agglomération parisienne, sont des petites villes au passé industriel : Méru mais aussi Creil ou Pont-Sainte-Maxence, et qui sont par ailleurs des villes ouvrières marquées par une forte précarité de leur population. Ces petites villes sont connues de tous, même si pas toujours fréquentées ; elles sont la plupart du temps évoquées, plus particulièrement dans les secteurs d'enquête situés à proximité (Senlis et Méru). Certes, comme pour l'agglomération parisienne, on relève quelques représentations positives ou nuancées de ces villes, ainsi qu'un nombre non négligeable d'habitants qui, s'ils les connaissent, sont peu familiers de ces villes où ils se rendent finalement très peu. Ainsi, quand on leur montre les photos de Méru, certains enquêtés ne reconnaissent pas la ville (c'est le cas de Alain [64 ans, retraité, ancien électrotechnicien, Anserville] et de Éric[59 ans, commercial, Anserville] notamment).

Mais un certain nombre d'enquêtés développent une vision dévalorisée de ces villes dont il est important de rendre compte ici. Ces représentations négatives s'articulent tout d'abord autour de discours sur la faible qualité du cadre de vie selon des critères esthétiques et paysagers. C'est le cas à propos de Creil : « c'est moche comme tout » (Katia, 63 ans, retraitée, propriétaire d'une maison, Barbéry), « c'est affreux comme ville, vous pouvez le noter ça », c'est « vieillot » et « très populaire » notent certains habitants de Villers St-Frambourg ; mais aussi à propos de Pont-Ste-Maxence : « j'ai horreur de cette ville. Ce n'est pas beau, c'est moche, c'est laid. Et puis Creil, ce n'est pas terrible, c'est l'environnement que je n'aime pas. » (Estelle, 37 ans, coiffeuse, Senlis Bon Secours). La concentration d'habitat et de population est aussi mise en avant : Creil est ainsi considérée comme « irrespirable », « c'est trop étouffant cette concentration de maisons, d'immeubles »(Yvette, Barbéry). La précarité des habitants est ce faisant aussi soulignée : Pont-St-Maxence Pour Yvette, « c'est le 8e de monde » car la majorité de la population est en carence, il y a beaucoup de personnes alcooliques et droguées : « c'est plus que la pauvreté, la misère » et cette pauvreté s'est accentuée avec la fermeture des usines, note cette enquêtée. Un certain nombre d'habitants pointent aussi la fréquentation, les usages de l'espace public comme élément de dévalorisation.

« Faut y vivre pour voir. C'est comme Persan. Persan, c'est le Val d'Oise. Quand je me promène à Persan, je trouve que c'est mignon, mais faut voir ce qui se passe. Euh Persan... oui, non non, moi je connais bien Persan aussi. La nuit, c'est pas la peine de se promener, ça sert à rien, hein. Et Méru c'est exactement pareil. Moi, quand je rentre à 9 heures, avant, je rentrais du travail, c'était... on passait, on pouvait rentrer tranquillement. Maintenant, je suis toujours bloquée. Quand je rentre à 9 heures l'hiver, je reste toujours bloquée par des Arabes qui sont au milieu du chemin, qui parlent. Nous on veut rentrer, on les klaxonne, c'est tout juste si on ne se fait pas insulter (...). Sur les bancs, t'as des mecs qui sont étalés de partout, c'est pas terrible »(Magali, locataire d'une maison mitoyenne dans le centre ancien de Méru, ouvrière, 57 ans)

« [Méru], on va de temps en temps, comment dire, au centre commercial, là, mais c'est tout, quoi. Mais pas en centre-ville, non. Je connais, et c'est pas terrible, déjà. (...) Non, j'y vais vraiment pas plus que ça. C'est sympa, mais bon, c'est pareil, y a toute la populace qui traîne là, et puis c'est tout. Tout le 9-3 qui déboule sur Méru, entre autres, voilà, c'est pas ce qu'on recherche quand on habite là, quoi. »(Eric, 59 ans, commercial, propriétaire d'une maison, Anserville)

« [Persan], c'est pas beau, hein. Sur les bancs, t'as des mecs qui sont étalés de partout, c'est pas terrible. C'est pas ce qu'on a envie de voir quand on va se balader ». (Alain, 64 ans, retraité, ancien électrotechnicien, propriétaire d'une maison, Anserville)

Dans le même ordre d'idée, la délinquance et plus généralement la mauvaise réputation de ces villes sont souvent évoquées. Pour Kevin (24 ans, patron de bar, Barbéry), « même les flics évitent d'y aller » ; Jeanne-Marie (60 ans, mandataire liquidateur, Villers-Saint-Frambourg) n'aime ni Creil, à cause de « problèmes » liés à l'« extrémisme musulman », ni Méru : « c'est la jungle, la drogue... » ; pour Katia (63 ans, retraitée, Barbéry), « il y a beaucoup de violence, beaucoup de voyous » à Méru, « tout ferme ».

« Je n'aime pas Creil, parce que c'est une ville qui a mauvaise réputation. Il y a une forte concentration d'immigration et d'insécurité. Ce n'est pas une ville où je me sentirais bien. Je suis allé une fois à l'hôpital de Creil et tu ne te sens pas chez toi. »(Rodolphe, 49 ans, vernisseur au tampon à son compte, Senlis centre)

« Ça a quand même une sacrée réputation pour être mal fréquenté, Méru. Pas mal de soucis là-bas, je sais pas si vous en avez entendu parler. Ils ont un petit peu attaqué la gendarmerie à l'acide, il y a quelques années. Du coup ils ont changé de gendarmerie, ils ont fait une gendarmerie gigantesque avec je sais pas combien de gendarmes là-dedans, enfin c'est blindé. On se tape des contrôles tous les... Ben, tous les deux jours je me fais contrôler. J'en ai marre ! On dirait qu'ils viennent instaurer ce qu'ils instaurent à Paris » (Noël, 23 ans, étudiant, Esches)

« Méru c'est un peu connu par rapport à la délinquance. On est connu à la télévision, maintenant (rires) (...). Oh, c'est pas terrible, hein. Je dirais que ça craint. On a l'impression que c'est un petit peu... Vous savez que les repris de justice, comme ils n'ont pas le droit d'être dans la région parisienne, ils viennent par ici, parce que la limite est juste là, ils se mettent aux abords. La gendarmerie a été attaquée et tout, c'est pour ça qu'on est passé en pôle, euh, je sais plus comment ils appellent ça, sensible ou je sais pas quoi, zone sensible, voilà. C'est pour ça que ça a fait notre réputation. »(Jacqueline, 64 ans, retraitée, propriétaire d'une maison, Esches).

Certains habitants, qui connaissent ces villes depuis longtemps, font part de leur sentiment d'une dégradation de l'environnement et des conditions sociales :

« Avant, c'était vraiment... Méru, c'était... c'était bien. C'était paisible, c'était bien, que maintenant ça devient rasoir » « Oui mais c'est vrai qu'avant Méru c'était super joli, hein. Que maintenant c'est... pff. L'horreur »(Magali, locataire d'une maison mitoyenne dans le centre ancien de Méru, ouvrière, 57 ans)

Christian a vécu 10 ans dans le quartier de la Nacre avant de venir habiter à Lormaison. Il trouve que Méru n'est pas une ville belle, mais souligne que tout le monde la connaît (à cause de la fonderie de Méru qui fabriquait des plaques d'égout, ou à cause de l'usine de la nacre). Il insiste sur la dégradation du quartier de la Nacre : « Ah ben nous on a habité du côté du collègue du Thelle, je sais pas si vous voyez, à la Nacre, dans les petits immeubles de trois étages, bon ben c'est pour ça qu'on est venu ici, hein, parce que tous les soirs y avait les CRS. Les voitures brûlées, les pneus crevés ». Aujourd'hui, selon lui, c'est un « cauchemar »(Christian, locataire d'une maison HLM, 48 ans, employé de maintenance, Lormaison)

Les propos de Jacqueline rappellent le rôle des représentations médiatiques, dans la dévalorisation des lieux cette fois-ci. Le quartier de la Nacre fait l'objet de nombreux reportages qui contribuent à sa mauvaise réputation :

*« C'est le quartier le moins bien fréquenté de Méru. Ma copine habite juste à côté, dans un quartier qui s'appelle la Chênaie, alors c'est vraiment le total opposé, c'est vraiment le paradoxe entre les deux. Y a souvent des bastons, souvent des vols, souvent des trucs comme ça, voilà. Et à côté de ça il y a les petits pavillons tranquilles, où il y a souvent des cambriolages aussi (rires). (...) [La Nacre], c'est un quartier qui fait beaucoup parler de lui, c'est passé dans Enquête exclusive, un spécial « gendarmes des campagnes. » (Noël, 23 ans, étudiant, Esches)*

*« J'y vais pas souvent. Pas beaucoup d'amis là-bas, donc, euh... Pas beaucoup de connaissances, on va dire, là-bas, donc euh... j'y vais pas... pas souvent. Euh... pff. Ouais... non, j'ai pas trop de choses à dire dessus. Un peu trop de... de mauvaises images du quartier alors que c'est pas aussi terrible que... ça... que ça a l'air. Que ça... que disent les journalistes, que dise la télé, quoi, en tout cas » (Arnaud, 28 ans, chômeur, Méru)*

S'il est difficile de parler d'évitement pour Méru et pour Creil, force est de constater que les personnes interviewées qui résident autour ne s'y rendent que très peu. Mais la situation est très différente pour les habitants de Méru quand ils parlent de leur ville de résidence. Une seule enquêtee donne une image très négative de Méru<sup>37</sup>. Pour tous les autres on relève des représentations ambivalentes de l'espace local, liées à un attachement pas toujours valorisé mais bien réel. Méru est décrit dans l'ensemble comme une ville agréable et calme, même si l'on regrette les fermetures de commerces et l'époque où la ville était plus vivante, avec un sentiment fort de dégradation.

*« Je dirais que Méru c'est une ville sympathique quand on la connaît. Faut pas se faire aux idées reçues. C'est surtout ça. Que bon c'est vrai que... Méru, quand vous regardez dans les annales, Méru n'avait pas bonne réputation, mais faut pas... faut pas se baser là-dessus. Méru est vivable. (...) Pour les personnes qui veulent vivre... bon, c'est vrai, c'est pas facile, mais c'est une ville a... assez agréable, accueillante » (Mireille, 60 ans, ouvrière, locataire HLM, Méru)*

*« Non après Méru, euh... j'vais pas dire des bêtises, mais après les gens ont des... préjugés, voilà, Méru c'est une ville un petit peu, euh... » « Quand on dit qu'on habite Méru, c'est...genre on est... de la racaille, euh... » « Euh... y a que des voyous, y a tout... C'est pas ça » « Non, c'est pas ça. Euh... bon. Alors après, Méru, et bah c'est une ville avec, euh... ses HLM, euh... euh... avec les gens qui habitent, euh... ». Elle décrit tous les avantages de Méru (parc, piscine, stade, gymnase, activités pour personnes âgées, pour les enfants, centre aéré, sorties. « Méru, ils ont fait une émission sur la Trois, on dirait qu'on est dans l'Bronx. [Silence] Alors que c'est pas ça » (Marlène, 48 ans, locataire HLM à Méru/La Nacre, au chômage)*

*« En fin de compte, euh, oui. Mais bon c'est vrai que y a de l'insécurité, c'est vrai, faut pas, faut pas, faut pas nier l'évidence. Mais... faut pas non plus amplifier les choses, hein. Donc y a beaucoup beaucoup amplifié. Ça dépend des quartiers. Mais bon... Moi, je sais qu'ici, ça va. Donc c'est vrai que dans certains quartiers, pendant un moment, c'était chaud » (Mireille, 60 ans, locataire HLM à Méru, ouvrière)*

Les images négatives se concentrent en fait sur le quartier de la Nacre, comme Abdelkader (ouvrier à la retraite, Méru/La Nacre) qui, même s'il a une image globalement positive de Méru parle d'une situation « catastrophique, avec des voyous » pour le quartier de la Nacre ou Anna (propriétaire d'une maison mitoyenne dans le centre ancien de Méru, chômeuse, 38 ans), qui apprécie la ville mais évite ce quartier : « Si, dans Méru, euh, là où j'aimerais pas trop aller, c'est au... au quartier de la Nacre, là-haut. Euh j'y vais pas. [Silence] Déjà je connais personne déjà, là-bas... et puis, non, j'y vais pas. C'est pas... c'est pas intéressant là-haut ». Plusieurs enquêtés nuancent cependant cette

---

<sup>37</sup> « Méru a perdu son âme, tout, tout. Enfin... moi, mes parents ont vécu ici petits, ils jouaient dehors, pff... à pas d'heure, tout le monde était mélangé, c'était, euh... pas la même vie du tout. Du tout, du tout, du tout, du tout. A comparer à maintenant. Y a aucune, euh... y a aucune vie. 'fin, moi, c'est mon cas personnel, hein. Après... chacun en fait c'qui veut... mais moi, personnellement, je ne trouve qu'il y a aucune âme à Méru » (Eloïse, 39 ans, commerciale, Méru centre).

mauvaise image en précisant qu'eux-mêmes n'ont pas peur de ce quartier, comme Marlène (48 ans, locataire HLM à Méru/La Nacre, au chômage) qui concède qu'à la Nacre, « *ils cassent... ils cassent tout...* » mais explique ensuite qu'elle s'entend bien avec tout le monde, même avec « *les voyous* ». L'attachement à la ville n'est en général pas revendiqué : les enquêtés disent presque tous qu'ils partiraient sans regret (même si un certain nombre précisent cependant qu'ils ne veulent pas ou peuvent pas partir à cause de la proximité de leur famille, comme on l'a vu précédemment).

#### **4.2.2 Une dévalorisation du processus de périurbanisation ?**

D'autres lieux qui correspondent en fait à des processus, qui incarnent des changements. Il s'agit principalement des processus d'urbanisation/densification, ainsi que des processus de diffusion de divers ordres depuis l'agglomération parisienne, plus ou moins fantasmés, qui passent par l'arrivée, notamment, de nouveaux lotissements, de nouvelles infrastructures, etc. Ils sont souvent associés à un sentiment de dégradation/dénaturation des espaces de densités intermédiaires pour certains (que l'on retrouve d'ailleurs chez certains acteurs publics, cf. chapitre 3).

La proximité de l'urbain et de ses marqueurs, si elle est valorisée d'un côté pour les aménités qu'elle offre (cf. 3.2), est d'un autre côté dévalorisée du point de vue de la qualité des paysages et du cadre de vie. Les infrastructures de transport, les zones d'activités ou encore les ensembles pavillonnaires sont tout particulièrement dévalorisés. Ainsi, Yvette (Barbéry) aime bien les petits villages autour de Crépy-en-Valois (pour des brocantes, faire des photos) ou de Nanteuil (« *il y a vraiment de très très beaux villages encore* ») parce qu'elle les trouve plus préservés que Barbéry où « *il y a quand même l'empreinte de l'urbanisation qui n'est pas très loin* » (en faisant référence aux nouvelles maisons de Barbéry, qu'elle ne trouve pas typiques de la région) ; de même, Daniel apprécie le calme et la tranquillité d'Esches, où il réside depuis deux ans, mais apparaît nuancé :

*« Esches aussi, c'est pas mal, mais encore une fois c'est très passant, et ça on le savait pas trop, et voilà, la proximité avec l'autoroute fait que, bon. Et les trottoirs sont pas vraiment très bien pour marcher... Pas à 100 % proches de la nature. Dès qu'on prend sa voiture, à 5mn c'est quand même urbain. Y a l'autoroute, y a des usines... ».* (Daniel, 33 ans, enseignant, propriétaire, Esches)

Comme bien d'autres enquêtés, Daniel regrette également la construction de nouveaux ensembles pavillonnaires dans sa commune de résidence, qui non seulement transforment le paysage mais contribuent à accroître la circulation automobile et les nuisances qui lui sont associées :

*« Je trouve ça dommage. Tant mieux pour les personnes qui peuvent accéder à la propriété, voilà, pour, finalement, c'est à peu près 200 000 euros, on s'était renseignés. Maintenant, je trouve que ça dénature un petit peu le paysage et qu'il y a beaucoup trop de maisons. Peut-être qu'un lotissement plus petit aurait été bien. (...) Et apparemment il va y avoir plusieurs vagues de constructions, et là je crois qu'on en est à la deuxième sur trois. Puis ils montent super haut, quand même. Donc effectivement, ça va faire beaucoup beaucoup de maisons d'un coup, quoi. En très très peu de temps. Et moi la question que je me pose, c'est, bon, les infrastructures du village, les écoles, par exemple, c'est tout petit. Et j'ai pas l'impression qu'il y ait un projet pour l'agrandir ou quoi. (...) Et puis va y avoir encore plus de passages de voitures. »* (Daniel, 33 ans, enseignant, propriétaire, Esches)

Les enquêtés sont par ailleurs sensibles aux transformations qui ont eu lieu ces dernières années dans leur environnement. Ainsi, dans sa description de l'évolution d'Ecouen-Ezanville, Viviane (59 ans, sans emploi, Ecouen Bois Bleu) évoque l'accroissement des constructions et du nombre d'habitants, ainsi que celui des flux de voitures et l'encombrement des trottoirs. Pour retrouver le calme des années 1980, il faudrait s'installer plus au Nord, à la limite de l'Oise, confie-t-elle, en ajoutant que « l'époque où les Parisiens avaient des résidences secondaires dans le coin » est bien révolue. La perte de certains attributs de la ruralité, corolaire de l'urbanisation, est bien souvent mise en avant :

*« Il paraît que Bouffémont a beaucoup changé. Moi j'y étais il y a trente et quelques années, il paraît que la faune est plus là... Que les gens sont plus les mêmes et... Moi, c'était très campagne quand j'y suis allée mais... Maintenant il paraît que ça a un peu changé. Domont... On était aussi dans un quartier qui était dans les vergers, maintenant ils ont arraché les vergers. Ils sont en train de construire là-dedans. Nous, on a toujours été près de la forêt, près de... On a jamais été ville-ville. »* (Alexandra, 43 ans, sans emploi, propriétaire d'une maison, Ecouen Bois Bleu)

D'autres enquêtés développent également ce genre de perception du changement en faisant remarquer, à propos de leur village, que « ça perd de sa rusticité » (Léon, 84 ans, retraité, propriétaire d'une maison, Corbeil-Cerf), que l'ambiance est « moins campagne » (Fabrice). Et derrière ces constats, il y a parfois la crainte que le processus se poursuive :

« Une maison dans une rue sans issue, et au fond du jardin on est dans les champs. Pour nous, c'est un atout. On prie pour que ça devienne pas constructible, derrière. Ça fait quelques années que le 1er champ n'est plus cultivé, donc on est un peu inquiet, quand je vois que les vergers de Domont, je me disais, ils seront jamais... Avoir des bâtiments derrière, ce serait quand même dur, quoi » (Alexandra, 43 ans, sans emploi, propriétaire d'une maison, Ecoeu Bois Bleu)

Quant à l'arrivée de nouveaux habitants induite par les nouvelles constructions, elle est aussi perçue négativement par certains enquêtés dans la mesure où elle contribue à transformer le village en « village dortoir » ou même en « ville dortoir », ces habitants étant considérés comme extérieurs à la vie de la commune :

« [Ecouen, c'est une] commune qui était rurale et qui est devenue malheureusement un peu une ville-dortoir, enfin, pas une ville-dortoir parce qu'il y a le côté touristique important, mais c'est pas une ville où les gens travaillent » (Gérard, 67 ans, retraité, propriétaire d'une maison, Ecoeu).

« Ce qui est drôle, à Lormaison, c'est que ça se développe du point de vue des constructions, mais comme je vous disais, ce sont des gens qui travaillent ailleurs. Donc malheureusement ça ne gagne pas en dynamisme. Et même si y a encore des nouveaux habitants qui viennent s'installer, je pense pas qu'un jour les commerces reviendront. Oh non, c'est trop tard maintenant. Le mal est fait. » (Léon, 84 ans, retraité, propriétaire d'une maison, Corbeil-Cerf, à propos de Méru)

« J'aime pas (...), c'est des grands villages, c'est des bourgs. Et puis c'est plutôt des villes dortoirs parce que c'est des gens qui travaillent beaucoup sur Roissy et les extérieurs donc là j'aime moins. » (Stéphanie, 47 ans, responsable d'une boutique, propriétaire d'une maison, Barbéry)

Bien plus, le profil de ces nouveaux habitants est parfois stigmatisé, comme dans le cas de Guillaume (Mesnil-Aubry), le processus d'urbanisation étant ce faisant clairement associé à un changement social :

« Vous allez finir par croire que je suis raciste, mais quand on voit comment ça s'étale... On est arrivé ici il y a à peu près 8 ans, il y avait quoi, à peu près une ou deux familles d'étrangers, là si on en est pas à 15 c'est le grand minimum. On en a en face, on en a derrière... C'est pas les plus méchants, je dis pas. Le problème c'est que c'est pas eux les méchants, c'est leurs enfants. Les enfants grandissent et c'est des petits branleurs souvent. Ils sont mal éduqués, tout ça, et il est là, le problème. (...) Ecoeu, dix années en arrière, c'était le pied, hein. C'était mon rêve de venir à Ecoeu, hein ! Mais quand j'ai vu comment ça s'est dégradé aussi... C'est devenu la zone grave. C'est pas non plus Sarcelles, hein ! Bon, mais ça commence à être contaminé » (Guillaume, Le Mesnil-Aubry, 42 ans, chargé de maintenance à la RATP)

Cette assimilation du processus d'urbanisation à une sorte de « contamination » se retrouve dans d'autres dimensions du changement mises en avant, en particulier dans la fréquentation et les usages de l'espace. Un certain nombre d'enquêtés, plus particulièrement dans le secteur d'Ecouen-Ézanville, insistent sur le développement de la délinquance qu'ils interprètent comme se diffusant depuis la banlieue parisienne en même temps que l'urbanisation :

« C'est la campagne, (...) on a un cadre de vie qui n'est ni Villiers-le-Bel ni Sarcelles, quoi que ça commence à arriver, mais bon... [...] La racaille commence à tourner. Ça commence. Ça commence. C'est pas si calme que ça. » (Gabriella, assistante maternelle, propriétaire d'une maison mitoyenne, Le Mesnil-Aubry, 47 ans)

« L'été dernier je crois qu'y a eu 14 cambriolages ici hein... et depuis qu'ils sont là les Roumains, c'est un truc de fous... » (Guillaume, Mesnil-Aubry, 42 ans, chargé de maintenance à la RATP)

« Il y a eu énormément de descentes de loubards, de voyous à la Borne Blanche qui ne savaient pas quoi faire le samedi soir et allaient cambrioler. » (Pascal, 44 ans, agent opérationnel de fret à Roissy, propriétaire d'une maison, Senlis Bon Secours, à propos de Chantilly et Orry-la-Ville)

« Je trouve qu'Ézanville, c'est une ville très calme. Il commence à avoir un petit peu de grabuge, un petit peu plus haut, parce qu'il y a les HLM, tout ça. Et puis les jeunes qui viennent, euh... ça vient pas

*uniquement de Vi... d'Ézanville. Ça vient de, de... des villes d'à côté, hein. Ça sort de Sarcelles pour venir brûler des voitures ici. Là y a un petit peu moins de sécurité en ce moment, parce que ces jours derniers, ils ont brûlé trois voitures. Ouais. Dont la voiture du père du petit, du petit copain de... mon dernier... mon petit-fils, là. Dans la rue un petit peu plus loin. Pratiquement fa... en face de l'école, euh, de... de mon petit garçon »(Paulette, 71 ans, retraitée, propriétaire d'une maison, Ézanville)*

D'autres groupes sociaux, associés à des usages de l'espace, sont également évoqués par plusieurs enquêtés, et largement dévalorisés : les Roms et les prostituées.

*« Et ce qui me pèse depuis quelques mois ce sont les installations de camps de manouches implantés partout. (...) Ça c'est vraiment pénible, je trouve que ça dégrade le paysage, ça fait moche toutes ces caravanes blanches plantées là »(Clémence, 38 ans, assistante marketing, propriétaire d'une maison, Senlis Bon Secours, à propos de Creil et Montataire)*

*« J'aime pas la nationale entre Luzarches et Lamorlaye. Il y a tous les camions de prostituées... Cette zone industrielle après Chaumontel c'est moche. Et puis je n'aime pas les autoroutes, mais ça c'est tout le monde. Avec les cabanes de Rom sur la droite à Aulnay... »(Anne-Lise, 50 ans, podologue, Senlis centre-ville)*

A l'inverse, certains enquêtés du secteur Senlis mettent en avant – et valorisent fortement – le fait qu'ils sont à l'écart par rapport à ces processus de diffusion, réels ou fantasmés. Ainsi, Rodolphe (49 ans, vernisseur au tampon à son compte, Senlis centre) « *trouve qu'à Senlis on est quand même protégés. Il n'y a pas trop de racaille ici pour l'instant* » (en comparaison avec la banlieue proche) et Pascal (44 ans, agent opérationnel de fret à Roissy, propriétaire d'une maison, Senlis Bon Secours) « *considère qu'on a de la chance et qu'on est encore dans une sorte de petit îlot et qu'on n'est pas embêtés par cette proche banlieue.* »

### **4.3 « Entre-lieux » périurbains et hauts lieux métropolitains : de la construction d'une nouvelle territorialité à l'insertion métropolitaine**

Les « entre-lieux » (Turgeon, 1998) sont des lieux « en phase de territorialisation », avec une fonction symbolique et un rôle identitaire embryonnaires. Ce sont en quelque sorte des hauts lieux « en formation », qui se distinguent des hauts lieux précédemment cités parce que ne correspondant pas à un réinvestissement. On considère que ces entre-lieux, dont quelques-uns ont pu être relevés au cours des entretiens, contribuent à la construction d'une nouvelle territorialité. Mais comme nous allons le voir, celle-ci ne se fait pas sans intégrer – en les réinvestissant – des hauts lieux éminemment urbains, ceux des unités urbaines moyennes et grandes.

#### **4.3.1 L'émergence de nouvelles centralités ?**

Parmi les entre-lieux relevés lors des entretiens, il y a d'abord ces espaces de loisirs que constituent d'une part les parcs d'attraction : Parc Saint-Paul<sup>38</sup>, Parc Astérix<sup>39</sup>, Mer de Sable à Ermenonville<sup>40</sup>, situés dans le secteur d'étude, et en moindre mesure Disneyland Paris, auxquels on peut adjoindre les bases de loisirs : la base de loisirs de Cergy et celle des Étangs du Canada près de Beauvais. Ils sont fréquentés occasionnellement, mais tout de même assez régulièrement pour quelques-uns, principalement par les enquêtés qui ont des enfants. Ces espaces demeurent surtout valorisés pour les enfants et parce que ces derniers les apprécient :

---

<sup>38</sup> Le Parc Saint-Paul est situé dans la commune du même nom, à quelques kilomètres de Beauvais. Ouvert en 1983, il s'étend sur 27 hectares et propose au public 39 attractions et 4 spectacles quotidiens. Sa fréquentation avoisine chaque année environ 300 000 visiteurs.

<sup>39</sup> Le Parc Astérix est l'un des plus grands parcs à thèmes français, avec plus de 1,7 millions de visiteurs en 2012. Ouvert en 1989, il est consacré à l'univers de la bande dessinée d'Uderzo et Goscinny : Astérix. Il est situé à Plailly, non loin d'Ermenonville.

<sup>40</sup> Située au cœur de la forêt d'Ermenonville, la Mer de sable est le premier parc à thèmes ouvert en France en 1963. Le parc propose vingt-six attractions et trois spectacles autour des thèmes suivants : l'aventure, la découverte et l'évasion. Le public y trouve également plusieurs restaurants et des boutiques thématiques. Il accueille environ 400 000 visiteurs par an.

*« Le Parc Astérix, la Mer de Sable, c'est l'amusement c'est super pour les enfants. (...) Je n'aime pas et je n'ai jamais aimé, mais bon les filles aiment bien. Maintenant, elles y vont toutes seules »*(Anne-Lise, 50 ans, podologue, Senlis centre-ville)

La plupart du temps, ils ne sont donc pas valorisés en tant que tels, sauf dans plusieurs cas où l'un de ces parcs ou bases de loisirs est cité comme lieu à faire visiter. Il arrive également que des jeunes adultes s'y rendent et les apprécient. C'est le cas de Noël(23 ans, étudiant, Esches) qui, s'il se considère comme « *campagnard* » et se promène beaucoup dans la campagne et dans les forêts, se dit « *grave fan* », avec sa copine, du parc Disneyland Paris, ou de Samuel qui se rend plutôt dans des parcs d'attraction pour faire plaisir à sa compagne mais qui finalement y passe de bons moments :

*« La Mer de Sable, bon, ça c'est pour les enfants, quand j'étais enfant, oui, sympa, je me rappelle bien de la diligence attaquée par les indiens, donc oui, sympa. Astérix bah Astérix oui, ma compagne aime bien les trucs comme ça, Astérix et Disneyland, moi je suis un peu moins ... je préfère prendre un avion de voltige et faire les choses (rire)... Mais c'est sympa, j'aime bien lui faire plaisir et honnêtement, la dernière fois qu'on y est allé j'y ai passé un bon moment »* (Samuel, 36 ans, pilote de ligne, Villers-Saint-Frambourg)

Le cas de Clémence est également intéressant, qui trouve de l'intérêt à la Mer de Sable pour les spectacles de chevaux, mais valorise aussi ce lieu parce qu'il constitue une sorte d'ailleurs :

*« J'adore la Mer de Sable, je trouve ce parc d'attractions à taille humaine, je trouve qu'on ne se lasse pas des attractions. On n'a pas du tout l'impression d'être dans l'Oise, on a l'impression d'être bazarés dans un autre lieu, même un autre pays. (...) La Mer de Sable ça fait déjà deux fois, et j'ai vraiment envie d'y retourner, surtout pour les spectacles avec les chevaux. Moi qui suis cavalière, l'attaque du train et l'arène aussi, ils font des trucs sur des très courtes distances, ça me scie. »* (Clémence, 38 ans, assistante marketing, propriétaire d'une maison, Senlis Bon Secours)

Mais globalement, les enquêtés en disent peu sur les parcs d'attraction et bases de loisirs et s'il est tentant de les présenter comme des « entre-lieux » au regard des entretiens réalisés, la question gagnerait à être approfondie.

Tel n'est pas le cas des centres commerciaux, sur lesquels la plupart des enquêtés s'expriment. Ce sont tout d'abord des lieux génériques mais fortement discutés. Ainsi, les centres commerciaux sont à la fois valorisés ou dévalorisés mais ils ne laissent jamais indifférents. Mais surtout, certains d'entre eux apparaissent comme des hauts lieux émergents. A l'échelle locale, certains centres commerciaux apparaissent comme de nouvelles centralités à la fois fonctionnelles et symboliques pour une partie des habitants. Le centre commercial Leclerc de Moisselles est sans doute le meilleur exemple de cette tendance. Pour un certain nombre d'enquêtés dans le secteur d'Écouen-Ézanville, c'est un endroit agréable pour faire les courses. Pour certains, c'est même un lieu de flânerie et d'évasion. Ainsi, Isabelle y va deux ou trois fois par semaine pour « *[se] promener, faire un petit tour* », ce qui lui permet de s'« *évader un peu* » : Georges (75 ans, retraité ajusteur, Ezanville) y fait du lèche-vitrine avec sa femme et Mme Feirara (44 ans, assistante maternelle, Ezanville) affirme aimer s'y promener.

*« Le Leclerc, c'est vrai que c'est pas mal, parce qu'il y a beaucoup de choses à voir. [SL : A voir, c'est-à-dire ?] Ben disons que des fois j'ai envie de faire les magasins. En fin de compte c'est le plus grand de France. Il est immense, donc c'est vraiment... Vous avez des tonnes de magasins, donc il y a des moments où j'ai envie de chiner un peu, je vais là. C'est sûr que Lidl c'est moins intéressant que Leclerc »* (Dolores, 38 ans, assistante maternelle, Ecouen, Bois Bleu)

On retrouve à peu près le même phénomène pour le centre commercial Les Marquises à Méru (Auchan), comme en témoigne le cas d'Anita, qui aime flâner dans la galerie commerciale Auchan (sinon elle s'ennuie chez elle car il n'y a rien à faire à Anserville) :

*« Bah, pour aérer la tête j'aime bien aller à l'Auchan. Il y a pas mal de magasins de vêtements et j'adore les magasins de vêtements ! J'aime bien cette zone commerciale là. Pour flâner j'aime aller à l'Auchan, pour les courses je préfère le Frais »* (Anita, 39 ans, au chômage, locataire d'un appartement à Anserville)

Il s'agit finalement de véritables centralités, au plein sens du terme, puisque ces centres commerciaux attirent beaucoup d'enquêtés, qu'ils y vont pour des achats mais aussi pour y flâner et

que de surcroît ils les placent assez haut dans la hiérarchie des valeurs, tout du moins au niveau local. C'est d'autant plus intéressant que ces centralités concurrencent nettement les centres-villes (centralités héritées) : Méru en déclin, Ecoeu et Ézanville peu polarisants malgré les efforts des pouvoirs publics (cf. Desjardins, Fleury, 2015), qui n'assurent pas entièrement leur rôle de centralité (et ne produisent que peu de « pérégrinations »). Le centre commercial Leclerc de Moisselles semble même assurer la fonction de centre-ville pour les habitants du secteur d'Ecouen-Ézanville (englobant Domont, Piscop, etc.).

A une échelle régionale, d'autres centres commerciaux situés sur les franges de l'agglomération acquièrent également une dimension symbolique, même s'ils correspondent à une pratique plus occasionnelle : My Place à Sarcelles, Parinor à Aulnay-sous-Bois, Les Trois Fontaines à Cergy et en moindre mesure Val d'Europe à Marne-la-Vallée font l'objet d'une valorisation quasi unanime de la part des enquêtés qui les fréquentent.

*« Parinor c'est génial, c'est gigantesque. Vous avez tout ce que vous pouvez rêver »*(Jean-Michel, 45 ans, machiniste, propriétaire d'une maison, Le Mesnil-Aubry, qui aime s'y rendre en particulier pour les magasins de sono dans le cadre de son activité de DJ)

*« Alors le Carrefour c'est vraiment alimentaire, c'est purement fonctionnel. A Sarcelles, oui, c'est du plaisir, on y va pour flâner, c'est vraiment du plaisir »* (Malika, 35 ans, Le Mesnil-Aubry, professeure des écoles, propriétaire d'une maison, à propos du centre commercial MyPlace)

*« [Val d'Europe, c'est] Paris sans être Paris »* (Noël, 23 ans, étudiant, Esches)

#### **4.3.2 Les lieux de la transition entre différentes territorialités**

Les lieux de la transition sont également souvent mis en avant par les enquêtés, que ce soit une transition spatiale – aux marges de l'urbain – ou une transition temporelle – avec l'ébauche d'inversions de tendance en termes de valorisation –.

- **Dans l'espace : la transition ville/campagne**

Certains lieux-limites sont mis en avant par les enquêtés, très souvent valorisés mêmes. Certains itinéraires sont évoqués – N16 et A1 –avec force précisions sur la transition entre ville et campagne qu'ils donnent à voir le long du parcours. La Côte de l'Espérance, entre Villiers-le-Bel et Ecoeu, est tout particulièrement évoquée, en raison du contraste fort et rapide entre ville et campagne.

*« On revient du boulot... sortir du béton, voir les collines, les champs, la petite colline là qui arrive sur... le contraste [avec] Villiers-le-Bel (...). Ça me permet de faire vraiment une coupure, on se sent bien »* (Fabiana, cadre dans l'Éducation nationale, propriétaire à Ecoeu)

*« J'avoue que quand on revient de Paris, ou même de mon travail, quand on a fini la Côte de l'Espérance... »* [Q : La Côte de l'Espérance ?] *« Oui, de Villiers-le-Bel. On passe du côté très urbanisé à un côté campagne. C'est vrai que quand on arrive en haut de cette côte, on respire à nouveau... »*(Céline, 54 ans, intérimaire dans l'Éducation nationale, Ecoeu Bois Bleu)

*« Moi je me souviens, quand j'étais même, mes grands-parents avaient une maison de campagne dans le Nord, et quand on revenait, vous arriviez à hauteur d'Ecouen, là, vous montiez la pente, c'était encore mignon et tout, et arrivé en haut de pente, bingo, ça devenait le ghetto. Ghetto, pollution... Le décor il change d'un coup, là »*(Guillaume, 42 ans, chargé de maintenance à la RATP, Le Mesnil-Aubry)

*« Ce qui est très particulier, c'est que le simple axe routier que constitue la N16 suffit à établir une frontière naturelle, enfin non, pas naturelle d'ailleurs. C'est étonnant. [Q : une frontière entre quoi et quoi ?] On passe très soudainement d'un contexte quand même encore très urbain à quelque chose de beaucoup plus rural, un esprit beaucoup plus villageois. Alors c'est quand même un peu schématique, parce que le vieux Villiers-le-Bel est quand même, autour de l'église, patrimonial, mais un patrimoine en désuétude, qui est pas très bien entretenu »* (Sacha, directeur d'institution culturelle, 47 ans, propriétaire d'une maison, Ecoeu)

*« C'est justement... c'est pour ça qu'on dit, c'est très contradictoire, c'est que... voilà. Vous dépassez Villiers-le-Bel et qu'il y a une autre ville qui a rien à voir. C'est c'est que j'dis en général. J'dis : voilà, ça a*

*rien à voir, à partir de Villiers-le-Bel, hop, c'est la frontière, c'est la campagne, et c'est calme et... voilà. C'est en général ce qu'on dit* » (Fanny, 27 ans, hôteesse d'accueil en CDD, Ecoeu)

Les enquêtés insistent sur le contraste et la beauté des paysages, parlant de ce que cela évoque pour eux voire lui accordant une fonction symbolique.

*« Ca ne va peut-être pas être très glamour mais l'A1 me va bien, si ça roule, franchement on a l'impression de toucher Paris. Et ce qui me fascine sur l'A1, enfin fascine c'est peut-être un bien grand mot, c'est ce passage progressif de la campagne à la ville. Et ça je trouve ça génial. Quand on part d'ici on est dans la forêt, quelques campagnes avec des chevaux de chaque côté ensuite, après c'est le Parc Astérix ça commence à se bétonner un peu puis passé Roissy on est vraiment... je trouve cette transition, enfin cette portion de route assez changeante, c'est marrant en 45 minutes à peine, c'est une transition avec les décors. »* (Clémence, 38 ans, assistante marketing, propriétaire d'une maison, Senlis Bon Secours)

Dans certains cas, une frontière plus nette est évoquée, là encore valorisée, qu'elle correspond à une entité géographique ou à un découpage administratif :

*« Comme c'est derrière Sarcelles et Villiers-le-Bel, euh... moi j'connais quelqu'un à la mairie qui m'dit toujours, il m'dit : oh, nous, on est pas trop emmerdé par les gens de Villiers-le-Bel, si y a... qui peut y avoir des bandes ou des gens qui cassent un p'tit peu les pieds, il dit, il m'a déjà dit : la forêt, le... j'sais pas, ça les... »* (Fanny, 27 ans, hôteesse d'accueil en CDD, Ecoeu)

*« je ne suis pas un fan de Paris, j'aime en tant que ville mais je ne suis pas du tout un fan pour habiter Paris ou sa proche banlieue. Donc pour moi la frontière de l'Oise est très importante, la Picardie, de me dire que je ne suis pas parisien. »*(Pascal, 44 ans, agent opérationnel de fret à Roissy, propriétaire d'une maison, Senlis Bon Secours)

Et à une échelle plus fine, les habitants du Bois Bleu apprécient « le côté bout du monde » du quartier où, jusqu'à récemment, les trottoirs et chaussées étaient défoncées, comme une marge urbaine dont on ne s'occupe guère. Ils craignent d'ailleurs (parfois depuis longtemps) la création d'une déviation routière importante qui passerait à proximité.

- **Dans le temps : vers une inversion de tendance pour certains lieux ?**

On relève aussi des changements susceptibles de « revaloriser » certains de ces lieux, particulièrement pour certaines petites villes comme Méru. Certes des représentations négatives sont parfois associées au centre de Méru et en particulier au quartier de la Nacre, vu comme un quartier repoussoir. Mais ces représentations négatives sont loin d'être généralisées, comme nous l'avons vu précédemment, et certains habitants pointent des changements :

*« C'est vrai que, quand vous regardez dans les annales, Méru n'avait pas bonne réputation, mais faut pas se baser là-dessus. Méru est vivable. Parce que c'est une petite ville qui a bien changé »* (Mireille, 60 ans, ouvrière, Méru centre)

Les efforts de revalorisation du centre-ville (requalification des espaces publics, réhabilitation du patrimoine comme la Tour Conti) sont d'ailleurs mis en avant par certains habitants :

*« Maintenant, ils ont amélioré Méru, quand même »*(Sofia, 47 ans, technicienne de surface, Méru/LA Nacre)

*« Un petit cœur ancien qui essaye de se rénover. Y a quand même quelques réussites, je trouve, ces derniers temps. Il y a quand même un effort important. »* (Anne-Marie, 64 ans, assistante socio-éducative, Méru centre)

*« La petite tour, elle a été rénovée il y a pas si longtemps que ça, donc oui, c'est un truc qu'on aime bien montrer dans le coin. C'est sympa que ça ait été refait, d'ailleurs. »* (Noël, 23 ans, étudiant, Esches)

Certains enquêtés voient même se dessiner une tendance à la revalorisation qu'ils imaginent se poursuivre dans les années à venir, voire qu'ils espéreraient s'accélérer, sans pour autant ne pas évoquer les éléments de dévalorisation qui se maintiennent en parallèle :

« C'est moche, Méru. Ah c'est moche, Méru, franchement, c'est moche. Quand vous passez dans les petites rues ou quoi... Ils commencent seulement à refaire quelques façades, mais c'est tristounet, quoi. Là, encore ils ont refait la mairie, bon, ça éclaircit, ça fait un peu plus beau, mais il faudrait qu'ils fassent ça sur toutes les façades, parce que sinon c'est triste. Là, avec un temps tout gris, vous allez là-bas, vous déprimez, quoi. »(Christian, locataire d'une maison HLM, 48 ans, employé de maintenance, Lormaison)

« Ben, ça se détériore quand même sur le plan des commerces, parce qu'ils sont les trois quarts fermés. (...) Par contre, ça s'est beaucoup, euh... retapé. Donc esthétiquement c'est plus joli qu'avant. Tous les bâtiments ont été refaits propres, l'église est superbe, la tour Conti qui était en ruines, a été refaite à neuf... C'est une ville qui est mignonne, qui est propre, faudrait que les nouvelles maisons qui déclenchent un retour d'activités dans Méru, que les nouveaux habitants reviennent en ville et que les commerces rouvrent. Pour le moment, on n'en est pas là. » (Léon, 84 ans, retraité, propriétaire d'une maison, Corbeil-Cerf, à propos de Méru)

« Ah oui, le centre-ville de Méru ça s'est amélioré, oui, au niveau rénovations et cætera. Ils sont en train de rénover, de tout refaire. C'est dommage, ça devrait aller un peu plus vite. Ils devraient améliorer, surtout le centre-ville, avec les commerces qui commencent à fermer, certains. Mais c'est vachement important, d'avoir un centre-ville. Et puis le marché. » (Omar, 41 ans, restaurateur, Lormaison, propriétaire d'une maison).

Comme le résume Sofia (47 ans, technicienne de surface, Méru/La Nacre), « il n'y a rien de spécial (...) mis à part le musée de la Nacre » à Méru. Le musée<sup>41</sup> apparaît comme le seul lieu valorisé quasi unanimement par les enquêtés résidant à Méru, ainsi qu'à Lormaison et Corbeil-Cerf. Le musée apparaît comme une véritable fierté locale. Or si l'on peut parler d'entre-lieu, c'est bien à ce musée qu'on peut appliquer le terme : haut lieu en construction, le musée renvoie au passé tout en rompant avec l'image négative de la ville... Pour les habitants, il semble dire tout autant ce qu'a été Méru et ce que sera Méru. Si tous n'y sont pas encore allés, on relève quand même l'émergence de pérégrinations :

« Bah le musée déjà. Ah ouais, ça c'est automatique [rires] » « Voilà, on achète des bijoux au musée de la Nacre. Vous y êtes allée ? » « Il est beau, hein » « Voilà, je trouve ça superbe comme réalisation, voilà. Ça, ce genre de truc, j'suis assez sensible, moi, à ça » (Anne-Marie, 64 ans, assistante sociale, Méru centre)

« C'est la... la capitale de la Nacre. Y a le musée de la Nacre un peu plus haut » « j'y suis retournée, au moins trois fois. Avec les enfants, puis des... des copines, des connaissances. Et c'était bien, ce musée. Ils vous font la fabrication du domino sous les yeux, c'est... c'est bien expliqué... »(Anna, propriétaire d'une maison mitoyenne dans le centre ancien de Méru, chômeuse, 38 ans)

« Alors, justement, le musée de la Nacre, depuis le temps que je suis là, je n'y suis jamais allée. Et j'ai dit, avec ma sœur on a dit que là, on va y aller. Parce qu'on habite Méru depuis x années et on n'a jamais été. Alors, on va y aller »(Magali, 57 ans, ouvrière, locataire d'une maison mitoyenne dans le centre ancien de Méru)

Une nouvelle fois, mais dans le sens de la valorisation cette fois-ci, on peut relever le rôle des médias dans le processus de construction de ce haut lieu. Ainsi, Éloïse (39 ans, commerciale, Méru centre) revient à plusieurs reprises sur le Musée de la Nacre qu'elle a visité plusieurs fois et où il lui est arrivé d'aller acheter des cadeaux à la boutique :

« La dernière fois, on regardait, avec mon gamin, euh... On regardait... j'sais pas si vous connaissez, euh... Bienvenue chez nous, ou un truc comme ça ? C'est une émission sur TF1. Sans vous mentir [rires], y avait des gens de Méru [rires]. Y avait mon gamin de 11 ans qui dit : c'est le quartier ! Enfin, pas le quartier, c'est le... c'est le musée de la Nacre ! Regarde maman, le monsieur on le connaît, on le connaît [rires]. Il était tout fier. (...) Les gens, pour leur activité, donc ils devaient proposer une activité, ils les ont emmenés au musée, euh... d'la Nacre, pour faire un... un bracelet (...). On était fier, quand même, hein. On s'est dit : ah, ils parlent de Méru, quand même [rires] ».

---

<sup>41</sup> Le musée de la Nacre et de la Tabletterie a ouvert en 1999 dans une ancienne usine du XIX<sup>e</sup> siècle inscrite aux Monuments historiques en 1994. Entre les XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, Méru a été l'un des foyers en France d'une activité tabletière intense dont le musée conserve une partie du savoir-faire.

### 4.3.3 Des hauts lieux dans les villes moyennes et grandes alentours, pratiqués dans le cadre d'activités touristiques

A l'échelle régionale, les habitants valorisent d'autres lieux plus lointains. Paris d'une part et Beauvais (en moindre mesure Compiègne) d'autre part. Ces hauts lieux rappellent l'inscription de notre espace d'étude dans la métropole parisienne tout autant que son identité picarde. Ils montrent combien la territorialisation de ces espaces de densités intermédiaires passe aussi par le maintien d'un lien avec les grandes villes proches.

Ce lien n'est pas que symbolique puisque ces villes font aussi l'objet de « pérégrinations » qui sont liées à la dimension patrimoniale et culturelle de la capitale. Il s'agit d'une pratique occasionnelle, souvent en lien avec la visite d'amis ou de parents, parfois pour des sorties avec les enfants pour leur faire visiter les « lieux à voir » (Tour Eiffel...).

« *[La Tour Eiffel, le Sacré-Cœur] je suis en extase devant* » (Dolores, 38 ans, assistante maternelle, Ecoeu/Bois Bleu)

« *Si la personne veut voir Paris, on peut aller sur Paris un peu quand même. Il y a les musées, les monuments, il y a des choses à voir quand même* » (Alexandra, 43 ans, sans emploi, propriétaire d'une maison, Ecoeu Bois Bleu)

« *J'aime bien prendre mon appareil photo et aller à Paris faire des photos. Voilà, ça m'ait arrivé cet été, voilà, dans mon sac à m... j'prends, dans un gros sac, j'prends le train, toute seule en journée, et... faire des photos, à Montmartre, à Saint-Michel, aux bords de Seine, des choses comme ça* » (Fanny, 27 ans, hôtesse d'accueil en CDD, locataire d'un appartement, Ecoeu).

« *Après, habiter Paris, faut aimer* » « *Moi ? J'y habiterai jamais* » « *Après, pour faire ses courses le midi, tout ça, c'est bien. [Silence] Après, y a de jolies choses à Paris, c'est du tourisme : aller voir la tour Eiffel, aller voir, euh... c'est bien. Y habiter, jamais* » « *Avec mes parents j'ai jamais rien fait. Avec mes parents, j'étais en chaussures cirées, euh... avec mes couettes et je ne bougeais pas. Mais après, quand on grandit... On va à Paris* » « *Je trouve que les gamins sont tout blancs [rires]. Parce que... bah... ouais, ils... ils sortent pas, enfin... Mais Paris, c'est quand même... bah c'est la plus belle ville du monde, alors. J'suis très chauvine [rires]* » (Marlène, 48 ans, locataire HLM à Méru/La Nacre, au chômage)

« *C'est pour ça que je vais à Paris souvent, il y a de la vie là-bas. En fait on est à côté de Paris mais il y a des gens qui n'y vont jamais, pour eux c'est le bout du monde, je trouve ça dommage de ne pas en profiter. Cet été avec Adrien, on s'est fait deux journées en touristes c'était génial* » (Claude, Senlis Bon Secours)

Si Paris constitue incontestablement un haut lieu, on constate tout de même une forme de réinvestissement propre aux habitants des espaces de densités intermédiaires. On peut d'ailleurs noter le brouillage des catégories habitant/touriste auquel correspond ce genre de pratique. Car pour une partie non négligeable d'entre eux, Paris n'apparaît pas comme un lieu du quotidien mais comme un lieu fréquenté très occasionnellement, pour des pratiques d'ordre touristique. Et cela les satisfait largement étant donné le caractère éprouvant de ces visites (en comprenant le temps et les contraintes d'accès à Paris) :

« *Oh, ça m'arrive d'y aller de temps en temps, déjà parce que le siège du franchiseur est place de la Concorde. Mais bon, c'est plutôt rare. Paris, on peut plus circuler, donc c'est même plus la peine. ça m'arrive d'aller m'y balader parce que j'aime bien, c'est joli, y a des monuments, c'est magnifique. Mais je suis pas attirée, voilà. Je suis attirée par le point de vue culturel, mais le fait de se déplacer dans Paris où c'est pollué, c'est bruyant, on peut pas rouler, ça ferme tout, quoi* » (Jacqueline, 60 ans, propriétaire d'une maison, agent immobilier, Corbeil-Cerf)

De même, Eric (59 ans, commercial, propriétaire d'une maison, Anserville) a fait partie pendant quelques années d'un club (avec le CE de sa femme), avec lequel il faisait des marches thématiques à Paris le dimanche matin. Aujourd'hui, ils y vont de temps en temps pour des spectacles, mais la question de l'accès leur pèse de plus en plus. Mais là encore, ce n'est pas Paris qui est dévalorisé, bien au contraire : « *On aime pas trop y aller, mais quand on revient on est toujours content d'y avoir été. Le problème, c'est surtout l'accès, voilà. Et puis c'est de pire en pire, en plus.* »

#### 4.4 Une gamme de hauts lieux plus ou moins étendue selon les habitants

Si les lieux génériques et les hauts lieux relèvent d'un relatif consensus parmi les enquêtés, on relève cependant des différenciations entre les habitants.

##### 4.4.1 Selon l'ancienneté de résidence

Ce qui différencie en premier lieu les habitants dans leur rapport aux hauts lieux, c'est leur ancienneté de résidence. L'étendue de la gamme des hauts lieux cités est en particulier liée à une bonne connaissance de la région, qui caractérise les « périurbains ancrés » et les différencie des arrivés récents. Si certains de ces lieux ont un rôle dans l'histoire personnelle de ces individus, cela va bien au-delà puisque ce sont *les lieux qui font la région* pour eux et que souvent ils feraient visiter.

Voici quelques exemples :

Noël (23 ans, étudiant) a habité toute sa vie à Esches, dans le domicile familial, à l'exception d'une année en colocation à Amiens pour ses études. Il fait actuellement ses études à Beauvais. Noël cite un grand nombre de hauts lieux, très diversifiés. A cela s'ajoute un fort ancrage par les réseaux sociaux et familiaux, cet ancrage alimentant la valorisation de l'espace puisque les hauts lieux cités sont souvent fréquentés avec des amis.

Léon(84 ans, retraité, propriétaire d'une maison, Corbeil-Cerf) a longtemps habité Paris (enfance puis premiers temps de la vie familiale). Il s'est installé à Lormaison pour sa retraite, soit depuis 20 ans, dans la maison familiale, progressivement rénovée durant sa vie d'actifs. Il entretient une grande familiarité avec l'environnement local, en lien avec une fréquentation très ancienne. Léon cite beaucoup de lieux dans les environs qu'il fait ou ferait visiter (Château Marivaux, Corbeil-Cerf, Hénonville...), associés à des lieux de promenade dans les bois ; il parle également du musée de la nacre et du village de Gerberoy.

Sacha (directeur d'institution culturelle, 47 ans, propriétaire d'une maison, Ecoen), après avoir habité à Paris où il est né, s'est installé à Domont dans un appartement à l'occasion d'un nouvel emploi et de sa mise en ménage. Du fait de l'arrivée de leur 2<sup>ème</sup> enfant, lui et son épouse ont cherché une plus grande maison à acheter, proche de là où ils habitaient et pas trop loin de leur lieu de travail. Ils se sont installés à Ecoen dans la maison où ils résident actuellement en 1998. Sacha cite de nombreux lieux à faire visiter : il donne une longue liste de sites naturels et patrimoniaux dans l'Oise et le Val d'Oise (L'Isle-Adam, Auvers-sur-Oise, Saint Acceul, Villarceaux, Montbuisseau, Pontoise, Cergy, La Roche-Guyon etc.)

Gérard(67 ans, retraité) habite à Ecoen depuis 1985 dans une maison dont il est propriétaire. Il est très impliqué dans la commune (accueil bénévole à l'office de tourisme, membre du conseil municipal. « Etant randonneur, j'ai quand même pas mal écumé le Val d'Oise, et même certains week-ends en province. Toutes les forêts du coin, on les a visitées. On a fait aussi des randos de nuit au départ d'Ecoen, on allait jusqu'à Viarmes ou Montmorency ». Précisant qu'« *il y a énormément de choses à voir aux alentours* », il cite de nombreux hauts lieux dans l'Oise et le Val d'Oise : Ecoen, son château, sa forêt et ses vieilles rues, sur lesquels il donne de nombreuses précisions<sup>42</sup>, mais aussi les abbayes de Chaalis et de Royaumont, L'Isle-Adam, Auvers-sur-Oise et la vallée de l'Oise, Chantilly, La Roche-Guyon et plus loin : Giverny (Eure). « Et puis quand on a des amis de province qui viennent, ils se réservent toujours une journée à Paris, il y a toujours quelque chose à voir là-bas ».

Julie(51 ans, professeure des écoles à Ecoen) habite à Ezanville depuis 2003. Elle cite de nombreux hauts lieux dans l'Oise et le Val d'Oise : château d'Ecoen, Royaumont, Auvers-sur-Oise, Pierrefonds, Louvres et le musée Archea, et plus loin Giverny (« *bon, c'est... ça fait un petit peu plus loin, mais bon, c'est facile d'accès, parce qu'avec la... la Francilienne, on y va assez vite* » précise-t-elle), mais aussi des hauts lieux en Seine-Saint-Denis, comme le Musée de l'Air et de l'Espace, au Bourget. Parmi ces lieux, elle précise qu'elle organise régulièrement des visites avec ses élèves à Louvres et à Pierrefonds. Elle évoque également la forêt de Montmorency et développe tout un discours sur les petits chemins ruraux. A l'inverse, Julie est très négative sur la banlieue : « *On va plutôt par là plutôt que vers l'Est,*

---

<sup>42</sup> Plus précis que les autres enquêtés, Gérard évoque plus particulièrement deux lieux : la maison de Maurice Lemaire (ancien ministre) devenue bibliothèque, et le jardin de cette maison devenue Parc Lemaire ; l'ancien tribunal d'instance, ancienne résidence d'un peintre, puis résidence secondaire de Jacob, le prix Nobel, puis tribunal d'instance (transféré à Gonesse) et maintenant Maison des solidarités.

*euh... et vers l'aéroport, parce qu'il y a pas grand chose de très joli par là ». « j'irai pas vers le Sud et vers Sarcelles et vers, euh, la ville, hein, ça c'est sûr [rires]. Ça, c'est clair ».*

Ces enquêtés sont aussi ceux qui perçoivent, sans surprise, le mieux les changements, qu'ils perçoivent d'ailleurs souvent assez négativement. C'est notamment le cas pour les habitants de Lormaison, Corbeil-Cerf et Esches. Ils déplorent les changements et valorisent une vision positive du passé (développement résidentiel, disparitions des commerces à Meru, affaiblissement du caractère calme de la commune, changements de la population).

A l'inverse, de manière récurrente, un certain nombre d'enquêtés disent qu'« il n'y a pas grand-chose à voir ou à faire visiter ». Ce type de discours s'appuie sur une mauvaise connaissance de la région pour des habitants qui ne sont pas là depuis longtemps. Ils donnent à voir en négatif toute l'importance de l'ancienneté de résidence dans la mise en valeur des lieux. Mais c'est surtout dans l'environnement très local qu'on ne trouve pas de lieux à conseiller pour une visite, car rares sont les habitants à ne pas citer de lieux : ces enquêtés se limitent aux hauts lieux situés alors au sommet de la hiérarchie et à l'échelle régionale.

Malika (35 ans, Le Mesnil-Aubry, professeure des écoles, propriétaire d'une maison) s'est installée dans sa maison actuelle au Mesnil-Aubry en 2011. Elle fréquente beaucoup les espaces de nature localement mais son espace de vie demeure très tourné vers banlieue nord. Elle ne cite pas de hauts lieux en dehors du château d'Écouen et de la forêt de Montmorency qu'elle connaissait déjà avant d'emménager. Elle précise qu'elle emmènerait ses visiteurs directement à Paris... ou dans les champs alentours.

Coralie s'est installée dans sa maison actuelle au Mesnil-Aubry en 2009. Elle fréquente beaucoup le centre du village, avec ses enfants, mais ne cite pas de hauts lieux.

*« Euh... Ben j'ai pas trop cherché, j'aimerais bien trouver (rires) ! J'ai pas pris le temps de chercher où est-ce que je pourrais aller me promener, en fait. Donc je reste dans le village. SL : Et la forêt d'Écouen, par exemple, ça vous arrive d'y aller ? Ben je sais pas bien où elle se trouve. On est allé voir le château, mais... C'était sympa mais on n'a pas forcément le temps de... Et puis on n'a pas tous les mêmes centres d'intérêts, donc... »* (Coralie, 31 ans, gestionnaire de litiges, Le Mesnil-Aubry)

*« Je suis pas très douée pour faire visiter, moi ! Pour moi c'est plus les endroits où je vais, mais c'est plus du pratique qu'autre chose à la limite. Y a pas trop d'endroits que je conseillerais, en fait, je sais pas. Si, le Leclerc il est bien, mais c'est plus pour, voilà. SL : Par exemple vous disiez que vous étiez allée au château ? Ouais, mais... Enfin... On n'est pas très visite de châteaux, tout ça, on est allé faire un tour pour se promener autour du château, mais bon voilà, en fait dans la famille c'est pas trop le truc, de faire des trucs comme ça ! »*

Jean-Michel (45 ans, machiniste, propriétaire d'une maison, Le Mesnil-Aubry) s'est installé au Mesnil-Aubry en 2011. Il connaissait ces lieux depuis l'époque où, jeune homme, il vivait à Villiers-le-Bel (par ex. forêt de Montmorency). Son installation au Mesnil-Aubry n'a pas entraîné la découverte de nouveaux lieux. Ainsi, il n'est jamais allé visiter le château d'Écouen par exemple. On relève chez lui un fort investissement dans le village mais il ne cite pas de hauts lieux au-delà.

Fanny n'est installée à Écouen que depuis quelques mois. Elle ne cite que très peu de hauts lieux hors d'Écouen, où elle ferait visiter le château et la forêt :

*« Euh... très très peu. J'y suis allée... Enfin, j'suis allée au château la semaine dernière parce qu'il faisait beau. Et euh... Donc on compte faire des sorties, effectivement, au printemps, euh... même avec notre famille et tout, aller faire un p'tit tour dans la forêt, euh... voir un peu. Parce qu'on n'a pas... Comme on a, on a emménagé en hiver, on a pas encore eu trop le temps de profiter encore, de tout ce qu'il y a autour. Mais on nous a conseillé effectivement d'aller nous promener. J'ai été voir... faire le tour du château et... voilà »* (Fanny, 27 ans, hôtesse d'accueil en CDD, Écouen)

Elle ne se réfère en fait qu'à la banlieue :

*« Nan. J'vous avoue que nan, on n'a pas... on s'est pas eu... trop penché... je sais pas, encore une fois, comme c'est l'hiver. Après, euh... ouais, côté Herblay, forcément, si, y a des coins sympas, mais... ça... ça s'éloigne un peu. Enfin de l'autre côté, vers Stains et tout ça, nan, j'vous dirais que nan, Enfin nan. C'est... ça vaut pas le coup. Y a un grand parc, pourtant hein, départemental. Mais vaut mieux pas y aller parce que y a beaucoup de gens que je connais qui se sont fait agresser, donc euh... même en... »*

Anna (propriétaire d'une maison mitoyenne dans le centre ancien de Méru, chômeuse, 38 ans) habite à Méru depuis 5 ans. Elle a auparavant habité dans la banlieue parisienne. Elle ne parvient pas citer des hauts lieux : « *Autour de Méru, y a quoi ? Y a Andeville, mais bon c'est un... une toute petite ville. Après y a... Bornel, mais bon... à part la déchetterie, je vois pas, hein. C'est des... des petits patelins, hein* ». C'est son mari, présent non loin de là au moment de l'entretien, qui évoque Auvers-sur-Oise. Elle évoque également Beauvais, même si elle précise être plus attirée par le Val d'Oise : « *Euh... je crois qu'on est plus attiré vers le 95 que, euh... que vers Beauvais. Parce que y a nos racines, entre guillemets, là-bas. Mais, Beauvais... non, c'est bien aussi Beauvais. On y va quand... ouais, quand il fait beau.* »

Sylvestre (28 ans, Moisselles, technicien dans l'aéronautique) réside à Moisselles depuis 3 ans. Sylvestre ne cite que L'Isle-Adam et la forêt (course à pied, VTT, promenades). Durant l'entretien, il ne parle que très peu d'Écouen et quasiment pas d'Ézanville : « *Alors, malgré que ça fait un petit moment que je sois là, les noms de villages, je connais pas trop... (rires) SL : Par exemple, Écouen, vous voyez ? C'est, ouais... C'est la 1ère sortie de la N1 ?* ».

Elsa (40 ans, hôteesse de l'air, Senlis centre), ancienne parisienne, habite Senlis depuis 6 ans. Elle ne voit pas particulièrement de lieux emblématiques hors de Senlis, ville qu'elle ne juge d'ailleurs « pas extraordinaire » même s'il lui arrive d'aller s'y promener.

#### **4.4.2 Selon les trajectoires résidentielles**

Le deuxième facteur qui différencie les enquêtés dans leur valorisation/dévalorisation des lieux, ce sont leurs trajectoires résidentielles.

La trajectoire résidentielle vient en premier lieu nuancer les effets d'une arrivée récente dans le lieu de résidence. Ainsi, Guillaume (Le Mesnil-Aubry) est certes plus orienté vers Paris et la banlieue (agent RATP, il a grandi à Pierrefitte-sur-Seine) mais il a aussi habité à Persan d'où vient sa femme. Il évoque donc relativement plus de hauts lieux que les autres habitants installés récemment, en particulier L'Isle-Adam :

*« Maintenant l'Isle-Adam, pareil, j'aime bien l'Isle-Adam parce que c'est bien entretenu. Euh... ça fait un peu bourgeois, ouais. Et puis y a de tout, y a de tout à l'Isle-Adam : y a plusieurs banques, y a des petits magasins, y a des coins pour se promener... C'est mignon, quoi. Mais y a pas mal de petits bleds, dans le coin, qui sont sympas : Coye-la-Forêt... Ouais, il faut se promener pour les voir, les petits endroits. Luzarches, qui est à côté, là, c'est mignon aussi, hein »* (Guillaume, Le Mesnil-Aubry, 42 ans, chargé de maintenance à la RATP)

Il en va de même pour Emma (conseillère de vente, 27 ans, résidant à Esches depuis un an) qui précise : « *Je sais pas du tout ce qu'il y a autour* ». Elle ne cite que très peu de hauts lieux localement, mais apprécie son environnement en étant consciente qu'elle ne le connaît pas encore très bien. Pour autant, elle cite plusieurs lieux dans le Val d'Oise : Auvers-sur-Oise, la forêt de Montmorency, les bords de l'Oise, des lieux qu'elle connaît pour y avoir habité. Elle est en particulier très attachée à Auvers-sur-Oise, où elle a grandi et où elle retourne régulièrement ; « *c'est vraiment ce que je connais le plus* », dit-elle, et c'est le lieu qu'elle ferait visiter en priorité ; elle parle également de la qualité du trajet pour y accéder. Elle allait régulièrement dans la forêt de Montmorency quand elle habitait Bouffémont :

*« là où on était à Bouffémont, la forêt était à côté, et ça, c'était vraiment génial. Maintenant ça fait loin, mais je sais qu'il y en a une par ici. Pour le moment je peux pas [l'enquêtée est enceinte], mais après on essaiera d'y aller. Les coins forêts, on aime beaucoup : se balader, faire du vélo, donc c'est important pour nous ».*

Les enquêtés qui ont un parcours résidentiel très local, même si leur ancienneté de résidence n'est pas très élevée, ont également une bonne connaissance de la région et citent relativement plus de hauts lieux. C'est le cas d'Isabelle :

*« On aime bien se promener à Chantilly, faire le tour du château, se promener comme ça. Sinon, la forêt aussi un peu à Chantilly, mais... quand il fait chaud, l'été, c'est vrai que l'hiver on ne sort pas forcément, mais... l'été on se promène sur Chantilly. On aime bien aller faire le goûter là-bas, puis se promener, oui, c'est par là-bas. (...) »* « Ben, on va faire un petit tour, un tour avec les chevaux tout ça, mais ben ça on a vite fait le tour, hein. Mais ben, du fait qu'on veut pas prendre la voiture ça m'arrive

*d'aller promener les filles dans le village. C'est bien, c'est la campagne ! C'est vrai qu'on a assez de place, on a assez de terrain... euh... de terrain, ben des chevaux tout ça, c'est vrai qu'on a de la chance de pouvoir aller par là-bas. »*(Isabelle, vendeuse, propriétaire d'une maison, Le Mesnil-Aubry, 25 ans)

Enfin, les enquêtés qui ont grandi dans le périurbain, au-delà du fait que leurs parents sont d'anciens Parisiens ou Franciliens, donnent à voir une bonne connaissance de la région et citent toute une gamme de hauts lieux, dont beaucoup leur rappellent leur enfance ou leur jeunesse et à propos desquels ils ont souvent des histoires à raconter. C'est le cas de Noël (23 ans, étudiant, Esches), qui cite de nombreux lieux dans l'environnement proche : des villages (Theuville, Cresnes), des monuments (le château Saint-Just à Belle-Église, la tour Conti à Méru), des espaces naturels (les grottes d'Hénonville et de la Madeleine, le lac bleu à Mours), le musée de la Nacre, avec de nombreux peu cités par les autres enquêtés.

La valorisation ou la dévalorisation de Paris et de sa banlieue est quant à elle sans surprise plutôt le fait des anciens Parisiens. Cette valorisation n'est pas antithétique d'une valorisation de lieux dans l'environnement proche, comme en témoigne le cas de Bertrand. Il habite à Moisselles depuis 1973 mais a habité auparavant dans l'agglomération. Il cite de nombreux lieux qu'il ferait visiter, entre Paris et l'Oise : le centre historique de Montmorency, Enghien, le lac et ses abords, L'Isle-Adam, son centre historique et les bords de l'Oise, la cathédrale de Beauvais, Chantilly (château, musée du cheval), Cergy-Pontoise (dont le quartier du Port assez agréable pour déambuler, se restaurer), le château d'Ecouen tout autant que les villages préservés du Vexin, les forêts alentours : Montmorency, Ecouen, Carnelle, l'Isle-Adam. Ce sont des lieux où il se rend régulièrement et où il aime se promener. A l'inverse, on relève aussi une forte dévalorisation des lieux de l'urbain dense (routes et autoroutes embouteillées, RER D...), de l'industriel et de l'ouvrier (Méru, Creil...), articulée aux valeurs positives véhiculées par le rural plus, qui est plus particulièrement le fait des habitants qui ont « fui » Paris et la banlieue récemment.

Qu'en est-il des enquêtés n'ayant pas un parcours résidentiel passant par Paris ? Parmi ces enquêtés, ceux qui ont un parcours très local n'en valorisent pas moins Paris pour certains. C'est davantage l'accès à Paris, contraignant et éprouvant, que Paris qui est dévalorisé. Cela donne à voir l'intégration – au moins symbolique – dans l'espace métropolitain d'habitants qui n'ont jamais résidé dans l'agglomération. C'est le cas pour Alaint dont le parcours résidentiel est à la fois local et marqué par la volonté de « s'éloigner le plus possible des villes » ; c'est un parcours ascendant dans le locatif social avant d'accéder à la propriété à Anserville. Alain cite de nombreux hauts lieux parmi lesquels Paris a sa place, même si l'accès n'y est pas évident :

*« On y va le moins possible. (...) Moi, ça me fait mal au crâne. Le bruit, le monde, peut-être la pollution aussi. Mais quand je reviens, je suis tout heureux. Ouais, c'est ça qui nous freine beaucoup : le temps qu'il faut pour y aller. Les embouteillages. C'est pas d'aller à Paris. Ah ben Paris c'est magnifique. C'est la route, quoi. C'est pénible, hein. Et puis j'aime pas trop la foule. On devient rustique, nous, hein »*(Alain, 64 ans, retraité, ancien électrotechnicien, propriétaire d'une maison, Anserville)

On a d'un autre côté des cas plus atypiques du point de vue des trajectoires résidentielles (passant par d'autres villes ou régions), avec des enquêtés qui valorisent alors souvent très fortement la capitale :

Arnaud (28 ans, chômeur), a habité avec sa mère à Bruxelles, puis lors du divorce de ses parents, est venu avec sa mère habiter à Méru où habitent ses grands-parents. Au moment de choisir son lieu d'études, il a choisi de s'inscrire à la Sorbonne, ce qui montre l'attrait, pour lui, de la capitale : « *C'est par facilité, en fait. Par facilité et par... attirance pour la capitale, en fait. Pour Paris, euh... Par rapport à la culture, par rapport aux sorties, par rapport à plein de choses. On est plus attiré par euh... par Paris, que par Beauvais qui est une ville à la fois... un côté universitaire, mais qui est moins attirante. »*

Daniel réside à Esches après avoir résidé dans une autre région et affirme vouloir un jour quitter l'Oise. Pour autant, il dit qu'il regretterait Paris :

*« Ouais, effectivement, on n'y a pas trop réfléchi, parce qu'on pense plutôt à ce qu'on peut gagner... Ah, peut-être effectivement, la proximité avec Paris, parce que malgré tout, moi je me souviens que, les sorties au musée et tout, ça c'est super, c'est très très intéressant, et bon, ben c'est un peu essentiel. »*

*Quand on est en région parisienne, c'est vrai que c'est dommage de ne pas profiter de ça. Donc ça, ça va me manquer, ça c'est évident. Et puis, je pense qu'on va quand même aller dans un cadre un petit peu plus campagnard »(Daniel, 33 ans, enseignant, propriétaire, Esches)*

#### **4.4.3 Selon la position sociale**

La position sociale vient également nuancer les résultats présentés précédemment et se combiner aux effets du parcours résidentiel et de l'ancienneté de résidence. Les classes moyennes à fort capital culturel et des classes supérieures ont ainsi une bonne connaissance des hauts lieux. Le cas de Sacha (directeur d'institution culturelle, 47 ans, propriétaire d'une maison, Ecoeu), en témoigne : il cite de nombreux hauts lieux, que ce soit sa propre commune de résidence (avec le château et l'église Saint-Acceul), dans le Val d'Oise (le vieux Pontoise, l'axe majeur de Cergy, l'abbaye de Maubuisson, Auvers-sur-Oise, L'Isle-Adam, Parmain et les bords de l'Oise en général, qui « *allient patrimoine et espaces naturels* », La Roche-Guyon et ses « *paysages magnifiques* » le long de la Seine) comme dans l'Oise (Chantilly, Senlis), incluant Paris où il va souvent. Cela ne veut pas dire qu'il ne dévalorise pas la banlieue nord. Le niveau socio-culturel s'articule alors à l'effet de l'ancienneté de résidence, cet ancien Parisien résidant à Ecoeu depuis 1998. Quant à Jeanne (39 ans, propriétaire d'une maison, bibliothécaire, Anserville), elle cite de nombreux lieux à visiter autant entre l'Oise (Beauvais avec la Maladrerie, abbaye de Chaalis, Royaumont) et Paris, incluant le Val d'Oise (musée de la Renaissance à Ecoeu), en lien avec un espace de vie étendu (qui au passage n'inclut pas Méru). Ces deux exemples tranchent considérablement avec les autres habitants des mêmes secteurs.

Les mêmes catégories sociales dévalorisent en outre les centres commerciaux, ou du moins leur nient un caractère identitaire et symbolique, ce qui se retrouve plus particulièrement dans le secteur de Senlis. Cela ne veut pas dire qu'ils ne les fréquentent pas, mais plutôt occasionnellement et pour des achats spécifiques ; plusieurs d'entre eux favorisent par ailleurs le Leclerc Drive, qui évite la fréquentation d'un magasin ou d'une galerie commerciale. Ces enquêtés pratiquent et valorisent plutôt, en grande majorité, les espaces publics de nature – qu'ils soient à proximité ou à distance – et les espaces publics urbains, en particulier ceux des petites villes (Senlis et Chantilly principalement) mais aussi ceux de Paris, où ils se rendent en voiture et dont ils n'ont pas une image négative, bien au contraire.

*« Les zones commerciales ce n'est pas très beau. Les petits magasins de Senlis sont plus jolis. [...] La nature, c'est plus sympa, on est plus attirés par la verdure »(Anne-Lise, 50 ans, podologue, Senlis centre)*

*« Je n'aime pas le shopping, [...] tout simplement parce qu'on piétine [...]. Et puis je n'arrive pas à trouver le temps pour faire du shopping. Tandis que je peux facilement m'échapper, je dirais spirituellement, quand je fais des balades à l'extérieur. Je n'aime pas être engoncée dans des endroits... avec tout plein de murs. »(Mélodie, 27 ans, gestionnaire de paies, Méru/Le Val)*

A l'inverse, les classes populaires et les petits moyens, résidant pour la plupart dans les secteurs d'Ecoeu-Ézanville et Méru, citent moins de hauts lieux (seulement ceux qui sont le plus élevés dans l'échelle des valeurs). Certains connaissent les lieux considérés par d'autres comme des hauts lieux ne les valorisent pas particulièrement, comme Gabriella (assistante maternelle, propriétaire d'une maison mitoyenne, Le Mesnil-Aubry, 47 ans) qui rejette tout ce qui est monument, patrimoine, etc. (sauf l'église du village), au profit de parcs de loisirs :

*« J'ai pas forcément envie d'y aller, voilà, quoi. Mais... Non. J'irais pas prendre ma voiture, faire une journée de bagnole pour aller visiter des trucs, enfermés dans des bâtiments, ah non. A la rigueur, elle dit « on va au parc Saint-Paul, ou on va à Eurodisney, je veux bien, mais... ! (rires) Mais enfermés, non ! Je suis déjà enfermée toute la journée... »*

Sans surprise, le niveau socio-culturel joue donc beaucoup dans le choix des lieux valorisés ou dévalorisés. Les enquêtés de Méru en témoignent tout particulièrement : malgré un ancrage fort dans le secteur, ils ne relèvent pas grand-chose à faire visiter dans les alentours. Le musée de la Nacre constitue la seule exception, sans doute parce qu'il renvoie à un passé ouvrier qui est aussi celui de la plupart de ces familles, tout en présentant ce passé de manière valorisante. Le cas de

Magali (locataire d'une maison mitoyenne dans le centre ancien de Méru, ouvrière, 57 ans) est intéressant à ce titre, comme en témoigne le dialogue avec l'enquêteur :

- A Méru, dans la région...
- « Le... le... bah, déjà, Méru, y aurait... le musée de la Nacre. Déjà ça. Euh... »
- Vous, vous y êtes déjà allée, par exemple, au musée de la Nacre ?
- « Ben, moi, non, mais... les... les trucs qu'il y a, enfin, les ustens... enfin, les... comment on dit ça, les... »
- Les objets ?
- Les objets qui y a dans Méru, je connais. Pour avoir travaillé dedans, justement. Donc, euh... j'aurais déjà essayé de discuter avec les personnes pour expliquer ».
- Vous avez travaillé où, vous ?
- J'ai travaillé treize ans dans les boutons, à Méru (...), dans une usine de Méru. »

Ensuite, ces enquêtés évoquent Paris et/ou Beauvais. Ainsi, locataire d'un appartement ancien du centre de Méru, Bruno a 24 ans et a eu un parcours résidentiel très local ; il est peu qualifié, au chômage et sans permis de conduire. Or, il ne cite rien d'autre comme lieu à faire visiter que Beauvais, l'alternative étant avec Paris où il y a peur de se perdre. Mais les pérégrinations – en partie fondatrices des hauts lieux – sont évidemment limitées par les contraintes de mobilité, comme en témoigne Simon (51 ans), agent de la Ville de Paris qui a habité à Ecoen pendant 10 ans et réside à Ezanville depuis 2010. Il n'y a pas de lieux qu'il aime particulièrement : « *Non. Pas... spécialement, bon, parce que... Vous savez, comme on sort pas trop souvent, donc, euh... voilà. Si on sort, on sort chez... les amis, vous voyez. Ou encore au restaurant ou...* ». Quant aux lieux qu'il ferait visiter : « *C'est difficile ici. Ici y a pas grand chose. Quand on vient du côté Paris, bon c'est plutôt Paris quoi. Voilà. Donc euh... Si... Bon, si y a des gens qui veulent... qui viennent nous rendre visite et qui... c'est que, bon, on l'emmène à Paris, pour découvrir Paris. Mais ici, il n'y a rien à découvrir, hein. [Silence] A part le château, bon. J'y ai jamais encore été* ». Simon explique lui-même cette faible connaissance des environs à la contrainte du temps : « *Pfff... c'est... bon, c'est... le problème, c'est manque de temps aussi, donc voilà. C'est... à chaque fois, c'est... vous voyez... parce que c'est trop près, donc du coup, on... ça nous échappe* ».

Parmi les enquêtés installés récemment, le niveau socio-culturel explique également des manières différentes de se projeter dans le nouvel espace résidentiel. Un certain nombre de nouveaux arrivants ont entendu parler des lieux qu'ils valorisent sans les connaître et où ils projettent de se rendre. Mais tous appartiennent aux classes moyennes et supérieures. En voici deux exemples :

John et son épouse se sont installés très récemment à Villers-Saint-Frambourg. Ils n'ont pas encore eu l'occasion de visiter les alentours mais connaissent déjà bien l'histoire de la région. Ils citent spontanément de nombreux lieux à découvrir ou à faire découvrir : Compiègne, Fontaine-Chaalis, Chantilly, Ermenonville... Ils prévoient de visiter ces lieux : « *Cet été on va prendre (...) beaucoup de temps dans la région, pour visiter des musées, pour parler avec des gens qui sont historiens, pour comprendre un peu tout ce qu'on voit* » (John, 65 ans, d'origine américaine, retraité ancien diplomate, Villers-Saint-Frambourg).

Samuel (36 ans, pilote de ligne) a vécu aux USA mais est originaire de la région. Lui et son épouse se sont installés récemment à Villers-Saint-Frambourg et n'ont pas encore eu le temps de visiter la région et de faire beaucoup de sorties. Exprimant un fort attachement à la France et à la « culture française », il cite comme hauts lieux l'abbaye de Royaumont, la cathédrale de Senlis, le château et le parc de Chantilly, etc. et affirme vouloir (re)découvrir la région avec sa compagne dans l'année qui vient.

Daniel est un jeune enseignant qui juge sa situation financière très limite. Il a grandi hors de la région parisienne où il s'y est installé pour des raisons professionnelles. Il n'habite à Esches que depuis 2011, après un passage en banlieue. Malgré son origine « provinciale » et son installation récente, il cite de nombreux hauts lieux et prévoit d'aller en visiter certains :

« *[Quels itinéraires de visites ?] On serait très très mauvais. Moi, en tout cas, je serais très très mauvais. [A sa femme] Qu'est-ce que tu lui conseillerais ? Moi je l'emmènerais à L'Isle-Adam, déjà. Ah ouais, l'Isle-Adam, oui, c'est vrai, c'est vrai. Je l'emmènerais à l'abbaye de Maubuisson. Ah oui, là où on était, à Saint-Ouen-l'Aumône, un coin très sympa, aussi. Et là, y a un château pas loin, qu'on n'a pas fait, faudrait qu'on y aille, d'ailleurs. A Hénonville, aussi. (...) Un beau château, avec deux ailes basses symétriques, et puis un aussi grand château dans un si petit village... Ah ouais, faut vraiment qu'on*

*aille le voir. Ça, ce genre de choses... Mais on va y aller avant de partir, ça c'est évident. Mais ici... je commence à avoir fait le tour, moi. Oui, effectivement, faudrait... Ben après, Paris, quoi. Oui, on prendrait le train, on irait voir les musées... Versailles ! Oui, oh oui, Versailles, c'est magnifique, Versailles. Ça c'était super, aussi. Oh et puis, la base de loisirs de Cergy, ça c'est très sympa aussi. Ouais, on en oublie peut-être, mais y a quand même quelques coins. »(Daniel, 33 ans, enseignant, propriétaire, Esches)*

Ainsi, l'appartenance sociale vient bel et bien nuancer l'opposition ancrés/nouveaux arrivants dans la connaissance du territoire et les processus de valorisation associés. A l'inverse, des individus plutôt ancrés ont un rapport parfois plus détaché à leur région et citent peu de hauts lieux, ou tout du moins n'expriment pas de volonté de s'y rendre, comme Estelle (37 ans, coiffeuse, Senlis/Bon Secours) : « *Non je n'ai pas grand-chose à dire, je connais tout mais voilà, je n'ai pas le temps d'aller forcément en forêt, à l'abbaye de Chaalis. Je n'ai que le dimanche de repos donc je préfère rester là, faire du jardin* ». Au cours de l'entretien, à propos des lieux emblématiques de la région, elle dit également : « *Je les connais depuis l'enfance, je n'y vais pas souvent car je n'ai pas l'occasion.* »

## **Conclusion**

Les processus de valorisation/dévalorisation décrits dans cette sous-partie donnent à voir un processus de territorialisation qui s'appuie sur les héritages et les réinvestit, en termes de pratiques comme de représentations. Ils montrent bien que la périurbanisation ne s'applique pas à un espace nu mais s'inscrit dans un espace riche de ses paysages et de son histoire, que les habitants réinvestissent largement, même si c'est à des degrés divers selon leur ancienneté de résidence, leur trajectoire résidentielle et leur capital culturel. L'action des pouvoirs publics converge d'ailleurs largement avec ces pratiques et représentations des habitants, en investissant beaucoup, tant en termes d'image que par des mesures de protection (des espaces naturels, du patrimoine historique), de requalification (des espaces publics au cœur des bourgs et des petites villes) et de restauration (des monuments). Nous y reviendrons dans la partie suivante. On peut émettre l'hypothèse qu'elle répond ce faisant à des préoccupations des habitants aussi bien qu'elle vient alimenter des représentations territoriales, en agissant ainsi dans le sens d'une affirmation de l'identité des territoires.

Dans le secteur d'enquête, tous les espaces ne sont néanmoins pas égaux face à ces héritages. En effet, si tous offrent aux habitants des espaces ouverts presque unanimement valorisés, le secteur de Senlis concentre de nombreux lieux patrimoniaux, aussi bien bâtis que naturels ; leur grand nombre tend sans doute à rendre invisibles des lieux qui, à une échelle locale, peuvent aussi constituer des hauts lieux, les enquêtés s'attardant sur ces hauts lieux reconnus qu'ils sont fiers d'avoir dans leur environnement. A l'inverse, les autres secteurs comptent beaucoup moins de lieux patrimoniaux et semblent moins propices à de tels processus de valorisation, même quand ils sont bien connus de leurs habitants. L'échantillon d'enquête vient sans doute également renforcer cette opposition puisque les classes moyennes et supérieures sont très présentes parmi les enquêtes menées dans le secteur de Senlis, alors que ce sont les classes populaires et les petits moyens qui dominent dans les autres secteurs, i.e. des groupes sociaux moins sensibles à la dimension patrimoniale de l'espace, ce qui explique peut-être le petit nombre de hauts lieux identifiés localement. Un travail sur la production des hauts lieux gagnerait donc à être poursuivi dans d'autres contextes géographiques moins spécifiques, par exemple dans l'Est (Brie) ou le Sud (Beauce) francilien.

## **Conclusion du chapitre**

Les espaces périurbains sont aujourd'hui dans une phase de « maturité » qui se traduit par la densification des tissus et une relative autonomie en termes d'emplois et de services : « les processus de densification l'emportent désormais sur l'étalement » (Berger *et al.*, 2014). Le développement des commerces et des services ou de l'emploi local (notamment l'emploi de la sphère résidentielle ou présente), l'amélioration de l'offre de transports en commun, et même la possibilité accrue d'utiliser les modes alternatifs à la voiture sont autant d'évolutions majeures au

sein des espaces périurbains qui vont dans le sens d'une autonomisation accrue de ces espaces (Bouleau et Mettetal, 2014).

A la suite de plusieurs travaux récents (voir par exemple : Rougé et Bonnin, 2010 ; Berger, Aragau et Rougé, 2014), notre enquête montre combien ces dynamiques spatiales vont de pair avec des processus de territorialisation qui passent (1) par des pratiques spatiales maximisant le recours aux ressources de proximité et contribuant à affiner la connaissance que les habitants ont de leur espace de résidence ; (2) par des processus d'ancrage au niveau local, en lien avec des réseaux sociaux et familiaux, mais aussi avec un attachement croissant aux lieux ; (3) par des représentations spatiales spécifiques et par une valorisation sélective des lieux, les habitants distinguant ce faisant la territorialité qui caractérise l'urbain et le rural, tout en pointant les lieux qui en sont emblématiques et qui tendent par ailleurs à être pleinement intégrés dans leurs pratiques, notamment de loisirs.

Dans leurs pratiques comme dans leurs représentations, les habitants prennent appui tant sur des formes urbaines (petites villes, centres commerciaux...) que sur des formes rurales (champs, forêts...), tant sur de nouvelles formes spatiales (parcs d'attraction...) que sur des formes spatiales héritées. Notre enquête rappelle ainsi avec force que la périurbanisation s'inscrit dans un espace riche de ses paysages et de son histoire, que les habitants réinvestissent largement, même si c'est pour lui donner un nouveau sens et y développer de nouvelles pratiques. La carte des lieux valorisés esquissée à partir de notre enquête englobe des petites villes, des forêts, des centres-bourgs, hauts lieux qui sont également des lieux par excellence des pérégrinations périurbaines de weekend, sans oublier les lieux génériques que sont les espaces ouverts, par ailleurs si importants dans le choix résidentiel. Cette carte correspond bien à l'émergence de cette territorialité hybride qu'est la territorialité périurbaine.

Parmi ces lieux et hauts lieux, on retrouve le rôle structurant de certains bourgs et petites villes qui « deviennent comme des points relais de la périurbanisation dans la mesure où ils permettent de s'éloigner de la ville centre et de ses services tout en garantissant la proximité d'une centralité autour de laquelle peut s'organiser la vie quotidienne » (Bonnin-Oliveira, 2013). Ces bourgs et petites villes structurent aussi bien les pratiques quotidiennes que les représentations spatiales des habitants. Loin de se limiter aux images de « calme », de « tranquillité » et de « nature » souvent mises en avant, ces représentations valorisent largement aussi le patrimoine que recèlent ces derniers ; les hauts lieux qu'ils constituent pour certains jouent de surcroît un rôle non négligeable dans l'identification des habitants à un territoire.

Parmi nos hypothèses initiales, la position sociale des individus avait été considérée comme pesant considérablement sur les pratiques comme sur les représentations spatiales. Notre enquête vient en partie confirmer ce rôle déterminant. Les classes populaires se distinguent ainsi fortement, avec une « dépendance locale » marquée : dans notre enquête, Méru apparaît ainsi comme un pôle périurbain de proximité grâce aux ressources qu'elle concentre et qui répondent correctement aux besoins d'habitants faiblement dotés en capital économique, peu qualifiés et peu mobiles. Pour autant, l'enquête rappelle que la forme des espaces de vie dépend tout autant de la position sociale que du parcours résidentiel. Elle relève aussi une grande convergence entre les groupes sociaux du point de vue des pratiques spatiales (rôle de la proximité) – comme du point de vue des processus de valorisation/dévalorisation des lieux (existence de hauts lieux) –, même si la position sociale – tout comme le parcours résidentiel – expliquent les variantes constatées dans le caractère plus ou moins exclusif de la proximité, dans le sens donné à cette dernière, dans la plus ou moins grande réticularité de l'espace, ou bien encore dans la nature et dans la diversité des hauts lieux.

## **Annexe 1 : profils sociodémographiques des enquêtés**

Cette annexe vise à caractériser le profil des habitants enquêtés sur les trois terrains d'Ecouen, de Méru et de Senlis. Il s'agit d'une part de comparer ces terrains entre eux, afin de prendre la mesure des contrastes sociodémographiques constatés sur les trois sites. L'objectif est aussi de questionner la représentativité de cet échantillon par rapport à la population des communes. Le terme de représentativité est à prendre ici au sens large, la taille de l'échantillon n'autorisant pas de généralisation statistique. Il s'agit plutôt d'évaluer *a posteriori* la proximité entre le profil des enquêtés et celui de l'ensemble de la population décrite par les données de l'INSEE.

### **Composition de l'échantillon par terrain**

La composition de l'échantillon a été guidée par le choix de secteurs géographiques qui diffèrent tant par leur éloignement variable à l'agglomération parisienne (Ecouen se distinguant de Méru et Senlis), que par leur profil social (Méru se distinguant de Senlis, avec Ecouen en position intermédiaire). Au sein de chaque secteur, trois types de communes ont été enquêtés (quartier central de petite ville, lotissement – en marge du centre ou à plus grande distance –, villages), à part équivalente (tableau 2.9).

La comparaison des profils des enquêtés avec l'ensemble de la population sur chacun des trois terrains nécessite quelques traitements. Dans chaque secteur, en effet, le fait que l'échantillon soit composé d'habitants résidant à part égale dans trois types de communes (centre-ville, lotissements et villages) n'est pas neutre sur la construction du profil moyen de chaque terrain. Cette répartition ne reflète évidemment pas le poids démographique dominant des communes de centre-ville par rapport aux communes de « villages » et ces communes ont des profils assez différents au sein de chaque secteur. Pour que la comparaison avec les données de l'INSEE ait un sens, le profil moyen de la population enquêtée dans chacun des trois secteurs géographiques a été pondéré en fonction du poids démographique chaque commune dans la population totale du secteur<sup>43</sup>.

Des éléments de comparaison pourraient être donnés à un niveau plus fin, en comparant des types d'espaces (centre, lotissement, village) au sein de chaque secteur, mais l'intérêt de cette comparaison est limité car les effectifs concernés sont très faibles (une dizaine d'enquêtés pour à chaque fois) et il est difficile d'établir une correspondance systématique entre le périmètre des zones d'enquête et les découpages statistiques de l'INSEE<sup>44</sup>.

---

<sup>43</sup>Par exemple, dans le secteur d'Ecouen, les habitants interrogés à Moisselles et au Mesnil-Aubry (communes de type « villages ») représentent un tiers de l'échantillon (11 habitants sur 33). D'après l'INSEE, la population de plus de 15 ans de ces deux communes ne représente que 10 % environ de la population totale du secteur composé de 4 communes (Ecouen, Ezanville, Moisselles et Le Mesnil-Aubry). Pour comparer le profil de la population enquêtée à celui de la population de référence, le nombre de réponses des enquêtés des villages a donc été divisé par 3 (pondéré par un coefficient de 0,36) tandis que les réponses de la population enquêtée d'Ecouen et d'Ezanville ont été multipliées par 1,32.

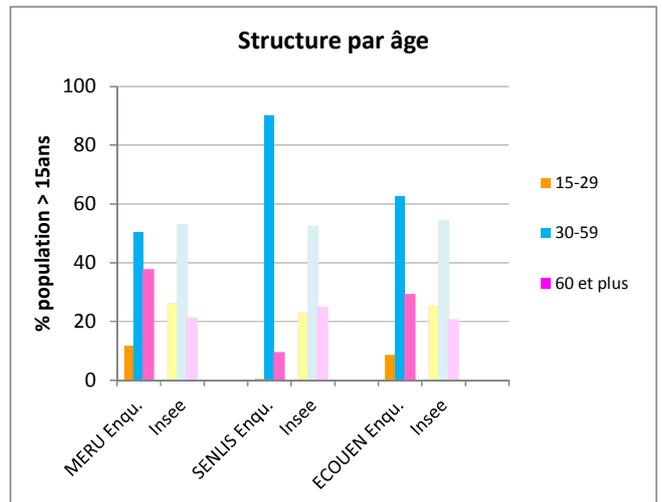
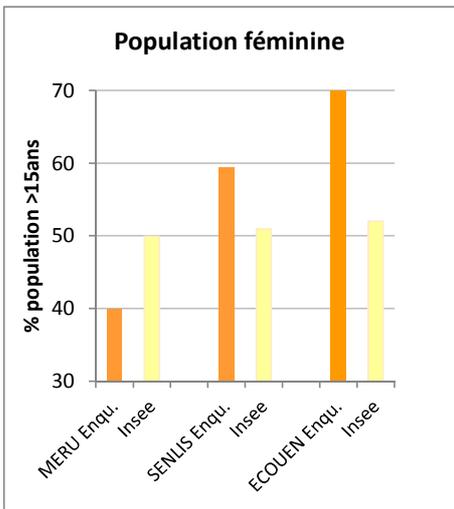
<sup>44</sup> Les données infracommunales, qui pourraient donner une approximation de ces périmètres, ne sont pas toujours disponibles (pas d'IRIS par exemple à Ecouen, pas de possibilité de faire la différence entre les habitants du Bois Bleu et du centre).

**Tableau 2.9 : composition de l'échantillon, par secteur et par sous-secteur**

Terrain	Sous-secteur (communes)	Type	Nb d'entretiens final (Tab enquêtés)
<i>Ecouen (95)</i>	Écouen - centre	Centre-ville	5
	Ezanville - gare		6
	Ecouen - Bois Bleu	Lotissement	11
	Le Mesnil-Aubry	Villages	6
	Moisselles		5
<i>Total</i>			33
<i>Méru (60)</i>	Méru - centre	Centre-ville	12
	Le Val	Lotissements	5
	Esches		6
	Anserville	Villages	5
	Lormaison		4
	Corbeil-Cerf		2
<i>Total</i>			34
<i>Senlis (60)</i>	Senlis - centre	Centre-ville	6
	Faubourg Saint-Martin	Lotissements	4
	Bon Secours		5
	Barbery	Villages	8
	Villers-Saint-Frambourg		8
<i>Total</i>			31

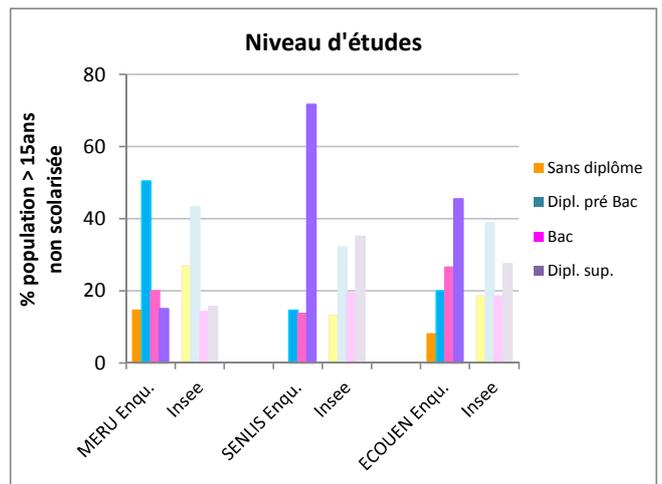
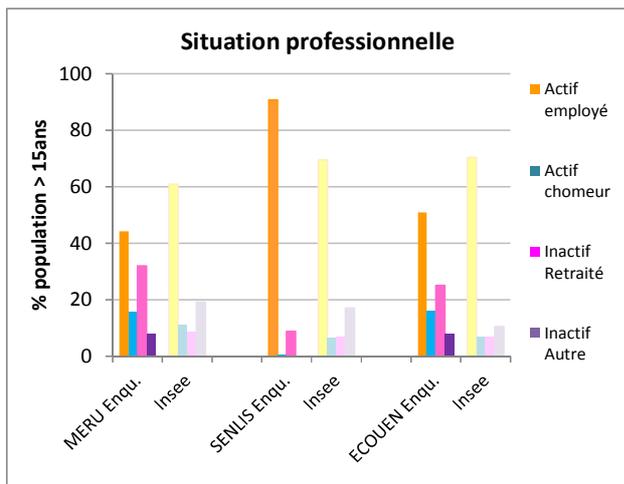
### **Comparaison par terrain des profils des habitants interrogés et des profils de la population de référence**

Dans l'ensemble, l'échantillon reflète bien les contrastes observés dans la population de référence, mais il les accentue, parfois très fortement : les ouvriers sont par exemple 4 fois plus nombreux à Méru qu'à Senlis et Ecouen, alors qu'ils ne sont « que » 2 fois plus nombreux d'après l'INSEE. Ce renforcement des contrastes s'observe non seulement pour les qualifications socio-professionnelles mais aussi pour le niveau d'études et le statut d'occupation du logement. D'autre part, la composition par sexe et par âge montre quelques distorsions par rapport à la population de référence. Alors que les profils pour l'ensemble de la population sont assez proches d'un terrain à l'autre, ils se différencient assez nettement dans l'échantillon : à Méru, la population est plus masculine et plus âgée. A Ecouen, on note une forte surreprésentation de femmes ; à Senlis, une légère surreprésentation de femmes, moins âgées que la population de référence. Enfin, l'échantillon tend à négliger les ménages installés depuis plus de 10 ans (sauf à Ecouen où la répartition est assez conforme à la situation observée).



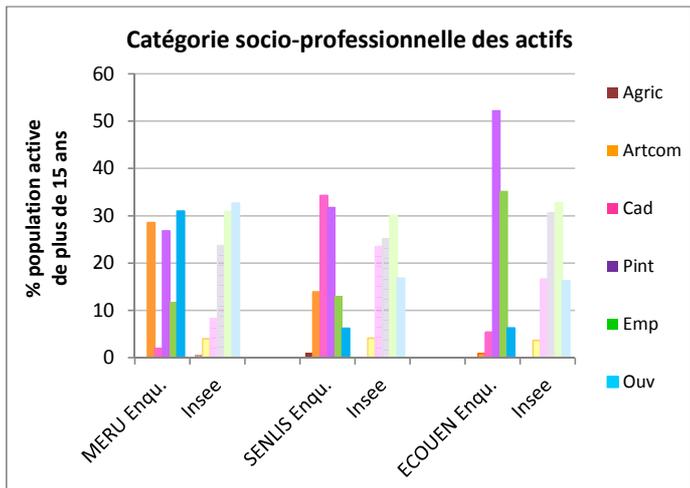
Alors qu'il y a très peu de différences entre hommes et femmes d'après les données de l'INSEE (environ 51% de femmes dans l'ensemble de la population), on relève une surreprésentation des femmes à Ecoeu (env. 70%) et à moindre titre à Senlis (env. 60%), tandis que l'échantillon en compte nettement moins à Méru.

En ce qui concerne la structure par âge, les profils INSEE sont peu différenciés, alors qu'ils sont assez distincts dans l'échantillon : surreprésentation de personnes de plus de 60 ans à Méru (40 contre 20%), tandis qu'elles sont moins représentées à Senlis.

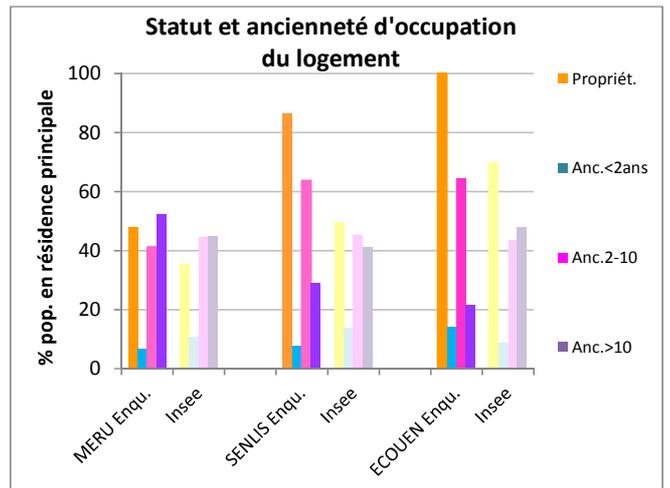


Les principaux écarts relevés entre sites, dans la population de référence, concernent la population au chômage (2 fois plus nombreuse à Méru) et la population inactive en âge de travailler (1,5 fois plus importante en proportion à Méru et Senlis qu'à Ecoeu). Dans l'enquête, la population au chômage apparaît sensiblement surreprésentée à Ecoeu (au même niveau qu'à Méru).

Les écarts sont très nets dans la population de référence : les diplômés du supérieur sont deux fois plus nombreux à Senlis qu'à Méru et les personnes sans diplôme sont nettement plus nombreuses à Méru (2 fois plus qu'à Senlis, 1,5 fois plus qu'à Ecoeu). Dans l'échantillon, ces écarts de niveau d'études suivent les mêmes tendances, tout en étant fortement accentués (sans diplômes et pré-bac 4 fois plus nombreux à Méru qu'à Senlis, 2 fois plus qu'à Ecoeu)



De la même manière, les profils socio-professionnels sont très contrastés dans l'ensemble de la population : cadres et professions intellectuelles supérieures sont nettement plus nombreux à Senlis (3 fois plus qu'à Méru, 1,5 fois qu'à Ecoen), professions intermédiaires à Ecoen, Ouvriers à Méru (2 fois plus qu'à Senlis et Ecoen). Là encore, l'échantillon creuse les écarts (4 fois plus d'ouvriers à Méru, respectivement 6 et 10 fois plus de cadres à Senlis qu'à Ecoen et Méru)



Les mêmes conclusions peuvent être esquissées pour le statut d'occupation : il y a une part très forte de propriétaires à Ecoen, à moindre titre à Senlis, nettement plus faible à Méru et ces contrastes sont accentués dans l'échantillon. Quant à l'ancienneté de résidence, qui varie peu d'un secteur à l'autre d'après l'INSEE, elle tend à être sous-estimée dans l'enquête à Senlis et surtout à Ecoen (peu de personnes installées depuis plus de 10 ans), alors qu'elle reflète mieux la situation observée à Ecoen.

## Annexe 2 : analyse multivariée des pratiques spatiales quotidiennes

	Nombre d'habitants concernés	Nombre de lieux d'activités rapportés		Distance moyenne (en km) entre le lieu de résidence et les lieux d'activités		Taille de l'ellipse de déviation standard (en km <sup>2</sup> )	
		Moyenne	Coefficient issu de la régression	Moyenne	Coefficient issu de la régression	Moyenne	Coefficient issu de la régression
<b>Sexe</b>							
Femme	53	16,6	Référence	8,47	Référence	202,1	Référence
Homme	45	16,1	-0,03	7,33	0,28	261,8	44,01
<b>Age</b>							
23-40 ans	32	16,9	Référence	8,01	Référence	195,9	Référence
40-50 ans	22	16,9	0,49	7,05	-1,32*	217,0	8,25
50-60 ans	20	15,3	-1,21	7,87	1,15	273,6	110,6
≥ 60 ans	24	16,0	-1,02	8,37	0,28	249,2	26,2
<b>Classe Sociale</b>							
Classe populaire	17	12,1	Référence	5,97	Référence	119,9	Référence
Petit moyen	30	17,9	3,71**	7,64	2,33**	212,4	96,8
Classe moyenne	35	16,5	3,23**	7,57	1,82*	254,3	89,8
Classe supérieure	16	17,7	5,68**	10,15	4,54**	323,8	136,7
<b>Site d'enquête</b>							
Ecouen-Ezanville	33	18,8	Référence	5,80	Référence	145,5	Référence
Senlis	31	16,0	-3,91**	9,30	1,36	327,5	90,8
Meru	34	14,3	-3,38**	8,98	2,54*	221,7	68,7
<b>Contexte résidentiel</b>							
Centre	23	13,7	Référence	6,83	Référence	166,9	Référence
Péricentre	31	16,4	1,26	5,48	-1,17	150,4	-50,1
Village	44	17,7	3,10**	9,81	2,54*	318,0	106,0

\* p<0,10; \*\*p<0,05

Source : Enquête auprès de 98 habitants

La structure hiérarchique de notre échantillon composé de 98 habitants répartis en 3 sites (Ecouen-Ezanville, Meru et Senlis) nécessitait de recourir à une méthode spécifique de régression afin de contrôler l' « effet grappe » (c'est-à-dire l'homogénéité des individus habitant le même site). Nous avons utilisé un modèle de régression linéaire multiniveaux, à partir de la commande xtmixed du logiciel Stata.

## Références bibliographiques

Aguilera A., Massot M.-H., Proulhac L., 2006, « L'intégration du périurbain francilien à la métropole parisienne. Une mesure par les flux quotidiens », in Larceneux A., Boiteux-Orain C. (dir.), *Paris et ses franges : étalement urbain et polycentrisme*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, p. 73-97.

Aragau C., 2009, « Les petites villes du périurbain : pérennités et métamorphoses », in Vallat C. (dir.), *Pérennité urbaine, ou la ville par-delà ses métamorphoses*. Vol. 2 : Turbulences. Paris, L'Harmattan, p. 49-58.

Authier J.-Y. (dir.), 2001, *Du Domicile à la Ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, Économica, coll. « Villes »

Authier J.-Y., 2008, « Les citadins et leur quartier. Enquête auprès d'habitants des quartiers anciens centraux en France », *L'année sociologique*, Vol. 58-1, pp. 21-46.

Authier J.-Y., Bonvalet C., Lévy J.-P., *Élire domicile : la construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 428 p.

Authier J.-Y. (dir.), 2010. *État des lieux sur les trajectoires résidentielles*, Rapport au PUCA, 85 p.

Beltramone A., 1975, « Définition logique des flux migratoires intérieurs », in *Migrations intérieures, méthodes d'observation et d'analyse*, Paris, CNRS, p. 491-518.

Benoît-Guilbot O., 1986, « Quartiers-dortoirs ou quartiers-villages ? » in Collectif, *L'esprit des lieux. Localités et changement social en France*, Paris, Éditions du CNRS.

Berger M., 2004, *Les périurbains de Paris. De la ville dense à la métropole éclatée*. Paris, CNRS Éditions, Espaces et Milieux, 317 p.

Berger M., Aragau C., Rougé L., 2014, « Vers une maturité des territoires périurbains ? Développement des mobilités de proximité et renforcement de l'ancrage dans l'ouest francilien », *EchoGéo*, no 27, p. 2-17.

Berger M., Jaillet M.-C., 2007, « Introduction », *Noroi*, no 205, p. 7-9.

Berroy S., Mathian H., Saint-Julien Th., Sanders L., 2007, « Les pôles de l'activité métropolitaine », in Th.Saint-Julien, R. Le Goix (dir.), *La métropole parisienne. Centralités, inégalités, proximités*, Paris, Belin, p. 11-38.

Bidou C., 1984, *Les aventuriers du quotidien*, Paris, Presses Universitaires de France, 200 p.

Boino P., 2001, « Périurbanisation et renouvellement des centres secondaires dans la région lyonnaise ». *Géocarrefour*, Vol. 76, no 4, p. 375-382.

Bonnin S., Rougé L., 2008, *Les captifs du périurbain, 10 ans après, retour sur enquête*, CERTU.

Bonnin-Oliveira S. (dir.), 2011, *Les "pôles secondaires" dans la réorganisation des mobilités : maturité et durabilité des espaces périurbains ?*, rapport final de la proposition de recherche MAPA no D0924 (090 2034), consultation de recherche PUCA « La mobilité et le périurbain à l'impératif de la ville durable : Ménager les territoires de vie des périurbains ».

Bonnin-Oliveira S., 2013, « La fin des périphéries urbaines », *EspacesTemps.net*, 29.04.2013, <http://www.espacestemp.net/articles/la-fin-des-peripheries-urbaines/>.

Bonvalet C., Brun J., 2002, « État des lieux des recherches sur la mobilité résidentielle en France », in Lévy J.-P., Dureau F. (dir.), (2002), *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en question*, Paris, L'Harmattan.

Bonvalet C., Dureau F., 2000, « Stratégies et choix résidentiels. Les modes d'habiter : les choix sous contraintes », in Dureau F., Dupont V., Lelièvre E., Lévy J.-P., Lulle T.(dir.), *Métropoles en mouvement : une comparaison internationale*, Paris, Anthropos/IRD, p. 131-153.

- Bonvalet C., Maison D., 1999, « Famille et entourage : le jeu des proximités », in Bonvalet C., Gotman A., Grafmeyer Y., *La famille et ses proches, l'aménagement des territoires*, Paris, INED/PUF.
- Bosse A., Devisme L., Dumont M., 2007, « Actualité des mythologies pavillonnaires. Le périurbain comme quasi-personnage », *Annales de la recherche urbaine*, no 102, p. 141-152.
- Bouleau M., Mettetal L., 2014, « La mobilité dans le périurbain : désir d'ancrage et nouvelles proximités », *Note rapide*, no 646, Mars 2014, IAU, 4 p.
- Bourdieu P. (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Editions de Minuit, 670p.
- Bourdieu P., De Saint-Martin M., (1990), « Le sens de la propriété », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 81-82, p. 52-64.
- Bourdieu P., Wacquant L., 1992, *Réponses : pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, 267 p.
- Bres A., Mariolle B., 2009, « De la ville de la courte distance à la ville polycentrique : densifier à partir des gares », *Transports urbains*, no 115, p. 3-7.
- Cailly L., 2008, « Existe-t-il un mode d'habiter spécifiquement périurbain ? », *Espaces-Temps*, 13 Mai.
- Cailly L., Dodier R., 2007, « La diversité des modes d'habiter des espaces périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre », *Norois*, no 205, 2007/4, p. 67-80.
- Cartier M., Coutant I., Masclat O., Siblot Y. (2008), *La France des "petits-moyens". Enquêtes sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte, 319 p.
- Caubel D., 2006, *Politiques de transports et accès à la ville pour tous ? Une méthode d'évaluation appliquée à l'agglomération lyonnaise*, Thèse de doctorat, Université de Lyon II.
- Chamboredon J.C., Lemaire M., 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, Vol. XI, p. 3-33.
- Charmes E., 2011. « Au-delà du rêve de village : le club et la clubbisation », *Métropolitiques*. <http://www.metropolitiques.eu/Au-dela-du-reve-de-village-le-club.html>
- Courgeau D., 1988, *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale : migrations internes, mobilité temporaire, navettes*, Paris, INED.
- Coutard O., Dupuy G., Fol S., 2002, « La pauvreté périurbaine : dépendance locale ou dépendance automobile ? Espaces modes d'emploi », *Espaces et sociétés*, no 108-109, p. 155-175.
- Coutard O., Dupuy G., Fol S., 2004, « Mobility of the Poor in Two European Metropolises: Car Dependence versus Locality Dependence », *Built Environment*, Vol. 30, no 2, p. 138-145.
- Debarbieux B., 1995, « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », *L'Espace géographique*, Tome 24, no 2, p. 97-112.
- Debroux J., 2011, « Accéder à la maison individuelle en zone périurbaine : passé résidentiel, position dans le cycle de vie et sphères d'identification », *Métropoles*, 10, pp. 2-15.
- Delage M., 2012, *Mobilités pour achats et centralités métropolitaines. Le cas de la métropole parisienne*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Dodier R., 2007, « Quelle articulation entre identité campagnarde et identité urbaine dans les ménages « périurbains »? », *Norois* [En ligne], 202 | 2007/1, mis en ligne le 11 juin 2008, <http://norois.revues.org/1616>.
- Dodier R., 2013, « Modes d'habiter périurbains et intégration sociale et urbaine », *EspacesTemps*. Net, 06-05-2013, <http://www.espacestemp.net/articles/modes-dhabiter-periurbains-et-integration-sociale-et-urbaine-2/>
- Dodier R., Cailley L., Gasnier A., Madoré F., 2012, *Habiter les espaces périurbains*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 220 p.

- DRIEA, STIF, IAU, 2013, *La mobilité dans le périurbain*, Fiche synthèse, Janvier 2013, 4 p.
- Dupuy G., 1995, *La dépendance automobile*, Paris, Anthropos.
- Fol S., 2009, *La mobilité des pauvres*, Paris, Belin.
- Fol S., 2010, « Mobilité et ancrage dans les quartiers pauvres : les ressources de la proximité », *Regards Sociologiques*, no 40, p. 27-43.
- Fortin A., Després C., 2008, « Le juste milieu : représentations de l'espace des résidents du périurbain de l'agglomération de Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 52, no 146, p. 153-174. <http://www.erudit.org/revue/cgq/2008/v52/n146/019586ar.html>
- Fourny M.-C., Cailly L., Dodier R., 2012, « La proximité, une ressource territoriale de la mobilité périurbaine », ASRDLF, 49<sup>ème</sup> colloque international : « Industries, villes et régions dans une économie mondialisée », Belfort, 09-11 juillet 2012, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00719910>.
- Golledge R. G., & Stimson, R. J., 1997, *Spatial Behaviour - A geographic perspective*. New York: Guilford Press.
- Gotman A., Bonvalet C., Grafmeyer Y. (dir.), 1999, *La famille et ses proches : l'aménagement des territoires*, Paris, PUF-INED, Travaux et Documents, Cahier n°143, 291 p.
- Goyon M., Ortar N., 2009, « Désir de maison à l'aune du parcours résidentiel. Quelle promotion sociale dans le périurbain ? », *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], 5 | 2009, <http://articulo.revues.org/1427>
- Grafmeyer Y., 2010, « Approches sociologiques des choix résidentiels », in Authier J.-Y., Bonvalet C., Lévy J.-P., *Élire domicile : la construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 35-52.
- Haumont N., 1966, *Les pavillonnaires. Etude psycho-sociologique d'un mode d'habitat*, Paris, Centre de Recherche d'Urbanisme et Institut de Sociologie urbaine, 246 p.
- Hervouet V., 2007, « La mobilité du quotidien dans les espaces périurbains, une grande diversité de modèles de déplacements », *Noréis*, Vol. 205, no 4, p. 37-52, <http://www.espacetemps.net/>
- Imbert C., 2005, « Ancrage et proximités familiales dans les villes nouvelles franciliennes : une approche comparative », *Espaces et Sociétés*, vol. 119, no 1, p. 159-176.
- Jaillet M.-C., 2004, « L'espace périurbain, un univers pour les classes moyennes », *Esprit*, no 303, p. 40-64.
- Korsu E., 2004, « L'évitement scolaire par déménagement », *Ville, école, intégration, diversité*, vol. 139, p. 107-118.
- Le Jeannic T., Razafindranovona T., 2009, « Près d'une heure quotidienne de transport : les disparités se réduisent mais demeurent », *France, portrait social. Vue d'ensemble – Consommation et conditions de vie*, INSEE, p. 117-123.
- Lefevre M.-P., 1993, *Grand ensemble et relations sociales. Proximité, distance, positions*, Thèse de doctorat en aménagement et urbanisme, Université de Paris VIII-IFU, Paris, 427 p.
- Lefevre M.P., 2005, « Proximité spatiale et relation sociale », in Bourdin A., Germain A., Lefevre M.-P. (dir.), *La proximité. Construction politique et expérience sociale*, Paris, L'Harmattan.
- Mainet H., 2008, « Qu'est-ce qu'une petite ville ? Réflexions à partir d'études de cas », *B.A.G.F.*, vol. 85, no 1, p. 13-22.
- Micoud A. (dir.), 1991, *Des hauts lieux. La construction sociale de l'exemplarité*, Paris, Editions du CNRS.
- Moles A., 1992, « Vers une psycho-géographie », in Bailly A., Ferras R., Pumain D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, p. 177-205.

- Morel-Brochet A., 2007, « À la recherche des spécificités du mode d'habiter périurbain dans les représentations et les sensibilités habitantes », *Norois*, vol. 205, no 4, p. 23-35.
- Motte B., 2006, *La dépendance automobile pour l'accès aux services aux ménages en grande couronne francilienne*, Paris, Université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne.
- Motte-Baumvol B., 2007, « Les populations périurbaines face à l'automobile en grande couronne francilienne », *Norois*, Vol. 205, p. 53-66.
- Motte-Baumvol B., 2008, « L'accès des ménages aux services dans l'espace périurbain francilien », *Strates*, 14, p. 149-164.
- Motte-Baumvol B., Massot M.-H., Byrd A., 2010, « Escaping Car Dependence in the Outer Suburbs of Paris », *Urban Studies*, Vol. 47, no 3, p. 604-619.
- Nessi H., 2012, *Influences du contexte urbain et du rapport au cadre de vie sur la mobilité de loisir en Île-de-France et à Rome*, thèse de doctorat, Université de Marne-la-Vallée.
- Orfeuil J.-P. (dir.), 2004, *Transports, pauvretés, exclusions. Pouvoir bouger pour s'en sortir*, Editions de l'Aube.
- Orfeuil J.-P., 2000, « L'évolution de la mobilité quotidienne », Synthèse INRETS, no 37.
- Orfeuil J.-P., Polacchini A., 1999, « Les dépenses pour le logement et les transports des ménages franciliens », *Recherche Transport Sécurité*, n° 63, Inrets.
- Ortar N., 2008, « Entre ville et campagne, le difficile équilibre des périurbaines lointaines », *Métropoles*, no 3, <http://metropoles.revues.org/1642>.
- Raymond H., Haumont N., Raymond, M.-G., Haumont A., 1966, *L'habitat pavillonnaire*. Paris, Centre de Recherche d'Urbanisme et Institut de Sociologie urbaine, 148 p.
- Rémy J., 1996, « Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville », in Hirschorn M., Berthelot J.-M., *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?* Paris, L'Harmattan.
- Rémy J., 2000, Métropolisation et diffusion de l'urbain : les ambiguïtés de la mobilité, in Bonnet M., Desjeux D. (dir.), *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF.
- Rémy J., 2002, « Ville visible, ville invisible : un réseau aéroloaire ? », in Lévy J.-P., Dureau F., *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en question*, Paris, L'Harmattan, coll. « Habitat et sociétés », p. 299-328.
- Rémy J., 2004, « Culture de la mobilité et nouvelles formes de territorialité », in Vodoz L., Pfister G. B., Jemelin C. (dir.), *Les territoires de la mobilité. L'aire du temps*, Lausanne, Presse polytechniques et universitaires romandes, p. 13-42.
- Renaud-Hellier H., 2003, « Attraction périurbaine et petites villes "de marge" : l'exemple dijonnais », in CERAMAC, *L'Avenir des petites villes*. Clermont-Ferrand, PUBP, p. 61-81
- Robette N., 2012, « Les espaces de vie individuels : de la géographie à une application empirique en démographie », *Cybergeo : European Journal of Geography*, <http://cybergeo.revues.org/25332>.
- Rougé L., 2007, « Inégale mobilité et urbanité par défaut des périurbains modestes toulousains », *EspacesTemps.net*, No.2237, 25 avril 2007 10, <http://www.espacestems.net>.
- Rougé L., 2010, « L'installation périurbaine entre risque de captivité et opportunités d'autonomisation », *Articulo - Journal of Urban Research*, no. 5, Splendeur et misère du périurbain, <http://articulo.revues.org/1440>.
- Rougé L., Bonnin-Oliveira S., 2008, *Les captifs du périurbain, dix ans après. Retour sur enquête*, Lyon, CERTU.
- Rougé L., Gay C., Landriève S., Lefranc-Morin A., Nicolas C. (dir.), 2013, *Réhabiliter le périurbain. Comment vivre et bouger durablement dans ces territoires ?*, Paris, Forum vies mobiles, 144 p.

- Semoud N., 2003, « L'habiter périurbain : choix ou modèle dominant ? », *Revue de Géographie Alpine*, Vol. 91, no. 4, p. 55-64.
- Sencébé Y., Hilal M., 2002, « Mobilités quotidiennes et urbanité suburbaine », *Espaces et sociétés*vol. 108, n° 1, p. 133-154.
- Sencébé Y., Lepicier D., 2007, « Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural en France: différenciation sociale des profils et ségrégation spatiale », *EspacesTemps.net*, no.2270, 26, <http://www.espacestems.net>.
- Turgeon L. (dir.), 1998, *Les entre-lieux de la culture*, Québec, Presses de l'Université Laval et L'Harmattan.
- Vallée J., Cadot E., Grillo F., Parizot I., Chauvin P., 2010, "The combined effects of activity space and neighbourhood of residence on participation in preventive health-care activities: The case of cervical screening in the Paris metropolitan area", *Health & Place*, 16, p. 838-852.
- Vignal C., 2010, « Arbitrages résidentiels au sein des couples confrontés à la délocalisation de leur entreprise », in Authier, J.-Y., Bonvalet, C., Lévy, J.-P., *Élire domicile : la construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 185-205.
- Wenglenski S., 2004, « Une mesure des disparités sociales d'accessibilité au marché de l'emploi en Île-de-France », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°4-2004, p. 539-550.

## Chapitre 3 - Acteurs et projets d'aménagement dans les espaces de densité intermédiaire

Sandrine Berroir, Xavier Desjardins, Nicolas Douay, Renaud Le Goix, Nicolas Persyn, Christophe Queva

Coordination : Sandrine Berroir, Christophe Queva

### Introduction

L'axe « Acteurs » du projet « Lieux et hauts lieux des densités intermédiaires » vise à analyser les stratégies d'aménagement mises en œuvre par les acteurs locaux dans les espaces de densité intermédiaire. De nombreux travaux ont abordé le volet « politiques publiques » de la périurbanisation, en montrant comment les politiques d'aménagement et de logement, à l'échelle nationale comme locale ont nourri et accompagné le processus de périurbanisation. Parmi ces travaux, on peut citer notamment *L'aménagement urbain en France* de Thierry Vilmin (2008) ou *Les raisons institutionnelles de la périurbanisation* de Marc Wiel (2002). Une bonne synthèse de ces travaux est proposée par Pierre Merlin, dans *L'exode urbain* (2009). Il existe aussi quelques numéros de revues tels que le hors-série récent de la revue *Urbanisme*, de 2013, intitulé « *Questionner l'étalement urbain* ».

De manière générale, ces travaux mettent en évidence la difficile mise en œuvre de stratégies d'aménagement dans les espaces périurbains, liée notamment à l'organisation institutionnelle – avec des intercommunalités périurbaines souvent de petite dimension et en concurrence entre elles (Desjardins, 2009 ; Demazière, 2012 ; Bonnin-Oliveira, 2013). En outre, ces espaces sont généralement présentés, dans la littérature existante, comme des zones d'ombre de l'aménagement : « *le périurbain est orphelin d'une pensée aménagiste* » (Vanier, 2010) et les syndicats de promoteurs de maisons individuelles et de lotisseurs considérés quasiment comme les seuls « *producteurs de pensée périurbaine* ». On trouve là un écho à ce qu'écrivait quelques années auparavant Yves Chalas à propos de « l'urbanisme à pensée faible » (Chalas, 2000). Comment expliquer cette zone d'ombre ? Il y aurait, dans le périurbain, une relative « *incompétence urbanistique* » (Vanier, 2010), avec notamment un manque d'ingénierie dans les petites communes.

Si l'on change d'échelle et que l'on se place au niveau régional, on peut toutefois noter que les espaces périurbains ont été transformés par des générations successives de politiques d'aménagement. La volonté de lutter contre un développement en « *tâche d'huile* » ou, pour reprendre une expression à la mode aujourd'hui, l'étalement urbain, est une préoccupation constante, du moins dans les discours, de l'aménagement régional. Le plan Prost des années 1930 était ainsi conçu comme un outil pour maîtriser le développement trop diffus des pavillons dits « *Loucheur* » (Beaucire, 2007). Dans les années 1960, la réalisation des villes nouvelles est décidée (Merlin 1991, Behar *et al.*, 2002). Le projet est alors, contrairement à Londres, de les construire en proximité immédiate de l'agglomération. La réalisation de villes nouvelles, structurées par les autoroutes et les voies ferrées, a été une des principales stratégies d'aménagement périurbain poursuivi au cours des dernières décennies. Ces villes nouvelles visaient tout à la fois à doter les territoires d'équipements majeurs (centres commerciaux, préfectures, puis ultérieurement universités) et à limiter la consommation de sols par une concentration du développement en leur

sein. Si leur fonction « polarisante » a été en partie réussie (Berroir *et al.*, 2004), leur capacité à limiter le développement dans la périphérie de l'agglomération a été relativement faible. Avec la décentralisation notamment, le développement des petites communes franciliennes a été peu freiné, conduisant à la prolifération des opérations de logement dans de très nombreuses petites communes, notamment autour de ces villes nouvelles. Depuis les années 1980, la politique d'aménagement des franges franciliennes paraît plus délicate à caractériser. Les villes nouvelles sont poursuivies. Pour limiter l'émiettement périurbain, des parcs naturels régionaux sont créés : celui de la Haute Vallée de Chevreuse en 1985, du Vexin en 1995, du Gâtinais Français en 1999 et enfin, d'Oise-Pays de France en 2004. Entre les espaces relativement protégés des parcs naturels régionaux et les grands pôles en développement, villes nouvelles et aéroports, les orientations d'aménagement sont plus incertaines. Le schéma directeur de 1994 vise à l'émergence de polarités secondaires sous la forme de villes trait d'union, parmi lesquelles figurent, dans notre territoire d'études, Persan. Cette politique, qui vise à concentrer le développement des services, mais aussi des logements, dans ces petites villes, est menée de manière intermittente et ne réussit pas réellement à structurer les espaces périurbains. Depuis le début des années 2000, l'élaboration d'une nouvelle stratégie d'aménagement se dessine. Si les objectifs restent relativement constants, au-travers de la recherche d'un développement économe en sol et structuré autour de polarités secondaires, un des principaux outils pour en promouvoir la réalisation devient le renforcement des coopérations intercommunales. Dans l'espace rural, le schéma directeur de 2013 désigne des pôles de centralité à conforter grâce à des capacités d'urbanisation supplémentaire, notamment si la mise en œuvre se fait dans une logique intercommunale. La réflexion sur le développement des franges métropolitaines se renouvelle avec les projets sur les « *circuits courts* » en matière alimentaire ou énergétique ainsi que sur la mise en avant des « *proximités potentielles* ». De nouvelles orientations d'aménagement se dessinent donc à partir d'une mise en avant des caractères propres de ces espaces (Mariolle B. *et al.*, 2013).

Les territoires de la grande couronne francilienne sont actuellement fortement transformés par les réformes institutionnelles. Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la région Ile-de-France compte 113 intercommunalités à fiscalité propre, dont 94 sont situées dans la grande couronne. Selon la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite MAPTAM, du 27 janvier 2014, les communes de Paris et des trois départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne), soit près de 7 millions d'habitants, sont appelées à se regrouper au sein de la Métropole du Grand Paris. Cette métropole se substituera aux 19 établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre qui préexistent dans le périmètre de la petite couronne. Les 46 communes limitrophes de grande couronne pourront décider d'intégrer la métropole. Pour la grande couronne, toutes les communes sont intégrées dans un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Les intercommunalités à fiscalité propre, dont le siège se situe en grande couronne et dans l'unité urbaine de Paris, doivent atteindre une taille de 200 000 habitants minimum selon la loi. Le but est de constituer des ensembles relativement puissants, ce qui selon le législateur, devrait faciliter le dialogue avec la Métropole du Grand Paris. L'enquête menée dans le cadre de cette recherche s'est par conséquent déroulée dans une phase particulière, dans l'attente ou juste après l'adoption de la loi MAPTAM. Les arrêtés de création des périmètres en grande couronne seront pris en juillet 2015. Par ailleurs, la loi MAPTAM est déjà en elle-même réformée dans le cadre du projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République en débat au Parlement en début 2015.

### **Problématique et hypothèses**

Dans ce cadre, notre perspective vise à inverser le regard sur l'aménagement des périphéries urbaines, en les envisageant non pas seulement comme des espaces pensés depuis la ville-centre, dans la logique du desserrement urbain, mais comme des foyers de projets d'aménagement potentiellement (re-)structurants pour les périphéries urbaines. L'ambition de notre recherche est ainsi de prendre de la distance avec des visions urbano-centrées et de comprendre les modalités de structuration et d'aménagement des espaces de densités intermédiaires, en valorisant une approche constructive, une capacité stratégique des acteurs de ces espaces, dans le cadre de logiques de

*territorialisations* – au sens fort de création de nouveaux territoires, qu'ils soient fonctionnels, institutionnels ou identitaires.

Nous mobilisons ainsi un triple objet d'étude :

- les *acteurs publics* de la construction des territoires dans les espaces de densités intermédiaires (élus et chargés de mission notamment) ;
- les *constructions territoriales* en tant que telles, que nous envisageons plus particulièrement à l'échelon intercommunal. Les intercommunalités sont envisagées comme des territoires d'actions, de pratiques, de projets et de représentations, en cours de construction ;
- et enfin les *lieux structurants* qui contribuent à territorialiser les espaces de densité intermédiaire. Dans cette optique, l'approche par les « hauts lieux », retenue comme clef de voûte des analyses dans le programme du PUCA, se focalise avant tout sur l'idée de « lieux exemplaires » (Micoud, 1991 ; Bédard, 2002), autrement dit de lieux choisis (en particulier par les acteurs locaux) pour être des hauts lieux.

Notre premier questionnement est de voir dans quelle mesure les acteurs des espaces de densités intermédiaires mettent en œuvre des projets et des stratégies d'aménagement qui contribuent à « territorialiser » ces espaces – sur les plans à la fois institutionnel, fonctionnel, voire identitaire. Il s'agit ainsi d'étudier les discours et les stratégies de territorialisation en cours dans les intercommunalités des espaces de densité intermédiaire, afin de voir s'il se dégage ou non une vraie volonté de construire de nouveaux territoires « d'entre deux », à la fois distincts et dans la continuité de la ville-centre et des territoires ruraux. En outre, au-delà des discours et des enjeux de marketing territorial qui mettent en évidence – et mettent en scène – les territoires intercommunaux, nous analysons également la dimension matérielle du processus de construction territoriale : quels projets d'aménagements sont concrètement mis en œuvre dans les intercommunalités ? Comment ceux-ci sont-ils intégrés dans les documents d'aménagement et d'urbanisme ?

Notre deuxième questionnement est lié à la problématique des hauts lieux : quelles sont les modalités de production, de sélection ou de valorisation de « lieux exemplaires » (Micoud, 1991 ; Bédard, 2002) dans les espaces de densité intermédiaire ? C'est ainsi à la production, symbolique et matérielle, des « hauts lieux » que s'intéresse cet axe. Il s'agit, pour les pouvoirs publics, de « faire éllection d'un lieu singulier et [de] le promouvoir au rang de modèle d'une action de changement social en train de se faire » (Micoud, 1991), dans la perspective notamment d'y « faire adhérer » les habitants. Cette « éllection » ne passe pas seulement par le discours – il ne suffit pas de « déclarer » un lieu symbolique – mais aussi par des changements concrets : il faut remodeler le lieu dans sa matérialité. Il s'agit donc d'une part de comprendre comment se produisent des lieux exemplaires, de quelle manière sont valorisés certains lieux plutôt que d'autres. D'autre part, l'objectif est d'interroger les modalités selon lesquelles ces hauts lieux peuvent contribuer à créer une identité territoriale dans ces espaces. Dans leurs formes, ces lieux nouvellement « mis en scène » renvoient-ils à un imaginaire plutôt rural, plutôt urbain, ou bien hybride ? Pour répondre à ces questions, nous cherchons à mettre en évidence les lieux affichés comme éléments du cadre de vie : quels sont les lieux servant de support à la construction de l'image de l'intercommunalité ou de la commune en direction des habitants ? Comment les acteurs locaux identifient-ils ces lieux d'accroche ?

Ces questionnements problématiques s'articulent à trois hypothèses principales :

- Celle d'une capacité stratégique des acteurs locaux à construire une pensée urbanistique au niveau local – loin de l'idée d'une absence de stratégie territoriale ;
- Celle d'une construction territoriale en cours des espaces de densités intermédiaires, par un positionnement entre ville et campagne ; dans cette perspective, notre hypothèse est que

cette construction territoriale repose en grande partie sur des lieux exemplaires, choisis par les acteurs locaux pour incarner ces territoires ;

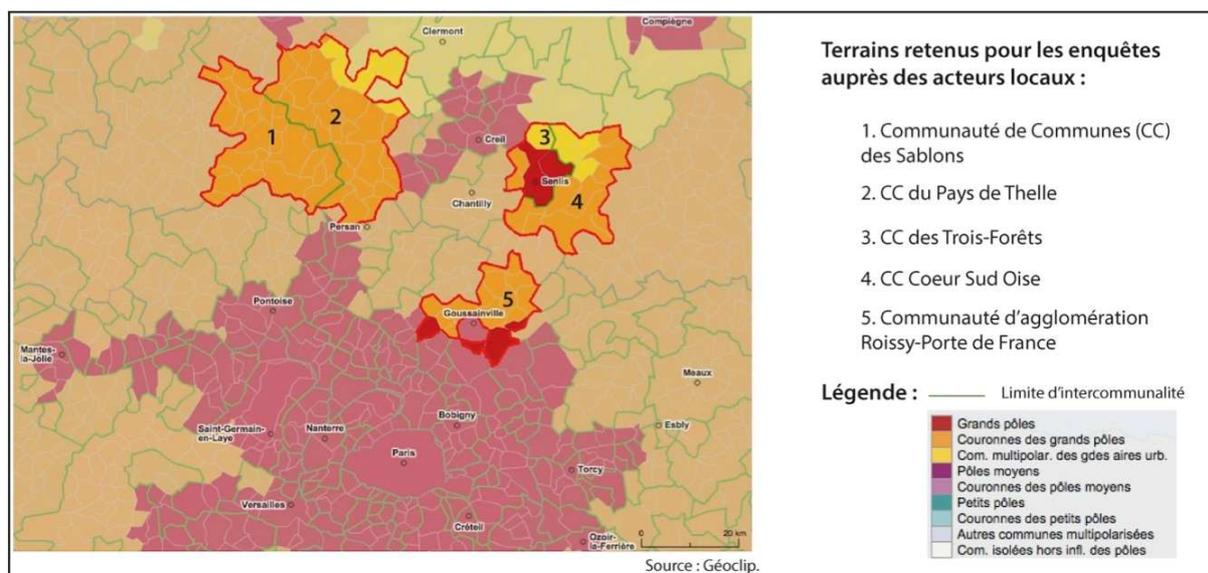
- Celle du rôle potentiellement central des intercommunalités, permettant non seulement de faire exister des communes souvent de petite taille, mais aussi de créer une certaine cohérence à l'échelon local, à l'articulation d'enjeux communaux et intercommunaux.

## Méthodologie

Sur le plan méthodologique, nous mobilisons deux principaux types de sources :

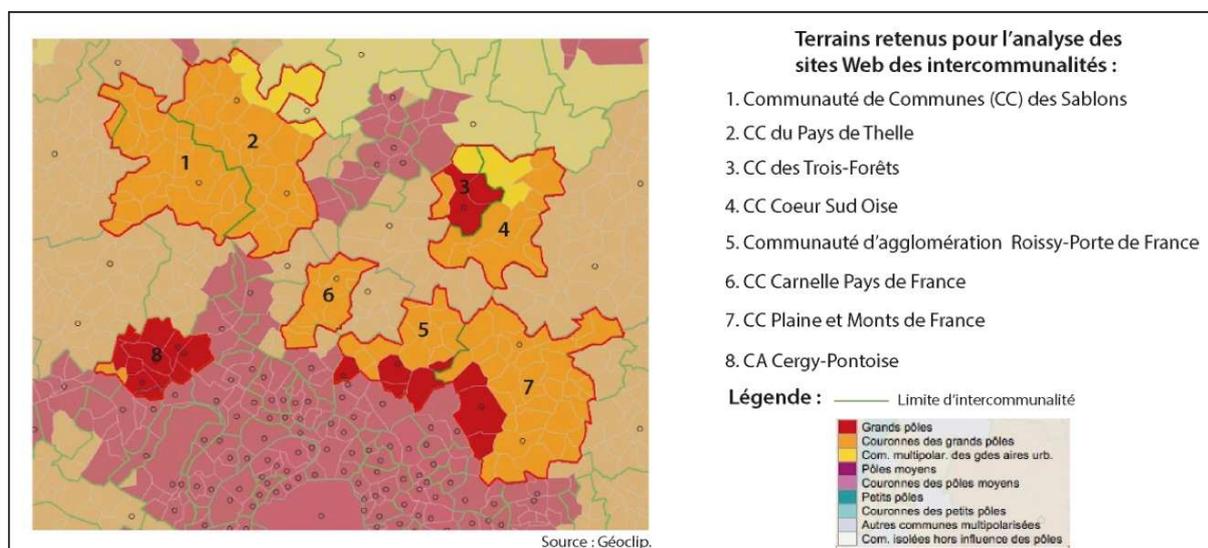
- des entretiens (35 au total, d'une durée d'une heure à deux heures en moyenne) réalisés auprès d'acteurs publics locaux (élu, chargé de mission, responsables de services...) de cinq intercommunalités du nord de l'Île de France, destinés à identifier les principaux projets et stratégies d'aménagement, les représentations territoriales qui sous-tendent les projets et les logiques de territorialisation potentiellement à l'œuvre dans les intercommunalités (la liste des personnes rencontrées figure en annexe 1). Une grille d'entretien commune (en annexe 2) a été mobilisée sur ces différents terrains, afin de caractériser le territoire d'enquête, d'identifier les représentations associées au territoire communal, de hiérarchiser et de différencier les politiques d'aménagement et de développement local mises en œuvre, et enfin d'identifier de potentiels « lieux exemplaires » sur ces territoires ;

**Figure 3.1 : Terrains retenus pour les entretiens auprès des acteurs locaux**



- une analyse des sites Web de huit intercommunalités (dont les cinq où ont été réalisés les entretiens), afin d'étudier la « mise en scène des territoires intercommunaux » à partir des pages d'accueil des sites Web (ou des pages de présentation du territoire intercommunal), et grâce à la constitution de fiches établies par lieux (valorisés sur le site par une illustration, un texte, une carte, etc.). Au total, une centaine de lieux a été identifiée, et chacun a bénéficié d'un référencement sous forme de fiche-type, intégrant la dénomination et la localisation du lieu, le type de lieu et ses fonctions, les termes et photographies associés au lieu. Un mémoire de master 1 synthétise les analyses effectuées dans ce cadre : Alexandre Cabo, 2014, *La fabrique des territoires par les EPCI : analyse du discours et images des acteurs*, M1 Géographie (dir. R. Le Goix), Paris 1.

**Figure 3.2 : Terrains retenus pour l'analyse des sites Web des intercommunalités**



Ce chapitre est structuré de la manière suivante : dans un premier temps, il s'agit de cerner les représentations et stratégies territoriales des élus périurbains du nord francilien. Puis, nous nous intéresserons aux différents dispositifs adoptés pour mener des politiques d'aménagement et de développement qui peuvent contribuer à « territorialiser » ces espaces tant sur les plans institutionnel, fonctionnel, qu'identitaire via notamment l'affirmation des périmètres intercommunaux. Enfin, dans un dernier temps, on précisera comment ces différentes logiques se déclinent dans des contextes différents, ce qui nous conduira à proposer une typologie des stratégies intercommunales d'aménagement

## **1. Représentations et stratégies territoriales des élus périurbains du nord francilien**

Dans cette première partie, il s'agit de donner à voir les représentations spatiales des élus et techniciens des collectivités locales interrogés, non seulement en tant que telles, mais surtout en tant qu'elles sous-tendent des stratégies spatiales : comment ces acteurs locaux caractérisent-ils leurs territoires ? Quels sont les lieux privilégiés dans ces représentations et dans ces stratégies spatiales, quels sont les référentiels mobilisés, les marqueurs territoriaux utilisés ? Quelles évolutions ces acteurs souhaitent-ils pour ces territoires et quelle place s'accordent-ils dans ces évolutions ? On s'interrogera également sur la manière dont les stratégies d'aménagement dans ces espaces s'appuient sur des représentations d'espaces « d'entre deux », composant simultanément avec des logiques rurales et des logiques urbaines. Il s'agira d'analyser comment sont pensées les articulations avec les espaces centraux. Les positionnements des acteurs relèvent-ils d'une recherche de complémentarité avec les territoires englobant, d'une mise en évidence d'enjeux d'aménagement spécifiques ?

### **1.1 Des territoires transformés par la périurbanisation**

Pour définir leur territoire, nombre d'élus rappellent souvent en premier lieu l'existence de bassins de vie organisés autour de pôles aux tailles variables : chefs-lieux de canton dans le pays de Thelle (Noailles), petites villes comme Senlis ou Méru, aéroport de Roissy, etc. Ils mettent de ce fait en avant une vision polarisée des espaces périurbains, qui s'appuie sur l'insertion de ces espaces dans une trame urbaine ancienne et sur l'attachement au rôle des centralités urbaines. Cela conforte ce que d'autres travaux ont pu récemment souligner dans des contextes différents. Ainsi, Bonnin-Oliveira (2013) a-t-elle montré, dans le périurbain toulousain, comment les élus tendaient à s'affranchir du modèle centre/périphérie longtemps dominant en constituant des territoires d'action intercommunaux articulés sur le renforcement de polarités secondaires et de bassins de vie locaux, vécus et pratiqués par les populations.

Parallèlement, l'ensemble des acteurs rencontrés, quelle que soit la situation de l'intercommunalité par rapport au centre de l'agglomération parisienne, insiste sur les recompositions importantes de la population de leur territoire ces dernières années, en lien avec le desserrement de la population de l'agglomération parisienne. Ainsi, comme le dit un élu de la Communauté de communes des Sablons :

*« Pour le Grand Paris, on a été un peu mis à l'écart... Pourtant, les lotissements se développent tout partout comme des petits pains... Il y a une forte demande sociale ».*

Ces évolutions passent par de nombreuses constructions, en particulier d'ensembles pavillonnaires ; c'est pour les élus le signe le plus important de la périurbanisation. Un chargé de mission de la Communauté de communes des Sablons résume ainsi sa vision de la périurbanisation :

*« Pour moi, la périurbanisation, c'est le pavillonnaire qui augmente sur un territoire »*

Ces dynamiques démographiques aboutissent à une augmentation des densités résidentielles et à un accroissement des mobilités, notamment automobiles, devenant pour la majeure partie des acteurs rencontrés un marqueur significatif de l'évolution de ces territoires.

Certains élus mettent clairement en avant les nouveaux besoins de ces habitants, qui ont nécessité une profonde révision des politiques locales, avec la mise en place de nouveaux services et la création de nouveaux équipements. C'est d'autant plus le cas que la demande de services de ces nouveaux habitants est très exigeante, comme le souligne bien un élu de la communauté de communes du Pays de Thelle :

*« La région parisienne a amené aussi beaucoup d'exigence, parce que beaucoup de personnes qui viennent de la ville souhaitent vivre ici comme en ville, avoir la même qualité de service... moi j'ai toujours dit qu'on finira un jour par nous demander un espace vert dans le village (rire). Mais en ville on ne se rend pas compte de beaucoup de choses »*

La plupart des acteurs rencontrés tendent à souligner également que ce desserrement de la population s'accompagne d'un desserrement des activités depuis l'agglomération parisienne. Ainsi, un élu de la communauté de communes du Pays de Thelle a-t-il bien mis en évidence le lien entre ce développement et l'augmentation de la pression foncière dans son territoire :

*« Le fait qu'on subit en tant que territoire limitrophe de la région parisienne, on subit des pressions foncières la pression foncière elle se ressent sur le logement (...), elle se ressent aussi par rapport à la pression du commercial, de l'immobilier commercial...Je pense que ça, cette situation, cette pression-là, c'est parce qu'on est moitié moins cher que la moyenne qui est 35 nous on est à 15, ce qui est bien pour le commercial alors tant mieux donc des projets commerciaux il y en a »*

Ces différentes transformations, assez unanimement décrites par les acteurs locaux, font aussi très souvent l'objet d'un discours rétrospectif qui met en évidence les difficultés auxquels ils ont été confrontés pour en assurer la maîtrise. Plusieurs témoignages ont ainsi insisté sur le développement non maîtrisé, non organisé des aménagements. Celui du maire d'une commune de la Communauté d'agglomération de Roissy Portes de France est de ce point de vue assez évocateur :

*« Les coté négatifs de notre territoire c'est qu'il a été marqué par un développement qui n'a pas été maîtrisé et qui n'a pas été réfléchi, pensé ou travaillé en termes de stratégie par les acteurs du secteur : politique, associatif et autres ».*

Bien souvent, le lien est fait avec des dynamiques spatiales suscitées par des acteurs extérieurs au territoire, que ce soit les promoteurs et la grande distribution ou l'État, dont beaucoup d'élus pointent les méthodes passées, et le caractère peu respectueux des enjeux locaux. Ils renvoient ainsi à l'idée que le développement de ces espaces périurbains serait le résultat d'innombrables décisions prises de façon non-concertée.

Finalement, les acteurs locaux sont dans l'ensemble conscients de la complexité des processus de périurbanisation, articulant des logiques de desserrement autour de l'agglomération parisienne mais aussi de construction de bassins de vie autour de pôles secondaires. Une personne rencontrée au PNR Oise Pays de France a bien rendu compte de ces problématiques multi-scalaires :

*« Oui absolument, j'aurais pu vous dire périurbain. Car c'est la banlieue de Paris, c'est la périurbanisation de Paris. Enfin la périurbanisation c'est un phénomène beaucoup plus complexe, il n'y a pas qu'une ville centre, ce n'est pas si simple que ça. Il y a de la périurbanisation autour de Senlis, de Creil. Senlis peut être une ville centre. Globalement la région, on est dans une problématique francilienne »*

Cette complexité perçue des processus de périurbanisation s'inscrit dans une représentation assumée et valorisée d'une situation d'intermédiation.

## **1.2 Des territoires d'entre deux, entre rural et urbain, identifiés comme des territoires à part entière par les acteurs locaux**

Les acteurs valorisent unanimement une situation d'entre deux spatial, d'espace de transition, mêlant intimement des logiques à la fois urbaines et rurales de développement. Quelques citations l'illustrent très bien :

Pour un des élus de la communauté du pays de Thelle :

*« Oui effectivement je pense qu'on est à la frontière des deux, urbain/rural, ce qui fait la richesse de la communauté de communes... »*

*« C'est le maire de Chambly qui disait : « moi je ne voudrais pas que Chambly devienne la dernière ville de banlieue, mais la première ville à la campagne « bah on est un petit peu entre les deux finalement » ,*

Comme pour un des élus de la Communauté d'agglomération Roissy Portes de France :

*« C'est une sorte de mixte entre rural et urbain, assez particulier et unique »*

D'une part, les acteurs valorisent le caractère urbain de leurs territoires, en insistant à la fois sur le processus de desserrement urbain, l'arrivée d'une population urbaine, à haut niveau de demandes de services, et en même temps sur l'existence de fortes articulations avec les centres urbains de proximité, notamment pour la fréquentation des services, des commerces, et l'accès aux ressources

locales. Les centralités urbaines, sont ainsi de par leur attractivité économique et commerciale, « *les lieux qui comptent* », où il se passe quelque chose, où il y a des projets. Ainsi par exemple en va-t-il de Chambly pour plusieurs interlocuteurs rencontrés dans le Pays de Thelle. A une échelle plus fine, les zones d'activité économique et commerciale peuvent ainsi apparaître comme des marqueurs importants du territoire. Dans ce contexte, la mobilité apparaît comme un attribut majeur de ce caractère d'intermédiarité. Ainsi, on peut noter comment a contrario, une élue parle de sa commune comme d'une commune semi-rurale, car les habitants continuent majoritairement à travailler dans les usines situées à proximité.

D'autre part, les représentations de ces territoires par les élus locaux font de la ruralité une composante majeure de leur spécificité, au-delà de l'ensemble des transformations évoquées. Cette ruralité du territoire a été en effet clairement affichée dans de nombreux discours des personnes rencontrées :

« *on est un territoire ancré dans la ruralité, avec des villages, des personnes du cru* », un technicien de la Communauté de communes des Sablons

« *on est un peu la troisième couronne de Paris ici. On est la campagne de Paris. Beaucoup veulent revaloriser ce caractère rural* », un élu de la communauté de communes des Sablons

Cette appréhension de la ruralité s'appuie sur les représentations que les acteurs politiques se font des pratiques et des attentes des populations, et notamment de celles qui viennent s'installer dans leur territoire. Ils mettent ainsi en évidence un désir d'accès à un cadre de vie particulier, marqué par la tranquillité, la présence d'espaces de nature. Ils ancrent par ailleurs cette ruralité dans une dimension très paysagère, où l'interpénétration des espaces ouverts et des espaces bâtis est très marquée. Et on constate aussi que ruralité reste encore pour beaucoup synonyme d'une présence visible de l'activité agricole. Ainsi, des élus de la Communauté Roissy Portes de France ont évoqué les « plaines céréalières » de la région Île de France, et ont pu rappeler que leur territoire est encore classé « *en Zone agricole, on a cette chance... on est encore à la campagne, ce bassin d'île de France appelé le grenier à blé* ». Dans certains cas, la présence de lieux patrimoniaux peut constituer selon eux des marqueurs de cette ruralité.

Si les élus soulignent la présence d'un certain nombre de monuments intéressants, se voient comme des défenseurs de ce patrimoine (églises, châteaux...) ils relèvent qu'il existe un décalage avec l'intérêt que les populations localement y portent. C'est le sens d'un des propos des élus du Pays de Thelle : « *c'est dommage la nôtre (église) par exemple elle date de l'an mil, c'est un beau monument, avec une période assez riche. Mais moi je dis toujours que si au conseil tout d'un coup on décidait de la raser pour faire un parking, je ne suis pas sûr que la majorité rejette cette idée (rires), c'est un peu caricatural, mais...mais en tout cas y aurait au moins 70% d'indifférents.* »

Enfin, les caractéristiques rurales de ces espaces intermédiaires ont été associées également à des formes spécifiques de sociabilité « *je vais dire aussi convivialité, parce que quand on est en réunion, ça se finit toujours devant le verre de l'amitié* » se réjouit l'un des élus de la communauté de communes du Pays de Thelle.

Dans les différents contextes étudiés, dans une plus ou moins grande proximité du centre de l'agglomération parisienne, cette caractéristique d'hybridation urbain/rural renvoie à la constitution même des territoires intercommunaux. Ainsi, dans le cas de la communauté Roissy Portes de France, l'ensemble des personnes rencontrées soulignent, à l'échelle même de l'intercommunalité le caractère mixte du territoire :

« *Peut-être si vous regardez commune par commune, on dit ça c'est périurbain, rural, mais le territoire dans son ensemble c'est quand même périurbain, parce que ça fait transition ente urbain, entre Paris, 93 et après tout au nord* ».

Un constat similaire est fait dans le pays de Thelle, qui tend à opposer le Nord et le sud de l'intercommunalité « *avec une partie sud plus attirée par la région parisienne, et une partie nord qui l'est moins, parce qu'on se rapproche le plus de Beauvais...* ». (un élu de la CC)

Il est par conséquent intéressant de constater combien l'intermédiation se construit dans une dimension multiscalair. L'état d'entre deux territorial résulte autant d'une problématique d'intégration à l'échelon métropolitain que d'une construction politique et institutionnelle à l'échelle locale.

Les acteurs locaux rencontrés insistent le plus souvent sur la volonté de maintenir cet état de compromis territorial. C'est comme cela que l'on peut interpréter l'évocation fréquente des différents risques qui pourraient venir perturber cet équilibre dynamique, ou la manière de décrire comme inéluctables certaines tendances : « *on va vers l'urbain* ».

### **1.3 Les risques identifiés par les élus locaux**

L'ensemble des transformations évoquées précédemment sont parfois vécues comme positives, du point de vue du potentiel de développement économique notamment, mais le plus souvent sont évoquées sur le mode du risque.

La dimension rurale fortement mise en avant de leur territoireles amène à envisager la plupart du temps les processus de périurbanisation comme un risque d'artificialisation des terres. C'est ainsi que s'exprime un élu de la communauté de communes des Sablons :

*« un terrain à bâtir, c'est 100 euros, une terre agricole 1 euro... Donc les agriculteurs ne disent trop rien si on veut urbaniser un terrain... Ils veulent urbaniser »*

Cette artificialisation est perçue comme une banalisation voire une dégradation des paysages, en lien avec les infrastructures de transport ou la construction de logements. C'est sans surprise au sein du Parc naturel régional Oise-Pays de France que se tient le discours le plus construit : la périurbanisation est décrite comme une « banalisation » des paysages ; l'interlocutrice rencontrée parle d'une « perte de qualité paysagère » mais pour elle « c'est plutôt un phénomène rampant et au fil de l'eau plutôt qu'un grand bouleversement ». Ceci étant, nombreux sont également les élus à mettre en avant ce risque, d'une manière ou d'une autre

*« on a aussi des soucis dans des communes comme les nôtres, de division de maisons par exemple, qu'on n'avait pas il y a quelques années. Les agences immobilières voient l'apport de population citadine comme une manne, donc les maisons sont scindées, les belles et grandes maisons de la commune sont coupées », un élu de la communauté de communes du Pays de Thelle.*

Plus globalement, c'est aussi la disparition de ces modes de vie ruraux qui est évoquée, notamment dans les territoires les plus éloignés de Paris, qui en gardent encore le souvenir vivace voire des traces.

Un autre risque est sous-tendu par le refus d'une dépendance vis-à-vis de la métropole. Ainsi, dans la communauté de communes du Pays de Thelle, un élu présente sa communauté de communes comme un territoire situé au nord de la région parisienne, et par conséquent soumis à une pression forte, mais insiste sur l'enjeu de « *ne pas devenir le ventre mou de la région parisienne* ».

Plus précisément, sur cette question du lien à la métropole, trois types de risque émergent assez nettement des discours :

- le risque de la « ville-dortoir », très souvent évoqué, et avec lui le refus d'accueillir exclusivement la fonction résidentielle :

*« Protéger notre commune pour qu'elle ne devienne pas une ville dortoir, qu'elle garde sa spécificité... On souhaite garder cet aspect un peu rural. », revendique un élu dans le Pays de Thelle*

- le risque du développement de logements sans offre suffisante de transports, en prenant en compte les contraintes de mobilité qui se posent ainsi aux habitants. Dans la communauté de Roissy Portes de France, cette problématique de l'accessibilité a été évoquée de façon souvent très éloquent par les différentes personnes rencontrées :

*« Donc c'est des contradictions, on demande aux gens d'essayer de faire des logements à l'extérieur de la région parisienne, donc nous on dit pas non, mais encore faut-il que les gens aient un accès aux*

*transports, qu'ils aient accès à différents services. Les gens parfois sont tous étonnés, parfois ils disent : « je ne comprends pas, j'ai acheté ici, je pensais que je pouvais aller à Roissy etc. »*

- le risque du manque de cohérence territoriale au niveau local, avec la concentration des activités ou des logements sur certaines parties du territoire.

Les processus évoqués ci-dessus, avec tous les risques qui leur sont associés, sont bien souvent perçus comme inéluctables par les différents acteurs rencontrés.

*« le périurbain n'a presque plus de dynamique agricole je veux dire, quand je dis dynamique agricole, je parle de dynamiques vertes, alors que nous s'est dit, on aime bien la campagne, on aime bien la verdure mais il faut bien qu'on évolue, qu'on s'améliore, qu'il y ait des apports de logements etc., c'est-à-dire on ne veut pas rester le petit village gaulois, en disant toute l'urbanisation c'est pour les autres etc. » , un élu de la communauté d'agglomération de Roissy Portes de France*

Dans ce contexte, la plupart réaffirme leur volonté d'accompagner, de maîtriser voire d'encadrer localement autant que possible les différents processus. Ce faisant, dans ces franges de la région métropolitaine, de réelles stratégies locales se définissent, dont l'existence démontre la capacité stratégique des acteurs locaux. Les entretiens permettent de mettre en évidence plusieurs types de stratégies, le plus souvent combinées, qui articulent insertion dans l'aire métropolitaine et préservation des spécificités locales.

#### **1.4 - Vers une maîtrise de la périurbanisation ? Enjeux d'aménagement pour les élus locaux**

Au travers des entretiens réalisés, plusieurs enjeux d'aménagement ont en effet clairement émergé, et qui témoignent clairement de cette situation d'entre deux territorial et des représentations des acteurs locaux qui fondent des référentiels à la croisée des logiques urbaines et des logiques rurales. Ils montrent bien comment la construction d'une identité et d'un projet de développement territorial local est au coeur des actions et des stratégies politiques, tout en pensant l'intégration de ces territoires dans l'espace métropolitain. Malgré la diversité des terrains enquêtés, un certain nombre de problématiques communes sont mises en évidence.

##### ***Améliorer la connexion avec la métropole***

Les acteurs locaux insistent sur les moyens de transport et situent bien souvent là l'un des enjeux de leur action, avec l'idée qu'il est nécessaire de valoriser l'accès à la métropole et ce faisant à la fois l'accès à l'emploi pour les habitants (en évitant de devenir une « ville-dortoir » comme évoqué précédemment) et le développement économique que permet cette bonne connexion :

*« Les faiblesses, il y a la question des transports. Senlis n'ayant pas de train, elle a comme atout la sortie de l'autoroute A1, la proximité de Roissy et de Paris avec quand même des difficultés de transport. Pour certains c'est un atout, mais pour nous élus non. Il y a une certaine préservation de la ville qui est probablement à mettre en relation avec l'absence de train. Mais en tant qu'élu, on est attaché au développement économique, il n'y a que par le développement de l'emploi et le développement économique qu'on peut avoir des ressources et garder le dynamisme de la ville. Actuellement on est face à une population qui vieillit, le dynamisme risque de se perdre si on ne fait rien et si on ne fait pas revenir des emplois et des entreprises. Or, pour des entreprises il y a deux faiblesses à Senlis : le transport qui représente un budget pour des salariés qui n'ont pas un niveau de salaire élevé. Il y a les transports en communs mais ce n'est pas comme si il y avait des trains toutes les demi-heures, il y a l'autoroute mais on est forcés de prendre sa voiture quand même et ça a un coût. » une élue de la communauté de communes des trois forêts*

##### ***Organiser les déplacements locaux***

La faiblesse des connexions avec les pôles locaux (d'emploi, de commerces et de services) qui structurent ces bassins de vie est un enjeu majeur pour l'ensemble des acteurs, et ce quel que soit le contexte géographique.

Ainsi, cela a été évoqué à maintes reprises dans le cas de Roissy-Porte de France :

*Par un élu de la communauté d'agglomération : « Aujourd'hui, quand (...) vous sortez de Roissy, vous ne pouvez pas arriver à Marly, ni à Fosses, ni à Survilliers, dans les petites communes, il n'y a pas de transports, il n'y a même pas de taxis. Donc on a du mal à imaginer, alors qu'en fait on est un bassin maintenant avec Goussainville, avec la communauté d'agglomération, on est 90 000 habitants. (...) A chaque fois, on va retoucher au problème de mobilité, d'accès à l'aéroport mais aussi des problèmes d'emploi. (...) Dans tous les axes, ceux qui ont été construits depuis 40, 50 ans, rien n'a été fait pour permettre aux gens de se déplacer à bicyclette, encore moins en zone piétonne, etc. etc., donc à chaque fois on est rabattus sur la voiture » ,*

*Comme par un technicien de Roissy Développement : « en fait les gens du territoire qui vont travailler sur l'aéroport sont des gens qui sont mobiles (...), parce qu'il est très compliqué d'avoir accès à l'aéroport, par les transports en commun »*

Mais l'enjeu du développement des transports se retrouve également dans des territoires très différents, comme par exemple dans le Pays de Thelle, où les élus constatent un accroissement de la circulation automobile et évoquent la nécessaire amélioration des liaisons routières, avec un impératif de désenclavement du plateau de Thelle.

### **Encadrer le développement des activités**

Le desserrement des activités est considéré comme une opportunité importante à saisir par les élus locaux. Pour éviter que leur commune devienne une « ville-dortoir », les élus locaux souhaitent permettre à leurs administrés de travailler près de chez eux, dans la perspective de limiter les déplacements domicile-travail à longue distance, souvent éprouvants et coûteux pour les habitants et posant le problème de l'encombrement des réseaux routiers. C'est pour cela qu'ils visent le développement économique de leur territoire et mettent l'accent sur la valorisation des ressources locales, comme le souligne une élue de la communauté de communes des trois forêts :

*« Pouvoir travailler à côté de chez soi c'est un vrai enjeu, et ça va le devenir de plus en plus pour des raisons de budget, les transports vont coûter de plus en plus chers. Et puis il y a une prise de conscience du développement durable, des circuits courts... Je pense que la qualité de vie va rimer de plus en plus avec « j'habite dans un endroit où je peux travailler, où j'ai des services à disposition... » c'est ce qui va donner tout son intérêt futur à Senlis, l'enjeu est là. »*

Mais ce développement ne doit pas aller sans un encadrement plus ou moins fort, de manière à préserver au maximum le cadre de vie rural des territoires. On retrouve ici de façon assez classique un des enjeux singuliers de ce type d'espace, à savoir la gestion de la tension entre développement économique et préservation du cadre de vie. Le cas du développement autour de Roissy est très emblématique de cette situation, comme l'évoque un de ces élus :

*« Je dirais qu'il y a eu à dans certaines zones un développement anarchique des zones industrielles. On tentedésormais de limiter un peu ce développement. Et maintenant cela a des conséquences et il faut mener des politiques pour régler cela. Il y a l'idée de réserver certaines zones...d'abandonner des zones trop mitées, trop difficiles d'accès. Ça concerne surtout des lieux entre Le Bourget et Roissy évidemment qui ont vocation à faire beaucoup d'industries. Et on a aussi une volonté de préserver certaines zones des industries dans l'optique de mettre en place une politique durable. »*

La maîtrise de ce desserrement passe aussi dans certains cas par une sélection des types d'activités, dans le but de diversifier l'emploi (et indirectement avec l'objectif sous-jacent de diversifier la population) ou encore de limiter les nuisances. C'est l'intensité du desserrement qui, justement, permet aux élus locaux d'avoir une certaine capacité stratégique dans ce domaine :

*« Pour ma part je travaille actuellement beaucoup sur l'installation de réserves. C'est-à-dire que c'est un pôle de réserve qui pourrait accueillir les réserves des musées du Val-d'Oise etc...Donc ça ça fait partie ...d'accueillir des personnes qui pourraient habiter dans nos villes et villages et qui donneraient justement un plus intellectuel et un niveau plus dynamique. », une élue de la communauté d'agglomération Roissy Portes de France*

*Un élu de la communauté de communes des Sablons insiste sur cette capacité de choix lié à un contexte de développement actuellement favorable : « On a une zone commerciale à Méru, une zone de développement économique pour l'industrie et la logistique à Emblainville (avec Célio, 250 emplois), et 19 ha en attente de*

vente, à proximité de l'autoroute. Il y a beaucoup de demandes et on peut se permettre de dire non, en fonction des nuisances, par exemple ».

### **Maîtriser le développement du logement et éviter la tendance à la « ville-dortoir »**

La pression à la construction de logements est plus ou moins forte suivant les territoires, mais une partie des élus locaux se sont engagés dans un processus de densification. Dans tous les cas, on retrouve la volonté d'encadrer ce développement, comme en témoigne le terme d'« *urbanisation planifiée* » utilisé par une élue de la Communauté d'agglomération de Roissy Portes de France, avec une grande attention portée aux choix de localisation.

*Au-delà de la volonté de créer de l'emploi localement, éviter le problème de la « ville-dortoir », c'est aussi pour les élus locaux maintenir ou développer des services, commerces et équipements sur le territoire. Le propos d'une élue de la communauté de commune des trois forêts sur ce sujet met bien en évidence l'importance de cet enjeu :*

*« Un autre atout de Senlis, c'est le commerce. C'est un vrai atout qui doit être consolidé, car aujourd'hui avoir des bons commerces de bouche, des commerces de proximité à condition d'avoir les moyens, c'est vraiment quelque chose que les gens affectionnent, ça attire des habitants extérieurs à Senlis. C'est très important. »*

Cette préoccupation se retrouve à l'échelle des petites villes comme à l'échelle des bourgs, même si elle ne va pas sans contradictions, puisque cela passe aussi par le développement de centralités périphériques qui, justement, tendent à affaiblir les centres-villes et centres-bourgs.

*Parmi cette offre d'équipements à développer, on retrouve même dans certains cas particuliers, la volonté de développer l'offre de formation, comme c'est le cas dans la communauté d'agglomération de Roissy-Porte de France, avec deux variantes : une offre pour les métiers de l'hôtellerie et de la restauration ciblant des habitants peu qualifiés résidant à proximité de l'aéroport et une offre s'adressant principalement aux enfants des cadres qui travaillent dans la zone aéroportuaire et qui résident plus au nord :*

*« Créer un lycée international. Il faut aller plus loin que dire « il faut enseigner l'anglais, il faut retenir les populations dans le secteur ». Les cadres qui travaillent sur Roissy, ne vivent pas dans la région, même dans le territoire de la communauté, ici à St witz par exemple. Quand vous êtes cadre international, il ne faut pas qu'à chaque fois que vous êtes mutés vos enfants recommencent tout à zéro. Ce n'est pas possible. ... Le résultat c'est que les cadres de haut niveau ne restent pas dans la région. Donc nous on va créer les conditions pour qu'ils restent. Avec un lycée qui fait les mêmes enseignements qu'à Bangkok ou aux Etats-Unis. Donc ca c'est la première des choses. »*

### **Organiser des bassins de vie à l'échelle locale**

Au final, la préoccupation d'une articulation – maîtrisée – avec la métropole s'accompagne de la volonté de mieux structurer les bassins de vie à l'échelle locale, avec de manière sous-jacente la perspective de moindre dépendance vis-à-vis du cœur de la métropole. Dans la plupart des cas, l'enjeu mis en avant par les élus locaux est d'*organiser* ces bassins de vie, en les structurant davantage autour des principaux pôles. C'est en ces termes qu'une élue de la communauté d'agglomération de Roissy Portes de France résume la stratégie à envisager pour l'organisation du territoire intercommunal :

*« La communauté d'agglomération et la communauté de commune visent à organiser d'avantage en termes de solidarité et en termes de flux quotidien ce territoire. Je m'explique, en fait on a une ville Roissy dont qui est bien dotée sur le Val d'Oise mais qui recrute assez peu sur le bassin. »*

Bonnin-Oliveira S. (2013) a relevé les mêmes évolutions dans les territoires périurbains qu'elle a étudiés, soulignant le passage d'une structuration des territoires intercommunaux moins dans une logique défensive que dans une perspective de « construction d'un projet structurant pour des bassins de vie vécus et pratiqués ».

## **Préserver et valoriser le cadre de vie**

La préservation mais aussi la valorisation d'un cadre de vie qui demeure fortement marqué par la ruralité est une autre préoccupation très importante des élus locaux. La quasi totalité des entretiens converge autour de ce que l'on peut bien qualifier de priorité et qui guide largement les stratégies mises en œuvre. L'enjeu est moins de préserver l'activité agricole en elle-même dans sa dimension économique et nourricière que de préserver les caractères de la ruralité considérés comme « patrimoine » et comme éléments d'une identité territoriale, que ce soit en termes de patrimoine bâti ou de patrimoine naturel. Il s'opère alors une sorte de retournement, la ruralité apparaissant comme un atout pour le développement de l'urbanisation, une aménité à préserver sur ces franges métropolitaines :

*« Les terres agricoles permettent de donner à l'agglomération un aspect plus humain. A 5 ou 6 km de Roissy il y a des champs, ce qui est très bénéfique », un élu de la communauté d'agglomération de Roissy Portes de France.*

Si la préservation des paysages et du patrimoine répond clairement aux préoccupations des habitants, elle vient aussi de plus en plus s'inscrire dans une politique d'attractivité, dans un contexte où les territoires sont largement mis en concurrence, vis-à-vis des investisseurs. Certains acteurs formalisent très clairement comment sont intégrées ces dimensions dans leur stratégie de marketing territorial. C'est le cas d'un des acteurs rencontrés au PNR Oise Pays de France :

*« Le 2ème atout qui va avec à mon avis, ce sont le patrimoine et le cadre de vie qui renforcent le développement économique. A mon sens le patrimoine du territoire, son cadre de vie si on peut dire ça, sert le développement économique, c'est vraiment ce qui permet ou qui engendre du développement économique et relativement qualitatif. »*

Pour certains élus, la mise en valeur du patrimoine constitue d'ailleurs sans surprise un outil pour changer l'image du territoire, comme c'est le cas dans la communauté de communes des Sablons, autour de Méru.

Cette politique d'attractivité cible également de plus en plus les touristes. Dans un contexte d'insertion progressive dans des logiques métropolitaines, le développement du tourisme, en lien avec la mise en valeur des paysages et du patrimoine, semble d'ailleurs devenir un enjeu de plus en plus important. Il s'articule sur des lieux privilégiés. Ainsi, le Château d'Ecouen, le musée de la Nacre à Méru, ou encore le musée archéologique de Louvres, apparaissent comme des leviers pour l'identité territoriale et la (re)valorisation des territoires, comme l'évoque un des élus de la communauté d'agglomération de Roissy Portes de France :

*« Et un autre enjeu évidemment c'est aussi c'est au niveau de l'inscription du territoire dans les parcours culturels pour la Région. Par exemple, je suis sûre que vous ne saviez pas que le musée de la Renaissance est national ? » (...) On essaie vraiment de valoriser Ecouen comme destination touristique. »*

*« Le musée archéologique de Louvres] paraissait une ineptie pour certains à l'époque. (...) On a mis quelque chose dedans. Mais c'est vrai que ce musée a permis justement à la ville de Louvres, de donner vraiment son identité, et ça c'est important. »*

Le développement touristique est plus particulièrement un enjeu à proximité de l'agglomération parisienne, beaucoup moins quand on s'en éloigne, comme en témoigne le cas du Pays de Thelle. Même s'il y a eu des projets (office de tourisme, panneaux du circuit de Thelle), le développement touristique n'y apparaît clairement pas comme une priorité : comme le rappelle un des élus de ce territoire, « la priorité a d'abord été mise sur le développement économique, les transports ». Pour autant, ce dernier considère que « maintenant c'est un axe qu'il va falloir accentuer ...ça commence à faire son chemin ».

Au final, à l'énoncé de l'ensemble de ces enjeux, il apparaît bien que les acteurs se positionnent assez unanimement à la recherche du maintien d'un compromis territorial et s'emploient à définir des stratégies qui permettent de maintenir cette identité distinctive d'espace d'entre-deux. Les termes de « compromis », de « conciliation », ou encore « d'équilibre » ont été à maintes reprises employés dans les entretiens : « compromis entre le fait d'attirer l'excédent de l'Île de France, et la volonté de préserver » selon un technicien de la communauté de communes des Sablons, « conciliation du

*développement économique et du patrimoine* », selon un des élus de cette même intercommunalité, « trouver l'équilibre entre la préservation de la qualité de vie des administrés tout en répondant aux demandes de l'Etat c'est-à-dire : lutter contre la pénurie de logements », selon un des élus de la communauté d'agglomération de Roissy Portes de France. La prise de conscience de la spécificité et de la diversité de la nature de ces compromis concourt à fonder des référentiels marqués par le caractère hybride de ces territoires, tout en envisageant bien leur intégration à l'échelle d'un ensemble territorial plus vaste.

Ainsi, l'analyse de ces espaces intermédiaires des franges métropolitaines du nord francilien conforte assez largement ce qui a déjà été analysé dans d'autres contextes territoriaux, soulignant la spécificité des enjeux d'aménagement de ces territoires d'entre deux au cœur de stratégies différentielles en tension, entre des objectifs de préservation et de conservation et des logiques de croissance, de développement des activités, de logements pour accueillir de nouvelles populations... La maîtrise du développement des activités, de l'accroissement de la population tant quantitativement que qualitativement ressort par conséquent comme une ligne directrice forte des politiques que les élus souhaitent mettre en œuvre dans ces territoires, support de stratégies intentionnelles bien affirmées, mais plus ou moins restrictives quant aux potentialités de développement. Le compromis recherché s'articule donc essentiellement autour de la volonté de préservation du caractère rural, mais il s'agit aussi d'éviter à avoir à assumer le développement des infrastructures et des équipements, considérés comme trop coûteux pour les collectivités territoriales. Ainsi concluait une élue de la communauté de communes du Pays de Thelle :

*« peut-être encore développer un petit peu, mais pas beaucoup plus parce que derrière il y a toutes les infrastructures qui doivent suivre, donc il faut que financièrement la commune puisse assurer : c'est l'extension de l'école, de la salle des fêtes ou de la cantine. Il faut faire attention, car on n'a pas forcément le budget à dépenser en investissement et puis ce caractère rural on y tient, on voudrait le maintenir au maximum... il ne faut pas dépasser 1800 - 2000 habitants »*

Après avoir interrogé les représentations et les référentiels des différents acteurs politiques rencontrés et par conséquent révélé un certain nombre d'orientations envisagées dans les choix d'intervention publique, il s'agit maintenant d'apprécier les cadres institutionnels et les dispositifs mobilisés pour l'aménagement et le développement de ces territoires valorisés dans leur caractère d'hybridité, et donc finalement de pouvoir envisager les modalités concrètes pour la mise en œuvre des stratégies affichées.

## **2 – L'émergence des territoires intercommunaux**

Notre propos s'intéresse dans cette seconde partie, aux échelles et aux dispositifs adoptés pour mener des politiques d'aménagement et de développement de ces espaces. L'intercommunalité est la focale privilégiée d'analyse, dans la mesure où c'est la principale nouveauté institutionnelle dans ces territoires au cours des dernières décennies et que son développement a été promu afin de permettre une plus grande maîtrise du développement territorial (Desjardins, 2014).

### **2.1 L'intercommunalité : un territoire cohérent et consensuel ?**

De nombreux élus développent une réflexion sur l'échelle d'action pertinente pour mieux organiser les bassins de vie et trouver ce compromis territorial qu'ils recherchent. Ces réflexions sont d'autant plus développées quand les élus sont confrontés à des périmètres peu adéquats.

Les entretiens réalisés au sein des différents EPCI du nord de l'Ile-de-France mettent en évidence le rôle (potentiellement) structurant de l'intercommunalité dans la gestion et la mise en œuvre des projets à l'échelon local. De fait, l'intercommunalité constitue, du point de vue des acteurs enquêtés, « *unenécessité* » dans les espaces de densité intermédiaire, au regard notamment de la petite taille des communes : « *On fait, à l'échelle de l'intercommunalité, ce que les communes ne peuvent pas faire seules* » dit un élu de la communauté de communes des Sablons. Loin de n'être envisagée que comme une superposition de communes, l'intercommunalité est généralement présentée comme

une structure de coordination et de facilitation des projets, associée à l'idée d'un certain consensus, même si des tensions ou des concurrences entre les communes sont naturellement susceptibles de se faire sentir. C'est notamment ce qu'explique un chargé du développement économique au sein de la communauté de communes du Pays de Thelle : « *L'esprit communautaire, c'est de dire : « vous n'avez pas l'assainissement, et bien on va globalement vous aider parce que vous en avez besoin », mais ailleurs il y en a qui pensent : « puisque moi je ne peux pas y avoir droit, pourquoi j'aiderai ? ». Pour créer un esprit communautaire c'est quelque chose de très difficile, puisque ça veut dire « je vais m'occuper de mon voisin au détriment de mes propres intérêts ». Mais j'aimerais vous dire qu'il y a une particularité au Pays de Thelle, un truc qui est assez rare qu'il faut noter, c'est que la plupart des décisions – et quand je dis la plupart au moins 90% – sont prises à l'unanimité, alors que généralement dans un conseil qu'il soit municipal, communautaire régional ou général, ça n'existe pas ». Il est cependant permis de douter du caractère exceptionnel de cette situation. Les conseils communautaires, surtout dans les communautés de communes et d'agglomération, sont très souvent des assemblées de consensus, en raison à la fois du fonctionnement même des EPCI et de la nature des décisions mises en débats, relevant souvent de la mutualisation de services et d'équipements, moins susceptibles de faire émerger des oppositions fortes. Cet aspect a bien été mis en évidence par Fabien Desage et David Guéranger (2011). Le propos rapporté ci-dessus, qui s'étonne presque du consensus, montre que l'apprentissage du travail communautaire est encore en cours.*

L'intercommunalité est également envisagée comme la garante d'une certaine équité territoriale : « *Le but d'une communauté de communes, c'est de redistribuer les services pour que celles qui ne peuvent pas se les payer, puissent en profiter* » rapporte une élue de la communauté de communes du Pays de Thelle.

L'enjeu intercommunal est enfin de laisser une certaine part d'autonomie aux communes. Le propos d'un élu de la communauté de communes du Pays de Thelle est de ce point de vue emblématique : « *On sait qu'on est dans une communauté de communes, mais on se sent indépendants par rapport à la CC, libre, on a encore tout l'espace pour réaliser des choses comme on a envie de les faire... Ça laisse la liberté aux maires de réaliser leurs projets ... C'est un partenariat, et il y a un investissement peut-être de la communauté de communes, mais aussi un investissement de la commune. Et si la commune n'est pas partante, on ne force jamais le conseil municipal à faire les choses. Ce sont des choses qui sont certes importantes pour notre qualité de vie, mais si le conseil n'en veut pas, on n'ira pas au-delà. S'il y a quelque chose qui nous fédère, on veut que les communes conservent leur intégrité, ou que ce soit un consensus général* ». Ce poids des communes est aussi présenté comme un frein aux coopérations, comme l'explique un élu de la communauté de communes des Sablons qui insiste, au cours de l'entretien, sur un certain nombre de fragilités dans la gestion intercommunale, mettant quelque peu en question la logique de cohésion territoriale intercommunale précédemment évoquée : « *Il n'y a pas vraiment d'unité dans la communauté de communes. C'est un peu chacun pour soi. On a du mal à travailler avec les autres. Les élus se comportent comme des enfants gâtés* ». Cet interlocuteur va même jusqu'à se référer à des expériences étrangères pour mieux faire ressortir les fragilités de la communauté de communes des Sablons. Il a d'ailleurs participé à des séjours, avec d'autres élus, notamment en Allemagne, lui ayant permis de se confronter à d'autres modèles de gestion et d'aménagement local : « *il est difficile de faire prendre l'esprit communautaire alors que, dans l'idéal, je voudrais que, sur les 25 communes, il n'y en ait plus que 5, qu'elles soient fusionnées. Ils font cela en Allemagne, en Angleterre, en Belgique ou même aux États-Unis* ». Ce modèle de la fusion communale permettrait ainsi, aux yeux de cet élu, de passer outre les clivages et les individualités communales, alors que le modèle intercommunal en tant que tel ne le permettrait pas, selon lui, à l'heure actuelle.

Ainsi la construction des intercommunalités, si elle est envisagée comme un élément *a priori* plutôt consensuel et cohérent, n'empêche ainsi toutefois pas de voir émerger un certain nombre de limites à leur mise en œuvre, notamment par le poids des communes concernées.

## 2.2 L'élaboration des schémas de cohérence territoriale : révélateur des ambitions et faiblesses des intercommunalités

Un élément qui assure le consensus est le caractère encore peu contraignant des documents d'urbanisme intercommunaux. L'analyse des documents de planification à l'échelle des intercommunalités de ces territoires de densité intermédiaire va se concentrer sur le document pivot de la hiérarchie des normes juridiques françaises de l'urbanisme (Douay, 2013) : le schéma de cohérence territoriale (SCoT, C. urb., art. L. 122 et s.). Ce schéma renvoie à un projet de nature politique, souvent à l'échelle d'une ou plusieurs intercommunalités, et a contribué, selon Vanier (2010) à l'affirmation d'un « tiers espace un peu privé jusque-là d'existence institutionnelle ». Le SCoT n'est pas un outil opérationnel qui peut porter des actions ou « forcer à faire », mais il établit un cadre, des contraintes qui assurent les conditions de réalisation de ces actions, par exemple avec la loi Grenelle qui lui donne un nouveau pouvoir d'injonction, notamment en matière de densité urbaine, sur les plans locaux d'urbanisme des communes qui font partie de son périmètre. En Ile-de-France, l'élaboration des schémas de cohérence territoriale est spécifique dans la mesure où ils sont une « *déclinaison locale* » du schéma directeur de la Région Ile-de-France. Les schémas de cohérence territoriale doivent être compatibles avec le schéma directeur régional. L'élaboration du SCoT renvoie à un processus partagé et concerté entre les personnes publiques associées à leur élaboration (Etat, régions, départements, chambres consulaires, autorités organisatrices des transports,...), mais aussi avec les représentants du monde socio-économique et des associations. On a souvent mis en évidence comment il participait, dans un processus d'apprentissage pour les différents acteurs locaux à travailler ensemble, à la « petite fabrique de l'intercommunalité » (Bonin Oliveira, 2013).

Pour notre étude, nous allons nous intéresser aux SCoT des communautés de communes du Pays de Thelle (adopté en 2007) et des Sablons (adopté en 2014) ainsi que de la communauté d'agglomération de Roissy Porte-de-France (adopté en 2007). Les communautés de communes Cœur Sud Oise et Aire cantilienne ne se sont pas lancés dans l'élaboration d'un SCoT.

Le schéma de cohérence territoriale permet une acculturation à des enjeux communs d'aménagement et à la constitution de référentiels communautaires. S'il ne permet pas d'orienter finement le rythme de développement des communes, du moins permet-il de fixer quelques principes de protection partagée de certains espaces, comme le signale par exemple une élue de la communauté de communes du Pays de Thelle :

« Le SCoT a permis de maîtriser, si des maires avaient par hasard envie de faire un peu n'importe quoi mais je ne cible personne, donc si on avait envie de dire « bah voilà on va construire ça, on fait ça », non. Le SCoT a permis d'avoir des études, déjà il y a des zones où il est complètement proscrit de construire, des zones inondables enfin qui posent problème, il y a des zones de cultures, il y a des bois, surtout dans le SCoT les bois, on n'a pas le droit d'y toucher ».

Toutefois, sur de nombreuses orientations, notamment le développement résidentiel, le SCoT est très peu contraignant. Cela conduit certains à ne voir dans le SCOT qu'un document peu utile, car souvent détourné. C'est ainsi le point de vue développé par un autre élu de cette même communauté de communes du Pays de Thelle :

« Non je n'ai pas de critique du SCOT mais j'ai une critique de l'utilisation qu'on en fait ou plutôt de la non utilisation qu'on en fait, c'est-à-dire que depuis il aurait dû y avoir une commission de suivi, pour se demander où en était l'urbanisation, il ne s'est rien passé du tout. Chacun fait son petit PLU dans son coin, et puis il ne se passe rien : le thème était la maîtrise de l'urbanisation avec un chiffre : le fameux 1%. Toutes les communes n'étaient pas d'accord, donc on est passé à 1,15, mais de manière globale, ce qui fait qu'une commune pourrait être à 10, et sa voisine pourra être à 0, ce qui fait perdre tout son sens à la mesure. La construction de lotissements moi je n'ai rien contre, mais dans une certaine mesure, parce que ça pourrait impacter notre vie... »

Un partage « véritable » de l'urbanisme pourrait selon certains passer par la mise en œuvre d'un plan local d'urbanisme intercommunal. Cependant, à l'image d'un élu de la communauté de communes des Sablons, cette évolution est envisagée avec une certaine appréhension :

« On est obligé de densifier avec le SCOT. Mais c'est difficile à faire à 25 communes... Alors, imaginer un PLUi, ce serait pour beaucoup une catastrophe ! Dans les communes rurales, ce sont les

agriculteurs qui sont propriétaires, et qui sont dans les conseils municipaux... Dans l'absolu, ce serait bien, mais trop difficile à mettre en place »

La loi pour l'accès au logement et pour un urbanisme rénové de mars 2014 fait du plan local d'urbanisme intercommunal la future norme, même si des possibilités nombreuses d'y déroger sont prévues. La montée en puissance réelle des capacités des intercommunalités en matière d'urbanisme est donc très progressive, depuis les ambitions législatives de la fin des années 1990 et la réalité d'une pratique encore peu contraignante de l'urbanisme intercommunal.

Au final, on confirme que la fonction majeure du SCoT est davantage associée à son rôle dans le processus d'apprentissage d'une construction d'un référentiel communautaire, en lien avec son caractère non contraignant.

### **2.3 Des recompositions institutionnelles conflictuelles**

La construction des territoires intercommunaux passe parfois par des recompositions intercommunales (redécoupages, fusions ou éclatement d'intercommunalités), relevant de logiques à la fois politiques et identitaires, et aux conséquences parfois déstabilisantes pour les territoires. Un certain nombre de fragilités ressort ainsi des recompositions en cours au nord de l'Île-de-France. Ces recompositions concernent notamment deux de nos terrains d'enquête, la communauté de communes des Trois Forêts (CC3F, organisée autour de Senlis) et la communauté de communes Plaines et Monts de France (organisée autour de Dammartin-en-Goële). Pour cette dernière communauté, les informations ont été recueillies non par entretiens mais grâce à des sources secondaires (journaux, site Internet).

La CC3F actuelle est issue de l'éclatement d'une grande communauté de communes en 2009, après intervention du Préfet, et selon des stratégies communales différenciées : « *La communauté de communes, qui était assez représentative à l'échelle d'un bassin de vie, a été dissoute, et est passée de 19 à 5 communes en 2009* » reprend une élue de cette intercommunalité. Ainsi, il y a désormais deux communautés de communes au lieu d'une : la CC3F et Cœur Sud Oise, dont certains acteurs, comme ceux rencontrés au PNR Oise Pays de France questionnent la pertinence :

*« il y a 4 communes (Orry-la-Ville, Plailly, Mortefontaine, La Chapelle-en-Serval) qui sont allées avec l'Aire Cantilienne. On se demande ce qu'ils font avec elle. Ils ont rejoint l'Aire Cantilienne car ils ne voulaient pas aller avec Senlis, ce sont des mariages de politiques. Ils ne pouvaient pas aller avec Senlis en fait, car il y a Pontarmé qui est dans Cœur Sud Oise, entre Senlis et La Chapelle. Donc ils avaient le choix entre Cœur Sud Oise et Chantilly ».*

Ces communes ont fait le choix de la deuxième option, en se rattachant à la communauté de communes Aire cantilienne (organisée autour de Chantilly) plutôt qu'à la communauté de communes Cœur Sud Oise, plus rurale :

*« Dans cette histoire, les communes isolées n'ont pas voulu rejoindre leur bassin de vie naturel, car il n'y avait pas de continuité avec la CC3F, donc si elles avaient rejoint une communauté de communes proche de leur bassin de vie, elles devaient rejoindre Cœur Sud Oise et elles ne le voulaient car c'est vraiment très rural et elles sont allées dans l'aire cantilienne »* confie un élu de la communauté de communes des trois forêts.

Ces nouveaux découpages sont présentés comme incohérents dans les entretiens réalisés. C'est le sens de l'intervention d'une des représentantes du PNR Oise Pays de France

*« ça ne rime à rien ces deux communautés de communes : une communauté de communes avec Senlis et trois autres communes autour ; et une autre communauté de communes où ils sont je ne sais pas combien d'habitants, qu'est-ce que vous voulez qu'ils fassent en commun ? ça ne rime à rien en termes d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de population, ils n'ont pas de moyens, ce sont des coquilles vides ces communautés de communes. Je ne comprends absolument pas que le préfet ait fait ça, je ne sais pas s'il avait le choix politique, peut-être qu'ils se seraient tués entre eux... Il aurait dû obliger à refusionner les deux communautés de communes. Mais bon il n'y avait pas d'entente entre les élus, enfin s'ils font de l'aménagement avec de la politique... »*

Dans le même ordre d'idée, une déléguée de la CC3F, renvoie notamment à la notion de « *bassin de vie* » à laquelle elle est très attachée et propose ainsi une sorte de réflexion « *géopolitique* » sur l'intercommunalité :

*« La communauté de communes d'avant n'avait pas énormément plus d'habitants, ça concernait beaucoup de villages du Sud de l'Oise mais ça avait quand même l'avantage d'être plus en contact avec le Val-d'Oise et le Grand Paris que ça ne l'est maintenant. Il y a plus d'isolement aujourd'hui car Cœur Sud Oise vient s'interposer dans les relations avec la zone de Roissy et la communauté de communes de Senlis ».*

Les recompositions territoriales à l'œuvre autour des EPCI de la CC3F et de Cœur Sud Oise ont ainsi abouti à une fragmentation des territoires intercommunaux et à une fragilisation des possibilités d'actions cohérentes en leur sein, même si – on le verra – les stratégies de communication de chacune de ces intercommunalités insistent sur la cohérence territoriale des intercommunalités concernées. Ceci renvoie à ce que nous évoquons au sujet de la capacité des structures aux emprises territoriales toujours mouvantes à s'intégrer, voire tout simplement à exister dans la dimension métropolitaine.

Le cas de la communauté de communes Plaines et Monts de France est assez proche, même si les recompositions ne sont encore qu'en projet. Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Maptam) du 21 janvier 2014, il est prévu une vaste réorganisation des instances de coopération intercommunale en Île-de-France. En grande couronne, la loi oblige les communes à se grouper dans des établissements de coopération regroupant au moins 200 000 habitants si le siège de cet établissement est situé dans l'unité urbaine de Paris. Les nouveaux périmètres possibles suscitent de très grandes incertitudes et oppositions.

Dans le cas de la communauté de communes Plaines et Monts de France, le site Web de l'intercommunalité (Figure 3.3) fait figurer depuis plusieurs mois (et encore lors de la dernière consultation du 18 décembre 2014) les informations suivantes :

Figure 3-3 : Capture d'écran du site Web de l'intercommunalité Plaine et Monts de France



Source : <http://www.cc-pmf.fr/index.php/fr/>

(consulté le 18 décembre 2014)

Le site Web précise les enjeux de ce projet de « démantèlement ». En voici quelques extraits<sup>45</sup> :

*« Pourquoi s'opposer au démantèlement de notre intercommunalité ?*

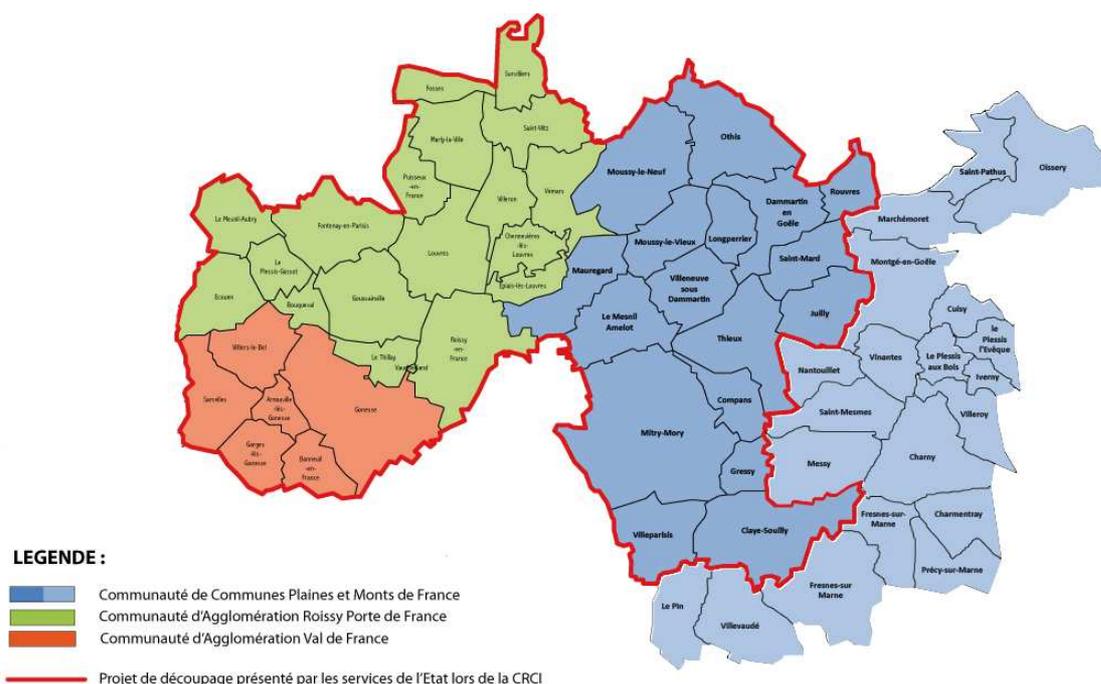
*Dans le cadre de loi relative à la métropole du Grand Paris, l'État vient de publier le projet de redécoupage qui doit s'appliquer au 1er janvier 2016 à certaines collectivités. Bien que Plaines et Monts de France ne fasse pas partie des intercommunalités concernées par la loi, ce projet propose le rattachement de 17 communes de notre communauté de communes vers une communauté d'agglomération géante pilotée depuis le Val d'Oise.*

*Jugeant inacceptable ce démantèlement préjudiciable aux intérêts des habitants, les 37 maires de la communauté de communes Plaines et Monts de France et l'ensemble des élus communautaires, demandent à l'État de conserver le périmètre actuel de la CCPMF, comme la loi le permet ».*

La suite du texte explique les motivations des acteurs à faire cette demande, au regard notamment de l'absence de concertation et des préoccupations associées au fait d'être englobé dans une structure intercommunale élargie – avec deux autres communautés d'agglomération, comme l'illustre la carte ci-dessous (Figure 3.4).

<sup>45</sup>Source : [http://www.cc-pmf.fr/index.php/fr/?option=com\\_content&view=article&id=141](http://www.cc-pmf.fr/index.php/fr/?option=com_content&view=article&id=141), consulté le 18 décembre 2014.

Figure 3-4 : Carte extraite du site Web de l'intercommunalité Plaine et Monts de France



Source SIEP 02/10/2014

Le redécoupage envisagé est ainsi dénoncé par les acteurs locaux, tout en faisant ressortir un réflexe de défense identitaire valorisant la cohérence de l'intercommunalité, aussi bien sur le plan territorial qu'en termes de réseaux d'acteurs : « En conclusion, la création de Plaines et Monts de France a été le résultat d'un long processus qui aujourd'hui prend sa pleine mesure pour apporter développement et services à la population d'un territoire à la bonne échelle pour le faire. Démanteler cette intercommunalité au regard du schéma proposé, reviendrait à casser une dynamique, à bafouer les intérêts des habitants qui ont élu au suffrage universel leurs représentants pour une intercommunalité dont le périmètre et les compétences étaient clairement définies » (extrait du Site Web de l'intercommunalité Plaines et Monts de France). Soulignons en effet que le nouveau mode de désignation des conseillers communautaires, par fléchage lors des élections municipales, implique peut-être une moindre légitimité démocratique à recomposer sans cesse le périmètre des intercommunalités. Toutefois, sur ces pages, rien n'est indiqué sur les enjeux financiers d'une telle recomposition intercommunale alors que la communauté de communes de Plaine et Monts profite des taxes versées par de nombreuses entreprises localisées à proximité de l'aéroport et ne souhaite pas partager ces ressources avec les territoires pauvres en ressources fiscales et socialement défavorisés de la communauté d'agglomération de la communauté d'agglomération Val de France, qui regroupe notamment Sarcelles, Garges-lès-Gonesse et Villiers-le-Bel.

En conclusion, si l'intercommunalité est globalement considérée comme un élément important dans une fabrique consensuelle de la construction de territoires dans ces espaces de densités intermédiaires, un certain nombre de limites ont été mises en évidence. Certes, les EPCI permettent de construire un dialogue entre les acteurs locaux et de fonctionner comme des structures productrices d'économies d'échelles en matière de gestion des réseaux techniques et des équipements publics. Mais les intercommunalités ne semblent pas encore complètement en mesure d'être des structures d'initiatives et de portage de projets d'aménagements qui s'inscriraient dans des dynamiques métropolitaines. On a pu constater que cette construction des territoires, en affirmant l'échelon intercommunal, comportait également un risque de fragmentation territoriale, liée à la faiblesse des relations entre intercommunalités voisines pourtant concernées par des problématiques communes.

### **3 - La promotion d'un entre-deux territorial ?**

Un enjeu fort lié aux politiques d'aménagement est la capacité à créer une identité propre. Cette question se traduit notamment par la définition de la nature de la relation au centre. Plusieurs travaux montrent en effet que les politiques d'aménagement (transport, planification intercommunale...) sont souvent utilisées pour formuler ou reformuler un positionnement territorial vis-à-vis du centre, qu'il s'agisse de la grande ville centre ou des pôles secondaires insérés dans l'espace périurbain. La portée des documents de planification, des politiques agricoles, des politiques de transports va au-delà de l'objet auquel ils s'adressent. C'est ce que montrent Guerrinha et Thébert (2007), à propos des politiques de transport ou Martin *et al.* (2006) à propos de l'agriculture. Ainsi, l'agriculture, qui peut revêtir plusieurs fonctions (économique, paysagère, gestion de l'espace, etc.) fait l'objet de plusieurs articles, qui expliquent comment les élus l'instrumentalisent pour forger l'identité communale ou intercommunale.

Il s'agit, dans cette sous-partie, d'analyser les discours et stratégies de communication dans un positionnement de l'entre-deux, qui s'appuie sur des référentiels de l'urbain et du rural. On peut en première approximation rapprocher ces éléments de travaux d'Hélène Mainet (2011) dans son analyse des communications des petites villes. Elle précise que « *parmi les positionnements stratégiques observables, les petites villes apparaissent en situation intermédiaire, capables de mobiliser des référents territoriaux tant urbain que ruraux* » ou encore, « *malgré tout, les stratégies promotionnelles témoignent de dénominateurs communs notamment le constant balancement entre références rurales et urbaines. La petite ville se compare systématiquement aux autres niveaux territoriaux, soit pour s'en rapprocher, soit pour s'en démarquer* », (Mainet, 2011, p. 7). Deux dimensions du discours sont à analyser conjointement.

Une première approche consiste à s'intéresser à la stratégie de communication elle-même, et notamment à la cible visée par les discours promotionnels des acteurs des EPCI : à quel niveau territorial l'acteur s'adresse-t-il ? Quelle est la portée spatiale du discours ?

Il s'agit d'une part d'une tentative de création d'identité territoriale pour les EPCI, mais aussi d'un glissement de la communication des EPCI vers des logiques plus internes : il s'agit alors de communication de proximité, de construction d'une identité locale, et de construction de la légitimité des acteurs de l'EPCI (Houllier-Guibert, 2009). Ces stratégies consistent à mettre en œuvre des éléments de discours accompagnant l'action publique par de la « communication interne », ou de la communication locale. On peut donc formuler l'hypothèse selon laquelle il est possible de repérer des éléments d'une communication institutionnelle, qui vise aussi bien les habitants (faire connaître l'action publique), que les acteurs locaux, dans une logique de légitimation.

Ces discours s'appuient d'autre part sur la formulation d'éléments d'attractivité et de compétitivité (mise en avant de l'avantage territorial comparatif) afin d'attirer des activités dans un contexte métropolitain concurrentiel entre territoires (l'expression *marketing territorial* peut alors être adaptée). Il s'agit d'une inversion des « *rapports entre les élus et les citoyens (...) passant d'une logique de l'offre à une logique de la demande (...) les territoires cherchent à se valoriser pour acquérir puis conserver leurs cibles, aussi diverses soient-elles, par des offres suffisamment attractives face à la concurrence* » (Boyer Cardy, 2011, p.5).

Une seconde approche vise à analyser le caractère performatif du discours, qui énonce des modalités de l'action publique, et en particulier la manière dont il s'appuie sur un positionnement stratégique et concurrentiel entre les territoires : dans quelle mesure il s'agit de s'appuyer sur les espaces métropolitains dans une logique de croissance ? Ou de s'en démarquer ?

Dans la perspective de caractériser les logiques de territorialisation, à travers la *sélection*, la *production* ou la *valorisation* de lieux exemplaires, notre étude a proposé une analyse iconographique et lexicale de la description des lieux représentés sur les sites web des EPCI (photographies, cartes, et textes d'accompagnement, figure 3.5).

Figure 3.5 : Extrait d'une page web d'un EPCI. ZAC de la Nouvelle France, CC des Sablons



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES  
SABLONS**

Connexion

Accueil
Présentation
Nos travaux
Marchés Publics
Environnement
Développement économique
Tourisme et loisirs
Services à la personne
Contact

**Jeudi 18 Décembre 2014**

Villeneuve-les-Sablons  
13°C  
Vent: 20.92 km/h





## ZAC La Nouvelle France

**Communes :** Méru - Esches  
**Canton :** MERU  
**Structure Intercommunale :** Communauté de Communes des Sablons

**Programme prévisionnel d'aménagement de la ZAC**

Situé sur les communes de Méru et Esches, la **ZAC de la Nouvelle France s'étendra sur 263000 m<sup>2</sup>**, en bordure de l'autoroute A16. En frange du tissu urbain existant de Méru, ce site bénéficie d'une localisation géographique intéressante, en particulier en raison de la proximité immédiate de l'autoroute A16 (permettant de rejoindre Paris en une heure environ) et de la gare S.N.C.F. de Méru (à partir de laquelle l'accès à la Gare du Nord à Paris est réalisé moins d'une heure). Elle possède de multiples atouts : une liaison directe avec les grandes voies d'accès nationales et internationales, la proximité immédiate de deux grands aéroports internationaux (Paris Charles de Gaulle et l'aéroport de Beauvais) et enfin une superbe vitrine le long de l'A16. Méru et Esches s'inscrivent dans une dynamique industrielle en faisant bénéficier les entreprises s'installant au sein de la ZAC de la nouvelle France d'un positionnement privilégié entre le Nord de la France et la région parisienne.

Dans un environnement paysagé de qualité, la ZAC de la Nouvelle France propose aux entreprises un espace permettant d'accueillir les activités logistiques, industrielles, scientifiques et tertiaires. Un programme de logement est également prévu.

La ZAC s'étendra sur près de **263 080 m<sup>2</sup>** répartis de la façon suivante :

- ▶ 105000 m<sup>2</sup> d'activités économiques,
- ▶ 85000 m<sup>2</sup> de commerces,
- ▶ 73080 m<sup>2</sup> d'habitation.

Ce programme se répartit sur le plan spatial de la manière suivante :

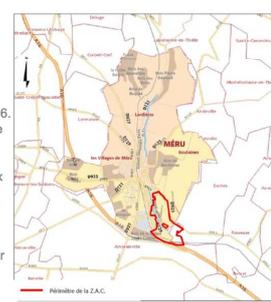
- ▶ Secteur A : 25 000 m<sup>2</sup> S.H.O.N. de commerces
- ▶ Secteur B : 60 000 m<sup>2</sup> S.H.O.N. de commerces
- ▶ Secteur C 40.000 m<sup>2</sup> S.H.O.N. d'activités économiques
- ▶ Secteur D 45.000 m<sup>2</sup> S.H.O.N. d'activités économiques
- ▶ Secteurs E/F 50.000 m<sup>2</sup> S.H.O.N. d'habitation
- ▶ 20.000 m<sup>2</sup> S.H.O.N. d'activités économiques
- ▶ Secteurs G/H 23.080 m<sup>2</sup> S.H.O.N. d'habitation

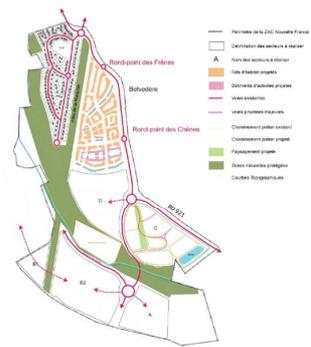
**Informations complémentaires**

Aménageur : MERESSAN Développement (Amblainville)  
Collectivité tutelle : Communauté de Communes des Sablons

**Contacts**

Communauté de Communes des Sablons  
2, rue de Méru  
60175 Villeneuve les Sablons  
Tél. : 03.44.22.01.60  
Fax : 03.44.22.21.88  
Email : [contact@cc-sablons.fr](mailto:contact@cc-sablons.fr) / [frcontact@cc-sablons.fr](mailto:frcontact@cc-sablons.fr)





Informations
Articles récents

[[http://cc-sablons.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=125:lanouvelle-france&catid=73:zac-nouvllfrance&Itemid=98](http://cc-sablons.com/index.php?option=com_content&view=article&id=125:lanouvelle-france&catid=73:zac-nouvllfrance&Itemid=98) ; consulté déc. 2014]

### 3.1 L'imagerie intercommunale

La construction des territoires intercommunaux passe largement par une imagerie intercommunale. Cet enjeu de l'image est important dans le discours des acteurs locaux, comme l'explique un représentant de la communauté de communes des Sablons : « *L'enjeu de la communauté de communes est notamment de changer l'image du territoire* ». En effet, la communauté de communes des Sablons est souvent associée, dans les représentations, à la petite ville de Méru, marquée par une relative fragilité économique et sociale – notamment autour du quartier de la Nacre (classé zone urbaine sensible puis zone de sécurité prioritaire). En contraste avec ces représentations, le site Web de la communauté de communes des Sablons (Figure 3.6) valorise dès lors, par l'iconographie de son écran d'accueil, l'image d'un territoire plutôt rural et familial : au premier plan, un couple avec deux enfants sur une route ; au second plan, des figures villageoises – clocher d'église, maisons basses, arbres et donc un ensemble de lieux génériques de la campagne.

**Figure 3.6 :Extrait du site Web de l'intercommunalité des Sablons**



Source : <http://cc-sablons.com/>

**(Consulté le 18 décembre 2014)**

Dans le cas des autres EPCI analysés, cette figure de la ruralité est omniprésente pour renforcer l'idée d'une certaine identité et d'une cohérence des territoires intercommunaux concernés. Ceci apparaît même dans le cas de la communauté de communes Cœur Sud Oise (Figure 3.7), pourtant marquée, comme nous l'évoquions plus haut, par l'héritage d'un éclatement territorial et l'image d'un territoire plutôt fragmentaire. Cette image de ruralité rejoint les propos d'un élu au sein de la communauté de communes Cœur Sud Oise : « *C'est essentiellement rural, l'objectif étant d'apporter des services, en fait (...). Chacun souhaite préserver la qualité de son village* ».

Figure 3.7 : Extrait du site Web de l'intercommunalité Cœur Sud Oise



Source : [www.coeursudoise.fr/](http://www.coeursudoise.fr/)

(Consulté le 18 décembre 2014)

La page de présentation du territoire intercommunal sur le site Web de la communauté de communes des Trois Forêts (Figure 3.8) mobilise quant à elle une iconographie relevant à la fois de la ruralité et de la naturalité, comme dans le discours d'une des élues rencontrées de la communauté de communes: « C'est un territoire qui a la chance d'avoir un patrimoine bâti et naturel assez exceptionnel : des forêts, des plaines, une grande diversité paysagère (...). C'est une qualité de vie indéniable avec la présence des forêts ». L'image de l'arbre est mobilisée sur le site à la fois comme un élément d'illustration photographique et, avec le logo, comme un élément d'identification de la communauté de communes. La ruralité telle qu'elle est affichée par la communauté de communes sur son site – et qui évacue ici la figure de la petite ville, incarnée par Senlis – relève d'un discours textuel quasi-idyllique (« triangle d'or », « vastes domaines forestiers », « trésors de verdure », etc.) et d'un discours iconographique paradoxalement assez trivial : une botte de foin au milieu d'un champ.

Figure 3.8 : Extrait du site Web de l'intercommunalité des Trois Forêts



Source : [www.cc3forets.fr/](http://www.cc3forets.fr/)

(Consulté le 18 décembre 2014)

Ces éléments de *marketing* territorial contribuent ainsi *a priori* à forger une certaine image du territoire intercommunal – à destination de l'extérieur mais aussi vraisemblablement des habitants de l'intercommunalité – pour ne pas dire une certaine forme d'identité territoriale pour l'intercommunalité.

Ce sont ces enjeux de l'image des intercommunalités qui nous ont conduit à envisager les sites Web intercommunaux comme de potentielles sources d'information pour appréhender la construction des territoires intercommunaux, comme nous allons le préciser dans la partie suivante, à travers une analyse iconographique et lexicale de ces sites Web. La logique affichée à travers ces images contraste quelque peu avec l'idée d'un territoire non pas défini et donné *a priori* mais bien en cours de construction. Et derrière ces enjeux de territorialisation par l'image, *a priori* relativement proches sur plusieurs EPCI analysés, ce sont en fait des constructions iconographiques et des stratégies différenciées qui se dessinent selon les intercommunalités, comme nous allons maintenant l'aborder.

### **3.2 Une analyse statistique et cartographique : un point méthodologique**

L'analyse a porté sur 98 lieux référencés dans les 8 EPCI. L'enquête vise à caractériser la communication institutionnelle des EPCI en partant des pages de présentation du territoire intercommunal, en sélectionnant celles qui mentionnent explicitement des types de lieux (par exemple des zones d'activités, des zones industrielles, des zones de loisirs, espaces protégés, éléments de patrimoine, etc.)

Les lieux référencés sont donc ceux qui font l'objet d'une mise en valeur explicite sur le site *web* de l'EPCI: travaux, projets, zones d'activités ou zones commerciales, espaces de loisirs, infrastructures sportives, infrastructures de transport, pôles d'échange, gares routières, etc. Les déchèteries et espaces de ramassage / recyclage ne sont pas recensés.

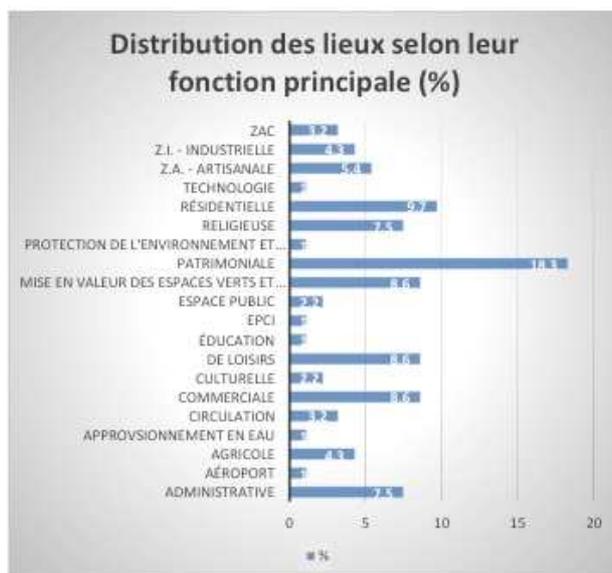
Pour qualifier chaque lieu, plusieurs variables ont été définies :

- la dénomination du lieu : ce caractère traduit la présence ou non d'un nom associé au lieu ;
- la dénomination de la commune : la commune dans laquelle se situe le lieu est-elle mentionnée ?
- la localisation du lieu : caractère relatif à la présence ou non d'éléments de localisation ;
- les fonctions des lieux, codées en 16 catégories initialement, et plusieurs fonctions pouvant être associées : commerciale, loisirs, patrimoniale, mémorielle, administrative, religieuse, espace public, circulation, ZAC, Z.I. – industrielle, Z.A. – artisanale, touristique, agricole, protection de l'environnement et de la biodiversité, mise en valeur des espaces verts et naturels, et résidentielle ;
- le type de lieu 1 : Relatif au caractère bâti ou non d'un lieu ;
- le type de lieu 2 : Relatif à l'aspect public ou privé d'un lieu ;
- le type de lieu 3 : Relatif à la nature morphologique du lieu ;
- la fonction principale ;
- la fonction secondaire.

Enfin, l'ensemble est complété par un repérage des termes et des mots clés associés dans le texte accompagnant l'iconographie.

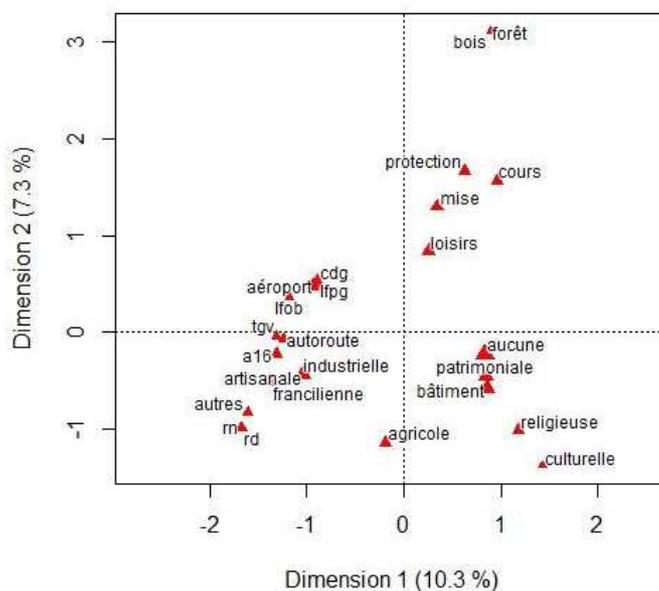
Les lieux référencés sont décrits à partir des variables décrivant les types de lieux et les fonctions principales et secondaires (Figure 3.9). Ces fonctions ont de plus été croisées dans l'analyse avec les modalités décrivant la localisation. Ces variables sont utilisées afin de construire une typologie des lieux, à partir d'une classification ascendante hiérarchique réalisée sur les trois premiers facteurs d'une ACM (Analyse en Composantes Multiples) qui décrivent les fonctions et les descripteurs de la situation des lieux (Figure 3.10).

Figure 3.9 : Distribution des lieux selon leurs fonctions principales



Source : enquête UMR Géographie-cités 2014 ; réalisation A. Cabo, 2014.

Figure 3.10 : Analyses en Composantes Multiples des lieux, en fonction des types et des situations géographiques

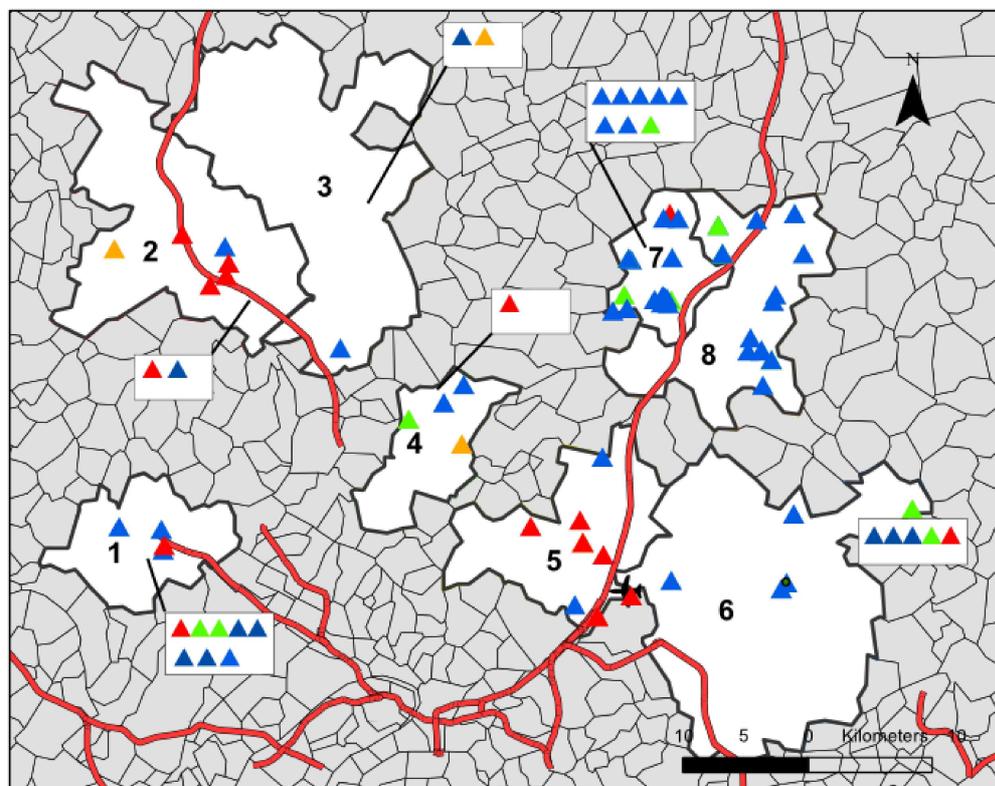


Source : enquête UMR Géographie-cités 2014 ; réalisation A. Cabo, 2014.

### 3.3 Hauts lieux et lieux mobilisés

Quatre catégories de lieux, issues de la classification, peuvent être retenues, qui sont porteuses d'interprétation relatives d'une part aux stratégies de communication de proximité (plutôt vecteur d'identité globale), et d'autre part aux stratégies de marketing territorial (Figure 3.11).

Figure 3.11 : Types de lieux référencés sur les sites internet des EPCI.



#### Typologie des lieux

- ▲ surreprésentation des lieux patrimoniaux sans indication de leurs situations
- ▲ surreprésentation des lieux "naturels" sans indication de leurs situations
- ▲ Surreprésentation des infrastructures industrielles situées selon des axes routiers
- ▲ Surreprésentation des zones d'activités situées selon des axes routiers, des gares ferroviaires, ainsi que des aéroports

Lieux non géolocalisables

#### EPCI

- 1** CA Cergy-Pontoise
- 2** CC des Sablons
- 3** CC Pays de Thelle
- 4** CC Carnelle Pays de France
- 5** CA Roissy Porte de France
- 6** CC Plaine et Monts de France
- 7** CC des Trois Forêts
- 8** CC Coeur Sud Oise

CAH réalisée sur les axes 1 à 3 de l'ACM.

Source : enquête UMR Géographie-cités 2014 ; réalisation A. Cabo, 2014.

Les compétences des EPCI en matière d'aménagement sont ici des éléments qui déterminent largement les choix effectués, mais non uniquement. On observe donc :

1. Une surreprésentation des descripteurs sémantiques du patrimoine, des fonctions religieuses, avec une cooccurrence des modalités : « aucune situation », bâtiment, patrimoniale, religieuse, bâti, et résidentiel. Ces éléments constituent plutôt des vecteurs d'une identité globale de ces espaces intermédiaires, le lieu étant mobilisé dans le cadre d'une communication de proximité (Figure 3.8).
2. Une surreprésentation des descripteurs relevant des espaces naturels et de loisirs.
3. L'association de descripteurs précis de la localisation (routière notamment), mettant l'accent sur l'accessibilité et les opportunités de développement économique industriel ou logistique (ZA, ZI)
4. Enfin, la typologie met en évidence des lieux relatifs au développement économique (ZA, ZI, ZAC), mais le discours associé se traduit par une situation géographique des lieux qui met l'accent sur la dimension nationale ou internationale de l'attractivité économique, marquée par la proximité avec les grandes infrastructures (notamment aéroportuaire, ferroviaire, et routière). Les exemples dans la CC des Sablons sont nombreux (Figure 3.12)

**Figure 3.12 : Extrait d'une page web d'un EPCI, caractérisé par les références rurales et patrimoniales. CC des trois forêts**

The screenshot shows the website interface for the 'Communauté de communes des trois forêts'. On the left is a vertical navigation menu with categories: INSTITUTION, TERRITOIRE (with sub-item 'Les communes'), COMPÉTENCES, RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES, JEU ENVIRONNEMENT, and PAIEMENT EN LIGNE. Below this is a section 'ACCÈS DIRECTS' with links for Agenda, Actualités, Galeries photos, Météo, Marchés publics, Lettre d'information, Flux RSS, and Plan interactif. The main content area features a header image of a forest landscape and a breadcrumb trail: 'Vous êtes dans : Accueil > Territoire > Les communes'. The title 'Les communes' is followed by a list of communes: Aumont-en-Halatte, Chamant, Courteuil, Fleurines, Senlis. Below this, a section 'Dans cette rubrique' lists three communes with their respective descriptions and 'Lire la suite' links:

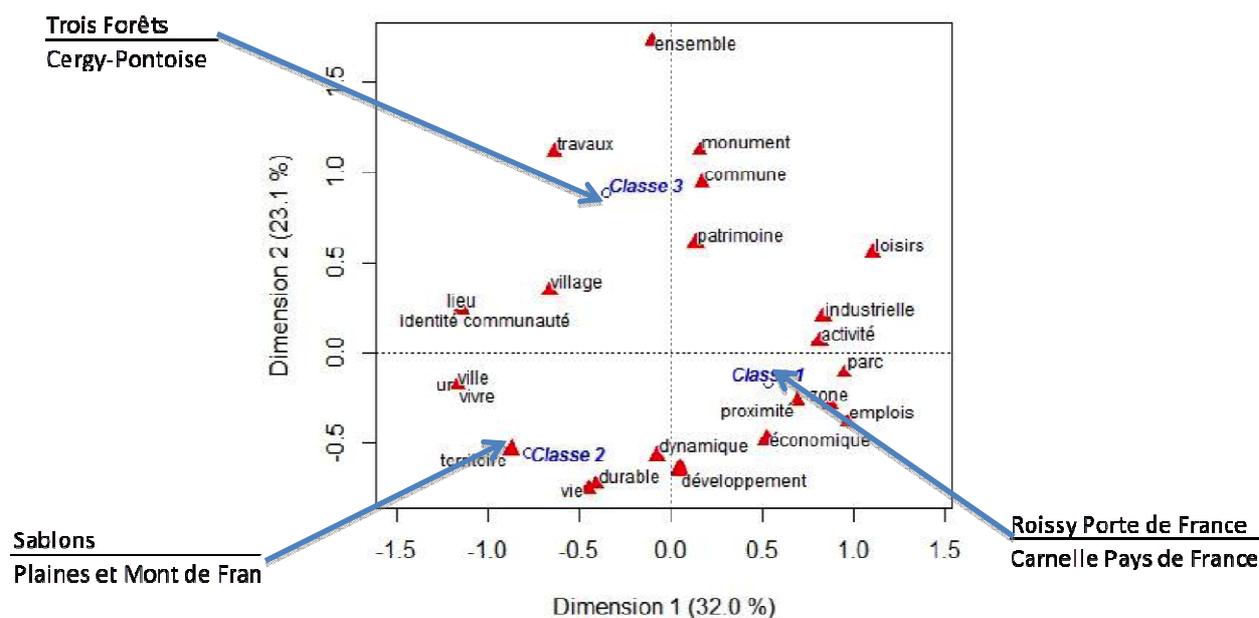
- Aumont-en-Halatte**: Aumont est le village écrit au cœur de la forêt. Accessible uniquement en traversant les bois, le charme de ce village réside autant dans son royal passé que dans son avenir européen.
- Chamant**: "... Humble commune d'un millier d'habitants, Chamant occupe une portion de la plaine du Valois, dans ce bassin géologique dont Paris est le centre et, en même temps, presque le point le plus bas. 52 kilomètres séparent la mairie de Chamant de Notre Dame de Paris, au sud-sud-ouest ...".
- Courteuil**: Courteuil est situé dans la vallée de la Nonette, sur la route entre Chantilly et Senlis. La commune est composée du bourg de Courteuil et du hameau de Saint-Nicolas d'Acy. Elle s'étend jusqu'en limite du bois du Gendarme, composante la plus septentrionale de la Forêt de Chantilly.

[<http://www.cc3forets.fr/Territoire/Les-communes> ; consulté déc. 2014]

### 3.4 Les EPCI révélés par leur communication

Une autre analyse porte sur la caractérisation non plus des lieux eux-mêmes, mais des EPCI en fonction des lieux référencés. Une ACM portant sur l'ensemble des mots clés utilisés permet de décrire les fonctions et les textes et mots clés accompagnant celles-ci précisent quels sont les principaux axes interprétatifs des associations sémantiques relevées sur la communication institutionnelle pour chaque EPCI (Figure 3.13).

Figure 3.13 : Caractérisation des EPCI en fonction des occurrences des types de lieux référencés (Analyse en Composantes Multiples)<sup>46</sup>



Source : enquête UMR Géographie-cités 2014 ; réalisation A. Cabo, 2014.

Les résultats de cette analyse se révèlent assez tranchés et rendent compte de trois grands types de profils clairement différenciés :

- des territoires qui jouent la terminologie de l'aménagement, de la proximité et l'identité de la ville dense, dans une relation relativement dialectique notamment à l'aéroport Charles-de-Gaulle (Roissy-Porte-de-France) ;
- des territoires articulant les dimensions du cadre de vie, et du développement économique, axant leur communication institutionnelle sur les zones d'activités, l'emploi et le dynamisme. Il s'agit notamment de territoires associant généralement une petite ville et les espaces périphériques associés (Les Sablons ; Plaines et Mont-de -France) ;
- des EPCI articulant plutôt leur communication sur les questions de patrimoine, de restauration, et de projet de travaux vecteurs d'identité (Trois-Forêts/Cergy-Pontoise, paradoxalement et malgré son statut de ville nouvelle).

<sup>46</sup> Les éléments de discours rassemblés ne permettaient pas d'intégrer la CC Pays de Thelle dans cette analyse exploratoire.

## **4 - Une typologie des stratégies intercommunales d'aménagement**

Le dernier temps de l'exploitation de l'enquête « acteurs » porte sur le positionnement stratégique vis-à-vis de la métropole, et la manière dont les acteurs interrogés construisent un projet de territoire. À partir de l'analyse exploratoire qui précède de l'imagerie intercommunale, trois figures principales dans le positionnement de la communication institutionnelle des EPCI se dégagent. Bien qu'exploratoires, ces éléments mettent en évidence deux éléments majeurs : d'une part le rôle des proximités et de l'appréciation du contexte proche (rapport à la « ruralité » sur-jouée et au patrimoine), d'autre part celui de l'appréciation de la distance à la métropole parisienne (proximité à la ville dense et aux bassins d'emploi), dans un gradient d'intégration, dont la perception se traduit dans le positionnement du discours de *l'entre-deux*. Cette dernière partie s'appuie sur les différents entretiens menés auprès des élus et des techniciens des trois intercommunalités de Roissy Portes de France, des Sablons, du Pays de Thelle, des Trois Forêts et de Cœur Sud Oise, ainsi que sur certains éléments d'analyse des SCoT. Il s'agit de dégager des profils dans l'expression de la perception de la situation régionale d'une part, dans la construction d'un positionnement stratégique d'autre part.

### **4.1 Roissy, un « territoire paillason » : apprivoiser la dépendance fonctionnelle**

La caractérisation par les acteurs du territoire de la communauté d'agglomération de Roissy – Porte-de-France est synthétisée efficacement un des élus, qui compare les communes du Val-d'Oise à un « territoire paillason », c'est-à-dire « un territoire d'entrée extrêmement important [l'aéroport, l'autoroute] (...) les gens passent par chez nous, d'abord ils s'essuient les pieds avant de rentrer et puis on n'en profite pas ». Cette position de porte d'entrée se décline donc, dans le positionnement stratégique de l'intercommunalité autour de thématiques qui visent d'une part à intégrer dans une dynamique opportuniste le choix historique de l'Etat de développer la plateforme aéroportuaire de Charles De Gaulle, d'autre part à intégrer le territoire métropolitain en tempérant les externalités négatives (nuisances, déficits de transports transversaux). La proximité de l'aéroport est d'emblée analysée par les acteurs comme une force et une opportunité, et dans le même temps comporte une analyse de la dépendance des territoires à cette infrastructure. C'est le sens du propos d'un des élus rencontrés :

*« Alors en premier lieu je vous citerais l'aéroport comme lieu qui compte, qui fait sans conteste vivre la région. C'est la zone qui a la plus forte croissance au niveau du territoire national donc inévitablement elle est centrale pour nous. Mais du coup, l'aéroport est aussi une fragilité, puisque beaucoup de l'activité, la majorité en fait de l'activité de toute l'intercommunalité repose dessus. Par exemple, si on interdit les vols de nuit, comme c'est débattu en ce moment vous avez la moitié de l'activité qui s'effondre. Toute l'économie autour peut s'effondrer. C'est une grande source d'emploi pour le territoire, tout un équilibre s'est créé autour mais au final il est fragile ».*

Le positionnement opportuniste consiste donc pour les acteurs à apprivoiser la dépendance fonctionnelle de leur territoire. Ainsi, la question de l'accessibilité et de la desserte est particulièrement analysée par les acteurs. Si celle-ci est globalement jugée relativement bonne, un des représentants de l'intercommunalité insiste sur les difficultés et les carences du maillage :

*« L'aéroport de Roissy est un des seuls aéroports européens qui ne soit pas relié directement à la capitale. (...) L'arrivée par le RER B et par la Gare du Nord proposent un environnement très différent de celui des autres capitales européennes. L'arrivée à Roissy est très différente de celle dans les autres grands aéroports du monde. Sinon il faut prendre un taxi et cela prend du temps et pour les touristes c'est inhabituel. Alors bien sûr, la proximité de Paris au niveau économique a aussi son importance mais c'est toute l'influence de Paris pour ce territoire. L'accès à Paris n'est pas simple : il faut 45 minutes pour y aller. On met aujourd'hui un quart d'heure de plus qu'il y a 40 ans pour rejoindre Paris ».*

Les nuisances liées à l'infrastructure sont donc évoquées de plusieurs manières, mais essentiellement en lien avec les transports terrestres et la gestion de l'intermodalité. Un seul élu de la CA a évoqué explicitement les nuisances sonores de l'aéroport, et l'a fait par référence au tourisme, et non aux résidents :

« Roissy et ses avions (...) éviter que ce soit un frein au développement touristique. L'aéroport est à la fois un atout économique et touristique mais ça peut aussi être un frein au tourisme ».

Le pôle aéroportuaire a donc une place centrale dans l'explicitation des enjeux d'aménagement. Le projet d'Aménagement et de développement durable (PADD) du SCoT présente ainsi les grandes problématiques de la communauté d'agglomération :

- « *Un territoire hétérogène* ». Le sud du territoire est urbain, marqué par la présence de l'aéroport et accueille plutôt des ménages à revenus faibles. Le nord est à dominante rurale, moins densément bâti avec des ménages aux revenus moins fragiles. Le PADD propose de rendre le territoire plus homogène, par la captation de nouvelles populations jeunes et actives. De plus, la complémentarité Nord/Sud doit aussi se construire avec l'aéroport ;
- « *Un territoire cloisonné* » : L'intercommunalité dispose de nombreuses infrastructures, mais souffre d'un manque de liaisons entre les territoires qui la composent. Ce déficit empêche de profiter pleinement des opportunités en lien avec la présence de l'aéroport. Le SCoT prévoit donc de favoriser et de développer la coopération entre territoires, autour de sujets centraux tels que l'urbanisme, l'emploi et l'émergence de pôles de compétitivité ;
- « *Un territoire contraint* » : Les nuisances sonores liées à l'aéroport participent au cloisonnement du territoire. L'objectif principal fixé par le SCoT est de « *rendre le territoire à ses habitants* » à travers un aménagement du territoire étudié comme un ensemble où les infrastructures mises en place sont accessibles par l'ensemble des habitants de l'intercommunalité.
- « *Un territoire peu attractif* » : Le territoire intercommunal présente un solde migratoire négatif, mais une forte natalité. Les jeunes actifs cadres et employés ont cependant tendance à partir et à être remplacés par des populations plus fragiles. Le parti est donc de mettre en œuvre un ensemble d'actions rendant le territoire attractif par la mise en avant de la qualité de la vie, une offre diversifiée de logements et une meilleure accessibilité. Aussi, la volonté est-elle de mettre en évidence les qualités touristiques, patrimoniales, culturelles et paysagères du territoire.

À la suite de l'identification de ces grands enjeux, le SCoT présente les grands objectifs d'aménagement et de développement. Là aussi l'impact de la présence de l'aéroport est central dans le discours et le projet présenté qui vise d'une part à l'intégrer pour profiter au maximum des opportunités de développement et d'autre part à le dépasser afin de limiter les contraintes et valoriser la dimension périurbaine et rurale du territoire.

Le principal objectif du projet est de mieux profiter du potentiel économique de la plate-forme aéroportuaire de Roissy-Charles de Gaulle. Cette stratégie renvoie à l'offre de formation spécialisée qui doit mieux s'orienter autour du fret, de l'aéronautique et de l'organisation d'activités de conférences. Plus généralement, il s'agit de permettre la dynamisation du tissu économique pour « tirer » vers le haut le positionnement du territoire en misant sur l'innovation et la technologie en profitant de la proximité de l'aéroport. Par ailleurs, la valorisation des opportunités doit aussi s'appuyer sur une meilleure desserte en transports avec la création d'une gare permettant la liaison entre les RER D et B.

La préservation du caractère « rural » passe par une planification fine des espaces à vocation résidentielle avec une volonté de gestion économe des espaces, autour des principes de compacité, de mixité résidentielle et fonctionnelle. Sur les 2 000 hectares jugés constructibles, une urbanisation « douce » permettra de préserver 40 % de ces réserves en espaces naturels. Le SCoT souhaite valoriser le patrimoine culturel et historique pour permettre le développement de l'activité touristique. Et enfin, il y a aussi un objectif de préservation des espaces agricoles afin de conserver une « coupure » entre les espaces urbains et les espaces naturels.

Dans le cas de Roissy, les élus évoquent la capacité des élus à se mettre d'accord sur le développement des zones d'activités économiques – notamment parce que la fiscalité perçue sur les entreprises est partagée – tandis que dans le domaine de l'habitat, les orientations communes sont moins nettes et moins claires.

## ***L'accessibilité comme vecteur de développement territorial***

Couplée à l'accessibilité, la question de l'emploi et du positionnement métropolitain de la spécialisation fonctionnelle fait partie des éléments assumés d'une stratégie d'ancrage opportuniste. La tentative de capture de la rente d'accessibilité internationale est intéressante, car elle est analysée comme facteur de différenciation des territoires. La principale stratégie opportuniste est formulée en fonction des développements réalisés autour de la plateforme de Roissy, même s'ils concernent d'autres territoires : il s'agit d'une stratégie de proximité qui vise à bénéficier des retombées des grands projets réalisés à Roissy, ou à Gonesse (emplois, plateformes logistiques, fonctions de *back office*).

Un des élus d'une des petites communes du Nord de la CA revient sur un projet de création d'un lycée international, et l'argumentation révèle le déficit de compétitivité résidentielle des territoires pour les catégories supérieures.

*« Créer un lycée international... Il faut aller plus loin que dire « il faut enseigner l'anglais, il faut retenir les populations dans le secteur ». Les cadres qui travaillent sur Roissy ne vivent pas dans la région, même dans le territoire de la communauté, ici à Saint witz par exemple. Quand vous êtes cadre international, il ne faut pas qu'à chaque fois que vous êtes mutés que vos enfants recommencent tout à zéro. Ce n'est pas possible. Donc si vous voulez un lycée international, il applique un enseignement selon des programmes internationaux qu'on va trouver un peu partout. Le résultat c'est que les cadres de haut niveau ne restent pas dans la région. Donc nous on va créer les conditions pour qu'ils restent. Avec un lycée qui fait les mêmes enseignements qu'à Bangkok ou aux Etats-Unis ».*

Cela ne va pas sans certaines hésitations quant à l'adéquation entre l'offre locale d'emploi et le niveau de qualification des populations qui y résident, certains analysant l'effet de disjonction spatiale (*spatial mismatch*) induit entre l'un et l'autre. Ainsi, un des élus rencontrés a-t-il tenu à nuancer la part de l'emploi lié à l'aéroport :

*« Vous voyez pour le Val d'Oise c'est une zone particulière. Il y a moins de 19% de la population du département qui est employée sur la zone aéroportuaire. Et ici certaines zones ont un pourcentage de chômage très élevé (...). Il faudrait mettre en valeur ces emplois, tenter de promouvoir les emplois existant pour les populations locales. Il y a des enjeux de formation et aussi d'information sur les métiers du territoire au sens large. Il faudrait que les gens soit informés sur les opportunités d'emplois locales. Ils ne savent pas quels secteurs recrutent, ni quelles formations suivre. »*

Les analyses convergent pour indiquer, paradoxalement, que la principale faiblesse du territoire est le transport, avec de fortes inégalités entre des poches de relégation ou de chômage élevé, et des zones très favorisées, habitées de manière préférentielle par des personnels naviguant, comme le souligne un des élus du nord de la CA :

*« L'aérodrome est important mais pour la majorité des habitants de la CA il est difficile d'y aller. Il y a très peu de transports directs. C'est une faiblesse très importante. La poche de chômage autour de l'aéroport est égale à celle de certaines poches de l'Oise. Il n'y a ni travail, ni formation appropriée. Beaucoup de personnels volant vit à St Witz. On parle plutôt d'un personnel qualifié qui du coup a des horaires décalés mais qui a les moyens d'aller à l'aéroport avec leur propre véhicule. Pour les emplois moins qualifiés, les habitants sont obligés d'aller à Paris et de prendre le RER ».*

Il y a donc dans ces territoires une mise en tension entre la proximité de l'aéroport et l'accessibilité, dont les contraintes pèsent massivement sur le marché du travail. C'est le constat fait par une des acteurs rencontrés élu à la CA :

*« Avec ces contraintes comme la zone de bruit (...), on ne peut pas faire de logement (...). L'Île-de-France a une particularité avec des transports plutôt de bonne qualité dans la zone urbanisé et de très mauvaise qualité plus on s'éloigne et nous on est dans cette zone soit mal desservie soit pas desservie. (...) Nous, on est entre le RER B et D on a le choix entre deux RER qui posent un tas de problème. (...)il faut savoir qu'aujourd'hui il y a plus d'emploi sur Roissy que sur la Défense, mais que pour y travailler il faut passer par Paris, pour y aller. Vous pouvez avoir des gens qui habitent à 5 Km mais le plus simple pour eux c'est de prendre un RER pour Paris et ensuite prendre le RER B pour aller sur leur lieu de travail à Roissy. C'est quand même pas très pratique. Donc on a à la fois la zone d'accueil d'entreprises la plus importante [qui coexiste] avec la zone de chômage la plus importante d'IDF. C'est quand même*

*un contraste difficile à expliquer. Donc vous le voyez bien un gros problème lié aux transports, mais aussi à la formation. On est une des zones les plus pauvres d'IDF. »*

### ***Pas dans l'entre-deux : un territoire dont les descripteurs sont associés à la densification et à la structure polycentrique des territoires***

Même si les référentiels à la ruralité sont présents, les discours sont peu défensifs par rapport à l'urbanisation, et s'insèrent dans des problématiques urbaines, des logiques polycentriques (enjeu du pôle d'emploi), et la structuration d'un territoire autour d'un pôle métropolitain. Quelques *descripteurs* principaux sont ainsi développés par les différents élus dans la qualification périurbaine des territoires.

Le rapport au centre et le caractère divers et fragmenté des territoires sont ainsi présentés :

*« Forcément puisqu'on est quand même dans une zone qui est dans la première couronne de l'agglomération parisienne donc avec des zones urbaines fortes mais avec quand même des zones rurales, des champs. C'est une zone périurbaine mais qui se caractérise par la grande diversité des différents lieux. Il y a de grandes variations entre les territoires. C'est une sorte de mixte entre rural et urbain assez particulier et unique. »*

La densité est vue comme faible. L'enjeu est le grignotage des terres agricoles. Le rapport à la ruralité est très détaché. L'accent est mis sur les logements et l'emploi. La question des densités est convoquée car elle se traduit notamment en termes de coûts pour les politiques publiques :

*« Contrairement à Paris, nous sommes dans un secteur périurbain proche du rural donc le réseau est moins dense et ça coûte cher par rapport au coût de l'abonnement (...). Les opérateurs ne se bousculent pas trop pour faire des offres, mais on y arrive dans le cadre d'un schéma départemental donc c'est un sujet qui est à la fois intéressant parce qu'il permet de créer un lien entre les communes. »*

Cette caractéristique de faibles densités relatives perçues par les acteurs est associée aux éléments de qualité de vie, même si cela se traduit par un déficit de services publics qui est assumé, renvoyant dans une certaine mesure aux approches du périurbain et des franges d'urbanisation se rapportant aux théories du *public choice* :

*« Les dessertes d'autocars, enfin les services publics ! Eh bien ils ne sont pas là ! Nous n'avons pas de transports le dimanche, pas de transports après 20h le soir, les transports sont quasi-inexistants le week-end ! Donc ça se sont aussi des points qu'on doit prendre en considération je pense. (...) Nous avons des petits commerces... Pas de banque... Pas toutes ces choses, on est obligé de prendre la voiture pour accéder à certains services ! Tout ça, ça fait que... et puis tant mieux ! Parce qu'on garde encore cette qualité de vie »*

L'importance des migrations pendulaires, couplée à celle du logement et de la présence des pôles d'emploi est évidente pour l'un des élus de la CA :

*« Pour nous la question de l'emploi est majeure. Et du coup la création de logements pour l'intercommunalité. On essaye d'habiter là où on travaille pour éviter les migrations pendulaires. »*

Concernant le renouvellement urbain, on constate l'adoption de réflexions relatives à l'urbain dense pour qualifier ou décrire les politiques publiques, plutôt qu'aux caractéristiques rurales. En d'autres termes, les orientations des politiques publiques ne jouent pas à proprement parler sur les descripteurs de l'entre-deux, mais bien sur ceux de l'agglomération, ainsi que le développe l'un des maires d'une des communes du centre de la CA, à propos des réseaux et du renouvellement urbain :

*« Aujourd'hui le territoire c'est du 50/50. 50% la ville, 50% les champs. On en reste là. Donc on ne travaille que sur du renouvellement urbain, donc travailler la ville sur la ville, sur ce qui est existant et donc on densifie comme on peut là où l'on peut. Parce que globalement on est sur une ville assez urbanisée et peu dense. Ça nous permet d'introduire deux types de logements différents, d'introduire une mixité de logements qui du coup permet de répondre à un besoin de parcours résidentiel (...). C'est vrai on n'a pas énormément de logements sociaux on est aux alentours de 16/17% aujourd'hui. »*

À ce titre, toujours pour ce même élu, l'intercommunalité est perçue comme un outil efficace de gestion d'une densification distribuée et de bénéfices mutuels :

« Entre autre, on a bénéficié d'un super truc industriel imposé par notre voisin qui est Marly-la-Ville (...). Le passage en intercommunalité fait que tout développement économique bénéficie d'une manière ou d'une autre de la ville de Fosses. Donc on peut dire que j'ai plus besoin d'installer du développement économique sur la ville parce que là on n'a pas la place, on a d'autres schémas, on travaille sur la densification des choses comme ça. Par contre on fait en sorte que ça se passe ailleurs où les communes le souhaitent, où c'est possible, où c'est pratique, où ça marche bien où il y a une densification et où le développement économique permet de fonctionner autrement qu'avec de l'étalement urbain. »

In fine, les entretiens traduisent une logique assumée de porte d'entrée structurée par un grand pôle. Cela est couplé avec une perception et une construction du discours « *péri-urbain* » porté par une dynamique de développement. Accommoder la croissance et capter celle-ci se fait alors à travers une politique relativement ambitieuse de planification résidentielle, sous le label des éco-quartiers, consistant à construire près de 3500 logements à proximité de villes-gares telles que Louvres ou Puiseux, en collaboration avec l'EPA Plaine-de-France<sup>47</sup>. Ce positionnement s'inscrit dans l'identification de lieux porteurs d'enjeux de développement. Ainsi, à propos des éco-quartiers, certains ont –ils évoqué :

« Des lieux qui sont porteurs d'enjeux oui. Il y a tout la ville de Louvres qui va s'agrandir. Et de ce fait et bien c'est là qu'il y aura vraiment une empreinte de notre époque si l'on réussit bien. Autour de Louvres il faudra qu'il y ait autant de services qu'il y a d'habitations qui vont s'installer. Tout est à faire pour moi. Parce que effectivement, c'est un territoire où on attendait beaucoup du bénévolat, de l'associatif etc... Maintenant, il va falloir vraiment développer des structures. Par exemple, on peut pas faire marcher une bibliothèque ou une médiathèque par une association. »

Ou bien à propos des modalités spatiales de la croissance, permettant de redéfinir les équilibres entre les territoires :

« Jusqu'à présent on était beaucoup dans une dynamique de développement Nord-Sud avec plus au sud des activités, l'aéroport ; et plus au nord l'habitat. Aujourd'hui avec l'entrée de Goussainville, on rentre dans une perspective de développement Est-Ouest puisqu'on va jusqu'à Écouen [NB : qui va avoir sa petite zone d'activité, de deux hectares]. »

### **Un territoire hiérarchisé et polycentrique**

Ainsi, les enjeux de l'urbanisation sont aisément décrits en fonction d'une répartition plus équilibrée des activités entre les grandes et les petites communes, tout en hiérarchisant celles qui accueillent des fonctions vitrines (à plus forte valeur ajoutée) et celles qui seront dédiées à des fonctions logistiques.

« Tout en voulant préserver les espaces verts, toutes les petites communes souhaitent quand même avoir des activités, donc à Fontenay, 24 hectares qui vont être dédiés à l'activité économique, sur le Thillay il va y avoir 28 hectares qui vont être dédiés à un espace de vitrine qui jouxte les zones d'activités de Roissy. A Louvres, il y a aussi un projet de développement économique qui s'appelle la Butte aux bergers qui est déjà dans les dossiers depuis pas mal d'années, mais il manque le financement d'un barreau de liaisons [pour] rejoindre la francilienne [NB La butte aux bergers, c'est environ 60 hectares dont 40 en ZAC et 20 en espaces verts] » (entretien avec un technicien de Roissy développement)

La stratégie tend à accentuer la différenciation entre les communes, comme le souligne l'un des élus de l'intercommunalité :

« En dehors de Roissy qui a un potentiel fort, vous tout autour, vous n'aurez le droit qu'aux zones d'entrepôts, logistique, point barre. Donc nous ont vu passer des boîtes qui étaient intéressés par Marly-la-Ville parce que c'était plus près avec de bonnes dessertes. »

Les emplois sont hiérarchisés, et la zone de Roissy concentre les activités à plus haute valeur ajoutée, le reste du territoire étant plutôt associé à des activités logistiques :

« [L'aéroport] C'est un atout du territoire sans hésiter. C'est une zone avec beaucoup de grandes entreprises à la frontière du Val d'Oise (Aéroports de Paris, Air France, Fedex) si vous enlevez ça il y a

<sup>47</sup><http://www.ecoquartier-louvres-puiseux.fr>, consulté le 23/12/2014.

*peu d'autres grosses sources d'emploi, il ne reste pas grand chose. Il y a beaucoup de commerces, d'emplois, sur l'aéroport la typologie des entreprises est différente de celle que l'on peut trouver dans la zone industrielle de Vémars par exemple, Saint Witz, Fosses, Marly sont des zones logistiques. »*

Dans une stratégie très volontariste pour attirer des emplois, il s'agit d'une concurrence d'image qui joue, y compris au sein de l'intercommunalité. Ainsi, l'un des maires d'une des communes de l'intercommunalité signale son intérêt pour certaines entreprises qui ont fait le choix de la ZA de Vémars, projet plutôt haut de gamme réalisé selon les critères HQE :

*« On a fait venir Exacompta. Ce n'est pas neutre, c'est une belle image pour nous. Sur la deuxième tranche, sur le bâtiment qui est en train d'être construit maintenant, c'est quand même Chanel qui vient. Donc on voit tout de suite avec Chanel, les bâtiments logistiques sont d'une valeur toute autre. Il y a une valeur ajoutée (...) Nous espérons que la venue de Chanel apportera une volonté pour les autres locataires à vouloir investir et à vouloir forcer à embellir cette zone. »*

#### **4.2 Accueillir la croissance métropolitaine à la campagne: Sablons et Pays de Thelle**

Pris entre les enjeux d'une dialectique distance-proximité avec la métropole parisienne, et de la proximité relative de grands pôles tels que Roissy, Cergy voire Chantilly et Beauvais dans une certaine mesure, les acteurs des petites villes et de leurs environs peuvent adopter des positionnements stratégiques spécifiques. Le premier d'entre eux se traduit par une stratégie très volontariste pour attirer des emplois : il s'agit d'une concurrence d'image avec les autres pôles principaux, mais qui se joue également au sein de l'intercommunalité.

La communauté de communes du Pays de Thelle correspond à un espace périurbain plutôt valorisé du point de vue socio-économique. Ainsi le SCoT est construit sur une logique défensive qui vise principalement à protéger l'identité territoriale tout en valorisant l'attractivité économique. La préservation du caractère « naturel » se traduit par l'objectif d'éviter la continuité du bâti entre les villages. Tous les acteurs interrogés ont souligné la beauté des paysages au sein du territoire du Pays de Thelle. Ils estiment que la préservation de cet aspect paysager est indispensable, un maire présente de cette manière le territoire : « On a des beaux endroits dans l'Oise, quand on ne connaît pas l'Oise et qu'on voyage un petit peu en Thelle, on voit qu'il y a des beaux petits villages et c'est très joli [...]. On a de belles vallées, on a aussi une belle région ». Au-delà de la dimension paysagère, le SCoT vise à préserver le « cadre de vie ». Les acteurs du territoire ont la conviction que le Pays de Thelle offre un cadre de vie meilleur en comparaison avec les polarités voisines du sud de la Picardie ou de l'Île-de-France. Le SCoT est alors envisagé comme un outil afin de préserver la tranquillité au regard du reste de la région métropolitaine.

Par ailleurs, ce cadre de vie est aussi envisagé comme une ressource pour le développement économique. Le SCoT exprime la volonté de maintenir des zones de polarités fortes telles que la Plaine de Chambly en conciliant activités économiques, espaces naturels et démographie importante. Ce deuxième objectif de valorisation de l'attractivité économique se matérialise par différents projets d'aménagement et d'extension de zones économiques et industrielles, parfois dans des opérations de réhabilitation de friche industrielle.

Par rapport à la communauté de communes du Pays de Thelle, la communauté de communes de Sablons est un espace périurbain moins valorisé du point de vue socio-économique. Il s'agit d'un espace charnière entre des secteurs plus urbanisés (Beauvais au Nord et Cergy au Sud). Le SCoT est donc construit dans une logique moins défensive qu'aux Sablons. Le positionnement est plutôt opportuniste : il s'agit de capter les opportunités de développement économique et résidentiel au desserrement de l'agglomération parisienne. Ainsi, le SCoT envisage une croissance importante de la population aux horizons 2020 et 2030 avec 40 000 puis 46 000 habitants. Les objectifs d'accueil sont de gagner 12 500 habitants supplémentaires et d'atteindre 20 000 habitants pour Méru. Le PADD s'appuie sur trois axes :

- conforter l'attractivité économique afin de réduire les mobilités domicile-travail. L'enjeu étant de maîtriser la consommation d'espaces agricoles et naturels en excluant la création *ex nihilo* de zones d'activités économiques ;

- développer et aménager durablement le territoire en proposant une répartition équilibrée et harmonieuse entre le pôle structurant de Méru, les pôles d'appui (Andeville, Esches et Amblainville) et enfin les pôles intermédiaires (Saint-Crépin-Ibouwillers et Bornel). Un des enjeux de ce rééquilibrage porte sur la dimension sociale avec une meilleure répartition des logements sociaux, alors que pour l'instant Méru concentre 75 % des logements sociaux du territoire ;
- valoriser le cadre de vie et l'environnement par la protection stricte des espaces naturels remarquables. L'enjeu porte donc sur les trames vertes et bleues et sur la préservation des ambiances paysagères au sein des quatre entités : vallées humides et paysage mixte au nord, plaine des sablons au centre, vallée de l'Esches au sud-est et plateau du Vexin au sud-ouest.

### « **Bienvenue dans notre territoire rural !** » : **Accueillir la croissance résidentielle**

« Bienvenue dans notre territoire rural ». C'est comme cela qu'a débuté un de nos entretiens avec un des techniciens de la communauté de communes des Sablons.

Une première dimension du positionnement des acteurs se traduit par un discours sur la ruralité, comme variable d'ajustement de la croissance résidentielle métropolitaine. Il ne s'agit pas de mettre en avant la ruralité pour refuser le développement, mais au contraire, pour insister sur la capacité d'accueil du territoire et l'atout que peut représenter la ruralité pour le développement du territoire. On observe ainsi une mise en correspondance de discours sur la ruralité (un peu idéalisée), et de discours sur la disponibilité foncière pour accueillir la croissance métropolitaine.

Cela se traduit par une évocation du niveau d'équipement, de l'ancrage, comme l'illustrent quelques extraits d'entretien auprès d'un des techniciens de la communauté de communes des Sablons :

*« On est entre Beauvais et la région parisienne, qui sont deux attractions fortes. Il faut tirer profit des deux, ne pas faire des communes dortoirs (...) ».*

*Villeneuve, Esches, Lormaison, c'est la ville à la campagne. Il y a des commerces, des écoles, un EPHAD, alors qu'il n'y a que mille habitants (...)*

*On est un territoire ancré dans la ruralité, avec des villages, des personnes du cru. En dehors de Méru, c'est quand même très rural (...) On est en Picardie, mais c'est qu'une frontière administrative. On bénéficie de l'attraction de la région parisienne, avec Cergy et aussi Roissy. Les gens viennent ici pour le cadre de vie rural et le coût des terrains. »*

D'autres acteurs élus dans la même communauté de communes insistent davantage sur les valeurs des prix fonciers.

*« Un terrain à bâtir, c'est 100 euros, une terre agricole 1 euro... Donc les agriculteurs ne disent trop rien si on veut urbaniser un terrain... Ils veulent urbaniser (...) »*

*On est un peu la 3<sup>ème</sup> couronne ici. On est la campagne de Paris. Beaucoup veulent revaloriser ce caractère rural.*

*Emblainville, c'est la principale zone d'activité intercommunale, à 5km de l'échangeur autoroutier. Les prix sont de 22 à 26 euros / m<sup>2</sup>, ce qui est très peu pour les entreprises »*

Cette ouverture à la croissance métropolitaine est un mouvement de long terme, mais justifié par un positionnement *périurbain* clair, et la nécessité d'une progression démographique qui permet notamment l'équilibre fiscal et financier des communes. Le discours peut être généralement celui d'une prise en compte de la pression directe exercée par la métropole parisienne, comme en Pays de Thelle :

*« (...) ne pas devenir le ventre mou de la région parisienne. Il y a beaucoup de gens de la région parisienne, franciliens et autres qui viennent habiter là, parce que le cadre et la qualité de vie sont plus intéressants », un élu de la communauté de communes du Pays de Thelle*

*« Le fait qu'on subit autant que territoire limitrophe de la région parisienne, on subit des pressions foncières (...); elle se ressent sur le logement (...) elle se ressent aussi par rapport à la pression du commercial, de l'immobilier commercial...Je pense que ça cette situation cette pression là c'est parce qu'on est moitié moins cher que la moyenne qui est 35 nous on est à 15, ce qui est bien pour le*

*commercial alors tant mieux donc des projet commerciaux* » un technicien de la Communauté de communes du Pays de Thelle

La référence au périurbain est en fait une manière de mettre en évidence l'entre-deux de ces territoires :

*« Une commune semi-rurale, puisqu'on a encore 3 fermes...Périurbain, non, semi-rural oui, car beaucoup de gens travaillent encore dans les usines proches (...) l'atout c'est qu'on a de plus en plus de jeunes couples qui viennent s'installer ici à Balagny. C'est une chose intéressante pour le village : ça redynamise le village et les écoles. Au niveau du foncier et de la taxe d'habitation la commune s'y retrouve »* un élu de la communauté de communes du Pays de Thelle

*« Alors si on visite notre territoire en voiture, on va voir que c'est principalement du rural et du rural profond, donc les communes rurales ont comme besoin comme problématique le maintien d'une activité commerciale »* un technicien de la Communauté de communes du Pays de Thelle

Ces questionnements sur les référentiels territoriaux sont rapprochés de questions identitaires qui se posent en termes politiques et électoraux :

*« Oui effectivement je pense qu'on est à la frontière des deux (l'urbain et le rural), ce qui fait la richesse de la CC mais aussi les dangers et les interrogations qu'on peut avoir, et moi je dirais qu'elles se traduisent aussi au plan politique, là on avait un cas évident la semaine dernière avec l'élection de quelqu'un qui était pourtant bien implanté UMP et qui a bien failli être battu par un candidat du FN ce qui montre à mon avis un malaise, enfin en tout cas ça cristallise les interrogations de personnes qui n'arrivent plus à savoir où elles sont, si elles sont à la campagne, en ville, avec les déplacements journaliers en prime, ils n'arrivent plus à se positionner clairement »* un élu de la communauté de communes du Pays de Thelle

Les éléments négatifs apparaissent surtout dans la dépendance à Paris que cela induit, comme le mettent en évidence les extraits d'un même entretien auprès d'un élu de la communauté de communes des Sablons :

*« C'est le territoire ayant connu la plus forte progression démographique en Picardie entre 1975 et 1982 (...)*

*On s'urbanise beaucoup ici (surtout autour d'Esches, d'Ivry-St Crépin, Bornelle, Méru). Ca se construit beaucoup là-bas. Donc, oui, c'est un territoire « périurbain ». A St Crépin, dans les années 80, on est passé de 629 habitants à 1400. Aucun des équipements ne suivait, il a fallu équiper. Il y a eu beaucoup de travaux depuis 1982 avec la décentralisation. L'urbanisation, c'est important pour les finances, de mon point de vue : il faut pouvoir recevoir les populations, il faut des infrastructures, des classes notamment (...)*

*On est trop dépendant de la région parisienne, alors qu'il y a de la place ailleurs, par exemple au sud de Paris, vers l'Indre, le Cher, etc. (...) On est proche de Paris, ici. Roissy est à 30 mn, Cergy-Pontoise aussi. Les nouveaux habitants viennent surtout de l'Ile de France et continuent de travailler en Ile de France. Ils apprécient le fait d'arriver dans une commune avec une gare ; ils veulent devenir propriétaire et c'est moins cher qu'en Ile de France. Ils font confiance au constructeur et achètent parfois sans même venir voir la commune ! C'est ce qui fait que certaines communes sont devenues un peu dortoir.(...)*

*Pour le Grand Paris, on a été un peu mis à l'écart... Pourtant, les lotissements se développent tout partout comme des petits pains... Il y a une forte demande sociale ».*

Cette attractivité du territoire est toutefois socialement sélective. Les orientations retenues en ce sens par un des élus d'une petite commune de la communauté de communes des Sablons sont particulièrement suggestives:

*« À St Crépin, je ne voulais pas de primo-accédants ; je voulais des personnes plus âgées pour ne pas charger mes écoles. Et j'ai aussi cherché à valoriser le cadre de vie avec un plan d'aménagement d'ensemble qui valorise par exemple les toits en ardoises. De fait, on a un niveau sociologique plus élevé. »*

### **Associer héritages industriels et attractivité économique**

Trois éléments principaux sont relevés et associés dans la majorité des entretiens réalisés: l'accessibilité, le cadre de vie, et l'héritage industriel ; ces éléments sont pour les acteurs porteurs de

potentialité de développement économique pour recevoir les fruits de la croissance métropolitaine. L'accessibilité est essentiellement liée à la proximité de l'autoroute A16 et de Roissy.

Il s'agit de compenser par exemple dans l'ensemble de la communauté de communes des Sablons les effets de la désindustrialisation et de la mutation des systèmes productifs qui a particulièrement affecté la trajectoire de Méru, comme le rappelle un de ses élus :

*« Nous sommes une intercommunalité marquée par une tradition ouvrière (industrie du bouton et de la nacre au départ, avant que l'industrie plastique ne remplace la nacre). Cette tradition est incarnée par le musée de la nacre, fondé en 1999 et musée national depuis 2008. Sur le plan industriel, il reste aujourd'hui l'industrie de la plasturgie et de la fonderie (fabrique de plaques d'égouts). Il n'y a pas d'industrie agro-alimentaire, mais l'activité agricole est importante (on est ici dans le Vexin français, même si on ne fait pas partie du PNR ; les cultures dominantes sont les céréales, le blé, l'orge et la betterave). »*

### **« Changer d'image »**

L'image du territoire de la communauté de communes des Sablons est d'abord associée à l'image de Méru :

*« Le territoire est aussi marqué par une importance de l'immigration ... 40 % de population est musulmane, elle travaillait souvent dans la fonderie », un élu de la CC*

*« On a eu beaucoup de départs : on a 50 % des gens qui ont revendu et ont déménagé au bout de 20 ans ou en moins de 20 ans. Sinon, aujourd'hui, on a beaucoup de pré-retraités et de jeunes retraités qui vendent leur pavillon de banlieue parisienne et viennent ici, parce que c'est moins cher, plus grand », une administrative de la CC*

La question se pose dans des termes assez proches dans la communauté de communes du Pays de Thelle, avec la gestion de friches industrielles :

*« L'image de Balagny, partout où l'on va c'est l'usine SF. Elle a eu jusqu'à 900 employés et ça a toujours été l'image de marque de Balagny. Aujourd'hui c'est fermé, mais tout le monde en parle comme si elle était ouverte, tout le monde se demande ce que va devenir cette friche »* rapporte un de ses élus

La stratégie intercommunale est donc centrée sur l'intégration par les acteurs d'un niveau d'hétérogénéité important, et d'une situation où les équipements et la centralité sont plutôt du ressort de Méru pour la communauté de communes des Sablons, de Chambly pour la communauté de communes du Pays de Thelle, alors que les potentialités de développement économique et d'attraction des catégories moyennes-supérieures sont plutôt périphériques :

*« Méru se différencie du reste du territoire. La ville a une mauvaise réputation, fondée sur celle du quartier de la nacre (délinquance). Méru est l'une des 15 zones de sécurité prioritaire (...) À Méru, on y va parce qu'on est obligé, parce qu'on ne peut pas faire autrement. Certains élus de la CC disent « ah... c'est encore pour Méru... »... Moi je trouve qu'il faut un chef-lieu de canton fort pour une CC forte, mais on me le reproche. La CC est riche (on a 4 golfs dans un rayon de 20km et même une opération « Golf à l'école » pour tous les CM1), mais on a fait des choix politiques... On a de gros écarts avec la paupérisation à Méru. », un élu de la CC des Sablons*

*« Méru, tout le monde est content de l'avoir, mais personne ne veut y aller ! »* un technicien de la CC des Sablons).

*« Alors les endroits qui comptent ? Alors moi je dirai, en termes de villes, même si ce n'est pas que les villes, par exemple je reviens à Chambly. Parce que Chambly, il y a tellement eu d'évolutions, et sans cesse le maire fait évoluer sa ville, là il a encore un gros projet, il va amener un cinéma, là-bas il y a pas de cinéma et bon il va faire venir plusieurs salles avec à côté pleins de choses, des salles de fitness et cætera. C'est vrai que c'est un monsieur qui a toujours fait vivre sa ville, donc Chambly compte beaucoup effectivement. »* Un élu de la CC du Pays de Thelle

Afin de travailler cette question de l'image et de la mettre au diapason d'un positionnement *alternatif* aux grandes centralités de Roissy ou de Cergy, la politique de la communauté de communes est donc une politique d'investissement. La formulation de cette stratégie s'appuie par exemple sur la valorisation des ressources locales et du patrimoine, selon une logique relativement

consensuelle au sein de la communauté de communes des Sablons, comme en témoignent ces deux extraits d'un élu et d'un technicien de la CC :

*« Parmi les lieux qui comptent, il y a d'abord l'office de tourisme (intercommunal), créé il y a deux-trois ans. Il est localisé dans le musée (celui-ci compte 22 000 visiteurs). On réfléchit sur des parcours, des itinéraires. Les territoires valent aussi par ce qu'on leur apporte. C'est tout le sens de notre Opération Patrimoine qui a permis de restaurer les églises du territoire, et aussi, de l'Opération Façades. »*

*« Le problème du territoire, c'est la conciliation du développement économique et du patrimoine (....) D'un point de vue administratif, Méru, c'est le lieu qui compte, pour les entreprises, les services, etc. Ensuite, il y a aussi St Crépin, avec beaucoup d'emplois, et un maire très actif pour maintenir les commerces. La commune a les moyens d'être très active, alors qu'elle n'a que 1000 habitants... »*

L'EPCI a développé la compétence de rénovation du patrimoine : elle conduit la restauration de 26 églises (fin 2013, on en était à 22 ou 23 églises restaurées) et de châteaux (à Énonville, à Esches), de lavoirs, etc. Et selon un des élus :

*« Les projets visent l'amélioration du cadre de vie, la valorisation du patrimoine intérieur et extérieur (on a commencé par les églises, à terme ce sera tous les lavoirs, tous châteaux, etc.), et cela à destination des habitants comme des touristes. C'est une originalité en France. On a la volonté d'offrir des produits touristiques qui n'existaient pas (...)*

*L'Opération Patrimoine<sup>48</sup> fait consensus et notamment la rénovation des églises fait consensus, parce que les communes n'auraient pas les moyens de réhabiliter seules leur église. Tous les mois, c'est une église qui s'écroule ! »*

Mais l'essentiel de la dynamique d'attractivité se lit dans le développement de zones d'activités et d'une politique proactive visant à promouvoir, attirer, maintenir des activités industrielles et logistiques, en favorisant des prix du m<sup>2</sup> particulièrement compétitifs (Zodiac et Thalès Avionique, deux équipementiers aéronautiques ; Celio, logistique de la chaîne prêt-à-porter ; EJ Picardie, Métallurgie) :

*« On a une zone commerciale à Méru, une zone de développement économique pour l'industrie et la logistique à Emblainville (avec Célio, 250 emplois), et 19 ha en attente de vente, à proximité de l'autoroute. Il y a beaucoup de demandes et on peut se permettre de dire non, en fonction des nuisances, par exemple », un élu de la communauté de communes des Sablons.*

#### **4.3 Préserver son cadre de vie : Cœur Sud Oise et Trois-Forêts**

Les communautés de communes de l'Oise, autour de Senlis, adoptent un positionnement particulier, qui peut être interprété en première approximation comme associé à leur genèse institutionnelle chaotique. Les communautés de Cœur-Sud-Oise et des Trois-Forêts (Trois-Forêts) sont issues de l'éclatement en 2009 d'une grande communauté de communes, qui était « *représentative de l'échelon correspondant au bassin de vie* » selon un des élus rencontrés à la CC des Trois-Forêts. Plusieurs communes sont rattachées désormais à l'aire cantilienne (cf. Orry-la-Ville)<sup>49</sup>. Les intercommunalités agissent dans le cadre du PNR Oise-Pays-de-France, qui constitue en fait le cadre principal de coopération territoriale, renvoyant les EPCI à des échelles de gestion dont la pertinence est discutée par les acteurs.

---

<sup>48</sup> Opération Patrimoine : 4,4 millions d'euros par an (80 millions au total, avec le musée ; c'est 0 euro pour les communes). Opération façade : 3000 euros pour une résidence (principale ou secondaire) ; 10 000 euros pour les centres-villes (dont 8000 viennent de la CC). À Méru : 40 façades / an environ.

<sup>49</sup> CC3F. Communes : Aumont-en-Halatte, Chamant, Courteuil, Fleurines, Senlis. Compétences : Gestion des déchets ménagers ; action sociale (principal domaine d'action de cette compétence pour la CC3F, la Petite Enfance) ; aide aux communes ; cadre de vie et « voies Douces ».

CC Cœur Sud Oise. 13 communes, 5518 habitants (avec seulement une commune de plus de 1000 habitants, Thiers-sur-Thève ; Barbéry et Villers-Saint-Frambourg en font partie). Compétences : la petite enfance (cf. création de la Halte Garderie itinérante ; le SPANC, le Relais assistance maternelle), le sport (surtout le tennis) et le Très haut débit.

### ***Isolement, fragmentation et fragilité du positionnement territorial***

Ainsi, alors que la représentante du PNR situe son discours à cette échelle et la légitime très fortement : « *le Parc est le meilleur outil d'aménagement pour ce territoire* », l'échelle de l'intercommunalité a été évoquée précisément lors des entretiens, mais les échanges ont insisté sur l'inadéquation du découpage actuel et l'idée qu'il s'agit de « *coquilles vides* ». Ce faisant, on constate que les personnes enquêtées sortent dans la discussion du cadre territorial de l'EPCI, à des échelles variées, et discutent ainsi l'échelle pertinente de l'action publique locale :

*« La CC précédente n'avait pas énormément plus d'habitants, ça concernait beaucoup de villages du Sud de l'Oise mais ça avait quand même l'avantage d'être plus en contact avec le Val-d'Oise et le Grand Paris que ça ne l'est maintenant. Il y a plus d'isolement aujourd'hui car Cœur Sud Oise vient s'interposer dans les relations avec la zone de Roissy et la CC de Senlis. »*

### ***La ruralité comme référentiel territorial***

Territoire avec plusieurs pôles, entre la métropole parisienne et l'aire cantilienne, la stratégie territoriale de Cœur-Sud-Oise et CC3F se résume à une logique défensive, structurée par un discours différenciateur sur la ruralité. La référence à la ruralité est présentée comme un descripteur de l'homogénéité et de la gouvernabilité du territoire, comme le remarque un élu de la communauté de communes Cœur sud Oise:

*« La ruralité et notre spécificité c'est qu'on représente des communes très homogènes, on a les mêmes problématiques, des tailles relativement semblables. Une commune fait 1000 habitants les autres ont quasiment le même nombre. Les gens attendent les mêmes services (...)*

*C'est essentiellement rural, l'objectif étant d'apporter des services, en fait (...). Chacun souhaite préserver la qualité de son village ».*

Dans le même mouvement, toutefois, le principal atout du territoire est son excellente accessibilité, mise en perspective des potentialités de développement économique.

*« Ce territoire est bien situé à proximité de l'autoroute, donc un axe de communication nord/sud fort entre le Nord de l'Europe et puis Paris, c'est un développement économique lié à la proximité de l'agglomération parisienne qui peut créer un pôle qui ne s'engloberait pas forcément sur Paris mais qui se développerait sur le Sud de l'Oise. On a une situation géographique intéressante par rapport à Paris et à une sortie d'autoroute. Ça a un intérêt essentiel pour la CC. »*

Cette interprétation est toutefois nuancée quand il s'agit de l'accès à l'emploi, comme le développe un des élus de la CC3F:

*« Les faiblesses, il y a la question des transports. Senlis n'ayant pas de train, elle a comme atout la sortie de l'autoroute A1, la proximité de Roissy et de Paris avec quand même des difficultés de transport. Pour certains c'est un atout, mais pour nous élus non. Il y a une certaine préservation de la ville qui est probablement à mettre en relation avec l'absence de train. Mais en tant qu'élu, on est attaché au développement économique, il n'y a que par le développement de l'emploi et le développement économique qu'on peut avoir des ressources et garder le dynamisme de la ville. Actuellement on est face à une population qui vieillit, le dynamisme risque de se perdre si on ne fait rien et si on ne fait pas revenir des emplois et des entreprises.*

*Or, pour des entreprises il y a deux faiblesses à Senlis : le transport qui représente un budget pour des salariés qui n'ont pas un niveau de salaire élevé. Il y a les transports en commun mais ce n'est pas comme si il y avait des trains toutes les demi-heures, il y a l'autoroute mais on est forcés de prendre sa voiture quand même et ça a un coût. »*

## **Positionnement défensif : un périurbain patrimonialisé**

Le référentiel défensif est construit par un discours qui associe le cadre de vie, le patrimoine et les paysages, en l'articulant à la question de la pression foncière liée à la proximité de Roissy et de la métropole parisienne :

*« C'est un secteur avec un patrimoine très riche, que ce soit un patrimoine naturel, des paysages, un patrimoine historique et culturel. La situation géographique à proximité de Roissy et de l'IDF et de Paris, avec des pressions foncières importantes. »* une représentante du PNR

*« C'est un territoire qui a la chance d'avoir un patrimoine bâti et naturel assez exceptionnel : des forêts, des plaines, une grande diversité paysagère (...). C'est une qualité de vie indéniable avec la présence des forêts »,* un élu de la CC3F

Les dimensions économiques sont étroitement associées à la rhétorique du cadre de vie, y compris comme élément de valorisation dans une trajectoire économique globale plutôt défavorable :

*« Le deuxième atout qui va avec à mon avis, ce sont le patrimoine et le cadre de vie qui renforcent le développement économique. A mon sens le patrimoine du territoire, son cadre de vie si on peut dire ça, sert le développement économique, c'est vraiment ce qui permet ou qui engendre du développement économique et relativement qualitatif. »*, une représentante du PNR

Un des élus de la CC3F évoque plus particulièrement l'atout économique en termes d'emploi :

*« Ce qui n'est pas une évidence c'est que Senlis est le 4ème pôle (ou 5ème) économique de l'Oise, quasiment 10 000 actifs, 40% des actifs vivent et travaillent à Senlis, il y a la présence de nombreuses entreprises, il y a un certain déclin qu'on souhaite contrebalancer. Lors de la fermeture du 41ème régiment de transmission, 600 emplois sont partis, le chômage doit être autour de 8% probablement dans la CC. Il y a un réel enjeu économique et une attractivité que je pense intéressante, il y a un tissu économique et un cadre de vie à préserver. »*

Dans une perception relativement complexe de la qualification du territoire, les élus, toutefois, revendiquent l'appartenance aux espaces périurbains. De ce point de vue, un des élus de Cœur-Sud-Oise se distingue : c'est pour lui un territoire rural. Il adopte une vision « paysagère » du périurbain, et non pas fonctionnelle (le territoire n'est selon lui pas périurbain car « il n'y a pas ce côté zone d'activités, et densification de l'habitat, collectif ou pas ») et il se positionne dans une logique de distinction par rapport aux territoires plus urbanisés. Or, du point de vue fonctionnel, il mentionne qu'à Rully et dans Cœur-Sud-Oise, les lieux fréquentés en dehors du territoire sont Senlis (« *Le pôle c'est Senlis. Pour les écoles, toutes nos communes vont à l'école à Senlis* ») et Roissy (« *Roissy au niveau du travail, en proportions on a beaucoup plus de personnes qui travaillent à Roissy et autour qu'à Senlis* »).

Les autres interlocuteurs insistent sur leurs articulations avec l'agglomération parisienne, notamment en termes d'emplois :

*« Mais c'est sûr qu'on a un lien direct avec le grand Paris car les populations se déplacent surtout vers le Sud pour aller travailler que vers le Nord. Il y en a un peu qui vont à Creil mais c'est essentiellement Roissy et Paris »,* une élue de la CC3F

*« Il suffit de voir où nos habitants vont travailler et pourquoi ils sont ici. A part Senlis qui est capable de proposer pas mal d'emplois, avec une proportion non négligeable d'actifs qui vivent et travaillent à Senlis, nos communes : c'est du dortoir. Il n'y a pas trop d'activités. (...) La population est en train de se rajeunir. Ce sont des jeunes couples qui arrivent (...). Des gens qui viennent de Senlis ou de région parisienne. On est à 30 min de Roissy ! »,* un élu de la CC3F

*« Oui absolument, j'aurais pu vous dire périurbain. Car c'est la banlieue de Paris, c'est la périurbanisation de Paris. Enfin la périurbanisation c'est un phénomène beaucoup plus complexe, il n'y a pas qu'une ville centre, ce n'est pas si simple que ça. Il y a de la périurbanisation autour de Senlis, de Creil. Senlis peut être une ville centre. Globalement la région, on est dans une problématique francilienne »,* une représentante du PNR

La référence au patrimoine apparaît finalement dans les lieux de recours/fonctionnels cités, et dans les usages qui sont mentionnés, donnant un certain contenu à une rhétorique du *périurbain patrimonialisé*. Alors que les propos précédents font référence à Senlis pour le commerce et Roissy

pour l'emploi, les acteurs font la distinction des lieux de recours entre approvisionnement et production culturelle :

« Les gens d'ici utilisent beaucoup la zone commerciale de St-Maximin, il a un gros déplacement de la population pour aller faire les courses là-bas. Chantilly aussi dans un but de promenade, Ermenonville, avec les forêts. Sur le plan culturel il y a un développement important autour du Parc du Château de Chantilly, du Potager des Princes. Les gens d'ici se déplacent facilement pour assister à des spectacles sur le secteur de Chantilly et Ermenonville avec le Parc Jean-Jacques Rousseau et son centre de rencontres. Vers Creil c'est plus sur le plan commercial et Chantilly/Ermenonville c'est plus au plan culturel ou promenade. Ce ne sont pas les mêmes directions. », un élu de la CC3F

Les lieux valorisés correspondent à des hauts-lieux du patrimoine : les villes elles-mêmes (Senlis et Chantilly), les monuments historiques (Abbaye de Chaâlis, cathédrale de Senlis), les forêts :

« La forêt évidemment pour ce qui est du patrimoine naturel c'est ce que je dirais en premier, la plaine agricole aussi, la Nonette, l'Aunette qui est un affluent. (...) Senlis évidemment par rapport au patrimoine bâti. Il y a le monument emblématique de la cathédrale, pour les communes alentours aussi car elle se voit de loin (...). Et elle est fréquentée par beaucoup de monde du point de vue touristique et culturel au sens large. Il y a la richesse du petit patrimoine dans les communes et villages alentours : les lavoirs, calvaires, églises... c'est très riche. » un élu de la CC3F

« La ville de Senlis, la forêt. C'est surtout ça je crois (...) autour il y a Chantilly : c'est l'autre pôle emblématique du territoire et probablement plus emblématique que Senlis. », « Ces lieux valorisés s'inscrivent dans un discours de mise à distance des problématiques urbaines, des territoires qualifiés de « différents », et à enjeux, qui contribuent à définir le positionnement défensif de ces territoires intermédiaires. Les enjeux auxquels il est fait référence étant, en fait, ceux liés à la pression foncière et aux questions de reconversion industrielle et économique... », une représentante du PNR.

## Conclusion

Au début de ce chapitre, nous avons formulé trois principales hypothèses :

- Celle d'une capacité stratégique des acteurs locaux à construire une pensée urbanistique au niveau local – loin de l'idée d'une absence de stratégie territoriale ;
- Celle d'une construction territoriale en cours des espaces de densités intermédiaires, par un positionnement entre ville et campagne ; dans cette perspective, notre hypothèse est que cette construction territoriale repose en grande partie sur des lieux exemplaires, choisis par les acteurs locaux pour incarner ces territoires ;
- Celle du rôle potentiellement central des intercommunalités, permettant non seulement de faire exister des communes souvent de petite taille, mais aussi de créer une certaine cohérence à l'échelon local, à l'articulation d'enjeux communaux et intercommunaux.

Quelle est la capacité stratégique des acteurs locaux à construire une stratégie d'aménagement propre au niveau local ? Celle-ci apparaît importante. Nous avons montré comment les acteurs locaux définissent des stratégies territoriales liées à la situation économique et aux caractéristiques sociodémographiques de leur territoire. Les stratégies d'aménagement sont construites à partir d'une analyse fine du territoire dans les dynamiques résidentielles ou le développement économique. Ces stratégies territoriales sont très diverses. Autour de Senlis, on observe des stratégies résidentielles très socialement sélectives, à Roissy, des stratégies de développement économique très fortes, une volonté de valorisation du patrimoine banal autour des Sablons. Par ailleurs, et au-delà des stratégies face aux dynamiques métropolitaines, dans tous les cas, le poids des enjeux de proximité apparaît majeur dans la construction des stratégies d'aménagement. L'accès des actifs aux emplois ou encore le niveau de formation sont des points importants des politiques locales.

Quelle est la logique identitaire de construction territoriale ? La notion de compromis entre urbain et rural, villes et campagnes est bien sûr très présente dans les discours, écrits comme oraux, ou encore dans les images diffusées par les acteurs locaux. Toutefois, il est très intéressant d'observer, au-delà de cette affirmation de cette spécificité territoriale, des logiques de distinction territoriale particulières. Les lieux choisis et « exemplaires » sont soit des lieux importants sur le plan identitaire, notamment des lieux patrimoniaux et des paysages ou des lieux importants pour le développement économique (zones d'activité, zones commerciales). L'importance de ces lieux économiques est toutefois à nuancer : leur mise en avant dans la communication des établissements publics de coopération intercommunale peut être liée au caractère obligatoire de la compétence « développement économique » de ces groupements. Il est également très remarquable que de nombreux de lieux « génériques », non localisés en tant que tels, mais incarnant une certaine idée du territoire d'action (champs, botte de foin, forêt, etc.) soient très souvent identifiés ou mis en avant. Les stratégies territoriales sont ainsi assez différenciées. Dans tous les cas, il apparaît que certains lieux ne sont pas valorisés : il s'agit principalement des quartiers d'habitation, qu'il soit pavillonnaires ou d'immeubles. Les ressources offertes par le parc résidentiel, notamment le parc locatif social, ne sont jamais valorisées dans la communication institutionnelle.

Quel est le rôle des intercommunalités, pour créer une certaine cohérence à l'échelon local, à l'articulation d'enjeux communaux et intercommunaux ? Dans la continuité de nombreux travaux, on peut noter la montée en puissance progressive de l'intercommunalité dans les politiques d'aménagement (Persyn, 2014) et ouvrir le questionnement sur les limites à faire de ces périmètres des territoires figés, bornés, qui risquerait de conduire à une vision fragmentée du développement de ces territoires d'entre deux. Ainsi, si l'articulation des échelons commune/intercommunalité a été largement abordée, celle de l'articulation intercommunalité/région est souvent restée dans l'ombre lors de nos entretiens, alors que la politique régionale sur l'aménagement des franges urbaines tend à s'affirmer.

## **Annexe 1. Liste des personnes rencontrées**

### ***CC Pays de Thelle***

M. Boulat, Maire d'Angy

Mme Bramart, Maire de Balagny-sur-Thérain

M. Desliens, VP en charge des infrastructures, de la voirie, des transports et de l'aménagement de l'espace de la CC, Maire d'Abbecourt

M. Joyot, Maire de Ponchon, délégué CC

M. Martin, chargé de développement économique de la CC

M. Remblier, ancien Maire d'Ully Saint-Georges et M. Corvellec, 1er adjoint chargé de l'urbanisme Ully Saint-Georges, Délégué CC

M. Serruys, Maire de Berthecourt, Délégué CC

M. Thomas, Maire Laboissière en Thelle, Délégué CC

Mme Vanbersel, VP en charge de la construction, l'aménagement et la gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire de la CC, Maire de Sainte Geneviève

M. Vereckee, Maire de Cauvigny

### ***CA Roissy Porte de France***

Mme Brun, 1<sup>er</sup> adjointe, Mairie d'Ecouen

M. Buchet, VP en charge de l'urbanisme de la CA, Maire de Saint Witz

Mme Bulot, Directrice générale des services de la commune de Fosses

Mme Chaudet, Directrice générale adjointe de la CA, en charge de la culture et de la communication

Mme Douy, Chargée de l'urbanisme de la commune de Vémars

M. Goletto, Premier adjoint au Maire de Vémars

Mme Greneau, Vice-présidente en charge de la culture et du patrimoine, Maire de Fontenay-en-Parisis

M. Legendre, Chargé d'urbanisme de la commune de Goussainville

M. Moisset, Vice-Président en charge de l'emploi et de la formation, Maire de Survilliers

M. Nahon, VP en charge du développement économique de la CA, Maire de Villeron

Mme Olivier, Directrice adjointe de la CA en charge des services, vie sociale, habitat, sécurité et prévention

Mme Pavicevic, Chargée de mission au service urbanisme de la CA

Mme Sigonneau, Chargée de mission au sein de l'agence de développement économique de la CA

M. Specq, Vice-président en charge des transports de la CA, Maire de Marly-la-Ville

M. Renaud, Président de CA, Maire-Adjoint Roissy-en-France

### ***CC Sablons***

M. Letellier, Président de la CC, Maire de Saint Crépin

Mme Legrand, Directrice générale à la CC

M. Champeix, chargé de mission SCOT/commerce/contentieux à la CC

M. Leblanc, Maire de Meru

M. , Directeur Musée de la nacre

**CC3F et CC Cœur Sud Oise**

M. Blanchard, maire de Courteuil et membre de la CC3F.

Mme Capron, directrice du PNR Oise Pays de France

Mme Gorse-Caillou, déléguée au tourisme de la CC3F

Mme Loiseleur, présidente de la CC3F, Maire de Senlis,

M. Plasmans, Membre du bureau, adjoint au maire de Rully, délégué aux affaires culturelles et au développement économique, Cœur Sud Oise

## Annexe 2. Guide d'entretien auprès des acteurs locaux

### Enquête auprès des acteurs locaux dans le cadre du programme pour le Plan Urbain Construction Architecture (PUCA): "Du périurbain à l'urbain : lieux et hauts lieux des densités intermédiaires"

*L'objectif de ces entretiens que nous menons auprès des acteurs locaux (élus, chargés de mission, etc.) est d'identifier les représentations territoriales qui sous-tendent les projets d'aménagement et de développement local. L'enjeu est notamment de déterminer la part qu'occupent ces représentations dans les stratégies d'aménagement (choix d'aménagement, modalités de mise en œuvre, etc.) et dans la constitution d'une spécificité voire d'une identité des espaces périurbains.*

*Petite précision préalable : nous allons souvent parler de « lieux » au cours de cet entretien. L'enjeu est pour nous d'évoquer avec vous avec la fois des localisations précises (par exemples des places, des rues ou des routes, des monuments, des équipements, etc.), des secteurs (comme des quartiers, des centres-villes, des centres-bourgs, des zones commerciales, etc.) mais aussi des ensembles géographiques plus vastes (vallées ou rivages (de rivière, de lac...), forêts, plaines, etc.).*

*Annoncer les deux thématiques*

Pour commencer, pouvez-vous nous parler rapidement de votre **fonction** et du **rôle** que vous avez dans la Communauté... ?

#### **Thématique 1 : Caractérisation du territoire intercommunal**

1. Selon vous quelles sont les spécificités du territoire de la communauté de .... ?  
*(il peut s'agir de spécificités internes, de relations avec d'autres territoires ou de logiques d'inscription dans un espace plus vaste, etc.)*
2. Comment en définiriez-vous ses principaux **atouts** ? Ses principales **faiblesses** ?
3. Quels sont, de votre point de vue, **les endroits qui comptent** au sein du territoire intercommunal ?  
*On peut aller plus loin avec quelques questions de relance :*  
Quels en sont selon vous les lieux emblématiques du territoire communal ?  
Quels sont les lieux qui sont un atout pour le territoire et à l'inverse ceux qui posent problème de votre point de vue ?

*A chaque fois, pouvez-vous nous dire : Pourquoi ? Comment les décririez-vous ? Savez-vous par qui ils sont éventuellement fréquentés et quelle appréciation la population porte-t-elle sur ces lieux ? (faire des relances en fonction de types de lieux : équipements, espaces publics, espaces naturels, monuments....)*

4. Et **en dehors du territoire intercommunal**, quels sont, selon vous, les lieux les plus fréquentés et les plus appréciés par la population ?
5. Pourriez-vous décrire les **grandes évolutions récentes** du territoire intercommunal ? Comment ces évolutions se traduisent-elles au sein de ce territoire ?
6. Si vous deviez donner un/ou plusieurs adjectifs pour **qualifier le territoire**, quel(s) serai(en)t-il(s) ?
7. Pensez-vous que l'on puisse qualifier le territoire de « **périurbain** » ? Si oui, quels sont les éléments qui définissent, selon vous, « un territoire périurbain » ?

8. Y a-t-il, selon vous, des lieux (cités précédemment ou non) au sein du territoire intercommunal qui peuvent être considérés comme des **lieux où les enjeux en termes d'aménagement sont importants** ? Lesquels ? Pour quels types d'enjeux ? Ces enjeux d'aménagement sont-ils partagés par l'ensemble des acteurs locaux ? Sinon, pour qui ces lieux sont-ils porteurs d'enjeux ? Quels sont les lieux qui ne font pas consensus et créent le **débat** entre les acteurs locaux ?

*Faire des relances en fonction des lieux qui auront été abordés au début de l'entretien, si ce ne sont pas les mêmes, pour voir comment les lieux évoqués comme lieux emblématiques du territoire sont aussi considérés comme des lieux pour les enjeux à venir.*

*Transition : Comment ces caractéristiques territoriales sont-elles prises en compte dans les politiques d'aménagement du territoire ?*

## **Thématique 2 : Politique d'aménagement et de développement local**

1. Quelles ont été les **principales réalisations récentes en termes d'aménagement** dans la communauté ?
2. Quelles sont actuellement vos **priorités** en termes de politique d'aménagement (actions en cours et futures) de ce territoire intercommunal ? Sont-elles partagées par l'ensemble des acteurs du territoire (*élus locaux, associations, etc.*) ? Sont-elles l'objet de débats, d'opposition... ?

Avez-vous décidé de privilégier **l'aménagement et le développement de lieux spécifiques** sur le territoire ? Lesquels ? Pour quels projets ? Pour quelles raisons avez-vous décidé de mettre particulièrement en valeur ces lieux ? Pour répondre à quels besoins des habitants ? Parmi ces projets d'aménagement et de développement, y en a-t-il qui peuvent être selon vous considérés comme **exemplaires** ?

*Faire des relances en fonction des lieux qui auront été abordés dans la première partie, si ce ne sont pas les mêmes, pour voir comment les lieux évoqués comme emblématiques sont intégrés, pris en compte dans les politiques et projets d'aménagement.*

3. Dans cette perspective, **l'échelle intercommunale** vous paraît-elle la plus adaptée pour mettre en œuvre ces projets ?
4. Quels sont les **principes d'aménagement** qui guident ces choix ?
  - *Dans le cas d'un SCOT existant* : comment ces principes d'aménagement s'expriment-ils dans le cadre de la révision du SCOT ? A quels débats donnent-ils lieu ?
  - *Dans le cas d'une absence de SCOT* : l'intercommunalité ne dispose pas de SCOT à notre connaissance, pouvez-vous nous dire pourquoi ? Considérez-vous que ce document n'est pas forcément nécessaire pour faire des aménagements à l'échelle locale ?
5. Des **exemples d'aménagement d'autres territoires** sont-ils mobilisés dans la réflexion sur l'aménagement du territoire intercommunal ? Si oui, lesquels ? Par qui en avez-vous eu connaissance ?
6. **Avec qui ces projets sont-ils élaborés** ? Faites-vous appel à des cabinets d'étude, au CAUE, autre... ? Collaborez-vous avec d'autres échelons territoriaux (département, région...) dans ce cadre, voire avec les intercommunalités voisines ?
7. Y a-t-il d'autres lieux qui sont concernés par des projets d'aménagement ou de développement local mis en œuvre par **d'autres acteurs de l'aménagement du**

**territoire**(département, région, Etat, etc.) ? Dans quelle mesure s'intègrent-ils à la politique menée ar l'intercommunalité ?

8. **Endehors du territoire intercommunal**, y a-t-il des lieux dont l'aménagement et le développement sont un enjeu important pour l'avenir de votre territoire ?

## **Références bibliographiques**

- Beaucire F. (2007), « Île-de-France : les nouveaux défis de l'aménagement régional », *Pouvoirs locaux*, n°73, p. 53-56.
- Bédard M. (2002), « Une typologie du haut-lieu, ou la quadrature d'un géosymbole », *Cahiers de Géographie du Québec*, Volume 46, n° 127, p. 49-74.
- Behar D., Estèbe P., Gonnard S. (2002), *Les villes nouvelles en Île-de-France ou la fortune d'un malentendu*, *Revue de la littérature (1965-2000)*, Programme d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles, 60 p.
- Berroir S., Cattan N., Saint-Julien T. (2004), « La contribution des villes nouvelles au polycentrisme francilien : l'exemple de la polarisation liée à l'emploi », *Espaces et Sociétés*, p. 113-135.
- Bonnin-Oliveira S. (2013), « La fin des périphéries urbaines », *EspacesTemps.net*, Peer Review, 29.04.2013, <http://www.espacestemp.net/articles/la-fin-des-peripheries-urbaines-2/>
- Boyer H, Cardy H. (2011) « Localiser, identifier, valoriser », *Mots. Les langages du politique* [Online], 97 | 2011 (<http://mots.revues.org/20464>; consulté Nov., 2014).
- Chalas Y. (2000), *L'invention de la ville*, Anthropos.
- Charmes E. (2007), « Le malthusianisme foncier », *Etudes foncières*, n° 125.
- Desage F., Guéranger D. (2011), *La politique confisquée. Sociologie des réformes et des institutions communales*, Ed. du Croquant.
- Demazière C., Hernandez, F. (2012), « Opérations d'habitat, projets communaux et SCOT : une cohérence variable selon les échelles. Résultats d'enquêtes en Val de Loire », *Géocarrefour*, n° 2.
- Desjardins X. (2009), « De la pertinence des périmètres à la consistance des politiques : le défi de la planification territoriale » in Boino P. et Desjardins X. (dir.), *Intercommunalité, territoire et politique*, La documentation française, p. 65-86.
- Desjardins X. (2014), « La réforme par le changement d'échelle : retour sur une ambition déçue de la coopération intercommunale », *Géographie, Economie et Société*, p. 147-153
- Devillers C. (1994). *Le projet urbain*. Paris, Pavillon de l'arsenal.
- Douay N., (2013), « La planification urbaine française : théories, normes juridiques et défis pour la pratique », *L'information géographique*, n°3, p. 45-70
- Dubois-Taine G. (2007), *La ville émergente: résultats de recherches*, (Rééd. de la version de 2002), Lyon, CERTU.
- Dubois-Taine G., Chalas Y., (1997), *La ville émergente*, La Tour-d'Aigues, Éd. de l'Aube.
- Gaudreau M. (1990), "Problématique et enjeux d'une planification intégrée de l'espace métropolitain montréalais", *Gestion locale et problématiques urbaines au tournant des années 90*. Morin R., Petrelli R., Piliette P., Tellier L-N., Montréal, UQAM: 258-268.
- Guerrinha C., Thébert M. (2007), « La gestion des déplacements, outil d'affirmation politique des communes périurbaines. Une analyse des stratégies dans le bassin de Rennes », *Géocarrefour*, vol. 81, n. 4.
- Houllier-Guibert C-E. (2009) « Évolution de la communication territoriale : les limites de l'idéologie de la proximité », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n.1/2009, pp. 45-61.
- Houllier-Guibert, C-E. (2011) « La fabrication de l'image officielle de la ville pour un rayonnement européen : gouvernance, idéologies, coopération territoriale et rayonnement », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 55, n. 154, avril 2011

- Ingallina P. (2001). *Le projet urbain*. Paris, Presses universitaires de France.
- Kotler Ph. et al (1993), *Marketing Places. Attracting Investment, Industry and Tourism to Cities, States and Nations*, Free Press, New York.
- Kunzmann K. (2004), « An agenda for creative governance in city regions », *DISP*, vol. 58, n°3, p. 2-10.
- Marieu J. (1998), "Les agglomérations métropolitaines en quête d'un projet", in F. CUILIER, *Les débats sur la ville*", Bordeaux, Confluences, p. 113-129.
- Lévy A. (2006), « Quel urbanisme face aux mutations de la société post-industrielle ? Vers un urbanisme transactionnel », *Esprit*, Paris, , p. 61-76.
- Mainet H. (2011), « Les petites villes françaises en quête d'identité. Ambiguïté du positionnement ou image tactiquement combinée ? », *Mots. Les langages du politique* [Online], 97 | 2011, Online since 15 November 2013.
- Mariolle B. et chercheurs associés (2013), *Le Grand Paris des densités dispersés*, Rapport pour l'Atelier international du Grand Paris.
- Martin S., Bertrand N., Rousier N. (2006), « Les documents d'urbanisme, un outil pour la régulation des conflits d'usage de l'espace agricole périurbain ? », *Géographie, économie, société*, vol. Vol. 8, n° 3.
- Maulat J. (2009), *Des pastilles rouges pour planifier la ville compacte : regard critique sur le principe de densification préférentielle du projet de SDRIF de 2008*, Mémoire de Master 2, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 151 p.
- Merlin P. (1991), *Les villes nouvelles en France*, Presses universitaires de France.
- Merlin P. (2009), *L'exode urbain*, La Documentation française.
- Micoud A. (dir.) (1991), *Des hauts lieux, la construction sociale de l'exemplarité*, Lyon, CNRS.
- Mogulof M. (1975), "A Model Proposal for the Governance of America's Metropolitan Areas", *Journal of the American Institute of Planners*, 41, p. 250-257.
- Motte A. (2006), *La notion de planification stratégique spatialisée en Europe (Strategic Spatial Planning) (1995-2005)*, PUCA, Paris.
- Nadou F. (2013), *Intermédiation territoriale et spatialisation des activités économiques. Cohérences et contradictions de l'action publique locale. Investigation par la planification stratégique*, thèse de doctorat en aménagement-urbanisme, université François-Rabelais de Tours.
- Nadou F., Douay N. et Demazière C. (2014), « Entre défi stratégique et contraintes institutionnelles pour la planification spatiale : le dialogue économie et environnement à Marseille et Nantes », (dir. J. Dubois), *Aménager les métropoles. Les réponses des urbanistes*, Éditions de l'Aube, p. 236-261.
- Noisette P., Vallérugo F. (1996), *Le marketing des villes*, Editions d'Organisation, Paris.
- Noisette P., Vallérugo F. (2010), *Un monde de villes, le marketing des territoires durables*, Editions de l'Aube, Essec Business School, Paris.
- Pinson G. (2002), "Des villes et des projets. Changement dans l'action publique et institutionnalisation de nouveaux territoires politiques", in Fontaine J. et Hassenteufel P., *To change or not to change ? Les changements de l'action publique à l'épreuve du terrain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 233-254.
- Pinson G. (2005), « Le projet urbain comme instrument d'action publique », in Lascoumes P. et Le Galès P., *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 199-233.
- Porter M. E. (1998). "Clusters and the New Economics of Competition", *Harvard Business Review* (November-December).

Région Ile-de-France (2008), *Schéma directeur régional d'Île-de-France*, projet adopté par délibération du conseil régional le 25 septembre 2008, 247 p.

Tchémékian A., Denizot D., Fauvel C. (2007), *Le périurbain comme expérience de gouvernance territoriale*, Document de travail, PACTE.

Trotta Brambilla G. Dugua B. (2012), « Les « lieux transactionnels » de la planification territoriale », *Géocarrefour* 2/ 2012 (Vol. 87), p. 115-128

Trépanier M-O. (1995), "La nouvelle génération des plans stratégiques et des schémas d'aménagement au Québec et ailleurs", in J. LEVEILLEE, *À la croisée des chemins : le développement régional et l'aménagement urbain*, Montréal, Les cahiers scientifiques de l'ACFAS.

Vanier M., (2010), *Le pouvoir des territoires: essai sur l'interterritorialité*, 2e édition Paris, Economica Anthropos.

Vilmin T. (2008), *L'aménagement urbain en France : une approche systémique pour construire des stratégies d'aménagement durable*, Lyon, CERTU.

Wiel M. (2002), *Les raisons institutionnelles de la périurbanisation*, Brest, France, Agence de développement et d'urbanisme du Pays de Brest.

## Conclusion générale

Que retenir de toutes ces explorations, selon des méthodes très diverses, dans ces territoires de densités intermédiaires du nord de l'Île-de-France et du sud de l'Oise ? Nous ne ferons pas une synthèse des principales « découvertes », cela a été fait au fil des différents chapitres. Nous préférons porter un regard sur les travaux présentés à partir de trois questions :

- Quel a été l'apport d'une lecture par les « hauts lieux » de ces espaces de densité intermédiaire ? Cette entrée permet-elle de saisir de manière renouvelée leurs transformations ?
- Dans les pays francophones a émergé un champ « d'études périurbaines ». Les espaces périurbains ont leurs spécialistes, leurs séminaires, leurs lieux de rencontres et de débats ; les références entre chercheurs de ce champ sont souvent croisées. Qu'apporte le projet de recherche que nous venons de présenter par rapport à ces connaissances ?
- En matière d'urbanisme, les espaces périurbains font l'objet des attentions les plus fortes. Comme le mentionnait l'appel à contribution de recherche du PUCA en 2011 : « le "périurbain" occupe une place particulière, constituant la forme la plus emblématique de la croissance urbaine des dernières décennies, cristallisant à son endroit les inquiétudes et les critiques les plus vives, et devenant l'objet des injonctions réformatrices les plus fortes ». Qu'apporte notre recherche sur les débats sur l'aménagement des périphéries des grandes agglomérations ?

### Une approche par les « hauts lieux »

Pour réunir une petite quinzaine de chercheurs autour d'un même terrain et d'un même projet, il faut trouver des points de convergence sans étouffer les spécificités de chacun ni brider la volonté de poursuivre des interrogations propres et personnelles sur des objets ou des méthodes de recherche. Il a été choisi de nous réunir par une lecture par le biais des « hauts lieux », soit, plus généralement, les processus de valorisation et de dévalorisation des lieux par les individus ou les groupes sociaux.

Cette notion de « haut lieu » a été utilisée pour saisir les lieux investis par la communication institutionnelle des collectivités locales, pour mettre en avant les lieux symboliquement et affectivement importants pour les habitants dans leur environnement, pour mesurer l'émergence de polarités spécifiques dans ces espaces ou encore lire les aménagements menés en faveur des espaces publics. A travers cette entrée, il s'agit de comprendre les processus, individuels et collectifs, de valorisation différenciée des lieux. Les différents chapitres ont abordé des questions plus larges que celle des « hauts lieux ». Les enquêtes auprès des habitants sont plus généralement portées sur leurs rapports aux lieux et au territoire dans lequel ils vivent, les entretiens avec les acteurs publics sont revenus sur les périmètres des institutions et les outils de l'action publique ; quant aux instruments statistiques, ils sont relativement peu opératoires pour répondre aux interrogations soulevées par cette notion de « hauts lieux ». Néanmoins, tous les chapitres ont été construits avec cette question comme horizon. L'enjeu était à chaque fois de mettre en contexte les processus de valorisation et de dévalorisation des lieux, de comprendre leurs articulations avec les pratiques des acteurs du territoire, de donner à voir les représentations et les systèmes de valeurs dans lesquels ils s'ancrent.

Pour rendre opératoire cette entrée par les « lieux » et « hauts lieux », nous avons distingué différents types des lieux investis par les groupes sociaux. Nous avons, au fil des chapitres, différencié des « lieux d'ancrage », des « lieux génériques » et des « hauts lieux », ou encore des « lieux exemplaires ». Les « lieux génériques » correspondent à la valorisation de types spatiaux (l'espace ouvert, le paysage rural, le village...) alors que les « hauts lieux » sont des lieux clairement identifiés et placés au sommet de leur hiérarchie des valeurs. Dans les deux cas, ces lieux sont désignés collectivement et leur valorisation est partagée par l'ensemble des acteurs du territoire, des

habitants (qui peuvent les pratiquer ou non) aux pouvoirs publics (qui peuvent les mettre en valeur, les instrumentaliser...). Ils se différencient en cela des « lieux d'ancrage », à portée plus individuelle, renvoyant à la biographie ou à la présence de proches. Les « lieux exemplaires », enfin, sont les lieux choisis et mis en valeur par les acteurs locaux pour exprimer l'identité et le projet d'un territoire ; ils peuvent ou non contribuer aux représentations spatiales des habitants.

De manière transversale, cette entrée a permis de révéler différents processus territoriaux. Tout d'abord, elle permet de mettre à jour la faible spécificité périurbaine dans les processus de valorisation et de dévalorisation des lieux. En effet, il apparaît assez clairement que les espaces valorisés par les acteurs publics et collectifs sont d'abord des lieux patrimoniaux. Il s'agit du « grand patrimoine » : Château d'Ecouen, Château de Chantilly, Abbaye de Royaumont. Le paysage et les forêts sont également des lieux particulièrement mis en avant. Les élus locaux, par leur discours, mais aussi par leurs politiques d'aménagement des espaces publics et leurs investissements dans l'immobilier, portent également une attention particulière au « petit patrimoine » : les places de village, les églises, les lavoirs, quelques fermes spécifiques. Les héritages industriels et artisanaux sont également valorisés. Des historiens ont montré comment des « hauts lieux » aux abords des grandes villes se sont progressivement créés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'émergence de lieux de villégiature de la bourgeoisie dans la campagne parisienne. Ces processus se sont amplifiés, réinventés, et d'une certaine manière démocratisés, depuis une trentaine d'années sous l'effet de l'urbanisation. Patrimonialisation et volonté de faire revivre des centralités locales : ces processus sont finalement assez semblables à ceux relevés par de nombreux chercheurs dans les centres urbains denses.

Cette valorisation patrimoniale rencontre-t-elle l'adhésion des habitants ? Il est bien sûr difficile de répondre de manière catégorique et « mesurable » à cette question. Néanmoins, il apparaît à travers les entretiens et l'observation des pratiques des habitants que ceux-ci se retrouvent globalement dans cette vision du territoire. De nombreux écrits sur les grandes périphéries urbaines insistent sur l'importance symbolique des nouveaux lieux de consommation, tels que les centres commerciaux, ou les lieux de loisir. Le périurbain, n'est-ce pas d'abord *McDo*, la voiture et le supermarché ? Peut-être inspirés par cette recherche si renommée, *Apprendre de Las Vegas*, publiée en 1972 par Robert Venturi et ses collègues, nombreux sont ceux qui ont cherché d'abord à analyser les périphéries urbaines comme le lieu d'expression d'une nouvelle culture populaire consumériste. Certes, elle existe ici comme ailleurs, et peut-être même qu'elle aboutira à l'émergence de nouveaux lieux génériques – le centre commercial et le parc d'attraction par exemple – voire à des hauts lieux, même si ces types de lieux demeurent pour l'heure inégalement valorisés, selon les groupes sociaux et selon les contextes spatiaux. Mais elle s'articule bel et bien avec un réinvestissement – dans les pratiques comme sur le plan symbolique – des lieux patrimoniaux, des paysages, des ensembles bâtis hérités.

Cette entrée par les « hauts lieux » permet finalement de faire ressortir cette « évidence oubliée » de l'épaisseur historique des espaces de densités intermédiaires. Si l'on a souvent regardé les « lieux nouveaux » des espaces périurbains (quartiers pavillonnaires, zones d'activités, aéroports, centres commerciaux, etc.), il ne faut pas oublier que ceux-ci s'insèrent dans une trame urbaine et paysagère ancienne. Au-delà du caractère relativement commun des processus de valorisation et de dévalorisation à l'œuvre, il est donc permis de penser qu'une territorialité se construit dans ces espaces de densités intermédiaires, qui se distingue clairement de l'urbain dense comme du rural « profond », qui réinvestit des formes spatiales héritées – matériellement aussi bien que symboliquement – autant qu'elle est en produit de nouvelles. Il s'agit bien évidemment d'une différence majeure avec les espaces nord-américains. Le transfert de notions et de modèles entre les deux continents est difficile en raison de cette différence d'importance de contexte territorial.

## Retour sur la recherche « périurbaine »

Un milieu de recherche existe sur les « espaces périurbains ». Notre travail s'est appuyé sur ces nombreux travaux, guides précieux. Nous pouvons, à l'issue de ce travail, faire quatre remarques sur ce courant.

Tout d'abord, les recherches sur ces espaces, peut-être plus que d'autres, sont souvent empreintes de jugement de valeur. Il y a une « légende noire » du périurbain comme une « légende dorée » de ces espaces. L'une et l'autre de ces lectures sont des pièges, même s'il est difficile de ne pas y céder.

Il convient peut-être de se défaire de la tentation **d'ériger le périurbain en un champ de recherche**. La tentation est grande de vouloir généraliser d'un terrain un portrait du « périurbain », voire des « espaces périphériques ». Mais pourquoi faire pour le périurbain ce que l'on ne ferait pas pour les centres urbains ? Il paraîtrait vite absurde de vouloir comparer les mutations socio-spatiales des centres-villes d'Aurillac, Dijon et Paris tant les poids de populations sont différents, les politiques publiques sont diverses, les dynamiques économiques sont contrastées. Le constat omniprésent dans la recherche sur le périurbain depuis quelques années d'une diversité de ce dernier, du point de vue de l'habitat (individuel/collectif), des caractéristiques des habitants (position sociale, structure par âges notamment) ou encore des politiques publiques (voir par exemple Berger, Jaillet, 2007 ; Dodier *et al.*, 2012) ne fait que nous encourager à penser que, si le terme de « périurbain » ne pose pas de problème spécifique – il s'agit de ce qui est « autour de la ville » –, cette simple caractérisation ne permet pas d'en constituer un champ de recherche marqué par des questionnements communs.

L'intérêt de la recherche « dans » et « par » ces territoires de densité intermédiaire est néanmoins qu'ils permettent « **un effet de loupe** » sur des processus urbains. Grâce à la densité plus faible de ces territoires, on y observe peut-être plus facilement l'émergence de faits sociaux. Dans son travail sur le « club », Eric Charmes ne dit pas autre chose : le périurbain permet de révéler un processus social qui existe, de manière moins directement visible, ailleurs (Charmes, 2011). Nous l'avons vu, il en est de même pour le processus de construction des « hauts lieux ».

La particularité de ces espaces conduit-elle à une remise en question des descripteurs « classiques » du territoire ? Pour notre équipe, il semble que les **notions anciennes et éprouvées de densité, de centralité ou encore de proximité conservent toute leur pertinence dans ces territoires. Toutefois**, dans ces territoires, peut-être plus facilement qu'ailleurs, **on peut observer une mutation des réalités que décrivent ces notions**. La centralité peut être « décentrée » : les lieux symboliquement importants ne sont pas toujours sur les nœuds des réseaux de transport ou les lieux attracteurs de flux. Bref, les centres peuvent n'être ni des pôles, ni des nœuds. La densité peut être « intermédiaire » : les processus sociaux peuvent être identiques, mais s'actualiser de manière différente dans un espace peu dense. La proximité peut être « relationnelle » : les distances ne sont pas abolies, mais les régimes de proximité des espaces de densité intermédiaire reposent davantage sur les outils techniques (transport et télécommunication) qui permettent de réduire les effets de la distance.

## Des pistes pour l'aménagement

« Le périurbain est mal aménagé ». Cette idée est souvent reprise, de manière vivante et récente par Eric Hamelin et Olivier Razemon (2012). Veut-on dire par là que l'aménagement périurbain est une *terra incognita* ou un impensé ? Fait bien connu, c'est par une réflexion sur la croissance urbaine et ses formes qu'est né l'urbanisme au tournant des années 1900. Les bibliothèques sont bien fournies en ouvrages qui proposent d'aménager autrement les espaces périurbains pour mieux économiser le sol, moins utiliser l'automobile, offrir un habitat de meilleure qualité. Quand on parle de déficit d'aménagement, on veut signifier que l'aménagement périurbain manque moins d'auteurs que de lecteurs et surtout d'acteurs.

Les rencontres avec les élus montrent la volonté d'échapper à la ville-dortoir, de développer des services de proximité, de valoriser et de protéger les espaces ouverts. Finalement, c'est un réel projet

d'aménagement qui est promu par les acteurs publics locaux. Bien sûr, tous les ingrédients de la proximité ne sont pas relevés par les élus. Même si les choses sont en train de changer, l'aménagement des espaces publics se réalise par point plus que par trame. De belles places sont créées, des parcours sont aménagés, mais comme on ne prend pas suffisamment en compte les cheminements piétonniers, les aménagements sont discontinus, certains bâtiments peuvent tourner le dos à la rue pour être simplement desservis par les automobiles ou les autocars, notamment les bâtiments publics (collèges, salles communales). Par ailleurs, l'absence d'intégration des zones commerciales ou logistiques dans une logique de « *qualité urbaine* » illustre une conception dominante, de la part des élus locaux, de ces espaces comme « *hors urbanisme* ». Il y a donc une réelle réflexion urbaine mais un poids des représentations qui nuit très grandement à la qualité des aménagements.

L'étude des fonctionnements intercommunaux montre la difficulté à penser l'intégration dans la métropole de leurs territoires par les élus locaux. Chaque intercommunalité poursuit une stratégie bien identifiée que ce soit en termes de développement économique, de profil socio-résidentiel ou encore de protection des espaces ouverts. Les espaces périurbains ne sont donc pas en manque de stratégies d'urbanisme, mais d'articulation de ces stratégies locales avec la planification régionale. L'articulation du développement urbain avec les transports publics est encore insatisfaisante, les politiques d'habitat poursuivies ne sont pas à même de réduire les contrastes sociaux entre territoires ni même de répondre aux besoins quantitatifs en matière de logement. En effet, l'intégration de ces stratégies dans l'aménagement régional n'est pas réellement interrogée. La future réunion de ces intercommunalités dans des ensembles plus vastes, prévue pour le Val d'Oise dans le cadre de la loi de modernisation de l'action publique territoriale de 2014, pourra contribuer à faire émerger des projets de développement mieux reliés à l'horizon métropolitain.

L'absence de stratégie d'aménagement des espaces de densités intermédiaires semble, au final, d'abord être le fait des institutions nationales et régionales. On observe une dénonciation de l'étalement urbain qui fige toute velléité de penser autrement l'urbanisation, car celle-ci est considérée comme nuisible. D'autres vantent des relations retrouvées entre la société et la nature via des circuits courts alimentaires ou énergétiques, mais cela ne transforme pas encore en profondeur les réalités territoriales. La périurbanisation va continuer, ne serait-ce que pour des raisons de croissance démographique. Assumons-la ! C'est le seul moyen de la transformer.

## **Références bibliographiques**

Berger M., Jaillet M-C., 2007, « Introduction au numéro Vivre les espaces périurbains », *Norois*, PUR, n° 205, p. 7-9

Charmes E., 2011, *La ville émiettée, essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, Paris, PUF, Coll. « La ville en débat », 288 p.

Conan M., Favaron J., 1997, « Comment des villages devinrent des paysages », *Annales de la recherche urbaine*, no 74, p. 48-58

Dodier R., Cailly L., Gasnier A., Madoré F., 2012, *Habiter les espaces périurbains*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 220 p.

Hamelin E., Razemon O., 2012, *La tentation du bitume, Où s'arrêtera l'étalement urbain ?*, Rue de l'échiquier

Venturi R., Scott Brown D., Izenour S., 1977, *Learning from Las Vegas*, The MIT Press, 1977.

## **Annexe – Présentation d’articles scientifiques issus du projet de recherche**

Présentation des articles publiés dans le cadre de ce projet de recherche. Ces articles ont pour tout ou partie étaient rédigés grâce au soutien financier du programme de recherche et/ou discutés dans le cadre de réunion de travail réalisé au cours de ce projet.

### **Anne Bretagnolle, « La naissance du périurbain comme catégorie statistique en France »**

Article à paraître dans *L’Espace Géographique*, 2015, n°1

L’article interroge l’histoire de la catégorie statistique du périurbain, née tardivement en France en 1996 lors de l’adoption par l’INSEE du Zonage en Aires Urbaines et encore plus récemment à l’échelon de l’Union Européenne avec l’adoption des nouvelles *Larger Urban Zones*. Nous montrons que cette catégorie relève d’une définition de l’aire urbaine fonctionnelle qui a pris naissance aux Etats-Unis dans les années 1930-1960, d’abord autour de certains sociologues des universités de Chicago et du Wisconsin, puis autour de géographes de la « *New geography* ». C’est au cours de cette première phase qu’elle acquiert progressivement ses caractéristiques fondamentales : l’approche économique de la ville, la hiérarchie établie entre les entités centrales et les entités périphériques, le critère unique des navettes. Cette définition est ensuite adoptée en Europe dans les années 1970 mais se heurte à certaines résistances en France, pour lesquelles nous proposons des pistes d’interprétation. Nous montrons enfin que ce n’est pas tant la circulation des concepts qui pose question que celle des modèles, entendus ici au sens des procédures utilisées pour mettre en œuvre les définitions. L’argument de l’homogénéité et de la simplicité des critères, mis en avant pour des objectifs de comparabilité internationale, est mis en tension avec celui de la spécificité des contextes nationaux, que ce soit en termes de maillages administratifs, de processus d’urbanisation et du sens même de ce qui fait « ville » dans chacun des pays.

### **Vienne François, Douay Nicolas, Le Goix Renaud, Servero Marta, « Le(s) territoire(s) des réseaux sociaux numériques : le cas des géoréférencements sur Facebook »**

A paraître dans *Territoire en mouvements*

Les réseaux sociaux numériques participent à la transformation de notre société. En complément des relations sociales traditionnelles, de nouvelles sociabilités numériques se développent dans un espace virtuel. Toutefois, ces pratiques *online* s’inscrivent aussi dans l’espace et dessinent des territoires. L’objectif de cet article est d’explorer la dimension territoriale de ces pratiques numériques des utilisateurs du réseau Facebook. En effet, l’analyse spatiale de la masse des géoréférencements (*check-in* pour reprendre l’expression anglaise) permet de lire le territoire, d’en dessiner les densités, les réseaux, les hauts-lieux ...

Le terrain d’étude proposé correspond à un ensemble de 252 communes des franges du périurbain francilien et picard rassemblant plus d’un million d’habitants. La méthodologie employée repose sur un corpus de 1935 lieux répartis ayant accueilli près de 2 millions de géoréférencements.

Le choix de ce type d’espace permettait d’interroger les représentations dominantes d’un espace périphérique caractérisé par une faible identification et une urbanité quasi-absente. Les principaux résultats permettent de mettre en valeur le réseau *Facebook* comme un descripteur territorial original, complémentaire des outils traditionnels de l’analyse spatiale. En effet, l’analyse des géoréférencements donne à voir une cartographie des densités et surtout des hauts-lieux numériques de ces territoires de densités intermédiaires. Dans une perspective théorique, le principal apport de ce travail vient proposer l’ajout d’une couche d’informations *on line* aux traditionnelles informations *off line*.

## **Xavier Desjardins, Antoine Fleury, « Les espaces publics dans les territoires de densités intermédiaires : conceptions, usages et potentialités »**

A paraître dans la *Revue géographique de l'Est*

Souvent perçus négativement, les espaces publics périurbains sont considérés soit comme insuffisamment développés, soit comme emblématiques de la ville privatisée. Pour sortir de cette vision réductrice et en saisir la spécificité, cet article entend prendre ses distances par rapport à une lecture « péri-urbaine » de ces territoires et à une lecture « urbano-centrée » des espaces publics. À partir d'une enquête menée sur les franges nord de l'agglomération parisienne, elle met en évidence les logiques de conception véhiculées par les pouvoirs publics, les convergences et les décalages avec les pratiques des habitants, avant de proposer quelques pistes pour l'action.

## **Antoine Fleury, « Quels espaces publics pour repenser le périurbain ? »**

A paraître dans L. Costes, O. Mandon (dir.), *Actes du colloque Territoires du péri-urbain : quelles nouvelles formes d'appropriation ?* (Évry, 13 novembre 2014), Éditions L'Harmattan, collection « Institut de la ville et du développement ».

Les espaces périurbains sont encore souvent considérés comme emblématiques de la crise des espaces publics. Ils seraient ainsi marqués à la fois par la fermeture des espaces résidentiels et par la privatisation des espaces publics. A rebours d'une recherche qui demeure majoritairement « urbano-centrée » et en s'appuyant sur une définition renouvelée des espaces publics, cet article propose une lecture des territoires périurbains au prisme de l'espace public. Des enquêtes menées auprès d'habitants de l'Oise et du Val d'Oise ont permis d'identifier, dans des contextes relativement contrastés, des pratiques qui définissent une grande variété d'espaces publics, aussi bien par leur forme que par leurs usages, ou encore par leur rôle symbolique. En définitive, cette confrontation de la catégorie d'espace public avec un terrain périurbain permet de contribuer à un changement de regard sur ces territoires, en sortant d'une définition par la dépendance et par le manque pour donner à voir le développement de pratiques de proximité et de processus d'ancrage dans des territoires marqués par une hybridation ville/campagne de plus en plus poussée.

## **Sandrine Berroir, Matthieu Delage et Antoine Fleury, « Commerce et proximités dans la fabrique périurbaine. Le cas des franges nord de la métropole parisienne »**

Soumis à la revue *Géographie, Économie, Société* dans le cadre d'un dossier coordonné par Hélène Nessi et Florent Le Néchet « Entre périurbain et péri-rural : adaptabilité des territoires et des modes de vie face aux enjeux de durabilité ? »

Les espaces périurbains sont généralement considérés comme les espaces d'accueil privilégiés des « grandes surfaces », où les consommateurs seraient amenés à faire des déplacements particulièrement nombreux et à parcourir des distances plus élevées que dans les agglomérations urbaines. A partir des données portant sur les établissements commerciaux et d'une enquête par entretiens menée sur les franges nord de la métropole parisienne, cet article entend réinterroger le rôle du commerce dans la fabrique des territorialités périurbaines. Il montre que les pratiques d'achat des habitants s'organisent majoritairement dans la proximité, mais que celle-ci, largement multisituée, prend des formes variées. D'une part, dans la proximité géographique, les pratiques s'articulent à des lieux très différenciés, en lien avec la variété des structures commerciales : petites villes, zones commerciales situées dans la périphérie de ces dernières ou sur les franges de l'agglomération, ou encore bourgs plus ruraux. D'autre part, au-delà des effets de la variété de ces contextes, la proximité prend des formes différentes selon la position sociale des individus, leur position dans le cycle de vie et leurs trajectoires résidentielles. Il s'agit alors d'une proximité plus réticulaire liée au lieu de travail, aux lieux de résidence de proches ou encore comme une familiarité avec des lieux.

## **Antoine Fleury, « Les périurbains et leurs espaces publics. Enquête sur les franges nord de la métropole parisienne »**

Soumis à la revue *Développement durable et territoires* <http://developpementdurable.revues.org/> dans le cadre d'un dossier sur les espaces ouverts coordonné par Monique Poulot.

Les espaces périurbains sont encore souvent considérés comme emblématiques de la crise des espaces publics. Cette thèse s'inscrit cependant dans une vision « urbano-centrée » des territoires comme des espaces publics. En s'appuyant sur une définition renouvelée des espaces publics, cet article propose de revenir à l'étude des pratiques et des représentations des habitants pour identifier les espaces publics des habitants du périurbain. Il s'intéresse pour cela à la place respective et à l'articulation des différents espaces assurants pour eux, à un moment ou à un autre, la fonction d'espace public. Après avoir présenté l'enquête menée dans l'Oise et le Val d'Oise, l'article attire l'attention sur les espaces publics pratiqués par les habitants, qui englobent certes les espaces ouverts mais aussi les centres commerciaux et les rues des bourgs ou petites villes, ainsi que les espaces publics de l'agglomération dense. Il s'intéresse ensuite aux interactions en public qui caractérisent ces espaces, montrant que les habitants se confrontent dans leur quotidien à toute une gamme d'interactions sociales, des sociabilités de voisinage aux interactions avec des inconnus. Enfin, l'accent est mis sur les différenciations sociales dans la fréquentation et le rapport aux espaces publics, ce qui permet de rappeler l'existence d'une inégalité d'accès relativement forte, que les espaces publics de proximité vient atténuer cette inégalité en partie seulement. En définitive, loin des clichés sur la privatisation ou l'absence d'espaces publics, l'enquête permet d'affirmer que les habitants du périurbain fréquentent des espaces publics diversifiés, en lien avec des pratiques et des représentations qui parfois opposent, mais le plus souvent articulent proximité et distance géographique, ville et campagne, ou encore quête de nature et recherche de l'altérité.

## **Sommaire détaillé**

Introduction générale.....	4
Lieux et hauts lieux : une grille de lecture des densités intermédiaires .....	4
Lieux et hauts lieux : quelles définitions ?.....	5
Des lieux au territoire.....	6
Analyser les densités intermédiaires au prisme des lieux et des hauts lieux .....	7
Problématique, terrain et méthodes de recherche .....	8
Problématique et hypothèses .....	8
Terrain d'étude.....	9
Méthodologies et organisation du travail.....	14
Diffusion des résultats.....	15
Communications.....	15
Articles publiés .....	15
Articles en cours de soumission ou d'évaluation .....	16
Références citées dans l'introduction.....	17
Chapitre 1 - Penser les densités intermédiaires. Un regard comparatif sur les concepts mobilisés pour penser les périphéries urbaines (Europe, Amérique du Nord) .....	19
Introduction.....	19
1 Émergence et diffusion du processus de desserrement urbain dans les différents contextes étudiés.....	20
1.1. La mesure desserrement urbain en Europe et en Amérique du Nord.....	21
1.2. Le rythme du desserrement et le rôle des politiques publiques.....	23
1.3. Les caractéristiques sociales et de l'emploi dans les espaces de densité intermédiaire.....	26
1.4. La morphologie des espaces de densité intermédiaire.....	28
2. Un regard croisé sur les notions pour penser et questionner le « périurbain » en Europe et en Amérique du Nord.....	31
2.1. Des notions pour penser les polarisations et le polycentrisme .....	31
2.2. Des notions pour penser les périphéries pour elles-mêmes.....	33
2.3. Des notions pour penser l'intermédiarité des périphéries urbaines .....	36
Conclusion .....	39
Chapitre 2 – Habiter les densités intermédiaires : lieux pratiqués, lieux d'ancrage et hauts lieux .....	49
Introduction.....	49
Questionnements et hypothèses .....	50
Choix des terrains, enquête, profil des enquêtés .....	51
1. Trois secteurs d'enquête dans l'Oise et le Val d'Oise .....	52

1.1	Description morphologique et situation des terrains : une alternance de petites villes et de bourgs ruraux .....	52
1.2	Des profils socio-économiques variés et des populations marquées par un gradient d'ancrage territorial .....	57
1.3	Des dynamiques démographiques contrastées et plutôt favorables aux villages .....	60
1.4	Mobilités quotidiennes pour l'emploi .....	60
2.	Construction des espaces de vie et pratiques de mobilité .....	62
2.1	Le rôle des positions sociales .....	62
2.1.1	Approche quantitative.....	63
2.1.2	Approche qualitative .....	66
2.2	Le rôle des trajectoires résidentielles .....	73
2.2.1	Types de trajectoires résidentielles.....	75
2.2.2	Trajectoires résidentielles, choix résidentiels et espaces de vie.....	76
2.2.3	Synthèse : des trajectoires résidentielles et des pratiques quotidiennes différenciées	108
2.3	Le rôle du lieu de résidence.....	108
2.3.1	Types de localisation : centres, péricentres et villages .....	109
2.3.2	Localisations résidentielles : Méru et Senlis.....	109
	Conclusion .....	111
3.	Proximité et ancrage dans les pratiques des habitants .....	111
3.1	Une recherche de proximité et d'ancrage qui dépasse les clivages sociaux ?.....	112
3.1.1	Pratiques de proximité et mobilisation des ressources de l'espace local.....	112
3.1.2	L'ancrage par les réseaux sociaux .....	116
3.2	Les petites villes comme supports de pratiques de proximité et d'ancrage.....	119
3.2.1	Le rôle des petites villes périurbaines dans les choix résidentiels .....	120
3.2.2	L'ancrage local au sein des petites villes du périurbain .....	124
	Conclusion .....	128
4.	Lieux génériques et hauts lieux ou la construction d'une territorialité intermédiaire, entre ville(s) et campagne .....	128
4.1	Une territorialité articulée à des lieux valorisés.....	130
4.1.1	Les lieux « importants » dans l'espace de vie des habitants.....	130
4.1.2	La « campagne » et ses lieux génériques : de la dimension symbolique aux pérégrinations régulières .....	132
4.1.3	Des hauts lieux urbains et patrimoniaux à l'origine de pérégrinations occasionnelles	135
4.2	Des lieux ou des types de lieux qui <i>disent</i> le territoire en négatif ? .....	140
4.2.1	L'urbain dense et certains de ses attributs dévalorisés .....	140
4.2.2	Une dévalorisation du processus de périurbanisation ? .....	145
4.3	« Entre-lieux » périurbains et hauts lieux métropolitains : de la construction d'une nouvelle territorialité à l'insertion métropolitaine .....	147

4.3.1	L'émergence de nouvelles centralités ? .....	147
4.3.2	Les lieux de la transition entre différentes territorialités .....	149
4.3.3	Des hauts lieux dans les villes moyennes et grandes alentours, pratiqués dans le cadre d'activités touristiques .....	152
4.4	Une gamme de hauts lieux plus ou moins étendue selon les habitants .....	153
4.4.1	Selon l'ancienneté de résidence.....	153
4.4.2	Selon les trajectoires résidentielles.....	155
4.4.3	Selon la position sociale .....	157
	Conclusion .....	159
	Conclusion du chapitre.....	159
	Annexe 1 : profils sociodémographiques des enquêtés .....	161
	Composition de l'échantillon par terrain .....	161
	Comparaison par terrain des profils des habitants interrogés et des profils de la population de référence .....	162
	Annexe 2 : analyse multivariée des pratiques spatiales quotidiennes .....	165
	Références bibliographiques .....	166
	Chapitre 3 - Acteurs et projets d'aménagement dans les espaces de densité intermédiaire .....	171
	Introduction.....	171
	Problématique et hypothèses .....	172
	Méthodologie .....	174
1.	Représentations et stratégies territoriales des élus périurbains du nord francilien .....	176
1.1	Des territoires transformés par la périurbanisation .....	176
1.2	Des territoires d'entre deux, entre rural et urbain, identifiés comme des territoires à part entière par les acteurs locaux .....	177
1.3	Les risques identifiés par les élus locaux.....	179
1.4	Vers une maîtrise de la périurbanisation ? Enjeux d'aménagement pour les élus locaux .	180
	Améliorer la connexion avec la métropole .....	180
	Organiser les déplacements locaux.....	180
	Encadrer le développement des activités .....	181
	Maîtriser le développement du logement et éviter la tendance à la « ville-dortoir » .....	182
	Organiser des bassins de vie à l'échelle locale.....	182
	Préserver et valoriser le cadre de vie .....	183
2	L'émergence des territoires intercommunaux.....	184
2.1	L'intercommunalité : un territoire cohérent et consensuel ?.....	184
2.2	L'élaboration des schémas de cohérence territoriale : révélateur des ambitions et faiblesses des intercommunalités.....	186
2.3	Des recompositions institutionnelles conflictuelles.....	187
3	La promotion d'un entre-deux territorial ?.....	191
3.1	L'imagerie intercommunale .....	193

3.2 Une analyse statistique et cartographique : un point méthodologique .....	195
3.3 Hauts lieux et lieux mobilisés .....	197
3.4 Les EPCI révélés par leur communication .....	199
4 - Une typologie des stratégies intercommunales d'aménagement .....	200
4.1 Roissy, un « territoire paillason » : apprivoiser la dépendance fonctionnelle .....	200
L'accessibilité comme vecteur de développement territorial.....	202
Pas dans l'entre-deux : un territoire dont les descripteurs sont associés à la densification et à la structure polycentrique des territoires .....	203
4.2 Accueillir la croissance métropolitaine à la campagne: Sablons et Pays de Thelle.....	205
« Bienvenue dans notre territoire rural ! » :Accueillir la croissance résidentielle.....	206
Associer héritages industriels et attractivité économique.....	207
« Changer d'image».....	208
4.3 Préserver son cadre de vie : Cœur Sud Oise et Trois-Forêts.....	209
Conclusion .....	213
Annexe 1. Liste des personnes rencontrées.....	214
Annexe 2. Guide d'entretien auprès des acteurs locaux .....	216
Références bibliographiques.....	219
Conclusion générale .....	222
Une approche par les « hauts lieux » .....	222
Retour sur la recherche« périurbaine » .....	224
Des pistes pour l'aménagement.....	224
Références bibliographiques.....	225
Annexe – Présentation d'articles scientifiques issus du projet de recherche.....	226
Anne Bretagnolle, « La naissance du périurbain comme catégorie statistique en France » .....	226
Vienne François, Douay Nicolas, Le Goix Renaud, Servero Marta, « Le(s) territoire(s) des réseaux sociaux numériques : le cas des géoréférences sur Facebook » .....	226
Xavier Desjardins, Antoine Fleury, « Les espaces publics dans les territoires de densités intermédiaires : conceptions, usages et potentialités » .....	227
Antoine Fleury, « Quels espaces publics pour repenser le périurbain ? ».....	227
Sandrine Berroir, Matthieu Delage et Antoine Fleury, « Commerce et proximités dans la fabrique périurbaine. Le cas des franges nord de la métropole parisienne » .....	227
Antoine Fleury, « Les périurbains et leurs espaces publics. Enquête sur les franges nord de la métropole parisienne » .....	228
Sommaire détaillé .....	229
Table des tableaux.....	233
Table des figures.....	234

## **Table des tableaux**

Tableau 2.1 : Présentation des enquêtés .....	52
Tableau 2.2 : Situation des terrains enquêtés par rapport aux types socio-économiques de communes de la zone d'étude .....	57
Tableau 2.3 : Variations démographiques annuelles (1982-2010) et variation de l'emploi (1999-2010) dans les communes des trois secteurs d'enquête .....	60
Tableau 2.4 : Nombre de lieux d'activité par habitant selon leur catégorie sociale et selon le type d'activité .....	64
Tableau 2.5 : Distance moyenne (en km) entre le lieu de résidence et les lieux d'activités selon les types d'activités et selon les catégories sociales des habitants .....	64
Tableau 2.6 : Dispersion spatiale des lieux d'activités selon les catégories sociales des habitants .....	65
Tableau 2.7 : Analyse des trois indicateurs de l'espace d'activité selon les trajectoires résidentielles des habitants .....	77
Tableau 2.8 : Analyse des 3 indicateurs de l'espace d'activité selon les lieux de résidence des habitants .....	109
Tableau 2.9 : composition de l'échantillon, par secteur et par sous-secteur .....	162

## Table des figures

Figure 0.1 : Terrain d'étude et zonage en aire urbaine de l'INSEE de 2010.....	11
Figure 0.2 : Terrain d'étude et zonage en aire urbaine de l'INSEE de 2008.....	12
Figure 0.3 : Typologies des communes en fonction des professions et catégories socioprofessionnelles.....	13
Figure 2.1 : Les terrains d'enquête.....	54
Figure 2.2 : Typologie des communes à l'échelle du périmètre d'étude.....	58
Figure 2.3 : Les principaux flux sortants des communes des trois secteurs d'enquête, pour les mobilités quotidiennes domicile-travail (2008).....	61
Figure 2.4 : Dispersion spatiale des lieux d'activités selon les catégories sociales des habitants.....	66
Figure 2.5 : Répartition des habitants selon leurs trajectoires résidentielles, leurs lieux de résidence actuels et leurs catégories sociales.....	76
Figure 2.6 : Types de trajectoire, catégorie sociale et dispersion des espaces de vie (taille des ellipses de déviation standard en km <sup>2</sup> ).....	77
Figure 2.7 : Les « locaux » : des espaces de vie resserrés sur l'environnement local.....	83
Figure 2.8 : Les « citadins » : des espaces de vie diversifiés entre multi-ancrages et ruptures.....	92
Figure 2.9 : Les « régionaux » : des espaces de vie centrés sur l'espace local.....	97
Figure 2.10 : Les « revenants » : des espaces de vie locaux ou multipolarisés.....	100
Figure 2.11 : Les espaces de vie des « provinciaux » : un attachement fonctionnel à l'espace local.....	104
Figure 2.12 : Les espaces de vie des « atypiques » : un faible ancrage local.....	107
Figure 2.13 : Localisation des lieux d'activités des habitants de la zone de Meru (en %) selon leur lieu de résidence (centre, péricentre ou villages périphériques).....	110
Figure 2.14 : Localisation des lieux d'activités des habitants de la zone de Senlis (en %) selon leur lieu de résidence (centre, péricentre ou villages périphériques).....	110
Figure 2.15 : Promenade dans les champs près d'Auvers-sur-Oise.....	114
Figure 2.16 : Promenade des remparts à Senlis.....	123
Figure 2.17 : Commerces fermés dans le centre-ville de Méru.....	127
Figure 2.18 : Les lieux « importants » des habitants interviewés.....	131
Figure 2.19 : La route de Moisselles à Attainville.....	134
Figure 2.20 : Berges de l'Oise, L'Isle-Adam.....	137
Figure 2.21 : Le centre de Moisselles.....	139
Figure 3.1 : Terrains retenus pour les entretiens auprès des acteurs locaux.....	174
Figure 3.2 : Terrains retenus pour l'analyse des sites Web des intercommunalités.....	175
Figure 3-3 : Capture d'écran du site Web de l'intercommunalité Plaine et Monts de France.....	189
Figure 3-4 : Carte extraite du site Web de l'intercommunalité Plaine et Monts de France.....	190
Figure 3.5 : Extrait d'une page web d'un EPCI. ZAC de la Nouvelle France, CC des Sablons.....	192
Figure 3.6 : Extrait du site Web de l'intercommunalité des Sablons.....	193
Figure 3.7 : Extrait du site Web de l'intercommunalité Cœur Sud Oise.....	194
Figure 3.8 : Extrait du site Web de l'intercommunalité des Trois Forêts.....	194
Figure 3.9 : Distribution des lieux selon leurs fonctions principales.....	196
Figure 3.10 : Analyses en Composantes Multiples des lieux, en fonction des types et des situations géographiques.....	196
Figure 3.11 : Types de lieux référencés sur les sites internet des EPCI.....	197
Figure 3.12 : Extrait d'une page web d'un EPCI, caractérisé par les références rurales et patrimoniales. CC des trois forêts.....	198
Figure 3.13 : Caractérisation des EPCI en fonction des occurrences des types de lieux référencés (Analyse en Composantes Multiples).....	199